abc DALF C1/C2

150 exercices

Isabelle BARRIÈRE
Marie-Louise PARIZET

CLE INTERNATIONAL

abc DALF

C1 C2

Isabelle BARRIÈRE
Marie-Louise PARIZET

CLE INTERNATIONAL

Crédits photographiques

p. 68 : © Adrien Roussel / Fotolia • p. 79 : © mimon / Fotolia • p. 83 : © SolisImages / Fotolia • p. 101 : © Markus Bormann/ Fotolia • p. 115 : © Minerva Studio / Fotolia • p. 120 : © macrovector / Fotolia • p. 139 : © Shakzu / Fotolia • p. 155 : © GTS Production / Shutterstock • p 157 : © Unclesam / Fotolia • p. 158 : © Goinyk Volodymyr / Fotolia • p. 160 : © Marek Walica / Fotolia • p. 162 : © Michael / Rosskothen • p 183 : © vector_master / Fotolia • p 189 : © Robert Hoetink / Fotolia • p. 197 : © Zarya Maxim / Fotolia • p. 242 : © LenaPics / Fotolia • p. 256 : © edan / Fotolia • p. 259 : © andreanita / Fotolia • p. 261 : © jim / Fotolia • p. 268 : © geografika / Fotolia • p. 269 : © bobdu11 / Fotolia • p. 269 : © Stephan Leyk / Fotolia • p. 269 : © Galyna Andrushko / Fotolia • p. 269 : © aedkafl / Fotolia • p. 269 : © carloscastilla / Fotolia • p. 270 : © Gudellaphoto / Fotolia • p. 277 : Frédéric Massard / Fotolia

Directrice de la production éditoriale : Béatrice Rego
Marketing : Thierry Lucas
Édition : Brigitte Faucard
Conception couverture : Mizenpages
Réalisation couverture : Griselda Agnes
Conception graphique : Mizenpages
Mise en pages : Emma Navarro
Enregistrements : Quali'sons

Tous droits réservés. Toute reproduction, intégrale ou partielle, de ce livre, traitement informatique, diffusion sous quelque forme ou procédé que ce soit, (électronique, mécanique, photocopie et autres méthodes) sont interdites sauf consentement du titulaire du copyright.

© CLE International / SEJER, 2014

ISBN : 978-209-038179-5

Avant-propos

Le DELF (Diplôme d'études en langue française), et **le DALF** (Diplôme approfondi de langue française), sous leur forme actuelle, ont été mis en place en septembre 2005. Les anciennes unités capitalisables ayant à cette date disparu, le terme de DELF ou de DALF désigne désormais un diplôme. On distingue ainsi, dans l'ordre, les diplômes tous publics suivants : DELF A1, DELF A2, DELF B1, DELF B2, DALF C1, DALF C2.

Ces diplômes, ainsi que leurs noms en font état, correspondent aux échelles de niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ils sont constitués d'épreuves orales et écrites, organisées sous forme de tâches ou situations, semblables à celles auxquelles tout un chacun peut être confronté ou qu'il a à réaliser au quotidien. Leur obtention atteste officiellement d'un niveau de compétence en langue française.

Les niveaux C1 et C2 du Cadre européen commun de référence correspondent à celui d'un utilisateur expérimenté, faisant preuve d'autonomie pour le niveau C1 ou de maîtrise pour le niveau C2. **Une personne de niveau C1** « peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. [Elle] peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. [Elle] peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. [Elle] peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ». **Au niveau C2,** l'utilisateur(trice) « peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. [Il/Elle] peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes ». (*CECR* page 25)

ABC DALF C1/C2 correspond à un enseignement de 700 à 1 200 heures (ou plus) de français selon le contexte et le rythme d'enseignement. Son objectif est de préparer aux épreuves du DALF C1 et du DALF C2 décrites dans les tableaux de la page 4, grâce à **100** activités d'entraînement pour l'ensemble de l'ouvrage, soit **60** pour le **niveau C1** et **40** pour le **niveau C2,** sans compter les **épreuves types** proposées à la fin du manuel.

L'entraînement aux quatre compétences est organisé de la même façon, en quatre temps :

- ***A comme... aborder*** permet au futur candidat de découvrir le déroulement de l'épreuve et de recevoir des conseils pour la réaliser du mieux possible ;
- ***B comme... brancher*** lui propose de réaliser une première activité, semblable à celle de l'épreuve ;
- ***C comme... contrôler*** l'invite à s'autoévaluer à l'aide des corrigés et propositions de production, mais aussi à l'aide des grilles d'évaluation propres à la production orale ou écrite avec lesquelles il sera évalué lors de l'examen ;
- ***D comme... DALF*** l'invite enfin à s'entraîner avec les autres activités proposées pour chaque compétence.

Des **épreuves types** pour chacune des compétences offrent ensuite au futur candidat la possibilité de se placer dans une situation de passation du DALF C1 ou C2.

Des « **Petits plus** » de grammaire et de lexique permettent enfin de préciser à l'utilisateur quels éléments il lui faut acquérir pour comprendre et s'exprimer sans trop de difficultés, mais aussi pour l'aider à corriger ses erreurs.

La réflexion menée, jointe aux conseils et à l'entraînement proposés, devrait permettre au futur candidat d'aborder les épreuves du DALF C1 ou C2 dans de bonnes conditions et d'atteindre le résultat souhaité : l'obtention de ce diplôme.

Les auteures

Diplôme approfondi de langue française

DALF C1

(NIVEAU C1 DU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES)

L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une **communication aisée et spontanée**. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation, qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
Compréhension de l'oral Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long : entretien, cours, conférence, etc. d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) ; - plusieurs brefs documents radiodiffusés : flashs d'informations, sondages, spots publicitaires, etc. (une écoute). *Durée maximale des documents : 10 minutes.*	0 h 40 environ	25
Compréhension des écrits Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots.	0 h 50	25
Production écrite Épreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots ; - essai argumenté à partir du contenu des documents. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	2 h 30	25
Production orale Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	0 h 30 *Préparation :* 1 h	25

source CIEP

Durée totale des épreuves collectives : 4 h 00

Note totale sur 100
Seuil de réussite pour l'obtention du diplôme : 50 / 100
Note minimale requise par épreuve : 5 / 25

DALF C2

(NIVEAU C2 DU CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES)

La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
Compréhension et production orales Épreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) ; - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document ; - débat avec le jury. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	Passation : 0 h 30 *Préparation :* 1 h	50
Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots. *2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences.*	3 h 30	50

source CIEP

Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30

Sommaire

DALF C1

Compréhension de l'ORAL

A comme... aborder la compréhension de l'oral 7
B comme... brancher 8
C comme... contrôler la compréhension de l'oral 11
D comme... DALF C1 14

Compréhension des ÉCRITS

A comme... aborder l'épreuve de compréhension des écrits 53
B comme... brancher 54
C comme... contrôler la compréhension des écrits 61
D comme... DALF C1 63

Production ORALE

A comme... aborder la production orale 135
B comme... brancher 137
C comme... contrôler la production orale 141
D comme... DALF C1 143

Production ÉCRITE

A comme... aborder l'épreuve de production écrite 165
B comme... brancher 167
C comme... contrôler la production écrite 171
D comme... DALF C1 175

Épreuves TYPES C1

..... 194

DALF C2

Compréhension et production ORALES

A comme... aborder la compréhension et la production orales 213
B comme... brancher 215
C comme... contrôler la compréhension et la production orales 217
D comme... DALF C2 221

Compréhension et production ÉCRITES

A comme... aborder la compréhension et la production écrites 229
B comme... brancher 231
C comme... contrôler la compréhension et la production écrites 238
D comme... DALF C2 241

Épreuves TYPES C2

..... 272

Les « petits plus »

..... 281

Transcriptions des enregistrements

..... 297

Compréhension de l'ORAL

DALF C1

A comme... aborder la compréhension de l'oral 7

Description de l'épreuve 7

Pour vous aider... 7

B comme... brancher 8

Exemple d'une activité à réaliser 8

ACTIVITÉ 1 8

C comme... contrôler la compréhension de l'oral 11

Grilles de correction 11

Corrigés 11

D comme... DALF C1 14

ACTIVITÉS 2 à 15

A comme... aborder la compréhension de l'oral

Description de l'épreuve

L'épreuve de compréhension de l'oral, d'une durée de 40 minutes environ, consiste à répondre à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés.

D'une durée totale maximale de **10 minutes**, les enregistrements correspondent :

- **pour le premier**, à l'audition d'un document long :
  - un entretien,
  - un cours,
  - une conférence, etc.

d'une durée d'environ **8 minutes** faisant l'objet de deux écoutes ;

- **pour le deuxième**, à l'audition de plusieurs brefs documents radiodiffusés :
  - un flash d'information,
  - un sondage,
  - un spot publicitaire, etc.

d'une durée d'environ **2 minutes** faisant l'objet d'une seule écoute.

Le travail, pour le premier enregistrement, comporte cinq étapes :

- la lecture des questions (3 minutes) ;
- une première écoute de l'enregistrement ;
- 3 minutes pour commencer à répondre aux questions ;
- une deuxième écoute de l'enregistrement ;
- 5 minutes pour compléter les réponses.

Une colonne, à droite du questionnaire, est un emplacement de brouillon pour y prendre librement des notes. Toutefois, ces notes ne sont pas prises en compte lors de la correction.

Le travail, pour chacun des enregistrements brefs, comporte trois étapes :

- la lecture des questions (20 à 30 secondes) ;
- l'écoute du document ;
- 30 secondes à 1 minute pour répondre aux questions.

Ces étapes et leur durée sont indiquées au début de l'épreuve sur la feuille de réponse et sur l'enregistrement. Il est également indiqué ce qu'il convient de faire pour chacun des documents, sur la feuille et / ou sur l'enregistrement.

Conseils

- Veillez à ce que tout soit écrit à l'encre, une réponse au crayon étant nulle.
- Vérifiez qu'il n'y a aucun doute sur la réponse donnée.
- Écrivez lisiblement les mots ou phrases à noter. Portez une attention particulière à l'orthographe.
- Relisez si possible.

Pour vous aider...

Dans les deux cas :

- Au moment de la remise de la feuille avec les questionnaires, regardez rapidement les types de questions : choix multiples, et/ou vrai/faux ou encore phrases à compléter ou à rédiger. Cela permet de mieux se préparer à l'écoute des documents en fonction de la tâche demandée : si l'attention lors de l'écoute est la même, il est plus simple de cocher un item que d'écrire un mot, une expression ou une phrase.
- Lisez attentivement les questions : elles donnent des indications, des pistes sur le document.
- Faites attention aux libellés des questions : adverbes, négations... sont des informations importantes.
- Lors de l'écoute, si vous ne comprenez pas ou n'êtes pas sûr(e) de votre réponse, ne vous « bloquez » pas sur une question, une réponse : poursuivez l'écoute, passez aux questions suivantes.

Pour le premier enregistrement, le document long :

- Lors de la première écoute, essayez de noter, cocher les réponses dont vous êtes sûr(e), à l'encre. Si vous avez des doutes, faites-le au crayon. Vous pouvez aussi noter brièvement vos réponses dans la colonne de prise de notes.
- Pendant la première pause, confirmez à l'encre les réponses faites au crayon ou bien reportez où il convient les réponses prises en notes.
- Lors de la deuxième écoute, centrez votre attention sur les questions sans réponse, essayez de confirmer vos réponses ou complétez-les.
- Après cette deuxième écoute, vérifiez et complétez vos réponses (éventuellement à l'aide de vos notes) et notez-les clairement, à l'encre.

B comme... brancher

Exemple d'une activité à réaliser

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

1 • Cet entretien a eu lieu à l'occasion de :

a. ☐ la journée nationale sans téléphone mobile.
b. ☐ la journée mondiale sans téléphone.
c. ☐ la journée européenne sans téléphone mobile.
d. ☐ la journée mondiale sans téléphone mobile.

2 • Les deux interlocutrices sont :

a. ☐ deux spécialistes des médias sociaux.
b. ☐ une journaliste et une spécialiste des médias sociaux.
c. ☐ deux journalistes spécialistes des médias sociaux.

3 • Quel est l'objectif essentiel de cette journée ?

.....

4 • Quelle est la première résolution possible pour moins utiliser son téléphone mobile ?

.....

5 • La deuxième résolution consiste à :

a. ☐ éviter de déranger la personne qu'on appelle.
b. ☐ ne téléphoner qu'en cas de nécessité.
c. ☐ ne passer qu'un certain nombre d'appels par jour.

6 • Quelles sont, dans ce cas, les deux autres possibilités ?

.....

7 • Qu'est-ce que le droit à la déconnexion ?

.....

8 • La nomophobie :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. est un terme anglais, à l'origine.	☐	☐	☐
b. désigne la peur d'endommager son téléphone portable.	☐	☐	☐
c. est la peur de perdre ou d'oublier son téléphone portable.	☐	☐	☐
d. est une peur qui se soigne difficilement.	☐	☐	☐

Prise de notes

9 • Citez au moins deux principales raisons pour lesquelles il est difficile de se passer du téléphone portable ?

.....

.....

10 • Pourquoi ne devrait-on pas parler d'addiction au téléphone portable ?

.....

11 • Le portable a changé nos comportements :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. de façon non définitive.	☐	☐	☐
b. parce que notre relation à l'espace et au temps a été changée.	☐	☐	☐
c. parce qu'il s'est répandu en trois fois moins de temps que la télévision.	☐	☐	☐
d. ainsi que le prouve le pourcentage de cartes SIM par rapport à la population.	☐	☐	☐

12 • Avec les futures fonctions et les nombreuses applications possibles du téléphone portable, la nomophobie :

a. ☐ va sans doute peu évoluer.
b. ☐ restera tout aussi importante.
c. ☐ sera de plus en plus présente.

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 02

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. La chienne Bella avait disparu depuis 2008.	☐	☐	☐
2. Ses maîtres l'ont cherchée pendant 4 ans.	☐	☐	☐
3. La chienne est revenue seule chez ses maîtres.	☐	☐	☐
4. Elle s'était perdue à 350 km du domicile de ses maîtres.	☐	☐	☐
5. La chienne a été identifiée grâce à sa puce électronique.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 03

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Le Puy-en-Velay est le départ du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.	☐	☐	☐
2. En dehors des pèlerins, peu de touristes s'arrêtent dans cette ville.	☐	☐	☐
3. Le Puy-en-Velay est construit à flanc de montagne.	☐	☐	☐
4. Différentes époques architecturales se mêlent dans la ville.	☐	☐	☐
5. Le sacré et le païen sont aussi bien représentés l'un que l'autre dans les bas-reliefs.	☐	☐	☐
6. Les bâtiments de la ville ont été rénovés récemment.	☐	☐	☐
7. La statue de Saint-Jacques est installée dans la cathédrale depuis le XV^{e} siècle.	☐	☐	☐

Évaluez vos réponses à la page suivante.

C comme... contrôler la compréhension de l'oral

Grilles de correction

Les grilles de correction des activités sont les corrigés de celles-ci.
Lors de l'examen, chaque réponse est notée.
La compréhension de l'oral est notée sur **25 points**.

Corrigés

Activité 1

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

1 • Cet entretien a eu lieu à l'occasion de :

a. ☐ la journée nationale sans téléphone mobile.
b. ☐ la journée mondiale sans téléphone.
c. ☐ la journée européenne sans téléphone mobile.
d. ☒ la journée mondiale sans téléphone mobile.

*« ...à l'occasion de la journée **mondiale** sans téléphone portable. »*

2 • Les deux interlocutrices sont :

a. ☐ deux spécialistes des médias sociaux.
b. ☒ une journaliste et une spécialiste des médias sociaux.

*« Catherine Lejealle, professeur **responsable de la chaire des médias sociaux.** »*

c. ☐ deux journalistes spécialistes des médias sociaux.

3 • Quel est l'objectif essentiel de cette journée ?

S'interroger sur son propre rapport au téléphone portable/ses propres pratiques

*« ...s'interroger sur **son propre rapport** au téléphone portable... se questionner sur ses pratiques. »*

4 • Quelle est la première résolution possible pour moins utiliser son téléphone mobile ?

S'autoriser des moments pour se ressourcer/ne rien faire.

« ...s'autoriser des moments pour se ressourcer, fermer les yeux plutôt que de se retourner sans cesse vers une stimulation extérieure. »

5 • La deuxième résolution consiste à :

a. ☒ éviter de déranger la personne qu'on appelle.

*« ...se demander **si on a vraiment besoin de déranger** quelqu'un en l'appelant... »*

b. ☐ ne téléphoner qu'en cas de nécessité.
c. ☐ ne passer qu'un certain nombre d'appels par jour.

6 • Quelles sont, dans ce cas, les deux autres possibilités ?

Grouper ses questions pour ne pas appeler sans cesse ; envoyer des SMS.

*« ...**grouper les demandes** plutôt qu'appeler sans cesse et utiliser des moyens moins intrusifs comme le SMS. »*

7 • Qu'est-ce que le droit à la déconnexion ?

Le droit de ne pas être joignable.

8 • La nomophobie :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. est un terme anglais, à l'origine.	☒	☐	☐
b. désigne la peur d'endommager son téléphone portable.	☐	☒	☐
c. est la peur de perdre ou d'oublier son téléphone portable.	☒	☐	☐
d. est une peur qui se soigne difficilement.	☐	☐	☒

a. *la « no mobile phobie »*
b. c. *« ...autrement dit la peur de perdre son téléphone portable. »*

9 • Citez au moins deux principales raisons pour lesquelles il est difficile de se passer du téléphone portable.

Pour la micro-coordination (les rendez-vous, les codes...), se sentir en sécurité, être autonome, se débarrasser de beaucoup de logistique *(termes de l'enregistrement).*

10 • Pourquoi ne devrait-on pas parler d'addiction au téléphone portable ?

L'addiction entraîne de la souffrance, or ce n'est pas le cas avec la nomophobie.
(termes de l'enregistrement).

11 • Le portable a changé nos comportements :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. de façon non définitive.	☐	☒	☐
b. parce que notre relation à l'espace et au temps a été changée.	☒	☐	☐
c. parce qu'il s'est répandu en trois fois moins de temps que la télévision.	☐	☐	☒
d. ainsi que le prouve le pourcentage de cartes SIM par rapport à la population.	☒	☐	☐

a. *« ...le portable a changé nos comportements définitivement ? « – Oui. »*
b. *« ...le rapport au temps et à l'espace* ***est bouleversé.*** *»*
d. *« ...on a dépassé les* ***110 %*** *de diffusion de cartes SIM par rapport à la population. »*

12 • Avec les futures fonctions et les nombreuses applications possibles du téléphone portable, la nomophobie :

a. ☐ va sans doute peu évoluer.
b. ☐ restera tout aussi importante.
c. ☒ sera de plus en plus présente.
«...la peur de perdre son téléphone ***va continuer à grandir*** *! »*

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. La chienne Bella avait disparu depuis 2008.	☒	☐	☐
2. Ses maîtres l'ont cherchée pendant 4 ans.	☐	☐	☒
3. La chienne est revenue seule chez ses maîtres.	☐	☒	☐
4. Elle s'était perdue à 350 km du domicile de ses maîtres.	☒	☐	☐
5. La chienne a été identifiée grâce à sa puce électronique.	☒	☐	☐

1. *elle « s'était lancée à la poursuite d'un chevreuil dans un bois de l'Yonne en juin **2008**... »*
2. *« ...malgré d'intenses recherches de ses propriétaires » **au moment de sa disparition, mais après on ne sait pas.***
3. *« Ils n'y croyaient plus jusqu'à ce qu'ils soient appelés par une clinique vétérinaire. [...] Un passant avait **amené la chienne au cabinet**... »*
4. *« ...une clinique vétérinaire de la Loire, à **350 km** de là... »*
5. *« Une chienne a été retrouvée [...] **grâce à la puce électronique** qu'elle a sous la peau... »*

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.***

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Le Puy-en-Velay est le départ du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.	☒	☐	☐
2. En dehors des pèlerins, peu de touristes s'arrêtent dans cette ville.	☐	☒	☐
3. Le Puy-en-Velay est construit à flanc de montagne.	☐	☒	☐
4. Différentes époques architecturales se mêlent dans la ville.	☒	☐	☐
5. Le sacré et le païen sont aussi bien représentés l'un que l'autre dans les bas-reliefs.	☒	☐	☐
6. Les bâtiments de la ville ont été rénovés récemment.	☐	☐	☒
7. La statue de Saint-Jacques est installée dans la cathédrale depuis le XV^e^ siècle.	☐	☒	☐

1. *« ... Le Puy-en-Velay est d'abord le **point de départ** du plus bel itinéraire vers Saint-Jacques de Compostelle. »*
2. *« ...**bien des randonneurs** s'y arrêtent volontiers. »*
3. *« Fichée sur un **plateau** à 600 m d'altitude... »*
4. *« ...au détour de ruelles étroites où **s'entremêlent les époques** – fresques **gallo-romaines**, tourelles **médiévales**, linteaux **Renaissance**, hôtels particuliers du **XVII^e^ siècle**... »*
5. *« Le **sacré côtoie le paillard** des bas-reliefs de la rue des Cornards... »*
6. *« Les quartiers anciens **ont été ravivés** à coups de teintes pastel ou acidulées... » c'est-à-dire **repeints** mais non « **rénovés**. »*
7. *« Une statue de Saint-Jacques, du XV^e^ siècle, a été installée dans la cathédrale **vers 1990**... »*

ACTIVITÉ 2

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 04

Prise de notes

1 • Pour Jean Hurstel, la fête a évolué. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

2 • Quelle est l'utilité de la fête ? ***(2 réponses attendues.)***

.....

.....

3 • Pour quelles raisons, lors de la Biennale de la danse à Lyon, les participants se préparent longuement pour un défilé qui dure deux heures ?

a. ☐ Pour faire connaissance.
b. ☐ Par désir de reconnaissance.
c. ☐ Pour se faire connaître du public.

4 • En quoi la fête ancienne est-elle encore présente actuellement ?

a. ☐ Des rites anciens sont repris.
b. ☐ Des fêtes anciennes sont adaptées au goût du jour.
c. ☐ Il n'y a pas eu d'interruption au cours des siècles dans les diverses célébrations.

5 • À quoi servaient les fêtes autrefois ?

a. ☐ À se retrouver ensemble.
b. ☐ À célébrer un événement heureux.
c. ☐ À s'échapper d'un cadre très strict.

6 • La fête n'est pas égalitaire. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Quelle est la fête qui, selon Jean Hurstel, conserve encore des traits contestataires de son origine ?

.....

8 • Quelle est la particularité de la fête de Belfast que cite Jean Hurstel en exemple ?

a. ☐ Seuls les catholiques défilent.
b. ☐ Seuls les protestants défilent.
c. ☐ Catholiques et protestants défilent ensemble.

Que permet cette fête ?

.....

9 • En quoi la fête est-elle une nécessité pour la ville ?

a. ☐ Elle exprime une manière de vivre ensemble.
b. ☐ Elle resserre les liens entre habitants.
c. ☐ *Elle perpétue une tradition locale.*

10 • Quelle est la particularité des fêtes créées après 1945 ?

.....

11 • Comment la fête de la Musique a-t-elle évolué ?

.....

12 • Pour Jean Hurstel, les *rave* se rapprochent des fêtes dont le but est :

a. ☐ la transe.
b. ☐ le spectacle.
c. ☐ le projet artistique.

13 • La liberté de s'exprimer librement et collectivement dans l'espace public existe toujours. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

14 • Quelle sera la fête du futur ?

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

05

1 • La vanille :

a. ☐ est une orchidée d'origine mexicaine.
b. ☐ est le fruit d'une orchidée.
c. ☐ est une orchidée cultivée au Mexique.

2 • Cette épice était employée :

a. ☐ par les Toltèques.
b. ☐ par les Aztèques.
c. ☐ pour adoucir le chocolat.

3 • L'introduction de la vanille en Europe a été :
- **a.** ☐ un succès immédiat.
- **b.** ☐ un échec, faute de pouvoir féconder la fleur.
- **c.** ☐ un échec, faute d'un climat favorable.

4 • Le fleur de vanille ne pouvait alors être fécondée que par :
- **a.** ☐ l'abeille *Melipona*.
- **b.** ☐ le papillon *Melipona*.
- **c.** ☐ certaines abeilles spécifiques.

5 • En 1841, un jeune esclave :
- **a.** ☐ réussit à féconder manuellement la fleur de vanille.
- **b.** ☐ comorien a l'idée de féconder manuellement la fleur de vanille.
- **c.** ☐ réunionnais, grâce à son observation, parvient à féconder la fleur de vanille.

6 • Grâce à la pollinisation manuelle :
- **a.** ☐ le Mexique a retrouvé son monopole de production de vanille.
- **b.** ☐ la vanille est cultivée essentiellement au Mexique et à Madagascar.
- **c.** ☐ la vanille est surtout cultivée à Madagascar, à la Réunion, aux Comores et sur l'Île Maurice .

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1• Les chiffres sur les coquilles d'œufs donnent des indications sur :
- **a.** ☐ la qualité des œufs.
- **b.** ☐ l'origine des poules.
- **c.** ☐ la fraîcheur des œufs.

2 • Le chiffre le moins bon est :
- **a.** ☐ 0.
- **b.** ☐ 1.
- **c.** ☐ 2.
- **d.** ☐ 3.

3 • Les meilleurs chiffres sont :
- **a.** ☐ 0.
- **b.** ☐ 1.
- **c.** ☐ 2.
- **d.** ☐ 3.

4 • Le chiffre 0 indique que les poules :
- **a.** ☐ vivent en cage.
- **b.** ☐ vivent à l'extérieur.
- **c.** ☐ vivent dans un hangar.

5 • Les ventes des œufs de qualité ont augmenté parce que :
- **a.** ☐ les consommateurs font de plus en plus attention à la qualité des œufs.
- **b.** ☐ les labels de qualité sont à la mode.
- **c.** ☐ les œufs sont meilleurs.

ACTIVITÉ 3

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

Prise de notes

1 • Sylvie Brunel est interviewée pour parler :

a. ☐ de son action contre la faim.
b. ☐ du contenu de son dernier livre.
c. ☐ d'un livre sur la géographie du monde.

2 • Pourquoi le journaliste dit-il que Sylvie Brunel est iconoclaste ?

.....

3 • Sylvie Brunel a écrit son livre en réaction contre les affirmations qui consistent à dire que les hommes détruisent la Terre. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • Sylvie Brunel ignorerait-elle les problèmes de famine et de misère sur Terre ? Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

5 • Quels sont les trois progrès réalisés en 50 ans cités en exemple par Sylvie Brunel ?

.....

6 • Le 7 milliardième humain qui vient de naître peut espérer : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ vivre 80 ans dans un pays développé.
b. ☐ faire au moins des études primaires.
c. ☐ vivre 60 ans dans un pays du Sud.
d. ☐ manger à sa faim.

7 • Quels sont les deux points – cités par Sylvie Brunel et que l'on oublie souvent – qui justifient qu'il ne faut pas dire que « c'était mieux avant » ?

.....

8 • Le problème principal relatif aux millions de personnes du Sud est :

a. ☐ qu'il s'agit de paysans.
b. ☐ qu'ils ne sont pas payés pour le travail qu'ils effectuent.
c. ☐ qu'ils partent vivre dans les grandes villes.

Prise de notes

9 • Les inégalités actuelles sur la Terre révèlent que, par rapport à ce qui se passait, avant : *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ les pauvres sont aussi pauvres et les riches plus riches.
b. ☐ les riches sont plus riches et les pauvres un peu plus pauvres.
c. ☐ les pauvres sont un peu moins pauvres et les riches plus riches.
d. ☐ le développement durable peut être une aide à leur réduction.

10 • Selon le journaliste et Sylvie Brunel qu'est-ce qui provoque des catastrophes écologiques ?

.....

11 • D'après Sylvie Brunel, que ne faut-il pas faire face à ces catastrophes et que préconise-t-elle de faire ?

.....

12 • À quelles actions correspond la « bonne gouvernance » qui permettrait d'améliorer la situation ?

.....

13 • Quel est le titre du livre de Sylvie Brunel ?

.....

14 • Comment le message qu'il transmet est-il qualifié ?

.....

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

08

1 • En France, le nombre de restaurants 3 étoiles est de :
a. ☐ 25. **b.** ☐ 27. **c.** ☐ 26.

2 • Arnaud Donckele travaille dans le même restaurant depuis :
a. ☐ 2007. **b.** ☐ 2006. **c.** ☐ 2005.

3 • Les étoiles sont décernées aux restaurants par :
a. ☐ des cuisiniers.
b. ☐ le guide *Gault et Millau*.
c. ☐ le guide *Michelin*.

4 • Arnaud Donckele doit sa troisième étoile :
a. ☐ au soin qu'il apporte aux produits régionaux.
b. ☐ à sa préparation particulière des poissons.
c. ☐ aux saveurs de sa cuisine.

5 • En 2013, les cuisiniers récompensés l'ont été surtout pour la mise en valeur :
a. ☐ des spécialités régionales.
b. ☐ des produits du terroir.
c. ☐ de la cuisine traditionnelle.

Exercice 3 ***Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*** 09

1 • Ce parc d'attractions aquatique sera situé :
- **a.** ☐ sur l'île de Yas Island.
- **b.** ☐ sur l'île de Palm Island.
- **c.** ☐ à Abu Dhabi.

2 • Parmi les attractions se trouve le plus grand toboggan au monde :
- **a.** ☐ long de 20 mètres et haut de 238 mètres.
- **b.** ☐ long de 238 mètres et haut de 20 mètres.
- **c.** ☐ aussi long que 15 terrains de football.

3 • Le *Burbble's Barrel* :
- **a.** ☐ est destiné exclusivement aux surfeurs confirmés.
- **b.** ☐ est une attraction de vagues artificielles.
- **c.** ☐ aura des vagues atteignant trois mètres de hauteur.

4 • À *Yas Waterworld*, il y aura :
- **a.** ☐ des restaurants, des hôtels et des boutiques.
- **b.** ☐ des boutiques, des attractions et des hôtels.
- **c.** ☐ des attractions, des boutiques et des restaurants.

5 • Les visiteurs accéderont au parc pour :
- **a.** ☐ 46 € pour les adultes et pour les enfants jusqu'à 18 h en hiver et 20 h en été.
- **b.** ☐ 46 € pour les adultes et 37 € pour les enfants jusqu'à 20 h en été.
- **c.** ☐ 46 € pour les adultes et 37 € pour les enfants jusqu'à 20 h en hiver.

6 • Pour les visiteurs de *Yas Waterworld*, il sera possible de visiter également le *Ferrari World* :
- **a.** ☐ avec un pass correspondant à 20 € de plus pour les adultes.
- **b.** ☐ avec un pass forfaitaire de 66 € pour les adultes.
- **c.** ☐ avec un pass forfaitaire de 54 € pour les adultes.

ACTIVITÉ 4

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 10

1 • Quels sont le métier et la spécialité de Jean-Pierre Digard ?

.....

2 • Dans quels pays la consommation de viande de cheval ne soulève-t-elle pas de scandale sanitaire ?
- **a.** ☐ En Allemagne.
- **b.** ☐ En Belgique.
- **c.** ☐ En Grande-Bretagne.
- **d.** ☐ En Italie.
- **e.** ☐ Aux Pays-Bas.
- **f.** ☐ En Suisse alémanique.
- **g.** ☐ En Suisse romande.

Prise de notes

Prise de notes

3 • Pour quelles raisons le savant Isidore Geoffroy de Saint-Hilaire et le vétérinaire Émile Decroix ont-ils essayé de valoriser la viande chevaline au XIXe siècle ?

.....

.....

4 • a. Toutes les classes sociales ont-elles accepté cette idée de consommer de la viande de cheval ?

☐ Oui.
☐ Non.

b. Expliquez pourquoi.

.....

.....

5 • En France, à quelle période, la consommation de cheval a-t-elle été la plus importante ?

a. ☐ Au XIXe siècle.
b. ☐ Durant le siège de Paris.
c. ☐ Après la Seconde Guerre mondiale.
d. ☐ Actuellement.

6 • Dans la seconde moitié du XXe siècle, le cheval :

a. ☐ a acquis un statut d'animal de loisirs.
b. ☐ a été considéré comme un animal sacré.
c. ☐ est devenu un animal considéré comme inutile.

7 • Quelles en ont été la raison et la principale conséquence ?

.....

.....

8 • Complétez le tableau des trois étapes de domestication des animaux.

Animaux concernés	Il y a ... ans
.....	.....
.....	.....
.....	.....

9 • a. Chez certains peuples, quelle est la réaction des chasseurs lorsqu'ils trouvent un petit animal orphelin ?

.....

.....

b. Pourquoi ?

.....

10 • Quel est le nombre d'animaux domestiques en France ?

En 1988 : .....

En 1999 : .....

Actuellement : .....

11 • Expliquez ce qu'est un animal de rente.

.....

12 • Pour Jean-Pierre Digard, quel est le rôle des animaux domestiques dans notre société ?

a. ☐ Combler un manque d'enfants.

b. ☐ Respecter des principes religieux.

c. ☐ Déculpabiliser du sort des animaux de bouche.

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).* 11

1 • Pour aller travailler, 1 actif sur 10 met :

a. ☐ 30 minutes.

b. ☐ 30 à 45 minutes.

c. ☐ plus de 45 minutes.

2 • La durée moyenne du trajet varie en fonction :

a. ☐ de la région plus que du statut des usagers.

b. ☐ du statut des usagers plus que de la région.

c. ☐ du statut des usagers autant que de la région.

3 • Les usagers qui mettent le moins de temps sont :

a. ☐ les cadres supérieurs.

b. ☐ les ouvriers.

c. ☐ les professions intermédiaires.

4 • La région où les trajets sont les moins longs est :

a. ☐ la région parisienne.

b. ☐ le Sud-Est.

c. ☐ le Sud-Ouest.

5 • L'enquête révèle que parmi les usagers interrogés :

a. ☐ près de 50 % aimeraient changer de travail pour réduire leur trajet.

b. ☐ 5 % se disent très satisfaits de leur trajet.

c. ☐ 17 % se disent assez satisfaits de leur trajet.

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 12

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. De plus en plus de Français se retrouvent seuls avant l'âge de la retraite.	☐	☐	☐
2. Les divorces et les veuvages sont les principales raisons de cette solitude.	☐	☐	☐
3. Le taux de divorce des 50-65 ans était de 42 % entre 2001 et 2011.	☐	☐	☐
4. Les retraités s'inscrivent plus sur les sites de rencontres que sur les réseaux sociaux.	☐	☐	☐
5. Les seniors sont majoritairement réticents aux sites de rencontre en ligne.	☐	☐	☐
6. Les sites de rencontres sont plus efficaces que les agences matrimoniales.	☐	☐	☐
7. Entre seniors, peu de précautions sont à prendre lors des rencontres.	☐	☐	☐

ACTIVITÉ 5

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 13

1 • Qui est l'invité de ce jour ? Que fait-il ?

.....

2 • À quelle occasion est-il interviewé ?

.....

3 • De quoi est-il question dans cet ouvrage ?

a. ☐ De la beauté utile.
b. ☐ De la beauté esthétique.
c. ☐ De toutes les beautés.
d. ☐ Du plaisir que donne la beauté.

4 • Dans son essai, Charles Pépin a abordé le sujet de la beauté de façon classique. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

Prise de notes

5 • Selon Charles Pépin, quand on a du plaisir esthétique, on apprend : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ à s'exprimer.
b. ☐ à s'écouter.
c. ☐ à se faire confiance.
d. ☐ à découvrir sa beauté.

6 • Quels sont les philosophes cités par Charles Pépin ?

a. ☐ Nietzsche, Kant, Freud, Platon.
b. ☐ Platon, Rousseau, Freud, Kant.
c. ☐ Kant, Platon, Nietzsche, Engels.

7 • Charles Pépin pense que le plaisir procuré par la beauté n'est pas superficiel. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

8 • Quels sont les deux personnages qui lui servent d'exemples ?

.....

9 • Selon Charles Pépin, le plaisir esthétique :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. fait du bien car il permet de nous révéler notre complexité.	☐	☐	☐
b. est toujours apaisant.	☐	☐	☐
c. ne se suffit pas à lui-même, il nous pousse à demander plus.	☐	☐	☐
d. est une émotion très personnelle que l'on souhaite cependant faire éprouver aux autres.	☐	☐	☐

10 • Pourquoi n'est-il pas important que les gens aient des goûts différents ?

.....

11 • Pour Charles Pépin, la beauté :

a. ☐ nous rend meilleurs avec les autres.
b. ☐ nous rend meilleurs avec nous-mêmes et les autres.
c. ☐ nous fait imaginer que l'on puisse être meilleurs.

12 • Le plaisir esthétique : ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ nous grandit en nous révélant à nous-mêmes.
b. ☐ peut être expliqué par les neurosciences.
c. ☐ par ce qu'il a de mystérieux, nous apprend à ne pas avoir peur du mystère.

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 14

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Le réseau *Vélostras* a pour but d'encourager l'utilisation du vélo.	☐	☐	☐
2. Les pistes créent un réseau uniquement dans le centre-ville.	☐	☐	☐
3. Une signalétique appropriée sera installée sur les pistes cyclables.	☐	☐	☐
4. Les responsables du projet prévoient une augmentation du nombre des cyclistes à Strasbourg.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*** 15

1 • Le document concerne :
- **a.** ☐ les nouveaux sports présents aux JO de 2020.
- **b.** ☐ la suppression de la lutte aux JO de 2020.
- **c.** ☐ l'intégration de la lutte aux JO de 2020.

2 • Plusieurs pays sont... de cette décision.
- **a.** ☐ surpris
- **b.** ☐ soulagés
- **c.** ☐ mécontents

3 • La décision prise :
- **a.** ☐ est définitive.
- **b.** ☐ peut encore être discutée.
- **c.** ☐ ne sera finalement pas appliquée.

ACTIVITÉ 6

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 16

1 • Quel est le sujet de cet échange ?
- **a.** ☐ Les raisons de l'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco.
- **b.** ☐ Les étapes de l'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco.
- **c.** ☐ Les conséquences de l'inscription de la gastronomie française au patrimoine de l'Unesco.

Prise de notes

Prise de notes

2 • Quel est l'objectif de cette reconnaissance ? *(3 réponses attendues.)*

.....

.....

.....

3 • En échange de cette inscription, l'Unesco demande aux États de mettre en place des actions de transmission de ce patrimoine. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • Qu'est-ce qui a été récompensé pour la France ? *(Plusieurs réponses possibles.)*

a. ☐ Les recettes.
b. ☐ Le rituel du repas.
c. ☐ Le repas quotidien.
d. ☐ Le repas de fête.

5 • Comme aux jeux Olympiques, les différents patrimoines ont reçu un classement selon un ordre de mérite. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

6 • Quels sont les trois autres patrimoines gastronomiques qui ont été inscrits par l'Unesco ?

.....

.....

.....

7 • Depuis quelle année le Mexique a-t-il déposé un dossier ?

.....

8 • Quelle ambivalence peut être ressentie dans cette reconnaissance ?

.....

.....

9 • Comment la gastronomie est-elle définie ?

.....

10 • **En France, il y a au moins 64,7 millions de gastronomes. Vrai ou faux ?**

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

11 • **Que contenaient les livres de formation des ambassadeurs français aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ?**

.....

12 • **Quelle conséquence cette reconnaissance de l'Unesco peut-elle avoir chez les Français ?**

a. ☐ Aucune.
b. ☐ Favoriser la restauration rapide.
c. ☐ Abandonner la restauration rapide.

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la bonne réponse.*

17

1 • ***Rex*, l'homme bionique est :**

a. ☐ un humain artificiel.
b. ☐ un humain doté d'organes artificiels.
c. ☐ un robot doté d'organes et d'attributs humains.

2 • **Bertolt Meyer est :**

a. ☐ le père de *Rex*.
b. ☐ le modèle de *Rex*.
c. ☐ le médecin de *Rex*.

3 • **Rex dispose de tous les organes sauf :**

a. ☐ les yeux.
b. ☐ le cœur.
c. ☐ le cerveau.

Exercice 3 *Cochez (x) la bonne réponse.*

18

1 • **Le sujet du document porte sur :**

a. ☐ le type de vacances des Français.
b. ☐ le mode de vacances des Français.
c. ☐ le mode de choix des vacances des Français.

2 • **Les Français préfèrent partir :**

a. ☐ en couple.
b. ☐ en famille.
c. ☐ entre amis.

3 • **Le choix d'un hébergement se fait avant tout par rapport :**
- **a.** ☐ au lieu.
- **b.** ☐ au prix.
- **c.** ☐ aux témoignages.

4 • **Pour les Français, le critère le moins important pour réserver un logement de vacances est :**
- **a.** ☐ le coût.
- **b.** ☐ quelques nuits offertes.
- **c.** ☐ une connexion gratuite à Internet.

ACTIVITÉ 7

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 19

Prise de notes

1 • **Qui est Kate Darling ?**

.....

2 • **Elle a demandé de torturer le petit robot Pleo :**
- **a.** ☐ pour tester sa solidité.
- **b.** ☐ pour analyser ce que ressentaient les « tortionnaires ».
- **c.** ☐ parce qu'elle était trop sensible pour le faire elle-même.

3 • **Kate Darling s'intéresse à tous les types de robots. Oui ou non ?**

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

4 • **Ces robots :**

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. sont issus d'une technologie qui vise à éveiller en nous des émotions.	☐	☐	☐
b. se trouvent en grand nombre dans les foyers pour personnes âgées.	☐	☐	☐
c. sont tous des robots de compagnie.	☐	☐	☐
d. vont devenir de plus en plus sophistiqués.	☐	☐	☐

5 • **Kate Darling pense qu'il faut donner des droits à ces robots :**
(Plusieurs réponses attendues.)
- **a.** ☐ car on a tendance à voir en eux des êtres vivants.
- **b.** ☐ parce que ce sont des êtres vivants comme les autres.
- **c.** ☐ pour encourager le marketing créé autour des émotions qu'ils suscitent.
- **d.** ☐ afin de protéger la vie privée.

Prise de notes

6 • Comme certains, Kate Darling estime qu'il ne faudrait pas encourager la recherche dans une technologie qui joue sur nos émotions. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Quels sont les trois arguments qu'elle a proposés ?

.....

.....

.....

8 • Les lois qu'elle propose d'édicter le seraient : *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ sur le modèle de celles qui protègent les animaux.

b. ☐ pour protéger les robots de la douleur qu'ils ressentiraient s'ils étaient maltraités.

c. ☐ pour protéger les humains de la réaction que la maltraitance des robots éveille en eux.

9 • Comment sont appelés ces droits donnés aux robots ? Pourquoi ?

.....

.....

10 • De telles lois auraient une influence sur la société car :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. les gens achèteraient moins de robots.	☐	☐	☐
b. la maltraitance envers les robots ne serait plus préoccupante.	☐	☐	☐
c. cela inciterait enfants et adultes à ne faire aucune maltraitance.	☐	☐	☐
d. elles mettent en avant des valeurs qui sont bonnes pour la société.	☐	☐	☐

11 • Pour Kate Darling, le fait que les robots ne sont pas des êtres vivants, contrairement aux animaux, ne constitue pas un problème pour édicter ces lois. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

12 • **La différence entre « vivant » et « non-vivant » :** ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ varie en fonction des cultures.
b. ☐ est claire, parfaitement définie.
c. ☐ ne devrait poser aucun problème aux systèmes légaux.

13 • **Quelles devraient être les trois caractéristiques propres aux robots sur lesquelles il serait possible de se baser ?**

.....

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*

20

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Les balles de golf sont toxiques pour la faune marine.	☐	☐	☐
2. Une entreprise catalane a créé des balles de golf nourrissantes pour les poissons.	☐	☐	☐
3. Ces balles sont appréciées des joueurs.	☐	☐	☐
4. Ces balles ont reçu plusieurs récompenses.	☐	☐	☐

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

21

1 • **La pratique du piercing buccal préoccupe :**
a. ☐ les jeunes.
b. ☐ les parents.
c. ☐ les professionnels de la santé.

2 • **Le principal problème de cette pratique peut être...**
a. ☐ une infection locale.
b. ☐ une infection dentaire.
c. ☐ une infection généralisée.

3 • **Le frottement du piercing sur les gencives peut provoquer :**
a. ☐ des fractures dentaires.
b. ☐ une usure de la gencive.
c. ☐ un déchirement de la lèvre.

4 • **Le contrôle régulier du piercing par un dentiste est :**
a. ☐ nécessaire.
b. ☐ peu utile.
c. ☐ inutile.

5 • **Il vaut mieux :**
a. ☐ ne pas se faire de piercing.
b. ☐ ôter le piercing de temps en temps.
c. ☐ retirer le piercing.

ACTIVITÉ 8

Exercice 1 ***Répondez aux questions.***

1 • Pascal Bolot est :

a. ☐ préfet de la République.
b. ☐ maire d'une île lointaine.
c. ☐ ministre de la République.

2 • Quelle est la particularité de la collectivité dont Pascal Bolot a la charge ?

.....

3 • Quel exemple donne-t-il pour illustrer la dureté des conditions de travail ?

.....

4 • Que signifie l'acronyme TAAF ?

a. ☐ Terres australes et arctiques françaises.
b. ☐ Terres australes et antarctiques françaises.
c. ☐ Terres australiennes et arctiques françaises.
d. ☐ Terres australiennes et antarctiques françaises.

5 • Complétez.

a. Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam sont des .....

b. Terre Adélie se trouve sur le ..... antarctique.

c. Les ..... Éparses se trouvent dans le canal du Mozambique.

6 • Les TAAF se trouvent toutes au pôle Sud. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Le *Marion Dufresne* :

a. ☐ est le nouveau bateau des TAAF.
b. ☐ est le nom de l'actuel bateau des TAAF.
c. ☐ est le nom de l'ancien bateau des TAAF.

8 • Quelles sont les deux fonctions du *Marion Dufresne* ?

.....

.....

9 • Notez les années ou périodes correspondant aux événements.

a. Traité de l'Antarctique : .....

b. Découverte de l'Antarctique : .....

c. Implantation des bases françaises en Antarctique : .....

10 • Quel est le nom de la base scientifique que la France partage avec l'Italie ?

a. ☐ Concordia.
b. ☐ Dumont d'Urville.
c. ☐ Cap Prud'Homme.

Prise de notes

11 • Quelle est la particularité chromographique des TAAF ?

.....

.....

12 • Qu'est-ce que le phylica ?

a. ☐ Une mousse.
b. ☐ Un lichen.
c. ☐ Un arbre.

13 • Expliquez le rôle de Pascal Bolot dans les TAAF.

.....

.....

14 • a. Qui sont les hivernants ?

.....

b. Qui sont les estivants ?

.....

15 • Comment communiquaient les résidents des TAAF il y a 25 ans ?

.....

.....

16 • À quoi sert Internet dans les TAAF ? *(Deux réponses attendues.)*

.....

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • L'astéroïde filmé par la Nasa était aussi grand :

a. ☐ qu'un terrain de football.
b. ☐ qu'un demi-terrain de football.
c. ☐ qu'un terrain et demi de football.

2 • Cet astéroïde appelé :

a. ☐ 2012 DA14 est passé à 37 000 kilomètres de la Terre.
b. ☐ 2012 DA12 est passé à 27 000 kilomètres de la Terre.
c. ☐ 2012 DA14 est passé à 27 000 kilomètres de la Terre.

3 • La Nasa :

a. ☐ connaît l'orbite de l'astéroïde sur l'ensemble du XXIe siècle.
b. ☐ pense que cet astéroïde approchera la Terre en 2046 sans la toucher.
c. ☐ est sûre que cet astéroïde ne pourra pas toucher la Terre en 2080.

4 • Cet astéroïde :

a. ☐ est plus petit que celui tombé en Sibérie en 1908.
b. ☐ est semblable à celui tombé en Sibérie en 1908.
c. ☐ est le plus gros jamais observé si près de la Terre.

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • Pour faire son tour du monde, Jérémy Marie est parti :
- **a.** ☐ de Rouen.
- **b.** ☐ de Caen.
- **c.** ☐ du Mans.

2 • Quand il est parti, Jérémy avait :
- **a.** ☐ 24 ans.
- **b.** ☐ 29 ans.
- **c.** ☐ 25 ans.

3 • Lors de son tour du monde :
- **a.** ☐ il a parcouru 180 000 kilomètres à bord de 750 véhicules différents.
- **b.** ☐ il a parcouru 190 000 kilomètres à bord de 1 750 véhicules différents.
- **c.** ☐ il a parcouru 180 000 kilomètres à bord de 1 750 véhicules différents.

4 • Jérémy a fait son tour du monde :
- **a.** ☐ en auto-stop et en autobus.
- **b.** ☐ en auto-stop, par exemple en camion-stop.
- **c.** ☐ en auto-stop et bateau-stop.

5 • Il a risqué sa vie :
- **a.** ☐ au Darfour et au Venezuela.
- **b.** ☐ en Indonésie et au Pérou.
- **c.** ☐ à Bali et au Darfour.

6 • Pendant son tour du monde, Jérémy Marie :
- **a.** ☐ a rencontré sa future épouse à Bali.
- **b.** ☐ a été prisonnier quelques jours au Darfour.
- **c.** ☐ a partagé son expérience avec les élèves d'une école.

ACTIVITÉ 9

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

1 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai , Faux ou On ne sait pas.

Prise de notes

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. Nous ne savons pas pourquoi un enfant est autiste.	☐	☐	☐
b. Le nombre de diagnostics d'enfants autistes a augmenté depuis 1943.	☐	☐	☐
c. De nombreux moyens pour comprendre et prendre en charge les enfants ont été mis en place.	☐	☐	☐
d. Les spécialistes sont tous d'accord entre eux pour des prises en charge communes.	☐	☐	☐

2 • Quels sont les symptômes des autistes dits Kanner ? ***(Plusieurs réponses attendues.)***

a. ☐ un retard de développement.
b. ☐ une brutalité envers les autres.
c. ☐ une déficience intellectuelle.
d. ☐ de nombreuses maladies infantiles.
e. ☐ une absence de communication orale.
f. ☐ un balancement répétitif.

3 • Quelle est la particularité des enfants atteints d'autisme « Asperger » ?

.....

4 • L'autisme peut-il être considéré comme une psychose ? Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

5 • Quelles ont été les conséquences de la publication par l'Association Américaine de Psychiatrie du *Manuel Diagnostic et statistique des troubles mentaux* dit « DSM » ? ***(Deux réponses attendues.)***

.....

.....

6 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. Le DSM est de plus en plus critiqué.	☐	☐	☐
b. Des enfants « normaux » sont de plus en plus classés comme autistes.	☐	☐	☐
c. Le diagnostic est uniquement fait par des psychiatres.	☐	☐	☐
d. Selon les définitions de Kanner et d'Asperger, il y aurait peu d'enfants autistes.	☐	☐	☐

7 • L'autisme peut-il être soigné avec des médicaments ?

☐ Oui.
☐ Non.

8 • Bien que l'on évoque la piste génétique pour expliquer l'autisme, les généticiens restent prudents. Pourquoi ?

.....

.....

Prise de notes

9 • Différents moyens sont évoqués pour guérir l'autisme. Lesquels ? Complétez.

« On entend, on lit donc qu'avec les ....., on va guérir l'autisme, qu'avec les ....., on va guérir l'autisme, que c'est une question de ....., qu'il faut éliminer le ..... de l'....., etc. »

10 • Pour quelles raisons les médecins sont-ils embêtés ?

.....

.....

11 • Quel est le paradoxe du diagnostic de l'autisme ?

.....

.....

12 • Quelles solutions sont proposées aux parents ?

a. ☐ Des séances d'orthophonie.
b. ☐ Des séances de gymnastique.
c. ☐ Des hospitalisations de jour.
d. ☐ Des accompagnements scolaires.
e. ☐ Des placements en structures spécialisées.

13 • Quel est le point commun entre tous les autistes ?

.....

14 • Comment peut-on aider les enfants autistes ?

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • Michael Edwards a été reçu à l'Académie française en tant que/qu' :

a. ☐ invité.
b. ☐ académicien.
c. ☐ membre honoraire.

2 • Il a enseigné la :

a. ☐ langue française.
b. ☐ littérature anglaise.
c. ☐ littérature comparée.

3 • Il a enseigné :

a. ☐ à l'université de Warwick et au Collège de France en même temps.
b. ☐ à l'université de Warwick puis au Collège de France.
c. ☐ au Collège de France puis à l'université de Warwick.

Exercice 3 *Cochez (x) la bonne réponse.*

1 • **Le reportage est consacré :**
- a. ☐ à l'opinion des Européens sur les voitures écologiques.
- b. ☐ à une enquête européenne sur les voitures écologiques.
- c. ☐ aux éventuelles dépenses des Européens pour une voiture écologique.

2 • **Environ 1/3 des Européens :**
- a. ☐ accepteraient d'investir plus pour une voiture écologique.
- b. ☐ seraient prêts à acheter une voiture écologique.
- c. ☐ ne souhaitent pas dépenser plus pour une voiture écologique.

3 • **Le premier critère de choix pour l'achat d'une voiture écologique est :**
- a. ☐ son prix.
- b. ☐ sa consommation de carburant.
- c. ☐ son impact sur l'environnement.

4 • **En cette période de crise, la préoccupation du respect de l'environnement :**
- a. ☐ est en hausse constante.
- b. ☐ existe bel et bien.
- c. ☐ a tendance à diminuer.

ACTIVITÉ 10

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

1 • **Emmanuel Jaffelin est :**
- a. ☐ économiste.
- b. ☐ chef d'entreprise.
- c. ☐ philosophe.

2 • **Dans ses conférences, Emmanuel Jaffelin parle principalement :**
- a. ☐ du rapport entre les individus.
- b. ☐ du rapport que les individus entretiennent avec les entreprises.
- c. ☐ du rapport de la société et des entreprises.

3 • **En quoi les chefs d'entreprise sont-ils les nouveaux hommes politiques ?**

.....

.....

4 • **Quelle est la conséquence d'une bonne ou mauvaise ambiance dans une entreprise ?**

.....

.....

5 • **Quels sont les deux objectifs d'une entreprise** ?

.....

.....

Prise de notes

6 • Que permet l'entreprise sociale ? Complétez.

Elle permet d' « ..... des personnes ..... de l'emploi, on peut ..... sans forcément ..... à faire le maximum de ....., on peut être ..... et non pas ..... »

7 • Que pense Emmanuel Jaffelin des jeunes ? *(Deux réponses attendues.)*

.....

.....

8 • Emmanuel Jaffelin :

a. ☐ s'interroge sur la nécessité du travail des enfants.
b. ☐ pense que le travail des enfants pourrait être réintroduit.
c. ☐ estime que l'interdiction du travail des enfants est à maintenir.

9 • Quel est l'objectif principal de :

a. l'homme politique ? .....

b. l'entrepreneur ? .....

10 • a. Comment Emmanuel Jaffelin caractérise-t-il la logique des jeunes ?

.....

b. Expliquez .....

.....

11 • Comment Emmanuel Jaffelin définit-il la gentillesse ?

.....

.....

12 • Dans l'entreprise, la gentillesse :

a. ☐ est acceptée d'emblée.
b. ☐ doit être un mode de rapport systématique.
c. ☐ est un complément.

13 • Que permet la gentillesse dans l'entreprise ?

.....

.....

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 29

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Les pays du Golfe exportateurs de pétrole souhaitent diminuer leur consommation d'or noir.	☐	☐	☐
2. Un institut de recherche qatari recherche des solutions pour utiliser l'eau salée.	☐	☐	☐
3. L'énergie éolienne va également être développée.	☐	☐	☐
4. Masdar est une cité qui fonctionne déjà uniquement à l'énergie solaire.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Cochez (x) la bonne réponse.*** 30

1 • Une météorite est tombée :
- **a.** ☐ en Russie.
- **b.** ☐ en Sibérie.
- **c.** ☐ en Biélorussie.

2 • Les témoins ont comparé la météorite à :
- **a.** ☐ un éclair.
- **b.** ☐ une bombe.
- **c.** ☐ une boule de feu.

3 • Les bâtiments abîmés sont près de :
- **a.** ☐ 300.
- **b.** ☐ 3 000.
- **c.** ☐ 30 000.

4 • Les victimes ont été principalement blessées :
- **a.** ☐ à cause de l'explosion des fenêtres des bâtiments.
- **b.** ☐ à cause des pierres des bâtiments détruits.
- **c.** ☐ à cause des morceaux de la météorite.

5 • Un morceau de la météorite a fait un trou de six mètres de diamètre :
- **a.** ☐ dans le centre de la ville.
- **b.** ☐ dans la forêt voisine.
- **c.** ☐ dans la glace du lac.

ACTIVITÉ 11

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 31

1 • a. Quelle mission relate ce document ?

.....

b. Quel y est le rôle de Marie-Anne Cambon-Bonavita ?

.....

Prise de notes

2 • Cochez (x) les bonnes réponses.

- Cette mission se déroule :
  - **a.** ☐ en Guadeloupe.
  - **b.** ☐ aux îles Canaries.
  - **c.** ☐ entre la Guadeloupe et les Canaries.
- À bord de quel navire ? .....

3 • À quoi correspond l'acronyme *Ifremer* ?

.....

4 • Quel est l'objectif de cette mission ? Complétez la phrase.

« Le but est de ..... et ..... ainsi que le ..... des ..... »

5 • Cochez (x) les bonnes réponses.

- Les plongées ont lieu :
  - **a.** ☐ sur les sites de Snake et Pit.
  - **b.** ☐ à 3 500 mètres de profondeur.
  - **c.** ☐ sur les sites de Snake Pit et TAG.
  - **d.** ☐ à 6 000 mètres de profondeur.
- Ces plongées :
  - **e.** ☐ seront au nombre de 13.
  - **f.** ☐ dureront moins de 25 heures.
  - **g.** ☐ seront au nombre de 10.
  - **h.** ☐ dureront entre 25 et 45 heures.

6 • Complétez la phrase ci-dessous :

« Ce qui nous a coupé ....., c'est l'aspect ..... de ces ..... absolument ..... avec des ..... et beaucoup de ..... de couleurs sur les cheminées ..... »

7 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.

Les divers travaux effectués comporteront :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. l'élaboration d'une cartographie précise des fonds marins, de la zone hydrothermale.	☐	☐	☐
b. l'analyse à bord d'échantillons de roches et de sédiments.	☐	☐	☐
c. l'analyse des fluides diffusés par les cheminées hydrothermales.	☐	☐	☐
d. la reconnaissance scientifique des minéraux présents comme le cadmium, le plomb, le zinc, le cuivre, l'or ou l'argent.	☐	☐	☐
e. la mesure des concentrations des gisements de ces minéraux.	☐	☐	☐
f. un inventaire des espèces de la faune et une étude de leur distribution.	☐	☐	☐

Prise de notes

8 • Quel avantage présentent les gisements sous-marins par rapport aux gisements terrestres ?

.....

9 • Cochez (x) les bonnes réponses.

A. Dans les eaux autour des cheminées hydrothermales, on trouve :
- **a.** ☐ des anémones et des crabes.
- **b.** ☐ des poissons multicolores.
- **c.** ☐ des poissons sans yeux.

B. Dans les sédiments, on trouve :
- **a.** ☐ de gros crustacés.
- **b.** ☐ des petits vers.
- **c.** ☐ peu de crustacés.

C. Sur les sites hydrothermaux actifs :
- **a.** ☐ il y a beaucoup de crevettes et de moules mais aussi de bactéries.
- **b.** ☐ il n'y a aucune vie végétale.
- **c.** ☐ il n'y a pas de photosynthèse car pas de lumière.

D. Les animaux présents se nourrissent :
- **a.** ☐ d'algues microscopiques.
- **b.** ☐ de déchets divers.
- **c.** ☐ de micro-organismes transformés par chimiosynthèse.

10 • Complétez la phrase ci-dessous.

Les scientifiques de la mission vont chercher à comprendre « comment la vie s'est installée dans cet environnement ....., ... où ..... des eaux ..... et ..... », mais aussi comment ces espèces se sont si bien adaptées « malgré des doses ..... de....., de ..... ou de ..... qui, ailleurs, ... et ..... toute vie ».

11 • Cochez (x) les bonnes réponses.

A. Grâce à leurs travaux, les membres de la mission espèrent :
- **a.** ☐ mieux connaître ces milieux pour mieux les exploiter.
- **b.** ☐ faire connaître ces milieux et leur beauté.
- **c.** ☐ mieux connaître ces milieux pour mieux assurer leur protection.

B. Ils ont ainsi créé un blog pour permettre :
- **a.** ☐ à d'autres chercheurs de suivre leurs découvertes et leurs travaux.
- **b.** ☐ à des écoles de faire des activités en relation avec la mission.
- **c.** ☐ aux exploitants potentiels de se manifester.

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la bonne réponse.*

1 • Il s'agit d'une étude sur :
- **a.** ☐ le salaire moyen des cadres.
- **b.** ☐ le salaire des femmes cadres.
- **c.** ☐ l'écart de salaire entre hommes et femmes.

2 • En 2012 :
- **a.** ☐ les femmes gagnaient environ 20 % de moins que les hommes.
- **b.** ☐ l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est stable depuis 2008.
- **c.** ☐ le revenu des femmes a baissé par rapport à celui des hommes depuis 2008.

3 • L'écart de salaire est plus important :
- **a.** ☐ avant 40 ans.
- **b.** ☐ entre 40 et 45 ans.
- **c.** ☐ après 45 ans.

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s)*

1 • Le document traite de :
- **a.** ☐ l'accès aux nouvelles technologies dans les écoles des pays d'Afrique.
- **b.** ☐ l'introduction de tablettes dans des écoles pilotes.
- **c.** ☐ l'utilisation de l'ordinateur à l'école primaire.

2 • Les tablettes ont été introduites à Nairobi pour :
- **a.** ☐ pallier l'absence de livres.
- **b.** ☐ compléter les outils pédagogiques déjà utilisés.
- **c.** ☐ expérimenter les nouvelles technologies dans le système scolaire.

3 • Avec les nouvelles technologies :
- **a.** ☐ les enfants progressent.
- **b.** ☐ les enfants peuvent apprendre même en l'absence de professeurs.
- **c.** ☐ des programmes spécifiques sont développés et proposés aux enseignants.

ACTIVITÉ 12

Exercice 1 *Répondez aux questions.*

1 • Qui est Christine Balagué ? Complétez la phrase.

Christine Balagué est docteur en ..... ; sa thèse portait sur les ..... qui régissent les ..... de diffusion de ..... dans ..... Elle est ..... de la chaire de ..... sur ..... à l'Institut .....

Prise de notes

2 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai , Faux ou On ne sait pas.
Les réseaux sociaux :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. tels que *Google, Twitter* ou *Facebook* sont appelés « publics ».	☐	☐	☐
b. adoptent des stratégies particulières pour les différents domaines.	☐	☐	☐
c. envisagent de créer un cadre spécifique au domaine de la santé.	☐	☐	☐
d. ne veillent pas du tout, actuellement, à la protection des données personnelles de santé.	☐	☐	☐
e. accordent une part importante à la santé.	☐	☐	☐
f. modifieront probablement leurs plateformes en fonction des pays.	☐	☐	☐

3 • Cochez (x) les bonnes réponses.

A. La présence de contenus générés par les utilisateurs dans le domaine de la santé est due :
- **a.** ☐ au désir de chacun de mentionner ses problèmes de santé.
- **b.** ☐ à leur recherche d'information sur les sujets qui les préoccupent.
- **c.** ☐ au manque d'information précise des gens, des patients.

B. Le caractère asymétrique de l'information médicale correspond à la différence :
- **a.** ☐ de connaissances entre le médecin et le patient.
- **b.** ☐ entre les informations reçues et celles attendues par le patient.
- **c.** ☐ entre le caractère général des informations données et la précision attendue.

C. Ce qui se passe dans le domaine de la santé sur les réseaux sociaux :
- **a.** ☐ est comparable à ce qui se passe dans les autres domaines.
- **b.** ☐ n'a rien de commun avec ce qui se passe dans les autres domaines.
- **c.** ☐ montre que les patients croient davantage leurs homologues que l'information officielle.

4 • En quoi consiste l'influence sociale dans l'achat en ligne ? Complétez la phrase.

Ce sont « les systèmes de ..... et de ..... »

(mis en œuvre) « par les ..... eux-mêmes » (et qui) « sont devenus des ..... standards ».

5 • À quoi est comparé ce que font les outils et services numériques ? (***Deux réponses attendues.***)

.....

.....

Prise de notes

6 • En quoi l'utilisation des réseaux sociaux peut-elle intéresser les hôpitaux, les médecins et les patients ? Cochez (x) les bonnes réponses.

A. Les hôpitaux souhaitent utiliser les réseaux sociaux pour :

a. ☐ faire connaître leurs services.
b. ☐ améliorer la façon de recevoir et de traiter les patients.
c. ☐ améliorer la vie des patients à l'hôpital.

B. Les médecins utilisent les réseaux sociaux pour :

a. ☐ communiquer avec leurs confrères.
b. ☐ s'informer sur certains sujets.
c. ☐ dialoguer avec leurs patients.

C. Les patients utilisent les réseaux sociaux comme :

a. ☐ un accompagnement, une source de réconfort, quelle que soit l'heure.
b. ☐ un moyen de s'entretenir avec leur médecin.
c. ☐ un outil pour s'informer sur leur maladie.

7 • L'utilisation des réseaux sociaux est-elle la même chez tous les médecins ? Pourquoi ?

.....

.....

8 • Quel problème pose l'utilisation des plateformes dans la relation entre médecin et patient ? Complétez la phrase.

« ...l'information ..... et les ..... sur ces

..... sont de fait ..... sans qu'on .....

et sans ..... des données ..... personnel. »

9 • Que ne peut-on pas faire sur une plateforme ?

.....

10 • Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.

La régularisation des réseaux sociaux :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. devrait pouvoir garantir la sécurité et la confidentialité des données.	☐	☐	☐
b. doit être faite par les patients et les médecins eux-mêmes.	☐	☐	☐
c. doit être réalisée en collaboration avec les organismes de l'État.	☐	☐	☐
d. devrait permettre la création de nombreuses communautés de patients.	☐	☐	☐
e. est une priorité pour Twitter et Facebook dans le domaine de la santé.	☐	☐	☐

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 35

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. En 2013, la majorité des Européens sont partis en vacances.	☐	☐	☐
2. Ce sont les Français qui partent le plus souvent.	☐	☐	☐
3. La destination la moins prisée de la part des sondés se situe dans l'Union européenne.	☐	☐	☐
4. La majorité des sondés part pour une durée supérieure à deux semaines.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 36

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. La teneur en micronutriments est supérieure de 10 % dans les végétaux issus de l'agriculture biologique.	☐	☐	☐
2. Il y a généralement moins de nitrates dans les légumes « bio ».	☐	☐	☐
3. Les taux de nitrates sont plus importants chez les végétariens.	☐	☐	☐
4. Dans les produits « bio » le niveau des résidus de pesticides est supérieur à la dose quotidienne admissible.	☐	☐	☐
5. Les produits « bio » ne contiennent ni moisissures ni mycotoxines.	☐	☐	☐
6. L'impact du « manger bio » sur l'environnement est connu de façon précise.	☐	☐	☐
7. L'agriculture biologique a, dans le temps, autorisé certains pesticides naturels très toxiques.	☐	☐	☐
8. Manger bio garantit de façon certaine une bonne santé.	☐	☐	☐

ACTIVITÉ 13

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 37

1 • Quel est le sujet traité dans ce document ?

.....

2 • Les jeux de société : *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ ont de nouveau du succès depuis 1980.
b. ☐ se sont déjà adaptés au numérique.
c. ☐ génèrent des ventes importantes.
d. ☐ sont surtout adaptés à l'écran.

Prise de notes

3 • Les maisons d'édition sont moins intéressées par la version numérique des jeux que par leur version classique. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • Les jeux de société :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. sont de plus en plus nombreux sur le marché.	☐	☐	☐
b. sont surtout appréciés sous leur forme traditionnelle.	☐	☐	☐
c. se font connaître par leurs applications numériques gratuites.	☐	☐	☐
d. ont été plus de 400 nouveaux en 2011.	☐	☐	☐
e. doivent leur nouvel essor aux jeux hybrides.	☐	☐	☐

5 • Qu'est-ce qu'un jeu de société hybride ?

.....

6 • Quels sont les deux jeux hybrides donnés en exemple ?

.....

7 • Les jeux hybrides ou les applications numériques facilitent :
(Plusieurs réponses attendues.)

a. ☐ le calcul des points des joueurs.
b. ☐ le choix des cartes par les joueurs.
c. ☐ la mise en place du jeu.
d. ☐ la compréhension des règles.

8 • Les règles du jeu :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. traditionnelles comportent souvent plusieurs pages et sont longues à lire.	☐	☐	☐
b. se découvrent en jouant quand il s'agit d'un jeu vidéo.	☐	☐	☐
c. ne posent pas de problème de lecture à la majorité des joueurs.	☐	☐	☐
d. de la plupart des 12 000 jeux de la mairie de Boulogne-Billancourt nécessitent trois heures de lecture.	☐	☐	☐
e. difficiles à comprendre incitent les éditeurs à produire des jeux rapides à jouer.	☐	☐	☐

Prise de notes

9 • Pour Bruno Faidutti, concepteur de jeux de société, les jeux informatiques peuvent être comparés aux livres sur tablette. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

10 • Comment, d'après Éric Zimmerman, le regain des jeux de société peut-il s'expliquer ?

.....

11 • Les jeux hybrides qui font coexister tangible et numérique :
(Plusieurs réponses attendues.)

a. ☐ sont peu nombreux car les éditeurs hésitent à les produire, par crainte de l'échec.

b. ☐ ont plus de succès, au plan éducatif, que les jeux traditionnels, grâce à l'écran.

c. ☐ n'apportent pas forcément un bénéfice aux jeux traditionnels.

12 • Actuellement, les jeux de société traditionnels :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. plaisent de plus en plus aux personnes qui jouent en ligne.	☐	☐	☐
b. n'ont pas à craindre la concurrence du numérique à cause du coût du matériel.	☐	☐	☐
c. se développent en partie à cause des jeux informatiques.	☐	☐	☐
d. ont et auront toujours l'avantage, sur les jeux numériques, du nombre de joueurs.	☐	☐	☐
e. influencent les jeux numériques pour leurs supports.	☐	☐	☐

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 38

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Les mots de passe utilisés via un téléphone sont plus vulnérables que sur une tablette.	☐	☐	☐
2. Les 1 000 mots de passe les plus fréquents sur 6 millions permettent d'accéder à plus de 9 services protégés sur 10.	☐	☐	☐
3. Plus des trois quarts des utilisateurs recourent aux 500 mots de passe les plus courants.	☐	☐	☐
4. Les hackers peuvent accéder directement aux mots de passe en consultant les réseaux sociaux.	☐	☐	☐
5. Les mots de passe créés sur un ordinateur sont en général plus sûrs que ceux créés sur un terminal mobile.	☐	☐	☐

Exercice 3 ***Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*** 39

1 • Cette découverte a été faite par des chercheurs :
- **a.** ☐ chinois.
- **b.** ☐ danois.
- **c.** ☐ suédois.

2 • Il s'agit d'une colle pour os fracturés qui :
- **a.** ☐ remplace le plâtre.
- **b.** ☐ remplace le plâtre et les pièces métalliques.
- **c.** ☐ remplace les pièces métalliques.

3 • L'utilisation de cette glu permet :
- **a.** ☐ une opération moins longue.
- **b.** ☐ une anesthésie générale plus brève.
- **c.** ☐ de réduire ou d'éviter l'hospitalisation.

4 • Pendant quatorze ans, les chercheurs ont consacré leurs travaux à :
- **a.** ☐ l'élaboration de la colle et à son analyse toxicologique.
- **b.** ☐ la seule élaboration de la colle.
- **c.** ☐ l'élaboration de la colle et aux tests sur animaux.

5 • Des résultats positifs aux analyses toxicologiques de la colle précèdent obligatoirement :
- **a.** ☐ son application directe aux personnes.
- **b.** ☐ des tests sur les animaux.
- **c.** ☐ des tests sur les animaux avant son application aux personnes.

ACTIVITÉ 14

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 40

1 • Quand et où le terme *burn out* est-il né ?

.....

2 • Quelle était la profession de Freudenberger ?
- **a.** ☐ Psychologue.
- **b.** ☐ Psychiatre.
- **c.** ☐ Psychanalyste.

3 • Comment a-t-il découvert le *burn out* ?
- **a.** ☐ Par ses malades.
- **b.** ☐ Par ses collègues.
- **c.** ☐ Par sa propre expérience.

4 • Comment peut-on traduire *burn out* ?
- **a.** ☐ Être vidé.
- **b.** ☐ Être cramé.
- **c.** ☐ Être épuisé.

Prise de notes

5 • Quelle est la particularité des métiers touchés par le *burn out* ?

.....

6 • Quels sont les trois métiers dont parle Freudenberger dans son ouvrage et qui sont les plus touchés par le *burn out* ?

.....

7 • Ces métiers correspondent à ceux que Freud qualifiait :

a. ☐ d'impossibles.
b. ☐ de difficiles.
c. ☐ d'idéalistes.

8 • Que valorise notre société ? *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ La fragilité.
b. ☐ La puissance.
c. ☐ La rentabilité.
d. ☐ La compassion.

9 • Comment la dépression est-elle décrite ?

.....

.....

10 • Pourquoi l'invité dit-il que le *burn out* est un trouble miroir ?

.....

.....

11 • Quel est le trouble miroir qui est une réaction à la modernité ?

a. ☐ Le spleen.
b. ☐ La mélancolie.
c. ☐ La neurasthénie.

12 • Les *yuppies* sont des personnes qui profitent de la société de consommation au contraire des *hippies* qui la rejettent. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

13 • Quelles sont les deux contradictions de notre société « ni-ni » ?

.....

.....

14 • Le *burn out* est, selon l'invité, une maladie :

a. ☐ de l'esprit.
b. ☐ du cœur.
c. ☐ du sens.

Prise de notes

15 • **a. Qui sont les personnes les plus touchées par le *burn out* ?**

a. ☐ Les enfants.
b. ☐ Les femmes.
c. ☐ Les hommes.

b. Pourquoi ?

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*

41

Parmi les personnes consultées lors de ce sondage :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. 16 % se disent très dépendantes.	☐	☐	☐
2. près de 60 % des possesseurs de Smartphones se disent dépendants.	☐	☐	☐
3. près de 50 % consultent leur mobile 3 à 4 fois par jour.	☐	☐	☐
4. 34 % disent ne jamais consulter leur mobile le soir, quand ils sont couchés.	☐	☐	☐
5. près d'un quart reconnaissent le consulter aux toilettes.	☐	☐	☐
6. 50 % avouent consulter leur téléphone professionnel hors de leur temps de travail.	☐	☐	☐

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

42

1 • L'étude a été faite sur des os de moa :
a. ☐ une espèce disparue de dinosaure.
b. ☐ une espèce disparue d'oiseau.
c. ☐ une espèce disparue de mastodonte.

2 • L'étude montre que l'ADN se dégrade de :
a. ☐ 50 % après 1 042 ans.
b. ☐ 75 % après 1 042 ans.
c. ☐ 50 % après 521 ans.

3 • L'ADN est complètement détruit après :
a. ☐ 65 millions d'années.
b. ☐ 1,5 million d'années.
c. ☐ 6,8 millions d'années.

4 • Le « Pegomastax africanus » découvert récemment est un croisement entre :
a. ☐ un oiseau, un dinosaure, un porc-épic.
b. ☐ un porc-épic, un oiseau, un vampire.
c. ☐ un vampire, un porc-épic, un dinosaure.

ACTIVITÉ 15

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 43

Prise de notes

1 • Quelle est l'identité de l'invité de l'émission « L'entretien » ?

.....

2 • Quels sont ses « titres » ? Que fait-il, qu'a-t-il fait, qui est-il ou a-t-il été ? *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ Un ancien résistant, un ambassadeur de France, un professeur, un écrivain.
b. ☐ Un élu politique, un survivant de Buchenwald, un militant de causes orphelines.
c. ☐ Un écrivain, un ancien résistant, un ambassadeur de France.
d. ☐ Un survivant de Buchenwald, un militant de causes orphelines, un activiste politique.

3 • Quel âge avait-il lors de la parution de son livre « Indignez-vous » ?

.....

4 • Comment explique-t-il l'espoir qui l'anime ?

.....

5 • Il est confiant en la résolution des problèmes actuels. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

6 • Il pense que l'on a raison de s'indigner face à :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. la dégradation de la Terre.	☐	☐	☐
b. la pollution atmosphérique.	☐	☐	☐
c. la relation Israël-Jordanie.	☐	☐	☐
d. la grande pauvreté par rapport à la très grande richesse.	☐	☐	☐

7 • Avec « Le chemin de l'espérance », Edgar Morin et lui ont voulu montrer que : *(Plusieurs réponses attendues.)*

a. ☐ « Indignez-vous » était vraiment un livre d'espoir.
b. ☐ les actes à mener aujourd'hui sont plus difficiles mais surmontables.
c. ☐ s'indigner ne suffit pas, il faut ensuite s'engager.
d. ☐ l'espérance existe dès lors que l'on n'est pas indifférent.

8 • Stéphane Hessel pensait, à sa publication, que « Indignez-vous » aurait du succès. Oui ou non ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

9 • « Indignez-vous » :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. a été traduit en une quarantaine de langues, dont l'espéranto.	☐	☐	☐
b. a été édité à 2 millions 700 000 exemplaires en France.	☐	☐	☐
c. était à l'origine destiné aux Français.	☐	☐	☐
d. avait pour but de dénoncer le viol des valeurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme et celles du Conseil national de la Résistance.	☐	☐	☐

10 • Qu'est-ce que Stéphane Hessel n'associe pas à l'indignation ?

.....

11 • Quel est le danger de ces mouvements d'indignation ?

.....

12 • Stéphane Hessel pense que le capitalisme mondial, sorti de toute régulation, est inacceptable. Vrai ou faux ?

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

Prise de notes

Exercice 2 ***Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*** 44

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Il s'agit du premier projet de voiture sans pilote.	☐	☐	☐
2. Cette voiture fonctionne comme un avion sous pilotage automatique.	☐	☐	☐
3. Il s'agit d'une voiture électrique munie de lasers à l'avant, à l'arrière et sur les côtés.	☐	☐	☐
4. Cette voiture pourra détecter les obstacles et reconnaître les parcours habituels.	☐	☐	☐
5. Elle verra le jour avant 15 ans.	☐	☐	☐

Exercice 3 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

1 • En agriculture les femmes représentent :

a. ☐ 30 % des chefs d'exploitation et 25 % des salariés.
b. ☐ 25 % des chefs d'exploitation et 25 % des salariés.
c. ☐ 25 % des chefs d'exploitation et 30 % des salariés.

2 • Parmi les femmes interrogées :

a. ☐ 66 % sont filles d'agriculteurs et 30 % vendent directement aux consommateurs.
b. ☐ 66 % sont filles d'agriculteurs et 10 % ont une activité de tourisme rural.
c. ☐ 33 % sont filles d'agriculteurs et 10 % vendent directement aux consommateurs.

3 • Les femmes agricultrices sont présentes :

a. ☐ autant dans les exploitations céréalières que dans l'élevage.
b. ☐ essentiellement dans l'élevage des animaux.
c. ☐ de plus en plus dans les exploitations céréalières.

4 • Parmi les agricultrices interrogées :

a. ☐ 33 % disent aimer s'occuper des animaux.
b. ☐ 28 % déclarent exercer leur métier avec passion.
c. ☐ 43 % apprécient l'indépendance qu'offre leur métier.

Compréhension des ÉCRITS

DALF C1

A comme... aborder la compréhension des écrits 53

Description de l'épreuve 53

Pour vous aider 53

B comme... brancher 54

Exemple d'épreuve à réaliser 54

ACTIVITÉ 1 54

C comme... contrôler la compréhension des écrits 61

Grilles de correction 61

Corrigés 61

D comme... DALF C1 63

ACTIVITÉS 2 à 15 63

A comme... aborder la compréhension des écrits

Description de l'épreuve

La compréhension des écrits, d'une durée de 50 minutes, consiste à répondre à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées, littéraire ou journalistique, de 1 500 à 2 000 mots.

Pour vous aider...

Dans un premier temps :

- repérez le titre : cela vous donnera des informations générales sur le sujet abordé ;
- survolez rapidement le texte afin de voir si le thème vous est connu : dans ce cas, il vous sera plus facile de le comprendre ;
- survolez ensuite le questionnaire qui accompagne le texte afin de connaître le nombre de questions auxquelles vous devrez répondre ainsi que leur contenu ;
- observez les points attribués à chaque question afin de privilégier celles qui comptent le plus.

Ensuite :

- lisez attentivement le questionnaire auquel vous devez répondre. Cela constitue un « filtre » lors de la lecture du texte, les informations à noter seront ainsi relevées plus vite ;
- observez « l'image » du texte : une illustration, la présence ou non de paragraphes, leur disposition, la présence d'un chapeau, d'un surtitre, d'intertitres ; le repérage de chiffres, de noms propres ou encore de sigles aident également à avoir une première idée sur le contenu du texte, avant même sa lecture approfondie ;
- lisez une première fois le texte et donnez une première réponse - pendant ou après cette lecture - aux questions qui ne présentent pas de difficulté, notez-les au brouillon si nécessaire ;
- lisez une deuxième fois le texte, contrôlez les premières réponses données et répondez aux autres questions - pendant ou après cette lecture - notez-les également au brouillon si nécessaire ;
- pendant ce travail, n'oubliez pas de consulter votre montre afin de ne pas trop vous attarder sur certaines questions et de parvenir à répondre au plus grand nombre.

Enfin :

- relisez vos réponses, recopiez-les sur la feuille de réponses si un brouillon a été fait ;
- corrigez les fautes d'orthographe éventuelles, soignez votre écriture.
- **Avant de rendre votre copie,** contrôlez de nouveau le questionnaire, vérifiez que vos réponses sont claires et ne prêtent pas au doute.

B comme... brancher

Exemple d'épreuve à réaliser

ACTIVITÉ 1

Accros aux écrans : nos enfants, ces mut@nts

Dès le berceau, ils passent une partie de leur vie devant les tablettes, ordinateurs et autres Smartphones... Quel impact sur leur développement ? Enquête.

C'est un bébé de 15 mois qui fait défiler ses vacances corses, hilare, sur le Smartphone de sa mère. Un autre, à peine plus âgé, qui se lève à 6 h 30 chaque matin en réclamant l'iPad, son *« plus bon meilleur ami »*. C'est une élève de CM1 qui interroge sa maîtresse : *« À quoi ça sert d'apprendre, madame, tout est sur Wikipédia ? »* Un rebelle qui jette son cahier de français au visage de son père : « Et toi alors, tu utilises bien le correcteur d'orthographe ! » Une nymphette de primaire qui s'agace de devoir écrire avec un stylo : *« Ce serait tellement mieux si on avait droit à l'ordi en classe ! »* Une fille de profs qui, la nuit, discute sur la Toile à l'aide de son avatar. Et tant d'autres qui ne trouvent plus le sommeil à force de « texter », tweeter, tchater quand les parents sont couchés.

Une révolution à l'échelle de l'humanité

Scènes de l'enfance ordinaire en 2012. Sans qu'on en prenne la mesure, les premiers temps de la vie ont subi en quelques années un bouleversement inouï. *« Une révolution à l'échelle de l'humanité, comme le dit le psychiatre Boris Cyrulnik[1]. Plus rien ne sera comme avant. Nous avons devant nous de véritables mutants. »* Les petits d'hommes, échographiés en 3D avant leur naissance, ouvrent aujourd'hui les yeux dans un univers numérisé. Autour d'eux, partout, des écrans, tablettes, ordinateurs, Smartphones, jeux vidéo, dans lesquels ils plongent avec délice, souvent même avant de savoir parler. Dès leur entrée à l'école, ils passeront en moyenne cinq heures quotidiennes avec eux. Au collège, ils auront tous un portable avec lequel ils enverront, dans une novlangue de leur cru, en moyenne 83 SMS par jour : *« Takacroir ! »*...

Comment croire justement que ces fascinants doudous modernes n'aient aucune influence ? Au risque d'apparaître ringard ou passéiste, on ne peut s'empêcher de se demander ce que deviendront ces petites têtes nourries au virtuel ? Et ces ados sous « ecsta-numérique » ? Quel peut être l'impact de ce nouveau monde sur leur développement, leur intelligence, leur façon d'être et de penser ?

Aux États-Unis, pro et anti-numériques se déchirent

Aux États-Unis, en Europe du Nord, depuis quelques années déjà, pro et anti-numériques se déchirent à coups d'argumentaires souvent baignés d'idéologie. Les premiers regardent, bluffés, ces *« digital natives »*, comme les a appelés, dès 2001, l'essayiste américain Marc Prensky, tellement plus curieux, vifs, fluides, rapides. Soyons confiants, disent-ils, les révolutions technologiques ont toujours suscité des angoisses. Jadis, Socrate s'inquiétait des ravages de l'écriture sur la mémoire des peuples... L'histoire est en marche, inéluctable certes. Mais quelques esprits libres ne peuvent s'empêcher de s'interroger. Parmi eux, une éminente professeure de neurologie d'Oxford, connue pour ses recherches sur Alzheimer, Susan Greenfeld :

« Il faut réaliser que ce que l'on vit aujourd'hui est comparable au changement climatique. Et les enfants sont en première ligne. Lorsqu'ils surfent sur le Net, jouent en réseau, leur cerveau en construction est exposé à une activité trop intense qui perturbe leur développement. » [...] ►

En France, l'indifférence a longtemps régné

Bizarrement, la France des Lumières[2] a longtemps négligé ces questions, comme inconsciente, ou dépassée par l'émergence de cette nouvelle enfance 2.0. *« Quand je demande aux élèves combien de temps ils passent devant les écrans, ils me regardent comme un extraterrestre, note un professeur de lettres d'un collège des Yvelines. Et quand j'annonce à leurs parents que, de l'aveu même de leur progéniture, la moyenne tourne autour de cinq à six heures par jour, ils m'observent résignés, l'air de dire " on n'y peut rien ". »* Dans les cercles scolaires, politiques et intellectuels, quelques chercheurs mis à part, la même indifférence a longtemps régné. [...]

« Le temps passé devant les écrans laisse forcément une trace dans le cerveau du petit d'homme. »

Dans son laboratoire, Olivier Houdé[3] observe l'activité cérébrale des enfants, grâce à l'IRM (imagerie par résonance magnétique) ou l'EEG (technique produisant des électroencéphalogrammes à haute densité). [...] *« Après l'invention de l'imprimerie s'est développée à grande échelle une intelligence réfléchie, linéaire, lente, cumulative. Avec l'écran, on est dans un nouveau mode : fluide, rapide, fragmenté, automatique. Ce sont plutôt les régions postérieures du cerveau, les parties visuelle, sensorielle, l'intelligence élémentaire, qui sont activées, indique Olivier Houdé. On sollicite moins, ou trop rapidement, le cortex préfrontal, la partie la plus noble, que l'on appelle parfois " l'organe de la civilisation ", siège de la synthèse personnelle, du recul, de l'abstraction. Sans être catastrophiste, il y a là quelque chose qui risque de modifier l'intelligence humaine. »*

Ces écrans si séduisants peuvent induire des comportements addictifs

Tout dépend, évidemment, du temps passé devant l'écran, de la présence ou non d'un adulte aux côtés de l'enfant, de la nature de ce qu'il regarde. Des études ont montré que certains programmes éducatifs peuvent accélérer l'apprentissage de la lecture, que des jeux vidéo améliorent même l'attention sélective et la capacité de contrôle. À condition de savoir les consommer avec modération. C'est tout le problème : ces écrans si séduisants peuvent induire des comportements addictifs. Le pédopsychiatre Jean-Luc Martinot, directeur de recherche à l'Inserm[4], a cosigné une étude européenne menée dans des collèges allemands : « On a remarqué chez les adolescents passionnés de jeux vidéo (derrière leur écran plus de neuf heures par semaine) une augmentation du volume d'une partie centrale du cerveau, le striatum, liée au système de récompense. On peut dire que ces jeux vidéo stimulent l'une des zones les plus primitives du cerveau, vers laquelle convergent les informations venues du cortex. On a aussi constaté que les joueurs, comme les grands utilisateurs d'internet, sécrètent, devant l'écran, un puissant psychostimulant, la dopamine, comme les accros au tabac, à la cocaïne, à l'alcool, aux jeux d'argent... » [...]

Nombre de spécialistes partagent aujourd'hui un drôle de sentiment : les enfants ne savent plus jouer. *« Ils n'ont plus la notion de jouer pour de faux, assure le psychiatre Serge Tisseron[5]. Or plus on fait semblant, moins on se lâche pour de vrai, d'où peut être la violence que l'on rencontre aujourd'hui dans les cours de récré. Des bambins de maternelle font des prises de catch sur leurs camarades, comme s'ils étaient sur le ring. Si un enfant n'apprend pas à jouer, il est amputé de la capacité d'imaginer, de développer son sens de l'humour, ce qui le prive d'un moyen puissant d'éviter la dépression. »* Le constat est identique des cabinets des beaux quartiers parisiens aux CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques)[6], qui accueillent des enfants moins favorisés. C'est l'école qui souvent les y envoie pour des problèmes d'attention, de comportement, de troubles de l'apprentissage. ►

Ils croient si bien faire en les préservant de l'ennui...

Propos de parents perdus, entendus au CMPP de Tours : « *On ne comprend pas, ils ont tout, la télé dans leur chambre, l'ordinateur, la Xbox. Ils ont tout...* » « *Peut-être trop* », tentent sur la pointe des pieds les psys. Car ils connaissent les effets dévastateurs de la télévision à haute dose, spécialement sur les tout-petits, mis en évidence dès 1997 par Zimmerman et Christaki, deux pédopsychiatres de Washington. Le suivi de 3 300 familles leur a permis d'établir qu'une consommation excessive peut altérer la formation des synapses et perturber les apprentissages. Les parents, eux-mêmes enfants de la télé, ne réalisent pas toujours que les temps d'écran, avec l'ordinateur, les tablettes, les jeux vidéo, ne cessent de s'allonger et de brouiller la tête de leurs bambins. Ils croient si bien faire en les préservant de l'ennui... L'ennui si cher à Winnicott[7], qui jugeait ces temps de jachère indispensables à de solides fondations intérieures. « *On leur dit aux familles : c'est bien aussi de s'ennuyer. Mais ils ont du mal à comprendre,* regrette la psychologue Chantal Marchais. *Pour la plupart, l'écran est un non-sujet. Il faut dire que souvent le père est aussi accro à la Xbox que le fils.* » [...]

Des élèves plus curieux, mais plus zappeurs

À l'école, les enseignants trouvent des élèves plus curieux, mais plus zappeurs. Leur difficulté à se concentrer est démontrée : « *En 1934, un gamin restait concentré en moyenne quinze minutes ; aujourd'hui, il se cantonne à cinq minutes. Mais il en fait presque autant qu'un petit d'avant-guerre en dix minutes,* explique le spécialiste des sciences de l'éducation, Philippe Meirieu[8]. *Nos jeunes mutants ont une réactivité beaucoup plus grande, ils sont montés sur ressort.* »

Dans son dernier essai (Éd. Le Pommier), Michel Serres[9] songe à cette nouvelle humanité, incarnée par sa « Petite Poucette », cette enfant moderne au pouce follement habile, qui, grâce à son ordinateur, a « *une mémoire plus puissante que la nôtre, une imagination garnie d'icônes par millions, une raison aussi, puisqu'autant de logiciels peuvent résoudre cent problèmes que nous n'eussions pas résolus seuls* ». Plein d'espérance, le philosophe songe :

« Aujourd'hui, on n'a pas le cerveau vide, on a le cerveau libre. Nous pouvons nous concentrer sur l'intelligence inventive. »

C'est vrai. Pour une minorité. Les profs, eux, voient davantage de butineurs adeptes du copier-coller que de futurs Bill Gates. Le monde de la connaissance leur appartient, mais beaucoup ne savent pas en tirer profit parce que, contrairement à leurs aînés, ils ont baigné dans les nouvelles technologies sans avoir appris à structurer leur pensée. « *Ils ne se posent pas, ne savent pas ce qu'est la propriété intellectuelle, recopient les pages Wikipédia d'un clic* », se désole une prof de philo d'un lycée parisien. Elle dit, comme nombre de ses collègues, que l'univers numérique renforce les inégalités, que les enfants des classes les moins favorisées s'en sortent plus mal. « *Internet leur donne l'illusion d'un savoir et les empêche souvent de raisonner par eux-mêmes.* » Ils puisent le « bon » passage de *L'Étranger* sans se fatiguer à lire l'œuvre entière, « googlisent » trois lignes sur Camus, jettent un œil en même temps sur leur « exo de maths », sans cesser, avec Deezer en fond sonore, de « checker » leur boîte mails et de balancer des rafales de SMS.

***« Le cerveau, surchargé, risque* un burn-out »**

« *Multitâches* », c'est ainsi que les chercheurs les définissent. Un professeur de Stanford, Clifford Nass, s'est amusé à faire passer des tests à ses étudiants, persuadé qu'il démontrerait la supériorité et la rapidité de leur pensée. Déception : ces têtes en surchauffe ont du mal à faire le tri entre l'accessoire et l'essentiel. Tout les distrait. Pour Olivier Houdé, le successeur d'Alfred Binet[10] à la Sorbonne, l'enjeu est précisément là. « *Dans le développement de l'intelligence, il existe un moment essentiel : l'inhibition, c'est-à-dire la faculté de bloquer des informations non pertinentes, de sélectionner ce qu'il nous faut, savoir faire le vide. Aujourd'hui, pour nous tous et pour les enfants en particulier, c'est très difficile, face aux tonnes d'informations qui nous inondent. Le cerveau, surchargé, risque un* burn-out. » Il faut d'urgence le mettre au repos, lui ménager, dans ce monde frénétique, des temps de pause. ►

« Nous tous, parents, chercheurs, enseignants, devons réagir pour continuer de transmettre à nos enfants, à côté de leur intelligence, rapide, fluide, fragmentée, notre mode de pensée plus lent, plus profond. S'ils parviennent à jongler avec les deux, ils feront des merveilles. »

À l'heure où l'école, dès la maternelle, s'équipe d'écrans tactiles, où certains collégiens jouent à la DS dans la cour de récré et font des dictées à leur rythme, casque sur les oreilles, avec une cassette enregistrée par le prof, certains spécialistes de l'éducation demandent que l'on réfléchisse un peu. [...] Le philosophe Bernard Stiegler vient d'envoyer un courrier solennel en ce sens au ministre de l'Éducation nationale :

« Il faut que la puissance publique s'approprie ce sujet, forme des profs, fabrique des contenus intelligents. Qu'elle cesse de céder aux sirènes du marketing, et de s'équiper tous azimuts sans réfléchir à la société de demain. » [...]

Sophie Des Deserts.
Le Nouvel Observateur.
http://tempsreel.nouvelobs.com/l-enquete-de-l-obs/20121025.OBS7097/nos-enfants-ces-mut-nts.html
5 octobre 2012.

1. Boris Cyrulnik : un psychiatre et psychanalyste français.
2. La France des Lumières : référence au XVIII[e] siècle, siècle des Lumières où de nombreux intellectuels européens ont mis en œuvre la diffusion du savoir. En France, ce siècle a vu la parution de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.
3. Olivier Houdé : professeur de psychologie à l'université Paris-Descartes, directeur du Laboratoire de psychologie du développement et de l'éducation de l'enfant (*LaPsyDé*, CNRS) à la Sorbonne.
4. Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale. Il est chargé de la coordination de la recherche scientifique en France.
5. Serge Tisseron : psychiatre et psychanalyste français, il est aussi directeur de Recherches (HDR) à l'université Paris-Ouest.
6. CMPP (centres médico-psycho-pédagogiques) : ce sont des services médico-sociaux qui assurent des consultations, des diagnostics et des soins ambulatoires pour des enfants et adolescents de 0 à 20 ans en cas de troubles psychiques ou comportementaux.
7. Winnicott : 1896-1971, psychiatre et psychanalyste et pédiatre britannique, il a participé au développement de la psychanalyse chez les enfants et notamment les bébés.
8. Philippe Meirieu : spécialiste français de la pédagogie, professeur des universités en Sciences de l'éducation.
9. Michel Serres : philosophe, historien des sciences et homme de lettres français. Son dernier ouvrage « Petite Poucette » est une analyse de l'évolution de notre société, changement induit par les nouvelles technologies.
10. Alfred Binet : 1857-1911, psychologue et pédagogue français. Il a notamment participé au développement de la psychométrie.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 12

1 • L'auteure du document...

a. ☐ s'interroge sur les conséquences de la multiplicité des écrans dans l'environnement des enfants.

b. ☐ dénonce les effets négatifs des technologies sur le développement des enfants.

c. ☐ vante les mérites du matériel technologique pour l'éducation des enfants.

B. Lignes 13 à 32

2 • Expliquez les termes suivants :

a. « texter » : .....

.....

b. « tweeter » : .....

.....

c. « tchater » : .....

.....

3 • Pour quelle raison le psychiatre Boris Cyrulnik qualifie-t-il les enfants de « véritables mutants » ?

a. ☐ Les enfants ont un comportement inné avec les technologies.

b. ☐ Les enfants sont imprégnés par les technologies dès la naissance.

c. ☐ Les enfants naissent avec des dispositions particulières dans la manipulation des technologies.

4 • Que révèle la phrase suivante : « Jadis, Socrate s'inquiétait des ravages de l'écriture sur la mémoire des peuples... »

a. ☐ L'accès à une connaissance plus importante a toujours effrayé les élites intellectuelles.

b. ☐ Le changement des modes d'apprentissage a toujours été la source de conflits intellectuels.

c. ☐ Les progrès technologiques et techniques ont de tout temps été la cause d'inquiétudes pour les chercheurs.

C. Lignes 33 à 57

5 • Définissez le terme « cette nouvelle enfance 2.0 ».

.....

.....

.....

6 • a. Devant le temps passé par leurs enfants devant les écrans, les parents sont...

a. ☐ inquiets.

b. ☐ fatalistes.

c. ☐ désespérés.

b. Justifiez avec les termes du document.

.....

7 • Quelle est la différence entre la lecture sur papier et la lecture sur écran ?

.....

.....

.....

8 • En quoi y a-t-il « là quelque chose qui pourrait modifier l'intelligence humaine » ?

.....

.....

.....

D. Lignes 58 à 94

9 • Classez les effets négatifs et positifs des écrans sur le développement des enfants.

Effets négatifs	Effets positifs
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

10 • Pourquoi, selon Serge Tisseron, est-il nécessaire de faire semblant lorsqu'on joue ?

.....

.....

.....

11 • En quoi les parents sont-ils responsables des effets négatifs des écrans sur leurs enfants ?

.....

.....

.....

E. Lignes 95 à 129

12 • Quel changement a été remarqué entre les enfants de 1934 et ceux de maintenant ?

.....

.....

.....

13 • Selon Michel Serres, que nous apporte l'ordinateur ?

.....

.....

.....

14 • Pour les enseignants, les technologies...

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. apportent la structuration de la pensée des élèves.	☐	☐	☐
b. sont source de stress dans l'apprentissage.	☐	☐	☐
c. perturbent le tri des informations que font les élèves.	☐	☐	☐
d. annihilent tout raisonnement personnel des élèves.	☐	☐	☐
e. favorisent l'apport de connaissance dans de nombreux domaines.	☐	☐	☐

F. Lignes 130 à 140

15 • Quel devrait-être le rôle de la société éducative ?

.....

.....

.....

Évaluez vos réponses ci-après.

C comme... contrôler la compréhension des écrits

Grilles de correction

La grille de correction de l'activité est le corrigé de celle-ci.
Lors de l'examen, chaque réponse est notée.
La compréhension de l'écrit est notée sur **25 points.**

Corrigé de l'activité 1

1 • a

2 • **a.** envoyer des messages écrits avec son téléphone mobile et en utilisant des abréviations particulières. - **b.** publier des messages sur le site « Tweeter » - **c.** utiliser une messagerie instantanée vocale ou écrite.

3 • b

4 • c

5 • Il s'agit des enfants qui utilisent très facilement les ressources offertes par Internet et qui participent, en publiant des textes, des commentaires, des photos, des vidéos, à différents sites du Web 2.0

6 • **a.** b - **b.** Ils m'observent l'air résignés, l'air de dire : « on n'y peut rien ».

7 • La lecture sur papier demande de la réflexion, de la lenteur. C'est une lecture linéaire car elle va de gauche à droite et de haut en bas. Au contraire, la lecture sur écran est une lecture rapide, où l'œil survole la surface, elle est donc segmentée et plus automatique dans le sens où les informations sont enregistrées sans réflexion.

8 • La lecture sur papier sollicite les zones de réflexion, du recul. Cette zone est appelée « l'organe de la civilisation ». La lecture sur écran sollicite les zones visuelles, la partie plus élémentaire de l'intelligence. Or, l'organe de la civilisation est moins sollicité, donc la réflexion est moins présente. L'humanité pourrait devenir plus primaire que réfléchie, les actes des humains pourraient être plus soudains, spontanés avec moins de réflexion sur leurs conséquences.

9 •

Effets négatifs	Effets positifs
Des addictions, l'incapacité de savoir jouer, des problèmes d'attention, des troubles du comportement, des troubles de l'apprentissage.	Un apprentissage de la lecture plus rapide, une attention plus sélective, un contrôle de soi plus important.

10 • Jouer pour de faux permet d'imaginer et de rire. Si les enfants n'ont plus ces capacités, ils peuvent être atteints de dépression.

11 • Par peur de voir les enfants s'ennuyer, les parents les laissent jouer avec des consoles, des tablettes... De plus, étant eux-mêmes habitués à la télévision, ils ne voient pas le mal que peuvent causer les écrans.

12 • Les enfants de maintenant se concentrent moins longtemps, mais ils sont plus rapides dans l'exécution des tâches que les enfants de 1934.

13 • Pour Michel Serres, l'ordinateur nous apporte la mémoire, l'imagination, la raison et la liberté.

14 •

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. apportent la structuration de la pensée des élèves.	☐	☒	☐
b. sont source de stress dans l'apprentissage.	☐	☐	☒
c. perturbent le tri des informations que font les élèves.	☒	☐	☐
d. annihilent tout raisonnement personnel des élèves.	☒	☐	☐
e. favorisent l'apport de connaissance dans de nombreux domaines.	☐	☐	☒

15 • La société éducative doit s'adapter à ces technologies, former les enseignants et créer du matériel.

ACTIVITÉ 2

Face à la pauvreté, citoyens, débrouillez-vous !

À mesure que la crise grignote du terrain et jette les plus démunis dans la rue, l'État et les grosses associations, dépassés, n'assurent plus. Mais, depuis quelque temps, les Français se serrent les coudes. Et prennent bénévolement le relais pour combler les béances sociales.

Le 115 ne répond plus. « *Toutes nos lignes sont occupées. Merci de rappeler ultérieurement.* », ânonne inlassablement le répondeur du Samu social. Nous sommes le 16 janvier 2013. Dehors, il fait un froid polaire. Le thermomètre oscille entre - 11 et - 15 °C du nord au sud de la France, mais le numéro d'urgence dédié aux sans-abri est saturé, submergé par la demande d'hébergement, incapable de faire face faute de place dans les centres d'accueil. Cet hiver, un SDF sur deux restera sur le carreau. Le 115 ne répond plus, mais, discrètement, un numéro bis prend le relais. Le 115 du Particulier, sorte de Samu social parallèle et informel, animé par des gens de bonne volonté prêts à offrir un toit, le temps d'une nuit ou d'une vague de froid, à ceux qui n'en ont pas. Ici, on ouvre sa porte chaque mardi soir « *avec repas et bonne humeur garantie* ». Là, on déplie le Clic-Clac du salon ou on cède le lit de l'aînée partie faire ses études ailleurs... Le site et la page *Facebook* du 115 du Particulier foisonnent de propositions du même acabit, postées par de simples citoyens.

À mesure que la crise grignote du terrain, que les cabines téléphoniques et les portes cochères deviennent des chambres à coucher, les Français se serrent les coudes. Quand les pouvoirs publics, dépassés, n'assurent plus, ces citoyens comblent les béances sociales. Tels *L'Auvergnat*[1] de Georges Brassens, ils hébergent, réchauffent, nourrissent... À Paris ou à Dijon, à Nantes ou à Lyon, en ville ou à la campagne, seuls ou ensemble, ils retroussent spontanément leurs manches pour aider, selon leurs moyens, ceux qui sont dans le besoin. « *Les gens prennent conscience que ce qui était de la responsabilité de l'État-providence et des institutions ne peut plus suffire face à la montée de la question sociale,* souligne Roger Sue, sociologue et professeur à l'université qui scrute depuis quinze ans la France bénévole. *L'idée que la société doit se mobiliser et prendre des initiatives que les politiques, les administrations et les associations ont du mal à prendre monte en puissance.* » Les citoyens qui s'interrogent sur la capacité de l'État-providence à remplir sa mission de solidarité préfèrent donc se tourner vers l'initiative individuelle et les associations, comme le souligne un sondage CSA[2] sur les Français et la solidarité. [...]

« *Le bouclier de protection sociale n'est plus calibré pour contrer la hausse progressive de la grande pauvreté !* », s'alarme Christophe Robert, délégué général de la *Fondation Abbé-Pierre*[3], en présentant le 18e rapport sur l'état du mal-logement en France. « *Les nouvelles ne sont pas bonnes* », poursuit-il en égrenant les chiffres : 685 142 personnes privées de domicile personnel, qui vivent dans la rue, à l'hôtel ou dans des gourbis ; 3,6 millions de mal logés. Toujours plus de souffrance sociale et de renoncement, malgré les promesses du président Hollande d'assurer un accueil « *inconditionnel* » aux sans-abri. « *Le changement, c'est avec les citoyens !* », répond en écho Katia, 34 ans. En février 2012, en observant des stalactites se former sur le tapis étendu à son balcon, cette mère de famille au RSA[4] décide d'agir pour ceux qui dorment dehors. Depuis, Katia, qui n'avait jamais vraiment milité, consacre toutes ses journées à sa mini-association, *Tends la main*. Des heures passées à collecter vêtements, denrées alimentaires, invendus de boulangerie distribués le samedi soir aux sans-abri de Dijon. Des heures aussi à se battre contre les élus. Quand la ville ferme la nuit les parkings couverts alors qu'il fait - 8 °C, le collectif solidaire manifeste et bloque l'accès des voitures pendant une soirée. « *Quand l'État ou ses représentants locaux ne font pas leur travail, et pire, quand ils aggravent la situation, on y va !* » confie-t-elle. ►

« *Ces mouvements témoignent de la révolte de citoyens face à un État qui fait, mais pas très bien. C'est vrai que, parfois, on se dit qu'on pallie ses lacunes* », explique Sylvie Lhoste, néobénévole à *Action froid* et animatrice du site *Entraides citoyennes* qui recense toutes les initiatives du genre. « *La solidarité, ça doit être l'affaire de tous. Tout le monde souffre, d'une manière ou d'une autre. Tout le monde commence à se dire que celui qui dort dehors, demain ce sera peut-être lui.* » Une angoisse partagée : selon le même sondage CSA, 75 % des Français estiment qu'eux-mêmes ou un de leurs proches pourrait un jour connaître une situation de précarité. « *C'est l'identification par compassion. Cela procède de l'idée qu'aujourd'hui un Français sur deux pense qu'il peut être lui aussi au chômage et SDF* », analyse Roger Sue. Comme si la débandade économique et sociale, plutôt que de nourrir les égoïsmes, avait révélé un instinct de générosité. Dans les faits, c'est la vague de froid du mois de février 2012 qui a provoqué le déclic. En quelques jours, les appels à la mobilisation pour les sans-abri ont envahi les réseaux sociaux. D'un simple clic, des milliers d'internautes se sont découvert une fibre solidaire. [...]

Du concret, voilà ce que recherchent les bénévoles d'aujourd'hui, délaissant les chemins associatifs traditionnels. « *Les gens sont dans le matériel et l'utile. Dans les grandes associations, ils n'ont plus le sentiment de concret qu'ils ont sur le terrain* », reprend le sociologue Roger Sue. Pour avoir ce « concret », l'action spontanée de quelques individus face à une situation qu'ils jugent indécente peut suffire. À Saint-Martin-des-Fontaines, petit village perdu au cœur de la Vendée, des voisins se sont unis pour construire une maison à Fred, 47 ans. L'homme, divorcé, accueillait depuis quatre ans ses enfants dans son Mobil-home insalubre, planté sur un lopin acheté 32 000 € avec ses quelques économies. « *Ça m'embêtait de passer devant chez lui et de ne pas voir de fumée sortir de la cheminée du Mobil-home. De savoir qu'il devait sécher sa porte avec un sèche-cheveux pour pouvoir l'ouvrir tellement elle était humide. Quand vous voyez ça, vous vous posez des questions. Nous, ça va, on a un travail, un toit, du chauffage* », raconte Pierre-Alain Petit, salarié d'une briqueterie à l'origine du projet avec son voisin Bernard Anonier, céréalier à la retraite. Mais les deux hommes ne s'attendaient pas à ce que leur initiative provoque un buzz médiatique avec l'arrivée sur place d'une nuée de journalistes et de caméras de télé. [...]

« *Les Maçons du cœur* » ! L'émission *made in USA*, qui fait appel à la générosité des Américains pour rebâtir les maisons insalubres de familles en souffrance, a depuis quatre ans son pendant *frenchie*. « Tous ensemble », produit par Julien Courbet et animé par Marc-Emmanuel Dufour, bat des records d'audience le samedi après-midi sur TF1. La preuve qu'en période de crise, quand le premier réflexe est le repli sur soi, les Français sont friands de belles histoires de solidarité. [...] « *" Tous ensemble " va bien au-delà d'une simple émission de télé*, plaide Marc-Emmanuel. *C'est une vitrine qui permet de faire valoir les valeurs d'entraide et de solidarité. Chaque fois qu'on démarre un chantier, les gens ne savent pas à quel point ils vont vivre quelque chose de formidable. Certains reviennent 10 fois et pour d'autres, la solidarité c'est " Tous ensemble ".* » « *Tous ensemble, tous ensemble, ouais !* » Ou comment le slogan emblématique du mouvement social de 1995 est devenu le concept d'une émission de téléréalité. [...]

« *On a inversé le sens de la société. Le héros d'aujourd'hui, c'est celui qui est dans la solidarité, qui fait un geste et donne du sens* », poursuit Roger Sue. [...]

Sur le terrain, les initiatives spontanées de citoyens sont diversement appréciées. Certains soirs, les maraudeurs du Samu social ou d'autres associations traditionnelles, les collectifs de néobénévoles ou les simples citoyens qui portent secours spontanément dans Paris se marchent sur les pieds... Les « professionnels » du caritatif s'inquiètent d'ailleurs parfois de ces bonnes volontés spontanées qui surgissent en ordre dispersé, soulignant l'absence de formation des citoyens face à un public précaire et difficile à prendre en charge. Gérer la charge émotionnelle et la réalité souvent très dure des personnes à la rue ne s'improvise pas, soulignent-ils... Ce que Ranzika Faïd balaie ►

d'un revers de main. « *L'existence de Mobil'douche prouve que les structures existantes ne sont pas suffisantes,* remarque la jeune femme. *Il faut nous voir comme un partenaire, pas un concurrent. On a tout à gagner à travailler ensemble !* » « *C'est une pépinière de projets d'avenir plutôt qu'une concurrence,* insiste Julien Lauprêtre, président du Secours populaire. *Ce type d'engagement est à contre-courant de ce qu'on veut imposer à la société. Il y a tellement d'égoïsme, de gens qui disent " Pousse-toi de là que je m'y mette "* »... Tous ensemble, tous ensemble. Ouais !

Sondage CSA pour l'Uniopss et la Macif, ***Les Français et la solidarité***, janvier 2013. www.entraides-citoyennes.org
Clotilde Cadu et Perrine Cherchève, *Marianne*, n° 826, du 16 au 22 février 2013, p. 62-68.

1. *L'Auvergnat :* chanson de Georges Brassens sur la générosité.
2. CSA : Conseil supérieur de l'audiovisuel qui a pour mission de garantir la liberté de communication audiovisuelle dans le respect de la loi.
3. Fondation Abbé-Pierre : créée en 1992, la fondation s'occupe des personnes mal-logées.
4. RSA : Le revenu de solidarité active est une aide financière permettant aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources de subvenir à leurs besoins.

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse (x) ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est demandé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 3

1 • À quoi correspondent les trois premières lignes du texte ?

.....

2 • Quel est le sens des mots et expressions ci-dessous ?

Mots et expressions	Sens
1. « ...grignote du terrain... »	**a.** ☐ cède du terrain. **b.** ☐ gagne peu à peu du terrain. **c.** ☐ occupe partiellement le terrain.
2. « ...se serrent les coudes... »	**a.** ☐ s'entraident. **b.** ☐ s'écoutent davantage. **c.** ☐ se parlent davantage.
3. « ...les béances sociales... »	**a.** ☐ les petites lacunes des services sociaux. **b.** ☐ les vides des services sociaux. **c.** ☐ les erreurs des services sociaux.

3 • Résumez en une phrase, avec vos propres mots, le contenu de ces lignes.

.....

B. Lignes 4 à 27

4 • À quel service correspond le 115 ? Quelle est sa fonction ?

.....

5 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. Il y a une grande demande d'hébergement des SDF à cause des conditions climatiques. Justification :	☐	☐
b. Le 115 est saturé, ne peut répondre par manque de personnel. Justification :	☐	☐
c. Le 115 du Particulier est une annexe du Samu social. Justification :	☐	☐
d. C'est un service bien structuré, animé par des professionnels. Justification :	☐	☐

6 • En quoi consistent les actions du 115 du Particulier ?

.....

7 • Qu'est-ce qui motive tous ces bénévoles ?

.....

C. Lignes 28 à 69

8 • Quels différents types de mal-logés les chiffres fournis dans le rapport de la Fondation Abbé-Pierre établissent-ils ?

.....

9 • D'après le contexte, quel sens donnez-vous au mot « gourbi » ?

a. ☐ un petit appartement.
b. ☐ une petite mansarde.
c. ☐ un logement misérable, sans hygiène.

10 • Comment Christophe Robert explique-t-il que le problème s'intensifie ? Quels termes utilise-t-il pour souligner la gravité de la situation ?

.....

11 • a. Qui est Katia ? Qu'est-ce qui l'a décidée à agir ?

.....

b. Quel est le nom de son association ? Quelles en sont les actions ?

.....

12 • Que révèlent la situation actuelle et les constats qui en sont faits ? Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. L'État ne fait rien face à cette situation. Justification :	☐	☐
b. Le nombre croissant de mouvements prouve l'inquiétude des Français pour leur situation future. Justification :	☐	☐
c. L'action de ces mouvements a pour but de remplacer l'État. Justification :	☐	☐
d. Les problèmes sociaux ont paradoxalement éveillé la générosité chez les Français. Justification :	☐	☐
e. Les bénévoles préfèrent les actions spontanées ou dans de petites associations car ils voient davantage le concret de leurs actions. Justification :	☐	☐

D. Lignes 70 à 95 (fin du texte)

13 • Cochez (x) la ou les bonne(s) réponse(s).

Les manifestations de solidarité sont à l'origine...

a. ☐ d'émissions de téléréalité à succès.
b. ☐ de réticences chez les bénévoles qui participent à ces émissions.
c. ☐ d'un nouveau type de héros.
d. ☐ de conflits entre les associations traditionnelles et les bénévoles spontanés.
e. ☐ d'une collaboration entre les associations traditionnelles et les bénévoles spontanés.

14 • D'après les « professionnels » des associations de bienfaisance, que ne savent pas faire les bénévoles, de quoi manquent-ils ?

.....

15 • En fonction de ce qu'affirme Julien Lauprêtre, président du Secours populaire, quel conseil, quel autre titre proposeriez-vous à cet article ?

.....

ACTIVITÉ 3

Aéroports, de l'espace public à l'espace privé

Milieu des années 2000, dans le sud de la Norvège. L'aéroport de Kristiansand[1] vient d'être rénové. Le vol est en retard ; le temps de prendre un verre avec mes accompagnateurs ? « *Plus possible : le café, les tables et les chaises se trouvent désormais de l'autre côté du contrôle de sécurité...* » Une heure passe. Pas d'avion, pas de nouvelles, et plus de comptoir... Il faut rejoindre la porte d'embarquement pour obtenir quelques informations, mais l'accès a disparu. Tiens, le *duty free* est contrôlé par un agent : « *Accéder aux portes d'embarquement ? Par ici, à travers le magasin. C'est après les caisses !* » Cocasse. Mais pourquoi pas ? « *C'est juste pour pêcher quelques infos, hein ? Je reviens, vous vous souviendrez de moi ?* » L'agent répond avec prévenance : « *Certainement, mais vous ne pourrez pas revenir sur vos pas. Il vous faudra repasser la douane...* »

Ainsi, au lieu d'emprunter le couloir public d'accès direct pour embarquer, on traversait un magasin rempli de jouets, de parfums, de boîtes de chocolats et de bouteilles de gin. Autrefois organisée en une grande salle unique, l'aérogare avait été, à l'occasion de sa « modernisation », fragmentée en trois parties dont le franchissement s'avérait désormais sévèrement contrôlé.

Le mois suivant, sur le tarmac de ce même aéroport, mon fils de 2 ans et demi se dandinait vers l'avion, sa large veste alourdie de quelques paquets de bonbons et d'une fiole de *Chanel N° 5* discrètement prélevés dans le magasin hors taxes, devenu passage obligé pour tous les voyageurs gagnant les portes d'embarquement.

Ainsi naquit le projet « Duty Free Shop », présenté ici. Stratégies inédites d'organisation de l'espace, réorientation des flux de personnes : des mains invisibles avaient transformé radicalement la nature et l'usage d'un lieu public. Débutèrent alors de longues semaines d'observation dans les aérogares européennes, passées à scruter les mouvements, les objets, les attitudes des personnels, les décors, les lumières, le design ou la signalétique, à deviner la signification des changements, à esquisser des cartes pour en faire comprendre les enjeux.

À l'origine de ces transformations ? Les autorités aéroportuaires, les ministères des transports et les entreprises auxquelles on délègue la gestion des espaces commerciaux, voire de service. Tous travaillent main dans la main pour sculpter le paysage intérieur des terminaux. Comme dans une mise en scène de théâtre, ils forment acteurs et figurants : agents de sécurité, personnels des boutiques hors taxes et des compagnies aériennes, douaniers, policiers et... passagers. Ils installent les décors, les lumières et les champs visuels, les « ouvertures » ou les « fermetures ». Le tout, dans un seul but : préparer les passagers pour déclencher l'acte d'achat.

Interrogées sur ces transformations, les autorités aéroportuaires jurent qu'elles n'y sont pour rien.

« *Les directeurs des magasins décident seuls de leurs stratégies commerciales* », affirmait (en détournant le regard) M. Jo Kobro, ancien directeur du service de presse de l'aéroport d'Oslo. En réalité, les uns font de l'argent, les seconds prélèvent les redevances. ►

Le réconfort après l'épreuve des portiques de sécurité

Depuis les années 1950, la sécurité du transport aérien a fait l'objet d'une attention particulière après qu'en 1949, puis en 1955, des bombes placées en soute eurent fait exploser en vol deux avions en Amérique du Nord. Il s'agissait alors de sombres histoires d'adultère et d'assurance vie... Mais ces premiers attentats montraient la vulnérabilité de l'aviation civile. Malgré tout, les aéroports sont restés pendant près d'un demi-siècle des lieux relativement ouverts, où l'on venait en famille juste pour se promener, expérimenter la magie du mythe aéronautique, admirer les passagers pour lesquels les compagnies déroulaient le tapis rouge, rêver devant les panneaux affichant des destinations exotiques.

Si les attentats spectaculaires contre le DC-10 d'Union de transports aériens (UTA, 1988) et le Boeing de la *Pan American Airlines* (1989) marquent le début du renforcement des systèmes de surveillance et de sécurité, ceux du 11 septembre 2001 ouvrent une ère nouvelle. Le trafic s'effondre durablement (il ne retrouvera son niveau antérieur qu'en 2005) ; les compagnies aériennes et les aéroports affrontent une crise sans précédent.

Dans un premier temps, de nombreuses bases aéroportuaires et compagnies aériennes reçoivent des aides publiques massives, surtout en Amérique du Nord. Mais, rapidement, les aéroports sont sommés de prendre le relais pour couvrir leurs frais de fonctionnement. Une équation d'autant plus difficile à résoudre que les taxes payées par les passagers en même temps que leur billet ont été sensiblement réduites, voire temporairement supprimées, pour tenter de relancer le trafic. Les États se désengagent ; la gestion des aéroports est externalisée et confiée à des sociétés (privées, publiques ou mixtes).

Ces nouveaux gestionnaires trouvent « la » solution : transformer les zones aéroportuaires en espaces commerciaux. Certains deviendront des « villes dans la ville », avec supermarchés, magasins hors taxes, parkings, hôtels, centres d'affaires et de conférences. Sur l'ensemble de ces activités, l'aéroport percevra des redevances - dont le montant reste secret - calculées sur la base des chiffres d'affaires.

Parallèlement, après le choc du 11 Septembre, l'approche de la surveillance et de la sécurité est entièrement repensée. Désormais, le « monde du dehors » s'oppose au « monde du dedans ». Pour franchir la frontière entre les deux, il faut accepter d'être scanné, fouillé, tâté, éventuellement dépouillé de tous les objets « menaçants », y compris sa bouteille d'eau minérale...

Ainsi, le terminal se transforme en un espace à la fois hypercommercial et hypersécurisé, dont les voyageurs deviennent captifs. Les gestionnaires des lieux imaginent une autre organisation des flux ; ils créent un système de circulation forcée qui convertit les aéroports en laboratoires. On y teste de subtils aménagements spatiaux pour déterminer quelle stratégie permet de rentabiliser au mieux le passager. Comme un pantin, ce dernier est manipulé, acheminé à travers un lieu préparé à son intention : une caverne d'Ali Baba où scintillent marchandises et tentations.

Dans cet espace « du dedans », tout est restreint, de la liberté de se regrouper à celle de photographier ou de filmer. On ne peut ni se plaindre ni choisir ses itinéraires. C'est une économie capitaliste (faire le plus d'argent possible) et monopolistique : seules quelques sociétés multinationales gèrent les centaines de magasins, de restaurants, de bars, ou les services aériens au sol, confiés à des sous-traitants. Le droit à l'information est souvent bafoué : les affiches déclinant les « droits du passager » sont placées là où on les voit le moins, dans les endroits sombres, dans les angles morts, derrière des colonnes, ou disposées en sens inverse du flux général. Les publicités autour de thèmes tels que le rêve, le voyage, la femme parfaite, l'homme parfait, les visages parfaits, la sensualité, le sexe, camouflent une stratégie de captation et de détournement des lieux publics. ►

Première étape : fragiliser le passager en brouillant ses repères. Les agents de sécurité et les employés des boutiques hors taxes sont habillés presque de la même manière. Les vendeurs sont priés d'assurer aussi le maintien de l'ordre dans les magasins et à leurs abords, et les agents de sécurité jouent le rôle de rabatteurs pour les échoppes. À Kristiansand-Kjevik, le vigile désigne avec autorité l'une des deux portes situées derrière lui : *« C'est par là ! »* La quasi-totalité du vol en provenance de Copenhague, soit quatre-vingts personnes, est conduite vers le magasin hors taxes. Nul n'a vu ni franchi la porte adjacente qui mène directement aux tapis de livraison des bagages.

La signalétique utilise les mêmes codes graphiques pour vous envoyer vers la porte d'embarquement et pour vanter la qualité des produits vendus dans les boutiques. Le passager pense recevoir des informations, il lit une publicité. Il croit entamer un voyage ; il consomme. À l'aéroport de Londres-Gatwick, les toilettes principales ont été installées à l'intérieur du magasin hors taxes - une rente de clientèle. Pour embarquer à Bruxelles, il faut passer par les magasins de chocolats, de bijoux, de gadgets électroniques. De quoi se réconforter après un séjour désagréable au comptoir d'enregistrement, puis le franchissement des portiques de sécurité.

Le passager croit entamer un voyage, il consomme.

Moins de dix ans auparavant, les espaces commerciaux (où tout est payant) étaient distincts des espaces publics (où tout est gratuit). Désormais, la sphère de consommation et la sphère publique ont fusionné. À Londres, Oslo, Bergen ou Milan, les passages publics « libres » ont simplement disparu.

Parfois, deux espaces cohabitent. Dans le premier triomphe un monde artificiel aux lumières éblouissantes, au design travaillé, avec une masse de marchandises bien ordonnancées. Blanc brillant, jaune et rouge vif dominent. Dans le second, gris verdâtre, le passager, après avoir été contraint de traverser le premier, peut enfin s'asseoir, du moins s'il trouve encore un siège : beaucoup ont été supprimés pour installer des restaurants et des magasins, comme à l'aéroport de Copenhague. Pas de paillettes dans ces zones de préembarquement inconfortables : elles sont pour l'instant « inutiles ».

Ces mutations préfigurent celles d'autres espaces publics autrement plus fréquentés (10 à 15 % seulement de la population européenne voyage régulièrement en avion) : gares, centres-villes, métros, voire des rues ou des blocs de quartier. En France, la gare Saint-Lazare s'est changée en galerie marchande[2] ; à Bodø, au centre de la Norvège, la rue principale a été entièrement privatisée[3].

Philippe Rekacewicz, *Le Monde diplomatique*, février 2013, n° 707, p13-14.

1. Kristiansand : ville du sud de la Norvège.
2. Lire Benoît Duteurtre, « Gérer les pas perdus », *Le Monde diplomatique*, décembre 2012.
3. Cf. le complément documentaire sur le blog Visions cartographiques, http://blog.mondediplo.net/1392

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

1 • Quel est l'objectif de l'auteur à travers cet article ?

a. ☐ Raconter ses différents passages dans des aéroports.
b. ☐ Critiquer le réaménagement de quelques aéroports.
c. ☐ Analyser la mutation des aéroports.

A. Lignes 1 à 33

2 • À Kristiansad, est-il possible de prendre un café avant d'entrer dans la zone sécurisée ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

3 • Quelle a été l'occupation de l'auteur lors de ses passages dans les aéroports européens ?

.....

4 • Les réaménagements des aéroports ont des raisons :

a. ☐ pratiques.
b. ☐ sécuritaires.
c. ☐ financières.

5 • Pourquoi l'auteur compare-t-il les aéroports à une mise en scène théâtrale ?

.....

B. Lignes 34 à 62

6 • Pendant longtemps, quel rôle ont joué les aéroports ?

.....

7 • Quelles ont été les deux conséquences des attentats du 11 septembre 2001 pour les aéroports ?

.....

.....

8 • Pour quelle(s) raison(s) les zones aéroportuaires ont-elles été transformées en espaces commerciaux ?

.....

.....

C. Lignes 63 à 96

9 • Quand un voyageur pénètre dans un terminal d'aéroport :

a. ☐ il perd instantanément sa liberté.
b. ☐ il commence immédiatement son voyage.
c. ☐ il développe rapidement son sens de l'observation.

10 • De quelle manière lieu de transit et lieu de consommation sont-ils confondus dans les aéroports ?

.....

D. Lignes 97 à 113

11 • En quoi l'aéroport, espace public, devient-il un espace privé ?

.....

ACTIVITÉ 4

La morale à l'école : un vœu pieux ?

Des cours de morale laïque à l'école dès la rentrée 2013 ? L'initiative ferait coup double : plébiscitée par les Français, elle ne coûte quasiment rien par temps de coupes budgétaires. Seul problème : personne ne peut dire à cette heure ce qui serait au juste enseigné.

Réintroduire la morale à l'école, l'initiative fleure bon la III[e] République, le temps béni des Jules (Ferry et Grévy)[1], l'époque où la leçon de morale, systématiquement, inaugurait la journée de classe. L'air du temps suffisait alors à assurer à cet enseignement une apparence d'évidence. Le pouvoir de l'institution scolaire, l'autorité du maître et le consensus de la nation sur les valeurs faisaient le reste. Une convergence bienheureuse mais un conformisme certain : dans sa *Lettre aux instituteurs*, en 1883, Jules Ferry lui-même leur recommandait la plus grande prudence : « *Bornez-vous à l'office que la société vous assigne : poser dans l'âme des enfants les premiers et solides fondements de la simple moralité.* » La petite maxime du jour est alors écrite au tableau noir : « *Je prendrai grand soin de mes affaires* », « *J'écouterai toujours le maître* ». Le tout illustré d'exemples tirés de l'expérience commune la plus immédiate qui conféraient à ces règles simples un supplément d'autorité.

Risquons la transposition des maximes élémentaires dans une époque désorientée qui voit le « *parent d'élève* » faire lui-même le coup de poing à la sortie des collèges afin de venger le fiston outragé. Faudra-t-il que les profs osent un « *Je ne cognerai pas mon professeur de lettres, ce bouffon amoureux de la princesse 2Klev* » ? Ou encore un « *Je ne participerai pas à des tournantes à l'heure des devoirs* » ?

Quand l'écart se creuse jusqu'à l'abîme entre l'idéal et le réel, on sent comme un flottement, un malaise. Certes, l'offre du ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, répond à une demande sociale urgente : endiguer la montée des incivilités et de la violence dans l'école - et au-dehors - comme le montre sans relâche l'actualité. Le chantier est en réalité colossal, car, comme le soulignait déjà fort bien l'historien de l'éducation Antoine Prost dans son *Éloge des pédagogues* (*Seuil*), en 1985, « *entreprendre de restaurer dans l'école des valeurs dont on se gausse au-dehors n'est pas rétablir un équilibre ; c'est exaspérer une contradiction* ». La morale, certes, mais on se demande bien quelle morale quand la logique libérale partout triomphante agit comme un agent corrosif qui s'entend à dissoudre les anciennes valeurs dans « *les eaux glacées du calcul égoïste* ».

Se pourrait-il donc que le projet du ministre, victime de ce grand écart constitutif, soit voué à rejoindre *fissa*[2] le grand cimetière des causes perdues d'avance ? De Jean-Pierre Chevènement en 1985 à Luc Chatel, mais aussi François Bayrou ou Xavier Darcos, la plupart des locataires de la Rue de Grenelle[3] ont tenté d'instiller chacun une dose de morale à l'école. Dès 1905, l'école de la République a eu pour mission d'édifier les fondements de la citoyenneté à travers la notion de « morale laïque », censée affranchir les consciences de la tutelle des religions. Mai 68 marquera une inflexion spectaculaire dans cette histoire, par la tentative de désinstitutionnalisation de l'école qui s'y déploie alors et la dénonciation de la morale, instrument de formatage des consciences et de normalisation des individus. Les cours de morale seront supprimés en 1971.

L'instruction morale serait donc, encore une fois, notre planche de salut, le pansement qui guérit toutes les plaies, le Saint-Graal qui résoudra toutes les contradictions et dissipera toute violence. Sans dire grand-chose de la mise en place pratique de cet enseignement, Vincent Peillon - qui s'est hasardé à utiliser l'expression « *spiritualité laïque* »... - en donne un aperçu théorique : « *La morale laïque, c'est distinguer le bien du mal. Il faut assumer que l'école exerce un pouvoir spirituel dans la société. Le redressement de la France doit être intellectuel et moral. Nous avons besoin d'un réarmement moral.* » ►

« *Réarmement moral* », la formule est martiale, mais difficile de dire ce qu'elle recouvre au juste. Ne condamne-t-elle pas l'école, surinvestie d'attentes exorbitantes et parfois contradictoires, à toujours décevoir quand les mesures immédiates n'auront vraisemblablement qu'un effet cosmétique, un rôle de cache-misère consensuel propre à dissimuler nombre de problèmes sociaux, familiaux et politiques, que notre société préfère sous-traiter à ses enseignants ?

L'institution scolaire, qui se veut « *sanctuaire* », mais n'est pas la dernière à cultiver certaines inégalités, est-elle d'ailleurs la plus à même de diffuser des valeurs morales ? Le philosophe Ruwen Ogien, qui voit dans ce projet « *la nostalgie d'un temps où les élèves portaient la blouse grise* », en doute fortement. « *Le comportement des enseignants à l'égard des élèves n'est jamais soumis à la même critique que celui des élèves envers eux. Un même acte, s'il est commis par un professeur, est normal et relève de l'autorité ; mais il est qualifié d'incivilité s'il est le fait d'un élève. Au lieu de s'employer à réformer l'institution pour la rendre plus démocratique, de lui redonner ces moyens matériels, on colle des cours de morale aux élèves. Un préjugé contre des classes supposées dangereuses, violentes et inciviles. Car, évidemment, personne ne s'inquiète du comportement des lycéens de Louis-le-Grand ou d'Henri-IV : le retour de la morale à l'école, c'est l'idée qu'on va discipliner les pauvres* », s'insurgeait-il récemment.

Contradictions multiples

Pas de quoi décourager pourtant un François Hollande qui, faute de marge de manœuvre économique, est aujourd'hui décidé à marquer son territoire symbolique. À l'occasion de la remise de la Légion d'honneur au sociologue des religions et spécialiste de la laïcité Émile Poulat, le Président a ainsi annoncé le 9 décembre dernier, jour anniversaire de la loi de 1905[4], la création en 2013 d'un Observatoire national de la laïcité. L'observatoire pourra « *proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en œuvre de ce principe et aura la charge de formuler des propositions sur la transmission de la " morale publique ", pour lui donner une place digne d'elle au sein de l'école* », précise l'Élysée.

Le projet recèle toutefois tant de contradictions inaperçues qu'il semble soulever plus de difficultés qu'il n'est susceptible d'en résoudre. Quel contenu donner en effet à cette morale que l'on veut enseigner quand le relativisme du « *tout se vaut* » berce depuis des années nos sociétés ? Quand nos politiques en sont le plus souvent réduits, par opportunisme, à se mettre à la remorque d'une opinion publique limitée à son expression sondagière ? Et, surtout, existe-t-il au sein de notre société, sans parler de nos philosophes, une réponse consensuelle sur le bien et le mal, le juste et l'injuste, sur le rapport à soi, aux autres ?

Faudra-t-il, par exemple, privilégier l'hédonisme[5], à la manière de certains philosophes médiatiques ? Dans sa forme la plus vulgaire, il a déjà gagné la partie. Faudra-t-il exalter les devoirs à l'égard des autres et de soi-même ? Inaudible quand l'individu triomphant et le consommateur averti campent sur leurs droits. Faudra-t-il limiter cet enseignement moral à un engagement anticommunautaire ? Nécessaire sans doute, mais sans rapport avec l'ambition affichée. En bon néokantien, faudra-t-il alors vanter la radicalité : « *Tu dois parce que tu dois* » ? Ce serait définitivement suicidaire...

Comment réinstaurer en effet la moindre morale « *autoritaire* » quand l'autorité du professeur est remise en cause par les parents, ridiculisée par les médias, voire l'État lui-même, pourtant ultime garant de l'autorité démocratique, qui organise sa propre démission, laissant ainsi libre cours à la loi du plus fort ? Seule une morale sans obligation ni sanction serait en réalité à même de recueillir la pleine faveur de l'époque.

Désenchantement généralisé

Faudra-t-il alors se tourner vers Jules Ferry pour connaître la réponse à nos perplexités ? « *La vraie morale, la grande morale, la morale éternelle, c'est la morale sans épithète* », énonçait le fondateur de l'école gratuite, laïque et obligatoire. « *Une expression très intéressante*», selon Dominique ►

Ottavi, philosophe de l'éducation, coauteur avec Marie-Claude Blais et Marcel Gauchet de *Pour une philosophie politique de l'éducation* (Bayard, 2002) : « *La morale sans épithète, c'est la morale qui n'est pas religieuse, qui n'est pas familiale, qui vise à se défaire des particularismes. La morale laïque devrait tendre à cela, c'est-à-dire à l'établissement de règles sur la base du maximum de libertés possibles pour l'individu, en évitant de se mettre sous l'égide d'une morale particulière, marquée par une religion ou autre chose. Mais, dans un contexte aussi dégradé, je ne vois pas comment enseigner cela, sinon à expliciter des principes qui font intervenir la laïcité.* »

L'auteur de la *Défaite de la pensée*, Alain Finkielkraut, penche plutôt aujourd'hui pour « *ce qu'Orwell appelait la " common decency ", la morale de tous, la morale élémentaire qu'il faut pouvoir opposer au processus de décivilisation dans lequel il semble bien que nous soyons engagés* ». La morale laïque, explique le philosophe, « *c'est aussi la phrase du père d'Albert Camus, " Un homme, ça s'empêche ". Une façon d'en appeler à la responsabilité de chacun. On a cru, à un moment donné, que quelques bonnes paroles antiracistes pourraient suffire à apaiser les tensions dans la société. On se rend compte que ce n'est pas vrai et on en appelle à la morale laïque pour répondre à ce déferlement d'incivilités. J'y suis plutôt favorable, mais je ne suis pas sûr d'y croire* ».

Contexte dégradé, suspicion, doutes, c'est peu dire que l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous chez les intellectuels comme chez les enseignants. Comment expliquer ce désenchantement généralisé ? L'ouragan perpétuel de la machine capitaliste qui détruit méthodiquement les institutions et les valeurs morales, destruction créatrice sans laquelle le marché ne pourrait plus s'étendre, a laissé peu d'illusions sur l'école. Mais il y a sans doute plus décisif encore, concernant la difficulté à remettre d'aplomb l'autorité de l'institution scolaire. Notre modernité se caractérise en effet, selon le sociologue Marcel Gauchet, par un de ces ébranlements tectoniques silencieux qui périodiquement remanient radicalement les cultures : en l'occurrence, l'approfondissement de la notion d'individu comme « *catégorie mentale* » mettant en forme la réalité humaine. Un mouvement dont les répercussions sur la démocratie, l'école, le statut de l'enfance, sont loin d'être épuisées. Longtemps la démocratie s'est appuyée sur l'école pour se légitimer. Se pourrait-il qu'elle se retourne contre l'école et ainsi contre elle-même, sapant par là les conditions de sa possibilité ? Pour Gauchet, rédacteur en chef du *Débat*, la réponse est, hélas, positive.

Quelle éducation morale donc, quand il n'y a plus d'élèves à l'école mais seulement de jeunes adultes qui sont déjà tout ce qu'ils ont à être et dont il s'agit de laisser déployer toutes les potentialités ? Pleinement individus donc, et non adultes en devenir. Mais en même temps individus fragiles, victimes potentielles à l'égard desquelles il faut redoubler d'attention et de protection. L'auteur de la *Fabrique du crétin*, Jean-Paul Brighelli, refuse de se résoudre à l'idée d'une « *défaite de l'école de la République* » : « *La réduction des valeurs hors de l'école à l'individu est évidemment désespérante. Mais la morale laïque, c'est très simple, c'est celle qui s'inscrit au fronton des écoles de la République : liberté, égalité, fraternité. En ce moment, j'ai en cours des enfants des années 2000 qui m'arrivent " déglingués ". Mais le travail de l'école, c'est aussi de penser aux générations suivantes. Il s'agit de repenser l'école pour les années 2030. Tout est toujours à recommencer, évidemment.* »
On l'aura compris, réintroduire la morale laïque à l'école ne sera pas un jeu d'enfant. La restaurer dans les faits, si la chose est possible, sera encore une autre paire de manches si l'on songe que la définition d'une instruction morale exige moins une réflexion sur des contenus scolaires qu'un questionnement fondamental sur la capacité de la République à produire une morale ici et maintenant. Le chantier ne fait que commencer.

Vendredi 25 janvier 2013. Régis Soubrouillard, Marianne.net.

1. Ferry et Grévy : Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique de 1879 à 1880, il a mis en place les premières lois scolaires ; Jules Grévy : président de la République française de 1879 à 1887.
2. Fissa : mot arabe qui signifie « vite ».
3. Rue de Grenelle : rue où se trouve le ministère de l'Éducation nationale.
4. 1905 : loi de séparation de l'Église et de l'État
5. Hédonisme : doctrine dont l'élément fondamental est la recherche du plaisir. (Définition Linternaute)

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 27

1 • Lisez les trois premières lignes.

a. Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. Des cours de morale laïque pourraient être introduits à l'école à partir de janvier 2013. Justification :	☐	☐
b. Leur mise en place ne nécessite pas de budget particulier. Justification :	☐	☐
c. Le contenu de ces cours n'est pas encore précisé. Justification :	☐	☐
d. Ces cours sont plutôt mal accueillis par les Français. Justification :	☐	☐

b. Quel rôle jouent ces trois lignes ?

.....

2 • Pendant la III^{ème} République, la leçon de morale à l'école :

a. ☐ a été introduite par le Président Jules Grévy et le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry.

b. ☐ avait lieu en fin de matinée.

c. ☐ avait pour but d'inculquer aux enfants les bases de la moralité.

d. ☐ était administrée chaque jour à partir d'un précepte noté dans la classe.

e. ☐ était accompagnée d'exemples pas toujours à la portée des enfants.

3 • a. Pourquoi cette leçon de morale était-elle « naturelle » ?

.....

b. Quelle recommandation était toutefois faite aux maîtres ?

.....

c. En quoi la leçon de morale actuelle présenterait-elle une contradiction ?

.....

4 • Quel est l'objectif du ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon ?

.....

5 • Quel est le sens des mots suivants ?

Mots	Sens	Mots	Sens
1. se borner à	**a.** ☐ ne pas comprendre **b.** ☐ se livrer à **c.** ☐ se limiter à	**4.** cogner (fam.)	**a.** ☐ insulter **b.** ☐ taper, battre **c.** ☐ mépriser
2. se gausser	**a.** ☐ se moquer **b.** ☐ ne pas respecter **c.** ☐ se préoccuper	**5.** un bouffon (fam.)	**a.** ☐ un gêneur **b.** ☐ un amuseur **c.** ☐ un minable
3. endiguer	**a.** ☐ retenir **b.** ☐ punir **c.** ☐ rejeter	**6.** une tournante (fam.)	**a.** ☐ une balade **b.** ☐ un viol collectif **c.** ☐ un tour à moto

6 • Comment traduiriez-vous les « nouvelles maximes » proposées, avec humour, aux professeurs ?

a. « Je ne cognerai pas mon professeur de lettres, ce bouffon amoureux de la princesse 2Klev. » :

.....

b. « Je ne participerai pas à des tournantes à l'heure des devoirs. » :

.....

B. Lignes 28 à 59

7 • a. Quand la leçon de morale a-t-elle été instaurée ? Quelle en a été la cause ? Dans quel but ?

.....

b. Quand a-t-elle été supprimée ? Pourquoi ?

.....

8 • Qu'ont essayé de faire les ministres de l'Éducation nationale qui se sont succédé après 1985 ? Qu'est-il advenu de leurs projets ?

.....

.....

9 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

La leçon de morale :

	Vrai	Faux
a. se justifie, selon Vincent Peillon, par la nécessité d'un redressement de la France. Justification :	☐	☐
b. pourrait, dès son application, résoudre bon nombre de problèmes. Justification :	☐	☐
c. fait sans aucun doute partie des devoirs de l'école publique. Justification :	☐	☐

	Vrai	Faux
d. serait, pour certains, avantageusement remplacée par une réforme de l'école. Justification :	☐	☐
e. devrait, à l'école, s'appliquer à tout le monde. Justification :	☐	☐
f. se justifie, pour la plupart des Français, à tous les niveaux de la société. Justification :	☐	☐

C. Lignes 60 à 86

10 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Pour François Hollande, la « morale publique » :

a. ☐ constitue un symbole important de son mandat présidentiel.

b. ☐ a légitimé la création d'un Observatoire national de la laïcité en décembre 2012.

c. ☐ est à l'origine de la création d'un Observatoire national de la laïcité en 2013.

d. ☐ pourra faire l'objet de propositions à cet Observatoire de la laïcité.

11 • a. Quelles sont les trois contradictions qui, parmi semble-t-il les plus importantes de la société, soulèvent le problème du contenu de la morale à enseigner ?

.....

.....

b. Quelle morale serait approuvée de tout le monde ?

.....

12 • Quelles sont les solutions proposées et quelles en sont leurs limites ?

Complétez le tableau suivant.

Propositions	Limites
a. Insister sur les obligations envers soi-même et les autres.	.....
b.	L'objectif recherché avec la leçon de morale est bien moins vaste.
c. La recherche du plaisir.	.....
d.	Le pouvoir institutionnel, discuté et moqué, cède devant le pouvoir que d'autres s'arrogent.

D. Lignes 87 à 133 (fin du texte)

13 • Deux conceptions de la morale sont proposées.

Reformulez chacune d'entre elles avec vos propres mots.

a. Conception de Jules Ferry : .....

.....

b. Conception d'Alain Finkielkraut : .....

.....

14 • Pour quelles raisons les enseignants et les intellectuels se montrent-ils peu enthousiastes, dubitatifs face au projet de Vincent Peillon et à ses effets ?

Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ Les valeurs morales subsistent, mais ne sont pas suivies.

b. ☐ La machine capitaliste, par ses destructions, a fait perdre les illusions sur l'école.

c. ☐ L'évolution de la notion d'individu a beaucoup diminué l'autorité de l'institution scolaire.

d. ☐ La démocratie a tendance à se légitimer grâce à l'école, bien que celle-ci soit en danger.

e. ☐ L'évolution de la notion d'individu qui transforme les élèves en jeunes adultes, en véritables individus, ruine l'école.

15 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

On peut toutefois espérer qu'il n'y aura pas de « défaite de l'école de la République ».

En effet :

	Vrai	**Faux**
a. les « jeunes adultes », fragiles, ont besoin de l'école. Justification :	☐	☐
b. la morale laïque va au-delà de la devise de la République française. Justification :	☐	☐
c. l'école doit être repensée. Justification :	☐	☐
d. les cours de morale nécessitent autre chose qu'une précision des contenus. Justification :	☐	☐

ACTIVITÉ 5

Cinéma français, la question qui fâche

En faisant reconnaître le droit des États à définir librement leur politique dans le domaine de la culture, la bataille menée contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), en 1998, avait entériné l'exception culturelle. Les dispositifs protégeant le cinéma français en sont l'illustration la plus célèbre.

Mais remplissent-ils bien leur rôle ?

Il y a du scandale dans l'air - et, surtout, une exception culturelle en péril. Si, en 2012, la Commission européenne a une fois de plus attaqué le système français d'aides au cinéma, sans d'ailleurs susciter d'émotion médiatique particulière, la tribune publiée en décembre dans *Le Monde* par le producteur et distributeur Vincent Maraval[1], qui s'en prenait au fait que le cinéma français « *repose sur une économie de plus en plus subventionnée* », tout en s'étonnant du salaire de certaines vedettes, a eu un vif retentissement. Dans les deux cas, le système incriminé est représenté pour l'essentiel par le Centre national de la cinématographie et - depuis quelques années - de l'image animée, plus connu sous le nom de CNC, qui fut créé et développé dans le but de protéger une industrie nationale, et de protéger un art.

Il naît en 1946, en partie pour tenter de contrer les accords Blum-Byrnes[2], qui effacent une partie de la dette française vis-à-vis des États-Unis sous la condition d'une ouverture quasi totale des salles aux films américains. Après négociations, les films français pourront tout de même bénéficier d'une diffusion une semaine par mois[3]. Toutefois, le rôle du CNC va s'étoffer avec la constitution, en 1948, d'un fonds de soutien financé par une taxe spéciale additionnelle (TSA), qui capte 10,72 %, du chiffre d'affaires des entrées en salles et réinjecte ces sommes dans la production. En 1959, le tout nouveau ministère des Affaires culturelles, avec à sa tête André Malraux, introduit une aide sélective, l'avance sur recettes, dont le but est de soutenir des créations que l'industrie ne serait pas encline à accompagner, parce que trop « risquées ». Enfin, quand la télévision commence à accaparer les spectateurs, au début des années 1980, le ministre de la Culture, Jack Lang, impose aux chaînes de participer au fonds de soutien. Il introduit aussi les Sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel (Sofica), qui constituent une sorte d'avance sur recettes financée sur fonds privés, à travers une incitation fiscale.

Actuellement, l'esprit de cette politique - prélever aux diffuseurs pour redistribuer aux créateurs - demeure. Mieux, le prélèvement a été étendu à la vidéo et, depuis mars 2007, aux abonnements Internet. En 2011, sur un total de recettes de 806,29 millions d'euros, 143,07 millions d'euros proviennent de la TSA, 631,04 millions de la taxe éditeurs et distributeurs TV, et 31,96 millions de la taxe vidéo. Une petite mine d'or... On comprend que la Commission européenne s'émeuve d'une si persévérante hérésie, qui ose se moderniser en taxant aussi les fournisseurs d'accès. Dans l'élan, la Commission s'en prend à une autre caractéristique du dispositif : la territorialisation de ces aides, qui implique que le producteur ne doit dépenser que 20 % du budget du film dans d'autres États membres. Pour protéger (encore) les métiers du cinéma sur le territoire national. ►

Cette politique protectionniste est une réussite incontestable. En visant à « *corriger les effets néfastes d'un marché un peu trop agressif* », comme le rappelle le directeur du CNC, M. Éric Garandeau[4], elle a effectivement permis au cinéma français de ne pas être englouti par les films étrangers, en particulier américains. Un cas unique en Europe. De la même façon, le fait que l'argent public soit « *redistribué des gros films vers les films d'auteur, les films de la diversité*[5] » affirme la volonté d'une exception au « tout marché », dont le bien-fondé est incontestable. Mais la mise en œuvre, au fil des ans, des conditions de cette exception a souffert de quelques distorsions.

Le cinéma français jouit d'une vitalité rare : plus de deux cents films sont produits chaque année. Certains connaissent un succès remarquable : en 2011, en France, c'est *Intouchables*, d'Éric Toledano et Olivier Nakache, qui a engrangé le plus d'entrées.

Mais en quoi diffère-t-il d'un film hollywoodien comme *Black Swan*, de Darren Aronofsky, Lion d'or à la Mostra de Venise, qui figure lui aussi parmi les dix films les plus vus la même année en France ? Gros budget et casting international, *Black Swan* se destine à un large public ; mais il est aussi un exemple de récit classique brillamment transformé en cinéma expérimental. Selon le rédacteur en chef des *Cahiers du cinéma*[6] (février 2011), Aronofsky est animé par la « *quête de la perfection* ». Le même journaliste comparera le film français à de la « guimauve dégoûtante » (novembre 2011).

Cette préférence exprime une opinion répandue et peu contestable : le cinéma commercial français est, d'une manière générale, de moins bonne qualité que son équivalent américain. Pourtant, la structure d'*Intouchables* suit sagement les règles d'or de l'industrie hollywoodienne[7], des cinq premières minutes, où le problème psychologique et moral du film est posé, jusqu'au double dévoilement du dénouement. La différence culturelle entre les deux industries n'apparaît donc pas dans le cinéma « grand public ». Mais elle devrait être visible dans les films qui bénéficient du symbole que constitue l'avance sur recettes - qui n'a d'ailleurs pas concerné *Intouchables*.

Pour le CNC, dont la charte a été réformée en 2009, le cinéma ne représente plus qu'une partie de son domaine d'intervention, aux côtés de la création audiovisuelle, du multimédia, du jeu vidéo. Les aides au cinéma se montent à 155 millions d'euros. Accordées au nom de l'« intérêt général », elles accompagnent l'ensemble de la chaîne de fabrication, de la conception à la production et à la diffusion. Et ce pour tous les genres de film, du court au long-métrage, de la fiction au documentaire. Parmi ces multiples dispositifs, l'avance, qui distribue de 20 à 30 millions d'euros, peut sembler mineure, d'autant qu'elle ne sélectionne qu'une cinquantaine de projets, et ne permet de financer au mieux que la moitié de leur budget. Cependant, elle reste le cœur du système, car elle traduit la volonté nationale de préserver la création.

Mais quelle création ? C'est par les réalisateurs qui reçoivent systématiquement l'avance qu'on peut s'en faire une idée : Jacques Doillon, Philippe Garrel (qui essuya un refus une seule fois, pour *Les Amants réguliers*, et ce refus fit scandale), Olivier Assayas, Bruno Dumont, Costa-Gavras, Michael Haneke, Avi Mograbi. Ceux qui ont été rejetés indiquent les limites du dispositif : le duo rigoureux Jean-Marie Straub - Danièle Huillet, René Allio *(Les Camisards*, ou encore, avec la collaboration de Michel Foucault, *Moi, Pierre Rivière...)*, Jean-Claude Biette, dont l'œuvre fera l'objet d'une rétrospective à la Cinémathèque[8] l'été prochain, ou encore l'étonnant Luc Moullet. Le producteur Thomas Langmann, formulant tout haut ce que certains pensent tout bas, a parlé de la commission comme d'un « comité de copinage[9] ». Il est vrai qu'y siègent, aux côtés des membres du CNC, des personnes choisies dans les métiers du cinéma, et souvent liées aux postulants par des relations d'amitié ou d'intérêt. Mais il apparaît surtout que le principal lieu de sélection du cinéma français n'est pas régi par des critères bien clairs. Ainsi, parmi les bénéficiaires de 2011, on trouve aussi bien le très rétro *Cherchez Hortense*, de Pascal Bonitzer, que *Retour à Beyrouth*, de Mograbi, l'un des plus grands artistes actuels.

Il existe pourtant un modèle implicite de ce que doit être un film d'auteur selon le CNC : c'est *Le Dernier Métro* (1980), de François Truffaut, qui a réinventé une « qualité française » jugée exemplaire - celle-là même que Truffaut avait auparavant dénoncée pour son académisme et sa ►

sujétion aux scénaristes. Les choix de la commission se sont toujours appuyés sur le scénario. Mais, depuis une trentaine d'années, cette prédominance du scénario achevé comme point de départ du processus créatif, accentuée par la nécessité de privilégier une forme académique, centrée sur l'histoire et les dialogues, a conduit à une certaine uniformisation. Rappelons par exemple que pour Nanni Moretti une partie du tournage précède parfois l'écriture : *Palombella Rossa* (1989), *Journal intime* (1994)...

Pour minorer cette tendance, des dispositifs de correction ont récemment été mis en place. Quelques tenants d'un cinéma dégagé des structures narratives traditionnelles - Virgil Vernier, Thomas Salvador, Larry Clark - figurent parmi les lauréats 2012. Mais cette « normalisation », qui se manifeste aussi par des thématiques plutôt monotones, dont celle de l'obsession narcissique des menaces pesant sur l'héritage du cinéma - les films d'Assayas en sont un exemple -, est également liée au poids de la télévision. Depuis 1985, la loi oblige les chaînes à participer à la production en consacrant un pourcentage de leur budget au préachat de films de cinéma. Or elles s'orientent de plus en plus vers les films de coût moyen (entre 4 et 8 millions d'euros), destinés à ressembler aux téléfilms et au cinéma commercial : acteurs fédérateurs, intrigues sans surprise, art cinématographique réduit à sa plus simple expression. Inversement, celui qui ose une mise en scène et un propos par trop distants des règles dominantes risque la marginalisation.

Certains films parviennent encore à se faire presque complètement à l'abri du marché, grâce aux Sofica ou à l'autoproduction. Mais ce système ultraradical entraîne l'impossibilité, en raison de la non-conformité de son mode de production, d'obtenir l'agrément délivré par le CNC, indispensable à l'attribution des aides. Il fabrique ainsi des objets qui demeureront confidentiels, comme l'œuvre magnifique de Jean-Claude Rousseau, auteur entre autres de *De son appartement* - prix du meilleur film du Festival international du documentaire (FID) de Marseille en 2009 -, célébré depuis quinze ans dans les plus importants festivals du monde, et toujours méconnu.

Il importerait donc désormais de concentrer les ressources sur un cinéma plus sensiblement « différent ». En le soutenant, bien sûr, mais aussi en cherchant à limiter la puissance du cinéma commercial, en particulier son budget publicitaire. Cela redonnerait plus d'espace et de possibilités à l'ensemble de la filière, jusqu'au domaine de la critique. Le manque d'exigence et de créativité affecte les deux cinémas. Cela semble plus grave lorsqu'il est question du cinéma d'auteur, censé sacrifier la rentabilité économique sur l'autel de la culture. Pourtant, la médiocrité du cinéma commercial devrait inquiéter tout autant.

Le CNC peut continuer à s'abriter derrière ce qui fonctionne correctement : l'économie générale de cette industrie. Et en ignorer les difficultés, qui ne sont pas uniquement économiques. Cela peut définir une tactique, mais non une stratégie. À long terme, il sera de plus en plus difficile de défendre l'exception industrielle au nom d'une exception culturelle devenue presque invisible.

Eugenio Renzi,
Le Monde diplomatique, février 2013, n° 707, p 27.

1. « Les acteurs français sont trop payés », *Le Monde*, 29 décembre 2012.
2. Accords *Blum-Byrnes* : accord franco-américain, signé le 28 mai 1946. Il supprime une partie de la dette française envers les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Une des contreparties de l'accord est la fin de l'interdiction des projections des films américains dans les salles françaises.
3. Lire Geneviève Sellier, « Le précédent des accords Blum-Byrnes », *Le Monde diplomatique*, novembre 1993.
4. « Garandeau : "Nous avons un cinéma riche et puissant" », 3 janvier 2013, www.lefigaro.fr
5. M. Garandeau sur *France Inter*, 3 janvier 2013.
6. *Les Cahiers du cinéma* : revue française de cinéma créée en 1951.
7. John Truby, *L'Anatomie du scénario. Cinéma, littérature, séries télé*, Nouveau Monde, Paris, 2010.
8. *La Cinémathèque* : association fondée en 1936 ; elle a pour mission de conserver et restaurer les films et les archives de ses collections, de faire connaître les grands classiques, de programmer des rétrospectives et des hommages à des cinéastes, acteurs ou producteurs, d'organiser, outre son exposition permanente *Passion Cinéma*, des expositions temporaires et d'accueillir le public dans sa bibliothèque et son centre d'archives. Plusieurs maisons de la *Cinémathèque* existent en France.
9. *Le Figaro*, Paris, 4 janvier 2013.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

1 • Quel est le reproche fait au cinéma français par la Commission européenne ?

a. ☐ Les scénarios des films français calqués sur ceux des films américains.

b. ☐ Les accords entre la France et les États-Unis.

c. ☐ Le mode de financement des films français.

A. Lignes 1 à 44

2 • Le système français d'aides au cinéma est financé par :

a. ☐ l'État.

b. ☐ les abonnements Internet.

c. ☐ les chaînes françaises de radio.

d. ☐ les chaînes françaises de télévision.

e. ☐ une partie du prix du billet de théâtre.

f. ☐ une partie du prix du ticket de cinéma.

3 • Quelle a été la contrepartie de l'effacement de la dette d'après-guerre que la France avait vis-à-vis des États-Unis ?

.....

4 • Expliquez ce que signifie CNC ainsi que le rôle de cet organisme ?

.....

5 • Les producteurs qui bénéficient d'aides sont-ils libres de tourner des films entièrement hors de la France ?

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

6 • Quelle est la conséquence de ce protectionnisme cinématographique français ?

.....

B. Lignes 45 à 85

7 • Les cinémas « grand public » américain et français se démarquent l'un de l'autre par des différences culturelles importantes.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

8 • Tous les films français bénéficient du soutien du CNC.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

9 • L'attribution de l'avance financière aux mêmes réalisateurs s'explique par le fait que :

a. ☐ peu de dossiers de demande sont déposés.

b. ☐ les critères d'attribution sont très rigoureux.

c. ☐ les membres du jury connaissent les réalisateurs et les producteurs.

C. Lignes 86 à 121

10 • Quel est le paradoxe des choix opérés par le CNC ?

.....

.....

.....

11 • Quelles sont les raisons d'une sorte d'uniformisation des films français ?

.....

.....

12 • Pourquoi certains films ne peuvent-ils recevoir d'aides financières ?

.....

.....

13 • Comment le cinéma français pourrait-il afficher une certaine diversité sur les écrans ?

Argument financier : .....

Argument artistique : .....

ACTIVITÉ 6

3

Qu'est-ce que méditer ?

Pratique centrale du bouddhisme et des religions orientales, la méditation se pratique de plus en plus en Occident, à des fins thérapeutiques ou de développement personnel. Mais quels en sont les principes ? ►

Depuis une vingtaine d'années, la méditation bouddhiste connaît en Occident un engouement considérable. Dans les années 1970, il était difficile de trouver un enseignant de méditation ou un ouvrage sur le sujet. Mais aujourd'hui, les publications se multiplient. Des enseignants de méditation qualifiés de toutes les traditions bouddhistes proposent des conférences, stages et retraites dont la fréquentation est en augmentation constante. Sous le nom de « pleine conscience », la pratique de la méditation se répand jusque dans les hôpitaux et les écoles. Un autre indice révélateur de cet intérêt est l'accélération des recherches scientifiques sur ses effets. Mais qu'est-ce au juste que la méditation ? Une méthode thérapeutique ? Une voie de connaissance, un art de pensée ? Un art de vivre ? En quoi consiste cette pratique ?

Le terme sanskrit que l'on traduit par « méditation » signifie « entraînement ». Méditer, c'est s'entraîner à voir *« les choses comme elles sont »*. Il s'agit de reconnaître et d'entrer en relation avec ce qui est là : l'expérience que nous vivons, instant après instant. Mais comment se fait-il qu'un tel entraînement soit nécessaire ? Notre expérience n'est-elle pas ce qui est le plus proche de nous, le plus intime ? Qu'est-ce qui pourrait nous y rendre aveugles ? Pourtant, ce que le méditant découvre, et n'en finit pas de découvrir au fil de sa pratique, c'est ce fait incompréhensible et choquant : son expérience lui échappe, il y est absent.

Accéder à la « pleine conscience »

La première cause d'absence est ce que l'on appelle aujourd'hui la « dérive attentionnelle ». Combien de fois nous arrive-t-il de réaliser, arrivés au bas d'une page, que nous l'avons lue sans la lire, ou arrivés à destination, que nous avons été « absents » à la plus grande partie du voyage ? Comme des études récentes le montrent[1], nous passons au moins la moitié de notre temps à quitter la situation que nous sommes en train de vivre pour rejouer en pensée des scènes du passé ou nous projeter dans l'avenir, sans même nous en rendre compte. Un mot, une odeur, trois notes suffisent à nous emporter. Mais même lorsque nous ne sommes pas ainsi égarés dans le passé ou dans l'avenir, nous nous coupons de notre expérience immédiate de multiples manières. L'une d'elles consiste à glisser vers des registres abstraits : commentaires, jugements ou justifications qui nous éloignent de ce que nous éprouvons concrètement ici et maintenant. Bien souvent, ce sont de subtiles tensions qui font écran à l'expérience immédiate. Si, par exemple, nous éprouvons une douleur ou une émotion désagréable, nous cherchons immédiatement à nous en protéger et, sans même nous en rendre compte, interposons subrepticement une tension pour éviter de la ressentir. Si, au contraire, nous rencontrons une expérience agréable, nous nous efforçons de la maintenir, par une subtile anticipation qui nous empêche d'y être complètement présents. La tension vers un objectif ou l'absorption dans un contenu, en créant un étroit tunnel attentionnel, joue aussi un rôle occultant. Par exemple au cours d'une conversation, absorbés dans le contenu de l'échange, nous n'avons pas clairement conscience des émotions qu'il suscite en nous. Si nous marchons pour nous rendre à un rendez-vous, nous ne sommes pas conscients des sensations corporelles que suscite la marche. Absorbés dans notre activité professionnelle, nous ne remarquons pas les tensions physiques et signes de fatigue qui s'installent, et en prenons conscience seulement lorsque nous sommes épuisés. Même les raisons de nos décisions échappent en grande partie à notre conscience[2]. Nous passons notre temps à nous quitter nous-mêmes, à nous perdre.

En quoi consiste l'entraînement méditatif ?

Les techniques bouddhistes de méditation ont toutes le même but : apprendre à arrêter de se quitter soi-même, à revenir à soi. [...] Le support de concentration le plus courant est le souffle. La méditation consiste à poser son attention sur la respiration, sans la transformer, sans tension ni effort. Si vous-même faites cet exercice pendant quelques minutes, il est fort probable que, très rapidement, des pensées vont surgir dans votre esprit. Ces pensées vont tellement vous absorber que vous mettrez un certain temps avant de prendre conscience que votre attention a quitté votre souffle, que vous êtes « parti ». Et au même instant, vous réaliserez que, pendant ce temps, vous étiez distrait mais n'aviez pas conscience de l'être. Lorsque le méditant prend ainsi conscience qu'il s'est laissé entraîner par ses pensées, et que son attention a quitté le souffle, il a pour consigne de « lâcher » ce train de pensées, puis de ramener doucement l'attention sur le souffle. [...] ►

Le plus souvent, le méditant novice est d'abord surpris par l'importance de son bavardage intérieur. Il découvre aussi, accompagnant cette rumeur incessante, un flot rapide de « films » intérieurs, joués et rejoués sans relâche, qui contribuent à entretenir un flux d'émotions rarement interrompu. La pratique méditative consiste à y rester présent. Il ne s'agit pas d'arrêter les pensées, comme on a pu le dire, mais de rester conscient des pensées qui apparaissent. Si, par exemple, le souvenir d'une situation désagréable surgit, et qu'il génère spontanément un train de commentaires négatifs, il ne s'agit pas d'inhiber cette réaction, mais de ne pas se laisser emporter par elle sans même le remarquer, comme c'est ordinairement le cas. Cessant de se perdre, le méditant apprend peu à peu à rester au plus près, au centre de son expérience. Le terme « méditation » est en ce sens parfaitement adapté : le méditant est celui qui se tient au milieu. [...]

Le relâchement de la tension

Des tensions se dénouent jusqu'au cœur des événements perceptifs. Par exemple ordinairement, lorsque nous entendons un son, notre réaction immédiate consiste à nous focaliser sur l'objet qui est à l'origine du son pour le caractériser. Nous nous quittons nous-mêmes pour nous projeter en quelque sorte vers cet objet, dont le nom et l'image viennent instantanément occulter l'expérience du son. En une fraction de seconde, je reconnais le son comme le chant d'un merle qui arrive par la fenêtre de mon bureau, sans plus m'intéresser aux particularités de ce son ni à la manière dont je le ressens. [...] Au lieu d'aller chercher le son, de « tendre l'oreille » vers lui, le méditant s'y rend réceptif, laissant le son venir à lui, se laissant toucher, imprégner par le son. Écouter ainsi, un peu comme on écoute une musique, a pour effet d'affaiblir, d'attendrir en quelque sorte, la séparation rigide ordinairement perçue entre un espace « intérieur » et un espace « extérieur », qui devient plus perméable. Le sentiment d'être un « moi » solide devient plus léger, s'estompe.

Peu à peu, le relâchement de la tension vers des objets amène ainsi le méditant à prendre conscience d'un voile cognitif subtil, qui lui cache la réalité immédiate. Ordinairement, la crispation de l'attention sur des objets donne au sujet un sentiment d'existence, une existence d'emprunt. [...] C'est un effort épuisant. Impossible de se laisser aller, il faut faire « tenir » le monde. Cette tension incessante pour maîtriser, pour maintenir nos frontières, cloisonne, rigidifie, et aboutit à la crispation et à la douleur. Car nous sommes tellement occupés à nous protéger que nous nous protégeons de la vie même.

Le méditant renonce à toute prise, tout appui solide. Ce geste de renoncement caractérise la pratique méditative de ses premiers pas jusqu'à ses stades les plus avancés. Il correspond aussi à une expérience que chacun a pu entrevoir. Un jour, il se produit une rencontre, ou un livre, ou une chanson, ou une certaine lumière le matin au travers du feuillage, et soudain vous abandonnez, vous posez les armes. [...] Alors quelque chose lâche, se rompt en vous, et vous délivre.

Des usages thérapeutiques

Dans l'état de dénuement, *« d'épuisement »* dit le sanskrit, que suscite ce geste d'abandon au cœur de la pratique méditative, se produit un grand soulagement. Au plus près de l'expérience, l'espace, au lieu de se rétrécir, se déploie largement. [...] Dans cet espace non obstrué, l'expérience peut s'épanouir dans toute sa profondeur et sa richesse. Les sensations sont plus vivantes et fraîches, les couleurs plus vives, les sons plus clairs. Nous retrouvons notre entièreté, notre dignité. Nous sommes libres et, comme les disciples du Bouddha, *« joyeux, paisibles et vivant avec un esprit de gazelles, c'est-à-dire un cœur léger*[3] ».

Comment donc caractériser la méditation ? Tout d'abord, elle n'a rien à voir avec la méditation au sens où l'entendait René Descartes. Elle ne consiste pas à réfléchir, analyser, comprendre intellectuellement, acquérir des connaissances. Cette pratique d'investigation de l'expérience a pourtant débouché sur une théorie de la connaissance élaborée et raffinée, dont l'étude peut guider le méditant dans son cheminement. Mais la compréhension des concepts de non-dualité, de vacuité..., aussi claire et profonde soit-elle, constitue en fin de compte un obstacle subtil dont il faudra se libérer. Le Bouddha encourageait chacun à aller au-delà des enseignements et des concepts, et à ne rien accepter dont il n'ait fait une expérience personnelle et directe, de première main. ►

Bien qu'une pratique assidue de la méditation apporte un profond apaisement, elle n'a rien à voir avec une méthode de relaxation physique procurant un gain de bien-être immédiat. Méditer, c'est apprendre à être présent à ce qui est là, calme ou agitation, bien-être ou malaise, tristesse ou gaieté. Lorsque le méditant s'assied pour pratiquer, rien ne lui garantit une session calme. Le désir même d'atteindre ou de maintenir un état particulier génère une tension qui constitue un subtil obstacle au calme. Méditer, c'est ne rien attendre, ne rien vouloir. Cet entraînement exige de la régularité, de la persévérance, une véritable discipline.

La méditation est-elle une méthode psychothérapeutique ? Le Bouddha est considéré comme « le grand médecin », et son enseignement peut se résumer en quatre points : la souffrance, l'origine de la souffrance, la cessation de la souffrance, et le chemin qui mène à la cessation de la souffrance. Des méthodes thérapeutiques basées sur la pratique de la méditation connaissent actuellement un grand succès. [...] Les sujets suivent un programme très précis d'une durée de huit semaines, afin de développer la conscience de leur expérience, instant après instant, sans la juger ni chercher à la transformer. Cet entraînement est efficace, puisqu'il réduit de 50 % la probabilité de rechute dépressive. Qu'est-ce qui explique cette efficacité ? L'une des hypothèses avancées est que c'est l'acceptation de l'expérience comme elle est qui est déterminante dans le processus thérapeutique. En ce sens, l'entraînement méditatif est fondamentalement thérapeutique. [...] Si quelques semaines ou mois d'entraînement permettent de retrouver le goût de vivre, quelle est l'expérience d'un moine qui totalise 40 000 heures de méditation, quelle sorte de joie éprouve-t-il ?

Claire Petitmengin,
3 janvier 2013.
Sciences humaines, http://www.scienceshumaines.com/qu-est-ce-que-mediter_fr_30118.html

1. Matthew Killingsworth et Daniel Gilbert, « A wandering mind is an unhappy mind », *Science*, vol. CCCXXX, n° 6006, 12 novembre 2010.
2. Voir par exemple Richard Nisbett et Timothy Wilson, « Telling more than we know. Verbal reports on mental processes », *Psychological Review*, vol. LXXXIV, n° 3, mai 1977.
3. *Majjhimanikâya*, 89, II, 21.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 19

1 • a. Répondez brièvement aux questions suivantes. (Vous pouvez utiliser les mots du texte.)

- Qu'est-ce que la méditation dans les religions asiatiques ? .....
- « Méditation » est la traduction de quel terme sanskrit ? .....
- Qu'est-ce que méditer ? .....
- De quoi s'agit-il ? .....
- Quel constat paradoxal fait le méditant ? .....

b. À l'aide de vos réponses, rédigez une définition de la méditation et de l'acte de méditer.

.....

.....

2 • Quelles sont les preuves du succès grandissant de la méditation en Occident ?

.....

.....

B. Lignes 21 à 45

3 • Cochez (x) les bonnes réponses.

La « dérive attentionnelle » :

a. ☐ est la première cause de notre « absence » dans l'expérience.

b. ☐ se manifeste quand rien ne nous distrait.

c. ☐ se manifeste une fois sur deux lors des situations que nous vivons.

d. ☐ nous amène à revivre en pensée, sans en avoir conscience, des scènes du passé.

4 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

Nous nous échappons de notre expérience :

	Vrai	Faux
a. sous l'effet d'éléments contrariants, de fortes tensions. Justification :	☐	☐
b. pour ne pas éprouver des émotions pénibles. Justification :	☐	☐
c. en exprimant des avis, des opinions qui nous éloignent de la situation. Justification :	☐	☐
d. lorsqu'il s'agit d'une situation agréable. Justification :	☐	☐
e. sans nous en rendre compte, en nous investissant de façon intense dans un projet. Justification :	☐	☐
f. sous l'effet de tensions, mais non celles que provoque la fatigue. Justification :	☐	☐

5 • De tout ce qui échappe à notre attention, qu'est-ce qui semble le plus étonnant ?

.....

.....

C. Lignes 46 à 90

6 • Quel est l'objectif des techniques de méditation bouddhistes ? Sur quoi reposent-elles ?

.....

7 • Qu'est-ce qui surprend le plus le(la) méditant(e) ?

.....

8 • Cochez (x) les bonnes réponses.

La pratique méditative consiste à :

a. ☐ bloquer les pensées qui apparaissent, les arrêter brusquement.

b. ☐ se rendre compte que des pensées apparaissent.

c. ☐ ne pas se laisser emporter, sans s'en rendre compte, par les réactions qu'un souvenir peut entraîner.

d. ☐ non pas s'échapper de l'expérience, mais y rester vraiment.

9 • La différence entre méditant(e) et non-méditant(e) est particulièrement mise en évidence lors d'événements perceptifs. Comment se manifeste-t-elle ?

Complétez le tableau ci-après. Vous pouvez utiliser les mots du texte.

Lors d'un événement perceptif :

Le (la) méditant(e)	Le (la) non-méditant(e)
a.	...porte son attention vers l'objet qui a produit le son.
b. ...est sensible aux tonalités de ce son, se laisse envahir par celui-ci.	....
c.	...sent nettement une sorte de frontière entre un espace « intérieur » et un espace « extérieur ».
d. ....voit son sentiment d'être intérieurement solide diminuer.	....
e.	...fait de gros efforts pour conserver cette frontière, la rendre plus solide.

D. Lignes 91 à 127

10 • Que permet au méditant le fait de renoncer, d'abandonner ?

.....

.....

11 • Qu'est-ce qui caractérise la méditation ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. La méditation bouddhique - comme la méditation au sens de Descartes - consiste à acquérir des connaissances. Justification :	☐	☐
b. Analyser et comprendre intellectuellement, c'est méditer. Justification :	☐	☐
c. Le méditant peut, dans sa pratique, recourir à une théorie issue de la méditation au sens de Descartes. Justification :	☐	☐
d. Le méditant qui respecte les préceptes du Bouddha sait qu'il doit faire l'expérience d'une situation avant de l'accepter. Justification :	☐	☐
e. La méditation peut être synonyme de détente physique, de bien-être immédiat. Justification :	☐	☐
f. La pratique de la méditation ne requiert pas nécessairement une grande régularité. Justification :	☐	☐

12 • Cochez (x) les bonnes réponses.

La méditation, présente dans de nombreuses méthodes thérapeutiques :

a. ☐ fait partie de programmes d'une durée de près de deux mois.

b. ☐ est efficace puisqu'elle empêche les récidives de dépression une fois sur deux.

c. ☐ n'a pas pour objectif la cessation de la douleur ni l'émergence de la joie de vivre.

d. ☐ joue un rôle important dans leur processus, en amenant le méditant à accepter l'expérience.

ACTIVITÉ 7

En maison de retraite, nous ? Jamais !

La baisse du pouvoir d'achat, la solitude et la crainte de « finir » en résidence médicalisée encouragent les retraités à s'installer en colocation. On n'est pas sérieux quand on a 60 ans bien tassés !

Ce jour-là, Hélène, 65 ans, revient d'un séjour chez sa fille à Bordeaux. Sur le quai de la gare, un homme aux cheveux gris et à la barbe impeccablement taillée l'attend, ponctuel et souriant. Jean-Marie n'est pas le mari d'Hélène et, pourtant, il la ramène chez eux, dans la grande maison qu'ils partagent avec Nicole, 73 ans, à une dizaine de kilomètres de Lourdes. Ces trois-là ne sont pourtant ni de la même famille ni des amis de longue date. Avant d'habiter ensemble, ils ne se connaissaient même pas. Et cela fait maintenant près de deux ans qu'ils sont « colocs ». Comme des étudiants... Mais des étudiants à la retraite. ►

« *Je n'avais plus envie de vivre seule,* explique Hélène. *Je viens d'une famille de quatre frères et sœurs dont je suis très proche, j'aime les maisons animées.* » Ses enfants partis, Hélène lance une bouteille à la mer. Elle envoie un message sur le site Leboncoin.fr[1], entre deux annonces pour des meubles ou des scooters d'occasion. Histoire de voir si d'autres, comme elle, imaginent leurs vieux jours autrement que vissés dans un fauteuil, le Sonotone réglé au maximum, avec les héros des « Feux de l'amour » pour seuls compagnons. Miracle, elle reçoit une réponse de Jean-Marie, 69 ans et débordant d'énergie, à qui la vie en solo ne convient pas non plus. « *J'avais entendu une émission de radio sur France Inter à propos de la colocation des seniors, et je me suis dit : ça, c'est pour moi !,* s'enthousiasme-t-il. *J'ai organisé un week-end dans un gîte au Pays basque auquel une dizaine de personnes intéressées par le principe ont participé. Mon idée, c'était une maisonnée de 7 à 10 personnes.* »

Jean-Marie admet volontiers avoir un fantasme soixante-huitard inassouvi, lui qui a débuté une très sérieuse carrière d'informaticien à l'heure où d'autres fumaient des joints sur le plateau du Larzac. Certes, il n'a trouvé que deux colocataires, mais il reste un infatigable apôtre de la vie en communauté. Et, quand les enfants et petits-enfants des uns et des autres viennent en visite, Jean-Marie profite bien de la « tribu » qu'il appelait de ses vœux. « *C'est vraiment dommage que les gens n'y pensent pas... C'est tellement bien !* »

Dès leur arrivée dans la maison de Lamarque-Pontacq, un petit village des Hautes-Pyrénées, Nicole et Hélène ont mis les points sur les i. Pas question de punaiser au mur un tableau des corvées ménagères - ce que Jean-Marie proposait pour assurer une répartition équitable des tâches. Aujourd'hui, aucun rôle n'est gravé dans le marbre, mais tout fonctionne. Deux voitures pour trois, un compte commun pour les dépenses de la maison... Et pas la moindre trace de tension entre ses occupants. Les trois ont trop de choses en commun : un rejet massif de la société de consommation, un goût pour les choses simples, la nature et les nouvelles rencontres.

Dans la voiture qui les ramène de la gare, Jean-Marie donne d'abord à Hélène des nouvelles de leur potager bio, puis annonce en passant : « *Au fait, on a une woofeuse en ce moment à la maison, elle s'appelle Henriette.* » Et, comme Hélène accueille la nouvelle sans le moindre étonnement, on est bien obligé de poser la question : une quoi ? « *Le woofing, c'est une façon de voyager en participant au développement de l'agriculture biologique* », explique un peu plus tard la sémillante Henriette, quatrième colocataire provisoire. En échange d'un coup de main dans le jardin, les woofeurs ont le gîte et le couvert offerts gracieusement par leurs hôtes. Le plus souvent, ces voyageurs « responsables » sont des jeunes qui souhaitent barouder à peu de frais. Mais pas toujours.

« Les seuls vieux que l'on met en avant, ce sont ceux qui " font jeunes " » !

« *Sept cent cinquante mille individus partent à la retraite chaque année. Aujourd'hui, personne n'est capable de les accueillir* », avertit Éric Vialatel, fondateur des *Maisons de Marianne*[2], des immeubles de logements sociaux conçus pour pouvoir recevoir des seniors. D'après l'Insee, dans trente ans, un tiers des Français auront 60 ans ou plus et, au-delà de la question du financement des retraites, une autre se profile : où va-t-on loger nos millions de vieux ? Pour l'instant, ce débat n'intéresse personne, ou presque. La vieillesse, ce n'est pas glamour. Selon Pascal Champvert[3], président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (Adpa), cette peur du grand âge nous a conduits à une situation d'« apartheid », rien de moins ! « *L'Occident n'aime pas les vieux !* tempête-t-il. *Quand on parle de diminuer le droit de vote pour les plus de 80 ans, en expliquant qu'à cet âge-là on ne sait plus très bien, c'est le discours qu'on entendait il y a cinquante ans à propos des femmes. Les seuls vieux que l'on supporte et que l'on met en avant, ce sont ceux qui " font jeunes " ! C'est Charles Aznavour ou Line Renaud.* »

Résultat : sur le dossier « vieux », la France est à la traîne, malgré un sévère avertissement lors de la canicule de 2003 : 20 000 décès, des personnes âgées isolées pour la plupart. En dehors des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éphad), il n'existe aujourd'hui que 200 résidences spécialisées dans l'accueil des seniors. C'est peu et, surtout, c'est cher, très cher. ►

« Pour tous ceux qui n'ont pas beaucoup de moyens, il est impossible de payer 2 200 € pour une maison de retraite, ni même 1 000 € pour un appartement avec services intégrés », rappelle Éric Vialatel. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a créé ses *Maisons de Marianne* en collaboration avec les offices HLM[4], avec ses appartements équipés de volets électriques, de veilleuses, et d'un système de détection de mouvements - qui donne l'alerte quand il n'y en a plus. D'autres initiatives commencent donc à voir le jour, timidement. *« Nous sommes à une période d'expérimentations,* explique Dominique Argoud, sociologue et président du comité personnes âgées de la Fondation de France. *Pour l'instant, le seul modèle qui existe vraiment, c'est celui de la maison de retraite, et il sert plutôt de repoussoir. Beaucoup de choses vont être tentées pour trouver des modèles de vie alternatifs pour la retraite, parmi lesquels les résidences autogérées et la colocation. Mais c'est une évolution sociétale qui va s'opérer sur dix, vingt ans »* [...]

Pas de coloc pour les dépressifs !

En attendant, vieillir coûte cher. Hélène, Nicole et Jean-Marie, qui touchent entre 700 et 1 500 € de pension, font partie de l'écrasante majorité de ceux qui ne pourraient pas, s'ils le souhaitaient, s'offrir une chambre dans une résidence spécialisée. En colocation, ils paient chacun 450 € par mois, tout compris. Pour l'instant, ils débordent d'énergie : entre le potager, les meubles à retaper et les expéditions en randonnée, ils n'ont besoin de personne. Dans quelques années, le trio vieillissant et moins alerte pourra éventuellement mutualiser les dépenses d'un aide-soignant à domicile. À moins qu'ils ne s'en passent carrément. *« Pour moi, c'est un projet de vie. Si, un jour, il faut faire une piqûre ou aider à monter les escaliers, cela ne me pose aucun problème, on n'a pas besoin de quelqu'un d'extérieur »*, affirme Jean-Marie.

Mais il n'y a pas que l'argent qui compte. À les entendre, tous ont une obsession : surtout, ne pas finir dans une maison de retraite. L'été dernier, une pensionnaire d'un établissement de l'Essonne a même organisé son évasion avec l'aide de son arrière-petit-fils. *« Anthony a fait ça, car il sait exactement ce que je ressens,* expliquait la nonagénaire à l'époque. *La seule chose qui m'intéresse, c'est de rentrer chez moi. La liberté, la liberté, la liberté, un point, c'est tout ! »*

La solution, Claudine, 84 ans, l'a trouvée en s'installant avec Bernadette, 62 ans, *« une chic fille »*, dit-elle. *« Ma mère et ma tante sont allées en maison de retraite,* raconte-t-elle. *Le manque de personnel, le mélange entre ceux qui perdent la tête et les autres, l'omniprésence de la mort... Rien que d'avoir vu ça, on se sent stimulé pour trouver des alternatives. »* Les deux femmes vivent depuis deux ans dans un appartement d'une centaine de mètres carrés à Chambéry. Comme Jean-Marie, c'est en écoutant l'émission « Interception » sur France Inter que Bernadette a eu l'idée de la colocation.

Bernadette souhaitait vivre en Savoie, Claudine était partante. Après un an de conversations téléphoniques quasi quotidiennes, elles se sont lancées. Une génération sépare les deux femmes, qui se vouvoient respectueusement. Mais leur complicité saute aux yeux. Elles déjeunent et dînent ensemble, mais chacune se prépare son repas : Claudine suit un régime qui lui interdit de toucher aux pâtisseries de Bernadette. L'une participe à une association où elle coupe les cheveux bénévolement, l'autre s'adonne à la peinture : *« J'ai commencé un an avant de prendre ma retraite. J'ai travaillé toute ma vie de 7 heures du matin à 21 heures, je savais qu'il fallait me replonger dans une autre activité, pour éviter que la transition soit trop brutale. »* Pour atténuer ce « choc », elles suivent ensemble des cours de philosophie une fois par semaine. *« Heureusement, sinon j'aurais peut-être sombré dans la dépression »*, souffle Claudine.

Car, attention, pas de coloc pour les dépressifs ! C'est l'une des règles d'or édictées par Christiane Baumelle dans son *Manuel de survie des seniors en colocation*[5]. *« Le désespoir intérieur peut être tel qu'il effraie les candidats,* écrit-elle. *Ceux-ci ne considèrent pas, à juste titre, la cohabitation comme une prise en charge, ni un lieu de soins. »* Pour être accepté par les autres, l'aspirant colocataire doit se soumettre à un cruel casting, et ceux qui souffrent de solitude ou ressassent leurs malheurs ont peu de chances de convaincre qui que ce soit de les accepter sous leur toit. ►

Avec la baisse du pouvoir d'achat et le désir de rompre avec la solitude, la colocation est dans l'air du temps. Deux films s'en sont fait récemment l'écho : *Et si on vivait tous ensemble*, de Stéphane Robelin[6], dans lequel Guy Bedos[7] refuse que son vieux copain, incarné par Claude Rich[8], *« crève dans cette baraque »*, la baraque en question étant une maison de retraite. Et *Indian Palace*, signé John Madden[9], sorti en mai dernier, qui raconte comment sept retraités fuient la grisaille britannique pour aller couler leurs vieux jours en Inde. Mais, dans la réalité, mettre sur pied une grande communauté s'avère bien plus compliqué qu'au cinéma. *« Ah, tout le monde trouve ça génial, j'ai reçu plus de 1000 appels !*, s'exclame Christiane Baumelle. *Mais la réussite dépend généralement d'une ou deux personnes qui sont vraiment motivées et qui prennent les choses en mains. Et ces gens sont assez rares, finalement. »*

En témoigne la difficulté qu'ont nos deux maisonnées, à Chambéry comme à Lourdes, à recruter de nouveaux colocataires, mais aussi l'échec d'un bon nombre de projets. *« Ça s'est très bien passé pendant un an,* raconte une candidate à l'aventure, *mais les deux hommes se sont disputés et plus personne ne s'entendait. On s'est séparés en septembre... »* D'autres maisonnées refusent catégoriquement de recevoir les journalistes : soit parce que le succès de leur entreprise a déjà attiré trop de caméras et que cela nuit à leur tranquillité, soit au contraire parce que les habitants ne sont pas pressés de révéler que leur quotidien est fait de petites mesquineries. *« Entre ceux qui ferment les radiateurs des chambres par souci d'économie, ceux qui dépensent plus parce qu'ils savent que les frais sont partagés... La réalité de la société, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui ne s'intéressent qu'à eux »*, conclut Christiane Baumelle. Soit. Comme les autres, comme les jeunes à 20 ans, les vieux s'écharpent et se jalousent, ils se disputent et se séparent... La vie, quoi !

Élodie Émery,
8 décembre 2012.
Marianne.net.
http://www.marianne.net/En-maison-de-retraite-nous%C2%A0-Jamais%C2%A0_a224871.html

1. *Le boncoin.fr* : site français de petites annonces.
2. *Les Maisons de Marianne* : concept de logements sociaux adaptés pour les personnes âgées.
3. Auteur de *Prendre soin de nos aînés, c'est déjà prendre soin de nous*, « CarnetsNord », éditions Montparnasse, 12 €.
4. Office HLM : offices des Habitations à loyer modéré, ces logements sont accessibles aux personnes à faibles ressources financières.
5. Éditions *Tournez la page*, 14,95 €
6. Stéphane Robelin : réalisateur et scénariste français.
7. Guy Bedos : humoriste français.
8. Claude Rich : acteur français.
9. John Madden : réalisateur britannique.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 42

1 • Quelle a été la principale motivation de Jean-Marie et Hélène dans le choix de la colocation ?

a. ☐ Fuir la solitude.

b. ☐ Faire des économies.

c. ☐ Éviter la maison de retraite.

2 • Les trois colocataires :

a. ☐ vivent en communauté fermée.

b. ☐ ont une organisation rigoureuse de leur vie.

c. ☐ partagent des valeurs et une vision de la vie communes.

B. Lignes 43 à 71

3 • Que sont les *Maisons de Marianne* ?

.....

.....

4 • Quelles sont les deux principales préoccupations pour l'avenir ?

.....

.....

5 • La société actuelle favorise la discrimination envers les personnes âgées.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

6 • Actuellement, la France propose suffisamment d'hébergements médicalisés pour les seniors.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

7 • Dans quelques dizaines d'années :

a. ☐ les hébergements seront équipés et adaptés à une population vieillissante.

b. ☐ le nombre des maisons de retraite aura considérablement augmenté.

c. ☐ la société et le regard sur les personnes âgées auront changé.

C. Lignes 72 à 110

8 • Les résidences spécialisées sont financièrement accessibles aux personnes âgées.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

9 • Claudine et Bernadette :

	Vrai	Faux	On ne sait pas
a. se connaissaient avant de s'installer en colocation.	☐	☐	☐
b. partagent des activités communes.	☐	☐	☐
c. reçoivent souvent de la visite.	☐	☐	☐
d. sont très proches.	☐	☐	☐

10 • Les personnes qui souffrent moralement peuvent trouver du réconfort dans la colocation.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

D. Lignes 111 à 131

11 • Quel est le secret du succès d'une colocation entre personnes âgées ?

a. ☐ La volonté collective.

b. ☐ Les moyens financiers.

c. ☐ La motivation personnelle.

12 • En quoi la colocation des seniors est-elle identique à celle des plus jeunes ?

.....

.....

.....

ACTIVITÉ 8

Savoirs, un bien public convoité

Pour faire connaître leurs travaux, les chercheurs s'appuient traditionnellement sur des revues scientifiques.

Mais certains dénoncent les pratiques des éditeurs, qui tirent profit de résultats financés sur fonds publics. Un combat pour le « libre accès » aux connaissances est engagé, des modèles alternatifs émergent.

D'un côté, des chercheurs qui ont un besoin vital de publier et d'accéder au travail de leurs pairs. De l'autre, des éditeurs qui règnent sur un marché lucratif et captif. Et, au milieu, des bibliothécaires pris financièrement à la gorge. Appels au boycott des abonnements, négociations au couteau sur les tarifs : la bataille fait rage et le monde de l'édition scientifique est en plein bouleversement. Développement numérique tous azimuts, croissance exponentielle de revues en « accès libre », floraison d'initiatives qui transforment le processus classique de diffusion des savoirs... Le sujet interpelle même au plus haut niveau politique. Le 22 février, l'administration Obama a ainsi exigé la mise à disposition gratuite de tous les travaux issus de sa recherche publique. Décryptage. ►

L'article, au cœur du système

« *Publier ou périr* », l'adage est bien connu. Pour être reconnu par la communauté, avancer dans sa carrière, récolter des financements, un chercheur doit rendre compte de ses travaux en les publiant dans des revues scientifiques. Il existe au total quelque 28 000 titres, couvrant tous les domaines. « *Pour choisir à quel journal je vais soumettre un article, je commence par me faire une grille dans la tête en fonction du type de l'étude et de l'intérêt de ses résultats*, explique le professeur Nicolas Danchin, cardiologue à l'Hôpital européen Georges-Pompidou (Paris). *Les journaux médicaux généralistes de référence comme* The Lancet, *le* NEJM *ou le* JAMA *ne peuvent être visés que pour des sujets importants, dont les retombées dépassent notre discipline.* » « *On a une "sainte Trinité", comme* Nature/Science/Cell », précise un biophysicien. Pour les revues les plus réputées, le chercheur envoie également une sorte de lettre de motivation qui justifie l'importance de sa découverte. « *Parfois je me demande si les éditeurs ne lisent pas seulement cette lettre avant de prendre leur première décision* », s'interroge un scientifique en constatant la rapidité des réponses.

Si l'éditeur accepte cette première soumission, il lance le processus de relecture par des pairs. Ces spécialistes transmettent leurs remarques, questions, demandes supplémentaires à l'éditeur, qui les renvoie vers les auteurs afin qu'ils révisent leur copie. Les relecteurs (bénévoles) choisis par la revue savent qui sont les auteurs de l'article qu'ils évaluent, mais pas l'inverse. C'est l'éditeur qui prend la décision de publier ou pas, y compris si un pair n'est pas d'accord. Les refus sont nombreux, neuf sur dix pour les plus grandes revues, très exigeantes sur le caractère novateur des travaux ; trois sur dix pour des journaux comme *PLoSOne*, qui se disent sans *a priori* éditoriaux.

Après acceptation de l'article, les coûts de publication sont variables. « *Dans les revues classiques, les frais sont relativement réduits, mais certaines présentent une facture pour tout article. On paie également, de l'ordre de quelques centaines d'euros, pour avoir des figures en couleurs* », précise Nicolas Danchin.

Des dérives connues et tenaces

« *Le système est dramatique car publier dans des journaux à haut facteur d'impact devient un objectif en soi, et cet objectif nous prend beaucoup de notre temps au détriment de nos recherches*, explique Perrine Ruby (Centre de recherche en neurosciences de Lyon). *Dans la configuration actuelle, de telles publications sont indispensables pour obtenir des financements de projets, et cela compte aussi beaucoup dans les évaluations des chercheurs et des laboratoires. Cette organisation rend aussi très difficile la publication de résultats négatifs, ce qui est un biais énorme.* »

Progressivement, la publication d'articles est devenue l'étalon de productivité de la recherche. Dans les années 1960, l'Américain Eugene Garfielda mit au point divers indicateurs permettant d'évaluer la « qualité » d'un travail, en se fondant notamment sur les articles postérieurs qui citent celui-ci dans leurs références. La mesure s'applique désormais à un chercheur, mais aussi à un journal : combien de « citations » recueille-t-il ? Une hiérarchie mesurable se crée. Tout est bon pour monter dans ces classements : tendance à s'autociter ou à citer ses amis (en espérant les renvois d'ascenseur) pour embellir sa réputation, saucissonnage d'un travail pour multiplier son nombre d'articles, accent mis sur des sujets à la mode pour augmenter les citations...

Les défauts sont connus. Mais tout le monde est pris dans le jeu : chercheurs, éditeurs et employeurs (universités, organismes de recherche ou agences de moyens), qui voient là un moyen rapide d'évaluer la qualité des personnes. Même les hôpitaux se fondent sur la bibliométrie avec le classement Sigaps (Système d'interrogation, de gestion et d'analyse des publications scientifiques), qui attribue des subventions aux établissements en fonction de leur production scientifique. Les dérives sont aussi mercantiles, avec des « éditeurs prédateurs » dont le but n'est souvent que de faire des profits en faisant payer les chercheurs pour être publiés sans vraiment de garantie sur la qualité du travail d'expertise ou sur la pérennité de l'accès aux articles... ►

Un marché lucratif et captif

Un article scientifique vaut de l'or et, au tournant de la Seconde Guerre mondiale, des éditeurs ont saisi là une opportunité commerciale fort lucrative. Le chiffre d'affaires de l'édition scientifique, technique et médicale dépassait 20,2 milliards de dollars (15,4 milliards d'euros) en 2010, selon l'association représentative du secteur (Stm-assoc.org) ; en croissance de 3,5 % par rapport à 2009.

À force de rachats, de fusions et de lancements de nouveaux journaux, ce marché est dominé par quelques puissants acteurs, notamment Elsevier (2 200 journaux environ, dont *Cell* et *The Lancet*, et 25 % des articles publiés), Springer (2 000 titres environ, dont *BioMedCentral*), Wiley-Blackwell (1 500), ou encore le *Nature Publishing Group*. Mais aussi des sociétés savantes dont *l'American Chemical Society*, à but non lucratif. L'activité est rentable. Selon *The Economist*, entre 2010 et 2011, Elsevier a dégagé plus de 30 % de profits par rapport à son chiffre d'affaires, par exemple.

Mais ce qui a fini par agacer la communauté scientifique, c'est la hausse incessante des prix que les bibliothèques paient pour accéder à ces revues sous forme d'abonnement. L'Association américaine des bibliothèques de recherche a calculé qu'entre 1986 et 2011, la facture globale s'est élevée de 400 % (soit en moyenne 6 % par an) ! *« Ces dernières années encore, les prix demandés avant négociation par les éditeurs vont de + 4 % à + 15 % ! »*, constate Sandrine Malotaux, directrice du service commun de la documentation et des bibliothèques de l'Institut national polytechnique de Toulouse. Chargée également des négociations avec les éditeurs au sein du consortium Couperin, qui regroupe la plupart des bibliothèques académiques nationales, cette documentaliste estime à environ 70 millions d'euros annuels les dépenses d'accès à ces revues. *« Cela peut représenter jusqu'à 90 % des dépenses d'une bibliothèque, qui doit aussi acheter des livres pour les étudiants et les chercheurs »*, précise-t-elle.

« En quinze ans, notre offre en périodiques s'est métamorphosée, constate Claire Nguyen, conservateur à la Bibliothèque interuniversitaire santé de Paris (BIU santé), qui fait référence en France dans le domaine de la médecine et de la pharmacie. *Les 6 000 journaux papier sont devenus 1 500, mais nous avons accès à 48 000 titres électroniques... dont seuls 10 000 sont pertinents pour notre public. Avec le système des bouquets proposés par les éditeurs, notre liberté documentaire est très limitée. »* [...]

Négociation bloquée, menace de boycott (13 000 mathématiciens en 2012 contre Elsevier), désabonnement à certaines revues... Les relations deviennent houleuses entre monde académique et monde de l'édition. *« On assiste à une privatisation d'un savoir créé sur fonds publics »*, tranche Sandrine Malotaux. [...] Les chercheurs vivent d'autant plus mal la situation qu'ils paient pour être publiés et pour lire les articles, et ne sont pas rémunérés pour la relecture critique.

Les éditeurs justifient, eux, les augmentations de tarif par le travail important qu'ils fournissent dans le processus de sélection et de validation des articles, dont le nombre augmente de 3 % à 4 % par an. Les plus grands journaux ont également un contenu éditorial plus riche que les seuls articles de chercheurs : points de vue, actualités, articles de synthèse (dont les auteurs peuvent être rémunérés)... Ils font surtout valoir leur investissement dans les plates-formes électroniques qui donnent accès à leur catalogue et à d'autres innovations : bases de données de molécules, de gènes ou d'équations, possibilité d'enrichissement des articles par des images, des vidéos, des liens, des moteurs de recherche... [...]

Le libre accès s'impose

Face à cette crise, le mouvement d'« open access », ou libre accès, à la production scientifique, prend de l'ampleur. L'idée ancienne a été relancée par l'Initiative dite de Budapest en 2002 : ce que la recherche publique a financé et produit doit être accessible gratuitement. Ces principes ont été repris par la Commission européenne en juillet 2012, ainsi que le 22 février par l'administration ►

Obama. La France mettra sur pied, à l'initiative du ministère de la Recherche, un groupe de travail en avril.

Deux grandes voies existent pour respecter l'*open access* : la verte et la dorée. Dans la première, le chercheur dépose sur le site Web de son institution, de son pays ou de sa communauté une version revue et corrigée de son travail. Il peut aussi y mettre une version préliminaire dite « preprint ». L'accès à cet article est immédiat ou soumis à un délai de plusieurs mois, selon la politique de l'éditeur. Dès 1991, les physiciens ont créé un site archivant les preprints : arXiv.org.

En Belgique, l'université de Liège a été la première, en 2008, à rendre ce dépôt quasi obligatoire pour ses chercheurs sur son site ORBi. *« Une université doit savoir ce qu'elle produit. Avec ORBi, nous avons pris conscience que nous sous-estimions de 2,5 fois notre production ! »*, souligne Bernard Rentier, le recteur de cette université.

En France l'équivalent d'ORBi, HAL (hal.archives-ouvertes.fr), est déjà en place, mais non obligatoire, avec plus de 155 000 articles. Dans le monde, 1 500 dépôts institutionnels ont été créés.

L'autre voie, dite dorée, correspond à un nouveau modèle économique et de nouveaux acteurs. Le plus souvent, le chercheur (en fait son employeur) paie pour être publié, de 1 500 à 5 000 dollars. *« Il ne faudrait pas que les éditeurs profitent de ce système en se disant qu'ils vont pouvoir gagner autant d'argent qu'avec le modèle classique ! 500 à 1 000 euros seraient raisonnables »*, précise Bernard Rentier. Tous les éditeurs classiques soutiennent en fait désormais le mouvement du libre accès. *« On ne se demande plus s'il faut le faire, mais comment »*, explique Jean-Frank Cavanagh, d'Elsevier, qui a déjà 31 journaux en *open access* doré. [...]

Vert ou doré, l'*open access* a du succès. Le taux de citation de ses articles est identique à celui des publications accessibles sur abonnement, selon une étude. Une autre enquête a montré que les articles déposés par les chercheurs en voie verte sont plus cités que ceux de la même revue restés payants. Les initiatives originales fleurissent. ELifeSciences met en ligne les commentaires des référents et les réponses des auteurs. Peer] « casse » les prix de la voie dorée en proposant des forfaits aux auteurs. En France, Episciences propose d'éditer des articles en puisant dans des sites de la voie verte. Le projet Istex, doté de 60 millions d'euros, sera la prochaine bibliothèque scientifique nationale.

Des alternatives au système classique d'examen par les pairs (*peer review*) sont aussi à l'étude, indique Hervé Maisonneuve, professeur associé de santé publique (Lyon) sur son blog (www.h2mw.eu/). [...] Une société américaine, Rubriq, offre aussi aux chercheurs de payer 500 à 700 dollars pour faire relire leur article en une semaine par trois pairs indépendants, avant sa soumission à un journal.

Si toutes les universités du monde se lancent dans la voie verte, le modèle économique des éditeurs historiques souffrira. D'autant qu'Internet permettra une mondialisation de l'accès aux documents. *« Il y aura un basculement de modèles mais il faut éviter qu'il y ait des victimes, en particulier parmi les petits éditeurs »*, précise Ruth Martinez, déléguée générale du Groupement français de l'industrie de l'information (réunion d'éditeurs, de bibliothécaires...).

Ces modèles alternatifs pourraient faire émerger de nouveaux indicateurs, tenant compte du téléchargement, des visites, des éventuels commentaires... De quoi corriger l'autre grand défaut du système actuel : tout faire reposer sur la dictature du taux de citation d'un article.

Sandrine Cabut et David Larousserie,
Le Monde Science et techno, 2 mars 2013, pages 4 et 5.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 13

1 • Quel est l'objectif de ces lignes ?

.....

.....

2 • Répondez brièvement aux questions suivantes. (Vous pouvez utiliser les mots du texte.)

a. Quelles sont les parties en présence ? .....

b. Quel problème les oppose ? .....

c. Quelles en sont les conséquences ? Les réactions ?

.....

3 • À l'aide de vos réponses, rédigez un résumé succinct de la situation.

.....

.....

B. Lignes 14 à 37

4 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Un chercheur :

a. ☐ doit publier pour être reconnu et progresser dans sa carrière.

b. ☐ doit publier pour financer ses recherches.

c. ☐ doit bien choisir les revues auxquelles soumettre ses articles.

d. ☐ doit parfois, pour les revues les plus renommées, accompagner l'article d'une lettre de motivation.

5 • Qu'est-ce qui caractérise la publication de l'article ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. La seule lecture de la lettre de motivation semble être déterminante. Justification :	☐	☐
b. L'éditeur fait relire l'article par d'autres spécialistes. Justification :	☐	☐
c. Les relecteurs corrigent ce qui leur semble ne pas convenir. Justification :	☐	☐
d. Les relecteurs, connus des auteurs, sont rémunérés par l'éditeur. Justification :	☐	☐
e. Très exigeantes sur l'intérêt présenté par l'article, les grandes revues refusent 90 % des articles qui leur sont adressés. Justification :	☐	☐

6 • La publication d'un article est-elle gratuite pour le chercheur ? N'y a-t-il pas là une source de mécontentement ?

.....

C. Lignes 38 à 60

7 • En quoi cet impératif de publier est-il préjudiciable aux chercheurs ?

.....

8 • En dehors de la divulgation même des travaux des chercheurs, sur quoi ces publications ont-elles un impact ? Que permettent-elles ?

.....

.....

9 • Quelles sont les dérives de ce type de publications ?

Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ La qualité d'un travail n'est pas évaluée sur le nombre de citations d'un article.

b. ☐ Si des recherches ont des résultats négatifs, ceux-ci sont rarement publiés.

c. ☐ Le nombre de citations évalue non seulement les chercheurs mais aussi les journaux.

d. ☐ Pour augmenter le nombre de citations, les sujets qui suivent une tendance sont privilégiés.

e. ☐ Les hôpitaux comme les administrations n'obtiennent aucune subvention basée sur la bibliométrie.

f. ☐ Certains éditeurs n'hésitent pas à publier des articles, dont la qualité n'est pas prouvée, car ils font payer les chercheurs.

D. Lignes 61 à 102

10 • Qu'est-ce qui caractérise le marché de l'édition scientifique ?

.....

11 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. Entre 2009 et 2010, l'édition scientifique, technique et médicale a vu son chiffre d'affaires progresser de 3,3 % environ. Justification :	☐	☐
b. De grands groupes d'édition, mais aussi des sociétés savantes, tous intéressés par l'aspect lucratif de ce type de publications, dominent le marché. Justification :	☐	☐
c. La progression des profits des éditeurs repose sur l'augmentation constante des abonnements payés par les bibliothèques. Justification :	☐	☐
d. Le tarif des abonnements est un problème important car ceux-ci peuvent représenter jusqu'à 90 % du budget d'une bibliothèque. Justification :	☐	☐

12 • Quelles sont les conséquences de cette situation ?

Répondez brièvement aux questions avec vos propres mots.

a. Qui sont les personnes qui se confrontent aux éditeurs ?

.....

b. Pour quelles raisons ?

.....

c. Quelles sont leurs réactions ?

.....

d. Par quoi les revues papier sont-elles de plus en plus remplacées ? Quelles en sont toutefois les limites ?

.....

e. Comment les éditeurs justifient-ils leurs prix ?

.....

E. Lignes 103 à 148

13 • Quelle solution est-elle proposée face à cette situation de crise ? Est-elle déjà en application en France ?

.....

14 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

	Vrai	Faux
a. Le libre accès peut se présenter de deux façons différentes. Justification :	☐	☐
b. Le libre accès vert impose au chercheur de déposer son article revu et corrigé, ou également une version préliminaire, sur le site Web de son institution. Justification :	☐	☐
c. Un site de « preprint » existe en France sous le nom de HAL. Le chercheur est libre de ne pas y déposer son article. Justification :	☐	☐
d. Le libre accès doré est semblable au modèle dit classique : le chercheur doit payer pour être publié, avec le risque que l'éditeur abuse de la situation. Justification :	☐	☐
e. La plupart des éditeurs hésitent encore face au libre accès car ils ne savent pas comment le faire, quel système choisir. Justification :	☐	☐
f. Il est à craindre, pour les éditeurs, que les universités choisissent le libre accès vert : leurs profits diminueraient beaucoup. Justification :	☐	☐

15 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Chercheurs, universités ou bibliothèques se tournent de plus en plus vers le libre accès, qu'il soit vert ou doré. En effet :

a. ☐ le nombre de citations est le même que celui des publications classiques, sur abonnement.

b. ☐ les articles publiés en libre accès vert sont autant cités que ceux de la revue payante.

c. ☐ certains sites du libre accès doré proposent des prix intéressants aux chercheurs.

d. ☐ un meilleur système de relecture des articles est déjà en place.

e. ☐ divers modèles alternatifs d'accès libre font leur apparition.

16 • Quel changement positif devrait permettre le développement des modèles alternatifs ?

.....

ACTIVITÉ 9

L'importance de l'amitié entre enfants

L'amitié commence très tôt dans l'enfance et l'un des signes de son importance se manifeste par la hâte qu'ont les petits, depuis la maternelle, de retrouver leurs camarades pour la rentrée des classes. Ces liens noués dans l'enfance laissent des traces durables, souvent avec l'encouragement des parents, et parfois avec celui des enseignants qui y voient un élément de socialisation et de réassurance pour l'enfant devant l'inconnu de l'école.

C'est ce dont témoigna, en début d'année, une petite fille de mon proche entourage dans une rédaction qui avait pour sujet : *« C'est le jour de la rentrée, vous êtes content de retrouver un camarade connu. »* Elle écrivit : *« Demain, c'est la rentrée, je suis triste car les vacances sont finies et mon cartable n'est plus vide. [...] Le lendemain matin, maman avait préparé le petit-déjeuner habituel, papa lisait son journal et moi, j'avais le moral à zéro. Arrivée à l'école, j'avais déjà repéré mon ancienne classe quand, tout à coup, j'aperçois Camille, c'est ma meilleure amie depuis toujours. J'étais tellement contente d'être avec Camille que j'avais même oublié ma mauvaise humeur, j'étais plutôt contente de cette rentrée en CM2. »*

Si les partenaires de ces premières années d'apprentissage de la vie ne disparaissent jamais de notre souvenir, la place qu'ils y ont tenue demeure difficilement repérable. La mémoire des détails revient avec le temps pour qui réalise de quelle façon biscornue les choix qui ont inauguré les premiers liens d'amitié orientent ceux des amitiés adultes. Il faut, certes, se donner un peu de mal pour dépasser les apparences qui rendent le rapprochement avec le passé méconnaissable. Quant aux modalités de ruptures dans l'amitié, on peut également s'apercevoir qu'elles reproduisent certains épisodes d'enfance, notamment en cas de départ ou d'éloignement. En matière d'amitié, les questions se posent généralement dans l'après-coup de la rupture ou de l'interruption, en prenant appui sur les réactions qui se produisent en termes de chagrin ou de colère. ►

L'amitié est signe de stabilité

Par exemple, chez les enfants, les changements d'école pour cause de déménagement se soldent souvent par des difficultés d'adaptation, accompagnées de regrets à l'égard des copains qui sont restés. Rien ne va plus : on n'aime pas les têtes nouvelles et la maîtresse ne plaît pas. Même si on peut téléphoner aux amis d'avant ou les voir de temps en temps, cela ne change rien à l'affaire. Il n'y a pas de compensation possible à la nostalgie du passé idéalisé car le mouvement dépressif qui accompagne cet épisode ne peut pas être enrayé. Mieux vaut d'ailleurs ne pas pousser l'enfant à l'oubli, car ses réactions s'inscrivent dans son développement psychique et le marquent.

Du point de vue de leur contenu latent, les réactions de l'enfant véhiculent un message complexe qui appelle la vigilance, d'autant qu'elles ne sont ni raisonnées ni raisonnables. La preuve en est qu'elles ne cèdent pas sous les arguments de la raison. Il faut y reconnaître la valeur de stabilité que revêt, pour l'enfant, la fréquentation quotidienne des amis. Finalement, contrairement à ce que l'on a tendance à croire en pensant que le milieu familial est essentiel, c'est la régularité du quotidien dans l'amitié qui assure le maintien de l'environnement pour l'enfant, de même que la continuité de sa vie intérieure. Cela signifie-t-il que les enfants du divorce supportent mieux la séparation des parents lorsqu'ils restent dans la même école ? Il semble bien que oui, à ceci près que, tôt ou tard, l'un des deux parents reconstruit sa vie et que les liens d'amitié noués dans l'enfance sont de toute façon voués à l'interruption.

Cependant, la fréquentation journalière des amis, avec ses échanges d'opinions et ses jeux qui font diversion aux soucis, compense les failles de la vie de famille et parfois même les séparations qui la rythment. Les sources et les ressorts de l'attachement des enfants à cette forme d'amitié sont, pour cette raison, trop souvent banalisés, au motif que tous les enfants doivent en passer par là et que leur chagrin s'arrangera. Il est vrai qu'avec le temps ces « choses-là » passent ; elles ne s'effacent pas pour autant car elles ont une fonction protectrice au sein même de la souffrance qu'elles créent.

En fait, les réactions des enfants à la perte de leurs copains ont la valeur d'un acte psychique qui laisse sa trace pour l'avenir, à l'instar d'une flamme qui se serait provisoirement éteinte et qui est prête à se rallumer sous l'impulsion de quelque souffle. Car il s'agit, dans cette séparation, du dépassement d'une certaine période de vie dont le souvenir demeure nostalgique. [...]

L'art et la manière d'être aimé

L'amitié qu'un enfant espère, attend et qu'il se désole de ne pas obtenir crée d'autres réactions, différentes en nature, plus violentes peut-être. On en perçoit les signes chez certains enfants qui enragent de ne pas voir payées de retour leurs avances vers un copain admiré. Et ils n'acceptent pas sans dépit que leur volonté soit contrariée dans cette recherche d'amitié.

C'est aussi parce que les sentiments d'exclusion qu'éprouve un enfant à ne pas faire partie de la bande, ou à ne pas être élu par son chef, prennent le relais des déceptions éprouvées à la maison. L'impression d'être négligé ou méprisé par celui qui, en classe, bénéficie de l'admiration des autres réactive ce qui a ressemblé à une trahison de la part du parent aimé, à l'occasion de la naissance d'un puîné par exemple.

De déception en déception, familiale d'abord, amicale ensuite, l'enfant qui se socialise à l'école ose dépasser la simple critique envers l'un ou l'autre des camarades d'école dont il envie les liens d'amitié. Il exerce sa vengeance ou sa rancœur en se livrant à des attaques directes contre celui qui se dérobe à ses appels.

Parfois aussi, il se réfugie auprès des siens qui le rassurent et lui suggèrent de ne pas s'inquiéter, et de renoncer aux bagarres comme aux disputes. Le conseil n'est guère recevable, car ces amitiés comportent un choix auquel celui qui n'en fait pas partie sait ne pas correspondre, et l'image qu'il a de lui-même sort chahutée de ce qu'il perçoit comme un rejet ou comme une exclusion. ►

« Personne ne m'aime, je suis moche, je ne sais pas courir assez vite, les filles se moquent de mes Barbies », racontait tristement un enfant en séance à son psychanalyste. C'est un chagrin d'amitié qui, si proche d'un chagrin d'amour qu'il puisse paraître, s'en distingue néanmoins car il n'implique pas l'abandon, dont seuls, à cet âge, les parents peuvent se rendre coupables aux yeux de l'enfant. Être aimé est, pour l'enfant, une chose très importante, recevoir de l'amour en est une autre. C'est sur l'art et la manière d'être aimé qu'il demande souvent de l'aide à son psychanalyste.

« Celui ou celle qui m'attire ne vient pas vers moi, dis-moi ce que l'autre a de plus que moi. » Le psychanalyste entend, dans cet appel, une demande qui lui est adressée du fait de l'instauration du transfert. L'enfant ne craint d'ailleurs pas d'adresser à son psychanalyste des demandes concrètes, car il croit beaucoup plus dans les pouvoirs magiques de l'adulte auquel il s'adresse que dans ceux du transfert. Et il se montre tout prêt à mépriser le ou la psychanalyste à qui ses parents le confient. Pourquoi faudrait-il continuer de voir celui ou celle qui n'arrive pas à remédier à ses tourments lorsqu'il le souhaite et pour lui permettre d'atteindre ce qu'il souhaite ? Ainsi le psychanalyste est-il, du fait de l'amitié et des tracas qu'elle suscite, mis au défi par l'enfant de concrétiser ses vœux de toute-puissance.

Il n'est pas rare de voir l'enfant déçu dans sa recherche d'amitié à l'école se transformer, sur le modèle de l'arrosé-arroseur, en petit tourmenteur de son psychanalyste. C'est là une forme de la compulsion de répétition chez l'enfant qui endosse, ce faisant, le rôle du camarade admiré dont il envie tellement l'autorité. C'est bien l'exercice de cette autorité qu'en fait, il recherche. Aussi, la découverte des enjeux combatifs de l'amitié est-elle inhérente à leur actualisation dans le transfert.

La différence de classe sociale

Être ami avec quelqu'un d'étranger à son milieu peut faire parfois figure d'impossible. Je pense à une autre de mes patientes qui disait qu'étant petite, elle avait du mal à se faire des amis, et qui imputait cette difficulté à sa différence d'âge avec les autres car elle avait deux ans d'avance dans sa scolarité. Pour se débrouiller avec cela, elle avait pris l'habitude de choisir pour amie la petite fille qui était assise à côté d'elle. Et puis, un jour, la maîtresse les a changées de place et elle ne parla plus à cette petite fille jusqu'au moment où celle-ci vint vers elle pour dire : *« C'est pas parce qu'on n'est plus l'une à côté de l'autre qu'on doit plus être amies. »* Que se passait-il ? La petite fille portait un nom étrange : *« pas du même milieu que nous »*, raconta la patiente qui, par peur de s'écarter de la norme familiale, devint l'amie d'une autre petite fille dont les parents étaient amis des siens et qui n'était pas dans la même école.

La manière dont les tiers, tout particulièrement les parents, incarnent le savoir et le pouvoir crée pour l'enfant un univers où se dessine l'illusion de dominer la part d'étrangeté que comportent toutes les amitiés.

Lorsqu'il s'agit du savoir sexuel et de l'envie que suscite celui qui le possède, l'enfant imagine que l'autre, futur ami, est prêt à le donner, sinon prêt à s'en déposséder. Peu importe alors la différence de classe sociale, tout particulièrement entre enfants. Songeons à l'amitié et à la fascination d'enfant qu'éprouva Freud pour un fils de concierge qui partageait ses jeux et qui lui apprit le mot vulgaire servant à désigner le coït. Ainsi l'amitié avec un enfant plus âgé, quoique de naissance plus humble, peut-elle faire de l'aîné « un maître connaisseur des choses de la vie ».

La fin de l'amitié

Il est rare que l'amitié se rompe d'un commun accord ; elle se termine du fait de l'un, sans égards pour la peine de l'autre. Et il peut y avoir quelque fondement à penser qu'elle se rompt lorsque le temps de sa dissolution est venu, sur le modèle suggéré par Freud concernant le complexe d'Œdipe. *« On pourrait aussi concevoir,* écrit-il à ce propos, *que le complexe d'Œdipe doit tomber parce que le temps de sa dissolution est venu tout comme les dents de lait tombent quand poussent les dents définitives. »* ►

Le destin de l'amitié comparable à celui des dents de lait : voilà une idée à creuser, semble-t-il, toute ironie ou tout jeu de mots mis à part. Il y a, en effet, dans cette idée quelque chose à retenir du côté de l'enfance comme du côté du développement, dans sa composante incontournable, inévitable mais aussi structurante. Toutefois, à supposer, sinon à admettre, que l'amitié relèverait, comme le complexe d'Œdipe - et du fait de ses connexions intimes avec lui -, d'un programme inné, *« il n'en reste pas moins intéressant* - je reprends les mots de Freud - *de suivre la manière dont ce programme inné est exécuté, et la manière dont les coups du sort tirent parti de la disposition »*.

La disposition serait donc celle de la rupture et du changement en termes d'orientation vers d'autres personnes, d'autres amis et d'autres buts, tout en gardant la trace, quasiment l'empreinte, des premières amitiés, pour leur renouvellement à d'autres périodes de la vie.

Danièle Brun,
Dossier : *Aller vers l'autre, aller vers soi*, p. 36-41.
http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-2-page-36.htm
Danièle Brun « L'importance de l'amitié entre enfants », *Enfances & Psy* 2/2006 (n° 31), p. 36-41.
URL : www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2006-2-page-36.htm
DOI : 10.3917/ep.031.0036.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 22

1 • Pourquoi parents et enseignants encouragent-ils les amitiés enfantines ?

.....

.....

2 • Quel est le rapport entre les amitiés de l'enfance et celles de l'âge adulte ?

.....

.....

B. Lignes 23 à 51

3 • Les souvenirs douloureux des amitiés perdues peuvent être rapidement effacés par les enfants.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

4 • L'équilibre d'un enfant est en grande partie dû à :

a. ☐ un cercle amical solide.

b. ☐ une vie intérieure riche.

c. ☐ un environnement familial favorable.

C. Lignes 52 à 90

5 • Chez un enfant, un désir d'amitié contrarié :

a. ☐ est sans importance.

b. ☐ peut provoquer des tensions familiales.

c. ☐ peut engendrer des frustrations et de la douleur.

d. ☐ peut être la source d'un conflit avec un autre enfant.

6 • Une peine d'amitié est similaire à une peine d'amour.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

7 • Les enfants qui suivent une psychanalyse attendent de leur thérapeute :

a. ☐ qu'il soit une oreille attentive.

b. ☐ qu'il soit une aide pour réfléchir.

c. ☐ qu'il apporte des solutions concrètes.

8 • Expliquez ce qu'est la compulsion de répétition.

.....

.....

D. Lignes 91 à 128

9 • De quelle manière une amitié entre enfants peut-elle transgresser les codes familiaux ?

.....

.....

10 • Quelles sont les raisons de ces transgressions ?

a. ☐ Le besoin d'évasion.

b. ☐ L'attirance des différences.

c. ☐ L'admiration devant un savoir.

d. ☐ La recherche des ressemblances.

11 • Quel est le paradoxe de ces amitiés de l'enfance ?

.....

.....

ACTIVITÉ 10

La philosophie, la khâgne et L'École normale supérieure

J'entrai en classe de philosophie en octobre 1921. L'exaltation patriotique retombait ; la gauche retrouvait ses forces et ses idées. La Chambre bleu horizon[1] supportait le contrecoup des désillusions de la victoire. Mon père revenait à ses opinions antérieures de gauche modérée. Il avait voté, je crois, pour le Front national en 1919, il vota certainement pour le cartel des gauches en 1924. Entre-temps, lecteur et abonné du *Progrès civique*, l'hebdomadaire qui avait mené la campagne du cartel des gauches pour les élections de 1924, il redevint le dreyfusard[2] de sa jeunesse, jamais rallié à Raymond Poincaré qui avait tant tardé à « libérer sa conscience » ; peu à peu dégagé de la propagande de guerre et, avec prudence, ouvert aux paroles de réconciliation avec l'ennemi.

L'année scolaire 1921-1922, que je regarde comme décisive pour mon existence, fut historiquement marquée par les derniers soubresauts de la grande crise, guerrière et révolutionnaire. Je n'appris rien sur la politique, l'économie, le bolchevisme et Karl Marx, mais j'entrevis, pour la première fois, l'univers enchanté de la spéculation ou, tout simplement, de la pensée. J'avais choisi la section A, moins par goût des langues anciennes que par peur des mathématiques. J'avais été presque traumatisé, en 4e, par un incident que je n'ai pas oublié : je n'avais pas trouvé la solution d'un problème. Le professeur avait écrit à l'encre rouge sur la copie : comment n'avez-vous pas trouvé la solution d'un problème aussi facile ? Je reculai devant l'obstacle : en d'autres circonstances, peut-être, me suis-je dérobé aussi devant l'obstacle. Écrire des essais, signer des contrats pour des livres secondaires, ne fut-ce pas une autre forme de dérobade ?

Mes parents me laissèrent choisir sans même discuter avec moi. (Je ne me suis pas mieux conduit avec ma fille.) Mes deux frères avaient suivi la filière normale, latin-science (C), qui conduisait indifféremment à la classe de philosophie ou à la classe de mathématiques élémentaires. Les bons élèves obtenaient les deux baccalauréats la même année. La section A (latin-grec) ne conduisait qu'au baccalauréat de philosophie et comportait le minimum de mathématiques. Parmi les littéraires, je l'emportais d'ordinaire. J'appris facilement la géométrie ou l'algèbre, au reste élémentaires, que comprenait le programme. Les exercices me donnaient parfois de la tablature. Je raisonnais plus aisément avec des concepts qu'avec des signes, des chiffres ou des symboles.

Pourquoi ai-je éprouvé le sentiment d'une rupture entre les classes de français - donc de littérature - et celle de philosophie ? Encore aujourd'hui, je m'interroge. Après tout, la psychologie remplissait une bonne partie du cours, étrange psychologie qui empruntait pour une part à la tradition d'une psychologie rationnelle, à demi métaphysique, pour une part aux débuts de la psychologie scientifique, empirique. La table des matières n'avait guère changé depuis le cours de mon père, une trentaine d'années plus tôt. Et, pourtant, cette psychologie équivoque, ces débris de la philosophie classique enseignés par un professeur sans génie, suffirent à me révéler ma vocation et les austères jouissances de la réflexion. [...]

L'exaltation de la pensée en tant que telle ne va pas sans péril. Les philosophes prennent souvent la mauvaise habitude de prêter à la pensée toute seule, sans information ou preuve, la capacité de saisir la vérité ; d'autres en excluent l'analyse ou la démonstration scientifique. Il reste que quelques mois passés avec un vrai professeur de philosophie, qui initie les jeunes gens aux idées de Platon ou au syllogisme d'Aristote, aux *Méditations* de Descartes et à la déduction transcendantale de Kant, marquent profondément les esprits et leur apportent quelque chose d'irremplaçable. J'anticipe peut-être. Il se peut que je confonde l'année au lycée avec les quatre années de l'École. La décision de préparer l'ENS[3] sortit d'elle-même de la classe de philosophie. Puis-je dire décision ? Les grandes écoles scientifiques m'étaient interdites par le choix de la section A. J'ignorais la combinaison de la licence de droit et de l'École libre des Sciences politiques. Bien que mon intérêt pour la chose publique fût éveillé, je ne songeai pas à une carrière politique. Plus tard, à l'École, j'y songeai plus d'une fois mais plutôt comme à une tentation, à un risque de chute. Le journalisme aussi, autant ou plus que le métier d'homme politique, me paraissait un aveu d'échec, un refuge pour les fruits secs. [...] ►

J'entrai à la khâgne[4] de Condorcet en octobre 1922 avec la timidité et les ambitions d'un provincial qui monte à la capitale. Pourquoi Condorcet et non Louis-le-Grand ou Henri-IV qui fournissaient la majorité des normaliens chaque année ? Mon père avait fait un choix sur les conseils de quelques amis de l'université. Peut-être la proximité de la gare Saint-Lazare fut-elle l'argument décisif : la famille vivait encore à Versailles et l'internat ne plaisait ni à mes parents ni à moi-même.

Les premiers mois m'infligèrent une épreuve de vérité qui me fut pénible et salutaire. La khâgne rassemblait à la fois les élèves qui sortaient de la classe de philosophie et ceux qui y faisaient une deuxième année ; dans les grands lycées de la rive gauche, hypokhâgne et khâgne étaient déjà séparées ; à Condorcet, la classe unique ne comptait que vingt-cinq élèves environ. Les nouveaux devaient normalement laisser les premières places aux « carrés », à ceux qui se présenteraient à l'École à la fin de l'année. Je n'en mesurai pas moins les lacunes de ma culture, mes ignorances en latin et en grec. En philosophie, je me trouvai immédiatement à un niveau honorable.

[...]

De mes années d'études, les deux années de la khâgne me laissent le meilleur souvenir ; non pas les plus agréables mais les plus enrichissantes. Encore l'adjectif n'est-il pas exact. Il s'agit moins de s'enrichir que d'apprendre. Apprendre du latin, du grec, de l'histoire ; entraînement aux exercices par lesquels s'opère en France la sélection, du baccalauréat jusqu'à l'agrégation. Indirectement, j'accable les classes antérieures, celles du lycée Hoche. Suis-je injuste ? Les professeurs étaient, autant que je le sache, des agrégés. Si j'ai l'impression d'avoir relativement peu appris avant la khâgne, la faute en incombe peut-être à moi plus qu'aux enseignants. Je mesurais peut-être mes efforts aux exigences de la compétition. Celle-ci prit un tout autre caractère à partir de la khâgne. D'autres intérêts, sportifs et autres, me détournaient des études quand la crainte de l'échec ne me stimulait pas.

La plupart des professeurs de Versailles m'apparaissent, rétrospectivement, supérieurs à leur métier. Ils trouvaient en face d'eux, exclusivement ou presque, des fils de bourgeois. Le style gardait des traces de l'époque napoléonienne. Les élèves sortaient en ordre vers la cour de récréation ; en classe, ils devaient demeurer immobiles et attentifs plusieurs heures de suite. Je me souviens d'un professeur d'allemand qui, un jour, donna une bonne note globalement à toute la classe parce que tous les élèves s'étaient comportés de manière impeccable au moment de son entrée - bras croisés sur le pupitre. On sortait du lycée à dix-sept ans ; rares étaient les candidats au baccalauréat âgés de dix-neuf ans.

J'essaie de juger avec le recul l'enseignement que j'ai reçu et qui, pour les générations actuelles, pour mes petits-enfants, appartient au passé. La réduction des mathématiques dans la section A (latin-grec) avait été poussée jusqu'à l'absurde. Or cette section attirait nombre de « bons sujets » qui ne se déclaraient pas tous incapables de comprendre une démonstration ou de trouver la solution d'un problème. Aujourd'hui le pendule a penché trop loin, dans l'autre sens. Ce qui reste de la section A est devenu une impasse. La section C règne sans partage, section reine par laquelle passent presque tous les jeunes de la future élite. Les mathématiques servent de pierre de touche, d'instrument de sélection par excellence. La formation traditionnelle par les humanités survit dans les marges, et peut-être se meurt. [...]

Comment m'apparut l'École, au milieu des années 20 (1924-1928) ? Mal logée dans un vieux couvent, elle jouissait encore d'un prestige unique. L'ENA[5] n'existait pas. Quelques-uns, Guillaume Guindey, Dominique Leca, regardaient déjà vers l'inspection des Finances, Armand Bérard, en marge de l'agrégation d'histoire, vers la carrière diplomatique. Mais la plupart d'entre nous éprouvaient un patriotisme normalien (ou une vanité de corps). Nous n'envisagions pas les années d'enseignement secondaire avant l'université comme une épreuve ou un échec. Ensuite la Sorbonne me suffirait pour accomplir la tâche léguée par mon père. Il y a trente ans encore, je n'aurais pas imaginé l'effondrement de l'École. ►

Ma première impression, rue d'Ulm, je l'avoue au risque du ridicule, ce fut l'émerveillement. Aujourd'hui encore, si l'on me posait la question : pourquoi ? je répondrais en toute sincérité et naïveté : *Je n'ai jamais rencontré autant d'hommes intelligents réunis en aussi peu de mètres carrés.* Soit ! Ces bons élèves, ces prix d'excellence ne me semblaient pas tous voués aux exploits de la pensée. Même ceux d'entre eux que quelques-uns d'entre nous jugions parfois avec sévérité animaient leur culture d'une jeunesse d'intelligence. Peut-être celle-ci ne résista-t-elle pas toujours à la routine de la classe, à la correction des copies. Je fuis les rencontres d'anciens élèves pour garder le souvenir de ce qu'ils furent. Ils ne le cédaient pas toujours à ceux qui firent carrière.
[...]

Raymond Aron, ***Mémoires***, 1983, Paris, années 1920.

1. La Chambre bleu horizon : douzième législature de la III[ème] République (1919-1924) - La poussée nationaliste et la peur du bolchevisme entraînent le succès des droites. [...] Le clivage droite-gauche renaît en 1924 quand le gouvernement relance la querelle des pouvoirs du chef de l'État [...] - www.Larousse.fr
2. Dreyfusard : personne qui croit en l'innocence d'Alfred Dreyfus (capitaine injustement accusé de trahison) et le soutient.
3. ENS : École normale supérieure.
4. Khâgne : hypokhâgne (1[ère] année) et khâgne (2[ème] année) sont les classes préparatoires littéraires aux grandes écoles.
5. ENA : École nationale d'administration.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

Attention : les questions de la rubrique A portent sur la totalité du texte, les questions des rubriques B, C, D, E uniquement sur la partie du texte indiquée.

A. Questions sur l'ensemble du texte

1 • À l'aide des éléments du texte, complétez la fiche biographique suivante de Raymond Aron.

Dates	Études	Établissement et lieu	Lieu de vie
1921 -			
	Khâgne		
		École de la Rue d'Ulm à Paris	

2 • a. Quel âge avait Raymond Aron quand il est entré en khâgne ?

b. Quel âge avait-il en sortant de l'École de la rue d'Ulm ? .....

c. À quel âge, à quel moment de sa formation, a-t-il eu la révélation de sa vocation de philosophe ?

.....

B. Lignes 1 à 48

3 • « Mon père revenait à ses opinions antérieures de gauche modérée ».

Relevez les éléments du texte confirmant les opinions politiques du père de Raymond Aron.

.....

.....

.....

4 • Cochez (x) les bonnes réponses.

En classe de philosophie, Raymond Aron a choisi la section A :

a. ☐ sur les conseils de son père.

b. ☐ parce qu'il avait peur des mathématiques.

c. ☐ parce qu'il gardait un mauvais souvenir d'un problème de mathématiques.

d. ☐ malgré son peu de goût pour les langues anciennes.

e. ☐ pour esquiver l'obstacle des mathématiques.

5 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots ou phrases du texte.

Raymond Aron :

	Vrai	Faux
a. n'a eu aucune difficulté, en classe de philosophie, avec les mathématiques. Justification :	☐	☐
b. a perçu une continuité entre les classes de français et celle de philosophie. Justification :	☐	☐
c. était le meilleur, en mathématiques, des élèves littéraires. Justification :	☐	☐
d. suivait des cours de psychologie semblables à ceux de son père. Justification :	☐	☐
e. a présenté, comme ses deux frères l'ont fait, les deux baccalauréats : mathématiques et philosophie. Justification :	☐	☐

6 • a. Quel type d'études ne pouvait-il pas faire ? Pourquoi ?

.....

b. Qu'est-ce qui a contribué à son choix de préparer l'ENS afin de devenir enseignant ?

.....

C. Lignes 49 à 90

7 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Pour quelle(s) raison(s) Raymond Aron a-t-il fait khâgne à Condorcet ?

a. ☐ Il aurait aimé être interne mais ses parents ne le voulaient pas.

b. ☐ Il a suivi le choix de son père qui avait été conseillé par des amis.

c. ☐ À Condorcet, il y avait plus de chances d'être reçu au concours de l'ENS.

d. ☐ La proximité de la gare Saint-Lazare de l'ENS était pratique.

8 • Qu'est-ce qui, dans le fonctionnement de Condorcet, fut pénible à Raymond Aron ?

.....

9 • En quoi les années de khâgne ont-elles été salutaires pour Raymond Aron ?

.....

10 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec vos propres mots.

Raymond Aron :

	Vrai	Faux
a. jugeait, quand il était à khâgne, que ses professeurs de lycée lui avaient peu appris. Justification :	☐	☐
b. pense, rétrospectivement, que les professeurs de son lycée étaient en fait prisonniers du style des lycées de l'époque. Justification :	☐	☐
c. constate que, pour ses petits-enfants, les choses ont en fait peu changé. Justification :	☐	☐
d. est sûr que la section A, qu'il a suivie au lycée, présentait un bon équilibre entre les mathématiques et les lettres, convenant ainsi aux bons élèves. Justification :	☐	☐
e. regrette que l'erreur faite alors pour la section A est celle dont souffre actuellement la section C, les mathématiques étant devenues le principal critère de sélection. Justification :	☐	☐
f. constate avec regret que la formation traditionnelle de son époque disparaît peu à peu. Justification :	☐	☐

D. Lignes 91 à 106 (fin du texte)

11 • Quel rôle, assumé aujourd'hui par l'ENA, l'École Normale Supérieure jouait-elle pour un certain nombre d'élèves ?

.....

12 • **Cochez (x) les bonnes réponses.**

L'école de la rue d'Ulm :

a. ☐ impressionnait Raymond Aron par le prestige de ses bâtiments.

b. ☐ comptait beaucoup d'hommes intelligents parmi ses élèves.

c. ☐ a formé un assez grand nombre de personnalités.

13 • **Que sont devenus la plupart des normaliens ? Que craint Raymond Aron à propos de l'intelligence de ses anciens camarades ?**

.....

14 • **Raymond Aron aimait-il retrouver ses anciens camarades d'études ? Pourquoi ?**

.....

ACTIVITÉ 11

Vivre seul, mais pas solitaire

Résiduel il y a cinquante ans, le nombre de personnes qui vivent seules a explosé dans les pays dits « développés ». Certains y voient le signe d'un isolement social croissant, voire d'une forme de narcissisme. Pourtant, l'étude des conditions qui ont rendu possible cette transformation révèle un tableau bien plus nuancé, mêlant individualisme et profusion relationnelle.

Au début de l'Ancien Testament, Dieu crée le monde en accomplissant une tâche par jour : les cieux et la terre, la lumière, les espèces végétales et animales de toutes sortes, etc. À chacune de ses œuvres, Dieu observe avec satisfaction que *« cela est bon »*. Mais le ton change lorsqu'il crée Adam et découvre l'imperfection de la créature humaine : *« Il n'est pas bon que l'homme soit seul »*, s'avise-t-il. En conséquence de quoi il crée Ève pour tenir compagnie à Adam.

Avec le temps, les injonctions à combattre la solitude humaine sortent du périmètre théologique pour irriguer la philosophie et la littérature. Le poète grec Théocrite[1] assure que *« l'homme aura toujours besoin de l'homme »*, tandis que Marc Aurèle[2], empereur romain féru de stoïcisme, assimile les hommes à des *« animaux sociaux »*. Rien n'exprime mieux le besoin de vie collective que l'invention de la famille. À toutes les époques et dans toutes les cultures, c'est la famille, et non l'individu, qui forme le socle de la vie sociale et économique. Les évolutionnistes assurent même que, dans les sociétés primitives, vivre en groupe représentait un avantage décisif dans la lutte pour la survie, termes de sécurité mais aussi d'alimentation et de reproduction.

Au cours de ces cinquante dernières années, notre espèce s'est engagée dans une expérience sociale inédite. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un nombre élevé d'individus de tous âges et de toutes conditions ont décidé de vivre en solitaire, en « singleton » [...] Qu'elles résultent d'un divorce, d'un décès ou du refus de se marier, les périodes de vie en solitaire durent des années, voire des décennies. Les cycles de vie sont ainsi marqués par des arrangements dans lesquels la structure familiale n'occupe plus qu'une place temporaire ou conditionnelle.

« Malade », « immoral » et « névrotique »

Pourtant, malgré l'étendue du phénomène, la vie en solitaire constitue l'un des sujets les moins discutés et donc les moins compris de notre temps. Les individus concernés, comme leur entourage, conçoivent ce statut comme une expérience strictement privée, alors qu'il s'agit d'une condition de plus en plus commune dont les répercussions sur la vie sociale mériteraient d'être prises en compte. Mais, dans les rares occasions où cette nouvelle tendance fait l'objet d'un débat public, les commentateurs ne l'appréhendent qu'en termes psychologiques ou sociétaux, comme un symptôme de narcissisme, de repli sur soi ou de dissolution du « vivre ensemble ». Pourtant, cette mutation spectaculaire se révèle infiniment plus intéressante - et moins excluante - que l'image de désolation que lui renvoie l'espace médiatique. ►

La propagation du mode de vie « en solo » constitue ni plus ni moins qu'une expérience de transformation sociale à grande échelle. Elle oriente la conception de l'espace urbain (logements, transports, etc.) et le développement de l'économie des services à la personne (maintien à domicile, garde d'enfants, livraison de nourriture, etc.). Elle influe sur la manière de grandir, de vieillir et de mourir. Elle produit un impact sur tous les groupes sociaux et sur presque chaque famille.

Il est tentant de considérer la multiplication des *singletons* comme un phénomène typiquement américain, la manifestation de ce que le critique littéraire Harold Bloom appelle la *« religion du chacun pour soi »*. Cependant, la force motrice qui anime cette évolution dépasse la culture américaine. [...]

Comment expliquer cette mutation spectaculaire ? De toute évidence, elle est liée au développement économique et à la sécurité matérielle qui en découle pour une partie de la population. En d'autres termes, si les *singletons* n'ont jamais été aussi nombreux, c'est parce qu'ils peuvent désormais se le permettre. Mais l'économie n'explique pas tout. Selon une étude menée en 1957, plus de la moitié des Américains considéraient les personnes non mariées comme *« malades »*, *« immorales »* ou *« névrotiques »*, contre un tiers seulement d'avis neutres. Une génération plus tard, en 1976, le rapport s'était inversé : un tiers de jugements réprobateurs, une moitié d'opinions neutres et même l'approbation d'un Américain sur sept[3]. Aujourd'hui, alors que les célibataires dépassent en nombre les personnes mariées, l'idée d'une telle enquête paraîtrait saugrenue à n'importe quel institut de sondage. Même si les stigmates négatifs associés au refus de la vie de couple n'ont pas disparu, les déterminants culturels en vigueur dans ce domaine ont profondément changé.

C'est une évidence bien ancrée dans l'idéologie dominante que la recherche du succès et du bonheur passe moins par les liens tissés avec autrui que par la capacité à sortir du lot et à saisir les meilleures occasions. Liberté, embarras du choix, épanouissement personnel : autant de vertus chères à la sagesse contemporaine. Le démographe Andrew Cherlin va jusqu'à suggérer qu'*« on est d'abord redevable à soi-même avant de l'être envers son partenaire ou ses enfants[4] »*. [...]

Cette évolution se traduit aussi par un attachement de plus en plus faible aux lieux de vie. Aux États-Unis, les gens déménagent si souvent que des sociologues préfèrent à la notion de voisinage celle de *« communauté à engagement limité[5] »*. Il en va de même du lien au travail, caractérisé par une instabilité permanente des postes, des salaires et du lendemain - pour survivre, prière de ne penser qu'à soi-même. [...]

Si le culte de l'individu a inauguré son règne au XIX^e^ siècle, c'est seulement à partir de la seconde moitié du XX^e^ qu'il bouleverse en profondeur les sociétés industrialisées, à la faveur de quatre changements sociaux majeurs : la reconnaissance des droits des femmes, l'essor des communications, l'urbanisation et l'extension de l'espérance de vie. La conjugaison de ces quatre facteurs a créé les conditions propices au déferlement de l'individualisme et de la vie en solitaire, en Occident puis au-delà.

Ce que je veux, quand je le veux

Tout d'abord, l'émancipation des femmes. Partielles et fragiles, les conquêtes obtenues dans ce domaine à partir des années 1950 n'en constituent pas moins une révolution : les femmes accèdent à l'éducation, investissent le monde du travail, maîtrisent leur vie domestique et sexuelle. La plupart des nations développées ont connu des changements similaires au cours du demi-siècle passé, de sorte que la balance entre hommes et femmes dans l'enseignement supérieur et au travail n'a jamais été aussi équilibrée - même si des discriminations perdurent.

Dans le même temps, la conquête par les femmes de la contraception et du contrôle des naissances a fait voler en éclats le cadre traditionnel des relations hétérosexuelles, avec des mariages plus tardifs et une augmentation rapide des séparations et des divorces. [...]

Le culte de l'individu s'appuie également sur la révolution des communications, qui permet de goûter aux plaisirs d'une vie sociale sans sortir de chez soi. Seul un foyer américain sur trois disposait d'un téléphone en 1940 ; après la Seconde Guerre mondiale, la proportion grimpait à ►

63 % ; aujourd'hui, ce sont 95 % des Américains qui possèdent un téléphone. La télévision s'est propagée encore plus vite. [...] Au cours de la dernière décennie du XX[e] siècle, c'est Internet qui a bouleversé la donne, en combinant les potentialités relationnelles du téléphone avec la passivité consumériste de la télévision. Non seulement les internautes peuvent communiquer avec n'importe qui, n'importe où et à n'importe quel moment, mais ils peuvent s'adresser aussi à un public planétaire potentiellement illimité en créant des blogs, en diffusant des images sur YouTube ou en s'exprimant sur les réseaux sociaux. Avec Internet, tout individu peut combiner solitude et connexion, absence de contacts physiques et profusion relationnelle.

La plupart des *singletons* disposent d'un autre moyen pour se lier les uns aux autres : sortir de chez eux et profiter de la vie sociale que leur offre la ville. L'urbanisation constitue ainsi la troisième force motrice de l'individualisation du monde. Les grandes villes attirent les non-conformistes de toutes sortes, qui peuvent à loisir fréquenter leurs semblables dans le grand fourmillement citadin. En facilitant les regroupements d'individus en fonction des valeurs, des goûts et des modes de vie qu'ils ont en commun, l'urbanisation produit des sous-cultures qui, bien souvent, finissent par prospérer, s'établir et s'incorporer à la culture dominante.

Le quatrième changement qui a amplifié la vogue de la vie en solitaire relève d'un exploit collectif qui, pourtant, est rarement perçu comme tel. Dans la mesure où les gens vivent de plus en plus longtemps, l'expérience du vieillissement solitaire devient un phénomène de plus en plus massif. [...]

Vieillir seul n'est pas facile. Les difficultés ordinaires du troisième âge - gérer sa retraite, soigner ses maladies, accepter ses déficiences, voir ses proches mourir les uns après les autres - peuvent devenir redoutables lorsqu'on les affronte en solitaire. Ce n'est pas nécessairement un supplice pour autant. Une étude menée au Royaume-Uni a démontré que les *singletons* âgés menaient une existence plus heureuse et entretenaient de meilleures relations avec ceux qui leur apportent soin et réconfort (infirmière, médecin, aide à domicile...) que leurs semblables vivant en couple. Depuis quelques décennies, les personnes âgées préfèrent généralement vivre seules sous leur propre toit plutôt que de s'installer dans leur famille, chez des amis ou en maison de retraite[6]. [...]

Les personnes qui choisissent de vivre seules le font souvent en vue d'un objectif : concrétiser les sacro-saintes valeurs - liberté individuelle, contrôle de soi, épanouissement - qui guident l'existence depuis l'adolescence jusqu'au dernier souffle. La vie en solitaire permet à chacun de faire ce qu'il veut, quand il le veut, à sa manière. Ce statut libère de la tâche fastidieuse consistant à prendre en compte les besoins et les envies d'un partenaire au détriment des siens. Il permet de se concentrer sur soi. À l'âge des médias numériques et des réseaux sociaux, devenus si envahissants, le statut de *singleton* apporte un bénéfice plus considérable encore : du temps et de l'espace pour une solitude réparatrice.

Vivre seul et souffrir de solitude sont deux états bien différents. De nombreuses études indiquent en effet que c'est la qualité et non la quantité des interactions humaines qui fait rempart à la solitude. En d'autres termes, peu importe si les gens vivent seuls : ce qui compte, c'est qu'ils ne se sentent pas esseulés.

Éric Klinenberg. *Le Monde diplomatique*, n° 708, mars 2013, p 22-23.

1. Théocrite : 315-250 av. J.-C., poète grec.
2. Marc Aurèle : 121-180, empereur romain et philosophe stoïcien.
3. Cité dans Frank Furstenberg Jr, Sheela Kennedy, Vonnie McLoyd, Rubén Rumbaut et Richard Settersten Jr, « Growing up is harder to do », *Contexts*, n° 3, Berkeley, 2004.
4. Andrew Cherlin, *The Marriage-Go-Round : The State of Marriage and the Family in America Today*, Knopf, New York, 2009.
5. Cette expression apparaît pour la première fois sous la plume de Morris Janowitz (*The Community Press in an Urban Setting*, Free Press, Glencoe, 1952).
6. Ulrich Beck et Elisabeth Beck-Gernsheim, *Individualization : Institutionalized Individualism and Its Social and Political Consequences*, Sage, Londres, 2002.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 23

1 • Depuis toujours, la société s'est appuyée sur :

a. ☐ l'individu.

b. ☐ le noyau familial.

c. ☐ la communauté extra-familiale.

2 • L'évolution actuelle de la société consiste en :

a. ☐ la rupture des codes familiaux.

b. ☐ la mutation de l'importance de la famille.

c. ☐ l'apparition d'un nouveau modèle familial.

B. Lignes 24 à 70

3 • Les conséquences de la vie en solitaire sont plus larges que les « simples » répercussions psychologiques dont les médias se font les échos.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

4 • Une évolution dans l'appréhension de la vie en solitaire s'est produite dans la seconde moitié du XX^e siècle.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

5 • Comment expliquer l'importance de ce phénomène de la vie en solitaire ?

.....

.....

C. Lignes 71 à 102

6 • Expliquez en quoi ces raisons sont :

a. sociales .....

b. médicales .....

7 • Internet a transformé la notion de solitude.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

D. Lignes 103 à 123

8 • Quelles sont les conséquences d'une vie en solitaire pour les personnes âgées ?

.....

.....

9 • La vie en solitaire :

a. ☐ apporte du temps pour soi.

b. ☐ permet de prendre soin de ses proches.

c. ☐ provoque de la souffrance individuelle.

10 • Expliquez « c'est la qualité et non la quantité des interactions humaines qui fait rempart à la solitude ».

.....

.....

ACTIVITÉ 12

Pourquoi les adultes ont besoin de jouer

Ceux qui jouent réussissent mieux. Le plaisir du jeu procure dépassement et oubli de soi. Le vrai secret des créatifs.

Multiplication des parcs à thème, invasion des jeux vidéo, foisonnement des jeux télévisés, explosion des groupes de jeux de rôle grandeur nature, prolifération des trottinettes et rollers... Depuis une dizaine d'années, le jeu semble étendre son territoire hors des magasins de jouets et des chambres d'enfants pour s'introduire dans le monde si sérieux des adultes. La « civilisation des loisirs » - quasi prophétisée par le sociologue Joffre Dumazedier dans les années 60 (*Vers une civilisation des loisirs*, Seuil 1972) - serait-elle responsable de cette inéluctable déferlante ? Les « grandes personnes » sombreraient-elles dans une douce régression vers les comportements infantiles normalement réservés à la prime jeunesse ? En témoigneraient les kilos de sucettes qui circulent ouvertement dans les bureaux les plus hauts placés de l'intelligentsia parisienne.

Recréer la réalité

Eh bien non ! « *La preuve, c'est que les gens qui considèrent leur métier comme un jeu réussissent mieux que ceux qui s'enferment dans un travail routinier,* explique Lenore Terr, professeur de psychiatrie à l'université de Californie (In "Beyond Love and Work", Scribner, 1999). *C'est ce que j'ai découvert en menant une étude auprès de centaines de personnes sur les conditions psychologiques qui favorisent le travail. Les joueurs ont l'air plus heureux, arrivent à mieux se concentrer et sont plus productifs que les autres.* » Exactement l'inverse des croyances « anti-jeu », datant des premières sirènes d'usines qui ont transformé les fils de paysans en ouvriers. En effet, depuis l'avènement du monde industrialisé, jouer ne rime pas avec « rentabilité », mais avec « oisiveté ». Un état que l'on pardonne bien volontiers aux enfants, mais pas aux adultes. À tel point que, en 1899, le sociologue Thorstein Veblen écrit "La Classe des loisirs", qui dénonce les divertissements « improductifs » pour la société ! Les jeux de hasard sont - tout juste - tolérés, les profits n'étant pas liés à la sacro-sainte notion de travail. ►

Jouer n'est pas régresser

« *Les personnes imprégnées du modèle social de l'ère industrielle se doivent d'être tristes pour avoir l'air sérieux,* explique le formateur en entreprise et spécialiste de la créativité Hubert Jaoui. *Pour eux, être adulte, c'est ne pas sourire, ne pas jouer, ne pas pleurer, ne pas éprouver d'émotions, ne pas mélanger principe de plaisir avec principe de réalité. Finalement, ces "réalistes-rationalistes" sont des déprimés : ils ont tendance à prendre les choses de façon passive et fataliste. À l'inverse, les créatifs, qui s'amusent et sourient, savent que la réalité est flexible. Ils ont donc du plaisir à jouer avec elle pour, sans cesse, la recréer. Si on prend l'existence trop au sérieux, on se prive du pouvoir de la modifier.* »

Cela signifierait-il que jouer, loin d'être une régression ou de l'infantilisme, se révèle une fonction naturelle ? « *C'est même un besoin fondamental pour la santé mentale et la créativité,* poursuit Hubert Jaoui. *Si on ne joue pas, l'esprit se mécanise, les émotions s'assèchent. Or, le jeu est une véritable source d'énergie, pleine, par essence, d'émotions positives. Voilà pourquoi les stages de comico-thérapie, de clown-thérapie et de créativité, où l'on joue beaucoup, ont tant de succès aux États-Unis.* »

Selon les psychologues, le jeu, chez les enfants, est capital pour l'affirmation de soi, car c'est un moyen de structuration de la personnalité, d'apprentissage de la vie, de découverte des autres, de développement des facultés d'imagination, de logique, d'adresse physique. Le plaisir rend facile ce qui est difficile. Mais pour les adultes ? D'après Lenore Terr, l'élément psychologique fondamental est que le jeu permet de s'oublier soi-même. Et seul l'oubli de soi, associé au plaisir - qui, on le sait, est la voie royale de l'apprentissage - permet de se dépasser et d'être créatif. Voilà la grande différence entre les enfants et les grandes personnes : les premiers, en effet, jouent pour se découvrir et se structurer ; les seconds, pour s'oublier et se dépasser.

Un cadre extraordinaire

« *Nous participons régulièrement à des jeux de rôle grandeur nature organisés par une association de Nancy,* expliquent Caroline et Thierry, 31 et 33 ans. *Vivre déguisés, recréer l'ambiance du Moyen Âge, de la Chine ancienne ou des années 20, est une évasion totale ! C'est une véritable respiration, enrichissante, car il faut bien connaître la période historique et résoudre des énigmes. Tout ce que l'on ne peut exprimer dans la vie quotidienne est permis : fantaisie, liberté d'être ce qu'on veut, de dire ce qu'on veut à qui on veut, intuition, émerveillement, etc.* »

Individuel ou collectif, le jeu, par essence, échappe aux normes de la vie sociale ordinaire. Il permet aux adultes de sortir de leur quotidien pour s'immerger momentanément et totalement dans un cadre fabuleux. Une évasion d'autant plus impérieuse que la société sera rigide et pesante. Voilà qui explique le succès actuel des jeux de rôle à taille humaine ou des interminables parties de « paintball » - des grands y jouent à de gentilles guéguerres en se pourchassant pendant des heures, armés de fusils en plastique munis de billes de peinture...

La part des émotions

« Quelle est la différence entre un père et son petit garçon ? » Réponse : « Le prix de ses jouets ! » Une boutade révélatrice d'un homme « infantile par nature », une image qu'ont parfois les femmes. « *Il est vrai que certains pères ont plus tendance à jouer avec leurs enfants que les mères, mais ce n'est pas une généralité,* dit Hubert Jaoui. *En jouant, ils s'autorisent à exprimer leurs émotions, alors que les femmes le font plus naturellement. En outre, cela leur permet de prendre contact avec l'enfant qui sommeille en eux.* »

Cette notion d'« enfant intérieur » est, depuis quelques années, au centre de certaines techniques de développement personnel. Selon les thérapeutes, il représente cette partie de nous qui est sensible, vulnérable, régie par les émotions. C'est ce que nous sommes à la naissance, notre noyau, notre personnalité naturelle riche de tous nos talents, de notre intuition et, surtout, de notre imagination. « *Lorsque je joue avec mes enfants, je suis à chaque fois émerveillé de pouvoir retrouver cet esprit d'ouverture et de curiosité que j'avais à leur âge,* raconte Jean-François, 38 ans. *Comme si c'était contagieux, je redécouvre aussi la spontanéité qui nous manque tant dans nos relations sociales.* » ►

Voilà bien la preuve que, lorsqu'on joue, on n'a pas d'âge ! Être à l'écoute de l'enfant qui n'a jamais cessé d'exister en nous peut même être une nécessité vitale : « *En cas de conflit ou de crise personnelle, dans les moments où l'on est malheureux ou désemparé, avoir pris l'habitude de jouer, donc d'être en contact avec son enfant intérieur, permet de retrouver plus facilement son équilibre émotionnel,* explique la thérapeute américaine Margaret Paul (In "Renouez avec votre enfant intérieur", *Le Souffle d'or*, 1993). *Lui seul est capable d'utiliser naturellement ses facultés d'intuition et de spontanéité pour trouver les bonnes solutions lorsque l'adulte est enfermé dans son mental, ses peurs et ses a priori.* »

Non seulement jouer permet d'être plus créatif, plus heureux et plus performant, mais empêche aussi... de vieillir ! Ainsi, « *chaque personne vieillit selon l'image qu'elle se crée elle-même du vieillissement,* explique le psychologue Guido Verbrugghe (In "Vieillir au-delà des clichés", Bernet-Danilo, 1998). *C'est ce que l'on appelle une "croyance limitante". Ceux qui restent jeunes sont ceux qui gardent l'aptitude à jouer. Dès que l'on cesse d'avoir du plaisir à jouer, on vieillit...* ».

Jouer, un jeu d'adultes

Gabriel Balbo est psychanalyste, directeur de publication du "Journal français de psychiatrie" et coauteur, avec Jean Bergès, de "L'Enfant et la Psychanalyse" (Masson, 2000). Il nous explique l'historique du jeu.

« *Courses de chars, compétitions sportives, théâtre chez les Grecs et les Romains, jeux de voix chez les Esquimaux ou cerf-volant chez les Chinois : on oublie trop souvent que, tout au long de l'histoire de l'humanité, jouer a été considéré comme une activité si sérieuse qu'elle était réservée aux adultes ! Avant la fin du XIX^e^ siècle, époque à laquelle l'industrie du jouet commence à se développer, le terme même de "jouet" désignait, en France, les bijoux ou les animaux de compagnie qui servaient à amuser les adultes. Et, aussi loin que l'on remonte, les enfants ont eu très peu de jouets - les mêmes partout dans le monde : balle, poupée de chiffon, osselets, marelle, etc. Les historiens qui ont étudié l'évolution du jeu affirment que l'esprit ludique est l'un des ressorts principaux, pour les sociétés, des plus hautes manifestations de leur culture ; et pour les individus, de leur progrès intellectuel.* »

Jeu : Quatre fonctions psychologiques

Il existe une telle diversité de jeux que le philosophe et essayiste Roger Caillois, dans "Les Jeux et les Hommes" (Folio/Essais, 1991), les a classés en quatre catégories. Elles répondent chacune à une fonction psychologique dominante :

- Agôn, la « compétition » (courses, luttes, billard, football, échecs, jeux vidéo interactifs, etc.). Ces jeux permettent d'exprimer ses ressources personnelles dans un environnement où tout le monde part à égalité, ce qui n'est pas le cas dans la vie réelle. Bénéfices psychologiques : dépassement de soi et, en cas de victoire, valorisation personnelle.
- Alea, le « hasard » (roulettes, dés, loteries, certains jeux de carte). Les jeux de hasard sont projectifs : ils permettent de rêver, car ils font mettre en scène la possibilité de devenir riche tout en faisant l'économie du travail. Ils obligent également à lâcher prise, puisqu'il faut accepter l'idée de tout perdre sur un simple jet de dés. Enfin, ils abolissent les inégalités sociales, car les chances sont les mêmes pour tous.
- Mimicry, le « simulacre » (carnaval, masques, déguisement, jeux de rôle grandeur nature, théâtre, jeux vidéo d'aventure). Paradoxalement, se déguiser et se dépouiller temporairement de sa personnalité pour en adopter une autre permet de libérer sa véritable personnalité.
- Ilinx, le « vertige » (manèges de fêtes foraines, ski, voltige, rollers). Ces jeux, dont certains se déroulent en compétitions, provoquent un trouble physiologique, une sorte de transe qui efface la réalité. Associée à une certaine jouissance physique, cette transe permet d'entrer en contact avec d'autres dimensions de sa personnalité.

Érik Pigani, janvier 2001.
http://www.psychologies.com/Moi/Se-connaitre/Personnalite/Articles-et-Dossiers/Avons-nous-peur-d-etre-adulte/Pourquoi-les-adultes-ont-besoin-de-jouer/7Jeu-Quatre-fonctions-psychologiques

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 2 à 48

1 • a. Quelles sont les manifestations du goût des adultes pour le jeu ? Choisissent-ils un même type de jeux ?

.....

b. Quels mots soulignent le grand nombre de chacune de ces activités ludiques ?

.....

2 • Quelles pourraient être les raisons de ce goût pour le jeu ? Quelles en seraient les preuves ?

.....

3 • Quelles sont les différences entre joueurs et non-joueurs ?

Complétez le tableau suivant avec les éléments caractéristiques des uns et des autres, en opposition, quand cela est possible.

Les joueurs	Les non-joueurs
...considèrent leur métier comme un jeu.	
	...s'enferment dans un travail routinier.
...ont l'air plus heureux.	
...se concentrent mieux.	
...sont plus productifs, pensent que jouer rime avec rentabilité.	
	...ne sourient pas.
...s'amusent.	
	...ne mélangent pas principe de plaisir et principe de réalité.

4 • Que signifie jouer ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse : vous pouvez utiliser les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. Jouer pourrait être considéré comme un synonyme d'infantilisme. Justification :	☐	☐
b. Sans le jeu, notre santé mentale se détériore. Justification :	☐	☐
c. Sans le jeu, la créativité s'affaiblit. Justification :	☐	☐
d. Le jeu peut souvent générer des émotions négatives. Justification :	☐	☐

5 • a. Quel rôle le jeu joue-t-il chez les enfants ? Que leur permet-il ?

.....

.....

b. Quel rôle le jeu joue-t-il chez les adultes ? Que leur permet-il ?

.....

.....

B. Lignes 49 à 88

6 • Cochez (x) les bonnes réponses.

Le jeu permet :

a. ☐ d'échapper aux règles et contraintes de la vie quotidienne.

b. ☐ de ne pas exprimer la fantaisie et la liberté de la vie quotidienne.

c. ☐ de pouvoir parfois se plonger dans un environnement extraordinaire.

d. ☐ de ne pas vieillir trop vite, grâce au plaisir qu'il procure.

7 • a. Qui des mères ou des pères jouent plus souvent avec leurs enfants ? Pourquoi ?

.....

b. Qu'est-ce que cela leur permet ?

.....

8 • Qu'est-ce que la notion « d'enfant intérieur » représente ?

.....

9 • Quelle possibilité offre à l'adulte le fait de rester en contact avec son « enfant intérieur » ?

.....

C. Lignes 89 à 122 (fin du texte)

10 • Que révèle l'historique du jeu ?

Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse : vous pouvez utiliser les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. L'histoire de l'humanité révèle que le jeu était l'affaire des adultes. Justification :	☐	☐
b. L'industrie du jouet était pratiquement inexistante avant la fin du XIX^e^ siècle. Justification :	☐	☐
c. Les animaux de compagnie pour enfants étaient alors appelés « jouets ». Justification :	☐	☐
d. Historiquement les enfants, jusqu'à une date relativement récente, avaient très peu de jouets. Justification :	☐	☐

11 • Selon les historiens, quelle(s) relation(s) y a-t-il entre l'esprit du jeu et la culture des sociétés ou encore les individus ?

.....

12 • Quelles sont les quatre catégories de jeux proposées par Roger Caillois ? Quelles sont leurs fonctions ?

Complétez succinctement le tableau suivant.

Nom de la catégorie de jeux	Type de jeux	Exemples de jeux	Fonction
	Jeux de simulacre		
			Entrer en contact avec d'autres dimensions de sa personnalité.
		Loteries, jeux de dés, roulettes	
Agôn			

ACTIVITÉ 13

Aux premiers âges de la BD

Du 31 janvier au 3 février, Angoulême est « le » rendez-vous des illustrateurs et des scénaristes. L'occasion de remonter aux sources du 9e art.

Officiellement, l'acte de naissance remonte au XIXe siècle. Pourtant, le principe de la BD existait bien avant, sous d'autres formes et sur d'autres supports que le papier. L'image, premier vecteur de communication, apparaît bien avant l'écriture (environ 3 400 av. J.-C., en Mésopotamie) et il est tentant d'établir une parenté, même lointaine, entre les peintures rupestres ou pariétales et les planches d'une bande dessinée contemporaine. Le préhistorien Marc Azéma, spécialiste de l'art des cavernes et membre du comité scientifique de la grotte Chauvet[1], en Ardèche, en a étudié les peintures, vieilles de 32 000 ans. Certains animaux représentés sur les parois semblent être anormalement démultipliés, comme ces chevaux qui ont huit ou douze pattes. Le chercheur a eu l'idée d'animer ces traits et a vu ainsi le troupeau avancer. Convaincu que les artistes du Paléolithique voulaient traduire de cette manière l'impression de mouvement, il y voit déjà l'ébauche d'une vision cinématographique de la réalité.

De ce point de vue, on peut considérer que ces œuvres, à la fois graphiques, narratives et séquentielles, sont également les premières bandes dessinées de l'histoire de l'humanité, même si cette idée, souvent jugée saugrenue, fait bondir plus d'un amateur de BD. ►

De même, les représentations qui figurent sur les bas-reliefs des monuments égyptiens peuvent évoquer une forme de bande dessinée avant l'heure. Vers -1290, le pharaon Séthi Ier, fondateur de la XIXe dynastie, a fait représenter sa victoire sur les Hittites sur les murs du temple de Karnak. Son fils, Ramsès II (qui règne de -1279 à -1213) fera, lui aussi, graver en relief sur la pierre des temples d'Abou Simbel et du Ramesseum, à Thèbes, des scènes de la bataille de Qadesh (vers -1274). À Rome, Trajan fait édifier, en 113 apr. J.-C., la colonne qui porte son nom. Le fût, formé de 19 blocs de marbre cylindriques, atteint une trentaine de mètres de hauteur. Sa décoration est entièrement nouvelle pour l'époque. Elle est constituée d'une frise sculptée, peinte à l'origine, qui s'enroule en spirale autour de la colonne. Les scènes, représentées en relief de manière très détaillée, ont trait aux deux campagnes victorieuses menées par l'empereur contre les Daces en 101-102 et en 105-106. Du début de l'expédition, avec la traversée du Danube sur un pont de barques, à la déportation du peuple vaincu, tous les épisodes de cette aventure, mettant en scène 2 500 personnages, font l'objet, en continu, d'un découpage en 184 séquences. La colonne de Marc Aurèle, érigée entre 180, année de la mort de l'empereur, et 196, porte, sur le même modèle, le récit de ses expéditions contre les Germains et les Sarmates, et alterne épisodes guerriers et scènes plus anecdotiques.

Une remarquable exposition virtuelle de la BnF en ligne, « La BD avant la BD », montre clairement que, dès les premiers temps du Moyen Âge, deux formes de récit figuré sont en concurrence : la bande et la case. La première est plutôt utilisée pour évoquer la fluidité d'un récit et va se répandre sur les murs, les portes et les plafonds des églises. Elle est aussi le support des contes et des chansons de geste en images. La seconde est également employée pour donner le sentiment d'une narration séquentielle, mais de manière syncopée. Elle va se développer dans les manuscrits aux XIIIe et XIVe siècles avant d'être progressivement abandonnée au profit de simples illustrations accompagnant un texte. En Extrême-Orient et au Moyen-Orient, des rouleaux et des livres illustrés présentent également des narrations en images, découpées en séquences plus ou moins longues à côté ou en marge du texte. Il arrive même que le dessin déborde du cadre proprement dit, comme pour mieux figurer l'action en cours. À partir du IXe siècle et jusqu'au XIVe, les enlumineurs occidentaux remplacent, dans leurs récits imagés, des sons et des paroles par des symboles graphiques faisant penser aux procédés utilisés par les auteurs de BD. Les propos des personnages s'inscrivent le plus souvent sur de minces rouleaux, parfois de simples étiquettes. Ces « phylactères » sont souvent considérés comme les ancêtres des bulles modernes.

La *Tapisserie de Bayeux*, classée au registre *Mémoire du monde* de l'Unesco, est aussi, à sa façon, une bande dessinée. Cette broderie, longue d'environ 68,30 mètres et formée de neuf panneaux en lin reliés par de fines coutures, célèbre, du point de vue normand, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie. Sa réalisation a longtemps été attribuée à son épouse, la reine Mathilde, et à ses dames de compagnie. Les historiens, pour la plupart, s'accordent sur la date de sa confection, vers 1070, après la bataille d'Hastings, et sur le lieu, sans doute dans un monastère du sud de l'Angleterre. Quant à son commanditaire, il s'agirait d'Odon, évêque de Bayeux et demi-frère de Guillaume, qui souhaitait en faire un ornement de la nouvelle cathédrale de Bayeux, dédicacée le 14 juillet 1077.

Les tentures narratives comme celle-là n'ont pas seulement, dans les églises, une vocation décorative. Elles ont pour fonction première de raconter une histoire aux fidèles, en majorité analphabètes, tout comme le vitrail. Celui-ci prend son essor au XIIIe siècle avec l'apparition du gothique. Dans les cathédrales peintes de couleurs vives, les vitraux symbolisent la lumière de Dieu sur Terre, le reflet de la Jérusalem céleste. Des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament tout comme les vies de saints y sont retracés, mais l'on y trouve aussi des chevaliers en armure et des scènes de la vie quotidienne très reconnaissables. Chaque corporation d'artisans s'efforce d'offrir un vitrail à sa cathédrale et se fait représenter dans l'exercice de ses fonctions. La foule bruyante qui se presse dans la nef, en particulier les jours de marché, sait qu'elle doit, pour en comprendre la teneur, les regarder de bas en haut et de gauche à droite. Parfois, le sens de lecture diffère et se fait de haut en bas. C'est le cas de la verrière du Bon Samaritain dans la cathédrale de Bourges. ►

À partir du XVII^e siècle, la mise au point des techniques d'impression mécanique permet l'épanouissement d'une littérature populaire en images. En Espagne, en particulier en Catalogne, le genre graphique et littéraire de l'Auca (« oie » en catalan, pour son apparentement avec le jeu de l'oie) se diffuse largement. Chaque page imprimée est constituée d'une succession de 48 dessins, accompagnés de textes en vers, et ressemble fort à une planche de BD. Cette tradition catalane existe encore de nos jours sous d'autres formes. En France, l'imagerie d'Épinal, fondée en 1796 par Jean-Charles Pellerin, imprime en série des planches de vignettes légendées et fortement coloriées portant sur des sujets divers. Au cours du XIX^e siècle, elles contribuent notamment à forger le mythe napoléonien, rendent compte de l'actualité, puis deviennent un instrument de pédagogie infantile très apprécié. Reliées sous forme d'albums ou de livres, ces estampes populaires, aujourd'hui conservées au musée de l'Image de la ville d'Épinal, sont alors vendues par des colporteurs dans les campagnes les plus reculées.

La question des origines de la BD contemporaine donne lieu à des querelles de spécialistes. Certains considèrent que le phylactère, la bulle, en est la caractéristique essentielle. Étant donné que ***The YellowKid,*** de l'Américain Richard Outcault, qui paraît à partir de février 1895 dans le ***New York World,*** en contient, il a été longtemps désigné comme la première véritable bande dessinée alliant texte et image. D'après ce même critère, ce genre littéraire apparaît en France dans l'entre-deux-guerres avec ***Zig et Puce,*** d'Alain Saint-Ogan et la reprise des ***comics*** américains. Dans les années 1930 et 1940, l'univers de la BD européenne naissante accueille de nouveaux venus belges (de ***Tintin*** à ***Spirou***) et français, avec ***Les Pionniers de l'espérance*** de Raymond Poïvet. Mais à partir des années 1990, une nouvelle théorie émerge, se basant sur une autre définition de la BD et lui donnant une origine européenne. Le phylactère n'est plus le seul élément déterminant. Il faut y associer le découpage des images en séquences. À ce titre, la production de l'écrivain et caricaturiste suisse Rodolphe Töpffer est considérée comme novatrice. Ses histoires se présentent sous la forme d'un dessin en bande - une par page - en noir et blanc, découpée en cases. La première, ***Les Amours de monsieur Vieux-Bois,*** est créée en 1827. L'histoire est reprise en France dans ***L'Illustration.*** De plus, dans son ***Essai de physiognomonie*** (1845), Töpffer théorise sa nouvelle conception de « la littérature en estampes ». Il reconnaît aussi avoir été inspiré par les caricatures anglaise (William Hogarth) et française (Grandville).

La bande dessinée, des *comics* aux mangas japonais, ne peut être contenue dans une définition ou une autre ; elle est l'héritière naturelle, sans qu'il y ait pour autant de filiation directe, de toutes ces formes d'expression. Aujourd'hui, elle donne lieu à des expositions et à des festivals, et bénéficie d'une reconnaissance officielle. Mais il est encore rare de voir des lecteurs d'albums dans les transports en commun. Cet art graphique et littéraire reste encore marqué pour beaucoup du sceau dépréciatif de lecture frivole. Victime, injustement, et ce depuis des générations, car cataloguée (au nom de quoi ?) comme genre mineur. Comme le fut, avant elle, la littérature policière.

Véronique Dumas, *Historia,* février 2013, n° 794, p. 6-9.

1. La grotte Chauvet : la grotte Chauvet est une grotte située en Ardèche, dans le sud de la France, découverte en 1988 par Jean-Marie Chauvet. Elle comporte de nombreuses peintures préhistoriques.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 55

1 • Quel est le point commun entre le cinéma et les peintures préhistoriques ?

.....

2 • En quoi les bas-reliefs égyptiens et les colonnes romaines se ressemblent-ils ?

.....

.....

3 • Quelle est la particularité de la colonne de Trajan ?

a. ☐ Elle est gravée en relief.

b. ☐ Elle raconte une histoire séquencée.

c. ☐ Elle allie scènes guerrières et scènes de la vie quotidienne.

4 • Au Moyen Âge, une même forme de récit était présente en Occident et en Orient. Laquelle ?

.....

5 • Cependant, il existait des différences. Lesquelles ?

a. ☐ Une sortie du cadre en Orient.

b. ☐ L'absence de texte en Occident.

c. ☐ L'utilisation de la couleur en Orient.

d. ☐ La coexistence d'une autre forme de récit en Occident.

6 • Quelle était la fonction du phylactère à son apparition ?

.....

7 • Le premier objectif de la tapisserie de Bayeux était de rendre hommage à un personnage historique, comme les bas-reliefs égyptiens.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

B. Lignes 56 à 78

8 • Les tentures et les vitraux des églises avaient un rôle éducatif.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

9 • Le sens de lecture des vitraux est identique à celui des bandes dessinées actuelles.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

10 • Quel est le point commun entre la tradition de l'Auca et les images d'Épinal ?

.....

.....

11 • Quelles étaient les deux fonctions des images d'Épinal ?

- .....
- .....

C. Lignes 79 à 103

12 • Que permet le phylactère ?

.....

.....

13 • Quels sont les éléments indispensables pour qu'une histoire imagée obtienne le nom de bande dessinée ?

a. ☐ Des bulles.

b. ☐ Des cases.

c. ☐ De la couleur.

d. ☐ Un sens de lecture particulier.

14 • Qu'est-ce qui lie le roman policier et la bande dessinée ?

.....

.....

ACTIVITÉ 14

Sexistes les politiques, vraiment ?

Ce sont de petits riens qu'elles ont parfois choisi d'oublier – un léger paternalisme, une dose de condescendance, un discret soupçon sur leur compétence ou leur légitimité. Toutes les femmes qui
3 arpentent les allées du pouvoir se souviennent avoir un jour croisé un regard ou entendu une réflexion qui leur a soudainement rappelé une époque où les femmes se tenaient loin, très loin des lieux de pouvoir. Dans ces moments fugaces, elles disent avoir compris qu'aux yeux de leurs
6 interlocuteurs elles n'étaient pas tout à fait à leur place. Que le pouvoir, encore aujourd'hui, était un monde façonné par et pour les hommes.

Il y a des moments, bien sûr, où le monde politique ne s'embarrasse pas de ces délicatesses. Cécile
9 Duflot en a fait l'expérience un jour de juin 2012 où elle répondait aux questions des députés. Elle portait une robe à fleurs qui n'aurait attiré l'attention de personne dans la rue - pas de décolleté, pas de bras nus, pas de jupe courte. Mais lorsqu'elle s'est levée pour répondre à une question sur
12 l'avenir du Grand Paris, sa voix a été couverte par un concert de sifflements, de plaisanteries grivoises et de rires gras. Cécile Duflot n'était plus une ministre de la Ve République intervenant à l'Assemblée nationale mais une *« femelle de moins de 40 ans »*, résume la politiste Réjane Sénac.

15 Certains députés - ce fut le cas de Laurent Wauquiez - ont maladroitement tenté de réduire ce dérapage sexiste à un simple *« moment potache »*. D'autres en ont profité pour livrer leur conception de l'égalité. *« Nous n'avons ni hué ni sifflé Cécile Duflot, nous avons admiré »*, a ►

commenté le député (UMP) Patrick Balkany. « *Peut-être avait-elle mis cette robe pour qu'on n'écoute pas ce qu'elle avait à dire.* » Comme si le fait de réduire une ministre de la République à un corps que les hommes peuvent commenter à haute voix constituait un vibrant hommage...

Si l'incident Duflot a marqué les esprits, c'est parce que depuis l'instauration de la parité les propos ouvertement sexistes et les plaisanteries de corps de garde sont de plus en plus rares. « *Lorsqu'une assemblée est mixte, les hommes s'autorisent beaucoup moins les dérapages* », constate Patricia Adam, députée (PS) du Finistère et première femme de la Ve République à accéder à la présidence de la commission de la défense nationale et des forces armées. [...]

Depuis le début des années 2000, l'égalité, lentement mais sûrement, va son chemin. En juin, la France s'est dotée du premier gouvernement paritaire de son histoire : 17 des 34 postes du gouvernement et 9 des 18 ministères ont été confiés à une femme. « *Une parité parfaite dans sa composition si le Premier ministre n'est pas pris en compte* », a salué l'observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. Grâce aux pénalités financières et à la progression du souci égalitaire, l'Assemblée nationale compte désormais 27 % de femmes - la proportion la plus forte de la Ve République. Même le Sénat, qui est longtemps resté un bastion masculin, a commencé à se féminiser : il compte 22 % de sénatrices, contre seulement 2 % il y a trente ans.

Le sexisme n'a cependant pas complètement disparu du monde politique : il s'est simplement fait discret, voire bienveillant. [...]

« *Lorsqu'une femme est élue à l'Assemblée nationale pour la première fois, ses collègues, surtout les plus âgés, sont parfois un peu paternalistes* », admet Valérie Debord, députée (UMP) de Meurthe-et-Moselle de 2007 à 2012. « *Ils expliquent les codes, ils sont prévenants, ils précisent comment ça marche. C'est très gentil, bien sûr, mais c'est parfois un peu agaçant. On a le sentiment qu'ils n'adopteraient pas cette attitude protectrice avec de nouveaux députés hommes. Comme si un homme était naturellement à l'aise dans un lieu de pouvoir.* » [...]

Le scénario est toujours le même. Le ton est courtois, l'intention louable, mais la condescendance n'est jamais loin. Dans le regard de leur interlocuteur, les femmes députées surprennent fugitivement une image dans laquelle elles ne se reconnaissent pas : celle d'une élue fragile et émotive qui n'est pas préparée aux joutes[1] viriles de l'Assemblée nationale.

Bien que certains hommes les accusent de jouer de leur fragilité, ce portrait est très éloigné de leurs biographies : toutes ont bataillé ferme pour s'imposer dans le monde politique, remporter une investiture et conquérir une circonscription. « *Quand on conjugue une activité professionnelle, une carrière politique et une vie de famille, on acquiert vite une carapace* », sourit la députée UMP Valérie Debord. « *Il ne faut pas s'inquiéter pour nous. Nous sommes solides !* »

Ce doute sur leur combativité va parfois de pair avec une interrogation sur leur compétence. La députée (PS) Patricia Adam se souvient du scepticisme qui a accueilli sa candidature, en 2002. « *La circonscription de Brest est une région militaire, la politique est un monde masculin et je travaillais dans le social : je n'étais donc pas prévue dans le film ! On m'a clairement fait sentir que ma candidature n'était pas sérieuse : il fallait que je reste à ma place. On m'a dit ouvertement que la défense était une chose beaucoup trop grave pour être confiée à une femme. [...]*

Cette sourde interrogation sur leur compétence politique, beaucoup de femmes disent l'avoir ressentie. Elles affirment, à tort ou à raison, qu'elles doivent en permanence « *faire leurs preuves* » pour gagner le respect de leurs interlocuteurs, notamment lorsqu'elles s'expriment sur des sujets traditionnellement « masculins » - la défense, l'économie, le budget, la police. « *Le vrai souci, c'est le soupçon d'illégitimité,* explique Valérie Debord. *Dans le monde politique, un homme est naturellement écouté car on le crédite a priori d'un esprit de sérieux. Une femme, elle, doit démontrer qu'elle connaît bien ses dossiers. Quand j'étais députée, je commençais souvent mes interventions par deux ou trois phrases très techniques : c'était une façon de dire " je sais de quoi je parle, écoutez-moi ".* »

Être écoutée. Et pas seulement sur des sujets qui relèvent de l'intimité - les déchirements entre la vie familiale et la carrière politique, par exemple. Beaucoup de femmes se disent agacées qu'on ►

les interroge sur leur famille alors que personne n'a jamais demandé à François Fillon comment il conciliait sa carrière politique et l'éducation de ses cinq enfants. « *Pour un homme, la question paraît déplacée. Et d'ailleurs tout le monde connaît la réponse : sa femme s'occupe de tout !* », s'amuse une élue. [...]

Malgré tous ces remparts, les clichés ont la vie dure. Frédérique Matonti, politiste à Paris-I, a démontré, exemples à l'appui, que les portraits de femmes politiques dans la presse ou ailleurs détaillent longuement leurs tenues vestimentaires, s'attardent sur leur vie familiale, les désignent souvent par leur prénom - toutes choses qui arrivent rarement aux hommes. À comportement égal, les commentaires sont d'ailleurs différents. « *Quand un homme arrive en dilettante et qu'il réussit un discours ou une intervention, on dit de lui qu'il est brillant,* résume Valérie Debord. *Quand une femme fait la même chose, on dit souvent qu'elle a usé de son charme. Et pourtant, les hommes politiques, eux aussi, utilisent beaucoup les ressorts de la séduction !* »

Toutes ces anecdotes le prouvent : au cours de la dernière décennie, le sexisme, en politique, a changé de visage. « *En ouvrant le monde politique aux femmes, les lois sur la parité ont limité l'espace du " dicible "*, remarque Delphine Dulong, politiste à Paris-I. *Dans les assemblées paritaires, il y a beaucoup moins de propos sexistes car il y a un phénomène d'autocensure : les hommes se lâchent moins. En revanche, il reste une violence plus douce, plus insidieuse, dont l'auteur n'a pas forcément conscience : des attitudes paternalistes, un regard un peu apitoyé, le sentiment que les femmes n'ont pas les épaules assez larges pour supporter les affres du combat politique. C'est une façon d'affirmer, en creux, que la politique est un métier d'homme.* »

Si l'on s'en tient à l'Histoire, ce n'est pas faux. La France est l'une des vieilles démocraties d'Europe, mais c'est aussi l'un des pays qui a le plus tardé à accorder le droit de vote aux femmes : les Finlandaises ont voté en 1906, les Danoises en 1915, les Britanniques, les Allemandes et les Autrichiennes à la fin de la Première Guerre mondiale, les Françaises... en 1945. [...]

La philosophie française de l'universalisme républicain n'a pas arrangé les choses : pendant deux siècles, le citoyen français est resté une fiction politique dépouillée de tout particularisme. « *Le citoyen de nos textes fondateurs - notamment celui de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - était défini comme abstrait et neutre,* précise la politiste Réjane Sénac. *Implicitement, il s'agissait d'un homme blanc issu des catégories favorisées, mais il a fallu du temps pour que l'on sorte de cette conception idéalisée de la République. Parler de cette particularité qu'est le féminin et de son exclusion de la sphère politique a longtemps été tabou.* »

Ces traditions n'ont pas facilité la tâche des femmes : les codes, les pratiques et les règles de la démocratie française se sont forgés dans un entre-soi masculin qui a duré près de deux siècles.

Après l'obtention du droit de vote, à la Libération, les lieux de pouvoir, qui s'étaient habitués à fonctionner sans les femmes, ont eu énormément de mal à leur ouvrir la porte : en 1993, soit près de cinquante ans après l'obtention du droit de vote, l'Assemblée nationale comptait encore 94 % d'hommes, soit autant qu'en 1946. Les ministères, eux aussi, sont longtemps restés l'apanage du masculin : lorsque Simone Veil a pris en charge la Santé, en 1974, elle était... la deuxième femme ministre depuis Germaine Poinso-Chapuis, en 1947.

Comment s'étonner, après une si longue absence, que la présence de femmes paraisse parfois un peu incongrue sous les ors de la République ? « *Leur arrivée, après les lois sur la parité, a été vécue comme une intrusion,* explique ainsi Marion Paoletti, politiste à Bordeaux-IV. *Le monde politique n'était pas habitué à la mixité et chaque " première fois " - une femme Première ministre, une femme Garde des sceaux, une femme présidente de commission - a été un peu difficile. Surpris, des hommes ont tendance à renvoyer ces nouvelles venues à leur identité traditionnelle de femmes. Ce sentiment de nouveauté disparaîtra lorsque la nomination d'une femme à un poste de responsabilité sera devenue banale.* »

La banalisation est sans doute en marche mais elle est encore loin d'être achevée, y compris dans le vocabulaire. Bien que les textes officiels conjuguent désormais le terme de « ministre » au féminin, le député (UMP) Bernard Accoyer s'obstine, encore aujourd'hui, à appeler Cécile Duflot madame « le » ministre. ►

Après son élection, Valérie Rabault, elle, a été obligée de préciser aux services de l'Assemblée nationale qu'elle souhaitait, dans son *curriculum vitae*, que l'on ajoute un « e » à « ingénieur ». [...]

Les jeunes élues ne se laissent cependant pas impressionner par ces discrètes survivances du sexisme. Nées en plein mouvement féministe, dans les années 1970, elles ont grandi dans un monde où la mixité était la règle et elles se sont imposées sans difficulté dans leur univers professionnel. Lorsqu'on lui demande si elle a déjà été confrontée à la misogynie, Valérie Rabault doit réfléchir quelques instants avant de trouver deux remarques déplacées - un prof de maths s'étonnant, pendant sa scolarité, que la première de la classe soit une fille (elle !) ou un groupe de BTP refusant, à sa sortie des Ponts et Chaussées, qu'elle effectue son stage sur un de ses chantiers parce qu'elle était une femme.

La députée socialiste a pourtant évolué dans un monde masculin - le bâtiment et les travaux publics, puis la banque - avant de faire partie des deux premières femmes nommées au comité exécutif d'une filiale de la banque d'investissement de BNP Paribas. Le paternalisme un peu condescendant du monde politique lui semble d'autant plus exotique. « *C'est une découverte, je n'étais pas habituée à tout cela. Mais ce n'est pas grave : ce qui compte, c'est d'avoir confiance en soi et d'affirmer clairement ses convictions.* »

Anne Chemin, *Cahier du Monde, Culture et idées*, n° 21193, samedi 9 mars 2013.

1. joutes : combat de deux chevaliers armés de lances, au Moyen Âge. Ici, combat où la seule arme est la parole. (*Dictionnaire du Français* – J. Rey-Debove – CLE International)

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

A. Lignes 1 à 33

1 • Comment les hommes politiques font-ils comprendre aux femmes politiques que le pouvoir est fait par et pour les hommes ?

.....

.....

2 • a. Quels mots du texte montrent que les réactions des députés à l'égard de madame Duflot avaient un caractère sexiste ? De quels autres mots du texte, de même sens, pouvez-vous les rapprocher ?

.....

b. Ces mots justifient-ils le terme de « femelle » employé par la politiste Réjane Sénac ?

.....

3 • Comment certains députés ont-ils « justifié », expliqué, ce « dérapage sexiste » ?

Cochez (x) les propositions correspondant aux explications données.

a. ☐ Les députés voulaient souhaiter la bienvenue à Cécile Duflot.

b. ☐ Ce n'était qu'un moment de plaisanteries dignes de collégiens.

c. ☐ Les députés voulaient montrer combien ils trouvaient jolie la robe de Cécile Duflot.

d. ☐ Ils estimaient que la robe de Cécile Duflot était peut-être plus importante que son discours.

4 • Alors qu'il y a bien eu « un concert de sifflements », comment expliquez-vous ces paroles : « Nous n'avons ni hué ni sifflé Cécile Duflot » ?

.....

5 • Une parité plus réelle diminue les dérapages sexistes. Comment se manifeste-t-elle en France ? Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ L'égalité n'était que bonne intention avant les années 2000.

b. ☐ Le premier gouvernement paritaire a été constitué en juin 2013.

c. ☐ La parité progresse grâce à des sanctions financières, mais aussi à l'évolution des mentalités.

d. ☐ Le premier gouvernement paritaire a été le gouvernement formé en juin 2012.

e. ☐ Si l'on compare les deux Chambres, la proportion de sénatrices est supérieure à celle de députées.

B. Lignes 34 à 79

6 • Comment se manifeste le sexisme dans l'attitude des députés envers les élues ? Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte.

	Vrai	Faux
a. Ils se montrent moins protecteurs envers les femmes qu'envers leurs collègues hommes. Justification :	☐	☐
b. Les plus jeunes autant que les plus âgés font un peu trop preuve de gentilles attentions à leur égard. Justification :	☐	☐
c. Ils adoptent un ton très aimable mais un peu hautain, supérieur. Justification :	☐	☐
d. Ils laissent paraître qu'ils croient leurs nouvelles collègues vulnérables et trop sensibles. Justification :	☐	☐

7 • Quelles sont les qualités dont les députés semblent douter que leurs collègues femmes soient dotées ?

.....

8 • Comment les femmes députées prouvent-elles ou doivent-elles prouver l'erreur de jugement de leurs collègues ?

.....

.....

9 • Quelles pratiques « subissent » les femmes politiques et non, ou rarement, les hommes politiques ? Cochez (x) les bonnes réponses.

a. ☐ On attribue souvent leurs réussites à leur charme et non à leurs compétences.

b. ☐ On fait des commentaires sur leur façon de s'habiller.

c. ☐ On s'intéresse à leur façon de mener de front vie politique et vie de famille.

d. ☐ On les appelle par leur nom, rarement par leur prénom.

C. Lignes 80 à 106

10 • Quel sens est-il possible de donner à l'attitude de certains hommes politiques et à ses sous-entendus ?

.....

11 • Qu'est-ce qui, historiquement, explique que ces formes de sexisme perdurent ?

Complétez par quelques mots les phrases suivantes :

a. *Ce n'est que près de 40 ans après les Finlandaises que* .....

.....

b. *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 fait état de* .....

.....

c. *Pendant près de deux siècles* .....

.....

d. *En 1993, près de 50 ans après l'obtention du droit de vote, la proportion de femmes à* .....

.....

e. *En 27 ans, de 1947 à 1974, il n'y a eu que* .....

.....

D. Lignes 107 à 134 (fin du texte)

12 • La présence des femmes dans la vie politique surprend encore.

Quand, selon vous, pourra-t-on dire qu'elle se banalise ?

Reprenez trois éléments du texte qui vous sembleront constituer les preuves les plus importantes.

Exemple : *Quand les hommes ne considéreront plus la présence des femmes comme une intrusion.*

a. *Quand* .....

b. *Quand* .....

c. *Quand* .....

ACTIVITÉ 15

Rencontre avec Philippe Delerm, vieux con qui se connaît bien

Quelques semaines avant l' « officielle » rentrée littéraire, Philippe Delerm sort *Je vais passer pour un vieux con*, un nouveau livre, constitué de courts textes comme ceux qui ont fait sa renommée. Mais cette fois, point de petits moments immortalisés, plutôt les phrases/lieux communs, que l'on a tous prononcées au moins une fois... Rencontre avec un vieux con, par un jeune con : heureusement, aucun de nous n'a bu d'alcool.

En 2006, vous sortiez *Maintenant, foutez-moi la paix !* et pour cette rentrée littéraire *Je vais passer pour un vieux con*. Un souci avec la façon dont les gens vous considèrent ?

Foutez moi la paix n'était pas destiné à mon propre parcours. À l'époque, pas mal d'articles avaient dérapé sur moi, sur ma vie personnelle, après *La Première Gorgée de bière*. *Foutez-moi la paix*, c'était juste la dernière phrase du roman. Cette fois-ci, je me suis un peu libéré, et avec Marie Leroy (des éditions du *Seuil*), nous nous sommes amusés à imaginer tous les titres que l'on pouvait retenir. Pendant un moment, j'avais pensé à *Eh oui !*

Sérieusement ? Je préfère celui-ci ! Mais il ne faut donc pas le prendre pour vous ?

Pas forcément, il s'agit plus d'une phrase que l'on peut prononcer pour soi-même, et que je prononce souvent moi-même. « *Je vais passer pour un vieux con, mais...* » : je le disais beaucoup plus quand ►

j'étais jeune. Quand on vieillit, la pensée réactionnaire devient beaucoup plus prudente, beaucoup plus rare que quand on est jeune : j'ai dû dire cette phrase davantage à 30 ans que maintenant. J'aurais pu moi-même déclarer une grande majorité des phrases répertoriées dans le livre. Cela me permet de parler de moi, mais d'être plus acerbe, plus caustique, puisque je me prends pour cible en même temps. Ce n'est pas vraiment *Les Caractères* de La Bruyère[1], puisqu'on est tous un peu comme ça. Pour d'autres textes, j'avais vraiment envie d'épingler un détail : la petite phrase, le « Alleeeez » de Rolland Garros par exemple. C'est très agaçant, le type a la chance d'avoir les moyens d'être à Rolland Garros, mais c'est un petit branleur qui s'emmerde. La phrase fait un peu anar, mais en fait le type n'est pas un rebelle, loin de là. J'avais envie d'aller au cœur des choses.

Mais cette fois par le biais des phrases plus que des actes ?

Effectivement, le genre littéraire est le même, mais s'appuie sur un mécanisme contraire. Mais les autres livres dégageaient des atmosphères de retrait du monde. Ici, au contraire, l'écriture est plutôt à l'écoute de la rue, du présent. Il s'agit plus d'analyses psychologiques que de moments bruts. Dans *La Première Gorgée de bière*, le pronom « on » permettait de partager. Dans *La Sieste assassinée*, c'était déjà plus partagé : je discutais avec mes élèves, et le livre suscitait chez eux des réactions de partage, mais aussi d'autres radicalement inverses.

Les phrases utilisées comme point de départ pour les textes ne me sont pas venues d'un coup, je ne les ai pas entendues en me disant : « *Tiens, cela fait un sujet !* » Je les ai laissées décanter... Je me souviens par exemple que j'observais souvent les jeunes aux terrasses des cafés : ils sont très impressionnants, plein de dynamisme, toujours pressés, très boute-en-train... Et puis, quand je reviens devant ma télévision, je les vois chez Nagui : quand ils ne connaissent pas la réponse, ils ne trouvent que « *J'étais pas né* » à dire, quant aux vieux c'est « *Ça va trop vite* ». Dire des toutes petites choses est capital, parce que c'est là qu'on révèle véritablement, et en faire la substance d'un recueil ne les grandit pas spécialement, il s'agit juste d'effacer l'hypocrisie en la nommant. On est tous pareils. On n'en parle pas, mais il y a dans ces phrases une sorte d'éternel humain.

Et pourtant, « *Les mots sont dérisoires* », comme le rappelle l'exercice des condoléances...

Le cas est remarquable : ici, les mots sont presque un sas, une formule pour pouvoir se lancer sur une autre phrase, la suite des condoléances. Vous connaissez l'action de la pièce *Pour un oui, pour un non*, de Nathalie Sarraute[2] ? [Tant pis, même face à un vieux con, j'assume mon ignorance] 2 amis très proches se retrouvent, brouillés après très longtemps. Ils cherchent la raison de leur querelle : le premier ne s'en souvient plus, l'autre si : « *Tu m'as dit " C'est bien, ça ! " en parlant de mon travail* ». Le second s'est braqué en croyant relever de la condescendance... En amour, les fêlures peuvent aussi se révéler avec quelques points de suspension. L'adverbe a mauvaise presse en littérature, mais il est pourtant chargé d'un pouvoir incroyable : « *peut-être* », « *maintenant* » : pour ce dernier, cela signifie tout de même que la vie de celui qui l'utilise ne sera plus complètement la même. Il y a un côté très Nathalie Sarraute, et j'étais d'ailleurs heureux d'apprendre que sa fille Claude Sarraute[3], à l'époque chroniqueuse chez Ruquier[4], avait parlé d'un de mes livres.

Des textes courts, un thème facilement définissable pour chacun d'entre eux... Pourquoi ne pas publier au compte-gouttes sur un blog, tout simplement ?

Bartleby [dans *Quelque chose en lui de Bartleby*] a un blog, alors qu'il est célibataire à Paris. Cela lui permet d'avoir un autre soi-même, il accède à une notoriété, mais arrête finalement l'expérience. La question qui le fait douter, c'est : faut-il faire les choses pour soi ou pour les autres ? Personnellement, je n'aurais jamais accepté, c'est un genre d'écriture que je trouve assez orgueilleux. On m'a vendu mon portable il y a un an : « Quand il tombe il ne se casse pas » m'a garanti le vendeur, mais je n'y crois pas trop. J'écris toujours dans des cahiers, un différent pour chaque livre. Puis j'écris mon manuscrit à la machine à écrire, j'ai acheté une vingtaine de rubans d'avance. C'est plus de la paresse intellectuelle qu'une résistance à la technologie, je m'y mettrai lentement. Mais maintenant, on ne me fait plus de remarques sur mes manuscrits. Le texte court a la prétention de faire le tour de la question, mais c'est tout. Un texte sur un réfrigérateur peut être important ! La machine peut empêcher de dormir, ou au contraire évoquer le silence, il y a par ailleurs un certain avantage à parler de ces choses le premier. ►

Vous étiez le seul dans votre genre ?

Non, loin de là ! Il y a par exemple François de Cornière[5], qui n'a jamais obtenu la reconnaissance du public, sans que je sache vraiment pourquoi. Dans les années 90, on a essayé de faire un mouvement. Des petits textes ont été envoyés à la *Nouvelle Revue Française*[6], à l'époque tirée à 800 exemplaires. Bertrand Visage[7] en a d'ailleurs publié quelques-uns. « *Il y a plein d'auteurs qui ne veulent pas du roman, mais pas de la poésie non plus* », c'était un peu le mot d'ordre. On les avait appelés « *les moins-que-rien* », à ce moment-là. Une formule qui n'a vraiment pas plus, même aux écrivains concernés, qui ne voulaient pas vraiment être rassemblés, une erreur à mon avis, j'aurais beaucoup aimé. Puis est arrivé le succès de *La Première Gorgée de bière* : « *Les gens se réfugient dans des petites choses* », c'était déjà le diagnostic des commentateurs à ce moment-là. Ce fut l'un des tout premiers succès-surprises basés sur le bouche à oreille. Puis certains journalistes ont considéré que c'était là une « *littérature fin de siècle* ». Mais je ne m'intéresse pas qu'aux petites choses. Je ne me sentais pas un homme des petites choses, toujours pas d'ailleurs, juste un écrivain des petites choses.

Mais revenons tout de même sur le cœur de l'entretien : vous aviez 18 ans en 1968... Alors, les 68tards sont-ils des vieux cons, ou un vieux con est-il un 68tard ?

En 68, je ne me suis rendu compte de rien : j'étais amoureux, alors du coup... Mais en 69, je me suis soudain rattrapé au niveau conscience politique. Le service sportif de *France Soir*[8], où je travaillais à l'époque, ne m'a pas du tout plu. J'ai un 68tard, un vrai, à côté de chez moi : il est animateur dans une maison des jeunes, dans un club de théâtre... Il a vraiment gardé l'esprit ! Un autre, parmi mes voisins, était candidat du Front de gauche : sur l'affiche, il portait fièrement une coupe Mireille Mathieu[9], avec « Front de gauche » en énorme au-dessus ! [rires mêlés de jeunes et de vieux cons] Enfin, avec le recul, c'est plutôt décevant : on était parti pour tout changer, et on n'a rien changé du tout. Je me souviens d'un concours de nouvelles organisé dans un collège où j'enseignais : au niveau 4e, nous avions recueilli 180 nouvelles. Les 5-6 meilleures étaient vraiment très bien, tout le reste se dégradait, ne valait pas grand-chose. Mai 68 n'a libéré que les élites, la bourgeoisie, mais sûrement pas le peuple. Globalement, on n'a pas réussi.

Et commenter le sport, c'est une occupation de vieux con ?

C'est une sorte de cadeau que j'ai reçu pour mon succès, j'en suis bien conscient... J'ai couvert le Championnat du monde d'athlétisme en 2003 pour *L'Équipe*[10], puis quelques autres ou un Tour de France assez récemment... Mais mon meilleur souvenir reste celui de consultant pour *France Télé*[11] à Pékin. Mais attention : je suis un passionné de sport depuis 1956-57. En ce moment, je suis extrêmement content que l'Espagne joue comme elle le fait ; avec un jeu espagnol très défensif. Mais maintenant, le jeu en attaque n'est plus du tout créatif, la balle ne décolle plus du sol. Quand je vois que Chelsea[12] ne gagne que grâce à Drogba[13], ça m'attriste.

Bon, je savais depuis le début que vous n'étiez pas un vieux con, en fait : votre livre précédent s'appelle *Écrire est une enfance*...

Eh oui : *La Première Gorgée de bière* m'est venue après l'écriture des nouvelles de *C'est bien* [livre jeunesse paru en 2001, écrit 10 ans auparavant, NDR[14]]. L'enfance a toujours été la source de tout pour moi. J'aime beaucoup une phrase de Jacob Dellacqua[15], que je reprends dans *Écrire est une enfance* : « *On a tous été baignés dans la rivière de l'enfance, mais Delerm est resté mouillé* ». Je veux garder les sensations de l'enfance, ce qui n'a rien d'original puisque Baudelaire ou Fournier ont aussi évoqué cet objectif de l'écrivain... Retrouver l'intensité des premières sensations. Après, nous sommes condamnés à la tristesse, c'était trop beau donc c'est forcément douloureux de s'en éloigner. L'enfance est une manière d'appréhender l'univers, et probablement la plus intense.

Antoine Oury, 24 août 2012. *Actualitté*
http://www.actualitte.com/interviews/rencontre-avec-philippe-delerm-vieux-con-qui-se-connait-bien-1791.htm

1. Jean de la Bruyère : 1645-1696, moraliste français, a écrit « Les Caractères ou les mœurs de ce siècle » en 1688, portraits critiques de la société du XVIIe siècle.
2. Nathalie Sarraute : 1900-1999, écrivain, a publié de nombreux ouvrages dont « Pour un oui pour un non » en 1982.

3. Claude Sarraute : femme de lettres, journaliste, elle participe à des émissions humoristiques de radio et télévision.
4. Laurent Ruquier : animateur de télévision et de radio.
5. François de Cornière : écrivain-poète français.
6. *La Nouvelle Revue Française* : revue trimestrielle littéraire et de critique.
7. Bertrand Visage : romancier français.
8. *France Soir* : quotidien français.
9. Mireille Mathieu : chanteuse française dont la coupe de cheveux est particulière.
10. *L'Équipe* : quotidien sportif français.
11. *France Télé* : *France Télévision*, organisme regroupant les chaînes de télévision publiques françaises.
12. *Chelsea* : club de football anglais.
13. Drogba : Didier Drogba, footballeur ivoirien.
14. NDR : Note du rédacteur.
15. Jacob Dellaqua : écrivain français.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne).

1 • Qui est Philippe Delerm ?

.....

.....

A. Lignes 1 à 24

2 • Pour quelle raison le titre de son ouvrage « Je vais passer pour un vieux con » a-t-il été choisi ?

a. ☐ En réaction aux critiques des journalistes.

b. ☐ C'est une phrase que l'on entend souvent.

c. ☐ Sans aucune raison.

3 • Le nouvel ouvrage de Philippe Delerm est en partie une autocritique.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

B. Lignes 25 à 52

4 • Par rapport à ses autres livres, celui-ci :

a. ☐ partage des instants de vie.

b. ☐ témoigne de réflexions intérieures

c. ☐ veut être le reflet de relations humaines.

d. ☐ observe l'utilisation de phrases toutes faites.

e. ☐ analyse les échanges verbaux entre personnes.

5 • En quoi « Les mots sont [-ils] dérisoires » ?

.....

.....

C. Lignes 53 à 80

6 • Philippe Delerm :

a. ☐ ressent une attirance très forte pour les technologies.

b. ☐ se désintéresse de l'utilisation qu'il pourrait faire des technologies.

c. ☐ se refuse à toute introduction des technologies dans sa vie.

7 • De nombreux auteurs de textes courts ont été publiés.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

8 • Le mouvement des années 90, auquel Philippe Delerm a participé, a eu une résonance importante dans le monde littéraire.

	Oui	Non
Justification :	☐	☐

9 • Comment est le succès de Philippe Delerm ?

.....

.....

D. Lignes 81 à 111

10 • Pour Philippe Delerm, le mouvement de Mai 68 a permis à la société d'évoluer.

	Vrai	Faux
Justification :	☐	☐

11 • Quel rapport Philippe Delerm entretient-il avec l'enfance ?

.....

.....

Production ORALE

DALF C1

A comme... aborder l'épreuve de production orale 135

Description de l'épreuve 135

Consignes 135

B comme... brancher 137

Exemples d'épreuves à réaliser 137

ACTIVITÉ 1 137

ACTIVITÉ 2 139

C comme... contrôler la production orale 141

Grilles et propositions de corrigés 141

D comme... DALF C1 143

ACTIVITÉS 3 à 15 143

A comme... aborder la production orale

Description de l'épreuve

L'épreuve de production orale consiste en :

- un exposé à partir de plusieurs documents écrits,
- suivi d'une discussion avec le jury.

Vous avez le choix entre deux domaines :

- lettres et sciences humaines **ou**
- sciences.

La durée de cette épreuve est de **30 minutes**, précédée d'**une préparation d'une heure**.

Consignes

Les consignes données sont les suivantes :

Cette épreuve se déroulera en deux temps :

1. Exposé

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury.

Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion, et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

Attention !

Les documents sont une *source documentaire* pour votre exposé.

Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable *réflexion personnelle*.

En aucun cas, vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

2. Entretien

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

Documents

Ils sont précédés par le thème de l'exposé.

Conseils

Lors de la préparation :

dans un premier temps, organisez votre travail. Il vous faut :

- **lire les textes** attentivement, en faire une étude analytique ;
  - ⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué entre **30 et 40 minutes**.*
- **préparer votre exposé ;**
  - ⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué entre **10 et 15 minutes**.*
- **préparer votre entretien avec le jury.**
  - ⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué entre **5 et 10 minutes**.*

ensuite, lisez les documents,
enfin, préparez l'exposé et l'entretien :

- prenez le temps de lire attentivement les documents et de prendre position, pour ou contre ;
- établissez **un plan** précis de votre exposé comportant :
  - une introduction indiquant le problème soulevé dans les documents et, éventuellement, le plan que vous allez suivre ;
  - un argumentaire construit pour défendre votre position ;
  - une conclusion réaffirmant clairement votre position, justifiée par ce qui précède.
- ne rédigez pas votre exposé, notez seulement les arguments qui sont les vôtres, en les classant et en terminant par celui qui vous paraît le plus convaincant. Vous pouvez illustrer vos propos par des exemples personnels ou issus de l'actualité ;
- essayez de prévoir les objections et les questions du jury.

Lors de la passation :

Qu'il s'agisse de votre exposé ou de l'entretien :

- essayez de vous détendre, souriez, regardez l'examinateur, cela permet en général de vérifier comment il « accueille » ce que vous dites ;
- parlez suffisamment fort et articulez : l'examinateur doit pouvoir vous entendre et comprendre sans avoir à vous demander de répéter ;
- enfin, faites-vous confiance : hésiter, reprendre une formulation est normal. Si certains mots vous manquent, ne vous « bloquez » pas, essayez de trouver une solution (voir partie « Petits plus : lexique »)

Lors de votre exposé :

- consultez le plan et les arguments notés pendant la préparation mais ne les lisez pas ! Votre expression sera plus souple et plus efficace ;
- vous pouvez choisir d'exprimer votre opinion de manière prudente, neutre ou engagée.

Lors de l'entretien :

- écoutez attentivement les questions qui vous sont posées ou les objections qui vous sont faites afin de réagir de façon adéquate ;
- adoptez une intonation conforme à la manière choisie pour exprimer votre opinion :
  - calme, voire hésitante pour exprimer votre « prudence »,
  - neutre, normale, dans le deuxième cas,
  - ferme et affirmée pour exprimer votre certitude.

Exemple d'épreuves à réaliser

Pour vous préparer à l'épreuve de production orale, réalisez les activités suivantes. Si possible, enregistrez-vous.

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Thème de l'exposé

Pourquoi faudrait-il évaluer ses professeurs ?

Document 1

Évaluer ses profs, une démarche courante dans les grandes écoles

On peut y voir un juste retour des choses. Les professeurs notent les élèves ; pourquoi les élèves n'en feraient-ils pas autant ? De fait, dans de nombreuses grandes écoles, les notés notent à leur tour les noteurs... Objectif : améliorer la qualité de l'enseignement. « *Ce n'est pas la "schlague"* [la punition] *pour les profs, mais : comment améliorer les choses,* explique Daniel Ray, professeur de marketing à Grenoble École de management (GEM), *car il existe un lien étroit entre l'intérêt ressenti par l'élève et la qualité de ses apprentissages.* »

L'école d'ingénieurs Lasalle Beauvais, certifiée ISO 9001, inscrit même cette pratique dans une démarche qualité très élaborée : le taux de satisfaction des élèves est l'un des indicateurs suivis de près par l'établissement.

Pour le reste, une grande hétérogénéité domine. Certaines écoles évaluent à un rythme soutenu : à Grenoble, par exemple, c'est à la fin de chaque « cours » (douze heures d'enseignement par un même professeur devant un même public) ; l'école d'ingénieurs Supélec y procède toutes les huit semaines ; Sciences Po Bordeaux le fait une fois par an.

Ce sont parfois les étudiants qui organisent eux-mêmes la consultation, comme à Supélec. Ailleurs, c'est l'administration. L'évaluation repose, le plus souvent, sur des items quantitatifs et qualitatifs.

« Une évaluation des enseignements »

L'approche est plus ou moins directe. Quand HEC reconnaît sans ambages que l'opération consiste à « *évaluer les professeurs* », d'autres ne vont pas aussi loin. « *Il ne s'agit pas d'une évaluation des enseignants, mais des enseignements* », souligne Olivier Friedel, directeur des études de Supélec. Distinction spécieuse ? D'un côté oui, dans la mesure où, comme l'admet Emmanuel Nadal, secrétaire général adjoint de Sciences Po Bordeaux, « *le questionnaire porte sur les enseignements, mais derrière, il y a évidemment l'enseignant* » ; mais de l'autre non, puisque l'évaluation porte également sur d'autres éléments qui n'impliquent pas la responsabilité du professeur : la mauvaise réputation d'une discipline, l'équipement de la salle, le jour de la semaine... [...]

Si les établissements sont prudents, c'est que la question est ultrasensible pour les professeurs. « *Il y a une note,* reconnaît avec réticence Emmanuel Nadal, *mais ce n'est pas du tout la finalité de l'exercice. L'évaluation est d'abord un outil au service des profs. Il est vrai que cela reste difficile à intégrer pour certains. Si l'on parle de notation, ils se crispent.* »

« Certains jeunes se sont imaginés en maîtres du monde »

Lorsque Lasalle-Beauvais a systématisé le processus, il y a deux ans, ce n'est pas allé de soi. « *Au démarrage, on a eu peur d'être évalués en tant que personnes* », se souvient Pascale Gadonna-Widehem, enseignant-chercheur en microbiologie à Lasalle. Les professeurs ont alors demandé que la procédure soit cadrée. Ils ont obtenu des filets de sécurité : un plan de formation et de soutien en cas d'évaluation négative ; l'intervention de plusieurs personnes pour éviter un ►

face-à-face. Aujourd'hui, « *ça se passe bien,* assure M^me^ Gadonna-Widehem. *Nous prenons en compte les remarques des étudiants* ». [...] La procédure est en général organisée pour que les étudiants ne puissent pas tenter une douteuse négociation. Notamment pour acheter leur propre notation...

Si l'on en croit les témoignages, l'équilibre paraît partout satisfaisant. La participation des élèves est globalement élevée : 100 % à HEC (elle y est obligatoire), 95 % à Supélec, 89 % à GEM, 75 % à Lasalle, 40-50 % à Sciences Po Bordeaux.

« Certains enseignants font des *one man shows* »

Partout, les résultats annoncés sont flatteurs : seuls un ou deux cours sur dix poseraient plus ou moins problème. Et la tendance est positive. « *Il est certain que, d'année en année, cela améliore la qualité de notre enseignement,* constate Olivier Aptel, directeur général de l'ESC Rennes. *Ce système d'évaluation par les étudiants est indispensable. Mais il ne peut pas être le seul pour apprécier un enseignant.* »

[...] « *Les élèves savent bien que leurs notes n'auront pas un impact direct sur le destin des professeurs* », ajoute M. Aptel. Mais la sanction extrême - rupture de collaboration - arrive parfois, notamment pour les intervenants, et si la mauvaise note s'ajoute à d'autres griefs. « *Dans la formation continue pour cadres, quand un prof obtient moins de 4 sur 5, on le sort* », précise Bernard Ramanantsoa, directeur général d'HEC.

Enfin, être le « gourou » de ses élèves n'est pas une assurance tous risques. « *Certains enseignants font de véritables* one man shows, constate M. Ray. *Mais les étudiants ne sont pas idiots. Ils ont les yeux plein de paillettes pendant une demi-heure, mais après, vous n'imaginez pas comme ils peuvent être durs ! Surtout s'il n'y a rien derrière le show...* »

Benoît Floc'h,
Le Monde.
22 février 2013.

Document 2

Université : les professeurs bientôt notés par leurs élèves ?

Le dernier rapport sur l'enseignement supérieur remis à Jean-Marc Ayrault le 14 janvier souligne de nouveau l'intérêt de mettre en place la notation des professeurs d'université par leurs étudiants. Une pratique courante chez les Anglo-saxons et dans les écoles de commerce françaises.

Le député PS de Meurthe-et-Moselle, Jean-Yves Le Déault, a remis, le 14 janvier, un rapport au Premier ministre intitulé « Refonder l'université, dynamiser la recherche ». Il y fait figurer la **notation des enseignants par leurs étudiants**, un dispositif qui, selon *Le Figaro*, apparaît régulièrement dans les réformes successives de l'enseignement supérieur depuis 1997, mais qui n'a **quasiment jamais été appliqué** en France.

Le principe s'inspire des établissements britanniques et américains dans lesquels la pratique est courante. Un système également mis en place dans la majorité des écoles de commerce françaises, explique *Le Figaro*. Le rapport préconise cette mise en place pour moderniser le système d'évaluation des professeurs d'université qui **privilégie actuellement la recherche à l'enseignement**, pour renforcer la qualité des cours et pour équilibrer les deux aspects du métier d'**enseignant-chercheur** dans les évolutions de carrière.

Les **professeurs d'université adhérerait-il à une telle mesure ?** En 1997, en tout cas, les syndicats s'étaient montrés hostiles à la réforme Bayrou qui, notamment, la prévoyait. Comme le note *Le Figaro*, cette mesure pourrait aujourd'hui encore être difficile à faire adopter aux établissements. Mais, a assuré le ministère de l'Éducation nationale, au quotidien, elle ne serait quoi qu'il arrive pas imposée. Le cas de **Bordeaux 2 Segalen**, où les étudiants notent, avec succès selon le responsable du dispositif, leurs professeurs depuis plusieurs années, pourrait donc rester une exception dans les universités françaises.

Laure Gamaury.
www.terrafemina.com

ACTIVITÉ 2

Thème de l'exposé

Que pensez-vous de la consommation d'insectes ?

Document 1

DES INSECTES DANS L'ASSIETTE

Manger des insectes, pour les Européens, c'est réservé à ceux qui participent à des émissions de télé-réalité. Ce genre de bestioles au menu, c'est difficile à concevoir. Pourtant, cuisiner des insectes présenterait beaucoup d'avantages. Une ferme à insectes vient d'être créée à Toulouse, en France, la première du pays. Ses créateurs sont convaincus d'être des précurseurs. Pour eux, ces petites bêtes sont très nutritives, elles émettent beaucoup moins de gaz à effet de serre que les animaux et elles pourraient aider à lutter contre la faim dans le monde.

La consommation mondiale de viande a presque triplé depuis 1970 et l'activité d'élevage occupe près de 70 % des terres disponibles à l'agriculture.

Et si on remplaçait le bifteck par le criquet ? C'est un parfait substitut, qui offre autant de protéines et plus de fer. Dans un laboratoire des Pays-Bas, on cherche à élaborer des plats à bases d'insectes qui pourraient avoir l'air appétissants. Exemple : des nuggets de larve, aussi riches en omega 3, 6 et 9 que du poisson et garantis sans mercure.

Problème : les insectes sont une denrée rare donc chère. Pourtant, en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, ce sont des mets courants et accessibles. Les Européens s'y mettent peu à peu. Mais cela reste encore de l'ordre de l'insolite.

www.euronews.com

Document 2

Manger des insectes est-il dangereux pour la santé ?

[...] *À priori,* l'entomophagie - autrement dit le fait de se nourrir d'insectes - n'est pas plus dangereux pour la santé que n'importe quel autre type de nourriture. C'est même une alimentation très répandue dans plusieurs pays du monde.

Selon les chiffres publiés par la *Food and Agriculture Organization* (FAO), environ 2,5 milliards d'êtres humains (soit plus d'un tiers des habitants de la planète) se nourrissent régulièrement d'insectes, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Les 1 000 espèces d'insectes comestibles présentent des avantages nutritifs indéniables pour les humains, étant une excellente source de protéines, de matières grasses et de micronutriments. Preuve des bienfaits de cette alimentation, l'Union européenne a investi 3 millions d'euros en 2011 dans la promotion de la consommation d'insectes.

Des risques d'allergie et d'empoisonnement

Mais manger des insectes n'est pas sans danger, et nécessite malgré tout quelques précautions. Ainsi, parallèlement à ses investissements, l'Union européenne a demandé à différentes agences sanitaires des pays membres d'enquêter sur les éventuels dangers de l'entomophagie.

À ce jour, aucune espèce d'insecte ne présente l'assurance d'être totalement saine pour un être humain. Le ministère de l'Agriculture explique que les dangers à prendre en compte sont variables selon les espèces : mécanismes chimiques de défense, dard, mandibules, allergies, difficultés à distinguer les espèces comestibles et dangereuses, etc. Ils peuvent également être porteurs de bactéries, ou provoquer des allergies chez l'homme.

La dangerosité d'un insecte peut venir de son alimentation. Certaines espèces avalent des toxines chimiques que leurs organismes sont capables de supporter, mais qui peuvent s'avérer dangereuses pour un être humain.

Par exemple, certains vers se nourrissent de plantes contenant des molécules très toxiques sans que cela ne les mettent en danger. Un humain qui se nourrirait de ces insectes, *a priori* comestibles, prendrait le risque de mourir empoisonné. [...]

Pierrick de Morel.
www.slate.fr

Document 3

Des insectes en guise de beefsteack

En 2050, il faudra nourrir 9 milliards d'êtres humains sur la planète. Pour se faire, l'ONU nous propose de remplacer la viande et le poisson par, tenez-vous bien, des insectes ! Impossible ? Et pourtant. Des continents comme l'Asie, l'Afrique, ou l'Amérique latine ont adopté ces habitudes depuis déjà bien longtemps. De nombreuses organisations sérieuses comme la FAO (*Food and Agriculture Organization*) étudient cette piste en vue de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse.

Des protéines et des vitamines

Pizza aux larves, ragoût de sauterelle... En Asie par exemple, les insectes cuisinés occupent la même place dans l'alimentation quotidienne que notre plat de pâtes. Les habitants consomment 1 400 espèces d'insectes : fourmis, araignées, criquets, chenilles, etc. dégoûtant ? Mais il faut s'attendre à les voir arriver dans nos assiettes d'ici quelques années. Manger des insectes apparaît comme la meilleure alternative à la viande pour conserver une alimentation à la fois riche et respectueuse de l'environnement.

Sachez que nous absorbons déjà environ 500 grammes de résidus d'insectes par an en croquant un fruit ou un légume. On en retrouve dans nos confitures, jus de fruits, soupes, ou conserves.

Les insectes ont de grandes vertus nutritionnelles : protéines, lipides, minéraux, et vitamines ! Ayant besoin de peu d'eau et peu de nourriture pour se développer, ils sont faciles à élever et se reproduisent rapidement. La production d'insectes comestibles est donc beaucoup plus rentable que celle de la viande et du poisson, dont certaines espèces sont menacées !

Préserver notre planète

Les insectes sont beaucoup moins pollueurs que les bovins ou les porcs et pourraient donc remplacer la viande. L'agriculture doit se renouveler pour ne pas faire souffrir notre planète.
La consommation mondiale de viande a presque triplée depuis 1970 et l'activité d'élevage occupe près de 70 % des terres disponibles à l'agriculture.
L'élevage des animaux pour la viande est une source considérable d'émission de gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique *via* les énergies consommées pour le transport, l'alimentation des animaux, la transformation des produits. Issu de l'urine et du fumier, l'ammoniac s'insère dans le sol et l'acidifie.

L'agriculture d'élevage est responsable de 64 % des émissions d'ammoniac par l'activité humaine.

Nous sommes tous convaincus qu'il faut sauver la planète, mais se passer de viande est une autre histoire. Pourtant, en la remplaçant par des insectes, on noterait une réduction de 99 % des gaz à effet de serre par rapport à l'élevage des bovins !

Une bonne solution ?

La qualité nutritionnelle des insectes n'est plus à prouver, mais ils sont souvent consommés frits dans l'huile. Manger des matières grasses à chaque repas n'est pas forcément bon pour notre santé.
Mais après avoir piétiné la faune des continents et des océans, après avoir poussé l'élevage à ses limites, nous allons nous jeter aujourd'hui sur la dernière partie du monde animal encore disponible. Ce ne sera pas par goût, par compassion envers la planète, mais par contrainte, en pleine panique alimentaire. En ces insectes, l'homme ne voit qu'une nouvelle ressource.
Aujourd'hui l'homme adapte la planète à son nombre, au lieu d'adapter son nombre à elle. [...]

Debby.
www.agirpourlaplanete.com

Évaluez votre production orale ci-après.

C comme... contrôler la production orale

Grilles de correction

La production orale est notée sur **25 points** :

- Pour l'activité elle-même :
  - le monologue suivi - exposé à partir de documents écrits - est noté sur **8 points** ;
  - l'exercice en interaction - discussion avec le jury - est noté sur **5 points**.
- Pour l'ensemble des deux parties de l'épreuve :
  - le lexique est noté sur **4 points** ;
  - la morphosyntaxe est notée sur **5 points** ;
  - la maîtrise du système phonologique est notée sur **3 points**.

Écoutez vos enregistrements et évaluez-vous à l'aide des grilles dont dispose l'examinateur.

I Monologue suivi : exposé

Peut dégager le thème de réflexion et introduire l'exposé.	0	0,5	1	1,5		
Peut analyser les textes sources, extraire et utiliser des informations importantes.	0	0,5	1	1,5		
Peut élaborer une réflexion en relation avec le thème retenu, intégrant arguments et informations personnels et tirés du dossier.	0	0,5	1	1,5	2	2,5
Peut faire une présentation claire et organisée avec aisance, spontanéité et pertinence pour parvenir à une conclusion appropriée.	0	0,5	1	1,5	2	2,5

II Exercice en interaction : débat

Peut facilement préciser et défendre sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments.	0	0,5	1	1,5	2
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant et/ou en élargissant le débat.	0	0,5	1	1,5	2
Peut choisir une expression convenable pour attirer l'attention ou garder l'attention de l'auditeur.	0	0,5	1		

Pour l'ensemble de l'épreuve

Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vaste répertoire lexical et ne commet pas d'erreurs significatives.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4		
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3				

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (12,5/25) ?

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

En introduction, vous pouvez dire si cette pratique de l'évaluation existe dans votre pays et vous appuyer sur votre propre expérience pour votre exposé. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez exprimer ce que vous pensez de cette évaluation.

Vous pouvez aborder trois points :

- le contenu de l'évaluation : que doit-on évaluer ?
- la fréquence de l'évaluation : faut-il évaluer chaque cours ? Tous les mois ? Une fois par an ?
- les conséquences de cette évaluation : sur les enseignants, sur les étudiants, sur le contenu des cours, sur l'établissement.

Sciences

ACTIVITÉ 2

En introduction, vous pouvez dire, si vous-même, vous avez déjà consommé des insectes et à quelle occasion. Cela se fait-il dans votre pays ? Si tel n'est pas le cas, seriez-vous prêt à le faire ? Pourquoi (aliment comme les autres...) ? Pourquoi pas (répulsion, dégoût...) ?

Votre exposé lui-même peut alors s'articuler autour des points suivants :

- aspects positifs de cette consommation : ressource « inépuisable » de protéines, telles quelles ou en compléments alimentaires ; élevage facile et reproduction rapide ; ne nécessite pas beaucoup d'espace ; économique ;
- aspects négatifs : faire changer les habitudes alimentaires ; supprimer la répulsion, le dégoût que cela provoque chez les gens ; aspects et problèmes sanitaires.

En conclusion, développement probable de ce type de consommation, au-delà du phénomène de « mode » actuel dans beaucoup de pays, mais évolution sans doute lente en Occident.

Activités de préparation à la production orale

Lors de l'épreuve de production orale, vous allez devoir :

- présenter, sous forme d'exposé, une réflexion sur le sujet abordé dans les documents qui vous sont proposés ;
- vous entretenir avec le jury, à la suite de votre exposé, répondre aux questions qui vous seront posées et défendre votre point de vue.

Pour réussir au mieux ces deux activités, il vous faut :

- structurer votre exposé, c'est-à-dire l'introduire et le conclure, être en mesure de donner votre opinion, présenter clairement vos idées et, pour ce faire, les expliquer, préciser ou encore illustrer, selon le cas ;
- lors de l'entretien, selon les questions posées par le jury, utiliser les mots qui conviennent pour vous expliquer, défendre, justifier votre position, ou encore atténuer vos propos précédents, mais aussi pour approuver les arguments avancés par votre interlocuteur, concéder que vous les partagez partiellement ou bien y opposer vos propres arguments ;
- lors de l'entretien, également, vous devez pouvoir repousser une objection, corriger un de vos propos, relancer l'entretien, et, dans tous les cas, trouver les mots pour le clore.

ACTIVITÉ 3

Observez le tableau ci-dessous. Attribuez à chaque expression la fonction qui lui correspond.

Expressions	Structurer	Opinion	Expliquer	Préciser	Illustrer
C'est comme si...					
J'entends par là que...					
Tout d'abord...					
Je suis convaincu que...					
Il faut dire que...					
Entendons-nous bien...					
C'est ainsi que...					
Venons-en à présent à...					
Plus exactement...					
Mon idée, c'est que...					
Cela revient à dire que...					
Pour moi...					
En d'autres termes...					
En un mot...					
Supposons que...					

ACTIVITÉ 4

Observez le tableau ci-dessous. En fonction de l'intervention du jury, à quel objectif correspondent vos paroles ?

Intervention du jury	Vous dites...	Justifier	Atténuer	Approuver	Concéder	Opposer
Vos affirmations ne seraient-elles pas trop catégoriques ?	Certes...					
	Ce n'est pas exactement ce que je...					
	Cela ne fait aucun doute...					
	Mon but n'est pas de...					
	Comment penser que...					
Ne croyez-vous pas qu'il en va tout autrement ?	Quand bien même on...					
	C'est bien possible, mais...					
	Je ne serais pas aussi...					
	Je partage tout à fait...					
	C'est la tendance actuelle de...					

ACTIVITÉ 5

Observez les mots et expressions ci-dessous. Cochez (x) les cases correspondant à leur emploi.

Mots et expressions	Repousser une objection	Corriger un propos	Relancer l'entretien	Clore l'entretien
Je ne suis pas sûr(e) que...				
Il faudrait sans doute ajouter...				
Voilà, c'est ainsi que...				
En fait, je voulais dire...				
C'est là tout ce que je vois...				
Non, cela paraît bien...				
Il serait bon de même...				
Mais que dire de plus pour...				
Non, plus précisément...				
Pensez-vous vraiment que...				
Peut-être est-il possible aussi...				
Est-ce que je me suis bien fait comprendre ?				

Activités de production orale

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 6

Thème de l'exposé

L'auto-entreprenariat est-il vraiment une bonne solution ?

Document 1

Quelles activités pour l'auto-entreprenariat ?

Le régime d'auto-entrepreneur permet de créer une entreprise facilement et de bénéficier de charges sociales et fiscales allégées. Mais toutes les activités ne sont pas autorisées dans ce régime. Petit tour d'horizon des métiers à exercer ou pas en auto-entrepreneur...

Auto-entrepreneuriat : deux types d'activités

Il existe deux grandes catégories d'activités qu'il est possible de réaliser en tant qu'auto-entrepreneur : la vente de marchandises et la prestation de services. Ces deux types de métiers supportent un plafond de revenus différent étant donné que la prestation de services ne nécessite pas de frais importants. La vente de marchandises consiste à vendre toutes sortes d'objets et d'aliments. Ce régime ouvre également droit à la possibilité de louer un hébergement saisonnier type chambres d'hôtes. Quant aux prestations de services, il convient de distinguer les prestations classiques, comme les petits travaux et dépannages, des prestations de services qui entrent dans la catégorie des bénéfices non commerciaux (BNC). Ces activités, qui peuvent être intellectuelles, sportives ou artistiques, par exemple, sont définies sur le site du régime d'affiliation, la Cipav.

Les activités réglementées et exclues pour l'auto-entrepreneur

S'il est facile de créer son auto-entreprise, l'activité annoncée peut toutefois être soumise à certaines obligations de diplômes ou d'autorisations. De nombreuses activités dans le bâtiment, la mécanique, les énergies, la médecine, l'esthétique et l'alimentation sont encadrées. Renseignez-vous avant de créer votre entreprise et de déclarer une activité qui vous placerait dans l'illégalité. Par ailleurs, certaines activités sont tout bonnement exclues du régime de l'auto-entrepreneuriat. Agriculture, immobilier, notariat, littérature, science, art, sport... sont autant de domaines qui, sous certaines conditions, ne sont pas accessibles aux auto-entrepreneurs. D'autres opérations sont interdites dans le cadre de ce régime, telles que la vente de voitures neuves hors Union européenne ou la location d'immeubles non meublés à destination de bureaux ou commerces.

TF1 News.
Quelles activités pour l'auto-entreprenariat ?
http://lci.tf1.fr/economie/vos-droits/quelles-activites-pour-l-auto-entreprenariat-7791311.html

Document 2

Auto-entrepreneur : aubaine ou galère ?

Ma petite entreprise ne connaît pas la crise. Au 1er février 2010, ils étaient 324 000 auto-entrepreneurs. Un statut qui a le vent en poupe et qui a permis de doper en un an les chiffres de la création d'entreprises en France. Mais de nombreux analystes critiquent ce statut invoquant une dérégulation du travail.

Le statut d'auto-entrepreneur s'adresse à tout un chacun qui souhaite développer une activité à titre principal ou complémentaire pour accroître ses revenus : retraités, jeunes ou chômeurs. Y compris aux salariés, qui ont le droit de devenir auto-entrepreneurs en dehors de leurs horaires de travail.

Pour bénéficier du statut d'auto-entrepreneur, il faut respecter les plafonds de chiffre d'affaires définis pour la micro-entreprise. Soit un maximum de 88 300 € annuels pour les activités commerciales ou 34 100 € annuels pour les activités libérales et les prestataires de services. Une fois le statut acquis, de nombreux « avantages » sont alors offerts. L'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA, et il est exonéré de la taxe professionnelle pendant trois ans. Il devra uniquement s'acquitter d'un prélèvement de 13 % de son chiffre d'affaires pour une activité commerciale, 20,5 % pour une activité libérale ou 23 % pour les prestations de service.

Ce statut a été créé - selon l'ambition gouvernementale - pour faciliter la création d'entreprises, en le libérant des contraintes qui pourraient y mettre un frein. La voie auto-entrepreneuriale est donc ouverte à toute personne le désirant. Que l'on soit retraité, étudiant, ou encore chômeur. De même, tous les fonctionnaires pourront prochainement y prétendre.

Il n'est pas soumis au Code du travail

Reste que le dispositif présente quelques failles, dont se font largement écho ses détracteurs, notamment du côté des artisans. Les conditions attractives de ce nouveau statut font hurler les artisans qui se font entendre par la voix de monsieur Richard Adamo - président de l'UPA (Union professionnelle artisanale) des Alpes de Haute-Provence : *« On est en train de mettre le pays en grande difficulté »*. Il dénonce une concurrence déloyale. En effet, l'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA, est exempté de la taxe professionnel, et ses cotisations sociales sont moins élevées que celles des artisans. De plus, il n'est pas soumis au Code du travail, ce qui lui permet de travailler plus de 35 h par semaine ou encore de se vendre à un taux horaire en dessous du SMIC.

De fait, les entreprises artisanales qui se vendent entre 40 et 45 € de l'heure sont en train d'asphyxier face à la concurrence des auto-entrepreneurs qui n'hésitent pas à se vendre entre 9 et 15 € de l'heure. Pas étonnant que les chiffres des défaillances des TPE et PME soit en train d'exploser... C'est pourtant ces entreprises qui sont les plus créatrices d'emplois.

« Une certaine légalisation du travail clandestin »

Monsieur Simon Caparos - président de la Chambre des métiers - n'hésite pas à parler d' « *une certaine légalisation du travail clandestin* ». Monsieur Adamo poursuit en présentant également les dérives des grandes entreprises qui *« proposent à leurs salariés de changer de statut au profit de celui d'auto-entrepreneur, permettant ainsi un meilleur salaire pour ce dernier et un coût moindre pour elles. Mais aucune couverture sociale ni indemnité pour le travailleur après avoir été remercié par l'entrepreneur qui l'employait »*.

Le syndicat national unifié des impôts dénonce également ces dérives : *« la dépendance entre salariés (ou les vrais faux salariés) et leur employeur demeure. [...] En cas de pic d'activité, il s'adressera aux auto-entrepreneurs, et en cas de réduction d'activité, il ne devra pas suivre de procédure de licenciement, c'est la flexibilité assurée »*. *« Le pouvoir peut y trouver également son compte : avec l'auto-entrepreneur, tant que l'activité n'est pas officiellement cessée, il n'y a pas de chômage, mais simplement une contraction d'activité »*. Rappelons que 60 % des créations d'entreprise le sont par des chômeurs.

Cette pratique permet donc aux grandes entreprises d'augmenter leur flexibilité, leur productivité, par la précarisation, mais également de s'affranchir des charges salariales. L'auto-entrepreneur a donc un salaire tant que l'entreprise le sollicite. Mais ce n'est pas vrai dans le cas contraire. Et si l'auto-entrepreneur n'a pas de contrat, il n'aura pas le droit pour autant à une quelconque indemnisation - puisqu'il n'était pas salarié - contrairement aux intérimaires ou personnes en CDD. Les grandes entreprises sont très satisfaites de l'arrivée de ces nouveaux entrepreneurs, peu coûteux et corvéables à merci.

La précarité croissante dans notre société aura en revanche grimpé d'un échelon supplémentaire.

Le Magazine n° 5, pages 92-93.

ACTIVITÉ 7

Thème de l'exposé

Le numérique pour moderniser l'école.

Document 1

École numérique : un nouveau plan sur 4 ans

L'école 2.0 de Vincent Peillon

Dès 2013, le gouvernement promet de nouveaux services pour faire entrer l'école dans l'ère numérique. La feuille de route s'étend jusqu'à 2017. Focus sur les mesures phares de cette « stratégie globale », présentée hier par Vincent Peillon.

L'Hexagone est 24e sur 27 de l'OCDE pour l'utilisation du numérique dans l'éducation. Aussi le gouvernement a-t-il annoncé un large plan pour combler ce retard. Après une dizaine de plans avortée, peut-être que, cette fois-ci, celui-ci sera mené à bien.

Raccordement des zones rurales au très haut débit, démarches administratives dématérialisées, formation des profs, production de ressources pédagogigues, dispositif d'apprentissage de la lecture pour les parents d'élèves de CP et les jeunes enseignants, accessible sur education.gouv.fr et cndp.fr, contenus numériques pour apprendre l'anglais dès la primaire, collection de ressources numériques et de films d'animation pédagogiques en ligne sur les points clés du programme, sujets d'examens et corrections en ligne, réseau social pour les enseignants, site Web avec infos sur la vie scolaire, éducation des profs et élèves à Internet, service d'orientation en ligne pour les jeunes décrocheurs… Le chantier est ambitieux.

Vincent Peillon a promis d'aller « de A à Z » pour faire entrer le numérique au sein des écoles et faciliter les échanges entre les enseignants et les familles. Le gouvernement souhaite également encourager *« une filière d'édition numérique pédagogique française »*.

Les premiers services devraient être proposés dès janvier prochain. L'ensemble des mesures devra être intégré à toutes les écoles en 2017. À cette date, tous les établissements devront par ailleurs disposer d'un site Web d'information sur la vie scolaire.

Florence Legrand, 16 décembre 2012.
http://www.lesnumeriques.com/tablette-tactile/ecole-numerique-nouveau-plan-sur-4-ans-n27416.html

Document 2

Le numérique fait son entrée à l'école

ÉDUCATION - Les enseignants utilisent davantage les outils informatiques, par choix ou par obligation…

Comment les enseignants des collèges et lycées s'appuient-ils sur les outils numériques ? À Paris, comme ailleurs, les espaces numériques de travail (ENT) vont être généralisés, dans la droite ligne du plan « pour faire entrer l'école dans l'ère du numérique » présenté il y a un mois par le ministère de l'Éducation.

D'ici à mars 2015, 83 collèges et 13 lycées municipaux parisiens vont être équipés de ce portail Web sécurisé, destiné à toute la communauté éducative d'un établissement, des enseignants aux parents en passant par les élèves. Concrètement, chacun peut avoir accès à une messagerie, au cahier de texte de la classe ou à des ressources pédagogiques. *« Cela fonctionne bien,* témoigne Marie-Anne, prof d'anglais dans un collège avec un ENT. *Les élèves accrochent car il y a un lien plus individualisé avec eux. On peut conseiller un jeune qui a été absent. Moi, ça me permet aussi de gagner du temps pour remplir les bulletins : je peux utiliser le copier-coller. »*

Un usage quotidien

Elle utilise quotidiennement dans sa classe Internet, vidéoprojecteur et bandes son en anglais. *« Mais j'ai une jeune collègue qui s'est extasiée quand elle a vu que je savais mettre mon texte en italique »*, s'étonne-t-elle. Chaque académie propose des formations et les établissements sont de mieux en mieux équipés. Mais les enseignants sont eux-mêmes parfois dépassés.

Pour ses collègues, Fabrice Gély, professeur dans les Yvelines, poste des conseils sur son blog profgeek.fr. *« Quand ils voient qu'avoir avec eux tous leurs documents sur une clé USB leur sert, ou que d'échanger des mails avec les collègues, c'est pratique, ils sont moins réticents. »*

Lucie Romano, 25 janvier 2013. *20 minutes.*
http://www.20minutes.fr/societe/1087087-numerique-fait-entree-a-ecole

Document 3

La place de l'ordinateur à l'école

En novembre 2000, une nouveauté apparaissait dans les programmes, le B2i, Brevet Informatique et Internet. Ce B2i a subi quelques modifications qui ont suivi les évolutions des pratiques et des technologies disponibles, mais l'esprit est resté le même : l'informatique à l'école est utilisé comme un outil dans toutes les matières et l'évaluation est faite par l'enseignant tout au long de la scolarité. [...]

Les ordinateurs ont évolué, ils sont devenus portables voire ultraportables, et les réseaux aussi avec l'apparition du wifi. Cependant, pour beaucoup d'écoles, malheureusement, l'ordinateur est resté dans sa salle informatique que l'on saucissonne en créneaux horaires entre les différents collègues. [...]

Peut-on utiliser les ordinateurs dans l'esprit du B2i, c'est-à-dire comme un outil à disposition de tous, à tout moment et dans toutes les matières, quand on a tous les ordinateurs rassemblés dans une même salle ? Viendrait-il à l'idée à quelqu'un de placer tous les dictionnaires dans une salle spéciale où l'on irait une fois par semaine pour apprendre à les utiliser, sans jamais pouvoir s'en servir au moment précis de la journée où l'on en a besoin parce que ce n'est pas notre créneau horaire ? [...]

Alors où est la place de l'ordinateur à l'école ?

Au même titre que le TBI, qui est un outil pour le maître et ses élèves, l'ordinateur est un outil pour les élèves et ils doivent apprendre à s'en servir comme tel, **il doit se trouver dans la classe**. [...]

Cyril Gibelin, 9 Novembre 2012.
http://tice11.ac-montpellier.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=126:la-place-de-lordinateur-a-lecole&catid=25:lordinateur-a-lecole&Itemid=33

ACTIVITÉ 8

Thème de l'exposé

Illettrisme, « Grande Cause nationale 2013 » ?

Document 1

L'illettrisme recule en France

Selon une étude de l'Insee, 7 % des adultes de 18 à 65 ans étaient en situation d'illettrisme en 2011, ce qui représente 2,5 millions de personnes, contre 9 % en 2004.

L'illettrisme a reculé en France entre 2004 et 2011, selon une enquête de l'Insee rendue publique ce mardi 18 décembre. Mais il concerne toujours 7 % des adultes de 18 à 65 ans, soit 2,5 millions de personnes, contre 9 % il y a huit ans. L'illettrisme désigne la situation de personnes ayant été scolarisées en France - ce qui le distingue de l'analphabétisme - et qui ne maîtrisent pas suffisamment les compétences de base en lecture, écriture et calcul pour être autonomes.

L'enquête a été réalisée sous forme d'un questionnaire qui reprenait des situations de la vie quotidienne, proposé à 14 000 personnes résidant en France métropolitaine. C'est la première fois que deux études menées selon la même méthode à sept ans d'intervalle permettent de mesurer l'évolution de l'illettrisme.

Les difficultés augmentent avec l'âge

Selon l'Insee, l'amélioration des résultats pour les compétences à l'écrit s'explique, en premier lieu, par un « *effet génération* » qui « *reflète le développement de l'accès à l'enseignement secondaire* ». La génération née avant 1946, qui présente un taux élevé de personnes en difficulté (un tiers) et qui avait été prise en compte lors de l'enquête de 2004, est en effet sortie du champ de l'étude. *A contrario,* les jeunes nés après 1986, pour lequels ce taux est relativement faible (10 %), ont été cette fois questionnés. Globalement, les difficultés augmentent d'ailleurs avec l'âge.

L'efficacité des formations

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANCLI) veut, elle, y voir la preuve de l'efficacité des différentes formations mise en place ces dernières années, notamment au sein des entreprises. « *Il est possible de faire quelque chose, il y a des solutions qui marchent,* insiste Marie-Thérèse Geffroy, présidente de l'ANCLI. *Mais il est possible de faire encore plus.* »

Pour sensibiliser davantage l'opinion et les décideurs à cette question, ce groupement d'intérêt public mène campagne pour que la lutte contre l'illettrisme obtienne le label « Grande Cause nationale » en 2013. [...]

Pascal Charrier, *La Croix.* 18 décembre 2012.
http://www.la-croix.com/Actualite/France/L-illettrisme-recule-en-France-_NG_-2012-12-18-889293

Document 2

L'illettrisme des cadres, un phénomène méconnu et tabou

Comme 2,5 millions de Français, des cadres sont en situation d'illettrisme dans l'entreprise. Le phénomène, impossible à quantifier, échappe à tous les dispositifs prévus en matière de lutte et de détection. Les responsabilités qu'ils occupent en font des illettrés à la marge de la marge.

Lorsqu'il pénètre dans la salle des marchés de sa banque, située sur l'esplanade de la Défense (Hauts-de-Seine), il entre dans son monde, « *celui des chiffres* ». Costume et cravate noirs ajustés, Mickaël, 32 ans, cultive un look à la Jérôme Kerviel, son confrère trader. Bien qu'il occupe ce poste prestigieux, aussi rentable qu'impopulaire, ce grand brun est illettré. Et ce malgré des études à l'Inseec, une école de commerce parisienne, durant lesquelles il n'a « *quasiment jamais écrit* ».

Le cas de cet as des équations mathématiques est bien connu des chercheurs spécialisés : il s'agit d'un « *illettrisme de retour* ». À force de ne pas utiliser l'écriture, Mickaël en a perdu l'usage. [...]

MÉTHODES DE « CONTOURNEMENT »

Alors le trader a mis en place des méthodes de « *contournement* ». Dans son milieu professionnel, son meilleur ami et collègue est le seul dans la confidence : « *Il écrit mes rapports quotidiens, m'explique les nouvelles procédures.* » Et l'avenir le préoccupe : son ami quitte la banque en mars. « *Soit j'en parle à un autre collègue, soit je le suis dans sa nouvelle boîte* », souffle-t-il, un œil sur la tour où il travaille.

Selon une enquête de l'Insee, publiée en décembre 2012, 7 % de la population active ne maîtrise pas suffisamment l'écriture et la lecture pour se faire comprendre ou pour assimiler un texte, malgré une scolarisation en France pendant au moins cinq ans. Près de sept illettrés sur dix travaillent.

Que les employés les moins qualifiés puissent être touchés n'est pas une surprise. Mais ces chiffres déjà préoccupants recèlent un tabou : certains de ces travailleurs occupent, au contraire, des postes à hautes responsabilités. Comment exercent-ils, alors que l'illettrisme constitue un obstacle évident à l'accès aux responsabilités ? Surtout, comment ces cadres, ces traders, ces managers, sont-ils passés entre les mailles du filet ?

« ON A VU DES PERSONNES SE SUICIDER »

Pour Benoît Hess, sociologue spécialisé dans l'illettrisme, ces excellents techniciens dans leur domaine masquent leurs difficultés à l'écrit par une grande aisance à l'oral. « *L'enjeu est plus redoutable pour eux. Du fait de leurs responsabilités, ils sont soumis à une forte pression* », décrypte-t-il. Pour lui, il est plus difficile d'être illettré pour un cadre que pour une femme de chambre, car la situation est vécue comme une honte absolue et mène parfois à des extrémités dramatiques : « *On a vu des personnes se suicider, tant cela leur semblait insoutenable.* »

Au quotidien, « *pour donner illusion, chacun à leur manière* », ils mettent en place ces fameuses « *stratégies de contournement* », reprend le sociologue. Un collègue dans la confidence qui apporte son aide ou l'apprentissage des tâches par cœur, auxquels s'ajoutent, au cas par cas, toutes sortes de stratagèmes.

Dans la typologie de France Guérin-Pace, directrice de recherche à l'INED et auteure du rapport « Illettrismes et parcours individuels », le cas du trader Mickaël relève de ceux qui n'ont jamais « *acquis les connaissances de base en lecture mais réussi tant bien que mal à passer de classe en classe, sans jamais pouvoir vraiment y remédier* ». C'est-à-dire, poursuit-elle, qu'il ne se serait « *jamais approprié l'écrit* ». [...]

Lors d'un colloque sur l'approche sociologique de l'illettrisme, Hugues Lenoir, sociologue, explique que ces cas importent l'illettrisme au sein des milieux intellectuels : « *L'intérêt sociologique de ces réfractaires, c'est que cette attitude se manifeste souvent chez des enfants dont les parents exercent une profession libérale ou intellectuelle et dans des milieux où l'écrit est essentiel,* diagnostique ce professeur à l'université Paris-X. *Ils peuvent entraîner des cas d'illettrisme chez des personnes qui, d'un point de vue sociologique, ne sont pas destinées à le connaître.* »

Leur statut social rend ces illettrés d'autant plus difficiles à dépister. Dans une démarche de détection classique, on demande aux responsables de repérer qui, dans leur équipe, est susceptible d'être touché. Mais comment cibler ces managers eux-mêmes ? Comment les amener à se déclarer, pour entrer en formation ? [...]

Shahzad Abdul,
Le Monde.
16 février 2013.

ACTIVITÉ 9

Thème de l'exposé

Est-il facile de changer de profession ?

Document 1

La reconversion professionnelle en voie de disparition ?

Changer de métier, de carrière, est une idée qui séduit de plus en plus de salariés. Mais tous sont loin de franchir le pas. Car se reconvertir est souvent assimilé à un parcours du combattant, une voie encore plus délicate à suivre en période de difficultés économiques.

En 2012, est-il encore possible d'envisager une reconversion professionnelle ?

57 % des salariés des grandes entreprises déclarent avoir envie de se reconvertir avant la fin de leur vie professionnelle. « *On est en plein dans le paradigme du changement, qui est devenu la norme. La question de l'épanouissement de soi est aussi très présente* », analyse la sociologue Catherine Négroni. Pour autant, les passages à l'acte sont moins fréquents, car « *décider de se reconvertir est une vraie décision et qu'elle est toujours réfléchie* », souligne l'auteur du livre *La reconversion professionnelle volontaire*.

« *Ça ne se fait pas en claquant des doigts* », prévient la coach en développement personnel Anne Ghiloni, qui accompagne des adultes en reconversion. « *C'est souvent un chemin long, difficile, semé d'embûches, qui nécessite volonté et détermination.* » Notamment en fin de parcours, lorsqu'il s'agit de retrouver un emploi. Car si les DRH louent la volonté, le dynamisme et l'adaptabilité des reconvertis, dont ils disent apprécier la richesse des parcours, ils n'en demeurent pas moins frileux à les embaucher.

« *Le processus d'une reconversion passe généralement par cinq étapes.* » observe la sociologue Catherine Négroni.

Il débute par une prise de conscience, le sentiment de ne plus se sentir à sa place. S'ensuivent des périodes de désengagement au travail puis de latence, propices à la réflexion qui ouvre le parcours sur la bifurcation. Une fois la décision prise, vient le temps de la concrétisation du projet.

Pour certains, la reconversion est l'occasion de réaliser un rêve d'enfant ou de transformer une passion en métier. Pour d'autres, la maturation peut être beaucoup plus longue.

Geoffrey Dirat pour *Expectra*, septembre 2012.
http://www.expectra.fr/892/dossier-la-reconversion-professionnelle-en-voie-de-disparition

Document 2

Reconversion professionnelle : pas d'âge pour retourner à l'école

Replonger dans un rythme scolaire quand on a 30 ou 40 ans, c'est ce que vivent une dizaine d'élèves pas comme les autres, accrochés à leurs projets.

« *C'est un peu bizarre de retourner à l'école. C'est difficile, surtout quand on n'a pas d'expérience en cuisine* », confie Reda, 42 ans. Tablier enfilé, il suit le certificat de qualification professionnel (CQP) Recape (reconnaissance d'aptitude à l'emploi) en industrie hôtelière, depuis le 16 janvier au Centre interprofessionnel de formation des apprentis de l'Yonne (Cifa). Comme lui, ils sont une dizaine à suivre cette formation pendant trois mois.

Nadia, 42 ans : « Ce n'est pas facile de se reconvertir »

Cette promotion fait partie des 30 formations et modules programmés jusqu'en juin 2013 par le centre de formation icaunais.

Une opportunité pour changer de métier et de vie. « *Ce n'est pas facile de se reconvertir* », explique Nadia, 42 ans, Auxerroise. Auxiliaire de vie pendant 15 ans, elle a eu envie de changer de métier pour une passion qui la suit depuis de nombreuses années.

Mais rechercher une formation à partir d'un certain âge relève parfois du parcours du combattant. Trouver les informations, les interlocuteurs et les possibles financeurs de son projet professionnel. Des questions auxquelles il leur a été parfois difficile de trouver des réponses.

« *Je trouve qu'il nous manque de l'information. Je ne savais pas par où commencer pour chercher. J'ai arrêté de travailler en 2010 et j'ai un peu galéré avant de trouver des formations. Comme j'étais inscrite à Pôle emploi, j'ai été avertie de la formation Recape au Cifa* », ajoute Nadia.

Audrey Cordova, 11 février 2013. *L'Yonne.fr*
http://www.lyonne.fr/yonne/actualite/2013/02/11/reconversion-professionnelle-pas-d-age-pour-retourner-a-l-ecole-1438711.htm

Document 3

Trois histoires de reconversion professionnelle

« *On sait ce qu'on quitte, on ne sait pas ce qu'on prend* ». En ces temps de crise, déclarer à son entourage vouloir quitter son travail a de quoi en déstabiliser plus d'un. Bérangère, 27 ans en sait quelque chose. « *Actuellement en CDI, tout le monde me conseille de rester en poste. Les gens ont du mal à comprendre que je souhaite m'orienter vers un autre métier, changer de cap et prendre des risques* ». Pourtant, comme elle, de nombreux Français veulent changer d'emploi. « *C'est une tendance de fond même s'il est difficile de quantifier le nombre de personnes qui passent réellement à l'acte* », confirme Yves Deloison, auteur du livre *Je veux changer de job !* et animateur du site Toutpourchanger.com

Bien réfléchir à son projet professionnel

« *Certaines personnes expriment un ras-le-bol à un moment donné car elles se sentent proches du* burn-out *ou parce que les relations avec leur hiérarchie ne se passent pas bien. Mais quitter son travail n'est pas forcément la solution. Il est utile de comprendre d'où vient le malaise et alors d'être vraiment sûr qu'on ne souhaite plus exercer son activité* », prévient Yves Deloison.

Pierre, 29 ans, a vécu une telle mésaventure. Ancien journaliste, il ne se sentait plus à l'aise dans son travail. Face à une ambiance délétère, il a voulu changer radicalement de vie. En seulement six mois, il choisit de se tourner vers le métier d'ébéniste. Pourtant, le coup de cœur tarde à arriver. « *En exerçant ce nouveau travail, je me suis rendu compte que mon métier de journaliste me manquait et que, finalement, je n'y étais pas si mal.* »

À 34 ans, Cédric a voulu monter sa propre société. Ancien commercial, il travaillait notamment au contact de producteurs laitiers. Depuis longtemps, l'envie d'être indépendant et de monter sa propre société trottait dans sa tête. Face à l'engouement pour les produits bio et les paniers du terroir, il décide de monter sa structure.

David et Pierre, anciens cadres dans l'informatique et les télécoms, voulaient eux aussi créer leur société. Après 10 années passées chez Orange, ils quittent leur fonction pour monter le Moulin de Saint-Germain. Dorénavant, ils vendent du pain biologique à Erdeven, dans le Morbihan. L'idée de monter le Moulin « *a germé après diverses rencontres avec des boulangers. Notre démarche était également d'avoir une plus grande maîtrise de notre travail et de ne plus être un simple rouage de l'entreprise* », explique Pierre.

« *Plus que l'argent, les personnes qui se reconvertissent veulent donner du sens à leur métier et réaliser leurs rêves.* », analyse Yves Deloison. Une aspiration particulièrement forte chez les plus jeunes. Selon l'institut de sondage TNS Sofres, 84 % des moins de 25 ans et 72 % des moins de 35 ans veulent un jour changer de carrière.

Guirec, 12 mars 2012.
http://www.blog-emploi.com/index.php/post/2012/03/12/ils-ont-change-de-metier-trois-histoires-de-reconversion-professionnelle

ACTIVITÉ 10

Thème de l'exposé

Le droit à l'erreur, pour qui, pour quoi ?

Document 1

Le droit à l'erreur

Le droit à l'erreur... qui peut être contre ? Cette formule sympathique est pourtant une mauvaise réponse à une bonne question ! [...]

Les entreprises sont obsédées par la qualité des produits et services livrés, par leur fiabilité. Parce que Le Client doit être protégé de tout ennui ! Le Client, lui, ne tolère pas l'erreur ! Le Client n'achète pas l'erreur !

Le droit à l'erreur n'existe donc pas !

Ce qui existe, ce sont des personnes qui commettent des erreurs, simplement parce qu'avec les meilleures intentions du monde, nul n'est parfait et donc à l'abri...

Le reste est une question de bon sens.

Il faut être intolérant vis-à-vis des erreurs, mais tolérant vis-à-vis des personnes qui les ont commises. C'est aux managers qu'il appartient de faire vivre dans la pratique cette distinction vitale, pour libérer la parole, encourager les progrès et obtenir la performance attendue.

http://www.cpe-reseau.org/news/le-droit-a-l-erreur

Document 2

L'université reconnaît le droit à l'erreur

[...] Parmi les 80 % d'étudiants qui obtiennent un diplôme dans le supérieur, beaucoup ont commencé un cursus puis se sont rendu compte que ce n'était pas leur voie. Ils se sont alors réorientés vers un autre parcours.

L'université accorde de plus en plus souvent une deuxième chance. Le droit à la réorientation est d'ailleurs énoncé dans un arrêté du 9 avril 1997. Ce texte précise, en particulier dans son article 14, que chaque établissement est tenu de le mettre en place. Nombre d'universités vont plus loin et proposent même une réorientation dès le deuxième semestre, histoire de ne pas laisser filer une année.

Si son établissement le lui permet, l'étudiant pourra ainsi passer de la psychologie à l'histoire, de la gestion au droit ou encore de l'économie à la géographie. L'université pourra néanmoins exiger l'obtention d'un nombre minimal de crédits d'étude européens (ECTS) ou le rattrapage de certains d'entre eux. [...]

Et la méthode semble efficace. Il y a quelques années, l'université avait suivi une cohorte d'étudiants qui avaient demandé à se réorienter : 40 % d'entre eux réussissaient bien alors qu'auparavant ils étaient en difficulté. [...],

Nathalie Brafman. *Le Monde de l'Éducation*. 07 février 2013.
http://www.lemonde.fr/enseignement-superieur/article/2013/02/07/l-universite-reconnait-le-droit-a-l-erreur_1827822_1473692.html

Document 3

Accordons-nous le droit à l'erreur

Nous préférons souvent nier nos « dérapages » plutôt que les reconnaître. Dommage, car, **à condition de les regarder avec indulgence,** ils nous aident à faire « entrer de l'air » dans une vie trop cadrée. *« Si les bactéries n'avaient pas fait d'erreur, nous ne serions pas là. »* Le Québécois Jean- François Vézina, psychologue et essayiste, donne le ton. *L'apparition de la vie, explique-t-il, est le produit d'un accident dans le grand silence cosmique.* » Par conséquent, selon lui, petits ou grands, nos *« dérapages »* ne sont pas un bug de notre fonctionnement mental, dont le paradigme serait une ligne continue et sans heurts, bien au contraire : ils en sont l'essence, l'expression même. Issus du chaos, nous restons chaos. Pourtant, nul, ou presque, n'est vraiment prêt à entendre ce point de vue : nous sommes tous accrochés à nos certitudes, tels des coquillages à leur rocher. Et comme les erreurs sont associées à l'idée de faute, de culpabilité, que nous leur attribuons une valeur morale, cela ne nous facilite pas la vie pour les envisager d'un autre œil. [...]

Des impairs qui nous font perdre la face

L'erreur est donc toujours une aberration par rapport à une norme. Quelle qu'elle soit - scientifique, artistique, morale, religieuse, etc. -, si nous en faisons une, même sans conséquence, même brièvement, nous nous mettons à cette occasion hors du groupe. [...] Et Jean-François Vézina d'indiquer : *« Nous vivons dans la recherche de la perfection, de la performance, personnelle, sociale, familiale... Tout pas de côté nous plonge dans la crainte de ne plus exister dans le regard des autres. »* L'une des conséquences de cette peur est que nous avons tendance à nous identifier à notre impair, à nous confondre avec lui. À tel point que nous ressentons de temps en temps l'envie de mourir, ou du moins de disparaître, après en avoir commis un. [...] Kathryn Schulz, journaliste, essayiste et « erreurologue » américaine, analyse cette réaction dans son dernier ouvrage, *Cherchez l'erreur ! : « Le souhait de quitter le monde constitue l'une des réponses récurrentes aux erreurs que nous commettons [...]. Comme si une faute pouvait réellement nous priver de visage ; comme si être en tort risquait d'effacer notre identité. »* Nous préférons en conséquence « ne rien savoir », et traversons une phase de déni [...]. *« Le déni agit comme un mécanisme de défense, il nous protège de ce que nous vivons lorsque nous nous trompons »*, explique Jean-François Vézina. Or, personne n'a envie d'être confronté à ces moments.

Des « monstres » qui nous ouvrent à la créativité

Voilà notre problème. Refuser d'admettre que nous pouvons nous tromper, nous raidir face à cela peut, dans les cas les plus graves, aboutir à des catastrophes : de nombreuses erreurs judiciaires sont le produit du déni et de l'entêtement de certains juges face à leurs propres fautes, l'affaire d'Outreau en est un dramatique exemple[1]. En niant, nous nous enfermons, nous nous asphyxions, nous fermons la porte à l'imagination, à la créativité. Bien des découvertes et des inventions sont le résultat de maladresses, de méprises. Kathryn Schulz affirme que nous devrions en être fiers, puisque *« l'erreur est humaine, [qu'] elle est l'apanage de l'homme, seul être à en être conscient ». « Raison pour laquelle nous devons baisser la garde, cesser de vouloir contrôler,* plaide Jean-François Vézina. Acceptons ces *" monstres " qui nous montrent nos limites. »* [...]

Des lapsus qui nous éclairent

Nos connaissances du monde et de nous-même évoluant sans cesse, Saverio Tomasella, psychanalyste, ouvre une piste intéressante. Selon lui, l'erreur est au cœur même de la cure analytique. *« Elle agit comme une dynamique et renforce l'avancée de la prise de conscience de l'analysant. [...] L'analyse est une cure de l'erreur par l'erreur. »*

Benjamin Franklin l'avait déjà bien compris, qui écrivait : *« L'erreur est d'une diversité inépuisable, elle n'a pas de réalité, mais elle est la création pure et simple de l'esprit qui l'invente[2]. »*

Christilla Pelle-Douel.
Psychologies Magazine, juillet-août 2012, pages 118-122.

1. Dans l'affaire d'Outreau, au début de 2001, dix-huit personnes ont été mises en accusation et écrouées pour actes de pédophilie. Elles seront acquittées en décembre 2005, après que l'erreur judiciaire a été reconnue lors du procès en appel.

2. In « Rapport des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal », Paris, 1784.

Sciences

ACTIVITÉ 11

Thème de l'exposé

La pollution lumineuse est-elle un danger pour la planète ?

Document 1

Ciel : 216 villes lauréates du label « villes et villages étoilés »

Pour s'être engagées contre la « pollution lumineuse » et pour l'« amélioration de la qualité de la nuit », 216 communes françaises peuvent désormais se prévaloir du label « villes et villages étoilés ».

Cette distinction, petite sœur du label « villes et villages fleuris », est attribuée depuis 2009 par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).

De 39, en 2009, le nombre des villes récompensées - selon une échelle allant de une à cinq étoiles - atteint cette année 216. Avec au palmarès des petits villages comme Loubaut (30 habitants, dans l'Ariège), mais aussi désormais des agglomérations de taille respectable comme Saumur (28 000 habitants, dans le Maine-et-Loire) ou Haguenau (35 000 habitants, en Alsace).

Avec ce label, l'association entend mettre en valeur les communes cherchant à maîtriser leur consommation énergétique, développer une extinction partielle ou complète en cours de nuit, optimiser la direction des émissions lumineuses pour en limiter l'impact ou limiter la lumière blanche néfaste pour les espèces et la santé.

Les communes sont notées par un jury d'associations, de représentants de parcs protégés et d'élus.

Pour l'ANPCEN, « *il ne s'agit pas de remettre en question la nécessité d'éclairer pour des besoins de sécurité et d'agrément, ni de supprimer l'éclairage artificiel* ».

Mais elle plaide pour une organisation différente, notamment pour limiter la consommation énergétique, l'éclairage public représentant, selon l'ANPCEN, « 48 % de la consommation électrique des collectivités locales ».

L'association rappelle également que « *les nuisances lumineuses affectent les équilibres des écosystèmes et perturbent la chaîne alimentaire* », en jouant sur l'alternance jour/nuit indispensable à nombre d'espèces.

Dans le palmarès 2013, 22 communes bénéficient de 5 étoiles, 51 en reçoivent 4, 39 bénéficient de 3 étoiles, 36 en ont 2 et 68 une seule. Les municipalités labellisées reçoivent un diplôme et peuvent mettre en valeur leur récompense sur un panneau à l'entrée de la commune.

AFP, 21 janvier 2013.
http://www.20minutes.fr/article/1084161/ciel-216-villes-laureates-label-villes-villages-etoiles

Document 2

Éclairage en ville : extinction des feux à partir d'une heure du matin

Dès le 1er juillet, bureaux, façades et mairies seront plongés dans le noir à partir d'une heure du matin. Un arrêté ministériel publié mercredi prévoit une extinction de toutes les façades de bâtiments non résidentiels à partir d'une heure du matin. Cette mesure s'applique aux *« monuments, mairies, gares »*... bref *« tout ce qui n'est pas résidentiel »* a confirmé le ministère de l'Écologie. Les vitrines de magasins sont elles aussi concernées, elles devront être éteintes à une heure du matin ou *« une heure après la fin de l'occupation de ces locaux »*. De même pour les bureaux. En revanche, les éclairages publics ne sont pas concernés.

La ville lumière sera-t-elle plongée dans le noir ?

Réponse, non. En effet, une dérogation a été prévue pour *« les zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle permanente. »* Au total, 41 communes bénéficient de cette exception. Sept zones à Paris continueront donc d'être illuminées toute la nuit, dont les Champs-Élysées, la rue de Rivoli et la butte Montmartre. C'est aussi le cas pour le centre de Marseille ou encore le Vieux Lyon. L'économie liée à cette initiative serait de 0,4 % de la consommation française d'électricité selon le ministère, quatre fois moins (0,1 %) selon le Syndicat de l'Éclairage.

Dalila Khezzane,
Planet.fr, 31 janvier 2013.
http://www.planet.fr/societe-eclairage-en-ville-extinction-des-feux-a-partir-d-une-heure-du-matin.300296.29336.html

Document 3

Un arrêté pour lutter contre la pollution lumineuse

C'est la bête noire des astronomes comme des amoureux de la biodiversité : la pollution lumineuse, qui masque le ciel étoilé et met en danger les animaux nocturnes. Elle devrait être réduite par un nouvel arrêté visant les éclairages intérieurs (bureaux et vitrines) et extérieurs (façades de bâtiments).

Découvrez la beauté du ciel profond en image

Il suffit de regarder les images de l'Europe la nuit prises par les satellites américains DMSP en 1992 et 2010 ou encore celle de *Paris by night* réalisée par les occupants de la station spatiale internationale en février 2011 pour avoir une petite idée de ce que signifie le terme « pollution lumineuse ». La débauche d'éclairages inutiles et mal dirigés est spectaculaire vu de l'espace, et les conséquences au sol sont très préoccupantes. Les astronomes tirent la sonnette d'alarme depuis longtemps, eux qui ont vu les étoiles s'éteindre peu à peu.
À l'observatoire de Meudon, on aime rappeler que voilà un siècle, on pouvait admirer la Voie lactée depuis les coupoles de la vénérable institution. Aujourd'hui, seuls la Lune et les astres les plus brillants y sont encore observables. Même l'observatoire du pic du Midi, situé pourtant à 2 877 mètres d'altitude dans les Hautes-Pyrénées, voit le ciel dangereusement s'éclaircir la nuit avec les lumières des villes de Lourdes, Tarbes et Pau, que l'on pensait bien éloignées dans la plaine.
Comme le rappelle le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, l'excès d'éclairage nocturne a également des conséquences néfastes sur les écosystèmes (perturbation de la communication, de la migration ou de la reproduction selon les espèces), ainsi qu'un impact négatif sur le sommeil. Sans oublier le coût d'un tel gaspillage d'énergie.

Un arrêté pour sauver les étoiles la nuit

Depuis quelques années, la pollution lumineuse n'est plus un sujet tabou (on a longtemps fait rimer nuit et insécurité pour vendre de l'éclairage) et s'invite dans les discussions sur l'environnement. ►

Des manifestations régulières comme les Nuits des étoiles, le Jour de la Nuit ou encore *Earth Hour* ont contribué à une prise de conscience collective. Celle-ci a commencé à se traduire concrètement par des mesures législatives. En octobre 2008, l'article 36 du projet de loi Grenelle I prévoyait un certain nombre de mesures destinées à moins gaspiller et mieux éclairer, une philosophie que l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes) essaie depuis des années de faire partager aux élus. En 2009, année mondiale de l'astronomie, le Grenelle II stipulait que des prescriptions pouvaient être imposées aux publicités et aux enseignes lumineuses. [...]

Jean-Baptiste Feldmann, *Futura-Sciences*, 2 février 2013.
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/terre-3/d/un-arrete-pour-lutter-contre-la-pollution-lumineuse_44382/

ACTIVITÉ 12

Thème de l'exposé

La mémoire, un patrimoine précieux à entretenir.

Document 1

Entretenir sa mémoire

Comment percer les secrets de la mémoire ? Tout d'abord, il faut savoir qu'il n'existe pas une mais plusieurs mémoires. Plongée au cœur du cerveau et conseils pour entretenir sa mémoire au quotidien et booster sa vivacité d'esprit.

« Je l'ai sur le bout de la langue », « Où ai-je donc bien pu ranger mes clés ? » « Je suis venu demander quelque chose, mais je ne sais plus quoi » : qui n'a jamais été obsédé par un trou de mémoire ? Quand s'en inquiéter ? Dans ces cas précis, la mémoire de travail sature à cause de la multiplication de l'information, des numéros et des codes, qui augmentent au fil des ans. Pour le neurologue Bernard Croisile, *« ce syndrome est très courant. Il touche tous les professionnels, même les plus performants. Et à partir de 55 ans, le phénomène s'amplifie : certaines personnes paniquent dès qu'elles ont oublié un rendez-vous, un nom ou un papier »*.

La mémoire fonctionne comme un ordinateur complexe qui gère une masse d'informations. Le processus de mémorisation comprend trois phases : l'apprentissage, le stockage et la restitution. Les informations sont stockées à deux niveaux. Premier niveau, la mémoire instantanée ou de travail, à court terme. Elle ne peut contenir qu'un nombre limité d'informations et n'est restituable que pendant une minute. Par exemple retenir un numéro de téléphone le temps de le composer fait appel à la mémoire à court terme. Deuxième niveau, la mémoire à long terme. Sa capacité de stockage est en principe illimitée et plus vous savez l'utiliser, plus elle peut contenir d'informations.

Prévenir

Pour cultiver sa mémoire, il faut d'abord savoir comment s'effectue l'apprentissage. Bref, il faut connaître son organisation, ses forces et ses faiblesses pour jongler avec.

Sachez également développer votre concentration : n'ayez qu'un seul téléphone dans votre bureau, évitez d'interrompre votre travail ou de brouiller votre attention par les passages trop fréquents de vos collaborateurs ou des visites permanentes sur votre boîte mail. *« Dans tous les cas, il faut organiser sa mémoire et éviter les interférences entre les choses qui se ressemblent car elles s'effacent mutuellement »*.

Préférez un mode de travail linéaire : ne faites pas trop de choses à la fois. La mémoire est un muscle : stimulez votre cerveau par des activités sociales et de loisir riches et variées, cultivez votre curiosité intellectuelle.

Si elle commence à vous faire défaut, utilisez des moyens mnémotechniques : associez les chiffres à des régions par exemple (75/69 : Paris/Rhône). Vous pouvez également utiliser la rythmique de la poésie ou de la musique pour mémoriser des données. Évitez les situations de stress et les substances excitantes. Oxygénez votre cerveau pour maintenir une bonne réactivité intellectuelle en partant en week-end. Au travail, faites une pause déjeuner de 30 minutes au moins et une pause café à 16 heures. Faites des exercices de logique pour mieux connaître votre processus de mémorisation. Analysez pourquoi et comment vous réussissez ou échouez. Pour faire travailler votre mémoire, rappelez-vous les événements ►

de la journée, les personnes rencontrées, les observations visuelles, vos lectures, ou le dernier film que vous avez vu. L'exercice est à répéter le soir, lorsque vous êtes tranquille, ou sur le trajet domicile-bureau. La répétition ancre les faits dans la mémoire.

Petits et gros oublis

Mais avant de vous inquiéter, sachez qu'il existe deux sortes de troubles de la mémoire : les trous de mémoire et les amnésies. Ces dernières peuvent être brèves ou prolongées et toucher la mémoire à court ou long terme. Par exemple, on peut souffrir d'une brève amnésie après un traumatisme crânien, et ne plus avoir aucun souvenir des jours précédant l'accident.

Les affections principales à l'origine des amnésies prolongées sont les maladies neuro-dégénératives comme la maladie d'Alzheimer, les accidents vasculaires cérébraux, certaines maladies psychiques, etc. La maladie d'Alzheimer commence par des trous de mémoire, généralement associés à des difficultés d'expression et d'orientation dans l'espace.

Quant aux trous de mémoire, ils sont le plus souvent isolés et sans gravité. Leur fréquence augmente avec le stress, la fatigue, la prise de certains médicaments. Et, avec l'âge, les zones de cerveau qui permettent la mémorisation sont moins bien irriguées et oxygénées.

Le Magazine, n° 6, juillet-août-septembre 2012. pages 96 et 97.

Document 2

Les boosters de mémoire sont-ils fiables ?

« La mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. » Pas faux. Mais encore faut-il l'exercer et en accepter les limites. Reste qu'aujourd'hui, tout est bon pour la stimuler. Programmes d'entraînement, compléments alimentaires : que faut-il en penser ? Le point avec les Pr Francis Eustache et Alain Lieury et le Dr Serge Hercberg.

Les spécialistes sont unanimes : cultiver sa mémoire, c'est conjuguer stimulation, curiosité et alimentation appropriée.

Le boom des programmes de stimulation cérébrale

Ils ont fleuri ces dernières années. En tête, le « Programme d'entraînement cérébral du Dr Kawashima », avec 900 000 exemplaires vendus en France ! La promesse de ce jeu [...] ? Nous offrir, à grand renfort d'exercices, un véritable lifting des neurones, comme Nicole Kidman qui affiche pour les besoins de la publicité, une mémoire fraîche de 23 printemps. D'autres programmes ont aussi leurs aficionados [...].

Une méthode parmi d'autres, rien de plus

Ces méthodes laissent nos spécialistes de la mémoire plutôt sceptiques ! S'ils s'accordent à souligner les bienfaits de la stimulation cognitive, ils restent dubitatifs face à l'engouement provoqué par les programmes de stimulation cérébrale.

« À eux seuls, ils ne peuvent agir sur la réserve cérébrale, s'emporte le Pr Eustache. *Les considérer comme un outil à part entière, ce serait marcher sur la tête ! En revanche, s'ils sont pris comme une activité parmi d'autres et permettent de favoriser les relations entre parents et enfants, pourquoi pas ».* [...]

Les compléments alimentaires

Ils sont légion sur le marché. Traditionnellement destinés aux étudiants en période d'examens, ils ciblent aujourd'hui également les adultes soucieux d'entretenir leur mémoire. Pour le Dr Serge Hercberg, Directeur de recherche à l'Inserm, *« il n'y a aucun argument scientifique pour justifier la prise de supplément ou complément visant à améliorer la mémoire »*. On ne peut être plus clair ! Les produits destinés aux étudiants ont surtout le pouvoir d'augmenter légèrement l'attention, ce qui peut rassurer et réduire le stress en périodes d'examen. [...]

www.psychologies.com/Bien-etre/Prevention/Hygiene-de-vir/Articles-et-Dossiers/Peut-on-vraiment-booster-sa-memoire/Les-boosters-de-memoire-sont-ils-fiables

ACTIVITÉ 13

Thème de l'exposé

La fonte glaciaire et ses conséquences.

Document 1

Fonte glaciaire : des chiffres pour mettre tout le monde d'accord

En combinant les données de plusieurs études indépendantes, des chercheurs viennent de montrer le rôle exact de la fonte des calottes glaciaires dans la hausse du niveau des mers.

La fonte des calottes glaciaires contribue à l'élévation des mers. Mais dans quelle mesure ? Jusqu'à présent, les nombreuses études - près d'une trentaine - aboutissaient à des résultats parfois différents. Or, en marge de la conférence de Doha sur le climat, 47 scientifiques issus de 26 laboratoires internationaux viennent de publier dans la revue *Science* une étude qui devrait mettre tout le monde d'accord.

En combinant les données de trois méthodes satellitaires indépendantes utilisant l'altimétrie, l'interférométrie et la gravimétrie, les chercheurs ont pu montrer qu'entre 1992 et 2011, la fonte des calottes polaires a participé à une hausse du niveau des mers de 11,1 mm, soit environ 20 % de la hausse totale, les 80 % restants étant assurés par la dilatation thermique des océans.

La fonte de la calotte du Groenland participe aux 2/3 de cette augmentation. Elle perd ainsi près de 152 gigatonnes de glace en moyenne chaque année.

L'Antarctique connaît des fontes moins importantes. À l'est, l'épaisseur de la calotte a légèrement augmenté, mais pas suffisamment pour compenser les pertes plus importantes à l'ouest.

Ces nouveaux chiffres entrent dans la fourchette d'estimation du dernier rapport du GIEC, le groupement intergouvernemental des experts sur le climat. En revanche, ils montrent une accélération du phénomène sous-estimée, en particulier au Groenland où la fonte des glaces a été multipliée par 5 depuis 1992.

Olivier Boulanger, 6 décembre 2012.
http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/actualite-as/wl/1248135802074/fonte-des-calottes-polaires-de-nouveaux-chiffres-pour-mettre-tout-le-monde-d-accord/

Document 2

L'écosystème de l'Arctique modifié par la fonte spectaculaire de 2012

La fonte exceptionnelle de l'Arctique en 2012 a provoqué une prolifération d'algues sous la glace, les *Melosira arctica*. Plus étonnant, ces algues sont rapidement tombées en profondeur, entraînant une vie florissante à 4 000 m de fond. C'est la première grande démonstration de l'impact direct du changement climatique sur l'écosystème.

L'année 2012 a été particulièrement rude pour la glace de l'Arctique. À la fin de l'été, la banquise a atteint sa taille la plus faible jamais observée. À tel point que le volume total de glace a chuté de 36 % au cours de l'automne. S'il est probablement trop tôt pour évaluer les répercussions d'une telle fonte sur le climat, l'écosystème, lui, en subit déjà les conséquences.

Dans l'Arctique, la production primaire, c'est-à-dire la production de phytoplancton, se produit durant les mois d'été. Elle est en effet limitée par l'épaisseur de glace qui entrave la pénétration des rayons lumineux dans l'océan, essentiels à la photosynthèse. Un autre facteur limitant est le manque de nutriments. La colonne d'eau est stratifiée, il n'y a pas d'échange entre l'océan profond plus riche en sels nutritifs et la couche de surface. ►

Lors d'une mission effectuée à la fin de l'été 2012, une équipe scientifique internationale a découvert de très grandes quantités d'algues au centre de l'océan Arctique. Les *Melosira arctica* proliféraient au point de représenter un tiers de la production primaire. Elles se développent juste sous la glace, au centre de la banquise arctique, comme l'avaient par exemple étudié Alan Le Tressoler et Julien Cabon lors de l'expédition Pôle Nord 2012. Et lorsque la glace fond, les algues plongent vers le plancher océanique. Si bien qu'à 4 000 m de fond, des dépôts d'algues de diamètre supérieur à 50 cm recouvraient plus de 10 % de la surface.

Vie florissante grâce aux algues à 4 000 m de fond

« Le sol était jonché de bouquets d'algues », raconte Antje Boetius, chercheur à la société Max-Planck. Les *Melosira arctica* ne peuvent pas se développer à 4 000 m de profondeur car il n'y a pas assez de lumière. S'il est connu depuis longtemps que ce phytoplancton est capable de former des chaînes très longues, un tel événement n'a été observé que sur les régions côtières et sous de vieilles couches de glace. Habituellement, les algues plongent lentement dans la colonne d'eau, et sont complètement consommées dans la couche de surface (la première centaine de mètres). Mais les longues chaînes d'algues sont lourdes et se sont rapidement déposées au fond.

La prolifération d'algues dans les fonds marins a attiré les animaux des abysses, tels que les concombres de mer et les ophiures. La vie était aussi florissante sous le couvert d'algues. La faible teneur en oxygène dans les sédiments indique que les bactéries ont décomposé les algues. En outre, les concombres de mer étaient plus grands que la moyenne et avaient des organes reproducteurs très développés. Signe qu'ils avaient mangé abondamment durant deux mois.

Un écosystème perturbé sur le long terme ?

Dans leur étude parue dans *Science*, les chercheurs suggèrent que ces algues ont grandi et rapidement chuté au fond, puisqu'ils n'ont trouvé que des algues d'un an. Les résidus d'algues retrouvés dans l'estomac des concombres de mer étaient toujours capables de faire de la photosynthèse. Avant la mission, les chercheurs postulaient que l'algue grossit plus rapidement sous la glace plus fine. Les observations viennent confirmer l'hypothèse : 45 % de la production primaire était attribuée à cette algue.

« C'est la première fois que nous arrivons à démontrer que le réchauffement climatique et les changements physiques associés dans l'Arctique central provoquent des réactions rapides dans l'écosystème tout entier vers la mer profonde », ajoute Antje Boetius. On ne peut dire aujourd'hui si le phénomène est ponctuel ou si la prolifération d'algues continuera dans les années à venir. Mais les modèles climatiques prévoient des étés sans glace en Arctique pour les prochaines décennies.

Quoi qu'il en soit, les connaissances actuelles ne permettent pas d'extrapoler sur le devenir de l'écosystème. La prolifération d'algues a entraîné 85 % du carbone vers les fonds marins, mais en même temps, elle a rendu le milieu anoxique[1].

Delphine Bossy, *Futura-Sciences*.
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/zoologie/d/lecosysteme-de-larctique-modifie-par-la-fonte-spectaculaire-de-2012_44743/

1. Un milieu anoxique est un milieu dépourvu d'oxygène.

ACTIVITÉ 14

Thème de l'exposé

En quoi la disparition des abeilles compromettrait-elle l'équilibre du monde ?

Document 1

La disparition des abeilles annonce-t-elle la fin du monde ?

[...] Cette année, c'est la fin du monde. Du moins, nombre de scénarios apocalyptiques la prévoient pour le 21 décembre 2012. La preuve par les abeilles ? Un parasite de mouche les transformerait en zombies, selon des chercheurs. Une transformation digne des pires scénarios de science-fiction. Il s'agit en réalité d'un parasite qui conduit les abeilles domestiques à quitter leur ruche, les désoriente et provoque leur mort. Ce qui expliquerait leur disparition massive.

Et c'est précisément la menace de la disparition des abeilles qui ramène, une nouvelle fois, au scénario de fin du monde. Einstein ne disait-il pas que si l'abeille disparaissait de la surface de la Terre, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ? Et bien non, en réalité, il ne l'a jamais dit. En tout cas, *« nous n'avons jamais réussi à le prouver malgré toutes les recherches que nous avons menées »*, insiste Anne Henriot de l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf).

Une espèce menacée ?

Reste que la surmortalité de l'abeille domestique inquiète. Car les menaces se multiplient. Olivier Belval, apiculteur dans le sud de l'Ardèche et président de l'Unaf, se souvient. *« Lorsque j'étais enfant, mon père me disait qu'à partir de 5 % de destruction, il fallait se poser des questions. »* La moyenne nationale est montée à près de 30 %.

L'abeille est-elle devenue une espèce menacée ? *« Pas la domestique*, explique Axel Decourtye, de l'Acta, le réseau des instituts des filières animales et végétales. *Les apiculteurs peuvent toujours en racheter. »* Concernant les espèces sauvages, la situation est différente. On en compte 20 000 dans le monde, entre 900 et 1 000 en France. *« Certaines ont disparu, sont menacées ou en cours d'extinction »*, souligne Axel Decourtye. Pour le chercheur écotoxicologue de formation, c'est la combinaison des pathologies (virus, maladies et parasites), des pesticides et de l'appauvrissement de leurs ressources alimentaires qui cause leur perte avant qu'elles n'aient eu le temps de s'adapter.

Un impact énorme en cas de disparition

Malgré tout, pas de fin du monde en vue en cas d'extinction, selon Yves Le Conte, directeur d'unité à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra). *« Les conséquences seraient énormes mais de là à dire que la fin des abeilles serait synonyme de fin du monde, il faut rester sérieux. »* Une idée qui est pourtant entrée dans l'inconscient collectif. Justement parce que, même si elle est très critiquable, elle contient un fond de vérité.

Ainsi, *« 80 % des plantes à fleurs sont pollinisées par l'animal et les abeilles sont considérées comme les meilleurs pollinisateurs »*, explique Axel Decourtye. Au total, souligne Yves Le Conte, *« 30 % de ce qui est dans nos assiettes est lié à la pollinisation »*. Sur la table du petit déjeuner, sans les abeilles, pas de confiture, de jus d'orange et de café. Ou, du moins, pas au même prix ni à une telle qualité. Car, s'il est rare que la reproduction des plantes ne se fasse à 100 % par la pollinisation, *« sans elle, les rendements sont bien moindres et les fruits de moins bonne qualité »*, selon Axel Decourtye. Et, surtout, il faudrait trouver des mesures compensatoires aux coûts exorbitants. ►

Un exemple frappant, sur les contreforts de l'Himalaya, l'espèce sauvage qui pollinisait les pommiers a disparu. Alors les Chinois le font à la main. Ou, plutôt, au plumeau. D'autres ont tenté de polliniser des amandiers par la force du vent provoqué par les pales d'un hélicoptère. Raté.

Lucie Soullier,
4 janvier 2012.
http://www.lexpress.fr/actualite/sciences/la-disparition-des-abeilles-annonce-t-elle-la-fin-du-monde_1068089.html

Document 2

Disparition des abeilles : l'EFSA se décide à mettre en cause des pesticides

[...] L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a rendu public un avis scientifique hostile à trois familles de pesticides, parmi les plus utilisés au monde en agriculture (marques *Gaucho, Cruiser, Poncho, Nuprid*, etc.), qui présenteraient tous un risque élevé pour les abeilles. L'EFSA avait été saisie sur ce sujet par la Commission européenne. Le biologiste David Goulson a jugé « *très réconfortant que l'EFSA ait réagi aux preuves de plus en plus fortes que l'utilisation des néonocotinoïdes affecte négativement les populations d'abeilles, et qu'elle reconnaisse les risques significatifs associés avec l'utilisation actuelle de ces produits* ». Les experts de l'EFSA ont précisé que, s'agissant des pesticides, les données scientifiques actuelles ne permettent bien souvent pas de conclure à l'existence ou à l'absence de risques. [...]

17 janvier 2013.
http://www.observatoiredeleurope.com/Disparition-des-abeilles-l-EFSA-se-decide-a-mettre-en-cause-des-pesticides_a1854.html

Document 3

Disparition des abeilles : une mite à l'origine du désastre ?

Un virus transmis par la mite parasite « Varroa »contribuerait à la disparition de millions d'abeilles dans le monde, selon une étude publiée dans la revue américaine *Science*.
Le sort s'acharne. Les abeilles étaient déjà menacées par les pesticides, les voilà attaquées par les mites. Ou plutôt par un virus transmis par la mite parasite « Varroa ». Ce virus très contagieux contribuerait à la mort de millions d'abeilles dans le monde. Ce terrible constat a été dressé par des chercheurs américains et britanniques dont les travaux menés à Hawaii ont été publiés dans la revue américaine *Science* datée de ce vendredi 8 juin. Cette mite se nourrit du sang des abeilles au stade larvaire ou adulte. Pour y parvenir elle perce leur peau et déforme leurs ailes. Le pathogène viral a envahi les ruches, accroissant sa fréquence parmi les abeilles de 10 % à 100 %. En outre, le nombre de particules du virus infectant les abeilles entre elles augmente d'un million de fois. Ce qui a conduit à une importante diminution de la diversité virale, et par conséquent, à l'émergence d'une seule souche très virulente de ce pathogène.

Syndrome d'effondrement des colonies

La capacité de cette mite à bouleverser de façon permanente l'environnement viral des abeilles domestiques pourrait être en partie responsable du syndrome d'effondrement des colonies ou CCD (*colony collapse disorder*, en anglais). Ce phénomène, aux origines toujours mytérieuses, se traduit par la disparition soudaine dans les ruches de millions d'abeilles adultes. Ce désastre se produit depuis 2005 aux États-Unis, en Europe et ailleurs dans le monde.

8 juin 2012.
http://www.francesoir.fr/actualite/scienceecologie/disparition-des-abeilles-une-mite-a-l-origine-du-desastre-235199.html

ACTIVITÉ 15

Thème de l'exposé

Vivre dans l'espace, science ou science-fiction ?

Document 1

SOUPE COSMIQUE – Les Chinois sont prêts à planter un potager sur Mars

Pour séjourner en zone extraterrestre, les Chinois ont tout prévu. Notamment les légumes frais. L'agence officielle d'information *Chine nouvelle* a en effet annoncé, lundi 3 décembre, la réussite à Pékin d'une expérience scientifique visant à faire pousser quatre sortes de légumes dans un écosystème artificiel.
Il s'agit d'un espace de 300 mètres cubes censé permettre aux astronautes de générer leurs propres réserves d'air, d'eau et de nourriture lors de leurs missions hors de l'atmosphère. Le système, qui fait appel à des plantes et à des algues, « *est destiné à être utilisé dans des bases extraterrestres, sur la Lune ou sur Mars* », selon l'agence de presse d'État. Il a permis la « *récolte de légumes frais pour des repas* ». [...]

Big Browser,
4 décembre 2012.
http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2012/12/04/soupe-cosmique-les-chinois-sont-prets-a-planter-un-potager-sur-mars/

Document 2

Le premier voyage touristique vers Mars en 2018 ?

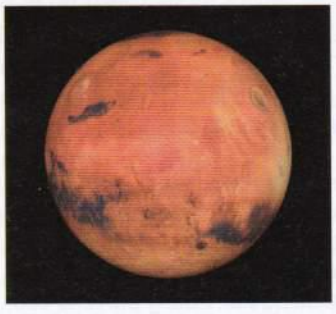

Le milliardaire américain Dennis Tito a dévoilé mercredi son incroyable projet : envoyer un couple de touristes vers Mars. Départ de la mission prévue en janvier 2018.

Dennis Tito, qui fut le premier touriste de l'espace en 2001, ne compte pas en rester là. Le milliardaire américain a dévoilé mercredi 27 février 2013, lors d'une conférence de presse à Washington aux États-Unis, son projet d'envoyer un premier vol habité vers Mars en 2018.
Craignant de ne jamais voir de mission vers la planète rouge de son vivant - la Nasa n'ayant rien de prévu avant 2030 -, Dennis Tito, 72 ans, a décidé de prendre les choses en main. Il compte avec sa fondation baptisée *Inspiration Mars*, créée pour l'occasion, embarquer un couple de touristes pour un vol aller-retour de 501 jours. Il n'est toutefois pas prévu d'atterrissage sur Mars, mais un simple survol de la planète.

Lancement prévu le 5 janvier 2018

Les deux volontaires devront être un homme et une femme, pour le symbole. Être mariés. L'équipe du projet estime en effet que cela les aidera à supporter la longueur du voyage. Être d'âge moyen et déjà avoir eu des enfants, car il y a des risques que l'exposition prolongée à des radiations les rendent infertiles.
Ils n'auront en revanche rien à débourser. Le coût de la mission, annoncé entre 1 et 2 milliards de dollars, doit être financé à travers les dons de sponsors privés, la vente des droits télé et des données collectées lors de ce voyage à la Nasa.
La date du départ de la mission est déjà fixée au 5 janvier 2018. La fondation compte profiter d'un rare alignement favorable de planètes qui ne se produit que tous les 15 ans.

La Nouvelle République,
2 mars 2013.
http://www.lanouvellerepublique.fr/Toute-zone/Actualite/24-Heures/n/Contenus/Articles/2013/03/02/Le-premier-voyage-touristique-vers-Mars-en-2018-1355375

Document 3

La colonie spatiale, futur habitat de l'homme ?

D'ici quelques milliards d'années, voire moins, la Terre sera devenue inhospitalière pour toute forme de vie. L'homme devra donc trouver un autre endroit afin d'assurer la survie de son espèce. La colonie spatiale pourra être une alternative ou bien le dernier recours après les terraformations ou les fabrications de planètes artificielles. De toute façon arrivera un moment où l'on sera obligé de quitter le système solaire pour un autre et cela nécessitera plusieurs générations.

Une colonie spatiale est une installation permanente plutôt qu'un relais orbital ou autre installation spécialisée. Cela pourrait être plus qu'un grand vaisseau, c'est-à-dire un environnement dans lequel une population vivrait, travaillerait et fonderait des familles. Cet engin transporterait beaucoup de matière recyclable afin d'assurer indéfiniment la production de nourriture, mais aussi la fabrication des objets de commodité (meubles, tables, chaises…).

Beaucoup de concepts ont été développés avec un degré variable de réalisme par aussi bien des ingénieurs que des auteurs de science-fiction.

Pour la fabrication, on pourrait utiliser un gros astéroïde dont on utiliserait en partie les minerais déjà présents pour le transformer en colonie. L'idéal serait que la colonie spatiale puisse avoir au moins la taille de la Lune.

Plusieurs types de colonies spatiales ont été imaginées : les colonies en forme de roue, les colonies de O'Neill, les sphères de Bernal… Quoi qu'il en soit, la colonie spatiale constituera un habitat durable pour l'homme dans lequel ce dernier pourra s'épanouir autant que sur Terre. Suivant sa taille et sa structure elle pourrait abriter des villes, des montagnes, des terrains d'agriculture… c'est-à-dire un environnement similaire au nôtre.

Une gravité, des températures ainsi qu'une pression atmosphérique avec les mêmes pressions partielles d'oxygène, de dioxyde de carbone et d'azote, constitueront un environnement optimal pour tout habitat dans l'espace.

La gravité serait produite par un mouvement de rotation du corps artificiel. L'oxygène nécessaire pourrait être obtenu à partir de roche lunaire. L'azote, disponible sur Terre, est aussi présent sous forme d'ammoniac et peut être aussi obtenu à partir de comètes et des lunes des planètes extérieures ainsi que dans d'autres corps du système solaire externe.

L'air d'une colonie pourrait être renouvelé de plusieurs façons ; la méthode la plus évidente est de fabriquer des jardins et d'utiliser la photosynthèse, éventuellement *via* la culture hydroponique. Cependant, celle-ci ne supprime pas certains polluants industriels, tels que les huiles volatiles, et l'excès de gaz moléculaires simples.

Les matières organiques pour la production de la nourriture devront également être fournies. Dans un premier temps, elles seront importées de la Lune, des astéroïdes, ou de la Terre. Après cela, le recyclage devrait permettre de réduire la nécessité d'importer, comme c'est le cas pour la station spatiale internationale. Une méthode de recyclage proposée commencerait par la combustion du distillat cryogénique, des plantes, des déchets organiques et des eaux usées. Le dioxyde de carbone résultant et de l'eau seraient immédiatement utilisables dans l'agriculture.

Marcel,
11 juin 2012.
Voyage dans l'univers.
http://www.voyage-univers.com/2012/06/11/la-colonie-spatiale-futur-habitat-de-l%E2%80%99homme/

Production ÉCRITE

DALF C1

A comme... aborder l'épreuve de production écrite 165

Description de l'épreuve 165

Conseils pratiques 165

B comme... brancher 167

Exemples d'épreuves à réaliser 167

ACTIVITÉ 1 167

ACTIVITÉ 2 169

C comme... contrôler la production écrite 171

Grilles et propositions de corrigés 171

D comme... DALF C1 175

ACTIVITÉS 3 à 15 175

A comme... aborder la production écrite

Description de l'épreuve

L'épreuve de production écrite comporte deux parties. Il s'agit de :

- faire la synthèse de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots ;
- rédiger un essai argumenté à partir du contenu de ces mêmes documents.

Vous avez le choix entre deux domaines :

- lettres et sciences humaines **ou**
- sciences.

La durée de cette épreuve est de **2 heures 30**.

Conseils

Avant toute rédaction :

En premier lieu...

- survolez les titres et, s'ils en ont, les chapeaux et les sous-titres des textes ;
- regardez aussi, rapidement, les illustrations éventuelles afin d'identifier le sujet traité.

⌛ *Le temps consacré à cette activité ne devrait pas dépasser **5 minutes**.*

Ensuite...

- organisez votre travail. Il vous faudra en effet :
  - **lire les textes** attentivement, en faire une étude analytique ;

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué en moyenne à **45 minutes**.*

  - **élaborer la synthèse des textes :** établir son plan et la rédiger ;

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué en moyenne à **45 minutes**.*

  - **élaborer l'essai argumenté :** établir son plan et le rédiger ;

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué en moyenne à **45 minutes**.*

  - **relire** votre synthèse et votre essai argumenté .

⌛ *Le temps consacré à cette activité peut être évalué au maximum à **10 minutes**.*

Enfin...

- lisez et analysez les textes, c'est-à-dire...
  - lisez attentivement chaque texte ;
  - relevez les idées communes ou proches dans les différents textes ;
  - relevez également les idées qui s'opposent ;
  - relevez enfin les idées qui n'apparaissent que dans certains de ces textes mais présentent un intérêt ;
  - associez aux idées les exemples que vous jugez importants, intéressants.
- vous pouvez, pour faciliter votre travail, au fur et à mesure de votre lecture, compléter le tableau suivant (en fonction du nombre de textes) :

Idée	Texte 1	Texte 2			Texte 3		
		commune (exemple)	opposée (exemple)	nouvelle (exemple)	commune (exemple)	opposée (exemple)	nouvelle (exemple)
1	.....						
2	.....						
3	.....						
etc.	.....						

- Pour ce faire...
  - lisez le premier texte. Vous pouvez utiliser des surligneurs de couleur pour visualiser les idées dans le texte puis les noter dans le tableau avec les exemples donnés ;
  - lisez ensuite le deuxième texte, cochez ou surlignez les idées communes, notez dans les colonnes respectives les idées opposées ou nouvelles par rapport à celles du texte 1, avec les exemples ;
  - faites de même pour le(s) autre(s) texte(s).

Rédigez votre synthèse de textes :

- classez les idées que vous avez précédemment relevées ;
- déterminez quelle sera l'idée directrice de votre synthèse ;
- cherchez une phrase courte pour annoncer le sujet, en guise d'introduction ;
- établissez une progression entre les idées en situant également les textes les uns par rapport aux autres ;
- présentez le point de vue des auteurs en veillant à rester objectif ;
- soyez concis(e) ;
- n'oubliez pas enfin de conclure en reprenant rapidement, brièvement les idées essentielles de votre synthèse ;
- ne donnez ni votre opinion ni d'exemples personnels ;
- ne recopiez pas les phrases des textes.

Attention ! Respectez la consigne qui précédera les documents proposés :

Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ (fourchette acceptable : de 200 à 240 mots). Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.

Attention !

- Vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant si possible, de mettre des résumés bout à bout.
- Vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- Vous pouvez, bien entendu, réutiliser les « mots clés » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces. « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots.
Vous indiquerez le nombre de mots utilisés dans votre synthèse sur la ligne prévue à cet effet.

Rédigez votre essai argumenté :

- lisez tout d'abord attentivement le sujet, toujours en relation avec le contenu des textes à l'origine de la synthèse ;
- pour la rédaction de votre essai...
  - vous pouvez choisir, en fonction du sujet...
    - d'adhérer à la thèse présentée ;
    - soit de la contester ;
    - soit de confronter le pour et le contre ;
    - soit d'accepter un ou plusieurs aspects contraires à votre point de vue ;
- vous pouvez présenter votre opinion de façon discrète, indirecte, ou bien directe en recourant au « je », vous pouvez donner des exemples personnels, vécus ou issus de l'actualité (en les situant dans le temps) ;
- présentez vos idées et arguments en veillant particulièrement à leur articulation ;
- soyez rigoureux(se) dans votre rédaction ;
- veillez à introduire et clore de façon précise et claire l'exposé de votre thèse.

Attention ! Votre essai doit comporter trois parties :

- une introduction qui présente le sujet, la manière dont vous allez l'aborder, ainsi que votre plan ;
- un développement qui doit être organisé selon un plan rigoureux, en deux ou trois parties ;
- une conclusion qui reprend brièvement votre opinion et doit ouvrir le sujet sur une réflexion plus approfondie.

Exemple d'épreuves à réaliser

Pour vous préparer à l'épreuve de production écrite, réalisez les activités suivantes. Attention, vous disposez de 2 heures 30.

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Le *made in France* doit aller au-delà des clichés

Afin d'aider les exportateurs français en mal de compétitivité, le gouvernement prévoit de renforcer l'attractivité de la France.

Un concept 100 % *made in France*

En effet, le gouvernement a annoncé mercredi son intention de créer, avant le 1er mai, la « Marque France », confiée au publicitaire Philippe Lentschener, PDG du groupe *McCann France*. Pour compléter la marque, la styliste Agnès B, le vice-président de *Toyota Europe* Michel Gardel, la présidente de *General Electric France* Clara Gaymard et le président d'*Equancy & Co* Robert Zarader ont également été sollicités.

« La France est un grand pays, par sa diplomatie, son appareil de défense, sa place déterminante en Europe, ses grandes entreprises qui sont présentes dans le monde entier, mais elle ne le sait pas et les Français figurent au rang peu enviable de numéro un pour le scepticisme », a déclaré mercredi Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, lors d'une conférence de presse à Bercy.

Un concept au-delà des clichés

Outre *« les fromages, les Champs-Élysées, les châteaux de la Loire et les amoureux »*, la « Marque France » doit dépasser les clichés. Elle a pour but de *« dépasser la crise de confiance »* que connaît actuellement la France. Ce concept *« fédérateur d'énergies »* sous la forme d'une « marque ombrelle » abritera d'autres marques, entreprises ou régions qui font leur propre communication.

Initialement prévue dans le pacte de compétitivité, la stratégie de la marque « ombrelle » est simple. Il faut ainsi *«que celui qui a un gîte dans le Tarn-et-Garonne ou dans l'Aveyron, qui est sur Internet, puisse utiliser la marque comme par exemple Renault qui vend ses voitures au Brésil »*, a expliqué Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif. [...]

01/02/13.
Nicole Bricq,
Dynamique-mag.com.
http://www.dynamique-mag.com/actualite/nicole-bricq-le-made-in-france-doit-aller-au-dela-des-cliches.1509

Document 2

Le retour du *made in France*

[...] Le « made in France », qu'est-ce que c'est ? Il est actuellement difficile de répondre à cette question tant la frontière entre les entreprises françaises qui fabriquent leurs produits à l'étranger et les sociétés internationales implantées dans l'Hexagone, est floue. Ainsi, la Mégane II de *Renault*, conçue à Curitiba au Brésil est-elle plus ou moins française qu'une *Toyota Yaris* construite à Onnaing, près de Valenciennes ? Retour sur le phénomène... ►

« Mode » in France

Le « made in France » est devenu une mode. Les marques de luxe ne sont plus les seules à profiter des petites mains françaises : de nouvelles entreprises du textile encouragent l'artisanat national. Si le coût de fabrication reste plus conséquent dans l'Hexagone que dans les pays du Maghreb ou de l'Asie, les frais de transport, la qualité des finitions et du suivi de production rééquilibrent à peu près le chiffre d'affaires.

Le prêt-à-porter n'est pas la seule branche à pratiquer le chauvinisme. Certains domaines restent l'affaire des Français, comme les cosmétiques, le vin ou le fromage. Face à la tendance, d'autres entreprises, installées à l'étranger depuis plus ou moins longtemps, relocalisent une partie de leurs usines sur notre territoire. [...]

Consommer local

La différence de prix entre un produit français et étranger se situe autour de 20 à 25 %. Un écart que le consommateur est prêt à accepter si le résultat est de qualité, surtout dans l'alimentaire. Car consommer local, c'est aussi prendre soin de la planète et de sa santé. Acheter des aliments fabriqués près de chez soi amène le « locavore » (c'est comme ça qu'on l'appelle) à respecter le cycle des saisons et à limiter l'ajout d'additifs ou de colorants dans sa cuisine. [...]

Depuis mai 2011, le label Origine France garantie informe le consommateur sur la provenance des produits qu'il achète et valorise les entreprises prônant la production nationale.

La démondialisation

Le patriotisme économique est l'une des solutions avancées par les hommes politiques pour contrer la flambée du chômage. Si davantage de produits étaient fabriqués dans des usines françaises, le pays aurait sans doute besoin de plus de main-d'œuvre, ce qui relancerait l'économie. Mais pas forcément...

Alors qu'aujourd'hui un salarié français sur quatre travaille pour une société étrangère, il serait dangereux de se passer des avantages de la mondialisation. En effet, de nombreux domaines ne sont pas le fort du pays, notamment l'électronique.

D'autre part, il est important de différencier les termes « fabriqué », « assemblé » et « conditionné » en France, car l'amalgame est facile et trompeur. Une loi sur un nouvel étiquetage et une meilleure visibilité des origines des composants pourraient bientôt clarifier leurs définitions. Le total « made in France » devra donc attendre...

Jeudi 10 janvier 2013.
L'est éclair.
http://www.lest-eclair.fr/article/france-monde/le-retour-du-made-in-france

Document 3

« Made in France » : le grand « oui » des Français

Selon un sondage Ifop-Atol, une grande majorité des Français se disent prêt à payer plus pour un produit estampillé « Made in France ». Un véritable plébiscite alors que le gouvernement et les marques françaises jouent à fond la carte bleu blanc rouge.

Cocorico, le « Made in France » a le vent en poupe. Alors que l'économie est en berne, les Français sont prêts à mettre la main à la poche pour soutenir la production hexagonale. Déjà, à Noël, une majorité d'entre eux (55 %[1]) avait plébiscité l'achat de cadeaux fabriqués en France. Et peu importe si ces produits sont plus chers. Selon un sondage Ifop pour l'opticien *Atol*[2], rendu public ce jeudi, 77 % des sondés se disent en effet prêts à payer plus pour un produit fabriqué en France, soit 5 % de plus qu'il y a un an.

« Un acte citoyen »

Pour un produit bleu blanc rouge, 40 % des Français sont ainsi prêts à payer 5 % plus cher, quand 30 % acceptent de payer jusqu'à 10 % de plus. Ringardisé, copié, moqué, le « Made in France » s'est désormais fait une réputation. À entendre les Français, ce précieux cachet serait en effet auréolé d'une réputation de meilleure qualité (93 %) et de vertus sociales : pour 92 % des sondés, il est le garant d'une fabrication selon des normes sociales respectueuses des salariés. Certes, le produit fabriqué en France est plus cher. Mais il permet de préserver l'emploi de son compatriote, et ça, ça n'a pas de prix. Près de 95 % des Français voient même dans l'achat d'un produit « Made in France » un « *acte citoyen* ». [...]

24 Janvier 2013.
Julie Mendel.
Métro France
http://www.metrofrance.com/info/made-in-france-le-grand-oui-des-francais/mmaw!aNuxmkG1ijUgs/

1. Étude *OpinionWay* pour *Alittlemarket*.
2. Étude Ifop pour *Atol* réalisée du 8 au 10 janvier 2013 par questionnaire sur un échantillon de 1 008 personnes.

Essai argumenté

Exercice 2 ***Vous publiez un message sur le forum du journal « Les consommateurs » pour donner votre opinion sur cette décision. Vous présentez ce que seraient, selon vous, les conséquences d'un protectionnisme économique au niveau mondial.***

Sciences

ACTIVITÉ 2

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

CARREFOUR DE L'EAU - Ils ont beau polluer les sols et les eaux, la France en consomme toujours beaucoup...

Sous les champs, la nappe. Les eaux souterraines qui reçoivent les intrants agricoles sont bien souvent en piteux état : les pesticides, engrais ou insecticides, utilisés pour cultiver les plantes se retrouvent dans les nappes phréatiques et nécessitent de lourds et coûteux traitements pour la rendre consommable. Ce mercredi matin, au Carrefour des gestions locales de l'eau, à Rennes, on s'est demandé si l'on pouvait se passer des pesticides.

Présence chronique d'un cocktail de produits

Si les pesticides sont aujourd'hui un sujet à la mode, leurs méfaits ne sont connus que depuis peu de temps. « *Nous n'avons pris conscience de la contamination des eaux par les pesticides qu'au début des années 1990, avec l'introduction des normes européennes sur l'eau potable,* explique Gilles Huet, délégué général de l'association *Eau et rivières de Bretagne. Les autorités régionales de santé ont alors contrôlé la qualité des eaux et ont trouvé des pesticides en quantité importante.* »
Après cette prise de conscience, des mesures de réduction des usages de produits phytosanitaires dans l'agriculture ont été mises en œuvre, mais pour Gilles Huet cela n'a fait que changer la nature de la pollution. « *La substitution de certaines molécules par d'autres n'est pas une solution car au lieu d'avoir des pics de pollution quelques jours par an, on a désormais une présence plus faible mais chronique d'un cocktail de produits* », juge le militant associatif. Seule solution, donc : « *Pour réduire la contamination des eaux, il faut réduire les quantités utilisées par les différents acteurs : collectivités, particuliers et agriculteurs* », estime Gilles Huet.

Agir sur toute la filière agro-alimentaire

Si beaucoup de collectivités se sont mises à l'entretien des espaces verts sans phytosanitaires, c'est plus difficile de faire changer les pratiques agricoles. En témoigne Philippe Lirochon, président de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, qui explique que si ses céréales et ses légumes sont porteurs de germes ou de maladies, ils lui seront refusés par les conserveries et les industriels. Pour le céréalier beauceron, l'objectif du plan national *Ecophyto* de réduire les pesticides de 50 % d'ici à 2018 est utopique.
« *Le meilleur moyen d'échouer est de ne pas se fixer d'objectifs* », argumente Gilles Huet, citant une étude de l'Inra réalisée en 2010 selon laquelle une réduction de plus de 40 % du recours aux pesticides est possible tout en augmentant la marge des agriculteurs mais en diminuant les rendements de 10 % pour les céréales. « *La recherche fondamentale a montré des voies concrètes, et depuis quelques années des solutions alternatives se développent,* conclut Gilles Huet. *Oui, on peut se passer des pesticides, mais dans quelle mesure et à quel rythme, cela reste à déterminer.* » Le plus difficile sera sûrement de convaincre les agriculteurs et toute la filière agro-alimentaire de la possibilité de changer des pratiques bien installées.

Audrey Chauvet,
24 janvier 2013.
http://www.20minutes.fr/planete/1086587-peut-on-passer-pesticides

Document 2

Eau potable : « On a de vrais problèmes liés aux résidus médicamenteux »

On ne boit pas la même eau du robinet en Bretagne, en Île-de-France ou en Aquitaine. Toutes les eaux potables ne sont pas équivalentes en France. Si les mêmes normes de qualité sont appliquées dans tout le pays, il existe des dérogations pour les contourner. Pour la première fois, la fondation France-Libertés et *60 Millions de consommateurs* ont publié une carte nationale de ces dérogations aux normes de qualité de l'eau potable (en temps réel), ainsi qu'une liste des communes avec, pour chacune, la cause de la dérogation.

Cette carte annonce une bonne nouvelle puisque très peu de départements sont sous dérogation. Trois sont tout de même dans le rouge : Seine-et-Marne avec plus de trente dérogations, et Val-d'Oise et Orne, entre 15 et 30 chacun. Mais, si on enlève ces trois départements, moins de 1 % des communes françaises seulement ont demandé une dérogation.

Des dérogations sont accordées lorsque les paramètres (chlore, calcaire, nitrates, etc.) dépassent les limites de qualité. Dans ce cas, la « personne responsable de la production et de la distribution d'eau » (maire, syndicat intercommunal ou société privée) informe l'Agence régionale de la santé (ARS) qui transmet au Préfet. C'est ce dernier qui délivre une dérogation si les dépassements n'ont aucun risque pour la santé, après un rapport de l'ARS. Les normes de qualité sont donc en grande majorité respectées. Un point rassurant pour les Français.

Rémi Barbier, responsable de l'unité « Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement » à l'ENGEES (École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg) décrypte cette carte des dérogations et explique la « fabrication » de l'eau potable en France. Ainsi que les efforts qu'il reste à faire.

Comment est produite l'eau potable en France ?

Tout dépend des départements. Il y a deux types de sources à partir desquelles est puisée l'eau brute qui sera convertie en eau potable : les captages superficiels (cours d'eau, réservoirs de barrage) et les nappes d'eau souterraine. La qualité des eaux superficielles est moins bonne que celle des nappes. Mais ces nappes sont fragiles, et il y a quand même des traitements d'assainissement. Qui restent néanmoins beaucoup plus importants pour les captages superficiels. Ils permettent d'assainir et de dépolluer l'eau brute afin de respecter les normes de qualité.

Comment expliquer que la Bretagne, régulièrement montrée du doigt pour la pollution de ses nappes, n'a aucune dérogation ?

Il y a plusieurs réponses possibles. Si les collectivités sont regroupées en grands syndicats de distribution d'eau, elles peuvent faire des mélanges d'eau à partir de plusieurs sources et ainsi être conformes aux normes de qualité. De plus, il peut arriver que l'eau ne vienne pas de sources locales. Par exemple, à Rennes, en Ille-et-Vilaine, la majorité de l'eau distribuée provient des Côtes-d'Armor. Capter de l'eau ailleurs est une solution assez répandue quand un captage local n'est plus suffisant ou trop pollué.[...]

Quelle est la solution pour réduire les traitements ?

Il faut évidemment prendre les choses en amont. Accorder plus de place au génie environnemental et ne pas compter que sur l'assainissement. Il faut des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, avoir une discussion avec les prescripteurs de médicaments par exemple. Sur ce dernier point, certains pays, comme la Suède, sont plus en avance que nous. Nous n'avons pas encore intégré ce facteur de rejet dans les eaux usées, il va falloir le faire. Des collectivités se sont déjà lancées dans des Opérations de reconquête de la qualité de l'eau (Orque) auxquelles industriels, agriculteurs, collectivités et particuliers participent. Elles permettent d'améliorer la qualité des captages souterrains et superficiels avec une meilleure gestion préalable (réduction des pesticides, protection des nappes, etc...). Il faut continuer dans ce sens.

Thibaud Metais,
22 janvier 2013.
Libération.fr, http://www.liberation.fr/societe/2013/01/22/eau-potable-on-a-de-vrais-problemes-lies-aux-residus-medicamenteux_875589

Essai argumenté

Exercice 2 ***Un appel à témoignages a été lancé par l'association « Planète défense » sur son site. Vous envoyez votre participation en expliquant les actions ou l'absence d'action dans votre pays. Vous prenez position vis-à-vis de ces actions.***

Évaluez votre production écrite ci-après.

C comme... contrôler la production écrite

Grilles de correction

La production écrite est notée sur **25 points** :

- **La synthèse** de documents est notée sur **13 points** ;
- **L'essai argumenté** est noté sur **12 points**.

Synthèse de documents

Exercice 1 ***Évaluez-vous à l'aide de la grille dont dispose l'examinateur :*** **/ 13 points**

Respect de la consigne de longueur (1)							
Respect du contenu des documents Peut respecter la règle d'objectivité (absence d'éléments étrangers aux textes).	0	0,5	1	1,5			
Capacité à traiter les textes Peut dégager la problématique commune, sélectionner et restituer les informations les plus pertinentes.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Cohérence et cohésion Peut organiser les informations sélectionnées sous forme d'un texte fluide et bien structuré. La mise en page et la ponctuation sont fonctionnelles.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Compétence lexicale / orthographe lexicale **Étendue et maîtrise du vocabulaire** Dispose d'un vaste répertoire lexical lui permettant de reformuler sans effort apparent. **(2)** **Maîtrise de l'orthographe lexicale** L'orthographe est exacte à l'exception de lapsus occasionnels.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	
Compétence grammaticale / orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. **Élaboration des phrases / souplesse** Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation. **(2)**	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3

(1) Le respect de la consigne de longueur fait partie intégrante de l'exercice (fourchette acceptable donnée par la consigne). Dans le cas où la fourchette ne serait pas respectée, on appliquera exceptionnellement une correction négative : -1 point par tranche de 10 % en plus et en moins.

(2) Dans le cas où un candidat reprendrait, sans les remanier, des passages entiers des documents (plus des ¾ du texte final), les notes à attribuer pour les critères « compétence lexicale » et « compétence grammaticale » seraient mises à 0.

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (6,5/13) ?

Pour vous aider...

- entraînez-vous à respecter la longueur imposée, à classer vos idées et à les relier de façon cohérente selon un plan bien structuré ;
- veillez à rester objectif, ne pas donner votre opinion, ni recopier des phrases ;
- revoyez les points de grammaire qui vous ont posé quelques difficultés (voir les « Petits plus - Grammaire ») ;
- revoyez aussi les éléments lexicaux qui vous ont fait défaut (voir les « Petits plus -Lexique).

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 1

- **Deux aspects peuvent être dégagés des documents :** l'aspect économique et l'aspect « mode ». La synthèse peut s'articuler autour de ces deux points. Une dernière partie peut présenter les dangers évoqués dans les documents.
- **Aspect économique :** le « made in France » peut permettre d'aider les exportateurs en leur donnant une lisibilité sur leurs produits. Au niveau national, ce label encouragerait l'artisanat local, et donc favoriserait l'emploi et ainsi lutterait contre le chômage. Les Français sont prêts à acheter ces produits plus chers et à protéger ainsi l'emploi en France.
- **Aspect « mode » :** la consommation locale, notamment alimentaire, est tendance (locavore), mais cette consommation est aussi présente dans d'autres domaines, ce qui encourage différentes entreprises qui avaient délocalisé leur production à l'étranger à la relocaliser en France.
- **Dangers :** domaines où le « made in France » est peu envisageable comme l'électronique. Une transparence est nécessaire dans l'attribution du « made in France » (produits fabriqués, assemblés ou conditionnés).

Sciences

ACTIVITÉ 2

Exercice 1

- **Les deux documents présentent quatre points essentiels relatifs à la question de l'eau en France et à sa pollution :** sa production, sa qualité, les causes de sa pollution et les solutions.
- **Introduction :** vous pouvez préciser que l'eau potable n'est pas la même partout en France et dire brièvement à quoi cela tient, annonçant ainsi le plan de votre synthèse.
- **Pour la synthèse elle-même :** vous pouvez classer les points selon l'ordre qui vous paraît le plus adéquat : soit aborder d'abord la pollution, ses causes et les solutions possibles, les différentes sources de production, soit, inversement, la production, la qualité, la pollution et les solutions.
  - Production : eaux de surface ou nappes d'eau souterraine, captages divers, pas seulement locaux.
  - Qualité : respect des normes européennes, contrôles, dérogations possibles (quand ?).
  - Pollution : causes diverses mais surtout venant de l'agriculture : pesticides, insecticides et préoccupation actuelle, les médicaments.
  - Solutions : actions auprès des agriculteurs, alternatives...
- **En conclusion :** possibilité d'une note positive : peu de dérogations en France.

Essai argumenté

Exercice 2 ***Évaluez-vous à l'aide de la grille dont dispose l'examinateur :*** **/ 12 points**

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0,5	1				
Capacité à argumenter Peut présenter et défendre un point de vue à l'aide d'arguments, de justifications et/ou d'exemples pertinents. Peut adapter ce qu'il dit en tenant compte de l'effet à produire sur le destinataire.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Cohérence et cohésion Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3
Compétence lexicale / orthographe lexicale **Étendue et maîtrise du vocabulaire** Dispose d'un vaste répertoire lexical qui lui permet de surmonter sans recherche apparente ses lacunes. De petites bévues occasionnelles. **Maîtrise de l'orthographe** L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	
Compétence grammaticale / orthographe grammaticale Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. **Élaboration des phrases / Souplesse** Dispose d'une variété de structures lui permettant de varier la formulation.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (6/12) ?

Pour vous aider...

- entraînez-vous à bien structurer le plan de votre essai ;
- à être rigoureux(se) dans votre rédaction, la présentation de vos arguments ;
- revoyez les points de grammaire qui vous ont posé quelques difficultés (voir les « Petits plus - Grammaire ») ;
- revoyez aussi les éléments lexicaux qui vous ont fait défaut (voir les « Petits plus - Lexique »).

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 2

Le plan de cet essai peut être analytique et présenter les arguments dans l'ordre que vous jugerez le plus approprié.

- **Arguments :** un label « Made in France » peut être un label d'appel pour des produits de qualité, une image de la France dans le commerce international, cela peut donc donner à la France une reconnaissance dans la fiabilité et la qualité de ses produits. Le prix des produits étant plus élevé, seule une certaine catégorie de la population pourra les acquérir, ce faible pourcentage d'achat pourrait avoir des répercussions sur le volume de la production à l'exportation. Les entreprises concernées pourraient donc ne plus pouvoir investir dans du matériel, dans des ressources humaines. Elles produiraient donc moins et exporteraient moins. Les produits « Made in France » seraient alors moins présents sur le marché international. Le fait d'avoir peu de produits labellisés « Made in France » pourrait avoir une répercussion sur l'importance de la France dans l'économie mondiale. À plus ou moins long terme, les entreprises seraient dans l'obligation de licencier faute de moyens financiers nécessaires. Le chômage serait alors inévitablement en augmentation. De plus, des mesures de rétorsion pourraient être mises en place par les pays mécontents de la relocalisation française de certaines entreprises. Celles-ci, tentées par le label « Made in France » pourraient regagner la France, mais ainsi elles ne participeraient plus au développement économique des pays où elles étaient implantées. La France pourrait alors avoir une image de pays protecteur, ce qui pourrait l'isoler dans le contexte économique mondial.

Sciences

ACTIVITÉ 2

- **En introduction :** vous devez préciser quel est votre pays et indiquer s'il a, de façon générale, des problèmes d'eau. Vous pourrez ensuite développer votre essai autour de deux aspects de la situation dans votre pays : la situation elle-même, inhérente au pays, avec le constat des problèmes qu'elle provoque, puis les actions qui sont menées et votre jugement étayé par vos arguments.
- **La situation :** Quel est le climat de votre pays ? Tempéré ? Continental ? Tropical ? Toutes les régions ont-elles le même climat ou non ? Y a-t-il des problèmes d'alimentation en eau ? En permanence ou à certains moments de l'année ? Y a-t-il surconsommation d'eau ?

  Y a-t-il par ailleurs des problèmes de pollution de l'eau ? Où particulièrement : en ville, à la campagne ? Quelles en sont les causes ? Sont-elles agricoles ? Industrielles ? Ménagères ?
- **Les actions :** Y a-t-il en conséquence des lois, des règlements visant à des restrictions pour réduire la consommation d'eau ? Y en a-t-il de prévus pour lutter contre la pollution ? À qui sont-ils destinés en particulier ? Sont-ils respectés ? Y a-t-il des lobbys influents qui entravent leur application ? Les infractions sont-elles sanctionnées ? De quelle façon ?
- **Votre opinion, vos arguments et propositions :** est-il possible de faire appel au comportement civique de la population ? De prévoir une éducation des adultes ? Des enfants ? D'interdire les produits polluants ?... Comment jugez-vous l'application des différentes mesures ? Quelles solutions vous semblent applicables ?
- **En conclusion :** vous pouvez exprimer votre vision de l'évolution de la situation dans votre pays.

Production ÉCRITE

Activités de préparation à la production écrite

Afin de répondre le mieux possible aux deux productions écrites qui vous seront demandées, **la synthèse des textes** ainsi que **l'essai** qui lui fait suite, il est important que vous en maîtrisiez les impératifs et que, notamment :

- vous respectiez les caractéristiques et les contraintes de ces deux formes de production, sans les confondre ;
- vous employiez comme il convient les termes d'articulation utiles à votre expression, dans l'un et l'autre cas ;
- vous employiez de façon appropriée les mots de l'argumentation nécessaires à l'expression de votre position face à la thèse présentée dans le(s) texte(s).

ACTIVITÉ 3

Observez les mots et expressions proposés dans le tableau ci-dessous. Cochez (x), selon le cas, ceux pouvant appartenir à une synthèse, à un essai, à l'une ou l'autre de ces productions écrites.

Mots et expressions	Synthèse	Essai	Synthèse/Essai
Il ne fait pas de doute que...			
Il me semble que...			
Le premier point à souligner...			
Dans les deux cas présentés...			
Ce sont trois points de vue...			
Selon moi...			
D'une part... d'autre part...			
C'est un autre aspect que présente...			
Je suis persuadé que...			
En fait...			
Mon sentiment est que...			
Le thème abordé....			

ACTIVITÉ 4

Quel que soit le texte que vous rédigerez, la synthèse ou l'essai, il vous faudra utiliser correctement les articulateurs temporels ou logiques, et pour cela, bien les connaître.

Dans le tableau ci-dessous, attribuez à chaque articulateur sa fonction, son sens. Cochez (x), pour chaque mot ou expression, la case qui convient.

Articulateurs	Temporalité	Cause	Conséquence	Ajout	Opposition	Concession	Conclusion
Comme...							
D'abord...							
Certes...							
En revanche...							
Si bien que...							
Par ailleurs...							
Néanmoins...							
En somme...							
En effet...							
D'autre part...							
Tandis que...							
En outre...							
De ce fait...							
Finalement...							
Même si...							
Pourtant...							

ACTIVITÉ 5

Face à la thèse soutenue dans le(s) texte(s) présenté(s), vous pouvez choisir dans votre essai d'adhérer à cette thèse, de la contester, d'en accepter un aspect ou encore de confronter le pour et le contre.

Observez les mots et expressions ci-après. Cochez (x) les cases correspondant à leur emploi. /////

Mots et expressions	Adhérer à la thèse	Contester la thèse	Accepter un aspect de la thèse	Confronter le pour et le contre
Comment admettre...				
Je dois reconnaître que...				
D'une part... de l'autre...				
Il est incontestable...				
Je trouve déplorable que...				
Cela ne fait aucun doute...				
Il est vrai que... toutefois...				
C'est un point qui, effectivement...				
J'approuve tout à fait...				
Il est inadmissible...				
Il se peut en effet que...				
Je veux bien croire... cela dit...				

Activités de production écrite

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 6

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.*** //

Document 1

Le bilinguisme, un stimulant pour le cerveau des enfants

Les bénéfices de l'apprentissage de deux langues différentes rejaillissent sur le fonctionnement général du cerveau des enfants.

Le bilinguisme n'est pas un handicap, mais au contraire un atout pour le cerveau. Exemple, Laura parle avec la même aisance l'italien de sa maman et le français de son papa. À 11 ans, elle est parfaitement bilingue. Il faut dire que ses parents l'ont immergée dans leur langue maternelle respective dès sa naissance. Jusqu'à l'âge de 2 ans, il lui arrivait encore de mélanger l'italien et le français dans une même phrase, mais elle a rapidement appris à passer d'une langue à l'autre. Un jeu d'enfant, et une aubaine pour son cerveau en développement. Ainsi, non seulement son bilinguisme n'a jamais été un handicap, ni à l'école ni en société, mais elle est aujourd'hui une excellente élève. [...]

Flexibilité mentale

Et l'accent ? Certains enfants en garderont un, d'autres non. « *On ne sait pas pourquoi, mais jusqu'à un certain point, on ne peut plus s'améliorer à ce niveau* », remarque-t-elle. *Un accent parfois stigmatisé en société : « Certains ont, c'est vrai, des préjugés négatifs, mais d'autres lui trouvent du charme et pensent aussitôt à la richesse sous-jacente d'autres cultures.* »

Le cerveau des bilingues ne fonctionne pas de la même manière que les autres. Il est par exemple beaucoup plus performant dans un environnement bruyant pour trier les différents sons. Il serait aussi mieux protégé contre l'apparition de la maladie d'Alzheimer et augmenterait la flexibilité mentale des enfants. À tel point que l'argument de l'impact positif du bilinguisme sur le développement neuropsychologique est mis en avant par ses défenseurs aux États-Unis, où 9 % seulement des adultes sont bilingues et seul un quart des écoles élémentaires proposent une seconde langue. ►

En France, une personne sur quatre a reçu au moins une autre langue dans son jeune âge au foyer parental et, dans le monde, le plurilinguisme est majoritaire. Une hiérarchie sociale entre les langues s'impose généralement (l'anglais est souvent la mieux valorisée) et, en France, la seule langue officielle est le français. Il n'existe pas de recensement officiel des deuxièmes langues parlées à la maison, mais l'enquête *Histoire de vie*, réalisée il y a quelques années par la sociologue Alexandra Filhon (université Paris-Ouest), montre qu'il ne s'agit pas toujours d'une langue étrangère : *« Parmi les personnes n'ayant pas été socialisées exclusivement en langue française, 60 % ont été familiarisées par leurs parents à une langue d'immigration tandis que 40 % l'ont été à une langue régionale. »*

Quoi qu'il en soit, les neuropsychologues sont d'accord : *« Le bilinguisme augmente les performances du système cognitif des fonctions exécutives*, explique le Pr Bialystok. *Ce système est responsable de tous les processus impliquant l'attention, la sélection, l'inhibition, le changement, etc. Crucial pour toutes les pensées complexes. »* Le chef d'équipe du cerveau, en quelque sorte, celui qui décide où allouer les ressources. [...]

Damien Mascret,
22 mai 2012.
Le Figaro santé
http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/05/22/18239-bilinguisme-stimulant-pour-cerveau-enfants

Document 2

Le bilinguisme : une double identité linguistique que la société devrait accepter

J'ai eu la chance de vivre et de travailler pendant de nombreuses années dans au moins trois pays : la France, mon pays d'origine dans lequel j'ai fait toutes mes études universitaires, les États-Unis où j'ai accompli douze années de recherche, et la Suisse, mon pays de résidence depuis vingt-cinq ans. Cette vie imprégnée de langues et de cultures différentes, et jalonnée de nombreuses recherches et publications, m'a permis de mieux comprendre ce qu'est le bilinguisme.

J'ai été frappé par les mythes qui entourent cette réalité, certains étant plus universels que d'autres. Ainsi, une idée très répandue veut que le bilinguisme soit assez rare. En fait, on estime qu'environ la moitié de la population du monde est bilingue et qu'elle se répartit à la fois dans les pays dits bi- ou multilingues (exemple avec la Suisse ou l'Inde), mais aussi dans les nations libellées « monolingues « (comme la France ou l'Allemagne).

Un deuxième mythe veut que la personne bilingue possède une maîtrise parfaite et équivalente de ses différentes langues. En réalité, à cause du principe de complémentarité qui souligne que les langues de la personne bilingue se distribuent dans des domaines sociaux différents, ainsi que dans des activités et situations diverses, il est rare qu'une telle maîtrise soit atteinte dans toutes les langues. Il s'ensuit ainsi que de nombreux bilingues sont dominants dans une langue et qu'ils possèdent également un accent étranger lorsqu'une langue a été acquise tardivement. Cela n'a nullement empêché Joseph Conrad, par exemple, écrivain de langue anglaise, de devenir l'un des auteurs les plus respectés du monde anglo-saxon, malgré son fort accent polonais !

C'est en reconnaissant cette réalité sociolinguistique et discursive que les chercheurs ont peu à peu changé leur définition de la personne bilingue ; elle n'est plus basée essentiellement sur l'aisance que le bilingue possède dans ses langues (ou dialectes), mais sur l'utilisation régulière de celles-ci dans la vie quotidienne.

Parmi d'autres mythes qui entourent le bilinguisme, énumérons les suivants : le bilingue acquiert ses langues dans sa jeune enfance (en fait, on peut devenir bilingue à tout âge), le bilingue est un traducteur-né (le principe de complémentarité fait que cela est rarement le cas), et tout bilingue est également biculturel. En réalité, on peut être bilingue sans être biculturel (il n'y a qu'à penser à tous ceux qui emploient l'anglais comme langue internationale sans jamais avoir vécu dans un pays anglo-saxon), comme on peut être biculturel sans être bilingue (exemple : le Français qui habite la Wallonie depuis de nombreuses années).

En ce qui concerne les enfants bilingues, les idées fausses abondent tout autant. La première veut que le bilinguisme précoce retarde l'acquisition du langage. Ceci est inexact, les grandes étapes d'acquisition (babillage, premiers mots, premières phrases, etc.) étant atteintes aux mêmes moments chez les enfants monolingues et bilingues. À cette crainte s'ajoute celle que l'enfant bilingue, ayant un trouble du langage, ne puisse pas faire face à cette difficulté si on cherche à maintenir son bilinguisme. Il s'ensuit que de nombreux professionnels (médecins, orthophonistes, éducateurs, etc.) conseillent aux parents d'abandonner une des langues de l'enfant, notamment la langue minoritaire. Or, les travaux de chercheurs tels que Johanne Paradis au Canada montrent qu'il n'y a aucun lien entre bilinguisme et troubles du langage. [...]

François Grosjean,
Le Huffington Post, http://www.huffingtonpost.fr/francois-grosjean/le-bilinguisme-ce-grand-inconnu_b_1532926.html
22 mai 2012.

Exercice 2

Vous parlez plusieurs langues et vous êtes un(e) fervent(e) défenseur(se) du bilinguisme. Sur le blog d'une association de parents d'élèves vous postez un texte argumenté pour présenter votre propre expérience et dire les avantages du bilinguisme. (250 mots environ.)

ACTIVITÉ 7

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Faut-il lire ces romans dont tout le monde parle ?

On les voit partout. Leurs romans sont présentés comme des chefs-d'œuvre. Cet engouement est-il justifié ?

À chaque rentrée littéraire, c'est la même antienne : attention chef-d'œuvre. Quelques ténors de la critique, soucieux de donner le « la », ne reculent devant aucun excès. Avec comme arme principale un aplomb à toute épreuve qui peut faire dire à certains, sans sourciller : voici le meilleur (ou le pire) roman de la rentrée... Quels sont les choix, cette année, de ces arbitres des élégances ? Que faut-il lire sous peine de passer à côté du talent, de l'audace, de l'invention ? Dans le concert de critiques positives qui ont accueilli quelques-uns des quatre cents romans français publiés en août et septembre, trois noms se détachent : Philippe Djian, Christine Angot et Olivier Adam.

L'argument massue des défenseurs de Philippe Djian, c'est d'affirmer qu'à soixante-trois ans, l'auteur de *37°2 le matin* tient une nouvelle jeunesse. Que son livre est largement au-dessus de la mêlée. Le portrait de l'écrivain a fait la une de l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* qui voit dans *Oh...* le roman de la rentrée *« le plus percutant, rafraîchissant, jeune et risqué car le plus politiquement incorrect »*. Plusieurs photos et une longue interview viennent appuyer cette affirmation.

Chouchou ne veut pas dire premier de la classe

Autre chouchoute des faiseurs d'opinion autoproclamés : Christine Angot. Elle aussi compte depuis ses débuts de fervents défenseurs. Comme on pouvait s'y attendre, son nouvel ouvrage a eu aussitôt ses dévots. Le quotidien *Libération* n'a pas hésité, le mardi 4 septembre, à consacrer la quasi-totalité de sa une à la romancière, avec cette accroche, en gros caractères : *« Le chef-d'œuvre de la rentrée. »* Quatre pleines pages suivaient. Quelques jours plus tôt, dans *Le Monde*, un écrivain de renom parlait à propos du roman de Christine Angot d'*« une expérimentation littéraire grave et radicale »*.

Tant d'admiration ne peut laisser indifférent. Sans vouloir jouer les rabat-joie, on peut tout de même s'étonner de constater que cet enthousiasme n'est pas partagé par les membres du Goncourt, le plus prestigieux des prix littéraires. Chaque année, début septembre, le jury communique sa liste de 12 à 14 romans sélectionnés pour son prix, décerné début novembre. C'est un bon indicateur des romans à haute tenue littéraire. Ni Angot ni Djian ne figurent dans ce premier choix.

Et Olivier Adam ? Lui aussi a eu droit à un accueil critique des plus chaleureux. Dès le mois de juin, certains observateurs voyaient en lui le Goncourt 2012. Las ! Parti trop tôt, accueilli plutôt fraîchement par ceux qui naguère encore le vénéraient, le romancier n'est pas, lui non plus, sur la liste des douze romanciers en lice pour le prestigieux prix. Une façon, pour les membres de l'académie Goncourt, de rappeler qu'ils n'aiment pas qu'on leur force la main.

Dominique Guiou, 13 septembre 2012.
http://www.lefigaro.fr/livres/2012/09/13/03005-20120913ARTFIG00520-faut-il-lire-ces-romans-dont-tout-le-monde-parle.php

Document 2

Auteurs et récompenses : la farandole des prix littéraires

Chaque automne, les auteurs changent, mais les figures imposées demeurent : des vedettes aux premiers romans, ce sont 654 nouveautés auxquelles nous avons eu droit cette année...

« Reconnaissance : n'a pas besoin d'être exprimée » s'amuse à écrire Flaubert dans son *Dictionnaire des* ►

idées reçues. Ce ne sera pas la première des définitions qu'on lui contestera : en matière de littérature, le flot des récompenses inonde les meilleurs auteurs de l'année et les rayons des librairies. Bien souvent plus honorifique que matérielle, cette reconnaissance institutionnalisée se fait toujours avec autant de succès. Depuis la première remise du prix Goncourt en 1914 au célèbre restaurant Drouant à Paris, à la profusion des distinctions distribuées aujourd'hui, comment comprendre cet engouement renouvelé ?

Si les attributions des prix Nobel, Goncourt, Renaudot, Médicis, Interallié ou Fémina, dominent par leur aura et leur influence la palette des récompenses, nombreuses sont les « nouvelles » distinctions, qui adoptent des modes de fonctionnement de plus en plus diversifiés pour élire leurs lauréats. Bien loin des délibérations intimistes de chez Drouant ou de l'hôtel de Crillon, d'autres débats se jouent dans un cyber espace ouvert au citoyen lambda. « *Le Grand Prix Littéraire du Web est transparent, ouvert à tous [...] et entend valoriser les avis des vrais lecteurs* » peut-on lire sur le site chroniquesdelarentréelittéraire.com. Cette critique, latente des modes d'attribution « traditionnels » témoigne de la volonté grandissante de faire de ces jugements culturels le fruit d'un processus démocratique, qui ne serait plus seulement réservé à une élite. Nombreux sont donc les prix décernés par un jury composé - totalement ou partiellement - de lecteurs non professionnels et privilégiant ainsi la voix de « l'opinion publique » à celle des élites académiques (prix du roman FNAC, Grand prix des lectrices de *Elle*, Prix du livre Inter, Prix Goncourt des lycéens, Prix RTL-Lire...).

Reste que quel que soit le mode de désignation auquel on décide de se fier, on doit reconnaître aux prix littéraires leur utilité pratique quand il s'agit de faire un choix dans la profusion des livres qui envahit les librairies à chaque « rentrée littéraire ». Ce ne sont pas seulement les meilleurs « romans » que l'on élit désormais, mais les meilleurs ouvrages au sein de catégories bien plus variées : prix du « Polar », du « livre sportif illustré », « des écrivains croyants », ou encore de « la cuisine végétarienne » dans le cadre du festival du livre culinaire des Gourmands Awards. Si la logique de rendement qui sous-tend cette multiplication des récompenses n'est pas illégitime, encore faut-il s'attacher à ce que ces prix conjuguent à la fois aubaine financière et qualité esthétique.

http://www.whoswho.fr/publication/auteurs-et-recompenses-la-farandole-des-prix-litteraires_4582

Exercice 2 ***Un site littéraire fait une enquête auprès de ses internautes. L'enquête, intitulée « Que pensez-vous des prix littéraires ? », vise à recueillir l'opinion des lecteurs sur l'utilité ou non de ces prix, sur l'importance de leur influence dans le choix des lectures... Vous participez à cette enquête en laissant un message argumenté sur le site. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 8

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Pourquoi les pères divorcés obtiennent rarement la garde des enfants

Après un divorce, la résidence principale des enfants est très rarement confiée au père. Une discrimination que dénoncent leurs associations et que tentent de corriger les magistrats.

Selon le ministère de la Justice, en 2009, dans 8 % des cas, la résidence principale des enfants était confiée au père après un divorce.

La « résidence » a remplacé la « garde » des enfants dans le vocabulaire du divorce. « *C'était très réducteur car cela signifiait qu'il y en avait un qui gardait l'enfant et que l'autre l'avait perdu* », explique Me Béatrice Ghelber, avocate spécialiste en droit de la famille. Mais ce changement de terminologie traduit-il une plus grande égalité entre père et mère ? Ça se discute.

« *Le taux de discrimination à l'encontre des pères est très élevé, sans que cela dérange personne* » : Gérard Révérend, président de l'association *Les papas = les mamans*, est en colère. Pour en comprendre la raison, il suffit de regarder les chiffres. Selon le ministère de la Justice, en 2009, dans 8 % des cas, la résidence principale des enfants a été confiée au père après un divorce, contre 74,6 % à la mère et 16,9 % aux deux parents, en résidence alternée. ►

Et plus les enfants sont jeunes, plus l'écart se creuse, d'après Me Nicole Milhaud, avocate honoraire, qui indique que *« jusqu'à 4-5 ans, les magistrats hésitent souvent à séparer l'enfant de sa mère. »* Me Myriam Lasry acquiesce : *« Les juges ont encore plus tendance à confier les tout-petits aux mères. La loi reprend de la vigueur quand les enfants grandissent, à partir de 6-7 ans. »* [...]

La résidence alternée comme solution ?

Selon Gérard Réverend, seuls 20 % des pères demandent d'eux-mêmes la résidence principale. *« C'est ce modèle du père qui travaille plus à l'arrivée de l'enfant pour augmenter les revenus du foyer, alors que la femme travaille moins pour passer plus de temps auprès d'eux »*, explique-t-il. [...] La jurisprudence évolue lentement ; lui voudrait un coup de pied dans la fourmilière.

Du côté des magistrats, on continue d'essayer de trouver les meilleures solutions. *« Aujourd'hui, on parle de temps partagé, on cherche à équilibrer, en donnant par exemple plus de vacances au père lorsqu'il ne voit pas assez ses enfants »*, témoigne Me Milhaud. Pour Marc Juston aussi, il est important, *« dans l'intérêt de l'enfant »*, qu'il n'y ait pas un parent principal et un secondaire, que *« chacun ait un vrai rôle éducatif et qu'aucun ne devienne le parent du week-end. La résidence alternée permet cela. »*

C'est dans cet esprit que le législateur a doté les magistrats d'un nouvel outil, dans sa loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale (art. 373-2-9) : la médiation familiale. Et ce pour rétablir la communication entre les parents, par l'intermédiaire d'un professionnel compétent en psychologie et en droit. Et de les amener à un accord. Mais, plutôt que la simple alternance, une semaine sur deux, *« qui ne convient pas à tous les enfants ni tous les parents »*, le juge Juston préfère une égalité adaptée à chaque situation. En donnant par exemple au père la résidence du vendredi soir au lundi matin, du mardi soir au jeudi matin et la moitié des vacances.

De même, Gérard Révérend penche pour des solutions tierces. Pour faire du sur-mesure, et non du prêt-à-porter.

Lucie Soullier,
12 juin 2012.
L'Express.fr
http://www.lexpress.fr/tendances/pourquoi-les-peres-divorces-obtiennent-rarement-la-garde-des-enfants_1125688.html

Document 2

Divorce : des pères dans la galère

Dans les textes, les deux parents disposent des mêmes droits sur leur enfant. Dans les faits, les pères sont souvent lésés après une séparation. Avez-vous une expérience à partager ?

Kristy fêtera ses 11 ans en avril. Sur les photos éparpillées sur la table du salon, la petite fille affiche de larges sourires. Tantôt juchée sur les épaules de son père, tantôt fière cavalière sur un poney. Tous ces clichés ont été pris avant janvier 2010. Depuis, son père ne l'a pas revue. [...]

« L'intérêt supérieur de l'enfant »

Les plans de la machine juridique placent pourtant la mère et le père à égalité. Mais une fois en marche, elle lèse bien souvent ce dernier. Louis De Fontanes est juge aux affaires familiales à Angoulême. Chacune de ses décisions est motivée par *« l'intérêt supérieur de l'enfant »*. Il n'aime pas les raccourcis. Examen psychologique, enquête sociale, témoignages des proches, parole de l'enfant : rien n'est négligé pour motiver une décision. *« On a besoin d'éléments de preuves, la parole ne suffit pas. »*

Il convient que plus l'enfant est jeune, plus il aura tendance à être confié à la maman. Les pères demandent souvent une résidence alternée, rarement la résidence principale. [...]

Pendant plus d'un an, entre 2006 et 2007, tous les mercredis en fin d'après-midi, Laurent a fait le siège du palais de justice d'Angoulême, une pancarte sur la poitrine : *« 97 jours sans voir ma fille ». « Toutes les décisions ont toujours été négatives, je me sentais pris dans un système auquel je ne comprenais rien ».*

Il trouve du soutien auprès de l'association d'entraide, « Condition paternelle », basée à Saintes.

« Quand un couple va mal, l'homme ne voit rien venir. Les papas sont désespérés quand on les reçoit », explique Pascal Thierry, son président en Charente-Maritime. Lui-même a dû gérer les quinze déménagements de son ex-compagne en l'espace de huit ans. *« Je n'ai pas vu mon enfant pendant quinze ans, c'est classique ! »*. [...]

La parité inscrite dans la loi

L'enfant est confié à son père deux fois sur dix, mais ce dernier ne demande à l'avoir qu'une fois sur dix. Une équation qui résume la position de Pierre-Brice Lebrun, professeur de droit à Paris et animateur de plusieurs conférences dans le sud-ouest. Selon lui, *« les pères se placent souvent en victimes. Ils sont revendicatifs, mais dans les faits, ils demandent rarement l'enfant »*.

Depuis 1993, le droit de garde n'existe plus, c'est l'autorité parentale qui prévaut, et c'est son ►

exercice qui est attribué à l'un des deux parents. Les textes ne distinguent pas le père de la mère. Depuis 2002, la loi précise que c'est aux parents de régler les conséquences de leur séparation et au juge de n'intervenir qu'en cas de désaccord. *« Se tourner vers le juge relève d'une certaine facilité. Les parents sont incapables de s'entendre, donc ils demandent au juge de trancher »*. Le professeur ne milite ni pour l'un, ni pour l'autre, mais *« pour le bien-être de l'enfant »*. Pour lui, *« la loi est juste, c'est aux mentalités d'évoluer »*.

Julie Koch,
21 février 2011.
http://www.charentelibre.fr/2011/02/21/divorce-des-peres-dans-la-galere,1022485.php

Exercice 2 ***Un magazine de psychologie a publié un article sur les pères divorcés. Suite à la lecture de cet article, vous envoyez à ce magazine un courrier dans lequel vous expliquez en quoi l'attribution quasi-automatique de l'autorité parentale des enfants à la mère vous paraît injuste. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 9

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Parlez-vous le « blistène » ?

À Beaubourg, Bernard Blistène, responsable du Nouveau Festival, consacre sa 4e édition aux langues inventées.

Art contemporain

Envie d'entendre parler le martien ou la langue de « Star Trek » ? De décrypter d'indéchiffrables borborygmes ou la poésie de mots inconnus ? Cette 4e édition du Nouveau Festival du Centre Pompidou est faite pour vous : consacrée aux langues inventées, elle mêle expositions, conférences, projections, ateliers et spectacles. Trois semaines de propositions tous azimuts, où l'on parlera tout, sauf les langues dûment répertoriées. On entendra, en revanche, le verbe intersidéral, la « parole transformelle », le cri des oiseaux, le charabia, le « Sprüllerjuchskchechkerch » ou le langage des « wards ».

Conçue par Bernard Blistène, chargé du projet depuis sa création en 2009, la programmation du Nouveau Festival a un but essentiel : renouer avec les origines du Centre Pompidou, cette fin des années 1970 où la pluridisciplinarité n'était pas un vain mot. Radical et ultrapointu, le pari fut pourtant gagné dès la première édition. Et au printemps 2012, 150 000 visiteurs participaient à l'événement. Preuve qu'il n'y a pas que Dali dans la vie du Centre (pour éviter les colossales files d'attente provoquées par le Catalan, une queue devrait être réservée aux visiteurs du festival). Du forum à la galerie sud, plasticiens, mais aussi chorégraphes, écrivains, théoriciens du cinéma, éditeurs et linguistes se pressent donc pour faire bruire ces langages imaginaires, et nous aider à les comprendre. Pas question de perdre le visiteur dans ce brouhaha babélien : *« Il est fondamental pour nous de déjouer tous les hermétismes, rappelle Bernard Blistène. Toutes les interventions seront décryptées et décodées, notamment par une mise en perspective entre présent et passé. Ce qui, loin de leur enlever leur étrangeté, devrait en rajouter. »*

Permettre, malgré tout, le dialogue avec chacun des projets : tel est le rôle que jouent les expositions de la galerie sud. Intitulées « Khhhhhhh », « Kobaïen » ou encore « Whusdis Now », elles sont censées faire tomber sur nous le don de ces langues à locuteur souvent unique. On y découvre par exemple qu'existe à Hollywood un laboratoire de langues imaginaires, inspiré par le grand linguiste Noam Chomsky. C'est là qu'a été inventé le klingon, la langue aux oreilles pointues de « Strar Trek », ou encore celle parlée par les héros du *Seigneur des anneaux*. Mark Okrand, une des figures mythiques de ce laboratoire, vient notamment faire une conférence à ce sujet.

Les salles bruissent de mille verbes et cryptogrammes fascinants. Les typographies inventées dans les années 1970 par Guy de Cointet font l'objet d'une importante exposition mêlant œuvres et archives, et l'une de ses pièces sera jouée. Déniché à la bibliothèque nationale, un Avis au public affiché sous Louis XV par de facétieux imprimeurs pour le jour du carnaval ►

commence par « whqplemeo » et se poursuit ainsi sur toute la page. Le vocabulaire martien que la peintre Helen Smith était persuadée d'apprivoiser pendant son sommeil somnambule à la fin du XIXe siècle a inspiré au duo Berdaguer & Péjus des sculptures mobiles. Enfin, tout aussi extraterrestres, les pictogrammes un brin mayas qu'a inventés le créateur du jeu vidéo mythique intitulé *CaptainBlood*.

Grands créateurs de la poésie concrète, les lettristes ne sont bien sûr pas négligés, à travers notamment une étonnante bande dessinée d'Isidore Isou : « *Isou savait que James Joyce avait fait voler la langue en éclats, et pour la retrouver il a éprouvé le besoin de superposer la musicalité d'une partition à une narration, mêlant les mots et l'image pour reconstruire ce qu'il appelle une nouvelle poésie* », analyse Bernard Blistène.

[...] Bref, de la langue originelle des batraciens (« Koa Koa », crie l'une des salles) à Atari, de *L'Étude gastrophonique sur la marmythologie musiculinaire*, d'Asger Jorn, à l'alphabet inventé par l'Ivoirien Frédéric Bruly Bouabré, de l'idiome Shadok au dialecte Schtroumpf, la programmation ne néglige nul glyphe ou onomatopée.

« *Aujourd'hui, construire une langue, c'est échapper au réel, rappeler que les mots pour dire ce que l'on veut dire sont galvaudés*, résume ainsi Bernard Blistène, *mais ces langues nous mettent aussi, paradoxalement, face à la réalité du monde* ».

Emmanuelle Lequeux,
Centrepompidou.fr
Le Monde.
22 février 2013

Document 2

Inventer une langue, c'est facile (et ça peut rapporter gros) !

Sollicités par les majors hollywoodiennes - voir *Star Trek* et autres Avatar -, les inventeurs de langues artificielles n'ont jamais eu autant le vent en poupe. Grâce au web 2.0, créer et apprendre l'espéranto de demain devient un jeu d'enfant.

« *Personne ne me croit quand je dis que mon gros livre est une tentative pour créer un monde dans lequel une forme de langage conforme à mon esthétique personnelle peut sembler réelle. Pourtant, c'est la vérité* ». Cette déclaration d'amour linguistique est signée de l'écrivain britannique J.R.R. Tolkien qui a enthousiasmé des générations entières avec ses idiomes fantastiques, créés spécialement pour les personnages de ses histoires. L'auteur du *Seigneur des anneaux* est le symbole d'une approche artistico-littéraire de la création linguistique. Une approche qui, du fameux baragouinage du diable dans la *Divine Comédie* de Dante à la « novlangue » de George Orwell dans *1984*, englobe le « vonlenska » du nom de la langue inventée par le chanteur du groupe islandais Sigur Ros et l'« europanto » [parodie de l'espéranto] de l'écrivain et traducteur italien Diego Marani.

Maintenant que les « conlangers », comme on appelle les inventeurs de langues artificielles, sont devenus des professionnels surpayés par les majors d'Hollywood, on sourit en pensant aux étapes franchies par cette étrange passion des érudits et des idéalistes, devenue un métier à l'époque du fantastique et de la science-fiction version 2.0. Qui sait ce qu'aurait pensé Ludwik Lejzer Zamenhof - le créateur polonais de l'espéranto qui a consacré une bonne partie de sa vie à rêver d'une langue commune à tous les peuples du monde - du professeur Paul Frommer, grassement payé par le réalisateur James Cameron pour plancher sur le « na'vi », la langue fictive parlée par les indigènes dans son film *Avatar*.

Serena Danna,
8 février 2012.
http://www.courrierinternational.com/article/2012/02/08/inventer-une-langue-c-est-facile-et-ca-peut-rapporter-gros

Document 3

Des langues artificielles

À l'instar des langues naturelles les langues artificielles s'inscrivent au sein de grandes familles. Trois d'entre elles - le volapük, l'espéranto et l'interlingua - occupent une place importante dans ce paysage linguistique. Chacune de ces langues mères engendrant à leur tour des langues filles bercées par le rêve d'accéder à l'universalité. Au début du XXe siècle, cette quête répond à une volonté de paix perpétuelle, de bonheur des individus et du progrès des sciences et des techniques mis à mal par les débuts de la Seconde Guerre mondiale.

Marina Yaguello.
http://www.ecole-alsacienne.org/CDI/pdf/1301/130116_YAG.pdf

Exercice 2 ***Un groupe de personnes discutent sur Internet, dans un forum spécialisé, sur la nécessité ou non d'inventer une nouvelle langue.***

Vous participez à ce forum et expliquez ce que vous pensez de la création d'une langue artificielle. (250 mots environ.)

ACTIVITÉ 10

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

La révolution du livre numérique

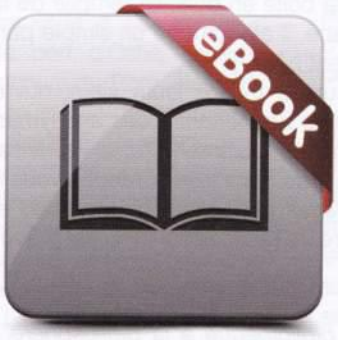

Beaucoup sont ceux qui craignent que l'apparition du livre numérique (e-book en anglais) et son développement phénoménal n'entraînent la fin du livre papier. À terme, c'est tout à fait possible et même sans doute inéluctable, mais en attendant, quels sont les avantages et les inconvénients de la dématérialisation du livre ?

Qu'il était bon le temps où l'on pouvait toucher, soupeser, manipuler l'objet-livre, cette espèce en voie de disparition… Bien sûr, j'exagère, n'empêche… Est-ce la fin d'une civilisation, comme le dit Philippe Leclercq ?

Désormais, le marché en expansion, c'est celui de l'e-book sous toutes ses formes et sur toutes les liseuses (*Kindle, Kobo, Sony reader*…), puisque dès l'année dernière, *Amazon UK* (traduisez *United Kingdom*, Royaume-Uni) vendait plus de livres numériques que de livres papier. Ce sont les livres à moins de 5 euros qui se vendaient le mieux. Les éditeurs classiques l'ont-ils bien compris ? Oui et non. Explications.

Pour les nouveautés issues de ces éditeurs, le prix d'un livre vendu 20 euros sur les étagères d'une librairie atteindra souvent les 15 euros pour un format e-book, soit 25 % moins cher que le livre papier. Moins chers certes, mais est-ce bien suffisant pour convaincre le potentiel acheteur d'acquérir le dernier Amélie Nothomb ou le dernier Franck Thilliez ? En effet, la sphère numérique recèle des centaines de milliers de titres portant sur tous les sujets possibles et souvent, pour ne pas dire toujours, à des prix bien inférieurs. Certes, le lecteur sera attiré par le nom de l'auteur, sa renommée, mais cette perspective suffira-t-elle face à des concurrents, certes moins connus, mais dont les prix ne sont absolument pas comparables (exemple avec mon livre vendu pour 3 euros) ?

Et puis, il faut le reconnaître, il y a l'aspect pratique. Les liseuses dernière génération s'allument dans le noir, pèsent moins de 300 grammes, tiennent dans une poche et peuvent contenir des milliers d'ouvrages, dont certains sont gratuits, car libres de droits… On peut changer la taille de la police d'écriture si l'on a un problème de vision, chercher directement dans le dictionnaire intégré le mot inconnu…

Les éditeurs dits « classiques » survivront-ils à l'assaut des nouveaux éditeurs du numérique (*Atramenta, Numeriklivres*…) et des auteurs autopubliés ? Comprendront-ils qu'ils ont tout à perdre s'ils ne baissent pas quelque peu le prix de leur produit (le lecteur se sentant un peu pris pour un gogo, alors que les éditeurs n'ont plus de frais d'imprimeurs et que les pourcentages accordés aux auteurs n'augmentent pas) ?

La plume et le citoyen,
Agoravox.
17 janvier 2013.
http://www.agoravox.fr/actualites/medias/article/la-revolution-du-livre-numerique-129086

Document 2

Du papier au numérique, quand le livre crée des liens

Échanges, prêts, dons, discussions passionnées... Le livre a toujours assuré une fonction sociale. Qu'en est-il aujourd'hui, à l'heure des fichiers numériques ?

Un livre de papier, ce n'est pas seulement une couverture, des pages qui se cornent et jaunissent avec le temps. C'est également un bien matériel qui passe de main en main, suscite des discussions et des débats, crée du lien social. Peut-on en dire autant des e-books ? En mai 2012, un journaliste du *New-York Times* a pris contact avec Amazon pour savoir ce qu'il adviendrait de ses précieux livres numériques s'il lui arrivait malheur. Ses proches pourraient-ils en hériter ? « *Le contenu Kindle ne peut être revendu, ni donné, ni transféré entre comptes* », lui a froidement répondu un responsable. À première vue, pas moyen de négocier avec les DRM, ces verrous qui lient les fichiers numériques à leur seul détenteur légal. L'héritage et l'échange resteraient des prérogatives réservées au papier. [...]

Pour rencontrer ses voisins, rien de tel qu'un bon bouquin

« *Le prêt, le don, l'échange, le colportage, la location de livres ou d'écrits, la lecture à voix haute pour un groupe sont vieux comme la diffusion de l'écrit* », rappelle Philippe Touron, directeur de la librairie *Le Divan* à Paris. [...]

En 2010, Todd Bol, un habitant du Wisconsin, a fabriqué une petite boîte en bois, l'a remplie de livres et l'a installée sur sa pelouse. Au-dessus de cette drôle de maisonnette, il a accroché un simple panneau : « Prenez un livre, laissez un livre ». Les « Little Free Libraries » étaient nées. [...]

À Paris, l'association Circul'livre encourage elle aussi les lecteurs à mettre leurs vieux ouvrages à disposition des habitants de leur quartier. [...]« *Les points Circul'livre permettent à des anonymes de se croiser régulièrement et de tisser des liens. Les participants n'aiment pas seulement lire, ils veulent sortir de chez eux, particulièrement les personnes âgées !* » Qu'adviendra-t-il de leurs joyeux rendez-vous lorsque la lecture ne se fera plus sur papier mais sur écran ? « *Les tablettes permettent de lire, mais elles ne peuvent pas être prêtées, échangées, données* », pointe le secrétaire de l'association. « *C'est grâce à cette dimension sociale que le livre traditionnel pourra survivre.* » [...]

De la fonction sociale du livre à l'heure du numérique

Lorenzo Soccavo, auteur de l'ouvrage 100 % numérique *De la bibliothèque à la bibliosphère*, estime néanmoins que la dimension sociale du livre traditionnel est surestimée. « *Depuis que nous sommes passés, il y a plusieurs siècles, de la lecture orale à la lecture silencieuse, lire est une activité solitaire, intime* », explique-t-il. Claire Bélisle, qui a publié en 2004 *La Lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, va également dans ce sens: « *Je ne pense pas que le livre numérique ait une plus ou moins grande capacité à susciter les échanges.* » [...]

Difficile de savoir ce que nous réserve le numérique. De nouvelles fonctionnalités pourraient bien voir le jour dans les années à venir pour faciliter la circulation des e-books. [...]

De nouvelles communautés de lecteurs

Si les lecteurs ne peuvent pas encore échanger leurs livres numériques, ils sont de plus en plus nombreux à échanger leurs avis sur la toile. Selon Lorenzo Soccavo, le numérique devrait encourager, et non entraver, les rencontres et discussions entre consommateurs. « *Dès 1996 et jusqu'en 2009, Isabelle Aveline et son équipe avaient, avec Zazieweb, posé les bases des communautés de lecteurs qui aujourd'hui se multiplient. Je pense à Babelio, par exemple. Il est incontestable que les technologies de l'information et de la communication facilitent et augmentent les échanges autour du livre* », assure-t-il. Sur Babelio, les lecteurs peuvent critiquer leur découverte littéraire du moment et mettre en avant leur auteur fétiche. « *Il est difficile de parler de la lecture sur écran comme étant plus individualiste que la lecture sur papier, car elle est très souvent couplée avec les réseaux sociaux et le partage qui s'ensuit* », ajoute Claire Bélisle. [...]

Camille Poirier,
21 août 2012.
L'express.fr
http://www.lexpress.fr/culture/livre/du-papier-au-numerique-quand-le-livre-cree-des-liens_1150928.html

Exercice 2

Un magazine littéraire a demandé à ses lecteurs de faire part dans ses pages de leur opinion sur le livre numérique. Vous adressez au journal un article argumenté en faveur du livre numérique. (250 mots environ.)

Sciences

ACTIVITÉ 11

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Ostie, le premier port de Rome identifié

On le cherchait depuis la Renaissance. L'emplacement exact du port originel de Rome a enfin été identifié avec certitude. C'est une nouvelle technologie de carottage qui a permis cette avancée archéologique.

Entre les IVe et IIe siècles avant J.-C., le port d'Ostie, situé à l'embouchure du Tibre, était une plaque tournante du commerce romain. Selon les textes anciens, il avait été fondé pour donner à Rome un débouché sur la mer, assurer son ravitaillement en blé et en sel et empêcher une flotte ennemie de remonter le Tibre. La cité d'Ostie, quant à elle, a laissé de nombreux vestiges, y compris de grands monuments et des voies de circulation, mais l'emplacement exact du port restait inconnu. Et ce, malgré de multiples tentatives de localisation depuis la Renaissance déjà.

Un véritable port maritime

C'est grâce à un nouveau carottier géologique qu'une équipe franco-italienne vient d'identifier l'emplacement du port, au nord de la cité antique. […]

Les carottes sédimentaires obtenues ont mis au jour une stratigraphie riche en informations. Elles montrent que le bassin du port, profond de six mètres dès son entrée en service, permettait d'accueillir de grands navires. Ostie n'était donc pas un port fluvial modeste, réservé à des bateaux à faible tirant d'eau, mais un véritable port maritime. Datées au carbone 14, les strates plus récentes racontent l'histoire d'un déclin : à partir du IIe siècle avant notre ère, une succession de crues majeures du Tibre comble le bassin. Une vingtaine de décennies plus tard, le bassin ne compte plus qu'un mètre de profondeur et doit être abandonné.

Entre cet abandon et le début des opérations de construction d'un nouveau complexe portuaire, Portus, à trois kilomètres au nord de l'embouchure du Tibre, s'écoulent près de 25 années. Comment la capitale du monde antique a-t-elle été ravitaillée durant cette période ? C'est la nouvelle question à laquelle les chercheurs devront désormais s'efforcer d'apporter une réponse.

Paloma Bertrand,
20 décembre 2012.
http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/actualite-as/wl/1248135992259/ostie-le-premier-port-de-rome-identifie/

Document 2

Le port d'Ostie, premier port de la Rome antique, a été localisé

Des chercheurs du CNRS ont réussi à localiser l'emplacement du port d'Ostie, le premier port de la Rome antique.

Des archéologues français de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (CNRS/ Université Lumière Lyon 2), associés à des chercheurs italiens, ont réussi à localiser le port d'Ostie, le premier port de l'histoire de la Rome Antique. Si l'emplacement de la cité d'Ostie, une ville située à 35 km de Rome, était déjà connu des archéologues, l'emplacement du port qui y était intégré demeurait en revanche encore inconnu.

Situé au nord-ouest de la cité d'Ostie, sur la rive gauche de l'embouchure du Tibre […], le port d'Ostie jouait un rôle crucial dans la vie de la Rome antique. Entré en fonctionnement autour du IIIe siècle avant Jésus-Christ, le port d'Ostie permettait en effet d'alimenter Rome en diverses denrées alimentaires, notamment en blé et en sel. Suite à son comblement naturel par les sédiments du Tibre, le port d'Ostie sera progressivement abandonné au profit de Portus, un complexe portuaire construit à 3 km au nord de l'embouchure du Tibre.

Pour localiser le port d'Ostie, les chercheurs ont utilisé un carottier géologique capable de reconstituer les différentes strates du sous-sol jusqu'à 12 m de profondeur. Le recours à cette technologie a permis ►

de montrer que la profondeur du port était de 6 m, soit une profondeur plus importante que ce qui était supposé jusqu'ici. Une donnée importante d'un point de vue historique, car elle confirme que le port d'Ostie était capable d'accueillir de grands navires à fort tirant d'eau, et non pas seulement des petits bateaux dédiés à la navigation fluviale. [...]

Julie Aram,
10 décembre 2012.
http://www.journaldelascience.fr/homme/articles/port-ostie-rome-antique-2865

Document 3

Ostie : le port antique retrouvé

Selon les textes anciens, le port d'Ostie a été fondé par Ancus Marcius, le quatrième roi de Rome, afin de donner à la Ville un débouché à la mer, d'assurer son ravitaillement en blé et en sel et, enfin, d'empêcher une flotte ennemie de remonter le Tibre. Des fouilles archéologiques avaient peu à peu mis au jour les grands édifices antiques et les principales voies du noyau urbain initial. Mais l'emplacement du port proprement dit restait inconnu. Il était même considéré comme perdu à jamais. Car depuis la Renaissance, de nombreuses tentatives de localisation avaient été menées, en vain. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que des archéologues italiens ont défini un secteur au nord-ouest de la ville, proche du palais impérial. Il y a quelques années, l'archéologie a confirmé la probable localisation du bassin dans ce secteur, grâce à l'utilisation d'instruments géomagnétiques. Mais il n'y avait toujours pas consensus sur le lieu exact du port.

Une équipe franco-italienne dirigée par Jean-Philippe Goiran, chercheur au laboratoire Archéorient (CNRS/Université Lumière Lyon 2), a donc tenté de vérifier l'hypothèse d'un port au nord. Un nouveau carottier géologique lui a permis de passer outre la nappe phréatique qui empêchait de fouiller au-delà de 2 m de profondeur. Grâce aux carottes sédimentaires obtenues, elle a pu mettre au jour une stratigraphie complète sur une profondeur de douze mètres.

La strate la plus profonde, antérieure à la fondation d'Ostie, montre que la mer était présente dans ce secteur au début du 1^er millénaire av. J.-C. La strate médiane s'est révélée riche en sédiments argilo-limoneux de couleur grise, qui caractérisent un faciès portuaire. Les calculs donnent une profondeur de six mètres au bassin au début de son fonctionnement, entre les IV^e et II^e s. avant J.-C. On croyait que le port d'Ostie ne pouvait être fréquenté que par des bateaux à faible tirant d'eau, il s'avère qu'en réalité son bassin était susceptible d'accueillir de grands navires ! La strate la plus récente témoigne du comblement du bassin à l'époque romaine impériale par des accumulations massives d'alluvions. Grâce aux datations au radiocarbone, on a déduit qu'une série de crues majeures du Tibre est venue colmater le bassin portuaire d'Ostie entre le II^e siècle av. J.-C. et le premier quart de siècle ap. J.-C. À cette période, la profondeur du bassin est inférieure à 1 m et rend toute navigation impossible. Des résultats en accord avec les écrits du géographe Strabon (58 av. J.-C 21/25 ap. J.-C.) indiquant un comblement du port d'Ostie par des sédiments du Tibre, et son abandon au profit d'un nouveau site, à 3 km au nord de l'embouchure du Tibre, du nom de Portus. Ce gigantesque complexe de 200 ha deviendra alors le port de Rome et le plus grand jamais construit par les Romains en Méditerranée.

Mais entre l'abandon du port d'Ostie et le début de la construction de Portus, près de vingt-cinq ans se sont écoulés. Comment Rome, capitale du monde antique et première ville à atteindre le million d'habitants, était-elle alimentée en blé durant cette période ? La question se pose à présent aux chercheurs.

http://www.republicain-lorrain.fr/actualite/2013/01/20/ostie-le-port-antique-retrouve

Exercice 2 ***Des lycéens ont posé une question à l'un des journaux ayant publié un article sur la découverte du port d'Ostie. Ils souhaitent comprendre l'importance de cette découverte.***

Vous leur répondez en leur expliquant en quoi les découvertes archéologiques sont nécessaires. (250 mots environ.)

ACTIVITÉ 12

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Quand nos neurones ne nous laissent plus manger

La lutte contre les troubles alimentaires est actuellement considérée comme un défi social majeur.
Bien que le fait de manger soit dicté par les besoins en énergie de l'organisme, cette activité est aussi une source de plaisir. Un plaisir qui se manifeste d'ailleurs dans notre cerveau par l'activation de régions cérébrales qui réagissent aux « récompenses ». Mais pourquoi ce plaisir, qui entraîne parfois une addiction et une envie effrénée de manger bien au-delà de la satisfaction des besoins caloriques, se transforme-t-il en obsession du refus de la nourriture pour certaines personnes qui vont jusqu'à mettre leur vie en danger ?
Je parle, bien sûr, de l'anorexie nerveuse, qui touche environ 1 % de la population, presque toujours des jeunes femmes, dont l'indice de masse corporelle (le poids divisé par le carré de la taille) est extrêmement bas. Bien que le désir d'adhérer à un idéal contemporain de minceur y contribue sans doute, un certain terrain psychique et neuronal semble nécessaire à l'apparition du comportement pathologique. Ainsi, Marion Luyat, de l'université de Lille, s'est intéressée à l'image du corps de jeunes anorexiques en leur demandant de franchir des portes virtuelles et a constaté qu'elles sous-estimaient leur capacité à traverser les ouvertures étroites (surestimant donc les dimensions de leurs épaules), un biais corrélé à la gravité de l'anorexie. Ce résultat et d'autres plus récents montrent qu'il existe chez ces patientes des distorsions dans leur représentation du corps et de l'espace, ce qui témoigne d'un dysfonctionnement de leur lobe pariétal. Mais les anorexiques présentent aussi des traits de personnalité tels que perfectionnisme, obsession de l'ordre, inflexibilité, et une tendance à se focaliser sur des émotions négatives. Elles sont très anxieuses et intolérantes au danger, à la douleur et à l'incertitude, et ce dès l'enfance et même après rémission de la maladie.
L'imagerie fonctionnelle du cerveau anorexique montre d'ailleurs que les régions préfrontales impliquées dans le contrôle inhibiteur du comportement sont suractivées, alors que d'autres régions (système limbique, striatum) impliquées dans la motivation, y compris alimentaire, sont sous-activées. Il est trop tôt pour dire si ces altérations de l'activité cérébrale sont une cause ou une conséquence de l'anorexie nerveuse. Néanmoins, tout cela illustre bien la lecture qui peut être faite d'un profil de personnalité à travers des modèles d'équilibre entre différentes régions du cerveau dont l'activité est contrôlée par plusieurs neuromodulateurs tels que la sérotonine ou la dopamine.
Par exemple, pour Walter Kaye, de l'université de Californie, il existe une compétition entre ces deux molécules et les structures cérébrales où elles agissent, la sérotonine étant impliquée dans la signalisation des événements aversifs et les comportements d'évitement, et la dopamine dans la signalisation hédonique et les comportements d'approche.
Chez les anorexiques, il semble qu'il y ait plus de sérotonine et moins de dopamine que la norme. Cela est également vrai chez des ex-anorexiques, ce qui suggère que ces empreintes chimiques sont un révélateur de traits stables et de facteurs de vulnérabilité plus que d'une pathologie spécifique. Nous n'en sommes pas tout à fait aux tests de personnalité en éprouvette, mais, comme le montre cet exemple, les bases sont jetées.

Angela Sirigu,
Cahier du Monde n° 21181, 23 février 2013.

Document 2

Anorexie et hyperactivité sont liées par un mécanisme moléculaire commun

[...] Alors qu'on pensait généralement que l'hyperactivité des anorexiques était intentionnelle et visait à perdre davantage de poids en brûlant des calories, une équipe mixte de chercheurs de l'Inserm et du CNRS et des universités (Montpellier-Nîmes) a découvert un mécanisme commun expliquant le lien entre les deux comportements. ►

RÉCOMPENSE

En utilisant des souris génétiquement modifiées capables de mimer une anorexie humaine, les chercheurs ont constaté qu'elles présentaient une anomalie moléculaire au niveau d'une région du cerveau impliquée dans la récompense.

Cette anomalie correspond à la « surexpression » (excès d'expression de gènes) du récepteur 5-HT4 à la sérotonine, un récepteur cellulaire qui contrôle également l'hyperactivité motrice chez les souris. « *Nous avons identifié pour la première fois à notre connaissance, une voie moléculaire commune impliquée dans l'anorexie et l'hyperactivité* », résume Valérie Compan qui a dirigé les travaux publiés à la fin de l'an dernier dans la revue *Translational Psychiatry*.

Les travaux ont également permis de confirmer l'existence de points communs entre l'anorexie et l'addiction. « *L'anorexie et la cocaïne enclenchent la même voie moléculaire, ce qui tend à confirmer que l'anorexie est une addiction* », ajoute Mme Compan.

ANOREXIE ET BOULIMIE

Les chercheurs ont également découvert que le récepteur pouvait devenir totalement inactif et entraîner « une surconsommation d'aliments » qu'on retrouve notamment dans la boulimie. « *Les perturbations affectant ce récepteur - tantôt trop actif et donc coupe faim, tantôt inactif - pourraient expliquer les oscillations entre anorexie et boulimie chez certains patients* », estime la chercheuse qui espère que les travaux pourront être reproduits chez l'être humain.

« *En l'absence totale de médicament pour traiter l'anorexie, ce récepteur pourrait représenter une cible thérapeutique efficace car en l'inactivant, les patients accepteraient à nouveau de se nourrir et en l'activant, ils pourraient modérer leur consommation d'aliments* » ajoute-t-elle.

Le Monde.fr avec AFP
11 janvier 2013.
http://abonnes.lemonde.fr/sante/article/2013/01/11/anorexie-et-hyperactivite-sont-liees-par-un-mecanisme-moleculaire-commun_1815804_1651302.html

Document 3

Anorexie : elle pourrait se détecter à l'IRM

Les femmes qui souffrent d'un trouble du comportement alimentaire sont convaincues qu'elles sont plus grosses qu'elles ne le sont. Cette distorsion serait liée à une plus faible connexion entre deux régions du cerveau qui contrôlent l'image que l'on a de notre corps.

Des chercheurs de la *Rurh University Bochum* en Allemagne ont demandé à 10 anorexiques et 15 femmes non anorexiques du même âge d'observer différentes silhouettes sur un ordinateur et de dire laquelle correspond le plus à leur propre corps. Les 25 volontaires ont ensuite été soumises à une IRM (imagerie par résonance magnétique) du cerveau en procédant au même exercice.

Sans surprise, les femmes en bonne santé se sont jugées plus minces que les silhouettes sur ordinateur, tandis que les femmes anorexiques se sont trouvées plus grosses.

L'activité cérébrale passée au scanner a révélé que plus la connexion entre deux zones du cerveau situées dans l'hémisphère gauche est faible, plus le dysmorphisme corporel est grand.

« *Ces changements dans le cerveau pourraient expliquer pourquoi les femmes anorexiques se voient plus grosses, même quand elles sont en sous poids* », explique le Dr Boris Suchan, directeur de l'étude.

Certains signes permettent de repérer l'anorexie, sans qu'une IRM du cerveau soit nécessaire. Le rapport à la nourriture, l'arrêt des menstruations et un amaigrissement rapide doivent alerter.

Selon une récente étude américaine, l'anorexie et la boulimie ne concerneraient pas uniquement les adolescentes mais toucheraient de plus en plus les plus de 50 ans.

http://www.topsante.com/sante-au-quotidien/Actus/Trouble-alimentaire-l-anorexie-touche-de-plus-en-plus-les-femmes-de-50-ans
29 Janvier 2013.
http://www.topsante.com/sante-au-quotidien/Actus/Anorexie-elle-pourrait-se-detecter-a-l-IRM

Exercice 2 ***Un couple de vos amis s'inquiète car il craint que leur fille ne devienne anorexique. Vous leur écrivez pour les rassurer et leur redonner courage en trouvant des arguments dans vos récentes lectures sur ce sujet. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 13

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Le secret des aurores boréales

Les lumières de la nuit polaire fascinent tant les voyageurs que les habitants de Norvège. Mais connaissez-vous leur explication scientifique ?
Chaque apparition des aurores boréales est unique. Souvent, on peut voir trois bandes vertes traverser le ciel de la nuit. Ou bien les lumières se présentent comme des draperies chatoyantes ou un tourbillon de brume dansante. Leur couleur est d'un vert lumineux, souvent bordé d'un peu de rose et parfois avec du violet profond au centre. La palette de couleurs semble rappeller la mode des années 1980.
S'il y a beaucoup d'activité dans le ciel, les aurores boréales explosent en couronne pendant une ou deux minutes. L'instant d'après, tout est fini et vous vous demandez si c'était bien réel ou un simple mirage arctique.

La science explique les aurores boréales

Que sont exactement les aurores boréales ? C'est le soleil qui est à l'origine des aurores boréales. Lors de grandes explosions ou éruptions solaires, d'immenses quantités de particules sont projetées dans l'espace par le soleil.
Lorsqu'elles entrent en collision avec le champ magnétique de la Terre, elles sont dirigées en un cercle autour du pôle Nord magnétique, où elles interagissent avec les couches supérieures de l'atmosphère. L'énergie ainsi libérée donne les aurores boréales. Tout ceci se produit à une centaine de kilomètres au-dessus de nos têtes.

Légende vivante

Le spectacle des aurores boréales a engendré autant de légendes que de spectateurs, ce qui n'est guère surprenant. On trouve des symboles liés aux aurores boréales sur le tambour chamanique des Samis. Le phénomène a d'ailleurs plusieurs noms en langue samie, notamment *Guovssahas*, ce qui signifie « lumière qui peut être entendue ». Traditionnellement, les Samis, le peuple indigène de Norvège, associaient en effet les aurores boréales au son. À l'époque des Vikings, les aurores boréales étaient l'armure des vierges guerrières de la Valkyrie, qui émettait une étrange lumière scintillante.

Soyez patient

N'oubliez pas, lorsque vous rêvez d'aurores boréales, que vous êtes entièrement à la merci de la nature. L'aurore boréale adore jouer à cache-cache. Observer l'aurore boréale met souvent votre patience à l'épreuve. Restez dans la région au moins une semaine, voire deux, et vous serez récompensé - à moins que les conditions météorologiques ne vous gâchent soudain la vue par des nuages.

http://www.visitnorway.com/fr/Que-faire/Attractions-et-culture/Attractions-naturelles-en-Norvege/La-magie-des-aurores-boreales/Le-secret-des-aurores-boreales/
4 janvier 2013.

Document 2

Depuis que le monde est monde, les aurores polaires font partie intégrante de notre planète Terre. Elles ne dépendent aucunement de l'activité humaine, mais plutôt de celle du Soleil et du champ magnétique terrestre ! L'aurore n'est pas, tel qu'on l'a cru pendant longtemps (jusqu'à il y a 70 ans), causée par la réflexion de la lumière solaire sur les glaces de l'Arctique.

Toutefois, c'est effectivement le Soleil qui est responsable des aurores polaires. La surface turbulente du soleil rejette dans l'espace des atomes et des particules subatomiques (protons, électrons). Lors de violentes tempêtes solaires, une grande quantité d'électrons et de protons venant du soleil arrivent dans l'atmosphère terrestre et excitent les atomes d'oxygène et d'azote, lesquels deviennent subitement lumineux et produisent les magnifiques voiles (rubans ou rideaux) de lumière colorée que sont les aurores polaires. On les nomme polaires parce qu'une fois arrivées dans l'atmosphère terrestre, les particules sont prises au piège par le champ magnétique qui les force à se diriger vers les pôles magnétiques Nord (aurore boréale) et Sud (aurore australe). L'aurore a la forme d'une mince bande elliptique - l'ovale auroral - centrée sur les pôles Nord et Sud magnétiques, i.e. environ à 700 mètres des pôles géographiques. La grandeur de cette forme dépend de l'activité solaire : plus le Soleil est « silencieux » et le vent solaire calme, moins l'ovale est grand ; contrairement, plus le vent solaire frappe le champ magnétique terrestre avec force et rafale, plus l'aurore devient large et s'étend.

Aparté sur le vent solaire :

La température de l'atmosphère solaire est de plusieurs millions de degrés Kelvin (Température ° C = Température° K - 273,15). À ces températures, les collisions entre les particules sont si violentes que les atomes d'hydrogène se décomposent en électrons et en protons. Ce « matériel » ionisé est appelé plasma. Le vent solaire, c'est lorsque ce plasma s'éloigne du soleil dans toutes les directions. Il transporte le champ magnétique solaire dans l'espace interplanétaire. La vitesse et la densité de ce vent solaire varient beaucoup ; celles-ci sont plus grandes quand le vent provient des régions actives du soleil, comme les taches ou les protubérances solaires.

Des chiffres... La densité moyenne du vent solaire, lors de son voyage du Soleil à la Terre, est de 8 particules par cm cube et sa vitesse moyenne, de 400 km/s ; il prend un peu plus de 4 jours pour atteindre la Terre.

La Terre, elle, se protège de toutes les particules « spatiales » qui lui arrivent dessus par sa magnétosphère (i.e. une immense bulle de champ magnétique qui dévie le vent solaire). Quelques-unes des particules du vent solaire sont capturées par le champ magnétique terrestre et accélèrent pendant le trajet vers le bas, le long des lignes de champ magnétique jusque vers l'ovale des aurores. En route, elles accumulent de l'énergie qui, lorsqu'elles entrent dans l'atmosphère, et font collision avec l'oxygène et l'azote, se transforme en lumière. C'est l'aurore !

Les lumières au néon fonctionnent de la même façon. Les atomes de néon ont besoin d'être excités par l'électricité pour qu'une partie de l'énergie d'excitation se transforme en photon, ou en lumière. Dès qu'on coupe la source électrique, l'énergie n'est pas assez grande pour « allumer » les atomes de néon, et la lumière s'éteint. De même, le vent solaire doit contenir assez d'énergie pour que ses électrons excitent ceux des atomes et des molécules de la haute atmosphère terrestre, et provoque ainsi des aurores.

http://www.meteo.org/phenomen/aurore.htm

Exercice 2 ***Sur un site consacré aux aurores polaires, un internaute pose la question suivante : « Les aurores boréales sont-elles dangereuses pour la santé ? ». Vous lui répondez par la négative en argumentant votre réponse. (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 14

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Les pigeons déroutés par un « triangle des Bermudes »

Il n'a ni les ailes de géant de l'albatros ni sa majesté de prince des nuées. Il ne hante généralement pas les tempêtes. Mais ce voyageur ailé a d'autres qualités : c'est un navigateur hors pair, d'où les missions de messager que lui confièrent longtemps l'armée ou les amoureux. Grâce à son sens de l'orientation réputé, il retrouve facilement son pigeonnier. ►

Car c'est du pigeon voyageur qu'il s'agit. Ce sens de l'orientation est peut-être légendaire, mais il n'est pas infaillible. C'est ce qui transparaît à la lecture d'un article paru le 30 janvier dans *The Journal of Experimental Biology*. L'auteur, Jonathan Hagstrum, de *l'US Geological Survey*, a cherché à résoudre ce mystère : pourquoi les pigeons lâchés à Jersey Hill (« la colline de Jersey »), dans l'État de New York, se perdent-ils quasi systématiquement ? Pourquoi sont-ils incapables de retrouver le chemin de leur pigeonnier favori, *Cornell Loft*, distant de quelque 120 kilomètres à l'est de Jersey Hill ?

« *Ce " triangle des Bermudes de l'orientation aviaire " a toujours fasciné les experts, qui n'en comprenaient pas l'origine* », relève Hervé Cadiou, enseignant-chercheur à l'université de Strasbourg. Mais pourquoi donc, le 13 août 1969, tous les pigeons libérés à Jersey Hill ont-ils miraculeusement pris la bonne direction pour atteindre le pigeonnier ?

Le géologue a repris les 984 expériences de lâchers de pigeons réalisées entre 1968 et 1987 par Bill Keeton, de l'université de Cornell. En parallèle, il a fait tourner un logiciel modélisant les ondes infrasonores se propageant localement, un jour donné. Et ce, dans l'idée de tester l'hypothèse suivante : les pigeons s'orienteraient en détectant les infrasons issus du site autour du pigeonnier. D'une fréquence d'environ 1 kilohertz, ces infrasons résulteraient du couplage entre l'atmosphère et les vibrations de surface du globe, secoué de microséismes permanents - ou de la diffusion, selon la géométrie du terrain, des ondes infrasonores générées par les tempêtes agitant les océans profonds (« microbarome »). L'auteur a employé le logiciel Harpa (*Hamiltonian ray-tracing program for acoustic waves in the atmosphere*), qui se fonde sur la géométrie du terrain et les données météorologiques du jour dit (température de l'air, direction et vitesse des vents…). Résultat : « *Jersey Hill apparaît comme une " zone d'ombre infrasonore ", d'où les pigeons ne peuvent capter les infrasons émanant du pigeonnier de Cornell* », résume Hervé Cadiou. Les très nombreux jours où les colombidés se sont perdus, les infrasons semblent avoir été « projetés » à trop haute altitude pour qu'ils aient pu les capter. Mais le 13 août 1969, les conditions météorologiques semblent avoir été exceptionnellement favorables au « guidage » des infrasons du pigeonnier jusqu'à Jersey Hill.

La boussole interne de ce Mercure ailé est pourtant loin d'avoir livré ses secrets. Car de nombreuses autres thèses sont proposées pour expliquer le fonctionnement de son « GPS ». « *Les pigeons voyageurs se guident aussi sur les lignes de champ magnétique*, explique Hervé Cadiou. *À intervalles réguliers, ils font des vols en L pour scanner ces lignes et continuer à suivre leur ligne de champ initiale. Peut-être aussi utilisent-ils leur sens olfactif.* »

Pour s'en retourner, « *tant bien que mal* », droit au logis - malgré l'orage, le vautour à la serre cruelle ou le fripon d'enfant.

Florence Rosier,
Le Monde – Science et Techno, 02 février 2013.

Document 2

Le « sixième sens » des pigeons voyageurs reste un mystère

Les pigeons voyageurs s'orientent dans les airs en enregistrant les valeurs du champ magnétique terrestre. Toutefois, ils sont également capables de prendre des repères visuels et olfactifs révèle une nouvelle étude.

Les scientifiques pensaient que les pigeons voyageurs s'orientaient dans l'espace aérien grâce à un sixième sens situé dans leur bec et qui les renseignait sur le champ magnétique terrestre. Toutefois, une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique britannique *Nature* vient invalider cette théorie. En effet, ce n'est pas dans le bec que se trouvent les cellules nerveuses contenant des petits cristaux de magnétite (un oxyde de fer) expliquant la sensibilité magnétique.

« *Il y a de plus en plus de preuves pour dire que le pigeon a un véritable système de navigation dans la tête, comme un GPS : il est capable d'enregistrer des valeurs de champ magnétique, mais également des repères visuels et des indices olfactifs* », a expliqué à l'AFP Hervé Cadiou, un des chercheurs qui a participé à l'étude. David Keays (Institut de Pathologie Moléculaire, Australie) et ses collègues ont montré que les cellules riches en fer du bec des pigeons sont en fait des macrophages (des globules blancs) et non des neurones (cellules nerveuses).

Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont utilisé l'IRM et le scanner pour réaliser, en les colorant en bleu, une cartographie des cellules riches en fer de la partie supérieure du bec de pigeons voyageurs. Ils ont ainsi révélé « *une variation inattendue dans leur distribution et leur nombre, observation incompatible avec un rôle dans la sensibilité magnétique* ». Or, « *pour qu'il y ait un sens, une réception sensorielle, il faut qu'il y ait des neurones* », explique Hervé Cadiou. ►

Le bec, pas un organe magnétorécepteur

Ainsi, même s'ils ne peuvent exclure la possibilité qu'un petit nombre de récepteurs magnétiques épars soient situés *« dans un endroit indéterminé »* de la partie supérieure du bec des pigeons, les chercheurs n'ont trouvé aucune preuve de l'existence d'un système de sensibilité magnétique dans ce bec. *« Le bec n'est pas un organe magnétorécepteur »*, conclut M. Cadiou. Le mystère de la magnétoréception des pigeons est donc bel et bien relancé avec néanmoins quelques hypothèses intéressantes.

« Ces cellules énigmatiques pourraient résider dans l'épithélium olfactif [muqueuse de la paroi du nez], une structure sensorielle qui a été impliquée dans la magnétoréception de la truite arc-en-ciel », suggèrent les chercheurs.

Émeline Ferard,
15 avril 2012.
https://plus.google.com/110556423746347894693?rel=author
http://www.maxisciences.com/pigeon-voyageur/le-sixieme-sens-des-pigeons-voyageurs-reste-un-mystere_art23606.html

Exercice 2 ***Pour la rubrique hebdomadaire, « Étrange monde animal », de votre journal local, vous rédigez un article argumenté pour présenter ce qui vous semble être l'explication de cet extraordinaire « sixième sens des pigeons ». (250 mots environ.)***

ACTIVITÉ 15

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.***

Document 1

Les farines animales rendent l'Europe folle

Si la Commission européenne voulait donner des verges pour se faire battre, elle ne s'y prendrait pas autrement. Depuis quelques jours, l'Europe entière se scandalise, à juste titre, d'une vaste fraude, aux ramifications toujours plus larges, qui a permis à des industriels de faire avaler aux consommateurs quelque 750 tonnes de viande de cheval maquillée en « pur bœuf ».

Et que vient de décider la Commission ? Tout simplement de préconiser à nouveau, dans l'Union, le recours aux farines animales pour nourrir une partie des animaux d'élevage. Elle souhaite autoriser ces farines dans le secteur de l'aquaculture dès le 1er juin, puis, « pas avant 2014 », pour les porcs et les volailles.

Cela revient, ni plus ni moins, à renouer avec une pratique d'élevage dont les dérives ont provoqué l'une des plus graves catastrophes sanitaires qu'ait connues le continent, il y a moins de vingt ans : la crise de la « vache folle ».

C'est parce qu'elles étaient nourries avec des « farines de viandes et d'os », recyclant toutes sortes de carcasses et préparées sans précautions, que des dizaines de milliers de vaches ont été infectées par l'encéphalopathie spongiforme bovine, conduisant à l'abattage de troupeaux entiers. C'est à cause de ces farines que des centaines de consommateurs développent, parfois des années après avoir mangé des steaks infectés, la maladie mortelle de Creutzfeld-Jacob.

Les farines animales ont été interdites en Europe pour les ruminants en 1997, puis pour tous les animaux de consommation en 2001. Pourquoi les réintroduire aujourd'hui ? Elles permettraient de remplacer les farines de poisson, utilisées dans l'aquaculture, qui deviennent moins abordables quand les ressources halieutiques se raréfient. Et la mesure est attendue par les éleveurs de porcs et de volailles, qui y trouveraient une matière première bon marché pour nourrir leurs animaux, alors que le prix élevé des céréales et du soja pèse lourdement sur leurs comptes.

Réutiliser des protéines plutôt que les détruire, et soulager ainsi la pression sur des cultures végétales gourmandes en terre, en eau et en pesticides : l'idée est écologiquement et économiquement défendable. Mais elle suppose d'accorder beaucoup de crédit à une industrie agroalimentaire qui s'est plus illustrée dans la malbouffe que par son souci absolu de la qualité.

Selon la Commission, les « nouvelles » farines sont sans danger : elles seront issues uniquement de morceaux propres à la consommation humaine et, surtout, le « cannibalisme » sera désormais proscrit. Les porcs ne mangeront que des farines de volaille, et inversement. Sain principe et louable intention. ►

À condition que les pouvoirs publics et les filières professionnelles soient capables de garantir un respect scrupuleux de ces normes sanitaires. Or, après bien d'autres, l'épisode des lasagnes au cheval roumain démontre que c'est tout sauf garanti.
En octobre 2011, c'est précisément ce doute qui a conduit l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail à émettre un avis négatif quant au retour des farines animales. Il serait regrettable que la France, que rien n'oblige à suivre le feu vert de Bruxelles, ne tienne pas compte de cet avertissement. En matière de santé publique, le doute doit toujours profiter aux consommateurs. Quoi qu'il en coûte.

Le Monde, 16 février 2013.
http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/02/16/les-farines-animales-rendent-l-europe-folle_1833760_3232.html

Document 2

Farines animales : pourquoi elles font l'unanimité contre elles en France

Les farines animales sont de nouveau autorisées dans l'Union européenne pour l'alimentation des poissons d'élevage. Une décision qui déplaît en France, pour diverses raisons.

Les farines animales : le retour. Interdites depuis 1997, l'Union européenne va de nouveau autoriser la nourriture de poissons d'élevage par des farines de porc et de volaille. Une décision qui prendra effet le 1er juin prochain, contre l'avis de la France. Quelles sont les raisons des réticences françaises ? BFMTV.com fait le point.

Nourrir des poissons avec de la viande : contre la chaîne alimentaire

« *Ce n'est pas dans la logique de la chaîne alimentaire que de donner de la viande à manger à des poissons* », explique Delphine Batho. Pour la ministre de l'Écologie, « *c'est la même logique d'absurdité financière* » que pour la viande de cheval. La raison ? Les farines animales coûtent moins cher que les farines de poisson et protéines végétales actuellement utilisées pour nourrir les poissons.

La crainte de l'extension des poissons au bétail

Ce n'est pas prévu d'ici 2014, assure la Commission européenne, mais l'autorisation des farines animales pour l'alimentation pourrait être étendue aux porcs et volailles. Le ministre français de l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, a assuré mardi que ce n'était « pas à l'ordre du jour » et pourtant : c'est dans toutes les têtes.
La réflexion sur le sujet serait pourtant déjà bien entamée à la Commission européenne, d'après actu-environnement, spécialiste de la question. En effet, Bruxelles finance depuis 2007 des recherches sur la réintroduction de farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage. Budget déjà consacré en août 2012 : 1,7 million d'euros.

Le manque de traçabilité des aliments

La Confédération de la boucherie se dit « indignée » par la réintroduction de farines animales dans l'alimentation des poissons d'élevage. « *Une fois de plus, Bruxelles cède aux pressions de l'industrie agroalimentaire. Cette même industrie qui n'hésite pas à frauder pour augmenter ses profits et ainsi bafouer la confiance du consommateur (cf. viande de cheval à la place du bœuf)* », dénonce Christian Le Lann, président de la Confédération de la boucherie qui « *revendique une traçabilité de tous les produits industriels transformés.* »
Delphine Batho, d'abord prise de court par la décision européenne, a demandé la création d'un label « sans farine animale ». Pour la ministre de l'Écologie, « *il est donc très important que la filière piscicole française s'organise pour qu'il y ait un label sans farine animale qui puisse faire son apparition sur les étalages, pour dire aux consommateurs français : le poisson que vous achetez n'a pas été nourri avec de la viande* ».

Le traumatisme de la vache folle

« *Nous maintenons que ces matières premières, interdites suite à la crise de la vache folle, auraient dû le rester* », affirme l'Association nationale de défense des consommateurs et usagers (CLCV) qui reconnaît pourtant que « *ces " protéines animales transformées " se distinguent des anciennes farines animales (avec l'interdiction d'utiliser par exemple des cadavres d'animaux malades)* ». La CLCV s'appuie sur l'Agence de sécurité sanitaire des aliments (Anses) qui « *montre qu'il n'existe pas à ce jour de méthode d'analyse fiable permettant une traçabilité satisfaisante de ces produits.* » [...]

Marc Pédeau, 21 février 2013.
http://www.bfmtv.com/planete/farines-animales-font-lunanimite-contre-france-453844.html

Exercice 2 ***L'annonce de la réintroduction des farines animales dans la nourriture des animaux d'élevage suscite de nombreuses craintes. Vous participez à un forum d'agriculteurs en accord avec la réintroduction de ces farines et leur expliquez pourquoi vous êtes contre cette réintroduction. (250 mots environ.)***

Épreuves TYPES

DALF C1

Compréhension de l'oral 194

Compréhension des écrits 197

Production orale 203

Production écrite 207

Compréhension de l'oral

ACTIVITÉ 1

Exercice 1 ***Répondez aux questions.*** 46

... / 17 points

1 • Comment s'intitule le nouveau roman de Marc Levy ? ... / 1 point

a. ☐ *Et si c'était vrai ?*
b. ☐ *Un Sentiment plus fort que la peur.*
c. ☐ *L'Étrange Voyage de Monsieur Daldry.*

2 • Cochez et complétez les chiffres associés à ce nouveau roman. ... / 2 points

a. ☐ 27 millions .....
b. ☐ 14 .....
c. ☐ 13 .....
d. ☐ 45 .....

3 • Quel a été le point de départ de ce nouveau roman ? ... / 1 point

.....

Prise de notes

4 • Quel fait a inspiré Marc Levy ? ... / 1 point

a. ☐ Le crash d'un avion et la découverte d'un courrier.
b. ☐ La découverte d'une lettre compromettante.
c. ☐ La restitution par un glacier de la carcasse d'un avion contenant du courrier diplomatique.

5 • Quelles sont deux des certitudes de l'héroïne du roman ? ... / 1,5 point

.....

6 • a. La grand-mère de l'héroïne a été tuée par les services secrets américains. ... / 1 point

☐ Vrai. ☐ Faux.

b. Pourquoi ?

.....

7 • Que va révéler l'enquête de l'héroïne ? ... / 1 point

a. ☐ La vie sulfureuse de sa grand-mère.
b. ☐ Une conspiration géopolitique.
c. ☐ Un événement historique indien.

8 • Quel est le thème principal du livre ? ... / 1 point

a. ☐ La quête de l'impossible.
b. ☐ Le courage des femmes.
c. ☐ Le risque de la vie.

9 • Quelle est la différence entre le courage et l'héroïsme ? ... / 1 point

.....

10 • Qu'est-ce qui est courageux pour Marc Levy ? ... / 1 point

.....

11 • Au début, Marc Levy trouvait que le complot qu'il avait imaginé : ... / 1 point

a. ☐ était impossible.
b. ☐ avait besoin d'être approfondi.
c. ☐ pouvait être réel.

12 • Finalement, il a découvert que ce complot : ... / 1 point

a. ☐ était une réalité.
b. ☐ avait été réel.
c. ☐ ne pouvait pas être réel.

13 • Complétez la citation de Marc Levy. ... / 1 point

« C'est ..... qui fait ..... et c'est ..... qui ..... »

14 • a. Qu'est-ce qui est lâche pour un homme politique, selon Marc Levy ? ... / 1,5 point

.....

b. Pourquoi ?

.....

15 • De quoi est-il reconnaissant envers ses lecteurs ? ... / 1 point

.....

Prise de notes

Exercice 2 *Cochez (x) la(les) bonne(s) réponse(s).*

... / 3 points

1 • Le navire retrouvé est : ... / 1 point

- **a.** ☐ un galion britannique.
- **b.** ☐ un galion sicilien.
- **c.** ☐ un galion espagnol.

2 • Il a été retrouvé : ... / 1 point

- **a.** ☐ au nord de la Sicile.
- **b.** ☐ au sud de la Sicile.
- **c.** ☐ près de la Sicile.

3 • Il est daté : ... / 1 point

- **a.** ☐ de 1818.
- **b.** ☐ de 1718.
- **c.** ☐ du XVIII[e] siècle.

Exercice 3 *Lisez les affirmations suivantes. Cochez (x) Vrai, Faux ou On ne sait pas.*

... / 5 points

	Vrai	Faux	On ne sait pas
1. Des archéologues français pensent avoir trouvé la tombe d'un empereur Inca du XV[e] siècle et son trésor.	☐	☐	☐
2. Les autorités locales s'opposent à des fouilles car ils ne croient pas en la découverte de Thierry Jamin.	☐	☐	☐
3. Les fouilles devraient pouvoir s'effectuer sous le contrôle des autorités locales.	☐	☐	☐
4. Selon l'archéologue français, les radars pénétrants utilisés révèlent des cavités reliées entre elles, de l'or et de l'argent.	☐	☐	☐
5. Il s'agirait de la plus importante découverte jamais faite à Machu Picchu.	☐	☐	☐

Compréhension des écrits

Pourquoi voyageons-nous ?

Le touriste n'est pas cet individu un peu rustre et moutonnier que l'on dépeint si souvent. C'est un voyageur complexe qui transporte avec lui ses désirs et ses rêves. Ses façons de voyager en disent long sur notre société et notre époque.

L'analyse des pratiques touristiques s'expose souvent à une première erreur, qui consiste à amalgamer le sujet et le phénomène. À confondre ou refuser de distinguer le touriste du tourisme. Ainsi l'observation du voyageur comme personne - avec ses désirs, ses valeurs et ses rêves - disparaît-elle au profit de l'étude du fait de masse : sa quantité, son nombre, ses espaces, ses flux.

Au nom de la distance sociologique, de la neutralité statistique ou encore du réalisme marchand, on en vient ainsi à une approche purement comptable des pratiques touristiques : périodes, durées, pourcentages, fréquences, destinations, transports, saisons, hébergements, fréquentations...

Ces approches ont bien sûr leur utilité. Mais elles ignorent toutes les facettes psychologiques du voyage. Le tourisme ne peut se réduire aux vitrines des voyagistes ni se résumer à l'opinion des guides, hôteliers et autres professionnels du tourisme. Contre cette erreur, il s'agit d'aller ici à la rencontre d'un sujet sans lequel le phénomène touristique ne serait pas. D'explorer la jungle des mythes et imaginaires, représentations et projets qui en découlent. La « carte du tendre » des voyages possibles, leurs tendances, ou la géographie complexe des désirs vacanciers... Pas de tourisme sans touriste. Lapalissade[1] ? Sans doute. Mais il semble néanmoins utile de rappeler encore et toujours ce fait malgré tout : « *Le voyageur est encore ce qui importe le plus dans le voyage*[2] ! »

L'idiot du voyage

Le piège de cette confusion est qu'elle conduit à prêter au touriste les vices du tourisme : les méfaits environnementaux (aménagements et pollutions), les dévoiements culturels (réduction pittoresque et folklorisation), les impacts économiques nocifs (inflation et spéculation), les effets sociaux déstructurants (urbanisation et migration), souvent redoublés au surplus par le développement de trafics suscités par le goût du lucre, du luxe et de la luxure (sexe, drogue et casino)... Sur cette base, le voyageur se voit imputé des perversités en réalité issues de la manipulation et de l'exacerbation mercantiles de ses désirs et de ses rêves...

Cette posture antitouristique, si injuste soit-elle, est fort commode. L'immolation de l'idiot du voyage sur l'autel du vrai voyage est de longue date un sacrifice moralement satisfaisant pour les élites[3]. En les décrétant responsables des effets pernicieux de l'industrie des voyages d'agrément, il s'agit de juger ces touristes coupables des ravages du tourisme et de les persécuter en conséquence. La ruse est grossière mais convaincante ! Et l'on saisit mieux alors le rapprochement si souvent fait entre le touriste et le mouton. Suiviste et maudit, il n'est pas seulement celui de Panurge mais aussi de la Bible...

La seconde erreur, tout aussi répandue, et largement déterminée par la première, est de sous-estimer le touriste dans sa complexité. Qu'il soit jugé innocent ou coupable : complice passif ou actif de la forfaiture touristique, naïf ou cynique, maladroit ou opportuniste, il est dans tous les cas trompé. Le mouton devient ici volatile. Il se fait pigeon[4]. Pigeon voyageur, il va de soi. Ou ►

voyageur manipulé. C'est une certitude. Le touriste est, on le sait, un être rudimentaire, inculte, grossier, superficiel, égoïste, pressé, paresseux, stupide, etc. La langue a d'ailleurs pris acte de ce postulat. Ne dit-on pas *« être là en simple touriste »* pour stigmatiser, inutile, l'intrus inconscient ou irresponsable ? Moyennant quoi, voyageur dévalorisé, éternel sous-estimé, à l'instar de la « classe touriste » – rebaptisée « classe économique » pour voyageurs à bas coût –, le sens de ses voyages, leurs fonctions et leurs enjeux symboliques le sont aussi. Aujourd'hui, tant en sciences sociales que chez les professionnels (bien qu'ils s'en défendent), ne pas accorder à ce sujet la dignité d'objet d'étude complexe est une attitude très ordinaire encore...

Pourtant, cette utilisation hédoniste[5] qu'est la mobilité de loisir repose sans cesse une question fondamentale : pourquoi voyageons-nous ? Pourquoi le faisons-nous encore ? Pourquoi persistons-nous dans cette mobilité, et même récidivons-nous quand nous n'avons plus de terres promises à découvrir ou de pays à conquérir ? Que nous n'avons plus de périls à fuir ou de ressources élémentaires, travail ou nourriture, climats ou lieux sûrs, à trouver ? Alors que nous ne sommes plus ni des nomades, ni des migrants, ni des forains, ni des trimardeurs ou autres itinérants vitalement dépendants, que nous ne sommes plus de ceux que la nécessité ou la tradition poussent au déplacement, pourquoi nous obstinons-nous malgré tout à voyager encore ? C'est bien ici que ce sujet prouve son importance et son intérêt. Le touriste est entier dans son obstination et sa persévérance. Il voyage en dépit des critiques, des crises, des mépris et des dangers, alors que rien d'impérieux ne l'y pousse, *a priori* du moins. Il veut continuer à voyager. Pourquoi ? C'est là sa valeur anthropologique majeure.

Le touriste est un symptôme de société. Loin de sa réduction à une pratique sociale de classe ou au statut de matière première d'un marché juteux capté par des vendeurs de paradis, il reste que le tourisme nous parle de la société. Il nous parle de nos désirs, de nos rêves, de nos peurs et de nos répulsions. L'envie de voyager, l'envie du monde, recèle nos préférences et nos tendances. Elle parle de nous. Elle nous révèle.

Chacun sa vision du monde

Anthelme Brillat-Savarin disait au mangeur : *« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es. »* L'anthropologue peut dire au touriste : *« Dis-moi comment tu voyages, je te dirai dans quelle société tu vis et comment tu conçois ton existence. »* Nos vacances, par voyages, tourismes et séjours interposés, expriment des tendances lourdes : orientations fortes des mentalités, mutations des sensibilités, évolutions des idéologies et représentations.

Il fut ainsi un temps, de Montaigne aux curistes du XIX[e] siècle, où la visée du voyage était d'abord hygiéniste : on voyageait pour sa santé. Et l'on en est maintenant à voyager en craignant de la perdre, prenant parfois d'excessives précautions afin de prévenir les risques de maladie ! De même, côté découverte, est-on passé du plaisir à la peur. Si l'on partait jadis à l'aventure, avec un certain goût de l'imprévu, l'on s'en va aujourd'hui bardé d'informations, de prévisions, de réservations et d'assurances en tous genres. Rien n'est plus désagréable pour cet « aventurier » contemporain, toujours en lien sur le Net, avant, pendant, après, plus jamais détaché, déconnecté, donc réellement éloigné quand il voyage, qu'un imprévu ! C'est qu'un tel incident, échappant à sa prospective, pourrait lui faire perdre son argent, ses liens, son réseau, ou pire : son temps ! Ainsi en va-t-il donc désormais dans une *« société malade du temps »* (Nicole Aubert, *Le Culte de l'urgence. La société malade du temps*, Flammarion, 2003) dont même le voyageur de loisir, pressé, stressé, n'a de cesse de retisser une « toile » dont il ne veut plus sortir...

Miroir d'une époque

[...] Il va de soi qu'un touriste aujourd'hui ne peut être comparé à celui d'hier ou d'avant-hier. [...] Chaque génération, chaque classe d'âge ou chaque classe sociale apporte sa vision du monde, son lot de désirs, ses modèles de comportement et l'imaginaire de son époque. Ceux-là sont fluctuants, variables, mais toujours significatifs. Le voyage d'agrément nous raconte parce qu'il est un lieu de délivrance, de désinhibition, d'expression libre, de défoulement et de réappropriation de soi [...]. Les voyages de vacances sont des moments privilégiés pour dire les manques et saisir les attentes de tout un chacun. Ils sont à cet égard un puits sans fond pour observer à loisir (c'est le cas de le dire) les envies des hommes, leurs quêtes, leurs fuites [...]. ►

Au regard de cette question clé – pourquoi voyage-t-on ? –, ajoutons que ledit « touriste », sujet complexe, est un homme qui, bien qu'à l'abri des nécessités, non seulement continue de voyager mais qui de surcroît recommence sans cesse. Répétant, réitérant l'expérience du voyage, il récidive [...] ! Voici donc un pourquoi dans un autre. Pourquoi voyage-t-on est une chose. Pourquoi « revoyage »-t-on en est une autre ! Pourquoi sommes-nous en matière de voyages d'agrément des récidivistes avérés ? Pourquoi cette obstination étonnante, comme mise en abyme d'un voyage à l'autre, et sans laquelle, là encore, les marchés des vacances et du tourisme ne seraient pas ?

Partir et repartir encore

À l'origine de cette pratique récurrente – qui est même prête aujourd'hui, pour se perpétuer en dépit de la crise, à user de la débrouille, de réseaux d'hospitalité parallèles et du troc[6] en marge des services officiels institutionnels et du marché légal –, nombre de motifs, de diverses natures, ont été avancés. L'un des premiers évoqués, à juste titre, est le désir de distinction. Ainsi use-t-on du départ en vacances et du loisir des voyages comme moyens de reconnaissance sociale et d'ostentation, d'intégration mais aussi de domination. Il faut également citer les profits culturels et sanitaires du voyage, qui à tous égards forme, soigne, éduque la jeunesse et les moins jeunes aussi, ce que l'on sait au moins depuis la Renaissance. Quant à son développement, on peut enfin noter le rapport quasi mécanique de cette pratique cyclique de la mobilité d'agrément avec l'urbanisation, un état de civilisation qui voit les sociétés, au prorata de la taille de leurs agglomérations, émettre en réaction d'autant plus de départs en vacances que les villes sont grandes.

Mais par-delà ces déterminations psychosociales, fonctionnelles ou de civilisation à l'origine du phénomène, il y a, ne l'oublions pas à nouveau, le sujet, non réductible à ces rôles et ces causes, si efficientes soient-elles.

Le sujet avec ses rêves, ses raisons, ses déraisons aussi[7], ses désirs cardinaux, cette obstination à renouveler l'expérience, sa liberté. Ce n'est pas seulement un consommateur de voyages. C'est aussi un inventeur, un interprète, un herméneute[8].

Aussi, pour finir, faut-il bien se garder de confondre le support et la fonction, notamment en croyant que tel lieu manifeste invariablement tel désir parce qu'il en prescrirait la fonction ou l'usage à son visiteur. Par exemple, que l'appel du désert et l'envie de solitude ne peuvent trouver réponse qu'au Sahara ou au Groenland. Une cabane en forêt ou un fond de jardin peut suffire [...].

Rêves et raisons

C'est l'imaginaire du voyageur, modelé par ces désirs, qui détermine sa vision du monde (des lieux et des milieux) comme de l'expérience du voyage (parcours ou séjour), d'autrui et de lui-même. Sans cet imaginaire, ce monde ne serait rien d'autre qu'espaces vides et ces voyages de vaines mobilités – ce que si souvent l'on reproche à cet antihéros accusé de périples inutiles : le touriste[9]... Outre leur sens, leur usage et, bien sûr, leur image, c'est cet imaginaire qui fait du monde une attraction – un objet d'attirance et d'envie – et du voyage une tentation et une invitation sans lesquelles le désir de partir ne serait pas, et donc les raisons de récidiver forcément encore moins ! [...]

Jean-Didier Urbain,
Sciences humaines
24-08-2012.

1. Lapalissade : affirmation évidente qui prête à rire. (Micro-Robert)
2. André Suarès, *Voyage du Condottière*, 1910-1932, rééd. LGF, 2001.
3. Jean-Didier Urbain, *L'Idiot du voyage. Histoires de touristes*, 1991, rééd. Payot, 2002.
4. Pigeon : personne que l'on dupe ou que l'on a dupée.
5. Hédoniste : personne qui recherche le plaisir.
6. Voir Paula Bialski, *Intimate Tourism. Enquête dans un réseau d'hospitalité*, Solilang, 2009, et Pascale Senk/Martin Rubio, *Échanger sa maison. Le nouvel esprit du voyage*, Les Équateurs, 2010.
7. Voir Régis Airault, *Fous de l'Inde. Délires d'Occidentaux et sentiments océaniques*, Payot, 2000, ou Ian Hacking, *Les Fous voyageurs, Les Empêcheurs de penser en rond*, 2002.
8. Herméneute : personne qui interprète ce qui est caché.
9. Voir Jean-Didier Urbain, *Secrets de voyage. Menteurs, imposteurs et autres voyageurs invisibles*, nouv. éd., Payot, 2003.

Répondez aux questions en cochant (x) la bonne réponse ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots ; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela est précisé dans la consigne). ... / 25 points

A. Lignes 1 à 51

1 • Cochez (x) les bonnes réponses. ... / 1,5 point

Les trois premières lignes du texte permettent de supposer que :

a. ☐ le touriste en est le sujet central.
b. ☐ la vraie nature du touriste va y être révélée.
c. ☐ le touriste est généralement bien défini et décrit.
d. ☐ le touriste présenté est vulgaire, sans personnalité.
e. ☐ le touriste, par ses choix de voyage, est représentatif de son temps.

2 • Quelles sont les deux erreurs que commet souvent l'analyse des pratiques touristiques ? ... / 1 point

.....

3 • a. Concernant la première erreur, quels mots sont associés à « touriste » ? ... / 1 point

.....

b. À quels autres mots chacun d'entre eux est-il assimilé ?

.....

4 • Cochez la case qui convient. Justifiez votre réponse avec les mots du texte. ... / 2,5 points

Les conséquences de cette erreur sont diverses :

	Vrai	Faux
a. Le tourisme est réduit à ses seuls éléments commerciaux. Justification :	☐	☐
b. Ce n'est pas *le* touriste qui compte, mais ce qu'impliquent *les* touristes dans l'organisation du tourisme. Justification :	☐	☐
c. Le tourisme, dans son organisation, prend en compte ce que le voyage représente dans l'imaginaire des touristes. Justification :	☐	☐
d. Un voyage n'est pas seulement ce qu'en disent les guides, mais ce qu'en disent les touristes. Justification :	☐	☐
e. On accuse le touriste d'être responsable de toutes les conséquences négatives du tourisme. Justification :	☐	☐

5 • Donnez un synonyme et un exemple pour chacun des vices du tourisme suivants : ... / 2 points

a. les méfaits environnementaux : les ..... par exemple, ...

b. les dévoiements culturels : les ..... par exemple, ...

c. les impacts économiques nocifs : les ..... par exemple, ...

d. les effets sociaux déstructurants : les ..... par exemple, ...

6 • Comment expliquez-vous que l'on traite le touriste d'« idiot du voyage » ? ... / 0,5 point

.....

7 • En quoi la deuxième erreur est-elle désobligeante pour le touriste ? ... / 0,5 point

.....

B. Lignes 52 à 99

8 • a. Pourquoi voyageait-on dans le passé ? Quelles en étaient les raisons ? ... / 1 point

.....

b. Pourquoi actuellement voyage-t-on surtout ?

.....

9 • Associez chaque type de voyageur à sa définition. ... / 2,5 points

Noms	Définitions
a. Un(e) nomade	**1.** Une personne qui change de région ou de pays.
b. Un(e) migrant(e)	**2.** Une personne qui se déplace pour son travail sans avoir de domicile fixe.
c. Un(e) itinérant(e)	**3.** Un(e) vagabond(e), un(e) clochard(e) en argot.
d. Un(e) forain(e)	**4.** Une personne qui n'a pas d'habitation fixe.
e. Un(e) trimardeur(euse)	**5.** Une personne qui travaille sur les foires, se déplace de foire en foire.

10 • En quoi les différentes formes de voyage constituent-elles une image de la société ? Que révèlent-elles ? ... / 1 point

.....

11 • Quelles sont les particularités des voyages et des voyageurs actuellement ? Cochez (x) les bonnes réponses. ... / 1,5 point

a. ☐ Les voyageurs ne partent pas sans prendre de précautions pour leur santé.
b. ☐ Les voyages, comme dans le temps, ont souvent pour objectif la santé.
c. ☐ Le touriste reste la plupart du temps en contact avec son « monde » habituel.
d. ☐ Le voyageur, quel qu'il soit, s'efforce de prendre son temps, de ne pas stresser.
e. ☐ Aux surprises du voyage, les touristes préfèrent une bonne organisation.

12 • Que permettent, à ceux qui les font, les voyages de vacances ou les voyages non professionnels ? ... / 2 points

.....

.....

C. Lignes 100 à 139

13 • « L'obstination » des gens à voyager étonne l'auteur du texte. ... / 2,5 points

a. Relevez dans le texte les mots et expressions soulignant le fait de faire et refaire des voyages.

Le touriste recommence sans cesse, ...

.....

b. Comment se manifeste cette « obstination » quand le voyageur n'a pas assez de moyens pour partir ?

.....

14 • Qu'est-ce qui incite le voyageur à « recommencer sans cesse » ? ... / 2,5 points

Cochez (x) la case qui convient. Justifiez votre réponse avec, si possible, vos propres mots.

	Vrai	Faux
a. Les gens cherchent à se faire remarquer, à montrer que, comme tout le monde, ils partent en vacances, peut-être là où les autres ne vont pas. Justification :	☐	☐
b. Les gens cherchent à s'évader de leur cadre de vie, qui les étouffe. Justification :	☐	☐
c. Les voyageurs n'ont pas pour objectif fondamental d'accroître leurs connaissances. Justification :	☐	☐
d. Dans le voyage, les gens trouvent également le moyen d'améliorer leur santé. Justification :	☐	☐
e. Plus que tout autre motif, c'est sans doute la réalisation de ses rêves que le voyageur recherche. Justification :	☐	☐

15 • Que doit absolument éviter de faire le touriste ? ... / 0,5 point

.....

16 • a. Répondez succinctement aux questions suivantes : ... / 2,5 points

- Le voyageur voit-il le monde tel qu'il est ? .....
- Garde-t-il de son voyage un souvenir conforme à la réalité ?

.....

- Pour quelle raison en est-il ainsi ? .....
- Qu'est-ce qui pousse le voyageur à partir et repartir ?

.....

b. À l'aide de vos réponses, rédigez en deux ou trois phrases une brève conclusion au texte.

.....

.....

Production orale

Lettres et sciences humaines

Thème de l'exposé : *que représentent pour vous les réseaux sociaux ?*

... / 25 points

Document 1

Les accros aux réseaux sociaux sont-ils malades ?

Derrière la pathologie se cachent de gros enjeux commerciaux. Une bataille sémantique qui vaut son pesant d'or.

« Est-ce que vous sortez tout nu ? Non ! Souffrez-vous pour autant d'une addiction aux vêtements ? Non ! Eh bien, ce n'est pas parce que vous ne lâchez pas votre téléphone portable que vous souffrez d'une addiction. » La logique de Serge Tisseron, psychiatre et psychanalyste, se veut implacable.

À voir certains adultes ou adolescents pendus à leur smartphone du matin au soir, connectés à *Facebook* 24 heures sur 24, nombreux parmi leurs proches sont ceux qui se posent la question d'une « dépendance ». Pour Serge Tisseron, il n'existe pas d'addiction avérée au téléphone portable, à Internet et aux réseaux sociaux : « Les critères définissant l'addiction ne sont tout simplement pas établis », explique le spécialiste de l'influence des nouvelles technologies, en référence aux connaissances scientifiques sur le sujet. Un rapport de l'Académie française de médecine de mars 2012 va en effet dans ce sens, recommandant l'utilisation de l'expression moins stigmatisante « pratiques excessives ».

Une pathologie derrière la pathologie

Certes, il existe des addictions sans substance, comme celle aux jeux d'argent, mais elle est à ce jour la seule reconnue unanimement par la communauté scientifique. Et, d'un point de vue purement neurologique, les circuits stimulés par l'utilisation de nouvelles technologies ne sont tout simplement pas les mêmes que ceux sollicités dans le cas d'une addiction à un stupéfiant, par exemple, comme l'a étudié Jean-Pol Tassin, spécialiste de la neurobiologie de l'addiction.

Pour Serge Tisseron, le terme « addiction » est tellement galvaudé qu'il est en passe de perdre tout son sens, alors qu'il correspond à un ensemble de signes biologiques bien définis. *« S'empêcher de manger du chocolat ou d'aller sur Facebook, c'est contrariant, certes, mais cela n'a rien à voir avec ce dont est capable un alcoolique pour trouver une bouteille ! »* s'emporte-t-il. Aux parents qui viennent le voir pour remédier à « l'addiction de leur fils », Serge Tisseron répond qu'il faut définir un contrat avec l'adolescent, pour limiter le temps de connexion. Et que si, au-delà de cette durée, le jeune est mécontent de ne pouvoir être connecté, il finira bien par faire autre chose...

Mais le psychiatre reconnaît que cela ne signifie pas pour autant qu'il n'existe pas de problème. [...] *« Il peut y avoir une pathologie, mais pour la traiter, on doit déterminer et comprendre la pathologie qui est à l'origine de ce trouble,* explique Serge Tisseron. *En soignant les causes de la pathologie cachée, on peut soigner ses conséquences. »*

Simple bataille sémantique ?

Et d'illustrer son propos en expliquant que ceux qui sont accros aux nouvelles technologies sont les victimes d'une nouvelle expression de la compulsion : *« Comme pour ceux qui nettoient et nettoient encore pour qu'il n'y ait aucune trace de poussière ou ceux qui vérifient plusieurs fois qu'un robinet est bien fermé, utiliser de manière compulsive les nouvelles technologies révèle souvent une angoisse sous-jacente. Internet donne simplement un nouvel aspect à des pathologies anciennes, mais ce n'est pas la pathologie en soi : c'est le lieu qui la révèle. »*

« Addiction » ou non : s'agit-il d'une simple bataille sémantique ? Pas seulement. Un réel enjeu économique se cache derrière cette reconnaissance. Car si ces comportements pathologiques liés aux nouvelles technologies étaient officiellement reconnus par le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorder, DSM*), la référence internationale publiée par l'Association américaine de psychiatrie qui classifie les troubles mentaux, leurs traitements médicamenteux deviendraient alors remboursés. Tout le marché du médicament est d'ores et déjà dans les starting-blocks, prêt à dégainer les pilules *ad hoc.*

Louise Cuneo,
20 novembre 2012.
Le Point.fr

Document 2

L'addiction aux réseaux sociaux

La cause est entendue les réseaux sociaux font partie de la vie de la plupart d'entre nous en tout cas des 500 millions de personnes qui utilisent Twitter et du milliard qui échange des informations sur Facebook. [...]

Une très sérieuse étude a été réalisée en 2012 par Wilhelm Hofmann, membre de l'Université de Chicago, sur l'utilisation des réseaux sociaux Facebook et Twitter.

Cette étude, effectuée en Allemagne, s'est intéressée aux addictions de 205 personnes âgées de 18 à 85 ans. Ces dernières devaient noter à chaque fois qu'une envie « irrésistible » les prenait de consulter un réseau social, fumer une cigarette, boire de l'alcool ou encore d'avoir des relations sexuelles.

Ce qui ressort de cette étude, c'est que l'addiction aux réseaux sociaux s'est révélée plus forte que les autres. Il est donc beaucoup plus difficile de se passer de ses activités sur les réseaux sociaux, que de fumer, boire ou de faire l'amour.

À Londres, une clinique traite, entre autres pathologies, cette addiction aux réseaux sociaux. Elle reçoit une centaine de patients par an qui sont accros aux jeux et aux réseaux sociaux. Ce sont souvent des enfants et des hommes ou des femmes de moins de 35 ans. Mais quels sont les symptômes ?

Richard Graham, psychiatre à la clinique Tavistock & Portman NHS : *« Les patients commencent à ne plus faire des choses nécessaires dans la vie y compris à des niveaux fondamentaux de soins élémentaires. Ils repoussent les heures des repas, ou ils évitent de manger, de boire, ils retardent le sommeil, manquent des rendez-vous, sont en retard au travail ou à l'école ».*

Selon le médecin, les filles sont plus sujettes à l'addiction aux réseaux sociaux avec la pression de leur entourage et la nécessité d'être vues en ligne. Le traitement commence par une complète abstinence et la mise en place d'un agenda d'activités.

L'auteur et l'illustratrice Gemini Adams reconnaît avoir été une accro à Facebook. Elle a essayé de lutter contre son addiction en fermant tout simplement le site, mais aussi en se mettant au yoga.

Désormais elle ne consacre pas plus d'une demi-heure par jour aux réseaux sociaux.

Gemini Adams : *« je travaille à la maison et en tant qu'auteur je dois faire beaucoup de recherches et c'était toujours allumé. J'écrivais pendant une vingtaine de minutes et j'allais sur Facebook pendant un moment juste pour vérifier plusieurs choses. Et je pense que ce qui est dangereux c'est qu'on y va juste pour quelques secondes, pour vérifier, pour rajouter quelque chose et en fait on y passe 30 minutes. C'est une demi-heure de votre vie qui a simplement disparu ».* [...]

Sciences

Thème de l'exposé : *lutte contre le tabagisme, entre punition et encouragement.*

... / 25 points

Document 1

Tabagisme : quinze nouvelles mesures pour limiter la consommation

Denis Jacquat (UMP) et Jean-Louis Touraine (PS) ont présenté ce jeudi quinze mesures pour faire reculer la consommation de tabac dans un rapport du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques.

Dans leur rapport parlementaire, les deux députés fustigent la politique de lutte contre le tabagisme. *« Objectifs peu lisibles », « moyens limités », « résultats insuffisants »*, les députés du Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques critiquent sévèrement la stratégie de lutte contre le tabagisme en France.

Aussi, les deux députés préconisent quinze mesures pour réduire la consommation de tabac, *« première cause de mortalité évitable en France avec 73 000 décès chaque année ».*

Le gouvernement français prévoit de mener une nouvelle campagne contre le tabagisme l'année prochaine.

Malgré les nombreuses et controversées augmentations régulières et *a minima* du prix de vente, la consommation est repartie à la hausse. Les députés souhaitent atteindre un *« objectif chiffré de réduction de la prévalence d'ici à cinq et dix ans »*, peut-on lire dans un communiqué de presse. ►

Pourtant, après une période de reflux, le tabagisme progresse à nouveau. En effet, plus de 29 % de la population âgée de 15 à 75 ans déclaraient fumer quotidiennement en 2010 selon l'Inpes, 2 points de plus qu'en 2005.

La France se situe parmi les pays ayant un niveau élevé de protection, l'interdiction de fumer dans les lieux publics est actée et devraient s'étendre *« à l'ensemble des enceintes sportives ainsi qu'aux terrasses n'étant pas totalement en plein air »*. Les bars à chicha et les gares sont dans le viseur puisque ces lieux sont réputés pour leur application laxiste de la loi.

Parmi les 15 mesures proposées :

- le rapport préconise qu'il serait bon d'obliger les clients à présenter une pièce d'identité au buraliste lorsqu'ils achètent des cigarettes. Le but est de mieux contrôler la vente aux mineurs, qui est interdite par la loi mais, dans les faits, cela ne se traduit pas.
- Les députés proposent aussi *« d'accroître la taille des avertissements sanitaires sur les paquets »*, de recourir à la vente sous le comptoir ou aux paquets totalement neutre, comme en Australie.
- Ils militent pour *« une augmentation significative des prix, plutôt que plusieurs augmentations de prix régulières et modérées »* contrairement aux hausses mineures mais régulières depuis 2007.
- Tous les produits (cigarettes, cigares, tabac à rouler…) devraient être taxés à la même hauteur.

Denis Jacquat et Jean-Louis Touraine demandent que, à l'avenir, on privilégie *« une augmentation significative des prix, plutôt que plusieurs augmentations de prix régulières et modérées »*, qui ont moins d'impact sur la consommation. C'est là une demande récurrente des associations de lutte contre le tabagisme, qui constatent que les hausses de prix modérées intervenues depuis 2007 n'ont pas empêché la consommation de progresser. Les ventes ont néanmoins nettement reculé en 2012 (- 4,9 %) et devraient baisser encore cette année. Une nouvelle hausse des tarifs de 5 % à 6 % est attendue à l'été, peut-on lire dans un communiqué de presse.

Jean-Charles Batenbaum,
3 mars 2013.
Actualité newsenvironnement

Document 2

Cigarette électronique : Chantal Jouanno veut une enquête

Faut-il se méfier de la cigarette électronique ? Alors que ses ventes explosent, Chantal Jouanno, elle, s'inquiète des effets qu'elle peut avoir sur la santé. Dans un indiscret du « Journal du Dimanche », la sénatrice UDI plaide pour la création d'une mission d'information parlementaire sur le sujet, estimant que *« si l'on veut mourir, il faut que l'on sache pourquoi. »* Selon ses chiffres communiqués par l'hebdomadaire, 500 000 Français consommeraient ce produit qui contient des solvants et parfois de la nicotine. Celles qui en contiennent se déclinent en plusieurs doses, jusqu'à 20 mg/ml.

Soumise à aucune règle de fabrication

Apparue en France dans un contexte où la mortalité liée au tabac ne baisse pas (60 000 personnes en meurent chaque année), la cigarette électronique reste toutefois dans un flou juridique qui inquiète également les spécialistes. Car, pour l'heure, elle n'est soumise à aucune règle de fabrication. D'après l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), elle devrait suivre la même réglementation que les substituts nicotiniques et déposer un dossier d'Autorisation de mise sur le marché (AMM). Or les fabricants ne l'ont pas fait.

Document 3

Des SMS pour arrêter de fumer

Les programmes de santé publique transmis par téléphone portable sont efficaces en cas de sevrage. Les encouragements et conseils par SMS sont une aide utile pour ceux qui tentent de mettre fin à leur dépendance au tabac. Selon une revue de littérature médicale, publiée par *Cochrane*, les fumeurs ayant bénéficié de ce genre de coaching ont en effet plus de chances d'être abstinents après six mois. ►

Les chercheurs ont analysé les résultats de cinq études portant sur quelque 9 000 candidats au sevrage, de tous âges, inscrits à des programmes d'arrêt par téléphone portable. Plusieurs messages audio ou écrits leur étaient envoyés quotidiennement. Dans une des études, les participants recevaient des petites vidéos présentant les différentes méthodes pour arrêter de fumer.

Les chercheurs (université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande) observent un bénéfice jusqu'à deux fois plus élevé avec ces méthodes par rapport à un groupe témoin, même si les résultats sont variables selon les études. *« Le téléphone portable fait désormais partie de la vie quotidienne, notamment celle des jeunes adultes,* soulignent-ils. *C'est un moyen de délivrer des messages de santé publique qui s'avèrent efficaces, et sans doute moins coûteux que les lignes d'assistance téléphonique. »*

Des points offerts

Les scientifiques appellent à la réalisation de nouvelles recherches pour mesurer l'efficacité des applications sur *smartphone* qui se développent actuellement. Certaines sont mises au point par des laboratoires pharmaceutiques. L'une d'elles tente, par exemple, de motiver les ex-fumeurs en leur divulguant en temps réel les effets bénéfiques de l'arrêt sur leur santé. Après avoir rentré des informations sur ses habitudes tabagiques, l'abonné reçoit des messages quotidiens lui indiquant une estimation du gain d'espérance de vie, de l'amélioration de son risque d'infarctus et de ses capacités respiratoires, ou encore des économies financières réalisées.

Une autre application reproduit les mécanismes du jeu dans l'espoir d'inciter l'abstinent à tenir bon, en offrant des points à chaque cigarette non fumée. Pour Christophe Leroux, porte-parole de la Ligue contre le cancer, *« ces outils peuvent être intéressants, mais ils n'ont d'impact que sur les fumeurs déjà engagés dans une démarche d'arrêt, essentiellement des récidivistes du sevrage ».*

Delphine Chayet,
19 novembre 2012.
LEFIGARO.fr SANTÉ

Production écrite

Lettres et sciences humaines

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.*** ... / 13 points

Document 1

Bilan du budget des Français en 2012

Le baromètre Sofinscope dresse le bilan de sa première année d'existence.

Les 11 thématiques de consommation du Sofinscope 2012 ont été regardées à la loupe, avec pour angle d'attaque le budget des Français. Des enseignements à tirer sur l'état du porte-monnaie de nos concitoyens et qui mettent en perspective leurs choix de vie.

2012, une année particulièrement marquée par la crise économique

Le 1er anniversaire du baromètre se caractérise par un constat sans appel : pour 58 % des Français interrogés, les dépenses obligatoires augmentent et alourdissent le budget, tandis que le pouvoir d'achat stagne. Face à cette crise, les Français aimeraient disposer en moyenne de 525 euros supplémentaires par mois pour vivre confortablement. Globalement, ils pallient ce manque et préservent leur niveau de vie en piochant dans leur épargne ; ils sont en effet 63 % à déclarer que celle-ci diminue.

Le poids des dépenses incontournables

C'est un fait, en 2012 sur l'ensemble des postes de dépenses des ménages français, les budgets ont augmenté. Certains même de manière considérable.

Des postes essentiels dans le budget familial, tels que la santé, représentent en moyenne 570 euros par an à la charge des ménages, un chiffre qui a augmenté pour 68 % d'entre eux. Ainsi, pour 6 français sur 10, certaines dépenses de santé sont remises à plus tard ou purement et simplement sacrifiées. C'est le cas des dépenses traditionnellement les moins bien remboursées, telles que les frais dentaires ou l'optique. Point positif, de bonnes pratiques émergent de cet état de fait : 77 % déclarent acheter des médicaments génériques et 65 % adoptent des attitudes de prévention.

Poste incompressible, le logement représente un coût trop élevé pour 31 % des ménages interrogés, notamment les locataires en région parisienne ou les propriétaires en cours d'acquisition. De même, la facture énergétique du logement, 2 304 euros en moyenne, pèse lourdement sur 87 % des Français. Là encore, les pratiques de bon sens sont largement partagées : 92 % n'utilisent leurs appareils électro-ménagers (machines à laver) que lorsqu'ils sont pleins, et les éteignent au lieu de les laisser en veille.

En termes de transports, la hausse du budget 2012 est sensible pour 84 % des personnes interrogées, d'autant que la voiture est le moyen de locomotion le plus largement utilisé pour les trois quart d'entre eux. 28 % des Français (et 49 % parmi les plus modestes) jugent insupportable le niveau actuel du prix du carburant. Une situation telle, qu'elle les contraint à changer de moyen de transport ou à renoncer à leurs déplacements.

... réduction des dépenses « futiles »

Conséquence inévitable, le budget des ménages, en restriction, s'ajuste sur les dépenses non indispensables.

S'ils sont encore 57 % à partir durant les vacances d'été, 47 % des interviewés disent avoir réduit leur budget cette année. Les Français consacrent en moyenne aux congés estivaux une enveloppe annuelle de 1 157 €, avec de fortes disparités en fonction des revenus.

Le budget loisirs est, quant à lui, également revu à la baisse, 624 € par an. 52 % des Français ont réduit le nombre de leurs activités et, pour 27 % des personnes interrogées, il s'agit même de modérer ces dépenses. 40 % d'entre elles limitent, par exemple, leurs sorties.

Enfin, les soldes, souvent envisagées comme une opportunité pour faire des bonnes affaires, elles sont de moins en moins considérées comme un moment incontournable : 36 % des personnes interrogées ont réduit leurs dépenses à l'occasion des soldes d'été, souvent par manque de moyens. Le budget soldes d'été s'élève à 130 € en moyenne. [...]

Baromètre 06 décembre 2012,
www.sofinscope.sofinco.fr

Document 2

Les Français dépensent 1 914 euros par an dans les technologies

D'après le dernier baromètre de *Sofinco*, le budget high-tech des ménages français représente en moyenne 1 914 euros par an. Les deux tiers vont aux abonnements, l'autre tiers aux équipements.

Les foyers français consacrent un budget moyen de 1 914 euros par an aux dépenses de technologies, selon l'enquête annuelle de *Sofinco* (Groupe *Crédit Agricole*) pour sa treizième vague d'enquêtes. Ce baromètre Sofinscope s'intéresse au budget technologies des Français, qu'il s'agisse d'équipements (télévisions, téléphones, ordinateurs…) ou d'abonnements (Internet, téléphonie, câble…).

La répartition entre ces deux catégories de dépenses est nettement en faveur des abonnements, qui en représentent les deux tiers (1 340 euros), le reste (574 euros) étant consacré à l'achat de matériels. Le budget dédié aux abonnements atteint même 1 734 euros pour les détenteurs à la fois d'un smartphone et d'une tablette.

Ces chiffres illustrent le niveau atteint par ces dépenses récurrentes et contraintes dans le budget des ménages et justifient l'attrait des consommateurs pour les abonnements à bas coûts des opérateurs mobiles ou fixes.

La tablette numérique monte dans les intentions d'achats

Pour un Français sur deux, ce budget high-tech reste stable par rapport à l'année précédente. Il n'en reste pas moins que 61 % d'entre eux envisagent d'acquérir de nouveaux équipements cette année, selon Sofinscope. La tablette numérique, qui n'est présente que dans 18 % des foyers, est le produit que les Français désireraient le plus acquérir ou renouveler dans les douze prochains mois. Parmi ceux qui en possèdent déjà une, ils sont 26 % à se déclarer prêts à la renouveler.

Pour ce qui est des équipements, les foyers gagnant mois de 1 000 euros mensuels investissent 425 euros par an dans leurs équipements technologiques, les foyers les plus aisés (plus de 3 500 euros par mois) dépensent, quant à eux, jusqu'à 796 euros, soit presque deux fois plus.

Dépenses contraintes ou loisirs, les Français seraient partagés sur la manière dont ils perçoivent leur budget consacré aux technologies. Alors que 50 % le voient comme un budget contraint qu'ils essaient de réduire au maximum, ils sont 49 % à le définir comme un budget de loisirs sur lequel ils font parfois le choix de dépenser plus pour se faire plaisir.

Frédéric Bergé,
23 novembre 2012.
01.net

Document 3

68 % des Français estiment que leur budget santé a augmenté

Comment les Français jugent-ils l'évolution de leur budget santé ? Et comment adaptent-ils en conséquence leurs dépenses ? Ces questions sont celles qui ont été posées dans la quatrième édition du Sofinscope (le Sofinscope est le baromètre de *Sofinco*, un organisme de crédit rattaché au *Crédit Agricole*). Premier enseignement : 68 % des Français estiment que leur budget santé a augmenté durant les deux dernières années. Une hausse durement ressentie dans un contexte de pouvoir d'achat tendu.

Les Français évaluent le budget santé restant à leur charge à 570 euros par an[1] indique la quatrième édition du Sofinscope réalisée par l'institut OpinionWay. Une moyenne qui cache dans la pratique de fortes disparités. Les foyers aux revenus les plus modestes (moins de 1 000 euros de revenus par mois) s'en tiennent à un budget de 294,40 euros, tandis que les ménages plus aisés (plus de 3 500 euros) dépensent presque trois fois plus pour leur santé (843,70 euros). Autre clivage, celui de l'âge : les seniors déboursent 910,70 euros là où les 18-24 ans affichent un budget de 255 euros.

Le budget varie également selon le revenu des foyers, les classes moyennes (1 000 à 3 500 euros par foyer) déclarant consommer toujours moins dans le domaine de la santé. Ainsi les foyers aux revenus supérieurs à 3 500 euros par mois dépensent-ils plus (1 076 euros contre 844 euros en 2012) au vu des montants qu'ils nous communiquent, alors même que les foyers qui gagnent entre 1 000 et 1 999 euros n'y consacrent plus que 330 euros/an contre 455 euros en 2012. Il en va de même pour les classes moyennes supérieures (2 000 euros à 3 500 euros par foyer) qui passent de 606 euros annuels à 566 euros. Ainsi la moyenne, stable, masque-t-elle des évolutions structurelles dans les dépenses de santé, les plus aisés dépensant plus, le reste de la population moins. ►

63 % des Français déclarent que leur budget santé ne cesse d'augmenter

Comme en 2012, deux Français sur trois (63 %) estiment, mais de manière moins marquée (moins 5 points), que leur budget santé annuel restant à leur charge a augmenté au cours de ces deux dernières années. En revanche, ils sont désormais 33 % à affirmer que cette somme est stable depuis deux ans, soit une hausse de 8 points par rapport à 2012. On trouve parmi ces 33 %, les moins de 35 ans à 40 % (et même 45 % parmi les 18-24 ans) ou encore les actifs (36 % contre 24 % parmi les retraités).

Moins de restrictions

Si les Français estiment, pour la majorité, avoir un budget en hausse, c'est qu'ils ont le sentiment de s'être moins restreints que les années antérieures : alors qu'en 2012 ils étaient 60 % à avoir déjà été contraints de remettre à plus tard, voire de renoncer à des consultations médicales ou des achats en lien avec leur santé, ils ne sont plus que 53 % cette année. Certes, 42 % des Français se sont déjà vu dans l'obligation de repousser ou de renoncer à l'achat de lunettes, de lentilles ou de prothèses dentaires, mais ils étaient 48 % en 2012. La consultation chez le spécialiste a dû être décalée ou abandonnée par 31 % des Français (soit moins quatre points), de même que l'achat de médicaments (22 %, moins quatre points) ou encore de petits matériels médicaux (21 %, moins sept points par rapport à 2012). Quant à la consultation chez le généraliste, les Français ne sont pas prêts à la sacrifier. De fait, c'est la seule pratique qui n'est pas en retrait (stable par rapport à 2012) mais c'est aussi celle sur laquelle ils font le moins de concessions : seuls 15 % y renoncent cette année.

Des solutions alternatives d'ores et déjà largement souscrites

De nouvelles pratiques adoptées par les Français ces dernières années pour mieux gérer ce poste de dépenses sont en recul, note le Sofinscope. En effet, si le pourcentage de Français déclarant acheter davantage de médicaments génériques est toujours important, 69 %, il est tout de même en net recul par rapport à 2012 (moins huit points). Même constat du côté des autres alternatives. La mutuelle par exemple, ils sont 32 % (moins cinq points) à déclarer en avoir changé pour une qui rembourse mieux, et 23 % pour une qui leur coûte moins cher (moins trois points). Enfin, ils sont encore 44 % à anticiper davantage les coûts qu'ils engageront en faisant réaliser plus fréquemment des devis et 62 % disent faire davantage attention à leurs pratiques et ainsi à leur santé. Au final, ces pratiques concernent tous les Français dans des proportions stables.

Le Sofinscope – Baromètre *opinion Way* pour *SOFINCO*.

1. Cette étude a été réalisée par *Opinon Way* du 2 au 3 janvier 2013, auprès d'un échantillon de 1 012 personnes âgées de 18 ans et plus (méthodes des quotas) et interrogées en ligne sur système Cawi.

Exercice 2 ***Pour la rubrique « Économie » d'un magazine francophone, vous rédigez un article argumenté pour présenter l'analyse des rapports sur le budget des Français en 2012. (250 mots environ.)*** ... / 12 points

Sciences

Exercice 1 ***Rédigez la synthèse des documents ci-dessous.*** ... / 13 points

Document 1

De l'eau dans le biogaz du projet de méthanisation

La présentation publique du projet d'installation d'une usine de méthanisation a soulevé une telle levée de boucliers que Val de Gascogne pourrait faire machine arrière.

La mairie d'Aubiet a bien joué cartes sur table, mais la levée de boucliers a été si forte que le projet d'usine de méthanisation n'enclenchera pas la vitesse supérieure. Bien au contraire.

La semaine dernière, la mairie d'Aubiet a organisé une réunion publique pour présenter un projet d'usine de méthanisation qui prendrait place en bordure de la route de Nougaroulet, pas loin de la RN 124. Ce projet est porté par Thierry Stigliani, un agriculteur de Pellefigue[1], et par la coopérative Val de Gascogne (résultat de la fusion de Terre de Gascogne et de Gascoval en décembre dernier). Les riverains et les agriculteurs proches du site ont montré leur opposition à ce projet. ►

De « l'engrais bio »

La coopérative Val de Gascogne souhaitait implanter cette usine de production de biogaz et électricité sur le terrain aubiétain, lové au milieu de terres agricoles bio des agriculteurs Françoise Terrée et Georges Joya. Patrick Desangles, directeur adjoint de la coopérative, présent lors de la réunion publique, explique que « *Val de Gascogne s'implique dans ce projet par la coopérative et pour le négoce* ». Il affirme que l'usine ne traiterait que « *des matières vertes* », à savoir « *les résidus du tri de nos céréales (débris, brisures, petits grains de blé, de tournesol et de maïs)* », mais également « *du fumier desséché puisque l'agriculteur porteur du projet a un élevage de volailles* ». Et enfin, « *de la matière verte issue de cannes de maïs des producteurs de la zone* ».

L'ensemble de ces matières représenterait, selon le directeur adjoint de la coopérative, « 10 000 tonnes ». Cette matière sera méthanisée pour produire de l'énergie qui, pour une part, servira à chauffer l'installation, pour une autre à produire de l'électricité qui sera revendue à EDF. À la fin du processus, restera une matière sèche, le substrat, que Patrick Desangle envisageait de vendre aux agriculteurs bio de Val de Gascogne car, dit-il, « *ils ont besoin d'engrais bio pour mettre sur les champs. La preuve, c'est que l'on en importe.* » Pour lui, « *l'intérêt serait d'avoir, sur un même site, un "éco-silo" de petit stockage de matière verte* » et une usine « *de séchage à basse-température* » pour faire de l'engrais « *bio* ».

Or, sur place, deux oppositions se sont levées immédiatement : celle des agriculteurs classés en bio et celle des riverains du lotissement voisin, *via* l'association VVV 32 qui avait lutté, déjà en 2009, contre le projet d'un centre d'enfouissement des déchets sur la commune.

Françoise Terrée cultive du trèfle violet et du cardon égyptien certifiés bio sur plusieurs hectares qui encadrent le site où prendrait place l'usine de biogaz. Pour elle, « *ce projet ne tient pas debout* ». « *On ne peut pas utiliser le masque du bio pour faire de l'industrie verte, ce n'est pas pareil* », tranche-t-elle.

Épurer l'eau par des roseaux

Selon cette professeure en médecine traditionnelle chinoise : « *Ce ne sera pas un fertilisant organique car dans la méthanisation, le carbone est fixé sur l'hydrogène. Il en résultera une matière finale pas organique mais minérale. Ce digestat se libère très vite dans le sol, contrairement au fumier, qui est organique. Par ailleurs, ce digestat sera plus apte à libérer la bactérie du botulisme car il ne sera chauffé qu'à 55°, une température qui développe ces bactéries. Pour tuer les spores du botulisme, il faudrait monter à 90°.* »

Françoise Terrée a un projet de construction d'une station d'épuration d'eau sur ce même site. Depuis plusieurs années, elle peaufine son dossier qui a obtenu l'autorisation, par arrêté préfectoral, jusqu'en 2016. Son projet, élaboré avec *Arbre et Paysages 32*, consiste à créer un quartier d'habitations écolos en bois et la station d'épuration où les roseaux « *pourraient filtrer les eaux usées d'environ 200 habitants* ».

C'est donc à ce contexte lourd que se heurte l'intention de Val de Gascogne sur Aubiet. Patrick Desangle, d'ailleurs, en a clairement conscience. « *Nous avions sous-estimé les séquelles de l'ancien projet de déchetterie sur ce site.* » Et d'ajouter : « *Nous allons développer ce projet car nous en aurons besoin, mais nous irons là où les gens sont d'accord. Il vaut peut-être mieux le mettre ailleurs qu'engendrer une levée de boucliers.* »

Gaelle Richard,
2 mars 2013.
SUDOUEST

1. Il n'a pas souhaité s'exprimer.

Document 2

Le nouveau dispositif de soutien permet la double valorisation du biogaz (décret)

Un décret, publié au *Journal officiel* du 28 février 2013, permet aux producteurs de biogaz de valoriser simultanément leur production sous forme d'électricité (par cogénération) et sous forme de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. Les producteurs de biogaz peuvent bénéficier à la fois des dispositifs de soutien existants pour la production d'électricité à partir de biogaz (tarif d'obligation d'achat) et pour la production de biométhane injecté (tarif d'achat garanti).

Jusqu'à présent, il fallait opter pour l'une ou l'autre des formes de valorisation, avec le dispositif financier de soutien associé. « *Cette exclusivité avait pour conséquence d'empêcher la réalisation de certains projets de méthanisation ou bien d'en limiter la taille, en raison de contraintes locales (pas de débouchés suffisants pour la chaleur produite, saturation des réseaux de distribution de gaz naturel...)* », explique un communiqué du ministère de l'Environnement. Selon lui, « *en exploitant les synergies existantes entre les deux modes de valorisation, le nouveau cadre tarifaire permettra l'émergence de nouveaux projets de méthanisation et l'utilisation de nouveaux gisements de déchets comme source de production d'énergie* ».

Le projet Methavalor, porté par le Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Moselle-Est, situé sur la commune de Morsbach, sera le premier centre de valorisation de biodéchets par méthanisation à bénéficier de ce nouveau dispositif de soutien à la méthanisation. « *Ce site pourra désormais valoriser simultanément sa production de biogaz sous forme d'électricité et de chaleur (par cogénération), sous forme de biométhane injecté dans les réseaux et sous forme de biométhane carburant* », précise le communiqué du ministère. [...]

Exercice 2 ***Partisan du biogaz, vous écrivez une lettre ouverte dans le journal de votre région pour convaincre les riverains d'une future usine de biométhanisation du bien-fondé de cette installation. (250 mots environ.)*** ..... / 12 points

Compréhension et Production ORALES

DALF C2

A comme... aborder la compréhension et la production orales 213

Description de l'épreuve 213

Pour vous aider 213

B comme... brancher 215

Exemples d'épreuves à réaliser 215

ACTIVITÉ 1 215

ACTIVITÉ 2 216

C comme... contrôler la production orale 217

Grilles de correction 217

Corrigés 218

D comme... DALF C2 221

ACTIVITÉS 3 à 10 221

A comme... aborder la compréhension et la production orales

Description de l'épreuve

D'une durée totale **de deux heures environ**, elle se déroule en **trois étapes :**

- Deux écoutes d'un document sonore de **15 minutes environ**, appartenant soit au domaine « Lettres et sciences humaines », soit au domaine « Sciences », selon votre choix lors de votre inscription :
  - une première écoute pendant laquelle vous êtes invité(e) à prendre des notes ;
  - trois minutes de pause ;
  - une deuxième écoute du document afin de vérifier et compléter vos notes.
- 1 heure de préparation pour votre intervention qui comporte trois parties :
  - **la présentation du document**, sous forme d'un monologue suivi, en **5 à 10 minutes**, avec pour consigne de reprendre les informations et points de vue exprimés dans le document sonore « dans un ordre et selon une structure logique et efficace » ;
  - **la présentation de vos idées et exemples**, sur un thème donné en relation avec le document sonore, en **10 minutes environ**, sous forme d'un monologue suivi, « de manière fluide et élaborée » ;
  - **un débat avec le jury**, au cours duquel « vous êtes invité(e) à défendre, préciser ou nuancer votre point de vue » et que vous devez « faire vous-même progresser » [...] « en questionnant votre interlocuteur ou en réagissant à ses propos », cette dernière partie n'étant pas à préparer.
- **30 minutes environ de passation.**

Ces étapes et leur durée sont indiquées au début de l'épreuve, sur la feuille de réponse et sur l'enregistrement.

Pour vous aider...

Lors de l'écoute du document sonore :

- Veillez à prendre vos notes de façon claire afin de pouvoir les relire facilement. Essayez de repérer assez vite le thème central de l'enregistrement et son organisation.
- Deux cas peuvent se présenter : l'enregistrement peut en effet être soit un exposé / un monologue, soit un entretien. Dans le premier cas, le locuteur introduit généralement son discours, dans le second, les questions et leurs réponses structurent le document. La connaissance de ces deux possibilités vous permet de mieux organiser votre prise de notes.

Lors de la préparation de votre intervention :

- **En premier lieu**, planifiez votre travail, partagez le temps dont vous disposez - une heure - pour préparer votre compte-rendu du document ainsi que votre point de vue argumenté, après avoir mis en forme vos notes. Vous pouvez par exemple consacrer 20 minutes à chacune de ces trois parties.
- **Reprenez vos notes**, organisez-les de façon claire.
- **Pour la présentation du document**, vous pouvez choisir de suivre le plan du document lui-même ou bien de réorganiser les idées à votre façon. Veillez à rester neutre, à ne pas donner votre opinion. Évitez absolument de rédiger les phrases de votre intervention, notez le plan de votre intervention -introduction, développement des idées et conclusion - avec les exemples relevés lors des écoutes.
- **Pour la présentation de votre opinion** concernant le sujet qui vous aura été donné, veillez tout d'abord à bien lire celui-ci afin de voir comment vous pouvez le relier au document sonore et à la présentation que vous en aurez faite. Comme précédemment, élaborez un plan rigoureux autour de vos idées et arguments, en gardant de préférence votre argument le plus convaincant pour la conclusion.

Lors de la passation de l'épreuve :

- **qu'il s'agisse du compte rendu, de l'exposé de votre opinion ou du débat :**
  - essayez de vous détendre, souriez, regardez l'examinateur, cela permet en général de vérifier comment il « accueille » ce que vous dites ;

Pour vous aider...

- parlez suffisamment fort et articulez : l'examinateur doit pouvoir vous entendre et comprendre sans avoir à vous demander de répéter ;
- enfin, faites-vous confiance : hésiter, reprendre une formulation est normal. Si certains mots vous manquent, ne vous « bloquez » pas, essayez de trouver une solution (Voir partie « Petits plus : lexique »).

• **lors du compte rendu ou de l'exposé de votre opinion :**

- consultez le plan et les arguments notés pendant la préparation mais ne les lisez pas ! Votre expression sera plus souple et plus efficace ;
- vous pouvez choisir d'exprimer votre opinion de manière prudente, neutre ou engagée.

• **lors du débat :**

- écoutez attentivement les questions qui vous sont posées ou les objections qui vous sont faites afin de réagir de façon adéquate ;
- adoptez une intonation conforme à la manière choisie pour exprimer votre opinion :
  - calme, voire hésitante pour exprimer votre « prudence »,
  - neutre, normale, dans le deuxième cas,
  - ferme et affirmée pour exprimer votre certitude ;
- n'hésitez pas à relancer le débat si nécessaire, en reprenant et précisant un ou des points déjà abordés ou en questionnant votre interlocuteur.

***Remarque** : chaque épreuve de production orale fait l'objet, dans ce manuel, d'une activité de préparation à la présentation du document. Ainsi, l'activité 1 correspondant à l'épreuve orale 1 comporte les activités 1.1. (Préparation à la présentation du document) et 1.2. (Présentation de votre opinion).*

B comme... brancher

Exemples d'épreuves à réaliser

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉS 1

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 1.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en **5 à 10 minutes** le contenu du document.
Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 1.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Vous participez à une journée lycéenne sur le thème du racisme et du communautarisme. Vous expliquez aux lycéens quels en sont les pièges et vous proposez des solutions pour les éviter.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

Sciences

ACTIVITÉ 2

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 2.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en **5 à 10 minutes** le contenu du document.
Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 2.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Dans le cadre d'une table ronde sur les perturbateurs endocriniens, vous donnez votre point de vue sur la manière de lutter contre leur présence.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

C comme... contrôler la compréhension et la production orales

Grilles de correction

La production orale est notée sur **50 points** :

- Pour l'activité elle-même :
  - le monologue suivi - présentation du document - est noté sur **12 points** ;
  - le monologue suivi - présentation d'un point de vue argumenté - est noté sur **7 points** ;
  - le débat est noté sur **7 points**.
- Pour l'ensemble des trois parties de l'épreuve :
  - le lexique est noté sur **8 points** ;
  - la morphosyntaxe est notée sur **10 points** ;
  - la maîtrise du système phonologique est notée sur **6 points.**

Écoutez vos enregistrements et évaluez-vous à l'aide des grilles dont dispose l'examinateur.

I Monologue suivi : présentation du document

Peut introduire et clore sa présentation avec naturel et pertinence.	0	1	2					
Peut restituer l'ensemble des informations importantes et des points de vue exprimés sans les altérer (règle d'objectivité, fidélité et précision).	0	1	2	3	4	5	6	7
Peut organiser son discours selon une structure logique et efficace qui facilitera l'écoute pour le destinataire.	0	1	2	3				

II Monologue suivi : présentation d'un point de vue argumenté

Peut élaborer une réflexion personnelle en s'appuyant sur des arguments principaux et secondaires et sur des exemples pertinents.	0	1	2	3	4
Peut produire un discours élaboré, limpide et fluide avec une structure logique et efficace qui aide le destinataire à remarquer les points importants.	0	1	2	3	

III Exercice en interaction : débat

Peut facilement préciser et nuancer sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments.	0	1	2	3	4
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant ou élargissant le débat, en rebondissant sur les propos de l'interlocuteur.	0	1	2	3	

Pour l'ensemble de l'épreuve

Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vaste répertoire lexical lui autorisant une grande souplesse pour reformuler ou nuancer des idées. Utilisation constamment appropriée du vocabulaire.	1	2	3	4	5	6	7	8		
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale, même lorsque l'attention se porte ailleurs. Fait preuve d'une grande souplesse dans les constructions utilisées lui permettant de nuancer, de préciser, de modaliser.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles. Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens et/ou mobiliser l'attention de l'interlocuteur.	1	2	3	4	5	6				

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (25/50) ?

Quelle note obtenez-vous pour chaque activité ?

Vous pouvez aussi vous inspirer des propositions de corrigés des activités réalisées.

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

Activité 1.1

Nature de l'enregistrement : entretien
Thématique : les pièges du racisme et du communautarisme
Interlocuteurs : Lilian Thuram, ancien champion du monde de football et Mehdi Belhaj Kacem, philosophe et spécialiste de football.

Plan possible de la présentation :

- **Introduction** : Lilian Thuram, champion (noir) de football, et Mehdi Belhaj Kacem, philosophe et grand connaisseur de football, s'accordent sur les pièges, les points communs du racisme et du communautarisme.

1. Présentation des deux interlocuteurs

- Leur origine : la Guadeloupe pour LT et la Tunisie pour MBK.
- Ce qu'ils ont fait ou font : LT : footballeur, engagé dans la lutte contre le racisme (fondation), auteur de « Mes étoiles noires » ; MBK : philosophe, spécialiste de football, auteur de « La Psychose française ».
- Leurs points communs : le football (l'un joueur et l'autre connaisseur), la philosophie (l'un devenu grand lecteur de philosophes, l'autre philosophe), les problèmes du racisme et du communautarisme.

2. L'entretien, où on peut considérer 4 parties

a. • Le piège du racisme : position « archéologique » sur le racisme de LT, légitime selon MBK, mais danger de « renvoyer » l'image que l'autre attend.

- Le piège communautaire dans lequel tombe la communauté arabe de France et non l'affirmation de l'individu, communautarisme favorisant le retour des islamistes.
- L'émancipation des « minorités dites visibles » ne peut se faire que par la mise en valeur de l'individu.

b. Comment et par qui casser les modèles communautaristes :

- leur point de vue et leurs critiques contre les comiques et les intellectuels qui renforcent une identité collective et non individuelle ;
- nécessité de modèles d'identification.

c. Le football et le sport, pôles d'identification positive :

- perte de ce que le championnat de 1998 avait permis, du fait de certains joueurs mais aussi de certains dirigeants sportifs ;
- football et sport peuvent tisser des liens, ont une fonction éducative (foot : 2ème lieu d'éducation après l'Éducation nationale) ;
- rôle que les Grecs attribuaient aux Jeux olympiques : le sport, forme supérieure de l'art, canalise l'agressivité ;
- selon MBK, le sport est l'opium des peuples sans dieu.

d. Ce que représente le foot pour MBK et LT :

- pour MBK : le football est la seule œuvre d'art totale, un reflet de l'esprit des nations ; c'est une œuvre d'art centrée sur l'idée de jeu, expression de notre liberté, de notre détachement du réel ;
- pour LT : le football a deux dimensions :
  - ce qui se passe sur le terrain, métaphore positive de la vie (don de soi, objectif commun) ;
  - ce qui vient du système capitaliste : l'argent et l'exaltation du plus fort ; la vie considérée comme une compétition et non une entraide.

Activité 1.2

Votre exposé peut comporter deux parties, pouvant être présentées indifféremment l'une avant l'autre, selon votre choix, en fonction de ce que vous jugez plus important de mettre en valeur :

La situation du racisme et du communautarisme dans votre pays

Existent-ils ou non ? Le racisme est-il (très) présent ? Quelles sont les communautés les plus concernées par le communautarisme ? Comment se manifestent ces phénomènes ? Les gens en sont-ils conscients et cherchent-ils ou non à combattre cette situation ? Quels sont les moyens mis en place pour y remédier ? Selon ce qu'il en est, vous pouvez choisir de commencer votre exposé en interpellant directement les élèves, en leur demandant quelles définitions du racisme et du communautarisme ils donneraient, si certains en sont (ou ont été) les victimes ou encore s'ils appartiennent à des communautés où ils se sentent « enfermés » ou non.

Les pièges du racisme et du communautarisme

Dire ce qu'ils sont (ou ce qu'ils pourraient être) selon les pays ou les communautés concernées mais surtout, dans un deuxième temps :

- dénoncer, critiquer les attitudes qui tendent au contraire à les renforcer : certain humour d'autodérision mal présenté ou malvenu (cf. entretien LT-MBK) ou encore, pour le communautarisme un repli sur soi qui n'a pas lieu d'être ;
- proposer des solutions pour y remédier : par exemple, présenter des modèles incitant les « minorités dites sensibles » à s'émanciper, à oser s'affirmer, les inviter à s'investir dans des activités - telles que le sport - favorisant la création de liens entre les différents participants, mettant l'accent sur l'entraide.

ACTIVITÉS 2

Activité 2.1

Nature de l'enregistrement : entretien
Thématique : les perturbateurs endocriniens
Interlocuteurs : journaliste et professionnels de la recherche, de la vente de produits

Plan possible de la présentation :

1. Présence des perturbateurs
Les phtalates, parabens et bisphénol A sont présents dans notre vie quotidienne - vaisselle, matériel de cuisine, bouteilles en plastique, biberons, poêles, emballages alimentaires (film alimentaire et boîtes de conserve), matériel médical dont la plasturgie, les canalisations.

2. Leurs conséquences

- Chez l'homme : cancers hormonaux, cancers du sein, de la prostate, des testicules, incidences sur le développement, sur le comportement, infertilité, malformation.
- Chez les animaux : l'appareil reproducteur mâle et femelle, sur la fertilité et le développement de cancers hormonodépendants, et métabolisme, sur la glande mammaire, le cerveau, les intestins et le foie.

3. Les actions contre ces perturbateurs endocriniens

- Plusieurs lois pour interdire les perturbateurs endocriniens

  30 juin 2010 : en France, interdiction du BPA dans les biberons.

  1er mars 2011 : l'Union européenne a interdit la fabrication de biberons renfermant du bisphénol A.

  Janvier 2013 : en France, interdiction du BPA dans tous les contenants alimentaires destinés aux enfants de moins de 3 ans.

  Janvier 2014 : en France, interdiction du BPA dans tous les contenants alimentaires.
- Problème de leur remplacement par d'autres produits chimiques dont on ne connaît pas les effets sur l'homme ou qui ont des effets de conservation moindres.
- Les résines oléorésineuses conservent moins bien que les résines époxy.
- Le téflon peut être remplacé par la céramique (ce qui demande un changement d'habitude alimentaire avec ajout de matière grasse).

Activité 2.2

Vous pouvez orienter votre présentation autour de deux points et vous appuyer sur les mesures qui ont été prises dans votre pays :

- **Les actions à mener à un niveau national**

  (sacs en papier dans les supermarchés, consignes pour les bouteilles en verre, renforcement et application des lois, application du principe de précaution et non attente de la preuve des risques...).
- **Les actions individuelles**

  (boycotter les produits contenant ces perturbateurs, acheter des légumes en vrac, utiliser des sacs en tissu, des paniers..., remplacer les récipients en plastique par du verre...).

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉS 3

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 3.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 3.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Avez-vous déjà vu des films qui étaient adaptés d'ouvrages ? Que pensez-vous de cette adaptation ? Avez-vous retrouvé l'esprit du livre ? Et, au contraire, avez-vous déjà lu un livre après avoir vu son adaptation ?

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

ACTIVITÉS 4

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 4.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 4.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Vous participez à un forum dont le sujet porte sur les jardins collectifs. Vous intervenez de manière argumentée pour donner votre avis sur ce sujet.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

ACTIVITÉS 5

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 5.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 5.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Vous participez à une table ronde sur l'avenir de la presse. Vous présentez vos expériences de lecteur de la presse papier et de la presse numérique ainsi que votre opinion sur le futur de la presse numérique, ses atouts et ses dangers.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

ACTIVITÉS 6

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 6.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 6.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Vous participez à une table ronde pour défendre un projet d'implantation d'un grand musée dans une petite ville. Vous argumentez autour du fait que l'implantation d'un musée de renom peut être un atout pour une région et ses habitants.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

Sciences

ACTIVITÉS 7

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 7.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 7.2.

Monologue suivi : point de vue argumenté

Avec quelques amis et connaissances, vous voulez fonder une association de défense d'animaux en voie de disparition. Vous proposez l'hippocampe pour emblème de votre association. Justifiez votre choix.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

ACTIVITÉS 8

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 8.1.

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 8.2.

Monologue suivi : point de vue argumenté

Un débat public a été organisé dans une commune française afin d'éclairer les habitants sur l'éventualité d'une exploitation de gaz de schiste. Vous participez à ce débat en donnant votre opinion.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

ACTIVITÉS 9

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 9.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 9.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Passionné d'archéologie vous participez souvent à des fouilles. Un de vos amis, professeur d'histoire, vous a demandé de présenter à ses élèves de lycée quelles sont les découvertes des paléoanthropologues, les éléments permettant de comprendre les étapes de l'évolution de l'homme, jusqu'à notre espèce, l'Homo sapiens.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

ACTIVITÉS 10

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Activité 10.1

Monologue suivi : présentation du document

Vous devez présenter en 5 à 10 minutes le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Préparation

Répondez aux questions suivantes :

Quelle est la nature de l'enregistrement ? .....

Quelle est sa thématique ? .....

Qui sont les interlocuteurs ? .....

Proposez un plan pour votre compte rendu : .....

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 10.2

Monologue suivi : point de vue argumenté

Vous participez à une table ronde scientifique et vous êtes invité à donner votre avis sur la question suivante : « En quoi le cerveau artificiel pourrait-il être un atout pour le genre humain ? »

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

Compréhension et Production ÉCRITES

DALF C2

A comme... *aborder la compréhension et la production écrites* 229

Description de l'épreuve 229

Pour vous aider 229

B comme... *brancher* 231

Exemples d'épreuves à réaliser 231

ACTIVITÉ 1 231

ACTIVITÉ 2 234

C comme... *contrôler la compréhension et la production écrites* 238

Grilles de correction 238

Corrigés 239

D comme... *DALF C2* 241

ACTIVITÉS 3 à 10 241

A comme... aborder la compréhension et la production écrites

Description de l'épreuve

L'épreuve de compréhension et production écrites **d'une durée de 3 h 30** consiste à produire un texte structuré, par exemple :

- un article, - un éditorial, - un rapport, - un discours - .....

à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.

Vous avez le choix entre deux domaines :

lettres et sciences humaines **ou** sciences.

Pour vous aider...

Afin de tirer le plus grand profit du temps dont vous disposez, il vous faut organiser votre travail de la façon la plus efficace possible. Ceci dépend de vos habitudes. Toutefois, les conseils suivants peuvent vous être utiles.

***Pour la répartition du temps entre la compréhension** des textes et la production écrite, il est raisonnable de consacrer...*

- entre 1 h 30 à 2 h à l'étude des textes ;
- entre 1 h 30 à 2 h à la rédaction de votre texte structuré, ceci en fonction de la difficulté des textes mais aussi et surtout en fonction de vos aptitudes respectives en compréhension et en production écrites. Les temps indiqués étant, dans chaque cas, les minima et les maxima.

Dans un premier temps :

- observez le titre du dossier afin d'en situer le thème ;
- lisez attentivement le sujet de la production écrite à réaliser : c'est en fonction de celui-ci que vous devrez lire le dossier de textes, pour y puiser les informations, idées et arguments utiles à l'élaboration de votre texte.

Ensuite :

- survolez les textes afin de repérer quels sont les aspects du thème général abordés ou traités dans chacun d'entre eux.

Vous pouvez, pour faciliter votre travail, au fur et à mesure de votre lecture, commencer à compléter le tableau suivant (en fonction du nombre de textes) :

Textes	Idée principale	Arguments / Exemples	Autres idées	Arguments / Exemples
1 (titre)	.....	- ..... - ..... -	- ..... -	- ..... - .....
2 (titre)	.....	- ..... - ..... -	- ..... -	- ..... - .....

Notez, lors de cette première lecture rapide, l'idée, la thèse principale présentée dans chaque texte, ainsi que, si possible, le ou les arguments correspondants.

- Lisez ensuite de façon plus précise chaque texte afin d'en relever les autres idées, ainsi que les exemples et arguments correspondants, et de compléter le tableau.

Lors de ces deux lectures, ne notez pas tout, prenez des notes concises. Vous pouvez également utiliser des surligneurs de couleur pour visualiser les idées dans le texte avant de les noter dans le tableau, avec les exemples donnés.

Pour vous aider...

Organisez votre production écrite :

- Choisissez quelle sera votre idée, votre thèse personnelle en la situant par rapport à celle(s) relevée(s) dans les textes, que ce soit pour y adhérer ou vous y opposer.
- Établissez un plan précis comportant :
  - une introduction - éventuellement un titre la précédant -,
  - un classement progressif des idées accompagnées de vos arguments et exemples,
  - une conclusion.

Faites ceci au brouillon, sans rédiger toutes les phrases : il s'agit d'un plan qui constituera la trame de votre rédaction !

Rédigez votre texte :

- Veillez à mettre en évidence les parties de votre texte en faisant des paragraphes marqués par des alinéas.
- Rédigez des phrases claires, qui ne soient pas trop longues.
- Soignez votre écriture : elle doit être parfaitement lisible.
- Évitez les ratures.

Enfin :

- Veillez à garder cinq à dix minutes pour relire votre texte et corriger les fautes éventuelles.

Remarque : *chaque épreuve de production écrite fait l'objet, dans ce manuel, d'une activité de préparation à l'épreuve. Ainsi, l'activité 1 correspondant à l'épreuve écrite 1 comporte les activités 1.1. et 1.2.*

Exemples d'épreuve à réaliser

Pour vous préparer à l'épreuve de production écrite, réalisez l'une des activités suivantes.

Attention, vous disposez de 3 heures 30 !

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉS 1

DOSSIER

La mode, affirmation identitaire ou disparition des différences ?

Document 1

La revanche du « moche »

L'incongru, le laid, le vieillot : c'est la nouvelle marotte des « bomos » ces trentenaires décalés qui jouent au 3e degré de l'esthétiquement incorrect. Décryptage.

Ils aiment le vieux, le toc, le moche. Ils vénèrent les tapisseries, les cerfs sur les pulls en laine et les chaises scoubidou. Ils ont le culte du décalé. Du déclassé, voire de l'inclassable. Ils assument. Cela fait partie de leur parcours d'initié, de connaisseur.

On les appelle les bomos, traduisez « bourgeois moches ». [...]

Aujourd'hui, le bourgeois de 25-35 ans explore de nouveaux terrains et investit les codes du vieillot. C'est le retour du chouchou dans les cheveux, du sac à dos informe, des vieilles photos Polaroid, des bijoux en plastique *cheap* et toc, des couleurs moutarde et orange, du style « pieds nus dans les chaussures de ville ». Le ridicule devient ridicool. Le bomo vante les mérites de la consommation locale, surfe sur les sites comme *poilsetcapitons.fr* [1] ou épluche la gazette du mauvais goût. Il est accro au *boncoin.fr*[2], décore son intérieur de babioles kitsch et ne jure que par les « mamiseries », genre calendrier de La Poste avec de jolis chatons en couverture, les fleurs en plastique et les meubles en Formica. « *Les codes populaires ne sont pas du tout reconnus par l'intelligentsia. Ils deviennent le nouveau territoire d'influences et d'inspiration des branchés. C'est la revanche du popu moche* », affirme Pascal Monfort, consultant en mode et dirigeant de son propre cabinet d'études. Car le bomo veut se positionner comme un incompris du monde moderne. « *Il s'habille moche, mais attention, c'est une démarche d'expert. Il est revenu de tous les styles et de toutes les modes. Il y a de l'ironie dans sa démarche, une forme de provoc, tout se joue en finesse,* rappelle Pascal Monfort. *Suivre les modes à la lettre, il n'y a rien de plus ringard. Pour être singulier, il faut montrer que l'on décroche, trouver la faute dégoût qui fera toute la différence.* »Twister un style trop policé, préférer les matières désuètes, les volumes anti-glamour au possible et les gadgets bizarres. Le but suprême : trouver l'harmonie du moche... qui le rend beau. [...]

VINTAGE ET DÉTAIL KITSCH

Dans cette recherche du look différent, les bomos ne courent pas les grandes enseignes, même s'ils aiment *Monoprix*[3], qui surfe sur le vintage. Ils arpentent les petites boutiques de fripes de quartier où l'on déniche un sweat-shirt *Minnie Mouse* au milieu de robes aux imprimés graphiques. Totalement *has been* de rouler ses chaussettes couleur cerise ? Risible, le pin's TF1 discrètement piqué sur un t-shirt de promo des *Magasins U*[4] ? Importable, le coupe-vent du Rallye de Saint-Étienne[5] ? Horrible, le sous-pull en polyester des années 1970-80 ? Certes, mais il véhicule avec lui toute une histoire et des souvenirs. « *Il y a un vrai respect des codes de l'ancien, une vraie nostalgie. Mais c'est surtout une manière de se moquer des modes, de ne plus être dans une allure esthétisante* », rappelle Bénédicte Fabien, directrice marketing chez Martine Leherpeur Conseil[6]. Les filles piochent dans toutes les époques, et surtout dans la jeunesse de leur grand-mère, à l'ère où l'on cousait, où l'on tricotait, où l'on crochetait sur des canevas... La réussite de *Golden Hook*[7] est sûrement l'un des signes de l'émergence de cette génération bomo : la marque a pour concept de proposer des articles en maille de qualité, tricotée par de vraies grands-mères à des prix qui surpassent l'inflation des cinquante dernières années. ►

La mode actuelle a elle aussi emprunté les codes désuets et chargés des aïeux. Exemple avec Carven, une belle endormie née en 1945 et qui jouit aujourd'hui d'une seconde jeunesse sous la coupe talentueuse de Guillaume Henry. L'hiver dernier déjà, les imprimés de peintures médiévales inspirés de Jérôme Bosch[8] fleurissaient sur de courtes jupes évasées. Un carton. L'été prochain, la femme Carven s'inspire de Marianne Faithfull[9] ou d'Amanda Lear[10], mêle couleurs pastel et imprimés cachemire et s'adonne au shopping avec le fameux sac filet de mémé. Et cet été encore, nous verrons des tee-shirts à tête de tigre rugissant, de chien enragé ou de requin affamé. Le luxe y est pour beaucoup : Kenzo, Balenciaga et Givenchy ont apposé ces bébêtes sur leurs vêtements, créant un réel engouement pour ce qui était avant l'apanage de bikers ventripotents et moustachus. [...]

DORANE VIGNANDO et SÉVERINE DE SMET
Le Nouvel Observateur
24 janvier 2013, n° 2516, p 117-119.

1. *poilsetcapitons.fr* : magazine féminin original, uniquement sur Internet.
2. *boncoin.fr* : site français de petites annonces.
3. *Monoprix* : chaîne française de commerces de proximité en ville.
4. *Magasin U* : magasin appartenant à la coopérative de commerçants *Système U*.
5. Rallye de Saint-Étienne : course automobile.
6. *Martine Leherpeur Conseil* : bureau de conseil en stratégie et création.
7. *Golden Hook* : marque parisienne de vêtements et accessoires tricotées main par des grands-mères résidant dans toute la France.
8. Jérôme Bosch : 1450-1516, peintre néerlandais.
9. Marianne Faithfull : chanteuse de rock et actrice anglaise.
10. Amanda Lear : chanteuse, actrice, animatrice de télévision et peintre française.

Document 2

Face à Face : à l'époque de la mondialisation et des grandes enseignes, les codes identitaires sont récupérés par les marques. Neutre ?

Créatrice ou non de communautarisme ?

Frédéric Godart

« Si le terme a pris une connotation à la fois ethnique, religieuse et culturelle, il s'étend aussi parfois aux classes sociales ou groupes d'âge. »

La réponse nécessite quelques clarifications préalables. Tout d'abord, la mode est un processus de changement social (en particulier vestimentaire) récurrent et non cumulatif. Ensuite, le communautarisme est compris (en tout cas en France) comme l'affirmation d'une volonté de distinction de la part des différents groupes sociaux. Si le terme a pris une connotation à la fois ethnique, religieuse et culturelle, il s'étend aussi parfois aux classes sociales ou groupes d'âge. La question peut donc être reformulée : la mode vestimentaire s'oppose-t-elle à l'affirmation par certaines catégories sociales de leur identité ?

Au premier abord, la réponse semble être positive.

Après tout, comme l'a expliqué le philosophe allemand Friedrich Nietzche dans *Humain, trop humain* (1878), la raison d'être de la mode est de libérer les individus des traditions et communautés, et plus précisément des costumes régionaux et nationaux, en les intégrant dans une communauté humaine. En cela, la mode exprime l'essence de la modernité. L'argument nietzschéen semble encore plus pertinent aujourd'hui. D'une part, la mode bénéficie depuis les années 1960 de nouvelles techniques de production qui ont réduit les coûts et permis au plus grand nombre d'avoir accès aux dernières tendances. D'autre part, plus récemment, l'émergence d'Internet et des réseaux sociaux en ligne ont permis la diffusion mondiale et instantanée des styles les plus récents. Cependant, cette position d'une mode balayant les communautarismes ne résiste pas aux faits. Tout d'abord, la mode n'a pas remis en question l'existence de pratiques vestimentaires communautaires à l'échelle mondiale. Par exemple, les Émiratis de Dubaï ont conservé les traditions bédouines, avec la *Yabaya* noire pour les femmes et la *dishdasha* blanche pour les hommes. La mode a une influence, mais dans le cadre privé. La jeunesse tokyoïte est, elle aussi, à l'affût des dernières tendances, mais elle les réinterprète à sa façon et les intègre dans une mode de rue marquée par la culture populaire japonaise, qui influence à son tour l'industrie. Des communautarismes subsistent donc face à la mode. ►

Au sein des entités nationales, les communautés, au sens large, affirment, elles aussi, leurs différences. Dans le cas de la France, les costumes traditionnels régionaux ont disparu, comme Nietzche l'a expliqué, et la mode a, dans une large mesure, étendu son emprise sur toute la communauté nationale. Mais de quelle mode parle-t-on ? La mode en tant que changement touche la plupart des communautés, mais chaque communauté privilégie certaines tendances plutôt que d'autres. Les différences générationnelles, culturelles, régionales peuvent alors s'exprimer, à la fois dans et hors de la mode. Par exemple, la mode marseillaise, « gaie, colorée et cosmopolite », est proche de celle que l'on connaît à Paris, mais elle a son identité propre. En conclusion, la mode en tant que changement récurrent a étendu sa sphère d'influence, mais elle n'a pas réussi, dans bien des cas, à conquérir des communautés religieuses, ethniques, nationales ou même générationnelles, qui lui résistent. Et lorsque l'idée de changement récurrent et non cumulatif a été acceptée, chaque communauté interprète les modes à sa façon. Donc la mode a bien effacé certains communautarismes, mais pas d'autres. Et elle n'a certainement pas effacé les communautés, elle leur permet même d'exprimer leurs différences. De ce point de vue, les « fashionistas » qui suivent les dernières tendances constituent une communauté parmi d'autres.

Frédéric Godart enseigne la psychosociologie des organisations à l'Insead. Il est l'auteur de Penser la mode *(IFM/ Regard, 2011) et* Sociologie de la mode *(La Découverte, 2010).*

Sylvia Jorif

« C'est aujourd'hui une industrie, créant plutôt des communautés de goût ou d'élitisme et dont le logo est le signe distinctif d'appartenance. »

Il est très facile de penser que la mode est un environnement si prégnant, si ancré dans notre vie qu'il définit notre identité sociale ou culturelle ou, mieux encore, notre affirmation de soi. Dans un sens, c'est vrai : endosser un vêtement est le premier geste avant « d'entrer en société » et il délivre forcément un message. Le message frontal et purement visuel, bien avant la parole. Mais l'idée que la mode définit des communautés ou, disons le mot qui fait peur, un communautarisme, est devenue obsolète. Ce fut effectivement longtemps le cas. La mode a délimité clairement les classes sociales, de l'habit de cour à la tenue du paysan. Le vêtement s'est fait également revendicatif : quand les femmes portaient des pulls d'hommes pour appuyer leur désir d'émancipation, quand les jeunes endossaient des blousons de cuir, dans les années 1960, pour rejeter l'étouffante « société de papa », ou encore quand les punks déchiraient leurs tee-shirts et épinglaient leurs jeans sales pour dénoncer un avenir auquel ils ne croyaient pas. Il est étonnant d'ailleurs de penser que le vêtement le plus contestataire d'entre tous fut le jean, ce pantalon planétaire et unanime, qui effaçait le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études... Oui, la mode a clairement défini les riches, les pauvres, les militants, les appartenances politiques et même idéologiques, les identités ethniques... La mode a accompagné tous les grands combats, du corset que l'on jette aux jupes qu'on raccourcit... Et puis elle a voulu conquérir le monde...

Car, entre-temps, la mode a laissé place à l'industrie de la mode. Les groupes de luxe en ont fait une puissance économique extraordinaire, qui a balayé toute classe d'âge ou sociale, relayé par les enseignes de *mass-market* (comme *H & M* ou *Zara*) qui ont permis à tout le monde de s'habiller à la mode. Depuis, les courants sont devenus des tendances et les signes d'appartenance, des snobismes. Tous les codes propres à la rue, inventés par la rue, ont été digérés et resservis par l'industrie du luxe comme de simples apparats de plaisir et surtout de désir, sans aucun message sous-jacent. Citons un exemple : « la folie du chèche », devenu il y a quelques années un accessoire hautement *fashion*. Ce foulard que portaient Yasser Arafat et les étudiants en signe de solidarité à la cause palestinienne, dès lors qu'il est monté sur les podiums des défilés, a perdu toute son idéologie initiale pour devenir un accessoire chic. On parle du retour des hippies ou des gothiques, mais uniquement du point de vue esthétique, sans aucune idée revendicatrice ou même de provocation. Quand on voit, cet hiver, exploser le style « african queen », qui reprend tous les tissus africains et bijoux Massaï, dans des boutiques de grand luxe, on se rend compte que la mode sait aussi ingérer les signes culturels et identitaires. Le processus s'est inversé : le monde ne dicte pas la mode, mais c'est bien la mode qui conseille le monde. Un renversement d'influence qui a ému Pierre Cardin, grand couturier et témoin d'un siècle de bouleversements : « *Je pense que l'on va vers un essoufflement de la mode et bientôt on ne voudra plus y croire, car elle va beaucoup trop vite, au-delà du désir des gens. Cette mode, qui se globalise sans cesse, habille de la même façon de Rio à Pékin, va elle-même s'étouffer. Car il n'y a rien de plus dangereux que de perdre son identité. Avant, à travers une robe, on pouvait dire un pays, un climat, une nationalité. Le vêtement définit, le vêtement est une radiographie. À terme, les gens, les pays, le monde vont vouloir se réapproprier leur personnalité.* » La mode est aujourd'hui une industrie, créant plutôt des communautés de goût ou d'élitisme, et dont le logo est souvent le signe distinctif d'appartenance. Au monde de se réapproprier cette nouvelle donne pour refaire son... monde.

Sylvia Jorif, chef des infos mode au magazine Elle. *Historia* février 2013, n° 794, p. 58-59.

Activité 1.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. Pour quelles raisons le moche et l'ancien sont-ils de retour dans la mode ?
2. De quelle manière ce retour s'exprime-t-il ?
3. En quoi la mode exprime-t-elle un changement social ?
4. En quoi est-elle identitaire ?
5. Mais en quoi n'est-elle pas réellement un changement social ?
6. En quoi n'est-elle pas réellement identitaire ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 1.2

Épreuve écrite

Un journal culturel francophone consacre son prochain numéro à la mode et s'interroge sur les relations qu'elle entretient avec la société.

Vous avez accepté de participer à ce numéro en donnant votre point de vue sur l'évolution du rôle de la mode dans la société.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

Sciences

ACTIVITÉS 2

DOSSIER

Faut-il s'inquiéter du changement climatique ?

Document 1

Un réchauffement sans précédent depuis 11 000 ans

D'ici à la fin du siècle, les températures pulvériseront le maximum de l'époque géologique actuelle

À ceux qui douteraient encore que le réchauffement en cours a franchi les limites de la variabilité naturelle du climat, une nouvelle étude, publiée vendredi 8 mars dans la revue *Science*, en apporte une preuve dont la force tient à son recul historique.

Les températures terrestres actuelles sont plus chaudes que celles enregistrées durant la plus grande partie des onze derniers millénaires. Et, sur l'ensemble de cette période, le réchauffement présent est inédit par sa rapidité.

Faute de mesures directes et d'observations satellitaires, la reconstitution des climats passés est un exercice complexe. Pour les périodes proches, les chercheurs ont notamment recours à la dendrochronologie, c'est-à-dire aux cernes annuels de croissance des arbres. Pour les temps plus reculés, les témoins du climat sont les sédiments marins, les carottes glaciaires, les pollens ou des composés organiques produits par les algues. ►

Leurs caractéristiques physico-chimiques permettent à la fois de les dater et de connaître les conditions environnementales qui prévalaient alors.

C'est cette méthode qu'ont utilisée Shaun Marcott (université d'État de l'Oregon) et ses collègues pour reconstruire les températures à la surface de la Terre depuis onze mille trois cents ans. C'est-à-dire, peu ou prou, depuis le début de l'holocène, la période interglaciaire dans laquelle nous vivons, qui a succédé au dernier âge glaciaire. Ils ont ainsi reconstitué des séries de données sur 73 points du globe : 29 dans l'hémisphère nord, 33 dans la zone équatoriale et 11 dans l'hémisphère sud, moins documenté.

Le tableau qu'ils dressent est celui d'un réchauffement moyen de la planète de 0,6° C au début de l'holocène, suivi d'un long plateau stationnaire de quatre millénaires, puis, à partir de - 5000 ans, d'un refroidissement progressif de 0,7° C, le plancher étant atteint il y a environ deux cents ans, avec le « petit âge glaciaire ». Enfin, au cours du dernier siècle, la colonne de mercure grimpe en flèche.

« *La température moyenne de la décennie 2000-2009 n'a pas encore dépassé le pic de l'holocène,* notent les auteurs. *Mais elle est plus chaude que pendant 75 % de cette période.* » La profondeur de champ, couvrant pour la première fois l'ensemble de l'holocène - alors que les précédents panoramiques ne portaient que sur un ou deux millénaires -, n'en rend que plus saisissante la hausse brutale du thermomètre depuis la révolution industrielle. « *La température globale est passée du niveau quasiment le plus froid au plus chaud durant le siècle passé* », soulignent les chercheurs.

« *Ce qu'il faut retenir, c'est que le rythme du réchauffement en cours apparaît sans précédent aussi loin que les auteurs peuvent remonter, c'est-à-dire jusqu'à la frontière du dernier âge glaciaire,* commente le climatologue Michael Mann (université de Pennsylvanie). *Or, le vrai problème, en termes d'impacts du réchauffement, est la vitesse du changement, car c'est ce qui met au défi notre capacité d'adaptation.* »

Regardant cette fois le futur, les auteurs ajoutent que, dans tous les scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui prévoient, à l'horizon 2011, un réchauffement moyen compris entre 2° C et 4° C, le maximum de l'holocène sera dépassé. Et même pulvérisé.

« *C'est une étude importante, fruit d'un gros travail de compilation et de calibration des archives paléo-climatiques,* pense Édouard Bard, professeur au Collège de France, coauteur d'un récent travail similaire sur la déglaciation qui a précédé l'holocène. *Elle montre clairement la singularité du dernier siècle par rapport aux variations climatiques, d'assez faible amplitude, des onze mille ans passés.* »

On pourra objecter qu'il est difficile de comparer les températures actuelles, mesurées sur une année ou une décennie, avec des moyennes établies sur des durées pluriséculaires.

Pour Valérie Masson-Delmotte, chercheuse au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CEA, CNRS, université de Versailles-Saint-Quentin, Institut Pierre-Simon-Laplace), cette étude n'en confirme pas moins que « *le climat, en cent ans, est sorti complètement de la gamme de variabilité de la période interglaciaire* ».

Selon Michael Mann, les conclusions de ce travail pourraient même être « *plus fortes encore que celles que tirent les auteurs* ». Car ceux-ci pourraient avoir sous-estimé des biais liés au changement de l'obliquité de la Terre - c'est-à-dire de son inclinaison - au cours des derniers onze mille trois cents ans. De ce fait, dans les hautes latitudes de l'hémisphère Nord, les étés sont censés être plus frais aujourd'hui que par le passé. En tenant compte de ce refroidissement naturel attendu, « *il est possible que la situation actuelle n'ait pas de précédent depuis onze mille ans* », explique le chercheur américain. Dans ce cas, « *il faudrait remonter jusqu'à la période interglaciaire précédente, il y a cent vingt-cinq mille ans, pour trouver des températures rivalisant avec celles d'aujourd'hui* ».

M. Mann se dit « *certain* » que « *les professionnels du déni du changement climatique attaqueront cette nouvelle étude et ses auteurs* ». Il sait de quoi il parle. En 1998, il avait publié la première reconstruction des températures au cours du dernier millénaire, celle-ci suggérant que la dernière décennie du XX^e^ siècle était très probablement la plus chaude depuis l'an mil. La courbe qu'il en avait tirée, saisissante, avait été surnommée la « crosse de hockey » en raison de sa forme particulière. Elle a valu à son auteur une décennie d'attaques incessantes, de menaces, d'accusations de fraude ou d'incompétence, racontée dans un livre paru en 2012 (*The Hockey Stick and the Climate Wars*, Columbia University Press). « *Parce qu'elle confirme la "crosse de hockey" et qu'elle en étend les conclusions, cette nouvelle étude,* prédit le chercheur, *sera attaquée par ceux qui ont intérêt à continuer de nier la réalité du changement climatique anthropique.* »

Stéphane Foucart et Pierre Le Hir
Le Monde
9 mars 2013, p. 8.

Document 2

L'Antarctique se réchauffe plus vite que prévu

Une étude démontre que les températures moyennes en Antarctique occidental ont augmenté de 2,4° C depuis 1958, soit deux fois plus que ce l'on croyait jusqu'à présent.

L'Antarctique occidental s'est réchauffé deux fois plus rapidement que ce que l'on croyait jusqu'à présent. Une étude parue dans *Nature Geoscience* démontre que la hausse des températures dans cette région, où le réchauffement climatique est le plus important, a été de 2,4° C depuis 1958.

Soit trois fois plus que la hausse moyenne des températures à la surface du globe sur la même période. Plusieurs instituts de recherche américains ont décidé de revoir les données de la station Byrd, établie dans la région en 1957 pour étudier les variations de températures, mais dont les relevés étaient incomplets. Les scientifiques ont découvert qu'une erreur s'était glissée dans un des logiciels : les données étaient donc fausses. En les recalculant à partir de nouvelles sources, ils ont découvert que le réchauffement dans cette région était plus rapide qu'escompté.

Un phénomène courant sur plusieurs siècles

Comme l'explique le *New York Times*, la hausse des températures en Antarctique est un concept tout relatif, les températures annuelles moyennes étant en dessous de zéro. Mais il arrive que les températures estivales soient positives, et l'étude de *Nature Geoscience* tend à montrer que ce phénomène va se répéter de plus en plus fréquemment. La couverture de glace de cette région, épaisse de 4 kilomètres, risque donc de céder plus rapidement que ce que l'on croyait, et participer à la hausse globale du niveau des océans. Néanmoins, les scientifiques rappellent que la rupture de la couverture de glace de l'Antarctique occidental risque de prendre de un à plusieurs siècles. Mais lorsqu'elle arrivera, le niveau moyen des océans devrait grimper de trois mètres, menaçant de nombreuses régions côtières.

lefigaro.fr, 24 décembre 2012.
http://www.lefigaro.fr/environnement/2012/12/24/01029-20121224ARTFIG00263-l-antarctique-se-rechauffe-plus-vite-que-prevu.php

Document 3

Chaud devant

Non, le réchauffement climatique ne s'est pas arrêté il y a dix-sept ans.

Le 22 février dernier, le président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), Rajendra Kumar Pachauri, a reconnu lors d'une interview au journal *The Australian* que le réchauffement global avait enregistré une « pause » de 17 ans.

Il n'en fallait pas moins pour que la sphère des climato-sceptiques entre de nouveau en ébullition, voyant dans cette déclaration la reconnaissance officielle de leur victoire. Le président de l'institution climatique onusienne a pourtant insisté sur le caractère temporaire de l'arrêt du réchauffement :

« Ce qui est tout à fait perceptible c'est que, au cours des cinquante dernières années, la tendance est à la hausse. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de haut et de bas - il y en aura -, mais ce dont il faut se soucier, c'est de la tendance, et elle est maintenant influencée dans une large mesure par l'activité humaine. »

Dernier pic en 1997

Si l'information révélée en ces termes a fait réagir certains blogueurs, elle n'a pourtant rien de bien neuf. En octobre de l'année dernière, l'institut météorologique national au Royaume-Uni avait publié un rapport faisant état d'une stabilisation des températures depuis 1997.

Un constat qui n'étonne en rien Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue au CEA et membre du Giec, qui *« ne comprend vraiment pas pourquoi on parle de ça »*. Pour la scientifique, cette information est bien connue du milieu :

« Le dernier record de chaleur est en effet survenu en 1997 lors du dernier " El Niño " [une anomalie thermique dans le Pacifique Sud caractérisée par une température élevée des eaux de surface, ndlr]. *On a depuis ce qu'on appelle un plateau : sur toute cette période, on n'a pas eu de nouveau " El Niño ", mais plusieurs " La Niña ", un phénomène inverse qui a eu tendance à rafraîchir l'atmosphère. »*

Une augmentation par plateaux

Ceux qui ont vu le reportage d'Al Gore, *Une Vérité qui dérange*, se rappelleront certainement de cette scène où l'ancien vice-président américain devait grimper sur un élévateur pour suivre les courbes de CO^2 et de température sur son écran ; tout ceci relevait en grande partie de la mise en scène.

En réalité, les températures évoluent par paliers (plateaux), ce qui explique une certaine stabilité pendant des périodes variables avant une élévation brutale. Nous serions donc aujourd'hui dans un plateau qui a duré 17 ans. Long ? Peut-être, mais selon Rajendra Kumar Pachauri, pas suffisamment pour remettre en ►

question l'existence d'un réchauffement aux origines anthropiques ou les modèles de calculs prévisionnels. Pour l'ancien ingénieur en chemins de fer, il faudrait un plateau de 30 à 40 ans « au moins » avant de pouvoir dire que le réchauffement climatique s'est arrêté. L'institut météorologique britannique, de son côté, a revu ses prévisions, en estimant qu'aucune augmentation de température n'était à redouter avant 2017.

Des mécanismes rafraîchissants naturels

Le réchauffement climatique ne serait donc pas remis en question. La stabilisation des températures globales serait due au concours de plusieurs phénomènes naturels, comme l'explique Valérie Masson-Delmotte :

« Quatre facteurs sont déterminants dans le réchauffement :

- *l'activité des petits volcans (qui a été plus intense ces dernières années) ;*
- *l'activité solaire ;*
- *les températures océaniques ;*
- *les émissions de gaz à effet de serre.*

La chaleur des océans, elle, continue à augmenter et on assiste à tous les symptômes d'un réchauffement global - la fonte de la banquise par exemple. Et si on considère l'évolution globale de température décennie par décennie, chacune est plus chaude que la précédente. »

Selon une étude réalisée par une équipe de l'Université du Colorado, le dioxyde de soufre relâché en haute atmosphère par les éruptions volcaniques depuis 2000 aurait en effet endigué de 25 % le réchauffement provoqué par les gaz à effet de serre.

Autre tampon naturel évoqué par Cuthbert Douglas dans le *Canberra Times* : l'océan, dont la chaleur des 700 mètres supérieurs est passée de 3x10^22 joules en 1997 à 10x10^22 joules en 2010. L'auteur de l'article, laconique, résume en quelques mots la prochaine étape qui marquera la fin de ce plateau, qu'il fut long ou non : *« Comme dans le passé, le système global va très bientôt rééquilibrer cet excès et la moyenne des températures atmosphériques s'élèvera à nouveau. Toute cette énergie supplémentaire doit bien aller quelque part. »*

Philippe Vion-Dury, journaliste, 5 mars 2013.
http://www.rue89.com/rue89-planete/2013/03/05/non-le-rechauffement-climatique-ne-sest-pas-arrete-il-y-17-ans-240237

Activité 2.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. Quelle prévision pour la fin du siècle ne semble plus être remise en question ?
2. Sur quelle période l'étude conduisant à cette prévision a-t-elle été faite ?
3. Pour l'étude des climats, quelles sont les méthodes employées actuellement ? Quelles sont celles employées pour les périodes du passé proche ou lointain ?
4. Où cette étude a-t-elle été menée ?
5. Selon cette étude, comment s'est effectué et s'effectue le réchauffement climatique ?
6. Quelles sont les causes actuelles de ce réchauffement ?
7. Quel résultat est à l'origine, pour certains, du déni du réchauffement climatique ?
8. Quel phénomène apporte-t-il une preuve du réchauffement climatique ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 2.2

Épreuve écrite

Un de vos amis vous a envoyé un courriel pour parler de ses vacances. Il dit combien il a trouvé belle la région, mais il se plaint beaucoup du mauvais temps qui s'est manifesté presque tous les jours et il se dit convaincu que le réchauffement climatique en est le responsable. Vous lui répondez en faisant appel, si vous le jugez bon, à des souvenirs personnels.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

Grilles de corrigé

La production écrite est notée sur **50 points**.
La grille d'évaluation dont disposent les examinateurs permet d'attribuer **une note sur 25 points** qui est ensuite **multipliée par 2**.

- L'activité elle-même est notée sur **12 points** :
  - le respect de la consigne est noté sur **1,5 point** ;
  - la prise en compte du destinataire est notée sur **2,5 points** ;
  - la capacité à produire un texte sur un sujet complexe est notée sur **4 points** ;
  - la cohérence et la cohésion est notée sur **4 points**.
- La compétence lexicale est notée sur **4 points**.
- La compétence morpho-syntaxique est notée sur **5 points**.
- L'aisance est notée sur **4 points.**

Évaluez-vous à l'aide des grilles dont dispose l'examinateur.

Respect de la consigne Respecte la situation proposée. Respecte la consigne de longueur minimale indiquée.	0	0,5	1	1,5					
Prise en compte du destinataire Peut tenir compte de l'effet à produire sur le destinataire et adapter le style (ton, registre...).	0	0,5	1	1,5	2	2,5			
Capacité à produire un texte sur un sujet complexe Peut formuler une problématique et la mettre en perspective, la développer à l'aide d'arguments principaux et secondaires et l'illustrer à l'aide d'exemples pertinents, à partir du dossier proposé et d'apports personnels.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Cohérence et cohésion Peut produire un texte élaboré, fluide et bien structuré, manifestant une grande maîtrise des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4

Compétence lexicale Dispose d'un vaste répertoire d'expressions idiomatiques et courantes. Utilise de façon constamment appropriée le vocabulaire.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4		
Compétence morpho-syntaxique Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4	4,5
Aisance Montre une grande souplesse dans la reformulation d'idées en les présentant sous des formes linguistiques variées. Peut exprimer avec précision des nuances de sens.	0	0,5	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4		

Quel total obtenez-vous ? Avez-vous au moins la moyenne (12,5/25) ?

Pour vous aider à améliorer vos résultats :

- entraînez-vous à élaborer des plans clairs et à organiser vos idées et vos arguments ;
- choisissez les mots qui conviennent pour exprimer votre point de vue,
- revoyez les points de grammaire qui vous ont posé quelques difficultés (voir les « Petits plus - Grammaire ») ;
- revoyez aussi les éléments lexicaux qui vous ont fait défaut (voir les « Petits plus - Lexique »).

Vous pouvez aussi vous inspirer des propositions de corrigés suivantes.

Propositions de corrigés

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉS 1

Activité 1.1

Préparation à l'épreuve écrite

1. Refus du diktat des modes, émergence d'une consommation locale, par provocation.
2. La mode populaire (kitsch) devient bourgeoise (bomos), les animaux, attributs des motards, apparaissent dans la mode de luxe.
3. Changement du processus social, permet d'échapper aux codes communautaires régionaux, modernité, favorisé par la facilité de production à bas coût.
4. Signes d'appartenance à des groupes culturels ou idéologiques.
5. Pas de remise en question de communautés à l'échelle mondiale (jeunesse de Tokyo, Émiratis de Dubaï...).
6. Intégration des codes identitaires dans la mode internationale (bijoux Massaï), dénaturation de codes idéologiques (chèche de Yasser Arafat), diffusion par Internet annihile le langage du vêtement.

Activité 1.2

Épreuve écrite

Vous pouvez aborder votre texte sous trois angles :

1. **L'évolution des codes de la mode :**
   - au travail : le costume abandonné dans certaines catégories professionnelles, le port du jean de plus en plus répandu, les vendredis sans cravate, venus des États-Unis...
   - dans les loisirs : les tenues de sport qui deviennent des tenues de ville, le port des chaussures de sport dans la journée, les tenues de sortie qui sont plus simples...
2. **L'évolution de la mode identitaire :**
   - l'expression d'appartenance à un groupe : les marques de vêtements, le style gothique, le style BCBG...
   - l'expression d'une idéologie particulière : les punks, les babas-cools ;
   - l'expression d'un état social : les veuves en noir dans les pays méditerranéens.
3. **L'évolution des influences selon les périodes :**
   - le cinéma américain ;
   - Internet, les médias ;
   - les pays frontaliers.

ACTIVITÉS 2

Activité 2. 1

Préparation à l'épreuve écrite

1. Le réchauffement climatique va aller en s'accentuant ; les températures atteindront des sommets.
2. Les onze derniers millénaires.
3. Actuellement : mesures directes et observations satellitaires ; pour les périodes proches, la dendrochronologie : observation des cernes annuels des arbres ; pour les périodes plus anciennes : étude des sédiments marins, des pollens, des carottes glaciaires.
4. En 73 points du globe : 29 dans l'hémisphère nord, 33 dans la zone équatoriale, 11 dans l'hémisphère sud.
5. Par paliers : réchauffement au début de l'holocène (de 0,6° C en moyenne) > plateau stationnaire de 4000 ans > à partir de - 5000 ans, refroidissement jusqu'à il y a 200 ans (petit âge glaciaire) > températures grimpent ensuite jusqu'en 1997 (pic dû à *El Niño*) > depuis : « plateau » avec atmosphère plus fraîche.
6. 4 causes principales : activité solaire, activité des petits volcans, températures océaniques, gaz à effet de serre.
7. L'annonce de cette pause des hausses des températures depuis 17 ans (or il faudrait semble-t-il une pause d'au moins 30 à 40 ans pour remettre en cause le réchauffement).
8. Le réchauffement de l'Antarctique, plus rapide que prévu.

Activité 2. 2

Épreuve écrite

Deux plans sont possibles pour la synthèse de ces trois documents :

1. un plan « chronologique » consistant à relater l'évolution du climat depuis l'holocène à nos jours ;
2. un plan « rétroactif » avec pour point de départ la polémique sur le réchauffement climatique.

Quel que soit le plan choisi, **l'introduction** doit annoncer le thème commun aux trois textes, le réchauffement climatique. Elle peut (éventuellement) faire référence au déni qu'il suscite.

Dans le premier cas : après l'introduction qui devra faire part des études faites, l'ordre chronologique devra présenter les différentes étapes du changement climatique, avec les types de mesures faites pour chaque « palier », et, dans la dernière partie, faire une place relativement importante au déni du réchauffement climatique, avec les différentes positions des scientifiques, arguments de chacun à l'appui.

Dans le deuxième cas : il convient d'inverser en quelque sorte le plan : amorcer la synthèse avec déni et « montrer », avec les études et les mesures faites, les phénomènes constatés, étape par étape, qu'il semble que l'on soit face à un réchauffement climatique.

La conclusion peut par exemple reprendre, en les reformulant, les titres des documents 1 et 3.

Attention, n'oubliez pas qu'il s'agit d'une synthèse et que vous ne devez en aucun cas donner votre opinion !

ACTIVITÉS 3

Lettres et sciences humaines

DOSSIER

Croyances et superstitions

Document 1

Superstitions : pourquoi on y croit ?

Nous croyons souvent que le vendredi 13 est néfaste ou que « toucher du bois » porte bonheur. Simple réflexe ou authentique conviction, quelles sont les raisons qui nous poussent à être superstitieuses ?

Superstition : un remède à nos doutes

Glisser un trèfle à quatre feuilles dans sa poche le jour d'un examen, ça ne coûte rien, mais ça peut redonner confiance en soi. Un porte- bonheur est une planche de salut à laquelle on se raccroche pour surmonter son angoisse. « *Avant tout, les superstitions représentent un rituel rassurant qui nous permet de surmonter nos craintes,* explique Anne Floret-Van Eiszner, psychologue. *Certains en ont besoin pour retrouver confiance en eux et combattre leur anxiété.* »

Comme les doudous de notre enfance, ces grigris servent à endormir nos inquiétudes et à nous donner du courage. « *Je collectionne les porte-bonheur,* raconte Sarah qui ne sort jamais sans ses fétiches. *À l'âge de 6 ans, j'ai trouvé un trèfle à quatre feuilles et, toute la journée, je me suis sentie protégée. Quand il s'est fané, quelques jours après, j'ai eu l'impression d'être plus vulnérable. Depuis, j'amasse les objets qui peuvent m'aider à influencer le hasard. Je sais, c'est une croyance qui ne repose sur rien de précis. Mais ça me donne du courage quand je dois prendre une décision... et ça ne gêne personne.* » [...]

Superstition : des repères dans notre vie

On ne se résigne pas au hasard, ni aux caprices du destin : nous nous arrangeons toujours pour lui donner un sens. Et nous interprétons ce qui nous arrive en fonction de nos croyances personnelles. Quand on rencontre l'homme de sa vie, c'est grâce à notre bonne fortune. Si on se casse la jambe après être passé sous une échelle, c'est la faute au mauvais sort : ce n'était pas notre jour... Les superstitions sont des signes qui nous aident à déchiffrer ce qui nous arrive. Elles forment des points d'ancrage qui nous guident au quotidien.

« *Quand j'aperçois un corbeau avant de me rendre à un rendez-vous, je reste sur mes gardes,* confie Cécile. *Au moment de prendre une décision, je fais très attention à ces petits signes. Pour moi, il s'agit de messages qui m'annoncent les coups du sort.* »

Les superstitions évoluent avec la société. Aux croyances traditionnelles s'ajoutent des « légendes » toutes personnelles que chacun s'invente en fonction de son expérience, de son éducation... Notre vie semble ainsi plus familière et plus rassurante.Tant qu'elles ne tournent pas à l'obsession, les superstitions ont donc quelques bons côtés à préserver.

Mais lorsque croyances et rituels deviennent des contraintes, il est nécessaire de consulter un spécialiste.

Catherine Cordonnier
13 avril 2012.
Top Santé.com
http://www.topsante.com/zen-attitude/bien-dans-ma-peau/Superstitions-pourquoi-on-y-croit

Document 2

Gouverne-t-on un pays avec l'horoscope ?

Le président François Mitterrand consultait régulièrement une astrologue, Élizabeth Teissier, de 1990 à 1995. Pour ceux qui en douteraient, l'intéressée avait pris soin d'enregistrer (avec le consentement du Président, a-t-elle prétendu) certains de leurs entretiens. L'astrologue a révélé ces « consultations présidentielles » la première fois en 1997 dans un livre[1], puis lors d'une interview avec Karl Zéro en juillet 2000 (dans l'émission *Le Vrai Journal*). À cette occasion, certains extraits des discussions entre le Président et l'astrologue furent même diffusés sur l'antenne de *Canal+*. On s'en amusa. Mitterrand avait dissimulé durant son septennat des secrets plus importants... Mais une question demeure cependant : comment un homme intelligent et cultivé, assumant les plus hautes responsabilités de l'État, avait-il pu recourir à l'astrologie pour prendre certaines décisions ?

Pour sa défense, rappelons que la situation n'est pas inédite. Au cours de l'histoire, nombreux hommes d'État ont mobilisé toutes sortes de méthodes magiques de prédiction. Dans son *Histoire de l'avenir*[2], l'historien Georges Minois rappelle le goût immodéré des politiciens de l'antiquité pour les présages et les divinations. Plus récemment, Ronald Reagan, qui gouverna la nation la plus puissante du monde de 1981 à 1989, s'est fait conseiller, lui aussi, par une astrologue californienne du nom de Joan Quigley. On le sait par ailleurs, certains patrons d'entreprise font appel, pour leurs recrutements, à la numérologie, la morphopsychologie, la graphologie...

Ces disciplines sont-elles fondées pour que des décideurs y aient ainsi recours ? C'est du moins ce que voudrait faire croire Élizabeth Teissier lorsqu'elle déclare au *Nouvel Observateur* en août 2000[3] : « *Si un homme aussi intelligent que François Mitterrand prenait l'astrologie en compte, pourquoi ne pas la réintroduire comme science ?* »

Pourtant, c'est une idée difficilement acceptable. Les astrologues peuvent avoir raison. Mais, n'est-ce pas, comme l'écrivait Cicéron, parce que « *les haruspices ne sont pas malchanceux au point que jamais n'arrive par hasard l'événement qu'ils ont annoncé* »?[4] La validité de l'astrologie serait ainsi moins scientifique que statistique. En témoigne l'expérience de ce groupe de rationalistes canadiens qui, chaque année, s'amusent à faire des prédictions sur l'avenir du monde au hasard. Concrètement, ils tirent trois fléchettes sur trois cibles différentes pour déterminer le lieu, l'heure et l'événement de leur prophétie. Or, même avec cette méthode « hasardeuse », ils obtiennent des résultats équivalents, voire supérieurs, à ceux des « meilleurs » astrologues et voyants de leur pays[5].

En France aussi, les astrologues font régulièrement la preuve de leur incompétence dans les magazines : amusez-vous à relire leurs prédictions un an après qu'elles ont été énoncées. Vous constaterez que beaucoup sont erronées. La fameuse astrologue de Mitterrand est elle-même régulièrement épinglée pour ses innombrables erreurs[6].

On en revient donc à cette question : comment expliquer que des dirigeants (politiques ou économiques) puissent faire appel à la divination ? Le recours à de telles pratiques est en effet d'autant plus déroutant qu'il touche des individus censés prendre des décisions qui impliquent des destins collectifs en s'éclairant de la seule raison. Or, il est difficile de croire ces hommes ponctuellement dépourvus d'intelligence lorsqu'ils font appel à l'astrologie et à la superstition.

En réalité, leur recours aux croyances irrationnelles relève d'une certaine logique. Sans que celle-ci ne légitime en rien la voyance, l'astrologie, la superstition et ceux qui en font le commerce, parfois, le recours à de telles pratiques n'est pas aussi absurde qu'il pourrait paraître.

Examinons pour cela la plus indéfendable d'entre elles : la croyance superstitieuse. La plus indéfendable parce que fondée sur aucun argument. Qu'y a-t-il de plus absurde, par exemple, que de toucher du bois pour s'assurer du bonheur ? On peut trouver toutes sortes de justifications historiques à cette croyance (le bois est le symbole de l'arbre qui est un lien entre le Ciel et la Terre, la croix du Christ était en bois, etc.). Mais, la plupart du temps, vous ne trouverez aucune de ces raisons dans l'esprit de celui qui « touche du bois » au moment où il cherche à se prémunir du mauvais sort. ►

Or, qui n'a jamais touché du bois ? Qui n'a pas son stylo préféré pour passer des examens, un habit de prédilection pour certaines circonstances, un itinéraire dans la ville qu'il lui coûterait de ne pas suivre ? Qui n'a jamais compté ses pas, n'a jamais voulu voir comme un bon augure telle insignifiance du hasard (une chanson que nous aimons et qui passe à la radio au moment où nous l'allumons, un rayon de soleil qui traverse les nuages...) ? Tous, nous avons nos petits rituels. Et rares sont ceux qui vivent avec un tel esprit de sérieux qu'ils ne s'y abandonnent jamais. Seulement voilà, on ne s'y abandonne pas en n'importe quelle circonstance : les situations d'incertitude, les moments anxiogènes encouragent les pratiques superstitieuses. Pendant les guerres[7], les épidémies[8], avant une grande compétition sportive, dans l'attente d'un événement important, etc., ces pratiques réapparaissent. Les voyantes connaissent bien les raisons qui font qu'on les consulte.

Tous les cahiers de prières, les ex-voto, ne sont pas autre chose qu'une tentative d'avoir prise sur une situation d'incertitude qui nous fait violence. Avez-vous des problèmes de santé, recherchez-vous un emploi, avez-vous des problèmes de cœur... ? Vous pourrez être tenté de recourir aux services que sait rendre toute pratique magico-superstitieuse : vous donner l'impression, même pour un court instant, que vous augmentez vos chances de résoudre votre problème.

Ainsi, à chaque fois que nous sommes confrontés à une situation angoissante, dont les enjeux nous paraissent importants mais dont le terme nous semble incertain, nous sommes tentés de recourir à une pratique magique (qui peut être aussi anodine que de fermer les yeux en souhaitant très fort que notre désir se réalise : par exemple, la guérison d'un proche).

Cette tentation, à laquelle nous ne sommes jamais obligés de céder, est plus forte non seulement dans les périodes de stress, mais aussi à certains âges. Ainsi, le sociologue Antoine Delestre[9], qui a réalisé plusieurs enquêtes sur les croyances, montre que les adolescents sont plus superstitieux que toutes les autres classes d'âge. Ils sont 43 % à porter autour du cou un objet porte-bonheur contre 29,4 % chez les 20-24 ans et 34,6 % pour les 25-39 ans.

De même, les 15-19 ans possèdent plus souvent un chiffre porte-bonheur : 38,6 % d'entre eux contre 27 % des 20-24 ans, 22 % des 25-39 ans et 27,7 % des 60 ans et plus. C'est aussi à cet âge que l'on répond le plus souvent « oui » à la question : « Y a-t-il des chiffres, des objets, des animaux qui portent malheur ? » Période de construction de l'identité, de profonde transformation, l'adolescence suscite bien des angoisses et il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'elle favorise les pratiques superstitieuses. [...]

Gérald Bronner
http://www.charlatans.info/superstitions.php

1. Élisabeth Teissier, *Sous le Signe de Mitterrand, sept ans d'entretiens.*
2. Georges Minois, *Histoire de l'avenir.*
3. *Le Nouvel Observateur*, 3 août 2000.
4. Cicéron, *De la Divination.*
5. Renaud Marhic, *Guide critique de l'extraordinaire.*
6. Alain Cuniot, *Incroyable mais faux.*
7. Alain Ruffat, *Les superstitions à travers les âges.*
8. Jean Delumeau, *La Peur en Occident.*
9. Antoine Delestre, *Les Religions des étudiants.*

Document 3

Pourquoi sommes-nous superstitieux ?

Chaque vendredi treize vous vous cloîtrez chez vous ? Vous préférez rompre le pain plutôt que de le couper... Bref votre vie est placée sous le signe de la superstition et de la pensée magique... Ces croyances sont-elles une façon de se rassurer ou une entrave à la liberté ? Tour d'horizon...

Un moyen de se rassurer

Vous êtes de ceux qui croient aux présages ou aux signes prémonitoires. Vous préférez vous désister que d'être treize à table, et d'être trempé par la pluie plutôt que de passer sous une échelle... Vous avez même créé un code personnel de croyances : quand vous emportez votre porte-clefs fétiche le jour d'un examen, vous êtes sûr(e) de réussir ; si l'ascenseur est là au moment où vous arrivez, c'est que votre histoire d'amour est sur de bons rails... Bref, la vie que vous menez est secondée par le « bon vouloir » de votre environnement. Si cela vous rassure, tant mieux ! Méfiez-vous tout de même à ne pas devenir dépendant de signes occultes, jusqu'à en être la victime ! ►

Superstition, actes manqués et désirs refoulés

Dans son ouvrage *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Freud remarque que le superstitieux interprète un événement produit par le hasard pour guider ses choix. Alors que la psychanalyse permet d'identifier, dans un événement qui semble dû au hasard, ce qui a été produit par la vie psychique inconsciente du sujet. Ainsi, un faux pas sur le seuil d'une maison, mauvais présage pour les Romains, est en fait un acte manqué, et donc, une production de l'inconscient. Par contre, les vols d'oiseaux dans le ciel, interprétés par les Romains comme favorables, n'ont aucune relation avec le psychisme d'un individu et relèvent de la superstition. Mais à partir du moment où l'individu s'appuie sur un événement extérieur indépendant de sa personne, pour décider qu'une chose est bonne ou non pour lui, il fait appel non plus à la superstition mais à un désir refoulé. [...]

Les bons et les mauvais signes

Chacun, secrètement, a besoin de se raccrocher à quelques signes définis comme « bons signes » pour évacuer son angoisse. C'est le cas dans des situations stressantes, telles que les examens, les entretiens d'embauche, où on peut porter sur soi un objet fétiche, tel qu'un mouchoir ou un bijou. S'en remettre ainsi à des superstitions personnelles ne porte pas à conséquence, à condition que l'absence de « bon signe » n'implique pas l'échec.

Marianne Chouchan. 8 novembre 2011.
http://www.doctissimo.fr/html/psychologie/mag_2002/mag0906/ps_5810_superstitieux_pourquoi_02.htm

Activité 3.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. Que permettent les superstitions ?
2. Les superstitions sont-elles immuables ?
3. À quelle(s) condition(s) peut-on s'y livrer, s'y référer ?
4. Qui se livre à des rituels propres à la superstition ? Cela est-il fonction de l'âge ?
5. Quand les gens se montrent-ils plus superstitieux ?
6. Seuls les crédules recourent-ils à l'astrologie ?
7. Les prédictions des astrologues sont-elles fiables ?
8. Quels sont les synonymes de « un porte-bonheur » ? En quoi peuvent-ils consister ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 3.2

Épreuve écrite

La publication, par un magazine grand public, d'un dossier sur les croyances et les superstitions dans la vie actuelle, a suscité un abondant courrier de lecteurs. Vous êtes l'un de ceux-ci. Dans votre lettre, vous expliquez que, qui que nous soyons, nous sommes quotidiennement influencés par des croyances et des superstitions, de façon directe ou non.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

ACTIVITÉS 4

DOSSIER

Vers une économie différente

Document 1

Les alternatives économiques existent !

Un monde différent ne peut advenir avec des gens indifférents. Une enquête du *Wall Street Journal* publiée il y a quelques semaines révélait qu'en 2010, les rémunérations des vingt-cinq plus grands établissements bancaires américains avaient atteint pas moins de 135 milliards de dollars (en hausse de 5,7 % sur un an), l'équivalent du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie. Il en va des casinos comme des banques : le plus sûr moyen de gagner reste encore d'en être propriétaire, ou pour les secondes d'y travailler au poste de trader.
La crise financière de 2008, causée par la cupidité spéculative, a démontré les profondes carences de notre modèle économique. Elle a semé dans l'opinion mondiale une colère nourrie par le double sentiment d'impuissance et d'injustice. Au-delà de l'indignation ressentie, comprendre les phénomènes qui nous entourent consiste d'abord à identifier les intérêts qui gouvernent chaque partie. Dans le cas présent, la recherche du profit maximisé à court terme est bel et bien en cause. Si cette recherche faite loi ne doit pas exempter du principe de responsabilité individuelle, elle a toutefois conduit à une financiarisation hors sol de l'économie. Une économie que l'on voudrait ériger en science dure quand elle devrait revenir à ce qu'elle est : une science sociale qui part du terrain.
La séquence que nous vivons n'a pas accouché d'un monde nouveau mais elle a tout de même marqué une rupture dans la conscience collective. Selon Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie : « *Son héritage aura pour effet une bataille globale d'idées et de rêves pour appréhender ce qui pourrait être meilleur pour l'humanité et la terre toute entière.* »
L'enjeu est d'inventer une autre manière d'être au monde techniquement et socialement. Le cynisme tendrait à laisser croire qu'il n'existe pas d'alternative. La belle affaire ! Qu'est-ce qu'une alternative si ce n'est un processus créatif qui essaye de nouvelles choses ? Absolument personne ne prévoyait que le commerce équitable allait prendre une dimension mondiale. À ce jour, plus d'un million de producteurs dans cinquante-six pays du Nord en ont déjà bénéficié et distribuent les produits des structures issues du commerce équitable. Il y a encore peu de temps, d'aucun imaginait les pommes bio ayant un ver à l'intérieur et les chemises en coton bio forcément émaillées. Aujourd'hui, de tels produits sont synonymes de qualité, même si leurs volumes sont encore insuffisants pour qu'ils soient accessibles à tous.
Il s'agit de multiplier les expériences, en dialoguant les uns avec les autres, en quittant nos oripeaux idéologiques pour agir vraiment. L'environnement et le social sont les deux faces d'une même pièce qui s'appelle prospérité. C'est cette prospérité en tant que moyen de bien-être qui doit remplacer la recherche de la croissance comme fin en soi.
À l'image d'une bulle spéculative, si l'activité humaine augmente, et donc nos besoins en conséquence, cela n'est pas le cas de la taille de notre Terre et par là même des ressources qu'elle produit. Or la croissance infinie dans un monde fini est une équation intenable. Rentabilité économique, équité sociale, respect de l'environnement et exigence démocratique ne sont pas incompatibles. Ce sont les quatre piliers d'un développement durable, ou devrait-on dire, d'un développement humainement soutenable. En ce sens, la solidarité entre les hommes et avec le vivant n'est pas seulement une vertu mais un levier d'actions.

Action publique et comportements individuels

Et les actions à développer ne manquent pas : l'organisation en coopératives des structures économiques (les banques comprises), l'intégration de l'environnement et du social dans la stratégie de l'entreprise, l'obligation de séquestrer une part même infime des bénéfices dégagés en prévision d'une cessation d'activité (quelques centimes sur chaque facture pour les salariés et le « retour à l'herbe » des sites d'activité), etc.
La crise a réhabilité l'action publique, par essence garante de l'intérêt général. La main visible et régulatrice du politique, *via* l'arme absolue que représente la réglementation, est indispensable. Indispensable pour que le modèle économique prenne en compte les ressources naturelles et assure des revenus justes. Indispensable pour que les bonnes pratiques ne soient pas effacées par les tendances lourdes.
En 2010, les traders spécialisés sur les matières premières ont été hautement rémunérés. De fait, les cours des matières premières ont littéralement flambé, prix de l'or en tête. [...] ►

Nous n'enlèverons pas aux hommes leurs désirs de possession, mais le nouveau modèle à bâtir est aussi affaire de volonté. Que l'on agisse en tant que citoyen par ses comportements individuels et son vote, en tant que consommateur par ses actes d'achat, professionnel par son éthique, en tant que politique dans ses décisions ou parent *via* l'éducation donnée à ses enfants. Une volonté dirigée vers l'idée d'un monde meilleur. Ce monde, il faut y croire pour le voir car, comme le dit Oscar Wilde : « *Il faut toujours viser la lune car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles* ».

Tristan Lecomte, fondateur d'Alter Eco, Joaquin Munoz, directeur général de Max Havelaar France
Serge Orru, directeur général du WWF-France
21 février 2011.
Le Monde,.fr http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/21/les-alternatives-economiques-existent_1482372_3232.html
http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/02/21/les-alternatives-economiques-existent_1482372_3232.html

Document 2

Pour soutenir un spectacle, un documentaire, une action humanitaire...

Micromécénat : tous pour un !

Importé des États-Unis, le « financement participatif » via internet ou « crowdfunding » se développe en France grâce à des sites comme *Kisskissbankbank* ou *My Major Company*

C'est sur le site web *Kisskissbankbank* que les initiateurs des « disco soupes » avaient lancé un appel aux dons. Bingo. Les 5 000 euros demandés ont été rapidement collectés. Les militants anti-gaspillage ont pu organiser de ville en ville ces rassemblements en musique où l'on confectionne des soupes géantes avec des légumes invendus. *Kisskissbankbank* développe la levée de fonds auprès des internautes à l'instar de *Kickstarter* qui explose aux États-Unis. C'est un site de « financement participatif » ou *crowdfunding* en anglais (« financement par la foule »).

Déjà, il y a six ans, au moment de la crise du disque, le site *My Major Company* (plus de 12 millions d'euros récoltés depuis 2007) avait proposé à des milliers d'internautes de financer des artistes, puis des auteurs de bande dessinée : ainsi furent lancés les chanteurs à succès Grégoire (1,5 million d'exemplaires pour son album « Toi + Moi ») ou Irma. Au total, cinquante-six artistes ont été ainsi produits. Mais les internautes, considérés comme coproducteurs, ont alors droit à un retour sur investissement. Tout comme les financeurs de start-up, *via* les sites *Friendsclear* ou *Wiseed*.

Or *Kisskissbankbank* et d'autres plateformes comme *Ulule* ou *Babeldoor* développent un autre concept, plus idéaliste : le « don contre don ». L'internaute verse de l'argent par solidarité, conviction ou enthousiasme pour un projet qui lui plaît : court métrage d'un ami, action humanitaire en Afrique, spectacle d'un chorégraphe apprécié, on n'attend pas de retour autre que symbolique : son nom au générique, des nouvelles du projet, une place pour le spectacle. « *Nous voulons être les acteurs d'une " économie du partage ", un système où l'argent n'est pas le moteur* », dit Vincent Ricordeau, cofondateur de *Kisskissbankbank*.

Sur ce site, bien sûr, on ne navigue pas chez les grands capitalistes. La moyenne du don y est de 50 euros pour des projets d'environ 4 000 euros, d'une surprenante diversité. [...]

Vidéos, photos, textes : pour créer le buzz, les porteurs de projet font assaut de séduction. Les animateurs des sites de *crowdfunding* leur enseignent les techniques pour mobiliser leurs communautés (famille et amis, amis d'amis, militants, personnes qui partagent leurs passions...), se rétribuant avec un pourcentage des sommes recueillies. Si le montant réclamé n'est pas atteint à la date de clôture de la collecte, l'argent est restitué aux donateurs, ce qui est le cas une fois sur deux chez *Kisskissbankbank*. Même *My Major Company* a fini par adopter, à côté de ses productions d'artistes, le modèle de financement généraliste « don contre don ». Avec quelques propositions de projets glamour : restauration du Panthéon en échange de son nom sur le monument pendant la durée des travaux, formation à la boulangerie de quatre chômeurs par le cuisinier Thierry Marx contre des toques dédicacées par le chef.

L'équivalent de plus de 1 milliard d'euros a déjà été collecté dans le monde, *via* 450 plateformes, en majorité aux États-Unis, selon une enquête réalisée au printemps et publiée sur *Crowdsourcing.org*. Mais si tendre la sébile dans sa communauté fait partie des mœurs outre-Atlantique, les Français sont plutôt habitués à courir après les subventions. Vont-ils adopter à grande échelle le micromécénat ?

Jacqueline de Linares,
Le Nouvel Observateur
du 24 au 30 janvier 2013, n° 2516, p. 78.

Document 3

Financement participatif : solidarité ou vrai business ?

Le *crowdfunding* a le vent en poupe. Mais derrière ce financement participatif se cachent le meilleur et le pire. Difficile de trier le bon grain de l'ivraie.

« *Nous réfléchissons aux moyens d'attirer davantage l'épargne des citoyens vers les fonds propres des entreprises ou vers les créations d'entreprise. Il y a des solutions qui permettent à des entreprises de lever des milliards aux États-Unis, comme le* crowdfunding », a déclaré, mardi 29 janvier, Fleur Pellerin, ministre de l'Économie numérique, lors d'une conférence de presse consacrée au 20e Salon des entrepreneurs. L'épargne des citoyens peut-elle réellement devenir une nouvelle solution pour relancer l'entrepreneuriat ?

Depuis 2002, le *crowdfunding*, ou le « financement par la foule », fait des émules partout dans le monde et enregistre une croissance exceptionnelle, ce système a en effet permis de lever près de 2 milliards d'euros en 2012. Autrefois réservé au soutien de projets sociaux et environnementaux, le *crowdfunding* s'ouvre désormais à tous ceux qui veulent se laisser tenter par l'aventure.

Aujourd'hui, plus de 500 plateformes, dont 25 en France, ont vu le jour et ont financé plus d'un million de projets. Que ce soit à but lucratif ou non (seules 22 % d'entre elles sont purement philanthropiques), ces plateformes répondent à une demande grandissante. En ces temps de crise, il est souvent difficile de négocier auprès de son banquier un prêt pour financer un voyage humanitaire, un livre, un CD, ou encore une création d'entreprise. Le pouvoir de diffusion du Web a permis l'essor de ces projets. Si auparavant, pour faire une levée de fonds, il fallait démarcher la famille ou les amis, on peut maintenant toucher, et aider, le monde entier sans aucune limite.

Le contre-exemple *MyMajorCompany*

Cependant, les propos de Fleur Pellerin montrent de nombreuses limites. Demander aux citoyens lambda d'investir dans de nouvelles entreprises présente de nombreux risques. Chaque entreprise demandeuse sera obligée de « vendre » son projet, ses objectifs et donc ses résultats afin de récolter le plus possible de fonds. Mais une fois ces sommes réunies, les investisseurs n'ont d'autres choix que de faire confiance aux équipes en place et d'espérer qu'elles délivrent les résultats promis, sans pouvoir interférer dans le management en place. Ce système rappelle ce que *MyMajorCompany* a mis en place à ses débuts : permettre aux internautes de devenir producteurs et leur reverser les bénéfices. Malheureusement, peu de projets ont vu le jour et cela a généré une fronde de beaucoup de contributeurs, qui espéraient de sérieuses plus-values et repartaient souvent avec des miettes. C'est la raison qui a poussé MMC à faire marche arrière et à changer sa formule pour devenir une simple plateforme de levée de fonds, laissant les porteurs de projets gérer l'argent récolté.

Wiseed.fr, qui se donne pour mission de permettre à des investisseurs privés de financer collectivement des start-ups qualifiées pour se développer, essaie de limiter les risques en ayant une sélection drastique en trois étapes : le premier filtre est le facteur différenciant du produit ou service proposé, ainsi que son impact sociétal. Ensuite un vote est organisé sur le site pour que les internautes choisissent les projets les plus porteurs, puis un suivi de l'entreprise est institué afin de vérifier son potentiel avant que les internautes ne puissent la financer. Le risque est atténué mais pas annulé. Thierry Merquiol, président de *Wiseed*, déclare que les micro-investisseurs acceptent de prendre plus de risques que les investisseurs classiques. Ce qui, comme pour MMC, représente le plus gros risque.

À la fin des fins, ne nous leurrons pas, le moteur principal du financement participatif doit rester la générosité, pas l'envie de devenir millionnaire en quelques clics.

Sébastien Tortu. *Le Point.fr*, 4 février 2013.
http://www.lepoint.fr/economie/financement-participatif-solidarite-ou-vrai-business-04-02-2013-1623556_28.php

Activité 4.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. Quelles sont les conséquences de la crise économique de 2008 ?
2. Quels sont les points importants du développement durable ?
3. Quelles sont les actions à mener dans le cadre du développement durable ?
4. Qu'est-ce que le micro-mécénat ?
5. Qui peut en profiter ?

6. Quelles peuvent être les conséquences pour les donateurs ?
7. Quelles sont les actions menées afin de minimiser les risques pour les donateurs ?
8. Quelle est la réaction de la ministre de l'Économie numérique ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 4.2

Épreuve écrite

Un magazine francophone d'économie prépare un dossier sur différentes économies alternatives existantes et leurs conséquences sur la société.

En tant que responsable éditorial invité, vous écrivez l'éditorial du journal en mettant en avant les bénéfices de différentes formes de financement autres que les traditionnels.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez et argumentez les différentes solutions de nouveaux financements possibles en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

ACTIVITÉS 5

DOSSIER

Les femmes et le monde du travail

Document 1

Égalité hommes-femmes au travail : il y a du mieux !

Les entreprises ont mis en place des politiques d'égalité qui commencent à porter leurs fruits.
Les clichés ont la vie dure : 70 % des Français interrogés par *Harris Interactive* pour *Sarenza.com* pensent qu'il y a inégalité des chances à l'embauche pour les femmes et 72 % inégalité des chances de réussite[1] ! Chez *Axa France*, si la majorité des salariés sont des femmes, 38 % sont cadres supérieures et 31 % cadres dirigeantes. Pas de quoi pavoiser ? « *C'est un grand progrès. Nous partions de beaucoup plus bas... En 2006, elles n'étaient que 18 % à être cadres dirigeantes* », souligne Antoinette Prost, directeur politique diversité égalité chez *Axa France*. Même constat chez April, le groupe courtier en assurance. « *Nous cherchons à promouvoir la mixité aux postes de direction par la mobilité interne. Et si nous ne trouvons pas, nous demandons systématiquement aux chasseurs de têtes de nous présenter au moins une femme en short list* », déclare Élodie Rambert, DG déléguée finance et stratégie financière chez *April*.
Avec 23 % de femmes cadres, 33 % parmi les cadres de moins de 35 ans et 16 % de femmes dirigeantes, *Total* n'est finalement pas mécontent. « *Nous avons pour règle de ne pas être en décalage par rapport à nos écoles cibles. Or, dans le meilleur des cas, les écoles d'ingénieurs comptent 30 % de filles*, précise Laurence Reckford, responsable du département diversité. *D'ici 2020, nous voulons atteindre 22 % de femmes dirigeantes* ».
Pour donner le goût des carrières dans l'industrie et changer les mentalités, le groupe intervient auprès des lycéennes et des étudiantes *via* des réseaux inter-entreprises comme l'association *Elles Bougent*. Afin de démontrer ses convictions et son soutien, *April*, lui, basé à Lyon, a investi dans le sport. Il sponsorise l'OL féminin et l'athlète handisport Marie-Amélie Le Fur.

Place au mentoring

Donner envie, c'est permettre aux femmes de se projeter. *Axa France* a lancé une « saga »sur son Intranet, où les dirigeantes témoignent. « *Les portraits sont renouvelés régulièrement, cela prouve qu'elles sont nombreuses et qu'elles ont une " vie normale "*, souligne Antoinette Prost. *Rien ne serait pire que des superwomen auxquelles elles ne voudraient pas s'identifier* ».

Total a créé son réseau de femmes il y a quatre ans et son réseau social d'entreprise favorise les communautés et les échanges. « *Mais l'activité phare du réseau, c'est le mentoring* », assure Laurence Reckford. Il dure en moyenne 6 à 8 mois, concerne les jeunes femmes en début de carrière et les femmes-managers juste avant le plafond de verre, avec 80 binômes actuellement. [...]

Pas d'équité sans égalité salariale. En 2010, l'accord égalité professionnelle femmes/hommes signé chez *Total* a dégagé un budget spécifique et fait grincer quelques dents. « *Cela a concerné une femme sur deux et l'écart moyen était de 2,3 %. Aujourd'hui, personne ne le remet en cause et cela a eu un impact sur notre politique* », reconnaît Laurence Reckford. *Axa* a consacré 5,4 millions d'euros au rééquilibrage, dû pour la plupart à l'ancienneté. « *Nous sommes très vigilants, notamment aux retours de congés maternité* », déclare Antoinette Prost. [...]

Christine Piédalu,
Le Figaro
8 mars 2013.
http://www.lefigaro.fr/emploi/2013/03/08/09005-20130308ARTFIG00526-egalite-hommes-femmes-au-travail-il-y-a-du-mieux.php

1. Étude réalisée pour *Sarenza* par *Harris Interactive* en ligne, auprès de 1 000 personnes, février 2013.

Document 2

Les femmes dirigeantes sont des leaders comme les autres

Il n'y a pas de différence majeure entre les dirigeants hommes et femmes. Leurs traits de personnalité et leur style de leadership sont les mêmes. Le sexe n'est pas une variable pertinente. Telle est la conclusion d'une recherche effectuée en compilant les résultats de 25 enquêtes européennes et américaines sur les qualités attribuées à quelque 20 000 cadres dirigeants, 12 593 hommes et 7 016 femmes, complétée par une étude strictement française (« *L'impact du genre sur les traits de personnalité des leaders et les effets sur leur style de leadership* », thèse de doctorat).

Ces travaux montrent que les collaborateurs interrogés par questionnaire sur la manière dont ils sont dirigés ne font pas de différence entre les sexes. Ils perçoivent de la même manière leurs supérieurs hiérarchiques, hommes et femmes, que cela concerne le style de leadership (charismatique, basé sur une vision partagée, ou plus conventionnel, lié à l'obtention de résultats) et les traits de personnalité (courage, confiance en soi, empathie...).

Ces résultats remettent en cause l'idée d'un leadership au féminin caractérisé par des compétences présupposées féminines, telles que la bienveillance ou l'altruisme, qui conduiraient les femmes à diriger et mener leurs équipes différemment de leurs homologues masculins considérés, eux, comme plus déterminés.

L'affirmation de telles spécificités est pourtant fréquente, menant tantôt à rejeter les candidatures féminines aux postes de pouvoir - ou du moins à les cantonner à certains d'entre eux -, tantôt à promouvoir au contraire les femmes de manière volontariste pour que l'entreprise puisse tirer parti de qualités dites féminines, considérées *a priori* comme précieuses et enrichissantes pour l'organisation. Au terme de cette recherche, il s'avère que les femmes manageuses sont des leaders comme les autres, même si notre recherche montre une certaine prégnance des stéréotypes.

Ainsi, alors que les collaborateurs interrogés ne font pas de distinction entre le leadership de l'un et l'autre sexe, les femmes leaders, lorsqu'elles s'autoévaluent, répondent en mettant en avant ce que l'on attend d'elles, de manière un peu caricaturale, affirmant par exemple plus souvent que leurs homologues masculins qu'elles exercent un leadership participatif, qu'elles favorisent la coopération et qu'elles sont consciencieuses... toutes spécificités qui ne sont pas perçues par les collaborateurs !

L'enquête montre bien l'existence de différences dans l'exercice du leadership. Mais plutôt que des sexes biologiques des personnes concernées, ces différences sont fonction de la manière dont elles perçoivent l'exercice de leur leadership - plus « féminin » ou plus « masculin » - et de l'incidence de ces perceptions sur les attitudes des salariés au travail.

Précisément, un dirigeant qui se décrit lui-même comme étant plutôt « féminin » (« bienveillant », « à l'écoute ») sera perçu comme déployant un style de leadership considéré comme féminin et suscitera auprès de ses salariés un sentiment affectif envers l'entreprise. ▶

Inversement, une dirigeante se décrivant comme masculine (autoritaire, combative) éveillera une plus grande motivation des salariés, un attachement plus grand à la performance, et sera perçue comme déployant un style de leadership considéré comme masculin, davantage dans le « donnant-donnant ».
Une enquête analogue menée aux États-Unis au début des années 2000 avait conclu à des différences plus directement liées aux sexes biologiques. Celles qui subsistent aujourd'hui, selon notre enquête, concernent pour l'essentiel les questions relatives aux conflits entre vie privée et vie professionnelle. Lorsqu'une femme dirigeante rencontre une difficulté d'ordre privé, ses collaborateurs perçoivent de sa part un désengagement professionnel, ce qu'ils ne ressentent pas lorsque le dirigeant est un homme.
Une articulation plus harmonieuse des temps privé et professionnel reste donc bien un élément-clé pour une accession plus large des femmes à des postes de dirigeants. C'est une question d'évolution des mœurs. L'égalité professionnelle à tous les niveaux hiérarchiques s'effectuera lorsque le partage des tâches domestiques dans la sphère privée sera réel. Mais les politiques et responsables de ressources humaines ont également les moyens d'intervenir pour minimiser ces conflits, en veillant à un équilibre général des temps privé et professionnel.
À l'heure où le plafond de verre est toujours présent à la fois dans les entreprises et dans la sphère politique, la question du leadership des hommes et des femmes est centrale. Leur présence dans les postes de direction est actuellement mise en avant au nom de compétences spécifiques qu'elles détiendraient.
Mais cette analyse, mal fondée, risque de mener à une impasse. Leur présence aux postes stratégiques et de pouvoir est en fait simplement justifiée par le fait que les femmes sont des leaders comme les autres, ni plus ni moins compétentes que les hommes pour diriger.
Notre recherche confirme l'idée d'un modèle de leadership « asexué », exempt de caractéristiques spécifiques déterminées par le sexe du leader. Elle met en évidence le fait que l'égalité professionnelle ne naîtra que d'une évolution des mentalités quant à la légitimité des femmes au pouvoir.

Sarah Saint-Michel. Université Toulouse-I
Le Monde – Eco et entreprise
5 mars 2013, p. 8.

Document 3

Les femmes ne sont peut-être pas les meilleurs patrons, mais ce ne sont pas non plus les meilleures employées

Depuis 20 ans, Amanda est une recruteuse très demandée pour des entreprises de technologie, et depuis peu, elle assure la supervision d'une douzaine d'autres recruteurs. Recruter peut se révéler très compétitif - la plupart des recruteurs sont payés à la commission - mais c'est aussi un travail de collaboration. Elle a souvent proposé d'aider ses collègues, trouve des pistes, et ils font la même chose qu'elle. Du moins les hommes. Les employés avec lesquels Amanda déclare avoir toujours le plus de mal sont les femmes. « *Je trouve que mes collègues féminines sont en général moins désireuses de s'entraider* », explique-t-elle. « *Elles ont tendance à toujours discuter quel que soit le conseil que je donne, et semblent toujours prendre les critiques personnellement. Elles ne veulent pas de mon aide, et ne veulent surtout pas rendre la pareille.* »
J'ai récemment écrit à propos du nombre croissant de « reines des abeilles » dans le monde du travail, c'est-à-dire des femmes qui ont pour but de déstabiliser ou d'écarter leurs employées féminines, par sentiment d'insécurité, de compétitivité, ou en raison d'une certaine mauvaise volonté à venir en aide aux autres femmes. C'est probablement la raison pour laquelle, selon l'institut de sondages *Gallop*, les employés américains préfèrent, et de loin, leurs patrons masculins.
Mais bien qu'il soit facile - ou, du moins, courant - d'accuser les femmes au pouvoir d'être des despotes trop exigeants ou des mentors réticents à la tâche, est-ce bien la vérité ? Pas vraiment. La vérité est que l'intolérance entre femmes est complètement mutuelle, et qu'il est aussi difficile de diriger des femmes que de devoir leur rendre des comptes.
Les femmes subordonnées sont souvent moins respectueuses et déférentes envers leurs patronnes qu'elles ne le sont envers leurs patrons. Elles ont plus tendance à remettre en cause, à repousser, et s'attendent à un certain niveau de familiarité ou de camaraderie qu'elles n'attendent pourtant pas ▶

du tout de la part des hommes. Cela confirme cette grande tradition de femmes connues pour se montrer très critiques les unes des autres, une affirmation prouvée par la science : une étude publiée dans la revue *Psychological Science* a conclu que les femmes ont une vision négative des autres femmes dans leur vie - y compris les amies, les collègues, et oui, les patronnes - bien plus rapidement et librement que ne le font les hommes avec les autres hommes. [...]

Les recherches confirment que les employées féminines placent à une échelle de valeurs différente leurs managers femmes et leurs homologues masculins, comme cela a été établi dans une étude publiée par le *British Journal of Management*. Elles seront plus enclines à rejeter les patronnes qui dirigent de façon traditionnelle, ou « comme des hommes », mais est-ce le cas si le chef est un homme ? Non. Cela vient peut-être du fait que nous restons bloquées sur d'anciennes attentes sociétales concernant le rôle des femmes devant servir les hommes. Ou peut-être parce que certaines femmes profitent du succès d'une femme manager pour s'examiner d'un œil critique. Et quand cet examen ne s'avère pas positif, elles auront tendance à le retourner sur « la connasse qui occupe ce super bureau », comme peut-être dans le cas d'Amanda.

Être une patronne constitue un cercle vicieux classique. Pour que les femmes réussissent, il faut qu'elles soient différentes, extraordinaires, et pas trop émotives. Mais pour qu'elles soient respectées par leurs collègues féminines, on doit pouvoir s'en sentir proche, les trouver appréciables et elles doivent « être comme tout le monde ». Quand ce n'est pas le cas, il y a une forte opposition. [...] Il y a beaucoup de femmes qui correspondent au profil de la reine des abeilles. Mais selon l'étude du *British Journal of Management*, les femmes sont aussi susceptibles de cataloguer l'une des leurs comme en étant une, même quand ce n'est pas le cas. Les femmes s'attendent souvent à ce que les femmes à la tête d'un bureau le dirigent comme un foyer. Et quand ces dernières le dirigent comme une véritable entreprise, [...] bien des femmes se sentent trahies. [...]

Les femmes brillantes doivent-elles pour autant être aimées ? Pas plus que les hommes brillants. Et elles n'ont pas plus le devoir de représenter toutes les femmes, ni mêmes certaines. Alors qu'on assiste à une augmentation des femmes accédant à des postes à responsabilité, des gens ont imaginé que l'environnement de travail deviendrait plus humain, plus doux. Peut-être que cela se produira ; peut-être pas. Mais il est certain que la responsabilité ne repose pas seulement sur la reine des abeilles. Elle repose aussi sur ses abeilles ouvrières.

22 mars 2013
http://www.huffingtonpost.fr/peggy-drexler/femme-travail_b_2929867.html?utm_hp_ref=economie

Activité 5.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. Quel est le thème central de chacun des trois documents ?
2. Quels sont le plus fort et le plus faible pourcentage de femmes cadres dirigeantes dans les entreprises citées ?
3. Quelles sont les actions menées par les entreprises citées pour encourager les femmes à faire carrière ?
4. Quelles sont les compétences dites féminines pour diriger ?
5. Dans quel domaine sont-elles, semble-t-il, recherchées ?
6. Qu'est-ce qui caractérise un leadership masculin ? Un leadership féminin ?
7. De quoi semble dépendre l'égalité professionnelle ?
8. Qui sont les « reines des abeilles » dans les entreprises ? Que font-elles ?
9. Quel est le dilemme auquel les femmes dirigeantes s'exposent ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 5.2

Épreuve écrite

Par le biais d'un réseau social, vous êtes contacté(e) par une journaliste d'un magazine féminin. À sa demande, vous rédigez un article dans lequel vous comparez la situation des femmes qui travaillent dans votre pays et en France.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

ACTIVITÉS 6

DOSSIER

La vie moderne est-elle une source de stress ?

Document 1

J'ai pas le temps !

Alors que le taux de chômage atteint des sommets, il est toujours courant de pester contre la chronophagie de la vie moderne. Même les plus désœuvrés d'entre nous ont le sentiment de courir contre la montre, d'être harcelés de corvées et incapables de jouir sans remords du bon moment qui passe. Pourquoi, et comment arrêter le train ?

Êtes-vous plutôt fomo ou lobo ? Les fomos (pour *fear of missing out*) assument totalement la peur panique de passer à côté de quelque chose, qui serait la petite névrose contemporaine la plus répandue. Ils sont toujours plus connectés, pianotant comme les hamsters faisant tourner leur roue, pour ne pas faire attendre un SMS ou un tweet.

Les lobos (pour *lifestyle of bad organization*) regrouperaient à l'inverse les refuzniks de la soumission au toujours plus vite, ceux qui ont érigé la procrastination en mouvement de résistance à la dictature de l'urgence. Ils sont tout aussi consommateurs de tablettes et d'applis que les précédents, mais plutôt pour vagabonder sur des blogs de voyages ou faire voler les *Angry Birds* que pour optimiser leur vie.

Entre les deux, il y a ceux qui n'ont pas vraiment choisi leur camp : mi-victimes, mi-consentants, ils constituent l'immense majorité des « stressés de la vie », comme disent peu gentiment les jeunes pour brocarder ces adultes toujours en train de courir...

Être survolté, c'est chic !

L'époque est paradoxale : au pays des 35 heures et des 10 % de chômeurs, où le profil « cadre surbooké-survolté » a tout du dinosaure en voie d'extinction, jamais l'on ne s'est autant plaint d'avoir des « semaines de fou » et une « vie de dingue ». Qui oserait dire : « J'ai passé les sept derniers jours sur " World Of Warcraft " « [jeu de rôle en réseau particulièrement addictif] parce que je n'ai rien de mieux à faire en ce moment » ? *Busy*, il faut être forcément *busy*...

Et il est totalement inconvenant d'avouer, sauf posture esthétique houellebecquienne, des journées de rond-de-cuir catatonique ou des soirées d'apathie télévisuelle. Alors que les outils de gestion du temps semblent se multiplier, gadgets clignotants et smartphones plus dévoués que 10 assistants personnels d'élite, la complainte enfle, unanime : « Je suis débordé ».

Une aubaine pour les bons apôtres de la vie simplifiée, coachs en organisation (une niche qui s'agrandit de jour en jour, y compris pour les lycéens), auteurs de livres de développement personnel ou inventeurs plus ou moins inspirés (ah, la couche qui sonne pour rappeler aux jeunes mères sous pression qu'elles doivent changer bébé !).

Que l'on se croie au bord du *burn-out* ou qu'on le soit vraiment (ça arrive tout de même), le sentiment d'être pressuré est général. Tout comme est récurrent le discours sur cette envie de retrouver « un autre rapport aux choses de la vie », qu'il s'agisse de faire le pain soi-même, d'aller passer un week-end dans une cabane haut perchée ou, simplement, d'avoir enfin « du temps à soi ». ►

Le numérique : addictif ou libérateur ?

Au premier rang des accusés, il y a évidemment les nouvelles technologies. Si les ados ont des mauvaises notes, c'est dorénavant à cause de Facebook, le grand Moloch chronophage. Jamais plus à cause de leur incurie naturelle. Et si les adultes sont « charrette », c'est qu'ils sont harcelés de sollicitations numériques importunes et voraces.

Et certainement pas parce qu'ils sont incapables de résister à l'envie furieuse de « checker » leurs mails (leurs spams, en fait) toutes les cinq minutes. Internet, cet « *écosystème de technologies d'interruption* », « rendrait bête », pour reprendre le titre d'un ouvrage polémique du journaliste américain Nicholas Carr (*Robert Laffont*, 2011). Il nous ferait régresser à un stade primitif de la pensée, celui du cerveau jongleur, incapable de se concentrer.

Le procès est un peu rapide. Selon une récente étude CSA-Orange, quand nous ne cherchons pas de coupables trop désignés à nos journées « overbookées », nous sommes tout de même 81 % à concéder que les « technologies sont indispensables pour gagner du temps ».

Et 92 % à être plus souvent « connectés détendus » que « connectés stressés ». Ces chiffres confirment l'ambiguïté du numérique. Il facilite indéniablement la vie et la communication : on peut envoyer un texto à sa moitié ou caler un rendez-vous chez l'orthodontiste en Conseil des ministres. Mais il trouble notre perception du temps : on ne se conçoit plus que « multitasking », une façon gentille de dire qu'on fait mille choses à la fois, avec le risque de n'en finir aucune.

Et la magie du copier-coller nous rend de plus en plus intolérants à la nécessaire lenteur des vraies constructions intellectuelles. « *Cette course folle s'accompagne d'un sentiment d'inertie et de fatalisme* », remarque l'essayiste Mona Chollet[1]. Nous sommes devenus, en deux mots, hyperactifs et frustrés. La dispersion et le manque d'efficacité finissent par générer en nous autant d'insatisfaction et de culpabilité que le vide et le désœuvrement.

Le marketing du temps retrouvé

Ce temps devenu denrée rare est fatalement l'objet de toutes les convoitises. Les Anglais s'adonnent à des cours d'observation des nuages ou de ukulélé languides, proposés par le groupuscule *The Idler* (« Le Paresseux », www.idler.co.uk).

Les Américains ont l'*Institut Of Not Doing Much* et ses manifestes décalés pour la sieste ou le *slow parenting*, heureuse pratique qui consiste à laisser ses enfants végéter sans activités (www.slowdownnow.org). C'est le cousin yankee du mouvement *Slow Food* italien, qui, lui, revalorise les plats qui mijotent des heures, après une corvée d'épluchage interminable et avant une vaisselle à rallonge.

En France, le succès surprise du livre de Christophe André sur la méditation en pleine conscience (*Méditer, jour après jour*, *L'Iconoclaste*, 2011) témoigne du même besoin de se recentrer sur l'« ici et maintenant ». Il a pu finir sur la table basse, comme tant d'autres, mais l'idée d'apprendre à se poser attire visiblement. Ici ou là, des gourous en digital detox commencent à faire leur beurre sur cette aspiration à la déconnexion. Et, dans les écolodges les plus chic, quoi de plus gratifiant que de devoir déposer son bazar techno à la réception !

L'instant magique, hors du temps, est d'ailleurs devenu le créneau marketing du moment : dans les hottes de Noël branchées, on a trouvé beaucoup de « moments d'exception » offerts, des cours de cuisine ayurvédique ou de céramique japonaise à valeur poétique ajoutée ; des balades en 2 CV, des joggings urbains avec un guide plein d'anecdotes, des abonnements à *Lettres d'un inconnu*.

Bref, de l'immatériel et du souvenir, plutôt que des objets dévoreurs de quotidien. Le réseau MasterCard, quant à lui, est très fier de son « programme Priceless » (sans prix, comme le temps) qui permet à ses clients d'accéder aux coulisses d'un spectacle, aux secrets d'un pâtissier, d'un parfumeur, d'un sommelier. *Time is not money* ? À voir...

Valérie Hénau,
Marianne.net
10 janvier 2013.
http://libertyvox.unblog.fr/2013/02/03/jai-pas-le-temps/

1. *Sourde bataille pour le temps*, de Mona Chollet, *Le Monde diplomatique*, décembre 2012. 100 000 : le nombre d'infarctus chaque année en France - 1,6 milliard par an : le coût estimé du stress au travail - 40 minutes : le temps de préparation d'une bonne soupe de légumes.

Document 2

Travail : l'isolement et le stress

Les machines démultiplient-elles nos compétences professionnelles ? Notre cerveau, surpuissant, est capable d'entreprendre plusieurs tâches à la fois (*multitasking*), de s'adapter à des consignes contradictoires, de s'interrompre et de recommencer. Mais jusqu'à quel point ? L'observation de pratiques professionnelles montre des résultats confondants. Jusqu'à trois cent vingt-trois interruptions par tranche de huit heures pour le personnel infirmier en France[1] ! Qui peut résister à cela ?

Selon le sociologue Vincent de Gaulejac[2], les outils informatiques sont l'instrument d'une révolution managériale opérée il y a environ vingt ans. Ce directeur du Laboratoire de changement social à l'université Paris-VII-Diderot explique que « *le travail d'équipe s'est déplacé sur l'écran, et c'est au salarié de résoudre les conflits d'intérêt entre les consignes contradictoires émanant de sources multiples* ». Seul. « *L'écran crée de l'isolement. L'individu bénéficie moins de l'enveloppe du groupe, où il pouvait se plaindre et être consolé par ses collègues.* »

La communication par écrans interposés brouille l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Les mails partis trop vite, écrits sans formule de politesse, l'impératif « urgent » reçu plusieurs fois par jour, voire le dimanche, les « répondre à tous » qui n'en finissent pas... Ces dérapages répétés sont source de malentendus, et engendrent à la longue toutes les pathologies liées au stress. Oublier de se voir, de se parler et ne communiquer qu'à distance est d'une grande violence. Car l'écrit peut faire plus mal encore que la parole.

Vincent de Gaulejac, sociologue.
Psychologies Magazine, n° 326, février 2013.

1. *La Charge mentale et psychique du travail soignant*, de Madeleine R. Estryn-Béhar ; in *Encyclopédie de sécurité et de santé au travail* vol. IV, sous la direction de Jeanne Mager Stellman (*Bureau international du travail*, 2000).
2. Auteur de *Manifeste pour sortir du mal-être au travail* (Desclée de Brouwer, 2012).

Document 3

Augmentez vos facultés au travail grâce à la méditation

Des groupes comme *EDF*, *L'Oréal* ou *Siemens* forment leurs cadres à cette discipline. Objectif : les aider à se ressourcer.

Tous les matins, avant de prendre son petit déjeuner, Thierry Perrier s'assied par terre en tailleur pour une demi-heure de méditation en silence. Ce dirigeant d'une usine de 70 personnes à Chambéry ne raterait pour rien au monde ce rendez-vous quotidien avec lui-même. Il lui apporte « *un sentiment de bien-être et de calme pour commencer la journée* ».

Comme lui, de plus en plus de cadres s'intéressent à cette discipline ancestrale, qui permet de dominer le stress et d'atteindre une forme de paix intérieure par des exercices mentaux et posturaux. En France, la méditation a même fait son apparition dans des grands groupes comme *EDF*, *L'Oréal* et *Siemens* sous forme de formations ou de séminaires. Un engouement proportionnel à l'accélération de notre rythme de vie. « *Quand on est tout le temps connecté à son* BlackBerry, *assailli d'e-mails et qu'on travaille quatre-vingts heures par semaine, on vit à la limite du décrochage physique et psychique* », estime Sébastien Henry, coach de dirigeants et adepte de la méditation depuis une douzaine d'années.

De fait, 70 % des cadres déclarent souffrir de surcharge émotionnelle, selon l'*Observatoire* sur la responsabilité sociétale des entreprises (2011). « *Un mal que les outils traditionnels du management ne suffisent plus à soulager* », affirme le coach Édouard Payen. Pour beaucoup, se ressourcer est devenu un besoin pressant. Or la méditation serait l'une des techniques les plus efficaces pour y parvenir : une étude neuroscientifique a montré qu'elle permettait d'augmenter la densité de matière grise, notamment dans les parties du cerveau qui régissent nos capacités de concentration, de conscience de soi et d'empathie (« Psychiatry Research : Neuroimaging », 2011). [...]

Explorez différentes pistes et choisissez votre approche

Mystérieuse, intimidante, voire taboue, la méditation est encore mal comprise en Occident, où elle continue d'être assimilée à une pratique religieuse ou ésotérique. « *En réalité, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un ensemble de techniques très précises permettant d'arriver au calme* », assure Micheline Flak, professeure de yoga et fondatrice de l'association *Recherche sur le yoga dans l'éducation*. [...]

Parfois, le lieu de travail lui-même peut se prêter à ces moments de calme. À Paris, un cabinet d'avocats qui organise des séances de méditation pour ses collaborateurs a ainsi transformé un grand bureau en salle de silence où chacun peut se rendre quand il a besoin de souffler. « *Lorsque le bureau n'offre aucun endroit pour s'isoler, je conseille... les toilettes* », suggère Sarah Grin. ►

Attention cependant, la méditation n'est pas une solution miracle : elle n'efface aucune mauvaise nouvelle. En revanche, elle permet d'en limiter les effets anxiogènes. Elle améliore notamment la capacité à prendre des (bonnes) décisions en cas de coup dur et à rester efficace en situation de stress. Mais si vous voulez tirer profit de cette pratique, rien de tel que la persévérance et la régularité. D'ailleurs, mieux vaut y consacrer dix ou quinze minutes par jour qu'une heure par semaine.

Moïna Fauchier-Delavigne, 7 janvier 2013. *Capital.fr*
http://www.capital.fr/carriere-management/coaching/augmentez-vos-facultes-au-travail-grace-a-la-meditation-801068

Activité 6.1.

Préparation à l'épreuve écrite

Organisez vos notes en fonction des points suivants.

- Relations aux différents types de connexion.
- Paradoxe du stress.
- Rôle des nouvelles technologies.
- Solutions pour réduire le stress.
- Méditation.

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 6.2.

Épreuve écrite

Une grande entreprise francophone recherche des solutions pour augmenter l'efficacité de ses cadres tout en améliorant leurs conditions de travail.

Elle fait appel à votre cabinet de conseil qui doit lui remettre un rapport présentant différentes formules permettant de réduire le stress de ses employés.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez et argumentez plusieurs propositions en adoptant un style approprié et un ton convaincant. (700 mots minimum.)

Sciences

ACTIVITÉS 7

DOSSIER
Comment protéger les espèces menacées ?

Document 1

Constat d'échec pour la défense du monde sauvage

La lutte contre le trafic d'espèces sera au cœur de la conférence internationale réunie à Bangkok du 3 au 14 mars

Faudra-t-il, demain, autoriser une reprise partielle du commerce international de l'ivoire pour éloigner la menace pesant sur l'éléphant d'Afrique ? Doit-on dès aujourd'hui, comme viennent de le suggérer quatre experts internationaux dans la revue *Science*, légaliser celui des cornes de rhinocéros dans un dernier effort pour sauver l'espèce de l'extinction ? ►

Seule certitude : la lutte contre le trafic illégal des espèces sauvages est un échec. Et les moyens d'y remédier seront au cœur des débats de la seizième Conférence des Parties (CoP16) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), qui se tient à Bangkok du dimanche 3 au jeudi 14 mars.

« *Les délits commis contre les espèces sauvages contribuent à déstabiliser les sociétés, aggraver les conflits régionaux, remettre en cause l'État de droit, compromettre le développement économique et priver les communautés de leurs ressources naturelles* », énumère le Fonds mondial pour la nature (WWF). Rappelant que ce commerce illégal est « *fréquemment associé à la corruption et au blanchiment d'argent* », l'organisation non gouvernementale exhorte les gouvernements du monde entier réunis à la CoP16 à reconnaître « *l'incapacité de certaines parties à honorer leurs engagements en vertu de la Cites* », favorisant ainsi l'essor du crime organisé.

Adoptée en 1973 et fondée sur l'utilisation de l'arme commerciale, la Cites constitue l'un des outils multilatéraux les plus puissants pour protéger la biodiversité. Son objectif : s'assurer que le commerce international des espèces sauvages, animales comme végétales, ne menace par leur survie. À cette fin, chacun des 177 États parties de la Cites peut proposer d'inscrire une ou plusieurs espèces à une annexe de la convention.

Réservée aux espèces menacées de disparition imminente, l'annexe I en interdit le commerce international. L'annexe II concerne les espèces qui, sans être en danger critique, pourraient le devenir si leur commerce n'était pas étroitement contrôlé : celui-ci est autorisé, mais les États doivent fournir des certificats garantissant que les prélèvements ont été faits légalement et qu'ils n'entraînent pas de surexploitation. Les propositions d'inscription à l'annexe I ou II, ou encore de transfert de l'une à l'autre, sont adoptées à la majorité des deux tiers lors des CoP, qui ont lieu tous les trois ans.

Sur les quelque 5 000 espèces animales et 28 000 espèces végétales inscrites à la Cites, moins d'un millier sont à l'annexe I. Parmi elles : tous les grands singes, les éléphants, les tigres et nombre de tortues et d'oiseaux qui, sans cette protection, auraient peut-être déjà disparu de la surface du globe.

D'ici au 14 mars, à Bangkok, 70 propositions de modification de ces listes, émanant de 55 pays, vont être étudiées et âprement négociées par les délégations de diplomates avant d'être soumises au vote au cours des deux derniers jours. Plusieurs demandent que soit renforcée la protection d'espèces marines (requins notamment) et d'essences de bois (palissandre, ébène). Mais aussi celle de l'ours polaire et du rhinocéros blanc, ainsi que plusieurs espèces de grenouilles, tortues, plantes ornementales et médicinales.

Objet d'intenses négociations, ces propositions d'amendement ne sont toutefois que la partie émergée de l'iceberg. La CoP16 sera aussi l'occasion d'arbitrer diverses questions administratives, financières et stratégiques. Et, surtout, de définir quelles mesures coercitives il convient de prendre pour faire respecter la convention.

En l'absence de moyens propres, la mise en œuvre de la Cites repose sur l'engagement des États à faire appliquer les contrôles et à lutter contre le braconnage. Une volonté qui est loin d'avoir fait ses preuves. Notamment pour les rhinocéros et l'éléphant d'Afrique, inscrits à l'annexe I.

En 2011, le nombre d'éléphants d'Afrique tués pour leur ivoire s'est élevé à environ 25 000. Pour 2012, on estime le bilan plus lourd encore. « *Sur tout le continent africain, il reste sans doute moins de 500 000 individus* », estiment les associations *WWF* et *Traffic*, qui demandent à la Cites que des actions soient entreprises contre le Nigeria, la République démocratique du Congo et la Thaïlande, les trois pays les plus impliqués dans le transport de l'ivoire.

Principale destination de ce marché noir : la Chine, qui représente à elle seule 70 % de la demande mondiale. Selon le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW), le prix de l'ivoire y a presque triplé entre 2006 et 2011.

La situation des rhinocéros est pire : 25 000 survivants sur le continent africain, et un nombre record de 668 animaux tués en 2012 dans la seule Afrique du Sud. Soit une hausse de 50 % en un an. La demande de corne, parée de vertus médicinales et aphrodisiaques, explose en Asie, notamment au Vietnam.

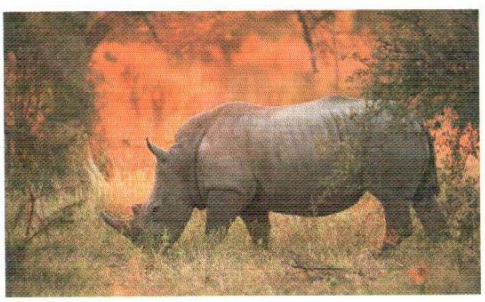

Jugeant que le moratoire ne protège pas ces mammifères du braconnage, la ministre sud-africaine de l'Environnement, Edna Molewa, a indiqué, jeudi 28 février, qu'elle « réfléchissait » à la possibilité de rétablir le commerce légal de cornes de rhinocéros. L'Afrique du Sud n'entend pas proposer la levée du moratoire à la CoP16, mais elle a engagé des discussions avec des partenaires potentiels, dont le Vietnam et la Chine, sur la viabilité d'un tel commerce.

Catherine Vincent,
Le Monde – Dimanche 3, lundi 4 mars 2013, p. 8.

Document 2

Il reste à peine 3 000 tigres dans le monde contre 100 000 il y a un siècle

Une enquête présentée à la Cites pointe l'essor du trafic illégal du félin, pourchassé pour ses dents et son pénis aux prétendues vertus médicinales

« Réduit à la peau et aux os. » C'est le titre inquiétant du rapport publié par les deux ONG *Traffic* et le *Fonds mondial pour la nature* (WWF), qui confirme la persistance du commerce illégal des tigres et de leurs produits dérivés.

Présentée à la Conférence des Parties (CoP16) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (Cites), qui se tient à Bangkok jusqu'au 14 mars, l'enquête montre que des éléments appartenant à au moins 1 425 tigres ont été saisis, entre 2000 et 2012, dans les 13 pays qui en hébergent encore - Bangladesh, Bhoutan, Birmanie, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Laos, Malaisie, Népal, Russie, Thaïlande et Vietnam. « *89 % de ces saisies ont eu lieu en dehors des zones protégées, ce qui montre l'importance des actions visant à prévenir les incursions dans l'habitat du tigre,* constate Natalia Pervushina, responsable pour *Traffic* du programme sur le tigre et coauteur du rapport. *Pour autant, la demande persiste. Et il est clair que ce commerce illicite déjoue en partie les contrôles en se déployant sur le Web.* »

L'espèce est gravement menacée à l'état sauvage. Il resterait à peine plus de 3 000 tigres au total, contre 100 000 il y a un siècle. Et encore cette population est-elle souvent dispersée sur de petits territoires, isolés et fragmentés.

Peau, griffes, mais aussi os, dents, pénis et moustaches aux prétendues vertus médicinales : en Asie, tout ou presque est bon à vendre dans le tigre. Y compris l'animal entier et vivant. Au cours des trois dernières années, 61 d'entre eux ont été saisis. Soit 50 % du nombre total de prises enregistrées depuis 2000. Soutenu par de puissantes mafias, ce marché risque de mettre à mal les ambitions du *Global Tiger Recovery Program* (GTRP), qui prévoit de doubler la population du grand félin d'ici à 2022.

Bénéficiant d'un financement important - 380 millions de dollars (292 millions d'euros) sur cinq ans -, ce plan de sauvegarde vise à mettre en place des mesures destinées à lutter contre le braconnage et la destruction de l'habitat du félin.

Si Vladimir Poutine, fervent défenseur du tigre, peut se réjouir d'avoir vu les effectifs du félin augmenter en Russie depuis les années 1960 (ils étaient alors 80 à 100, contre 450 à 500 en 2005), son pays n'est toujours pas venu à bout du commerce illégal. Il est même probable, estime le *Fonds international pour la protection des animaux* (IFAW), que la population des tigres ait recommencé à y décliner.

Selon cette association, 30 à 33 tigres ont été arrachés à leur habitat naturel dans l'Extrême-Orient russe en l'espace d'un an. Durant cette période, les autorités ont confisqué un nombre record de parties provenant de 17 à 20 tigres, et 9 bébés tigres issus d'au moins quatre portées différentes ont dû être secourus, leur mère ayant disparu. C'est la première fois que l'on enregistre en Russie un nombre si élevé d'actes confirmés de braconnage. Et la réalité est sans doute plus grave.

« *Nous savons que ces saisies ne représentent que la partie émergée de l'iceberg, et j'ose à peine imaginer le nombre réel de tigres victimes du braconnage*, affirme Masha Vorontsova, directrice régionale Russie d'IFAW. *Les membres de la Cites parlent beaucoup de renforcer l'application des lois, mais c'est loin d'être suffisant. Il faut des plans nationaux avec des échéances précises et des fonds suffisants. Sinon cette population ne tardera pas à disparaître.* »

Les pays de l'aire du tigre devaient présenter à Bangkok les mesures prises en faveur de l'espèce. Mais pour l'heure, la Chine, l'Inde et la Thaïlande sont les seules à avoir présenté des rapports en conformité avec les exigences formulées. « *Cet exercice, qui avait pour but d'obtenir un aperçu général du braconnage et du commerce illégal de tigres, n'a pas vraiment été un succès* », constate le secrétariat de la Convention.

« *Sur les treize pays concernés, seule l'Inde a conservé des dossiers de saisie suffisamment détaillés pour permettre de repérer les points chauds du trafic*, précise Natalia Pervushina. *Cinq d'entre eux ont été identifiés, l'un à Delhi, les autres à proximité de zones protégées dans différentes régions. Si tous les États faisaient de même et fournissaient des rapports solides sur la situation actuelle, comme ils s'y sont engagés vis-à-vis de la Cites, il deviendrait peut-être possible d'agir.* »

Catherine Vincent,
14 mars 2013.
Le Monde
http://pourquoipaspoitiers.over-blog.fr/article-le-tigre-un-animal-en-voie-de-disparition-122404360.html

Document 3

Le requin océanique et trois espèces de requins-marteaux vont être protégés

La Cites a décidé d'un contrôle strict du commerce international des squales, dont les ailerons sont un mets de choix en Chine et au Japon

Journée faste, enfin, pour les espèces menacées ! Les États membres de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction (Cites) ont adopté, lundi 11 mars, par 92 voix pour, 42 voix contre et 8 abstentions, l'inscription à l'annexe II du requin océanique. Ce vote était l'un des plus cruciaux de cette 16e Conférence des Parties (CoP16), qui se tient à Bangkok (Thaïlande) jusqu'au 14 mars. Dans la foulée, trois espèces de requins-marteaux ont été inscrites sur la même annexe.

L'inscription en annexe II de la Cites concerne des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées d'extinction, pourraient le devenir si leur commerce international n'était pas étroitement contrôlé par des permis d'exportation. Portées par plusieurs pays d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Costa Rica, Mexique) et soutenues par les États-Unis et par l'Union européenne, les demandes de protection se sont appuyées sur les conclusions du rapport d'experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur les espèces aquatiques, présenté fin 2012, selon lequel les critères requis pour être inscrit en annexe II étaient atteints.

La capture des requins reste non réglementée dans plusieurs parties du monde. Et la pêche illicite y va bon train, dopée par une forte demande d'ailerons utilisés dans les soupes asiatiques. À Hong Kong, qui représente 50 % de ce marché mondial, 83 pays ont exporté plus de 10 millions de kilos d'ailerons en 2011.

Publiée le 2 mars dans la revue *Marine Policy*, une étude précise que 63 à 273 millions de requins sont tués chaque année dans les pêcheries commerciales. Soit un taux de pêche qui dépasse la capacité de reconstitution de plusieurs de ces espèces, caractérisées par une reproduction tardive.

Les chercheurs se sont fondés sur les données des captures - rassemblées par la FAO - des requins dont les ailerons ont été prélevés et d'autres rejets de requins morts. « *D'un point de vue biologique, les requins ne peuvent plus résister aux niveaux actuels d'exploitation et de demande* », conclut Boris Worm, biologiste marin à l'université Dalhousie de Halifax (Canada) et principal auteur de l'étude.

L'argument a fini par l'emporter. Mais de justesse. Les propositions doivent être adoptées à la majorité des deux tiers, et il s'en est fallu de peu pour que le vote sur le requin océanique se solde, comme la semaine passée pour l'ours polaire, par un *statu quo*.

Impact économique

Trois pays, grands exportateurs d'ailerons, se sont clairement prononcés contre ces propositions : le Japon, la Chine et Singapour. Ces inscriptions à l'annexe II ne seront pas applicables, ont-ils argué. Le délai de dix-huit mois, qui a été prévu avant leur entrée en vigueur, ne sera pas suffisant, estiment-ils, pour établir les modalités techniques et administratives nécessaires au contrôle des prises.

La Thaïlande s'est aussi prononcée contre, ainsi que Saint-Vincent-et-les-Grenadines. « *Quels sont les mécanismes qui permettraient de minimiser l'impact économique de cette mesure dans les petits États côtiers en développement ?* », a demandé le délégué de cet État des Petites Antilles. « *On ne peut pas tirer d'abord et poser les questions ensuite* », a ajouté la Grenade, qui juge cette mesure « prématurée ».

Le représentant des Maldives, qui s'est prononcé pour une protection accrue, a rétorqué que les autorités de son pays avaient travaillé « *main dans la main avec les pêcheurs pour leur permettre de gagner leur vie autrement qu'avec les requins* », et que ces efforts étaient fructueux.

Catherine Vincent,
12 mars 2013.
Le Monde, p. 8.

Document 4

Le commerce canadien de l'ours polaire menacé

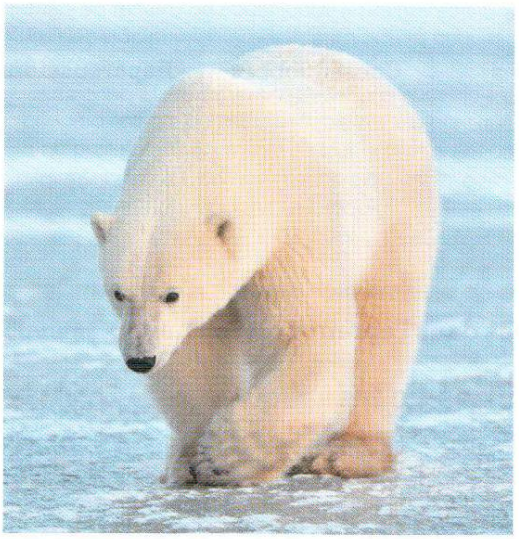

EDMONTON - Le Canada pourrait perdre une bataille internationale concernant sa gestion des ours polaires au moment où d'anciens alliés changent leur fusil d'épaule et soutiennent désormais une proposition d'interdiction du commerce transfrontalier pour certaines parties de l'animal.

Le commerce de l'ours polaire, qui est au cœur du débat, est une entreprise en pleine croissance et lucrative pour les chasseurs inuits, qui vendent les peaux en tant que sous-produit de leur chasse traditionnelle.

Une défaite constituerait aussi un « avertissement » pour le Canada et une atteinte à son image de gardien responsable du puissant prédateur de l'Arctique.

Au début du mois prochain, les pays du monde entier se réuniront à Bangkok pour examiner les changements à la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction.

Parmi les propositions qui seront étudiées figure celle des États-Unis qui souhaitent placer les peaux d'ours polaires, les têtes ou les autres parties dans la même catégorie que l'ivoire d'éléphant, ce qui aurait pour effet d'interdire leur vente à l'extérieur des frontières du Canada.

Le Canada s'était opposé à une proposition similaire en 2010 et avait réussi à la repousser avec l'aide de l'Union européenne (UE), qui avait voté en bloc pour vaincre la motion.

Maintenant, de grands pays, dont le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ont annoncé qu'ils appuieraient une interdiction. La Russie, dont le territoire abrite aussi des ours polaires, est également d'accord avec les États-Unis.

L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et la Pologne appuient aussi le changement. D'anciens opposants à des règles plus strictes, comme l'Espagne, la Grèce et la France, sont maintenant indécis. Une réunion tenue la semaine dernière qui visait à convenir d'une position commune pour l'UE s'est conclue sans consensus. *Le Canada peut maintenant au mieux espérer que l'UE s'abstienne,* a déclaré le directeur du Service des pêcheries et des animaux sauvages des États-Unis, Dan Ashe. *« Nous avons récolté suffisamment de votes de manière que l'UE ne peut pas s'opposer (à notre proposition). Il ne reste pas suffisamment de voix pour que l'UE parvienne à faire adopter une position d'opposition »*, a-t-il conclu.

Le Canada - le seul pays qui autorise le commerce des parties de l'ours polaire - a longtemps soutenu que les populations d'ours étaient en bonne santé et que la population d'ours se maintenait entre 20 000 et 25 000 individus.

Des fonctionnaires canadiens affirment que les changements climatiques représentent la véritable menace pour les ours et non le commerce international. Ils assurent que le fait de restreindre le commerce ne réduirait pas le nombre d'ours tués, puisque l'interdiction n'affecterait pas la chasse traditionnelle ou sportive.

« (La proposition américaine) n'aurait aucun avantage pour la conservation, mais nuirait aux moyens de subsistance de nos peuples inuits », a indiqué un porte-parole d'Environnement Canada dans un courriel.

http://actualites.ca.msn.com/national/le-commerce-canadien-de-lours-polaire-menac%C3%A9

Catherine Vincent,
12 mars 2013.
Le Monde, p. 8.

Activité 7.1

Préparation à l'épreuve écrite

Complétez le tableau suivant à l'aide de vos notes.

Acteurs	Actions/Réactions	Causes	Conséquences	Répercussions

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 7.2

Épreuve écrite

Une revue écologique francophone consacre son dossier du mois à la CITES et aux différentes espèces qui y sont répertoriées.

En tant que membre d'une organisation de défense des espèces animales et végétales, vous publiez une lettre ouverte adressée aux différents responsables gouvernementaux.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous défendez le travail de la CITES tout en émettant des suggestions pour allier défense de la nature et souci des populations. Vous adoptez un style approprié et un ton convaincant. (700 mots minimum.)

ACTIVITÉS 8

DOSSIER
Planète robots

Document 1

CE CHER ROBBIE

Si l'on doit le néologisme « robot » à Karel Capek en 1920, c'est à Isaac Asimov (1920-1992), l'un des maîtres de la science-fiction américaine, que revient le privilège d'avoir régulé les rapports homme-machine grâce aux « Trois lois de la robotique ». Extrait.

« George, je te parle ! Je te prie de reposer ton journal et de me regarder ! »

Le journal chuta sur le plancher avec un bruit de papier froissé et Weston tourna un visage las vers sa femme.

« Qu'y a-t-il ma chérie ?

- Tu le sais parfaitement, George. Il s'agit de Gloria et de cette terrible machine.
- De quelle machine parles-tu ?
- Ne fais pas l'âne. Tu sais fort bien de quoi je parle. C'est ce robot que Gloria appelle Robbie. Il ne la quitte pas d'une semelle.
- Pourquoi la quitterait-il ? Il n'est pas prévu pour cela. Et ce n'est certainement pas une terrible machine. C'est le meilleur robot que l'on puisse trouver sur le marché et il m'a coûté six mois de revenus. Il les vaut, d'ailleurs... Il est autrement plus intelligent que la moitié du personnel de mon bureau. »

Il fit un mouvement pour ramasser son journal, mais sa femme fut plus rapide que lui et le mit hors de sa portée. ►

« Écoute-moi bien, George. Je ne veux pas confier ma fille à une machine, aussi intelligente qu'elle puisse être. Un enfant n'est pas fait pour être gardé par un être de métal. »
George fronça les sourcils :
« Depuis quand as-tu pris cette décision ? Il y a déjà deux ans que Robbie est près de Gloria et je ne t'ai jamais vu te faire de souci jusqu'à maintenant.
- Au début, c'était différent. L'attrait de la nouveauté. Cela me soulageait dans mon travail… et puis c'était à la mode. Mais à présent je ne sais plus. Les voisins…
- Que viennent faire les voisins là-dedans ? Écoute-moi bien. Un robot est infiniment plus digne de confiance qu'une bonne d'enfants humaine. Robbie n'a été construit en réalité que dans un but unique… servir de compagnon à un petit enfant. Sa mentalité tout entière a été conçue pour cela. Il ne peut faire autrement que d'être fidèle, aimant et gentil. C'est une machine qui est faite ainsi. C'est plus qu'on n'en peut dire pour les humains.
- Mais un incident pourrait se produire… » […]

Les Robots, Isaac Asimov. Titre original : « I Robot ». *Gnome Press*, 1950. Traduit de l'américain par P. Billon
Le Monde Hors-Série - FUTUR. Février-avril 2013, p. 21.

Document 2

Répliquant ou assistant, à chacun son robot

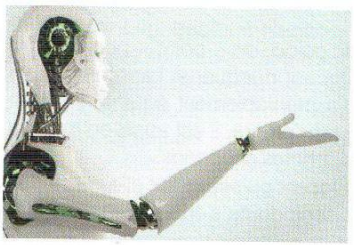

Compagnon de route, d'armes, de jeux… En 2025, les robots feront partie intégrante du quotidien des humains où chaque machine aura sa spécificité. Pour le robot à tout faire, il faudra attendre.
En robotique, la limite technique la plus importante réside, non dans l'intelligence artificielle, mais essentiellement dans les problèmes d'adaptation du robot à son environnement. Lorsqu'un robot est programmé pour s'asseoir sur une chaise, il sait aujourd'hui s'asseoir sur une chaise. Mais si la chaise est bancale, il chute. « *C'est un défi majeur pour la robotique à venir que de réussir à ce qu'un robot puisse avoir une réaction appropriée à une situation imprévue* », souligne Olivier Stasse, chercheur du CNRS au laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes (LAAS). Même connecté à une immense plate-forme de type *Google* pour lui permettre d'identifier des obstacles sur son parcours ou amplifier la puissance de ses calculs, un robot est incapable de comprendre un environnement pour lequel il n'est pas programmé.
Malgré la complexité de ses algorithmes, il ne sait toujours pas jouer à cache-cache. Il ne comprend pas que s'il se cache deux fois au même endroit, il risque d'être découvert. Il est encore compliqué pour lui de marcher, notamment parce qu'il ne sait pas identifier le centre de gravité nécessaire à son équilibre. Pour autant, les Japonais rêvent d'un androïde qui marche comme un homme. Dans la religion shintoïste, chère aux hommes du pays du Soleil-Levant, les objets ont une dimension divine. Ce qui explique peut-être cette passion pour le robot androïde - celui qui ressemble à l'homme. Le Japon connaîtra vraisemblablement la plus grande baisse de population au monde d'ici à 2050. Le pays pourrait perdre un quart de sa population actuelle, le taux de fécondité des Japonaises étant un des plus bas du monde. On peut dès lors imaginer un archipel qui, dès 2025, serait en partie peuplé par des robots androïdes tandis qu'en Europe ou aux États-Unis, le robot serait recruté pour sa fonction et non pour sa forme. « *Non seulement le robot humanoïde et polyvalent est complexe à réaliser, mais il est aussi volumineux et cher,* remarque Philippe Bideau, directeur de l'Institut des systèmes intelligents et robotiques (ISIR). *À fonctions égales, je préfère apprendre une langue étrangère avec un avatar virtuel sur une tablette* ».
L'Occident voit le robot comme un assistant technique, et non comme une réplique de l'être humain. À chaque robot, son usage quelle que soit sa forme : passer l'aspirateur ou intervenir en cas d'accident dans une centrale nucléaire, explorer les fonds marins ou la planète Mars, assister un chirurgien ou, toujours et encore, produire pour augmenter la productivité. Sans pour autant que le « robot ouvrier » devienne autonome. « *Il y a de fortes chances pour qu'à l'avenir la plupart des chaînes de production ne soient pas entièrement automatisées et que l'homme y garde une place,* souligne Philippe Bideau. *Dans une usine, un robot peut commettre une minuscule erreur sans la détecter, comme de rayer légèrement une pièce, et la produire en série. Alors qu'il ne faut que quelques secondes à un homme pour la rectifier.* » La robotique du futur ne devrait pas tant ressembler au répliquant du film *Blade runner* - censé se dérouler à los Angeles en 2019 - qu'à une alliance raisonnable. Entre un ordinateur et un robot télé-opéré par l'homme.

Benoît Helme, *Le Monde Hors-Série - FUTUR*. Février-avril 2013, p.14.

Document 3

Innorobo : demain, des robots dans les lieux publics, musées et salons

Au salon lyonnais de la robotique Innorobo, nous avons été accueillis et guidés par des robots. Les robots d'accueil ne sont pas pour demain, mais ils sont bel et bien déjà prêts. Ils devraient bientôt équiper les lieux publics, musées ou centres commerciaux... qui en ont les moyens.

Les robots d'accueil proposent de recevoir le public, de lui délivrer des informations, le renseigner et éventuellement le guider d'un point à un autre.

Destinés aux collectivités qui ont besoin de délivrer des informations et qui en ont les moyens, ces robots assez massifs se déplacent sur des roues avec une forme et un « corps » plus proches d'un gros R2-D2 que de robots humanoïdes. Ils ont également en commun des prix élevés, variant d'environ 50 000 € à presque 100 000 €. La plupart des distributeurs proposent donc aussi des systèmes de location ou de *leasing*, afin de faciliter l'introduction de ces robots auprès des musées ou collectivités.

Corebell Docent, le guide de musée

Chez *Big Robots*, distributeur fraîchement né qui expose pour la première fois sur un salon, nous avons rencontré le robot guide Docent de la marque coréenne *Corebell*.

Ce petit robot guide de musée, qui ressemble à un lointain cousin bien connu, suit un parcours prédéfini en ajustant ses déplacements aux personnes et obstacles qui l'entourent. On dispose ensuite des points, qui ressemblent à des gommettes, sur des plaques transparentes au niveau des points d'intérêt qui doivent être commentés par le robot. Cela lui indique qu'il doit s'y arrêter.

On nous donne un exemple : si le musée du Louvre s'équipait d'un tel guide, un « point » pourrait être apposé à côté de *La Joconde*. Dans ce cas, lors de son parcours, Docent marquerait l'arrêt devant le tableau, le présentant vocalement, avec les contenus dont le musée l'a préalablement équipé, sachant qu'il maîtrise évidemment plusieurs langues. Arborant un vidéoprojecteur à l'arrière, il est aussi en mesure d'afficher des contenus visuels explicatifs sur un mur, comme des plans, photos ou vidéos.

Le logiciel est suffisamment simple pour que la collectivité équipée de Docent puisse gérer elle-même les contenus. On nous apprend notamment que l'abbaye de Cluny devrait sans doute s'équiper d'un de ces robots très prochainement.

FURo, le guide à écran tactile et « visage humain »

Second robot rencontré, le FURo dispose d'un écran permettant d'afficher un avatar, lui donnant l'aspect d'un véritable visage, qu'il est possible de changer.

Il « porte » devant lui un écran tactile en couleur de 22 pouces, donnant accès directement à des informations sur le lieu en question. Comme le robot guide de musée, il se déplace au milieu de la foule mais se dirige vers les gens, va à leur rencontre pour leur proposer de l'aide, par exemple pour se diriger. La caméra à détection de présence qu'il porte discrètement sur le front lui sert à détecter la présence de visiteurs.

En ce sens, il est plutôt destiné à l'accueil dans les salons, expositions ou colloques. Il est en mesure d'afficher sur son écran des informations telles que plan d'un salon, annonces personnalisées, plannings, horaires de conférences... Il transporte également dans sa « besace » une imprimante, par exemple pour l'impression de billets ou de coupons. Ce robot d'accueil parle, lui aussi, plusieurs langues, dont le visiteur fait le choix sur l'écran tactile.

Pal Robotics Reem : le robot qui vous reconnaît

Enfin, nous avons croisé Reem, le robot espagnol de *Pal Robotics*. Lui aussi dédié à l'accueil de visiteurs, il arbore un visage tout lisse ressemblant un peu à un masque au milieu duquel deux yeux perçants intègrent des caméras. Pour personnaliser un peu plus l'accueil, il recourt à la reconnaissance vocale. Il capture des photos des visiteurs, puis leur demande de renseigner leur prénom *via* l'écran tactile. Il est alors capable de les reconnaître dans la foule pour les interpeller par leur nom, leur proposant de l'aide. Il porte aussi devant lui un écran tactile, parle plusieurs langues et peut porter des bagages derrière ses « jambes » sur une petite plateforme. Mémorisant l'espace dans lequel il évolue, il est en mesure de guider les visiteurs vers un point de leur choix.

Alexandra Bellamy, 24 mars 2013.
http://www.lesnumeriques.com/robot/innorobo-demain-robots-dans-lieux-publics-musees-salons-n28791.html

Document 4

La médecine et les robots

Un robot dans votre corps

Ce robot (prototype intéressant pour un grand nombre de scientifiques) est capable de prendre des photos de l'intérieur du corps ou encore d'y transporter des traitements.
Il est inséré dans le corps par une petite entaille et est manipulé à l'aide d'une télécommande filaire. Il pèse cinq grammes, mesure deux centimètres de long et un de large, et ressemble à première vue à un insecte. Un tel robot pourrait permettre par exemple de détruire une à une chaque tumeur cancéreuse détectée chez un patient, évitant ainsi les effets secondaires de la chimiothérapie ou des traitements par irradiation.
Ce prototype est l'aboutissement de trois années de recherches diligentées par le ministère des Sciences japonais et financées par plusieurs industriels de l'électronique nippons, dont *Omron*.
[...] Ce micro-robot peut prendre des photos, s'éclaire à l'aide d'une diode et se dirige grâce à divers capteurs qui repèrent les parois. À long terme, les chercheurs souhaitent qu'il soit équipé d'un émetteur/récepteur sans fil pour se déplacer sans entraves. [...]

La capsule Norika3

Des chercheurs japonais ont mis au point la première mini-caméra au monde sans pile. Contenue dans un comprimé que l'on avale, elle est capable de transmettre des images vidéo à raison de 30 par seconde tandis qu'elle circule à l'intérieur du corps. L'appareil baptisé Norika3 a été développé par la compagnie *RF System Lab.* basée à Nagano, au nord du Japon. [...] « *La capsule sera expulsée du corps après avoir effectué son travail. Elle n'est utilisable qu'une seule fois mais nous ne pensons pas à récupérer les caméras déjà utilisées* », a expliqué un responsable de *RF System Lab.*
La caméra mesure 2-3 centimètres de long et un centimètre de diamètre et devrait « *remplacer les endoscopes actuels* » dans quelques années. Les capsules seront vendues à moins de 100 dollars l'unité, mais la manette de contrôle à distance (ressemblant pour le moment à un levier de vitesse) et les écrans de surveillance pourront coûter 10 000 dollars, selon un responsable de la compagnie.
La caméra se déplace grâce à un système à micro-ondes et peut tourner sur elle-même de manière à offrir, au médecin effectuant l'opération, une vision panoramique des intestins dans lesquels elle navigue. [...]

http://eclairf.free.fr/medecine.html

Activité 8.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. D'où vient le nom de « robot » ? Qui en est le créateur ? De quand date-t-il ?
2. Quelle est la caractéristique essentielle d'un robot ?
3. Quel est le problème principal pour un robot ?
4. Comment le Japon, les États-Unis et l'Europe imaginent-ils l'évolution des robots à l'horizon 2025 ?
5. Quels sont les problèmes que présentent les robots humanoïdes ?
6. Quelle pourrait être la « solution » à trouver ?
7. Quels sont les différents types de robots présentés et quelles sont leurs fonctions ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 8.2

Épreuve écrite

Vous faites partie d'un club de passionnés de robots. Un magazine de science et technologie destiné aux jeunes a fait appel à vous pour rédiger un article sur le développement des robots et ce que cela représente pour vous. Vous expliquez aux lecteurs pourquoi vous pensez que les robots constituent un espoir de vie meilleure.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

ACTIVITÉS 9

DOSSIER
La chirurgie esthétique, un acte banal de beauté ?

Document 1

Les progrès de la chirurgie esthétique au 3e millénaire

Longtemps représentée comme une activité révolutionnaire, la chirurgie esthétique n'en demeure pas moins critiquée par l'ensemble de personnes qui continuent de penser que rien n'est aussi beau que ce que la nature nous a donné et surtout tel qu'elle nous l'a donné. Cependant, c'est oublier tous ces enfants qui naissent avec des déformations, des protubérances qui ne leur facilitent aucunement la tâche au quotidien. Nous voulons, par cette plate-forme, informer les uns et les autres sur les progrès de la science à ce niveau, sur les avantages d'une bonne chirurgie, mais également sur les risques courus.

L'évolution historique de la chirurgie esthétique dans le temps

La chirurgie plastique est un pan de la chirurgie esthétique qui traite de la reconstruction après les brûlures, et autres accidents qui affectent la forme du visage, du corps, etc. La chirurgie esthétique ne date pas d'hier. En effet, on la connaît depuis le VIe siècle avant J.-C. Elle se chargeait ainsi des réparations nasales et/ou des greffes de membres. Il est évident qu'avec les moyens dont disposaient les spécialistes hindous, le résultat n'était pas toujours fameux. De même, la chirurgie reconstructrice permettait de dissimuler autant que faire se pouvait les cicatrices déplaisantes, mais les résultats n'étaient pas toujours très fameux. Au fil des années, la chirurgie reconstructrice a connu un essor à travers les techniques innovatrices qui sont nées.

La première greffe de visage a été effectuée en novembre 2005 par les professeurs Devauchelle et Dubernard qui ont procédé à la reconstruction d'une femme défigurée par un chien. Ce genre de chirurgie est plus fréquemment pratiqué et même s'il comporte des risques, les progrès qui ont été faits depuis permettent de faire confiance au corps médical. La chirurgie esthétique est également utilisée aujourd'hui pour corriger des imperfections ressenties par les patients. Véritable fontaine de jouvence, elle permet aux femmes d'un certain âge de retrouver un aspect plus jeune et une plus grande confiance en soi. La chirurgie esthétique est utilisée pour corriger les défauts, mais aussi pour redonner confiance aux personnes qui souffrent de leurs imperfections. [...]. Qu'elle soit reconstructrice, esthétique ou des grands brûlés, la chirurgie a fait d'énormes progrès, et aujourd'hui, les résultats sont beaucoup plus satisfaisants qu'auparavant. Le pourcentage de personnes satisfaites de leur chirurgie est sans cesse croissant. En effet, les seuls patients susceptibles de ne pas être satisfaits de leur opération, sont ceux qui paient pour une chirurgie esthétique. Les autres étant des accidentés, ils sont nécessairement heureux de retrouver une forme de visage normale ou l'utilisation de leurs jambes, etc.

En plus, la chirurgie esthétique ne s'arrête pas seulement à reconstruire physiquement, elle reconstruit psychologiquement aussi. Ainsi, des patients retrouvent leur joie de vivre et arrivent à bien se réintégrer dans la société. Cependant, si les bénéfices d'une chirurgie esthétique sont indiscutables, les risques encourus constituent une réserve qui devrait permettre aux uns et aux autres d'avoir conscience qu'il ne faut pas abuser de cette science.

admin,
12 octobre 2012.
http://www.maroc-in.com/chirurgie-esthetique/

Document 2

LA CHIRURGIE RECONSTRUCTRICE ET RÉPARATRICE AU SECOURS DES VICTIMES DE LÉSIONS TRAUMATIQUES ET DE MALFORMATIONS CONGENITALES

Ablation d'un sein à la suite d'un cancer ? Amputation d'un doigt lors d'un accident de travail ? Déformation d'un membre pour cause de brûlures ou d'infections ? Perte de tissus et de substance dans un accident de voiture ? Malformation congénitale transmise par hérédité ?
Rien n'est perdu. La chirurgie reconstructrice et réparatrice se propose de réformer, remodeler et sculpter toutes sortes de mutilations ou défigurations hideuses qui, très souvent, font supporter à leurs victimes un lourd fardeau psychologique et social. Nous découvrons, à travers cette enquête, le métier de chirurgien plasticien, la différence entre chirurgie reconstructrice et réparatrice, les lésions et malformations les plus courantes, ainsi que les techniques utilisées pour y remédier.

QU'EST-CE QU'UN PLASTICIEN ?

Comme nous l'a bien précisé le Dr Nabil Hokayem, spécialiste en chirurgie réparatrice, reconstructrice et esthétique, le chirurgien-plasticien est un « touche à tout ». Son champ d'action ne se limite pas à un organe précis, mais englobe toute la partie molle du corps, ainsi que les os de la face et du crâne.
La chirurgie plastique est donc la chirurgie des formes et des téguments (tissus de recouvrement). C'est très simple : l'ophtalmologue s'occupe du globe oculaire ; le plasticien, des paupières. L'oto-rhino-laryngologiste s'intéresse aux maladies internes de l'oreille, du nez et de la gorge ; le plasticien restaure l'aspect externe de ces organes. Le dentiste soigne les dents ; le plasticien, les os sur lesquels elles reposent.
Trois types de chirurgie plastique peuvent être pratiqués : réparatrice, reconstructrice et esthétique.
Le troisième, visant à améliorer l'aspect d'une anatomie normale mais imparfaite aux yeux du sujet, ne fait pas l'objet de cette étude.
Nous nous intéressons, tout particulièrement, aux deux premiers types qui s'appliquent à modifier et corriger les conditions congénitales ou acquises troublant une fonction ou défigurant l'aspect extérieur normal.

DIFFÉRENCE ENTRE CHIRURGIE RECONSTRUCTRICE ET RÉPARATRICE

Ces deux interventions plastiques ont toujours pour but l'avenir fonctionnel et l'aspect esthétique ultérieur de la région opérée. Par conséquent, elles s'effectuent souvent en plusieurs temps.
La chirurgie réparatrice intervient pour réparer un défaut tégumentaire ou muqueux, quelle que soit sa provenance. Nous citons, à titre d'exemple, la fente labio-palatine, déformation congénitale plus communément connue sous le nom de « bec de lièvre ».
La chirurgie reconstructrice tâche, par contre, de remédier à une perte d'organe ou de substance en les recréant. C'est bien le cas de l'ablation d'un sein (mastectomie) ou celle d'une partie du nez à la suite d'un cancer. De même, nous pouvons citer la perte d'un organe (oreille...) due à un accident de voiture, par exemple.
Le plasticien recourt, très souvent, à ces deux types de chirurgie dans le traitement d'un même cas. Elles peuvent donc être conjointement utilisées pour les ablations cancérologiques, les malformations congénitales, les lésions traumatiques, les infections et les brûlures. [...]

http://www.rdl.com.lb/1998/3652/dossier.htm

Document 3

Les inconvénients de la chirurgie esthétique

Quand bien même, la chirurgie esthétique ne cesse de se moderniser, et que les techniques actuellement utilisées intègrent les dernières trouvailles en matière de recherches, celle-ci n'est pas pour autant à l'abri des risques et des complications éventuelles. D'ailleurs, les règles déontologiques obligent les chirurgiens, au devoir d'informer les patients sur les éventuels effets indésirables, bien qu'ils soient minimes. En effet, les suites opératoires en chirurgie esthétique peuvent dans de rares cas entraîner des complications d'ordre physique et psychologique.

Les complications d'ordre physique d'une chirurgie esthétique

Bien que la chirurgie esthétique soit au stade de perfectionnement et de modernisation avancé, elle n'arrive pas jusqu'ici à éliminer tous les risques et complications. En dépit du respect des exigences de sécurité des patients, les éventuelles complications et les effets inesthétiques semblent n'épargner personne ayant choisi l'intervention esthétique chirurgicale. Les complications qui peuvent se produire concernant des effets ►

indésirables sont dues à quatre raisons, à savoir l'utilisation des produits anesthésiques et anesthésiants, l'hémorragie postopératoire, les infections et les cicatrices.
L'utilisation des produits anesthésiants et anesthésiques peut provoquer des effets indésirables, dont la gravité peut aller d'une simple éruption cutanée ou d'une démangeaison légère à des complications plus graves qui pourraient même porter atteinte à la vie des patients dans le cas de complication relative à l'anesthésie générale. Des problèmes hémorragiques peuvent également survenir pendant les étapes succédant l'opération chirurgicale. L'un des inconvénients majeurs de la pratique chirurgicale esthétique est le risque des infections, qui pourraient avoir des effets graves si les mesures appropriées ne sont pas prises à temps. Enfin, si la chirurgie esthétique permet d'obtenir des gains esthétiques immédiats et définitifs, selon les besoins tracés, elle est loin de l'aspect naturel. Ces inconvénients sont notamment perçus par les cicatrices laissées après les interventions chirurgicales. De plus, les cicatrices sont indélébiles et demeureront éternellement sur le corps des patients traités chirurgicalement.

Les complications psychologiques d'une chirurgie esthétique

Des séquelles d'ordre psychologique peuvent résulter de la pratique chirurgicale de l'esthétisme. Selon les cas qui se sont présentés, les patients peuvent être satisfaits ou non des résultats obtenus des actes chirurgicaux réalisés sur eux. Toujours est-il qu'il y a des risques que les patients tombent sous la dépendance totale et incontrôlée vis-à-vis de la chirurgie esthétique. Car en fait, faire des retouches ou apporter des modifications aux résultats obtenus requiert inévitablement une autre intervention chirurgicale, ce qui engendrera une vraie dépendance pouvant être assimilée à l'effet d'une drogue. Le risque majeur est que la femme ne puisse plus ressentir la vraie valeur de l'esthétique. Certaines femmes après s'être traitées chirurgicalement pour des besoins esthétiques reconnaissent avoir perdu beaucoup de leur estime. Les regrets et les déceptions sont parfois source de conflits internes et de troubles psychologiques.

http://www.feminimix.com/Les-inconvenients-de-la-chirurgie.html

Document 4

Les risques de la chirurgie esthétique

Fini les poitrines flétries, les rides et la culotte de cheval ! La chirurgie esthétique est aujourd'hui très perfectionnée et s'est largement démocratisée, voir banalisée. Elle n'est cependant pas un acte anodin et peut entraîner non seulement des conséquences physiques mais aussi psychologiques graves. Sans être alarmiste, on fait le point sur le vrai et le faux.

Quand le rêve se transforme en cauchemar...

Une opération chirurgicale n'est pas sans risques et peut entraîner certaines complications... Voici celles d'ordre général :

- L'anesthésie. Qu'elle soit générale ou locale, l'anesthésie comporte des risques qui doivent vous être exposés pendant la consultation. Ses conséquences sont très variables : d'une simple éruption cutanée au décès.
- L'hémorragie. Un saignement interne peut être causé par le plus petit effort. Si le saignement n'est pas trop important, il se résorbera par lui-même, sinon le chirurgien devra procéder à un drainage. En cas de saignement externe : si la situation persiste, le chirurgien devra sans doute rouvrir l'incision.
- Une infection. Elle se manifeste souvent quelques jours après l'opération. Si celle-ci s'aggrave, il faudra hospitaliser.
- Les cicatrices. Toute intervention chirurgicale laissera une cicatrice. D'un individu à l'autre, le processus de cicatrisation sera plus ou moins rapide (jusqu'à 3 ans, habituellement 6 à 12 mois) et laissera plus ou moins de traces. À l'origine fine et belle, la cicatrice deviendra rouge et irritée après environ 1 mois et évoluera lentement vers son stade final en devenant blanche et aplatie.

Dangers psychologiques d'une intervention

Selon une enquête de l'université de Laval, publiée par l'*American Journal of Epistemology*, le fait d'avoir des implants mammaires majore le taux de décès par suicide de 73 %. Cela s'explique par la fragilité accrue et la faible estime personnelle de celles qui ont recours à la chirurgie esthétique. En effet, de nombreuses femmes tireraient plus de bénéfices d'une consultation chez un psychologue que d'une intervention plastique.
Les images véhiculées par les médias suscitent des rêves irréalistes et parfois ces femmes souffrent d'une grave déception. ►

Souvent, ce nouvel aspect physique bouleverse complètement leur équilibre et affecte la santé mentale des adeptes de la chirurgie esthétique.
Surtout, il y a un risque d'addiction et certaines femmes finissent par multiplier les interventions en occultant complètement leurs dangers.

Prévenir les risques

Assurez-vous de la qualification du chirurgien : le praticien doit détenir une autorisation délivrée par le Conseil de l'Ordre.
Consultez plusieurs chirurgiens, prenez des avis différents afin d'être à l'aise et de vous sentir le mieux possible avant l'intervention.
Méfiez-vous des médecins trop pressés qui vous donnent un rendez-vous très rapide (en général, respectez un délai d'au moins 15 jours de réflexion), ainsi que des pubs qui abondent dans la presse car la publicité est interdite dans le domaine médical, donc vous aurez affaire à des non-professionnels.
N'acceptez aucune intervention sans devis préalable.
Enfin, soyez sûre de vous avant de franchir le pas et ne négligez aucun aspect de la procédure !

http://www.aufeminin.com/fiche/beaute/f13513-les-risques-de-la-chirurgie-esthetique.html

Activité 9.1

Préparation à l'épreuve écrite

Complétez le tableau suivant à l'aide de vos notes.

	Chirurgie esthétique	Chirurgie reconstructrice	Chirurgie réparatrice
Explications			
Avantages			
Inconvénients			

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 9.2

Épreuve écrite

Un journal francophone féminin souhaite traiter du thème de la chirurgie plastique (esthétique, reconstructrice et réparatrice).

Dans l'éditorial que le journal vous a demandé, vous donnez votre avis sur l'utilité ou non de cette chirurgie.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

ACTIVITÉS 10

DOSSIER
Quelles énergies pour demain ?

Document 1

Retour vers le futur : le charbon sera-t-il l'énergie de ce début de XXIe siècle ?

Le dernier rapport sur la demande d'énergie de l'Agence internationale de l'énergie prévoit que le charbon devrait devenir la première source mondiale d'énergie d'ici 2017. Une prévision qui peut surprendre, à l'heure où l'Europe s'efforce de ranger cette ressource au musée.

Dans son dernier rapport annuel sur l'évolution de la demande d'énergie, l'Agence internationale de l'énergie prévoit que le charbon devrait devenir la première source mondiale d'énergie d'ici 2017. À l'heure où l'Europe s'efforce de ranger cette ressource au musée, cet accessit peut surprendre. Cependant, il faut savoir que le charbon est d'ores et déjà la première source d'énergie en Asie, zone à la plus forte croissance : il représente 70 % du mix énergétique chinois et 50 % de celui de l'Inde. Mais c'est aussi la première source mondiale pour la génération d'électricité : 40 % de l'électricité est produite à partir de charbon. Or cette application est appelée à croître encore fortement durant les décennies à venir, tirée par l'industrialisation des pays émergents et par la multiplication des appareils électroniques.

Cet appétit pour le charbon est dû en premier lieu à sa grande abondance et à son accessibilité partout sur la planète. Son second attrait est sa simplicité d'utilisation. Les centrales thermiques à base de charbon sont très rapides à construire, peu onéreuses et nécessitent peu de technologies. C'est pourquoi, la Chine et l'Inde vont en installer de très grandes quantités dans les années à venir : d'ici 2035, elles devraient installer à elles deux plus de 3 000 TWh, soit l'équivalent de 3 000 réacteurs nucléaires.

Mais à ces atouts sont associés des inconvénients majeurs : extraction dangereuse, pollution de l'air et, bien sûr, niveau élevé d'émissions de CO_2. D'après l'Institut national américain de la santé, le charbon serait à l'origine de près de deux millions de morts chaque année sur Terre, essentiellement par des maladies respiratoires. Cela en fait la source d'énergie de très loin la plus létale.

Malgré cela, la consommation mondiale continuera d'augmenter pendant encore plusieurs décennies. D'abord parce les réserves sont énormes et sont encore loin de se raréfier. Ensuite pour des raisons géopolitiques. **Plusieurs pays, à commencer par les deux premiers consommateurs, la Chine et les États-Unis, préféreront privilégier une ressource disponible sur leur propre territoire à des ressources importées de pays pas toujours accommodants.** Enfin, s'il est acquis que le *peak oil* va être retardé de quelques décennies grâce aux pétroles non conventionnels et à l'amélioration des technologies d'extraction, il finira par arriver, peut-être dans les années 2030, voire 2050. Le charbon présentera alors un substitut bon marché, au moins pour la production d'électricité.

Les États-Unis, bien qu'ils n'épousent pas la volonté européenne d'abandon de cette filière, limitent néanmoins leur recours au charbon grâce au fort développement du gaz de schiste, devenu plus compétitif pour la production d'électricité. De surcroît, ce transfert se traduit par une baisse notable des émissions de CO_2 du pays (-8 % en 2011). Mais ils ne l'abandonneront pas totalement à court terme.

L'Europe risque donc de se retrouver bien isolée dans sa démarche, d'autant plus que l'Allemagne voit sa consommation repartir à la hausse, suite à la décision de sa chancelière de fermer son parc de centrales nucléaires. **Pour éviter l'explosion de ses émissions de gaz à effet de serre, ce pays mise sur la technologie de capture et stockage du CO_2 (CCS).** Toutefois, les limites techniques (difficulté de trouver des sites adaptés à une distance raisonnable) et économiques (doublement du prix de revient du MWh) ne permettent pas d'envisager une généralisation de cette solution.

Mais l'Europe n'est plus en croissance. Elle se consacre maintenant à la substitution de ses ressources énergétiques par de nouvelles. L'Asie, elle, doit faire face à sa croissance, démographique et matérielle. **Tant que ce sera le cas, elle aura besoin d'électricité et fera appel à toutes les ressources possibles pour la produire, au premier rang desquelles le charbon.**

Stephan Silvestre, 4 janvier 2013.
http://www.atlantico.fr/decryptage/retour-vers-futur-charbon-sera-t-energie-debut-xxie-siecle-stephan-silvestre-596074.html

Document 2

Les énergies renouvelables : présentation

Les énergies renouvelables (ER) utilisent des flux inépuisables d'énergies d'origine naturelle (soleil, vent, eau, croissance végétale...). Ces énergies de l'avenir ne couvrent pourtant que 20 % de la consommation mondiale d'électricité, en notant que l'hydroélectricité représente 92,5 % de l'électricité issue des ER (biomasse 5,5 %, géothermie 1,5 %, éolien 0,5 % et le solaire 0,05 %). Ainsi, la capacité totale de production d'électricité issue d'énergies renouvelables (hors grande hydraulique) s'élève à 168 gigawatts (GW), soit 4 % de la capacité mondiale du secteur énergétique. Les pays en développement produisent 44 % de cette capacité, soit 70 GW (REN21, 11/2005).

Les énergies renouvelables émettent très peu de gaz à effet de serre, comme en témoigne l'analyse du cycle de vie de leur exploitation.

Au niveau des investissements, ce sont quelque 30 milliards de dollars qui ont profité aux énergies renouvelables à travers le monde en 2004 (hors large hydraulique), un chiffre qui soutient la comparaison avec l'investissement réalisé dans le secteur des énergies classiques, atteignant approximativement 150 milliards de dollars. [...]

La technologie énergétique affichant la croissance la plus rapide au monde est l'énergie solaire photovoltaïque connectée au réseau (PV), laquelle a augmenté sa capacité actuelle de 68 % par an entre 2000 et 2004 pour couvrir plus de 400 000 toits au Japon, en Allemagne et aux États-Unis. La deuxième place revient à la capacité de l'énergie éolienne, avec une augmentation de 28 % par an, l'Allemagne totalisant à elle seule près de 17 GW installés depuis 2004 (REN21, 11/2005).

Notons enfin que les emplois directs issus de la production d'énergies renouvelables, des interventions et de la maintenance ont dépassé la barre des 1,7 million en 2004, dont 0,9 million rien que pour la production de biocarburants (REN21, 11/2005).

Les énergies renouvelables, et tout particulièrement la petite hydraulique, la biomasse et le PV solaire, fournissent de l'énergie électrique, de la chaleur, de la force motrice et un approvisionnement en eau à des dizaines de millions de personnes dans les zones rurales de pays en développement. Elles desservent ainsi l'agriculture, des petites industries, des foyers, des écoles et comblent d'autres besoins communautaires.

L'utilisation de ces énergies n'est pas récente (moulins, feu de bois, thermes...), c'est pourquoi nous développerons principalement les « énergies nouvelles » (ENR), celles qui sont virtuellement inépuisables, très peu polluantes et qui bénéficient d'avancées technologiques et de processus de développement depuis les années 70.

Les différentes énergies renouvelables

La géothermie ou l'énergie de la Terre

L'essentiel de la chaleur dégagée par la Terre provient de la radioactivité. C'est l'énergie nucléaire produite par la désintégration de l'uranium, du thorium et du potassium...

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/geothermie.php

L'énergie solaire

Le soleil, bien que distant de plus de 150 millions de kilomètres de nous, demeure notre plus grande source d'énergie même si elle est intermittente avec l'alternance jour / nuit...

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/energie_solaire.php

L'énergie des océans et des mers

L'énergie des océans est potentiellement considérable, mais elle est très dispersée et donc difficile à collecter et loin des lieux de consommation...

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/energie_oceans.php

L'énergie issue de la biomasse

On appelle également « houille verte » l'énergie en provenance des végétaux. Celle-ci est renouvelable puisque les plantes repoussent pratiquement sans cesse...

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/biomasse.php

L'énergie éolienne ou l'énergie du vent

Les éoliennes ou aérogénérateurs sont destinés à exploiter la force du vent pour produire de l'énergie. À ce titre, le vent pousse une hélice qui est montée sur un arbre...

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/energie_eolienne_0.php ►

L'hydroélectricité, les barrages

De nombreux moulins permettaient de fournir de l'énergie mécanique. Certains d'entre eux produisent encore aujourd'hui de l'énergie électrique renouvelable.

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/hydroelectricite.php
http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/energies_renouvelables.php

Document 3

L'hydroélectricité, les barrages hydroélectriques

[...]

Les avantages de l'hydroélectricité

L'hydroélectricité est la seule énergie renouvelable et modulable et présente donc plusieurs atouts.
Il s'agit d'une source d'énergie renouvelable et nationale. Elle permet un stockage de l'énergie et la modulation de la production électrique, apportant ainsi une contribution appréciable à la stabilité du système électrique.
L'électricité ne se stockant pas, l'équilibre d'un système électrique ne peut être réalisé qu'en ajustant en permanence la production à la consommation, en étant capable de moduler quasiment instantanément la puissance produite et injectée sur le réseau. La possibilité de pouvoir moduler rapidement la production d'électricité revêt donc une importance particulière.
Cette source d'énergie n'émet pas directement des gaz à effet de serre, ni d'autres gaz polluants.
L'hydroélectricité, lorsqu'elle est associée à un réservoir (lac, barrage, etc.), est la seule énergie renouvelable modulable, avec de surcroît la possibilité de faire monter très rapidement la puissance électrique produite. Elle joue un rôle crucial dans la sécurité et l'équilibre d'un système électrique, en permettant :
- un démarrage rapide et une montée jusqu'à la pleine puissance en quelques minutes,
- une bonne stabilité de fonctionnement dans les situations très perturbées que peuvent connaître les réseaux électriques,
- une capacité de redémarrage permettant, en cas d'écroulement du réseau électrique, de relancer le système électrique.

En plus de la production d'énergie, l'exploitation des réservoirs des centrales hydroélectriques est souvent liée à leurs multiples usages, comme l'alimentation en eau potable, l'irrigation, la maîtrise des crues et des sécheresses et la navigation.

Les conséquences négatives de l'hydroélectricité sur l'environnement

En créant des chutes d'eau artificielles lors de la construction d'un ou de plusieurs ouvrages, la ligne d'eau et la pente naturelle du cours d'eau sont modifiées. Les eaux courantes se transforment alors en une succession de retenues d'eau stagnante : les conséquences sur l'écosystème et l'environnement ne sont pas anodines :
- ralentissement et une uniformisation de l'écoulement ;
- une modification de la température ;
- une augmentation de l'eutrophisation, représentée notamment par les proliférations d'algues, du fait d'un apport en éléments nutritifs (phosphore, azote...) en provenance du bassin versant et du faible renouvellement des eaux ;
- une baisse de la quantité d'oxygène dissous dans l'eau ;
- une diminution de la quantité d'eau à l'étiage, due à l'évaporation plus forte des eaux stagnantes en période estivale ;
- un débit réduit à l'aval de l'ouvrage (débit réservé) ou encore de brusques variations de débits (éclusées) en cas de dérivation des eaux ;
- une diminution de la capacité auto-épuratrice du cours d'eau ;
- une augmentation des hauteurs d'eau en amont de l'obstacle, accompagnée d'une immersion des berges par un élargissement plus ou moins important du cours d'eau selon la hauteur de l'ouvrage.

Lorsque ces ouvrages sont associés à une prise d'eau ou une dérivation alimentant un moulin par exemple, ils contribuent à l'uniformisation du débit du cours d'eau à un très faible niveau sur une grande partie de l'année et réduisent la fréquence des variations de débits liées en particulier aux petites crues. [...]

La mobilité des espèces et l'accès à leurs habitats restreints, voire condamnés

Les possibilités de déplacement des espèces sont fortement réduites en raison des obstacles à l'écoulement, plus ou moins infranchissables, et de la segmentation du cours d'eau induite par la succession d'obstacles. ►

Ainsi, sur les 292 plus grands systèmes fluviaux du monde en 2005 (représentant 60 % du ruissellement dans le monde), plus d'un tiers (105) ont été considérés comme fortement touchés par la fragmentation, et 68 modérément touchés (e-Journal de l'eau de l'Unesco N° 254, 07/2011).

Impact sur la faune aquatique en France

En France, selon les estimations, les ouvrages seraient responsables de la diminution de 44 % de la densité d'anguilles depuis 1983, tandis que les turbines des centrales hydroélectriques provoqueraient un taux de mortalité des anguilles retournant en mer de l'ordre de 10 % à 20 % pour les moins dommageables.
Or, toutes les espèces de poissons ont besoin de circuler sur un linéaire plus ou moins long de la rivière afin d'accomplir leur cycle de vie : reproduction, alimentation, croissance... Les grandes espèces migratrices amphihalines - anguilles, saumons, aloses, lamproies... -, qui peuvent avoir un parcours long de plusieurs centaines de kilomètres entre l'estuaire et l'amont des bassins versants, sont particulièrement concernées. [...]

L'impact sur les populations

De nombreux projets pharaoniques de barrages sont en construction dans les pays en voie de développement. Même s'ils pourront fournir une énergie électrique conséquente, ces barrages menacent directement des millions d'autochtones qui vivent sur les rives des fleuves convoités.
Ainsi, de tels projets sont souvent menés sans véritable concertation, entraînent la destruction des pêcheries des riverains et l'inondation de terres agricoles fertiles. Par conséquent, les autochtones sont obligés de se déplacer, alimentant notamment les bidonvilles des villes surpeuplées. [...]

http://www.notre-planete.info/ecologie/energie/hydroelectricite.php

Activité 10.1

Préparation à l'épreuve écrite

Répondez aux questions suivantes à l'aide de vos notes.

1. Que sont et quelles sont les énergies renouvelables ?
2. Quelles sont celles qui connaissent le plus grand essor ?
3. Quels avantages les énergies renouvelables présentent-elles ?
4. Quelle place l'hydroélectricité occupe-t-elle dans la production d'électricité ?
5. Quels sont ses principaux avantages et inconvénients ?
6. Comment s'explique, dans cette politique des énergies renouvelables, le regain de faveur du charbon ?
7. Quels en sont les aspects positifs et négatifs ?
8. Quelle est la position des différents pays face à cette source d'énergie ?

Attention ! Cette activité ne figure pas dans l'épreuve de l'examen !

Activité 10.2

Épreuve écrite

Vous avez été appelé(e) en tant qu'expert(e) par le conseil municipal d'une petite ville qui cherche à réduire ses dépenses énergétiques. Vous avez assisté et participé à une série de conférences sur les énergies renouvelables. Pour la prochaine réunion du conseil municipal, vous rédigez un rapport sur ce que vous avez appris et vous proposez des solutions pour votre ville.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

Épreuves TYPES

DALF C2

Compréhension et production orales 272

Compréhension et production écrites 274

Compréhension et production orales

... / 50 points

Lettres et sciences humaines

Compréhension orale

Exercice 1

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.
Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.
Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.
Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.
Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Production orale

Exercice 2

Monologue suivi : point de vue argumenté.

Vous devez présenter en **5 à 10 minutes** le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Vous participez à un débat sur les produits du commerce équitable.

La question centrale de ce débat, qui concerne la concurrence éventuelle entre les produits issus du commerce international et les produits issus du commerce équitable, est la suivante : est-ce que la vente à grande échelle de ces produits dans les grandes surfaces pourrait renforcer l'appauvrissement des petits producteurs au lieu de la compenser ?

Sciences

... / 50 points

Compréhension orale

Exercice 1

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 14 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document.

Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Production orale

Exercice 2

Monologue suivi : point de vue argumenté.

Vous devez présenter en **5 à 10 minutes** le contenu du document.

Reprenez l'ensemble des informations et points de vue exprimés dans un ordre et selon une structure logique et efficace.

Une radio locale, dans le cadre d'un cycle d'émissions intitulé « Vivre en 2050 », invite ses auditeurs à faire part de la façon dont ils voient l'avenir dans les domaines scientifiques et technologiques. Vous dites quelles seront, selon vous, les découvertes et avancées possibles et celles qui ont peu de chances d'exister à cette date.

Vous présentez vos idées et exemples en 10 minutes environ, de manière fluide et élaborée.

Lettres et sciences humaines

... / 50 points

DOSSIER

Quelle importance accorder à l'orthographe ?

Document 1

Les racines de notre intolérance aux fautes de français

Un ministre qui ne sait pas résoudre une règle de trois, ça s'est déjà vu et ça prête à sourire. Mais passe encore. S'il avait fait une faute d'orthographe en revanche, on aurait crié au cancre... La France est ultrasensible aux fautes d'orthographe. C'est culturel, c'est dans son ADN. Dans les cours d'école, les élèves se vantent volontiers d'être « nuls en maths », mais ne font guère les fiers devant leurs lacunes en orthographe. Et d'ailleurs, pourquoi parle-t-on de « fautes » d'orthographe comme si celles-ci relevaient du péché originel ? Ne dit-on pas « erreurs » de calcul ?

Notre attachement à la « perfection orthographique » remonte à la seconde moitié du XIXe siècle. Il ne vient pas des élites, mais de l'école primaire supérieure, qui formait les enfants du peuple. « *Le fait de bien savoir écrire était important pour assurer la promotion de ces enfants, pour en faire des petits cadres. C'était l'identité du primaire supérieur, son excellence* », explique Claude Lelièvre, historien de l'éducation.

À l'époque, poursuit l'historien, « *le ministre de l'Instruction publique, Jules Ferry, s'insurgeait de l'importance de l'orthographe à l'école, en particulier au brevet, où les candidats étaient éliminés dès trois fautes* ». Aujourd'hui encore, ne pas savoir bien écrire - alors même que notre orthographe est réputée l'une des plus difficiles au monde - est considéré comme intolérable.

Depuis le XIXe siècle, les méthodes d'apprentissage de l'écrit ont peu changé. On apprend par cœur les règles et leurs exceptions, on les applique par des exercices et des dictées, et les bons vieux *Bled* et *Bescherelle* sont toujours des succès de librairie. En revanche, l'école s'est mise à enseigner autre chose que le « lire-écrire-compter ». « *Les enfants de l'école élémentaire aujourd'hui ont moitié moins d'heures de français qu'il y a un siècle* », précise Claude Lelièvre. À la place, ils étudient l'histoire et la géographie, les sciences, l'instruction civique, l'informatique, l'anglais...

PLUSIEURS MANIÈRES D'ÉCRIRE

L'heure des choix serait-elle venue ? Car l'école ne peut satisfaire toutes les exigences : assurer, en un temps restreint, un même niveau d'orthographe aux citoyens de demain, tout en répondant à de nouvelles missions.

À cette équation, les solutions proposées divergent. Certains prônent le grand bond en arrière, et souhaiteraient que l'école se cantonne à un enseignement traditionnel. D'autres militent pour une grande simplification de l'orthographe, qui substituerait aux « x » des « s », supprimerait les doubles consonnes inutiles et les accents circonflexes.

Restent les partisans de la « tolérance » à l'égard des fautes d'orthographe. C'est le cas du linguiste Jean-Pierre Jaffré, pour qui « *l'informatique, Internet ont révolutionné la pratique de l'écrit. Il y a désormais plusieurs manières d'écrire* ». Celle des courriels, des textos, des réseaux sociaux... « *La société, et aussi les enseignants,* selon lui, *devraient être moins rigides, moins convaincus d'une norme orthographique unique.* » On peut en effet aisément imaginer qu'il sera de plus en plus difficile, pour les enseignants, d'être convaincants auprès d'élèves qui ont sous leurs yeux, chaque jour, le spectacle de la diversité des orthographes...

Aurélie Collas, *Le Monde*, 24 août 2012.
http://www.lemonde.fr/ecole-primaire-et-secondaire/article/2012/08/24/les-racines-de-notre-intolerance-aux-fautes-de-francais_1751057_1473688.html

Document 2

F. de Closets, « Zéro faute » : manifeste du droit à l'erreur écrite

François de Closets, partisan de la réforme de l'orthographe, dresse le roman d'une « passion française » (dixit) : historique, réflexion et solutions.

Dès sa sortie en 2009, *Zéro faute* a généré un scandale dans les milieux littéraires : à l'heure où la croisade pour l'orthographe paraît s'enliser, voire reculer en faveur d'une anarchie scripturale, oser parler de simplifier l'orthographe, c'était comme blasphémer. L'orthographe étant un monument de la langue française, j'étais moi-même sceptique à l'ouverture de cet essai « brûlant ». Toutefois, François de Closets offre des pistes de réflexion et une perspective linguistique loin d'être inintéressantes.

Le français historique : d'où vient l'orthographe ?

C'est une question qui n'est jamais posée, y compris dans un cursus de Lettres, où l'on aborde certes l'évolution du français, mais uniquement d'un point de vue phonétique, sémantique et syntaxique. Les nombreuses variantes morphologiques des mots et l'incidence qu'elles ont eu sur l'orthographe actuelle sont à peine évoquées. De même, on lit en Lettres les œuvres des Rabelais, Montaigne et autres auteurs classiques, dans le texte (*i.e.* en moyen français ou en français classique), mais en forçant l'œil à s'habituer à ne plus voir ce qu'il considère comme des « fautes »... admises par l'ancienneté.

C'est précisément cette évolution de la graphie et des aberrations qui s'y sont accolées que retrace l'auteur dans une large partie de son essai. Si le français est communément connu en tant que « langue latine », les fortes influences germaniques qu'il a pu subir lors des invasions barbares sont, quant à elles, volontiers éclipsées. Or ces influences sont pour une bonne part dans la complexité à transcrire notre langue avec un alphabet latin. De là sont nés un bon nombre de graphèmes, que les scribes (seuls scripteurs de l'époque) reconnaissaient entre eux, mais parfaitement impropres à l'apprentissage massif requis par notre enseignement actuel.

Dresser à nouveau un historique détaillé de ces évolutions n'est pas notre propos : le lecteur se reportera aux pages simples mais détaillées qui y sont consacrées dans le livre. Ce qu'il faut retenir, c'est que la perspective historique et diachronique de notre langue permet de mieux envisager sa vivacité : l'évolution est ce qui caractérise une langue vivante. De nos jours, locuteurs et scripteurs se retrouvent face à une langue à deux vitesses : la langue orale qui continue d'évoluer, et la langue écrite qui, à cause d'un immobilisme général et d'un culte de l'orthographe (voir le phénomène des « Dicos d'or »), est en passe d'être momifiée.

Pétrification de l'orthographe : une double conséquence

Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, il existait deux orthographes, deux manières d'écrire : l'une, publique, obéissait aux règles d'usage fournies par l'Académie (qui a publié son premier dictionnaire en 1694). L'autre, privée, n'obéissait qu'au bon vouloir de l'écrivant. La « faute » d'orthographe n'a été instituée qu'avec la Troisième République, lorsque l'éducation populaire devient une priorité de l'État, et cette institution se manifeste sous la forme de la trop fameuse dictée.

C'est alors que l'orthographe, qui devient la première discipline au programme, se rigidifie et que toute tentative de simplification ultérieure se révèle impossible. Mais c'est oublier que cette orthographe imposée aux élèves est celle des clercs, d'une élite intellectuelle, qui ont tous des notions d'étymologie et une pratique régulière des mots. En revanche, pour le Français issu du peuple, elle est tout sauf logique, impossible à reconstituer à coup sûr et loin de la simple phonétique. La première conséquence de ce figement de la graphie a donc été de stigmatiser ses victimes dysorthographiques, ou au contraire de fournir un sésame à ses élus, entraînant une forme de discrimination « au mérite » fondée sur l'illogisme de la morphosyntaxe !

La deuxième conséquence, qui n'apparaît qu'à l'heure actuelle, est une chute d'apparence irrémédiable du niveau des élèves concernant l'apprentissage de l'écriture. Avec l'alourdissement progressif des programmes et la nécessité pour l'école de produire des « têtes bien faites », l'orthographe n'est plus une priorité, et il serait humainement impossible aux professeurs de parvenir à rehausser le niveau sans augmenter considérablement le volume horaire des élèves. Être professeur de français de nos jours relève presque du sacerdoce.

Encore si cette baisse de niveau ne concernait que l'orthographe, mais c'est bien l'ensemble de l'écrit qui est touché : le langage qui prime est celui de la communication, mais le langage de la pensée, lui, semble reculer. Or l'un des objectifs de l'écrit est bien de fixer une pensée et de la transmettre, pas seulement de raconter sa vie à son voisin de classe que l'on vient de quitter.

Simplifier l'orthographe, mais à quel prix ?

Il paraît évident que la langue française est trop compliquée à écrire (il n'y a qu'à voir les étrangers s'arracher les cheveux avec nos innombrables exceptions). Toutefois, comment simplifier l'orthographe sans créer ►

un nouvel épisode de la Tour de Babel ? Sans tomber dans la pure anarchie scripturale ? Car le but est tout de même bien que les gens se comprennent en se (re)lisant. Si chacun s'invente un code propre, comment feront les « interscripteurs » pour le déchiffrer ?

C'est là que l'ouvrage de François de Closets offre quelques solutions intéressantes, notamment par le biais des correcteurs orthographiques (à condition qu'ils soient utilisés intelligemment). La réforme de l'orthographe de 1990 ne prévoit que quelques changements bénins et une tolérance graphique qui facilitent l'écriture sans la rendre indéchiffrable (la preuve en est l'application de cette réforme sur les trois derniers chapitres du livre). Il paraît néanmoins difficile de changer beaucoup plus de graphies sans provoquer un tollé et sans dénaturer la lecture.

Toutefois, les réévaluations des barèmes de l'Éducation nationale qui imposent aux professeurs de ne plus tenir compte de l'orthographe alors même qu'il leur faut de bonnes lunettes et un tube d'aspirine pour décrypter certaines copies, et que tous les élèves, plus tard, seront jugés en entreprise sur un niveau minimum d'orthographe, ne me paraît pas non plus une bonne solution. C'est au contraire entériner le problème.

En revanche, l'idée de coupler l'apprentissage de la grammaire et du vocabulaire avec l'utilisation des ressources informatiques est loin d'être une idée folle : les logiciels garantissent une bonne partie de l'orthographe lexicale, et en apprenant à bien s'en servir, ils pourraient faire passer beaucoup d'élèves d'un niveau d'écriture catastrophique à un niveau moyen, sans plus les stigmatiser par la « faute ». Malheureusement, l'Éducation nationale ne semble pas avoir choisi la pente des nouvelles technologies.

Le débat reste donc ouvert et ce livre me paraît un bon commencement pour amorcer une réflexion de fond sur notre langue écrite.

Marie Schneider, 15 novembre 2011.
http://suite101.fr/article/f-de-closets-zero-faute-manifeste-du-droit-a-lerreur-ecrite-a32460#axzz2OS4xaRsp

Document 3

Des grandes écoles s'alarment du niveau d'orthographe

Devant le niveau inquiétant de certains étudiants en grammaire et en orthographe, plusieurs écoles rendent obligatoire la certification Voltaire.

Les directeurs des grandes écoles s'inquiètent du niveau de français de leurs étudiants. Il est vrai que, depuis plusieurs années, la culture du SMS fait des ravages sur l'orthographe des jeunes. Habitués à écrire par abréviations, ils ont tendance à oublier que leurs copies d'examen doivent, elles, toujours être lisibles !

Cette carence en grammaire et en orthographe suscite désormais de plus en plus de commentaires de la part de recruteurs assaillis de CV truffés de fautes. « *Une orthographe et une syntaxe défaillantes sont un frein réel dans la sélection des candidats* », expliquent en substance nombre de cabinets de recrutement.

Conséquence, les écoles cherchent à faire accréditer le niveau en orthographe de leurs promotions. La certification Voltaire le permet, grâce à un examen de 2 h 30 comportant une brève dictée de deux phrases et un QCM de 240 questions, dont le principe est d'identifier la ou les fautes présentes dans de courtes phrases. Pour s'y préparer, les étudiants disposent de tests sur une plateforme en ligne. Calculée sur 1000 points, elle peut être obtenue, selon les cas de figure, avec 500 points.

Obligatoire ou facultatif ?

À l'Essca, pour l'année 2012-2013, la certification Voltaire est proposée aux élèves de 1ère année sur la base du volontariat. L'établissement prend en charge financièrement le dispositif et attribue des bonifications aux participants. « *Cela leur permettra d'améliorer leur moyenne d'un ou deux points dans le module intitulé méthodologie de la dissertation* », précise l'Essca.

À Sup de Co Montpellier Business School, on a aussi décidé de prendre le problème à bras-le-corps. Et d'utiliser les grands moyens. À compter de la rentrée prochaine, « *et ce de manière obligatoire dès la première année de la scolarité* », souligne Lionel Rivière, le directeur du programme Bachelor, tous les intégrés devront passer la certification Voltaire, qui atteste d'une bonne maîtrise des difficultés de la langue de Molière. « *Nous considérons qu'à l'instar des langues étrangères, un bon niveau de pratique de la langue française demeure un atout dans l'environnement professionnel* », assure le directeur qui joue ainsi la crédibilité de son école et de ses diplômés.

Autre école de commerce, l'Ipag a rendu obligatoire la certification Voltaire en 2011, pour ses étudiants de 1ère année, et précise qu'elle se réserve le droit de ne pas délivrer de diplôme aux étudiants qui n'auront pas obtenu un niveau correct en orthographe.

Ces initiatives sont bonnes. Mais pour réellement améliorer les choses, à quand le retour des bonnes vieilles dictées au concours d'entrée dans les grandes écoles ?

Christine Lagoutte, 5 février 2013. *Le Figaro.*
http://etudiant.lefigaro.fr/orientation/actus-et-conseils/detail/article/des-grandes-ecoles-s-alarment-du-niveau-d-orthographe-1106/

Épreuve écrite

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

Sciences

... / 50 points

DOSSIER

Une maison intelligente au quotidien

Document 1

La domotique

Présentation

La **domotique** est l'ensemble des technologies de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications permettant d'automatiser et d'améliorer les tâches au sein d'une maison.

Ce type d'équipement concerne à la fois les portes automatiques et les volets roulants, les systèmes de sécurité et de télésurveillance, la gestion du chauffage et de l'énergie, l'arrosage et l'équipement électroménager et audiovisuel de la maison.

À l'heure actuelle, le prix des équipements, qui reste assez élevé, est le principal obstacle au développement de ces technologies. Elles permettent pourtant de faire des économies d'énergie considérables.

Comment ça marche ?

La domotique repose sur la **mise en réseau des différents appareils électriques** de la maison.

Afin d'automatiser des tâches en les programmant ou en les coordonnant, les équipements électriques sont commandés par un ordinateur central et communiquent entre eux grâce à un réseau électrique, à un système de câblage, au wifi ou à des ondes radio.

L'intelligence qui gère le système est soit une centrale programmable, soit une interface micro-informatique (un serveur).

Les utilisateurs disposent de différents outils de pilotage afin de programmer leur maison : ordinateur de poche, téléphone portable ou smartphone, télécommande (universelle ou non), écran tactile, etc.

Les avantages

Le principal avantage de la domotique est **l'amélioration du quotidien au sein de la maison**, du point de vue du confort, de la sécurité et de la gestion de l'énergie.

Ce type d'équipement **vous simplifie la vie et optimise votre confort** en adaptant votre maison à différents scénarios de la vie quotidienne.

Il vous permet notamment d'éteindre tous vos appareils électriques et de mettre l'alarme quand vous quittez votre domicile, de régler des ambiances lumineuses (ambiance lecture, ambiance relaxation avec lumières tamisées), de vous réveiller dans un habitat chauffé où le café est déjà prêt, d'enclencher automatiquement l'arrosage ou l'ouverture des volets chaque matin.

La domotique permet aussi de réaliser des économies d'énergie grâce à la **gestion automatique du chauffage, de la climatisation et de l'éclairage** et à la programmation des appareils électroménagers en heures creuses.

Elle a pour avantage d'**améliorer la sécurité** grâce à des alarmes, des systèmes d'ouverture automatique de la porte (reconnaissance vocale, carte magnétique...).

En cas de tentative d'intrusion dans la maison, un appel téléphonique automatique peut contacter le propriétaire ou une entreprise de sécurité.

Enfin, ces différentes technologies constituent une aide précieuse pour les personnes dépendantes et handicapées.

5 décembre 2008.

http://www.gralon.net/articles/maison-et-jardin/bricolage/article-la-domotique---presentation-et-avantages-2246.htm

Document 2

Projets, réalisations et réflexions sur la domotique et ce qui gravite autour.

La domotique... simplement

Pour commencer, répondons à cette question : « Qu'est-ce que la domotique ? »
La domotique est un ensemble de fonctions permettant de rendre un habitat plus économique, confortable, sûr et sain.
Cet ensemble de fonctions agit en deux points : l'automatisation de certains systèmes (chauffage, éclairage, prises, aération...) et la communication entre eux.
D'où cette vision de « maison intelligente ».
Cette définition est très large, mais elle englobe bien l'aspect général et les buts recherchés. [...]

L'aspect économie

Quand on parle d'économie d'énergie grâce à la domotique, les réactions montrent bien un scepticisme des personnes.
Dans un premier temps, quelles sont les plus grandes dépenses régulières d'énergie dans une maison :
L'éclairage
Le chauffage (électrique, gaz,...) / la ventilation (VMC, climatisation...)
L'eau (chauffage, machines, salle de bain...)
Les équipements électriques (télévision, électroménager, informatique...) [...]
Une installation domotique va permettre une utilisation plus efficace des points énergivores.
- Les systèmes électriques inutilisés sont coupés pendant les absences :
[...] La domotique peut très facilement, que ce soit de manière totalement automatique ou manuelle sur UN seul bouton, couper l'intégralité des systèmes inutilisés de la maison au point le plus haut, c'est-à-dire avant la prise.
- Une gestion de l'éclairage logique :
La question à se poser est toute bête : Pourquoi éclairer quand personne n'est dans la pièce ? [...] Une maison intelligente n'oublie jamais de couper la lumière, elle.
- Un chauffage bien réglé :
Beaucoup de logements sont aujourd'hui équipés de thermostats d'ambiance permettant de réguler son chauffage et même de définir des temps de nuit où la température est abaissée. C'est très intéressant et c'est déjà de la domotique ! Mais nous pouvons aller beaucoup plus loin. Il est bien sûr inintéressant de chauffer autant la nuit que le jour, mais il en va de même la journée lorsqu'aucun occupant n'est présent. [...] Une installation bien pensée permettra de couper automatiquement le chauffage dès qu'une ouverture n'est détectée.
On peut également diminuer l'intérêt de chauffer ou de refroidir le logement en gérant efficacement et constamment la chaleur naturelle du soleil. [...]
La domotique agit de deux manières :
- Une baisse directe de la facture énergétique de 7 à 30 %.
- Une consultation en temps réel de sa consommation, ce qui entraîne une diminution de la consommation.

L'aspect confort

Bien évidemment, c'est une part importante de la domotique. La maison est un lieu où l'on passe un temps très important, le confort est donc un point non négligeable. Quoi de plus agréable que d'avoir une maison qui prend soin de vous après une journée de travail !
Imaginez : vous rentrez fatigué(e) d'une longue journée ; en arrivant chez vous, votre maison réagit en conséquence. Sans que vous interveniez, elle ouvre la porte du garage, allume la lumière, si besoin est, ajuste l'ouverture des volets, fait couler un café pour qu'il soit juste chaud et diffuse un morceau sélectionné, comme musique de fond. Votre habitation applique ce qu'il a de mieux pour vous, plus qu'un logement, elle devient un foyer, n'est-ce pas ce que nous attendons d'une maison ? [...]

L'aspect sûreté

Autre point important dans un foyer : la sécurité des biens et des personnes. Afin de transformer son habitat en véritable cocon, il est logique de se sentir protégé(e) dans celui-ci. [...]
La domotique permet de gérer un grand nombre de paramètres qui peuvent assurer une protection/dissuasion avant ou pendant cambriolage.
Automatisation de l'éclairage et des volets afin de simuler une présence
Détection de mouvements
Détection d'ouverture de portes et fenêtres
Caméra accessible depuis un téléphone ou un navigateur Web
Détection de bruits, vibrations
Sirène d'avertissement/dissuasion ►

Un des points de fonctionnement de la domotique, comme je l'ai signalé au début, est la communication entre tous les systèmes, ce qui permet de rendre une protection plus difficile à parer, capable de s'adapter aux situations. Mais il ne faut pas se leurrer, la domotique sécurité est la partie la plus compliquée à mettre en place et la protection zéro n'existe pas.

Aspect santé

Souvent une donnée oubliée, il est pourtant vital de contrôler certains paramètres de notre environnement.

- La qualité de l'air

Une ventilation correcte permet de nettoyer l'air vicié par la vie quotidienne. Entre les rejets humains et matériels, celui-ci a besoin d'être recyclé et surveillé régulièrement. [...]

La domotique gère l'ensemble du système de ventilation et de mesure du CO_2, de l'hygrométrie, de température.

- Le taux de monoxyde de carbonne (CO)

[...] Tout appareil, comme chaudière, moteur de tondeuse, poêle à bois et autre, produit du CO. Si son évacuation ne se fait pas correctement, les risques sur la santé peuvent être fatals.

Un système domotique permet de gérer une évacuation efficace, la mesure des taux et l'avertissement que ce soit chez soi ou même en dehors.

- Les fumées

La détection rapide des fumées de feu de maison peut sauver des vies et même des biens matériels.

Les détecteurs de fumée seront d'ailleurs obligatoires à partir de 2015.

- Les gaz inflammables (fuite)

La détection de ces gaz n'est pas à négliger. Nombre d'incendies arrivent par fuite de gaz, dans certains cas, ce sont ces détecteurs qui peuvent agir et prévenir avant ceux pour la fumée. [...]

Le simple appui sur un interrupteur peut entraîner une étincelle et une explosion.

Avec un système domotique adapté, vous êtes averti(e) directement sur votre téléphone et la majorité du système électrique de la maison est coupé instantanément.

Cet aspect englobe également le suivi des personnes fragiles ou âgées. La maison peut surveiller les occupants (cardiaques, chutes, détecter tous malaises) et ainsi prévenir des secours ou de la famille proche. [...]

Dominique Tardif, 12 février 2013. *Les Bases théoriques de la domotique.*
http://dominiquetardif.wordpress.com/2013/02/12/la-domotique-simplement/

Document 3

Une maison interactive inaugurée en Espagne

HIGH-TECH - Éteindre son réveil, consulter son agenda, allumer la radio le matin ou projeter des images paradisiaques sur le mur de sa chambre. Des gestes qui peuvent désormais s'effectuer en un mouvement de main grâce à la « maison intelligente », dont un prototype vient d'être présenté en Espagne.

La réalité dépasse souvent la science-fiction. Dans la petite commune de Fuenterrabia, dans le Pays basque espagnol, une maison intelligente vient d'être installée, un premier prototype qui laisse entrevoir ce que sera peut-être notre quotidien dans le futur : un habitat entièrement informatisé.

Les habitants de cette « e-maison » peuvent contrôler leurs actions à l'aide d'applications projetées sur les murs ou au sol avec des détecteurs de mouvements connectés à un logiciel, similaire à celui développé par Microsoft pour sa console X-Box 360 et ses jeux interactifs. Un simple geste de la main, et l'on consulte son agenda, on se connecte aux informations ou l'on se plonge dans une ambiance d'agitation urbaine ou de plage paradisiaque, au choix.

Animer sa maison d'un revers de main

« *Le projet est un prototype d'une maison intelligente* », explique son créateur, Ion Cuervas-Mon, précisant avoir entamé son projet, nommé *Openarch*, en novembre 2011 et l'avoir mis en place dans son propre appartement. « *Ce que nous avons fait, c'est ajouter à un espace physique un voile digital, pour pouvoir interagir au moyen de gestes et de mouvements différents* », poursuit-il.

Avec l'aide de cinq ingénieurs et architectes, ce concepteur développe des applications qui permettent d'agir d'un revers de la main. « *Il y a une interface générale qui est dans le salon et avec laquelle on communique avec les mains* ». « *Tu te mets à deux mètres du mur, tu bouges une espèce de curseur et tu peux allumer et éteindre la lumière, la musique, lancer plusieurs sites Internet présélectionnés qui se projettent sur d'autres murs* », ajoute-t-il. Pour l'heure, le projet n'est développé qu'à 40 % et Ion Cuervas-Mon espère pouvoir développer d'autres applications permettant d'animer la maison avec des gestes les plus naturels possibles.

Une nouvelle manière d'acheter

« *Quand nous aurons terminé ce prototype, nous devrons convertir ces applications en produits séparés mais compatibles, permettant de configurer sa maison selon ses besoins* », explique-t-il. L'équipe vise aussi le secteur ►

lucratif de la distribution. « *Nous travaillons, par exemple, pour une entreprise importante de vente de détail et le premier secteur où nous pourrions commencer à voir ce type de technologie sont les supermarchés* ».
« *Cette technologie te permet de convertir des lieux, qui ne l'étaient pas au départ, en espaces commerciaux. On va pouvoir acheter depuis la maison, dans le métro, en voiture. Cela va changer totalement la manière d'acheter* », prédit-il. *Minority Report* prend forme.

6 mars 2013.
http://www.metrofrance.com/high-tech/une-maison-interactive-inauguree-en-espagne/mmcf!Kq858OO1ouoDw

Document 4

Handicap : la domotique permet de contrôler son univers à distance

Les personnes handicapées, âgées et/ou à mobilité réduite peuvent avoir du mal à se déplacer. Dans ce cas, la domotique peut être un précieux partenaire pour activer ou désactiver de nombreuses commandes à distance : allumer/éteindre la lumière ou actionner des appareils électriques.
Différents niveaux de sophistication peuvent être identifiés :
Le plus simple : une **prise télécommandée qui se branche sur une prise murale permet de contrôler les appareils branchés sur la prise** !
Plus perfectionnés, **des systèmes peuvent s'adapter aux habitudes de vie du résident, notamment en programmant les scénarios les plus récurrents de son quotidien** (fermeture des volets, etc.). Ces ordres peuvent ensuite être gérés par télécommande, et notamment par « téléthèses », des télécommandes adaptées aux particularités des personnes handicapées. Ces télécommandes peuvent notamment avoir des boutons plus gros, et/ou de couleurs différentes et/ou un contraste plus prononcé.
Enfin, il est possible d'**intégrer ces solutions dites de domotique au logement même** : elles ne sont plus alors aussi visibles (les précédents systèmes reposaient sur des prises que l'on met aux murs, des capteurs que l'on voit) et peuvent être pilotées grâce à un smartphone ou une tablette tactile, directement depuis le logement ou à distance !

5 février 2013.
http://www.mag-maison-intelligente.fr/handicap-domotique-controler-distance/

Épreuve écrite

Un organisme de gestion de résidences pour personnes âgées recherche des solutions pour améliorer la qualité de vie et le confort de ses résidents.

Il fait appel à vos services pour faire le point sur les équipements possibles et les bénéfices pour les personnes âgées pour la vie quotidienne, mais aussi en termes de santé.

À l'aide du dossier joint et d'apports personnels, vous rédigez un texte structuré dans lequel vous présentez votre point de vue en adoptant un style approprié et un ton engagé. (700 mots minimum.)

Petits PLUS

Grammaire

En grammaire, en fonction de ce que préconise le « Référentiel pour le Cadre européen commun » (Alliance française, CLE International), pour réussir sans (trop) de difficultés les épreuves des unités C1 et C2 du DALF, il est nécessaire, en dehors de la maîtrise de l'ensemble des temps verbaux en compréhension écrite et orale :

- ***de maîtriser,*** en compréhension orale et en expression orale et écrite :
  - les articulations logiques (voir page 282)
- ***de comprendre et savoir utiliser sans trop d'erreurs...***
  - en compréhension et production écrites :
  - les degrés d'appréciation (voir page 284)
  - les degrés d'intensité (voir page 284)
  - en compréhension orale et en compréhension et production écrites :
  - les figures de style (voir page 285)
- ***de pouvoir reconnaître et utiliser...***
  - en compréhension et production écrites :
  - les différents types de textes (voir page 286)
  - en compréhension et production écrites et en interaction orale :
  - les registres de langue : différences grammaticales et syntaxiques (voir page 287)
- ***de pouvoir utiliser...***
  - en production écrite et orale :
  - l'antériorité, la simultanéité, la postériorité (voir page 287)
  - en production écrite et en interaction orale :
  - le subjonctif passé (voir page 289)
- ***de reconnaître et de pouvoir utiliser,*** en production écrite :
  - les synonymes : nuances péjoratives et mélioratives (voir page 290)
- ***d'identifier*** à l'écrit, dans des textes littéraires :
  - le subjonctif imparfait et plus-que-parfait.

En cas de doute ou d'oubli, consultez les pages indiquées entre parenthèses ou encore, pour les points non présentés ci-après, une grammaire de référence.

a. Expression de la cause

La cause est essentiellement introduite par les conjonctions ***parce que, comme*** et ***puisque***.
Le tableau suivant permet de comprendre quel est leur emploi.

	Personne A	Personne B
A ne connaît pas la cause de l'action de B **A pose une question à B →**	*Tiens ! Tu vas au cinéma ? Pourquoi ? →*	***Parce qu'****il fait trop mauvais pour aller me promener !*
A ne connaît pas la cause de l'action de B **A ne pose pas de question à B** A « constate » quelque chose → B prend la parole spontanément, donne la raison de son action. →	*Tu sors ?* → →	*Oui,* ***comme*** *il fait trop mauvais pour aller me promener, je vais au cinéma.*
A connaît la cause de l'action/de la demande de B **A propose quelque chose à B →** B prend la parole spontanément, explique une action/demande quelque chose →	*Je vais à La Poste. Tu veux quelque chose ? →* →	*Non, mais* ***puisque tu*** *y vas, tu veux bien poster mes lettres ?* *Tiens,* ***puisque*** *tu vas à La Poste, tu veux bien poster mes lettres ?*

b. Expression de la conséquence

La conséquence est introduite par une conjonction exprimant :

- soit une simple conséquence → ***si bien que*** (+ l'indicatif) ;
- soit une conséquence « résultat » d'une intensité → ***tellement*** (+ adjectif ou adverbe) + ***que***, ***si*** (+ adjectif ou adverbe) + ***que***.

Exemples : *Il a trop mangé,* ***si bien qu****'il est malade.*

Tu es ***si*** *(tellement) adroite* ***que*** *tu réussis tout !*

c. Expression du but

Le but est introduit le plus souvent par les conjonctions ***pour que*** et ***afin que*** (synonyme de **« pour que »**, mais de registre plus soutenu) suivies du subjonctif.
Les conjonctions ***de (telle) sorte que***, ***de (telle) façon que***, ***de manière que*** suivies du subjonctif introduisent également le but. (Le sujet de la proposition principale est différent de celui de la subordonnée).
Les conjonctions ***de peur que (ne)*** et de ***crainte que (ne)***, synonymes ***de pour que ne... pas*** et ***afin que ne... pas,*** introduisent un but non souhaité.
Exemples : *Elle m'a envoyé un SMS* ***pour que*** *nous allions la chercher à la gare.*

Ils m'ont dit qu'ils seraient en retard ***de sorte que*** *je ne les attende pas.*

Les enfants se sont cachés ***afin que*** *je* ***ne*** *les voie* ***pas*** *(= **de peur que** je **ne** les voie).*

d. Expression de l'opposition

Elle peut être introduite :

- par une conjonction : ***alors que, tandis que*** ;
- par une préposition : ***au lieu de, contrairement à*** ;
- par un mot de liaison : ***mais, au contraire, en revanche, par contre***.

Exemples : *Il travaille **mais** moi, non. Il travaille **tandis que** moi, non.*

e. Expression de la restriction

Elle est introduite par l'expression adverbiale ***ne... que***, ayant le même sens que l'adverbe ***seulement***.
À la forme simple, comme à la forme composée, « **ne** » et « **que** » se placent avant et après le verbe.

Exemple : *Il a seulement eu le temps de boire un café. → Il **n'**a eu **que** le temps de boire un café.*

f. Expression de la concession

Elle peut être introduite :

- par une de ces conjonctions suivies du subjonctif, par exemple : ***bien que***, ***quoique*** (synonyme de ***bien que***), ***encore que***, ***qui que***, ***quoi que***, ***où que***, ***quel(le)(s) que*** (+ verbe « être ») ou encore, en français soutenu : ***si***, ***aussi*** + **adjectif** ou **adverbe** + ***que*** ;
- par une préposition suivie de l'infinitif, par exemple : ***sans***, ***loin de***, ***au lieu de***, ***au risque de***, ***à défaut de*** ;
- par une préposition suivie d'un nom (ou d'un groupe nominal), par exemple : ***malgré***, ***à défaut de***, ***en dépit de*** ;
- par une conjonction de coordination ou un adverbe, par exemple : ***cependant***, ***toutefois***, ***néanmoins***.

Exemples : *Il est allé à la plage **bien qu**'il pleuve. Rien ne lui fait plaisir, **quoi que** je fasse.*

__Au risque de__ tomber, elle a grimpé dans l'arbre.

*Ils vont passer une semaine à la plage **à défaut de** vacances en Italie.*

*Il a près de 75 ans, **néanmoins** il travaille encore.*

g. Expression de la condition et de l'hypothèse

Elle peut être introduite :

- par :
  - ***si*** + le présent ou le passé composé, suivi de l'impératif, du présent ou du futur dans la proposition principale : cela exprime une hypothèse possible ;
  - ***si*** + l'imparfait ou le plus-que-parfait, suivi du conditionnel présent ou passé dans la proposition principale : cela exprime une hypothèse réelle ou irréelle selon le moment où se situe la proposition principale ;
- par d'autres conjonctions telles que :
  - ***au cas où*** suivi du conditionnel ;
  - ***à moins que***, ***à condition que***, ***en admettant que***, ***que... ou que***, ***selon que... ou que*** suivies du subjonctif ;
- par une préposition :
  - telle que ***à condition que*** ou ***à moins de***, suivie d'un infinitif ;
  - telle que ***avec***, ***sans***, ***en cas de***, ***à moins de***, suivie d'un nom.

Exemples : ***Si*** *tu travaillais, tu aurais réussi ton examen et, maintenant, tout irait bien pour toi.*

__En admettant que__ tu sois fatigué, rien n'empêche que tu ailles travailler.

__À moins de__ tomber en panne, nous arriverons bientôt.

__En cas de__ grève des trains, nous irons en voiture.

II Les degrés d'appréciation

Les degrés d'appréciation ou formules d'atténuation et de renforcement sont des figures de style qui changent le degré de valeur des mots en le rendant plus faible ou plus fort.
Ce sont :

- **L'euphémisme :** cette formule consiste à adoucir une idée, une réalité trop déplaisante, brutale ou vulgaire, c'est-à-dire à dissimuler la vérité.

Exemples : *les sourds* → ***les malentendants*** – *Il est mort.* → ***Il est parti.***

- **La litote :** cette formule consiste à recourir à une expression qui semble atténuer une idée, mais en fait la renforce, insiste sur la réalité. La litote est souvent ironique.

Exemples : *C'est bon.* → ***Ce n'est pas mauvais.*** – *Il est bête.* → ***Ce n'est pas une lumière.***

- **L'hyperbole :** cette formule consiste à employer des mots dont le sens est exagéré, trop fort par rapport à la réalité. L'hyperbole est fréquente dans le langage familier. Elle peut aussi être ironique.

Exemples : *Il a tout fait pour aider.* → ***Il s'est mis en quatre.*** – *Il a réfléchi.* → ***Il s'est creusé les méninges.***

III Les degrés d'intensité

L'adjectif et l'adverbe peuvent exprimer différents degrés d'intensité.

- **L'adjectif**
  - peut exprimer lui-même un degré d'intensité :
    - forte : ***excellent***, ***formidable***, ***immense***, ***assourdissant***...
    - faible : ***médiocre***, ***quelconque***, ***minuscule***, ***inaudible***...
  - peut exprimer une intensité grâce à l'adjonction d'un adverbe :
    - pour une intensité forte : ***très***, ***vraiment***, ***extraordinairement***, ***terriblement*** ;
    - pour une intensité moyenne : ***assez***, ***plutôt*** ;
    - pour une intensité faible : ***peu*** ;
    - pour une intensité nulle : ***nullement***, ***pas du tout***, ***vraiment pas***.
- **L'adverbe**
  - peut exprimer lui-même un degré d'intensité : ***peu / beaucoup***, ***bien / mal***, ***très / pas très*** ;
  - peut exprimer un degré d'intensité grâce au comparatif ou au superlatif :
    - pour une intensité forte : ***mieux***, ***le mieux***, ***plus souvent***, ***le plus souvent***, ***le plus longtemps***, ***plus fort***, ***plus cher***, ***plus aimablement***, ***le plus bêtement***...
    - pour une intensité moyenne : ***assez souvent***, ***assez longtemps***, ***assez fort***, ***assez cher***, ***assez bêtement***...
    - pour une intensité (très) faible : ***moins bien***, ***le pire***, ***moins souvent***, ***le moins souvent***, ***moins longtemps***, ***le moins longtemps***, ***le moins cher***...

Exemples : *Ce travail est* ***terriblement*** *fatigant.* – *Ce livre est* ***bien peu*** *intéressant.*

Elle déteste l'avion : elle le prend ***le moins souvent*** *possible.*

IV Les figures de style

Ces procédés consistent à agir sur la langue pour créer un effet, généralement de sens, mais aussi de sonorité.

- **Figures de style avec effet de sonorité**

Il s'agit de :

- **l'allitération :** qui consiste en la répétition de consonnes, le plus souvent une seule, dans les mots d'une phrase.

Exemples : *__Ch__acun __ch__erch__e__ son __ch__at. – __D__eux __d__ames __d__e __D__ijon __d__înent __d__'une __d__in__d__e __d__o__d__ue.*

- **l'assonance :** qui consiste en la répétition de voyelles, le plus souvent une seule, dans les mots d'une phrase.

Exemple : *Les __en__f__an__ts ch__an__tent et d__an__sent __en__sem__e__ble sous la gr__an__de t__en__te bl__an__che du c__am__p de vac__an__ces.*

- **Figures de style avec effet de sens**

Il s'agit, par exemple, de :

- **l'antithèse :** qui consiste à réunir deux mots de sens contraire dans la même phrase.

Exemple : *Elle portait une jupe **longue** et une veste **courte**.*

- **la comparaison :** qui consiste à comparer un élément à un autre à l'aide d'un mot tel que « comme », « pareil(le) à », « semblable à ».

Exemple : *Elle a les cheveux **blonds** comme les **blés** et la **taille** semblable à celle d'une **guêpe**.*

- **la gradation :** qui consiste en une succession de mots ou d'expressions de sens proche dont l'ordre indique une progression croissante ou décroissante.

Exemple : *Les fillettes **trottinaient**, **sautillaient**, **sautaient**, **bondissaient** de joie.*

- **l'ironie :** qui consiste à dire le contraire de ce que l'on pense.

Exemple : *Nous avons eu **un temps splendide** ! **De la pluie** du matin au soir !*

- **l'oxymore :** qui consiste à réunir dans une expression deux mots de sens contraire.

Exemples : *Dans la chambre régnait un **désordre organisé**. – Un **silence assourdissant**.*

- **la périphrase :** qui consiste à remplacer un mot par une expression qui le définit.

Exemples : Le **chef de l'État** (= le Président...) – Le **défenseur de l'inculpé** (= l'avocat)

- **le pléonasme :** qui consiste en une répétition inutile de mots.

Exemples : *Je suis **montée en haut** pour **voir de mes yeux** sa nouvelle chambre.*

V Les types de textes

On distingue huit types de textes qui présentent une fonction dominante, rarement exclusive.

Types de textes	Fonctions	Exemples	Structures caractéristiques
Conversationnel ou **discursif**	Rapporter des paroles, des échanges.	Dialogues. Pièces de théâtre. Romans.	Ponctuation (?, !, ...) Phrases interrogatives et exclamatives - Le présent de l'indicatif, le passé composé, l'impératif.
Narratif	Raconter une histoire, un événement.	Romans, nouvelles, reportages.	Les mots de liaison, les temps du passé, le passé simple. Articulateurs temporels. Phrases complexes.
Descriptif	Décrire une personne, un objet, un lieu.	Description : portrait, guide touristique, compte rendu, rapport.	Adjectifs, adverbes, temps présent, imparfait, futur.
Explicatif ou **informatif**	Donner des explications, des informations.	Compte rendu, rapport, texte journalistique (reportage, fait divers).	Phrase simple, présent, passé composé, imparfait, pronoms, pronom « on », la forme passive.
Prescriptif ou **injonctif**	Faire faire, dire comment faire, donner des ordres.	Ordonnances, recettes de cuisine, règles de jeux, fiche technique d'appareil (montage, utilisation).	Impératif, infinitif, présent. Deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. Phrases simples, brèves.
Argumentatif	Convaincre, défendre une thèse.	Essai, dissertation, texte critique, publicité.	Articulateurs logiques, adjectifs, présent.
Rhétorique ou **poétique**	Faire imaginer, rêver.	Poèmes, chansons.	Figures de style, temps divers, noms et adjectifs recherchés, jeux de mots basés sur le sens.
Prédictif	Faire des prédictions, imaginer une situation future.	Horoscope, bulletin météo.	Temps futur, conditionnel présent, expression de l'hypothèse.

VI Les registres de langue

On distingue généralement trois registres de langue.

Registres	Familier	Courant ou standard	Soutenu
Caractéristiques	Langage peu choisi, parfois vulgaire. Il est utilisé avec les proches, les amis. L'argot est très familier ; il appartient à certains groupes de personnes (sociaux ou professionnels).	C'est le langage quotidien, le plus utilisé. C'est davantage le registre de l'oral.	C'est le langage de l'écrit, des échanges officiels, de la littérature. À l'oral, est utilisé dans des discours à caractère officiel.
Structures caractéristiques	Élisions, absence du « ne » de la négation, aucune recherche, pas de souci de correction.	Choix de temps et d'éléments de la phrase corrects, mais plus simples que ceux du registre soutenu. Choix d'une expression correcte, mais non recherchée.	Choix précis des temps et des modes, des différents éléments de la phrase. L'expression est très correcte et recherchée.
Exemples	*J'crèche chez un pote.* *Hier, y z'ont fait un chouette match.*	*J'habite chez un ami.* *Hier, ils ont joué un beau match de football.*	*Je réside au domicile d'une connaissance.* *Hier, ils disputèrent une belle partie de football.*

VII L'antériorité, la simultanéité, la postériorité

Lorsqu'on se situe dans le temps, on peut le faire par rapport à un contexte.
Le locuteur peut présenter des faits qui se situent :

- avant le moment où il parle : il exprime l'antériorité ;
- pendant le moment où il parle : il exprime la simultanéité ;
- après le moment où il parle : il exprime la postériorité.

Observez le tableau ci-après :

Expression de...	À l'aide...		Exemples
L'antériorité	de conjonctions suivies de l'indicatif	*après que*	*Il est parti **après qu**'on lui a téléphoné.*
		à peine... que	***À peine** on lui a téléphoné **qu**'il est parti.*
		une fois que...	***Une fois qu**'on lui aura téléphoné, il partira.*
		ne pas (plus tôt) ... que	*On **ne** lui a pas **plus tôt** téléphoné **qu'il** est parti.*
	de la préposition	« après » suivie de l'infinitif passé	***Après** avoir vu le film, ils sont allés se coucher.*
	des prépositions	« après » et « dès » suivies d'un nom	***Après** le film, ils sont allés se coucher.* ***Dès** la fin du film, ils sont allés se coucher.*

La simultanéité	de conjonctions suivies de l'indicatif	*quand* (registre courant) *lorsque* (synonyme de « quand », registre soutenu)	*On m'a ouvert **quand** j'ai sonné.*
			*On m'a ouvert **lorsque** j'ai sonné.*
		dès que, aussitôt que (idée d'immédiateté)	*On m'a ouvert **dès que** j'ai sonné.*
			*On m'a ouvert **aussitôt que** j'ai sonné.*
		chaque fois que *toutes les fois que*	***Chaque fois que** je vais à Paris, on déjeune ensemble.*
			***Toutes les fois que** je vais à Paris, on déjeune ensemble.*
		pendant que *tandis que* *alors que* (notion d'opposition entre les deux actions simultanées)	*Elle écoute de la musique **pendant qu'**elle conduit.*
			*Elle écoute de la musique **tandis qu'**elle conduit.*
			*Elle écoute de la musique **alors qu'**elle conduit.*
		au fur et à mesure que	***Au fur et à mesure qu'**il lit, il est captivé par l'intrigue.*
		tant que *aussi longtemps que*	***Tant que** tu n'auras pas compris, je répèterai.*
			***Aussi longtemps que** tu n'auras pas compris, je répèterai.*
		depuis que	***Depuis que** j'habite ici, je dors bien mieux.*
	de la préposition	« au moment de » suivie de l'infinitif	***Au moment de** partir, elle a changé d'idée : elle est restée.*
	de prépositions suivies d'un nom	*à, pendant, dès, lors de, au cours de, depuis, au moment de...*	*Elle a répondu **à** l'appel de son nom.* ***Au cours de** ses vacances, il a visité des musées.*
	le gérondif		*Il est tombé **en descendant** de l'avion.*

La postériorité	de conjonctions suivies du subjonctif	*avant que*	*Je lui ai téléphoné **avant qu**'elle ne parte.*
		jusqu'à ce que	*Elle est restée auprès de lui **jusqu'à ce qu**'il guérisse.*
		en attendant que	*Ils nous ont hébergés **en attendant que** nous trouvions un logement.*
		le temps que	***Le temps que** j'écrive son adresse, elle était déjà partie !*
		d'ici (à ce) que	*On lui prête une voiture **d'ici à ce que** la sienne soit réparée.*
	de prépositions suivies de l'infinitif	*avant de, en attendant de, le temps de...*	*Fermez bien les portes et les fenêtres **avant de** partir !*
	de prépositions suivies d'un nom	*avant, jusqu'à, en attendant, d'ici, depuis, jusque-là, d'ici là*	*Il doit remettre son travail **d'ici** son départ en vacances.*
	le participe présent		***Se rendant compte de** son erreur, elle a tout recommencé.*
	l'adjectif ou le participe passé		***Retraité**, il avait encore moins le temps de faire tout ce qu'il aurait voulu !*

VIII Le subjonctif passé

Formation

Le subjonctif passé d'un verbe se forme à l'aide des auxiliaires « être » ou « avoir » au subjonctif présent, suivis du participe passé du verbe.

Exemples : Il est parti → qu'il ***soit parti*** – Elles ont chanté → qu'elles ***aient chanté***.

Emploi

Le subjonctif passé s'emploie dans les mêmes cas que le subjonctif présent.

Concordance des temps

Le subjonctif passé peut correspondre à un passé composé, un futur antérieur, un plus-que-parfait de l'indicatif ou encore un conditionnel passé.

Exemples :

*J'espère qu'il **a réussi** son examen, mais je crains qu'il n'**ait** pas **réussi** son épreuve de maths.*

*J'espère qu'il **aura réussi** son examen, mais je crains qu'il n'**ait** pas **réussi** son épreuve de maths.*

*J'espérais qu'il **avait réussi** son examen, mais je craignais qu'il n'**ait** pas **réussi** son épreuve de maths.*

*J'espérais qu'il **aurait réussi** son examen, mais je craignais qu'il n'**ait** pas **réussi** son épreuve de maths.*

IX Les synonymes (nuances péjoratives ou mélioratives)

Un mot neutre peut acquérir une nuance péjorative ou méliorative en fonction des préfixes ou des suffixes qui lui sont ajoutés.
Les synonymes à nuance péjorative sont les plus nombreux, qu'ils correspondent à des noms, des adjectifs ou des verbes.
Observez le tableau ci-après :

Nuance	Préfixe	Suffixes	Type de mot	Synonyme	Mot
Méliorative	*Extra-*		+ adjectif	*Extrafrais* *Extrafin*	*Frais* *Fin*
		-issime		*Célébrissime* *Simplissime*	*Célèbre* *Simple*
Péjorative		*-ace*	+ nom	*La populace*	*Le peuple*
		-aille		*La ferraille*	*Le fer*
		-aillon		*Un écrivaillon*	*Un écrivain*
		-ard		*Un fuyard*	*Un fugitif*
		-asse		*De la vinasse*	*Du vin*
		-âtre		*Une marâtre*	*Une mère*
		-elet		*Un roitelet*	*Un roi*
		-eux		*Un footeux*	*Un footballeur*
		-in(e)		*Enfantin(e) (adj.)*	*Un enfant*
		-asse	+ adjectif	*Blondasse*	*Blond(e)*
		-asson(e)		*Mollasson(e)*	*Mou(molle)*
		-âtre		*Bellâtre*	*Beau(belle)*
				Verdâtre	*Vert(e)*
		-aud(e)		*Lourdaud(e)*	*Lourd(e)*
		-elet(te)		*Maigrelet(te)*	*Maigre*
		-ichon(ne)		*Maigrichon(ne)*	*Maigre*
		-inet(te)		*Blondinet(te)*	*Blond(e)*
		-on		*Laideron (n.m.)*	*Laid(e) (adj.)*
		-ouillet(te)		*Grassouillet(te)*	*Gras(se)*
		-ailler	+ verbe	*Rimailler*	*Faire des rimes*
		-asser		*Rêvasser*	*Rêver*
		-eler		*Craqueler*	*Craquer*
		-nicher		*Pleurnicher*	*Pleurer*

Exemples : *Incroyable ! Ce **célébrissime** sportif était un enfant **maigrichon** et **pleurnichard** !*
*Cet **écrivaillon** ne sait que **rêvasser** et **rimailler** !*

Lexique

En lexique, en fonction de ce que préconise le « Référentiel pour le Cadre européen commun » (Alliance française, CLE International), pour réussir sans (trop) de difficultés les épreuves des unités C1 et C2 du DALF, il est nécessaire :

I En lexique

Pour le DALF C1

- ***d'avoir une bonne connaissance***, en compréhension orale et écrite, en production écrite et en interaction orale :
  - des expressions idiomatiques (voir page 292)
  - des registres de langue (voir « Petits plus Grammaire » page 287).
- ***d'avoir une assez bonne connaissance...***
- en compréhension orale et écrite :
  - du vocabulaire spécialisé : sujets abstraits et complexes (voir page 292)
- en compréhension écrite et en production orale :
  - des nuances de la langue (voir page 293)
- ***de pouvoir reconnaître et/ou utiliser...***
- en compréhension orale :
  - de l'argot, du verlan, du parler des jeunes (voir page 293)
- en interaction orale :
  - des jeux de mots : néologismes, contrepèteries, jeux sur les sonorités (voir page 294)
- en production écrite :
  - des expressions toutes faites (voir page 294)
  - des synonymes : les nuances de la langue (voir « Petits plus Grammaire » page 290)

Pour le DALF C2

- ***d'avoir une bonne connaissance***, en compréhension écrite, en interaction orale, en production écrite et en production orale :
  - des nuances de style ou de signification
- ***d'avoir une assez bonne connaissance...***
- en compréhension orale et en compréhension écrite :
  - des expressions familières ou populaires (voir page 294)
  - des régionalismes (voir page 294)
- en compréhension et en production écrites :
  - des figures de style (voir « Petits plus Grammaire » page 285)
- ***de pouvoir reconnaître et/ou utiliser...***
- en compréhension orale :
  - des formes relâchées (voir page 295)
- en interaction orale :
  - des expressions idiomatiques (voir page 292)
  - des tournures courantes ou familières (voir page 295)

- ***de faire preuve de stratégies de compréhension lexicale***
- ***de faire preuve de stratégies d'expression***

I.1. Les expressions idiomatiques

Une expression idiomatique est une expression particulière à une langue et qu'il n'est pas toujours possible de traduire dans une autre langue.
Ces expressions comportent des mots appartenant à différents domaines lexicaux, par exemple : les animaux, les parties du corps, des vêtements ou encore l'environnement.

Exemples :

- ***Avoir une mémoire d'éléphant*** (ne pas oublier) : *Martine a **une mémoire d'éléphant** pour les noms.*
- ***Avoir un appétit d'oiseau*** (avoir un tout petit appétit) : *Ma grand-mère a **un appétit d'oiseau**.*
- ***Mettre sur pied*** (organiser quelque chose) : *Les étudiants **ont mis sur pied** un voyage.*
- ***Se faire des cheveux blancs*** (s'inquiéter) : *Sans nouvelles de mes amis, **je me faisais des cheveux blancs**.*
- ***Faire porter le chapeau*** (rendre responsable) : *Il a **fait porter le chapeau** de son échec à son professeur.*
- ***Être blanc comme neige*** (être innocent) : *On l'a accusé à tort ; **il était blanc comme neige**.*

I.2. Le vocabulaire spécialisé

Contrairement à ce qui se produit en vocabulaire général, où un mot peut avoir plusieurs sens, en vocabulaire spécialisé, un mot a un sens et un seul, il est univoque.
La connaissance du domaine concerné mais aussi le contexte permettent donc d'accéder assez facilement au sens des mots spécialisés.
Beaucoup de termes scientifiques sont formés de préfixes et ou de suffixes d'origine latine ou grecque qu'un spécialiste ou un scientifique connaît ou est en mesure d'identifier aisément.

Exemples de préfixes :

Préfixe	Sens	Exemple
épi-	sur	épicentre
méso-	milieu	mésothérapie
oléi-	huile/olivier	oléoduc
proto-	premier	prototype
topo-	lieu	topographie

Exemples de suffixes :

Suffixe	Sens	Exemple
-crobe	vie	microbe
-faction	faire	putréfaction
-morphe	forme	polymorphe
-lyse	dissolution	hydrolyse
-thèque	ranger	ludothèque

Exemples de mots comportant un préfixe et un suffixe :

- ***Électro**positivité***
- ***Encéphalo**gramme***
- ***Co**axial***
- ***Télé**graph**iste***

I.3. Les nuances de la langue, de style ou de signification

Une nuance de sens est une différence subtile de sens.
Cela concerne tous types de mots : des verbes, des noms, des adjectifs, des adverbes...
Les nuances qui distinguent deux mots sont fonction du contexte dans lequel ils sont employés.

Exemples :

- cas des verbes : *vouloir quelque chose / avoir envie de qc / désirer qc / espérer qc*
- cas des noms : *un cadeau / un don / une aumône / un pourboire / un subside*
- cas des adjectifs : *seul(e) / solitaire / isolé(e) / retiré(e) / écarté(e)*
- cas des adverbes : *souvent / fréquemment – parfois / de temps en temps*

Littré présente et explique clairement ces nuances.

Exemples :

753. **SOUVENT, FRÉQUEMMENT**. Il y a dans *fréquemment* une idée d'habitude qui n'est pas dans *souvent*. *Communier souvent* ou *communier fréquemment*, indique : l'un, qu'« il est arrivé que l'on a communié *souvent* » ; l'autre, qu'« il est dans les habitudes de communier *souvent* ».

759. **NEUF, NOUVEAU**. *Neuf* signifie une chose faite par art et qui n'est « pas encore mise en usage », comme *un livre neuf* « qui n'a pas encore été usé ni sali, quoique peut-être il soit imprimé et relié depuis beaucoup d'années ». *Nouveau* est ce qui est fait ou mis en évidence « depuis peu de temps », comme *un nouveau livre*, « qui a été *nouvellement* composé, encore qu'on aurait déjà flétri les feuillets et sali la couverture ». Une chose peut être *neuve* sans être *nouvelle*, et *nouvelle* sans être *neuve*.

I.4. L'argot, le verlan, le parler des jeunes

- **L'argot** correspond à du vocabulaire et des tournures propres à un niveau social ou professionnel.

Exemples :

l'argent = *le pèze, le fric, le blé, les biftons...*
une voiture = *une caisse, une tire, une charrette, une bagnole...*
Il part / il s'enfuit = *Y s'tire / Y s'calte / Y s'casse.*

- **Le verlan** est une forme d'argot qui consiste à inverser les syllabes d'un mot, que ce mot appartienne au registre courant, familier, voire argotique.

Exemples :

une femme = *une* ***meuf*** (verlan) – *une fête* = *une* ***teuf*** (verlan)
un homme = *un* ***mec*** (argot) = *un* ***keum*** (verlan)
un agent de police = *un* ***flic*** (familier) = *un* ***keuf***

- **Le parler des jeunes** n'est pas unique : il n'existe pas un mais des parlers de jeunes, en fonction de leur âge, leur origine, leur lieu de vie...

Il est constitué :

- d'argot, de verlan (voir ci-dessus)
- de mots auxquels on supprime une syllabe (au début ou à la fin) :

Exemples : *la* ***zic*** = *la musique* – *le* ***dico*** = *le dictionnaire* – ***le dirlo*** = *le directeur*

- de mots auxquels on ajoute un suffixe, par exemple : *-oque - -aque, -ard, -os* (assez fréquent)

Exemples : un(e) ***vioque*** = *un vieux (une vieille)* – ***craignos*** *(pas drôle, pas amusant)*

- d'expressions :

Exemples :

C'est trop ouf !
J'me suis fait pécho par les keufs ! *(Je me suis fait arrêter par les policiers.)*
Ces deux cailleras se sont frités. *(Ces deux voyous se sont battus.)*

I.5. Les jeux de mots

• Les néologismes

Un néologisme est un mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existait déjà dans la langue. (*Larousse*)
Exemples : *un* ***courriel*** *(un courrier électronique), un* ***adulescent*** (entre l'adolescence et l'âge adulte), *une* ***tablette*** (électronique), *un* ***robot.***

• Les contrepèteries

Le terme de contrepèterie vient du verbe « contre-péter » qui, en bas latin, veut dire « substituer, dire une chose pour une autre ».
La contrepèterie est dans la plupart des cas grivoise, mais elle peut aussi ne pas l'être, comme le montrent les exemples cités dans la rubrique « Langue française » de *TV5 Monde*.

Exemples : *Quel* ***v****aste* ***ch****alet ! → Quel chaste valet !*

Un ***so****litaire bien* ***mis****. → Un militaire bien sot.*

• Les jeux sur les sonorités

Ces jeux reposent sur la répétition de consonnes ou de voyelles dans une même expression ou une phrase.
Voir les assonances et les allitérations, « Petits plus – Grammaire » page 285

I.6. Les expressions toutes faites

Une expression toute faite est une construction grammaticale ou un groupe de mots qui sont souvent combinés. Une expression toute faite est souvent un stéréotype.

Exemples :

- ***un pince-sans-rire*** **=** quelqu'un qui plaisante en restant sérieux ;
- ***un pur-sang*** = un cheval de race, de courses ;
- ***un brouillard à couper au couteau*** = un brouillard très épais ;
- ***casser sa pipe*** = mourir.

I.7. Les expressions familières ou populaires

Très fréquentes dans les interactions orales, les expressions populaires ou familières font référence aux fruits, aux légumes, aux animaux, à des situations...

Exemples :

- ***reprendre du poil de la bête*** = se ressaisir, retrouver sa forme, sa santé ;
- ***faire du lèche-vitrines*** = se promener et regarder les vitrines des magasins ;
- ***avoir la poisse*** = être malchanceux ;
- ***faire la grasse matinée*** = se lever plus tard que d'habitude.

I.8. Les régionalismes

Un régionalisme est une expression toute faite ou un mot propre à une, parfois plusieurs régions.

Exemples :

- À Lyon : ***chougner, chouiner***, v. intr. : pleurnicher.
  une ***vogue*** : est une fête foraine
  un ***matefaim*** : sorte de crêpe épaisse.
- En Bretagne : *un* ***matafan*** : sorte de crêpe épaisse.
  une ***patte*** : chiffon, torchon
  quand : en même temps que, avec.
- En Bourbonnais : *un* ***sanciau*** : une crêpe épaisse.

I.9. Les formes relâchées

Elles sont caractéristiques de l'oral.
Elles correspondent à la suppression de certains éléments. C'est le cas en particulier de :

- l'adverbe de négation « ne », avec parfois une incidence sur la prononciation du pronom sujet « je » qui est alors prononcé [ʃ] et non [ʒ] ;
- du pronom impersonnel « il » de certaines locutions, telles que « il faut », « il y a » ;
- le « que » de « est-ce que » ou « qu'est-ce que » ;
- certains phonèmes : par exemple le [R] des mots « quatre » ou « autre », le [l] de « plus », ou encore le [y] de « tu ».

Il est possible d'entendre par exemple :

- ***« chai pas »*** = *je ne sais pas* – ***« chpense pas »*** = *je ne pense pas*
- ***« ya kat ot choz... »*** = *il y a quatre autres choses...*
- ***« yfokon... »*** = *il faut qu'on...*
- ***« Yapuka... »*** = *il n'y a plus qu'à...*
- ***« tapa... »*** = *tu n'as pas...*
- ***« tavékapa »*** = *tu n'avais qu'à ne pas...*

I.10. Les tournures courantes ou familières

Ce sont des tournures qui sont généralement employées en interaction orale.
Il s'agit de l'emploi particulier de certains termes ou, plus exactement, du sens particulier de ces termes en fonction de ce à quoi ils s'appliquent, ce à quoi ils correspondent.

• Cas de noms

Exemples :

- *J'aime les* ***poires*** (= le fruit), *mais je n'aime pas être prise pour une* ***poire*** (= une personne dont on abuse de la gentillesse).
- *Cette fille, quelle* ***cruche*** *! Quelle* ***courge*** ! = *quelle imbécile !* C'est le sens de ces mots appliqués à une personne, alors qu'une ***courge*** est un légume et une ***cruche*** un récipient pour porter de l'eau.
- *J'ai une énorme* ***patate*** *à ma chaussette !* (= un trou), mais *une* ***patate*** = une pomme de terre

• Cas de verbes

- Lorsqu'ils passent de la forme active à la forme passive.

Exemples :

- *Il a* ***sonné*** *à la porte mais la découverte de la vérité l'a* ***sonné***. (= l'a très fortement affecté, lui a fait un choc).
- ***Allumez*** *les lumières, mais évitez d'être* ***allumé*** *!* (= pris à parti)

- Lorsqu'ils sont ou non pronominaux.

Exemples :

- *Quand j'****ai planté*** (mettre en terre) *mes légumes, je* ***me suis planté*** (= je me suis trompé) : *j'ai confondu les carottes et les tomates !*
- *Je* ***me suis appuyé*** (= j'ai fait seul) *tout le travail, alors* ***je me tire****, je* ***me casse*** *! Tiens, je laisse la pelle, je l'****ai appuyée*** *contre la porte.*
- *Après avoir enfilé* (= mis) *son pull, il* ***s'est enfilé*** (= il a avalé rapidement, goulûment) *deux verres de vin.*

II.1. Stratégies de compréhension lexicale

Le fait que, dans un texte, le lexique soit présenté en contexte, facilite beaucoup sa compréhension. En fonction du type de texte, le lecteur va recourir à des stratégies différentes pour approcher et comprendre le lexique. Toutefois, il les utilise parfois en même temps, quel que soit le domaine du texte.
Trois stratégies sont plus particulièrement utilisées : les mots en correspondance, l'inférence lexicale, les réseaux lexicaux.

1.1 LES MOTS EN CORRESPONDANCE

Dans certains textes, notamment des entretiens, on s'aperçoit que les mots se correspondent, s'explicitent mutuellement. La stratégie consistera alors, pendant la lecture du texte, à vérifier s'il existe une correspondance entre les mots d'un paragraphe et ceux d'un autre, entre ceux d'une remarque ou d'une question et ceux de la réponse afin d'en tirer parti pour comprendre le texte. Les mots inconnus seront compris grâce aux mots connus qui leur correspondent.

1.2. L'INFÉRENCE LEXICALE

Pour bon nombre de textes, le titre, ainsi que le chapeau, s'il y en a un, permettent d'inférer, c'est-à-dire de prévoir, dans ces textes, la présence d'un certain nombre de mots, ou bien de leurs synonymes qui appartiennent au thème, au domaine abordé.
Le lecteur va dès lors faire appel à ses connaissances lexicales, mais aussi à ses connaissances dans le domaine traité. Il va aussi bien sélectionner les termes propres au sujet que rejeter ceux qui ne le concernent pas.

1.3. LES RÉSEAUX LEXICAUX

On constate que, dans le cas de certains textes qui exposent un problème, des idées, ou qui présentent un objet, une expérience, les mots employés se regroupent pour former des « réseaux » autour des idées ou de certains aspects de ces textes. Lors de la lecture d'un texte, la stratégie consiste alors, une fois les idées identifiées, à leur associer les réseaux lexicaux qui leur correspondent.

II.2. Stratégies d'expression

Il est important, pour le futur candidat à un examen, mais, de façon générale, pour toute personne ayant à s'exprimer oralement ou à l'écrit, de posséder un certain nombre de stratégies lui permettant de pallier ses difficultés. La crainte assez fréquente est celle qui consiste à manquer de vocabulaire, à ne pas pouvoir exprimer sa pensée. Cela tient au fait que l'on a trop souvent tendance à vouloir disposer à tout moment, de façon spontanée, de tous les termes nécessaires à notre expression, que ce soit dans notre langue ou en langue étrangère. Or, nous savons que, dans notre propre langue, ce n'est pas toujours le cas ! Comment pourrait-il en être différemment en langue étrangère ?
En réalité, les connaissances lexicales acquises permettent en général d'éviter de rester sans parole ou sans pouvoir trouver le mot qui convient à l'écrit.
La stratégie consistera donc à transférer à la langue étrangère les procédés utilisés en langue maternelle, à les appliquer chaque fois qu'ils se révèlent nécessaires.
Il est possible de faire appel à :

- un synonyme,
- un antonyme,
- un procédé de définition,
- un procédé de description,
- une explication,
- une comparaison,
- voire d'essayer de former un mot exprimant ce que l'on souhaite dire en mettant en application ses connaissances dans la formation des mots. Ceci est plus facile et moins risqué à l'oral car notre interlocuteur participe en général à la recherche du terme et, souvent, propose celui qui lui semble convenir.

Transcriptions des documents de la Compréhension de l'ORAL DALF C1

Lettres et sciences humaines

ACTIVITÉ 1

Exercice 1

À l'occasion de la journée mondiale sans téléphone portable, 20 Minutes a interrogé Catherine Lejealle, professeur responsable de la chaire des médias sociaux à l'ESG Management school de Levallois-Perret... sur son portable !

- Quel est l'intérêt de passer une journée sans portable ?

- C'est une journée intéressante car c'est le moment de s'interroger sur son propre rapport au téléphone portable. Il ne s'agit pas tant d'éteindre son téléphone un jour alors qu'il est allumé les 364 autres, que de se questionner sur ses pratiques. Suis-je esclave de mon téléphone ? Une question de plus en plus importante alors que les verrous financiers ont sauté et que l'usage est devenu illimité.

- À quoi doit-on réfléchir aujourd'hui alors ?

- Il y a trois « bonnes résolutions » sur lesquelles on peut s'arrêter. D'abord, s'autoriser des moments pour se ressourcer, fermer les yeux plutôt que de se retourner sans cesse vers une stimulation extérieure. Quand je suis seul, est-ce que je ne pourrais pas plutôt ne rien faire ? Dès qu'on est seul, on le dégaine au lieu de se laisser un moment de vacance, de laisser son esprit vaquer. Ensuite, se demander si on a vraiment besoin de déranger quelqu'un en l'appelant et accepter qu'on nous demande de rappeler plus tard. On peut réfléchir à grouper les demandes plutôt qu'appeler sans cesse et utiliser des moyens moins intrusifs comme le SMS, en se demandant « dans quelles dispositions est celui que je veux joindre ? » Il est assez intéressant de remarquer que l'appel, la fonction de base, est devenue marginale mais c'est elle qui pose le plus problème. Enfin, se donner le droit de ne pas être joignable. C'est le droit à la déconnexion.

- Cette journée est plus particulièrement dédiée à la « nomophobie». Que signifie ce terme ?

- C'est la « no mobile phobie», autrement dit la peur de perdre son téléphone portable. C'est une nouvelle peur. On entend de plus en plus les gens dire « si je perds mon téléphone, je suis mort». D'ailleurs les gens préfèrent perdre leur portefeuille ou leurs clés. Et s'ils l'oublient chez eux, nombreux sont ceux qui feront demi-tour pour le récupérer.

- Pourrait-on se passer de téléphones portables ?

- Non, cela n'a aucun sens. On en a besoin pour la micro-coordination : les rendez-vous, les codes d'immeubles, etc. Cela apporte un soulagement, une sécurité. Certes, « il fut un temps » où on s'en passait. Quand j'étais étudiante, mes parents n'avaient pas de nouvelles de la semaine et on se retrouvait à la gare le samedi à 12 h 15. Mais c'est aussi une source d'autonomie. Par exemple, on laisse les jeunes sortir plus loin, plus longtemps parce qu'ils sont joignables. Le téléphone portable permet aussi de se débarrasser de beaucoup de logistique : les billets de train, la presse... et apporte un certain réconfort.

- Peut-on parler d'addiction ?

- Ce terme d'addiction est un terme médical récent. Avant, il était limité aux substances, au sexe et au jeu. Mais il a été galvaudé. Normalement, ce terme implique un seuil de souffrance. Or, avec le téléphone portable, il n'y a pas de souffrance mais plutôt un sentiment d'euphorie, de plaisir. Les jeunes peuvent facilement dire d'eux-mêmes: « Je suis addict aux jeux vidéo».

- Y-a-t-il un danger pour les jeunes générations ?

- Du point de vue de la santé je ne me prononcerai pas. Ensuite, la question qui se pose c'est : est-ce qu'une réflexion plus étayée reste possible. Or ce que j'observe me rend plutôt très positive. C'est un outil de partage et d'échange, pas un outil d'isolement. Et, de toute façon, ce sont les outils de travail de demain. Cela ne veut pas dire qu'on ne fera plus de *Monopoly* en famille.

- Pensez-vous que le portable a changé nos comportements définitivement ?

- Oui. Cela remet en cause non seulement nos comportements, mais tout notre rapport au monde, ce que les philosophes appelaient le Dasein, car le rapport au temps et à l'espace est bouleversé. Aucune révolution antérieure n'a été aussi rapide, l'électricité, la télévision ou le chemin de fer ont mis des dizaines d'années à se répandre. Et on a dépassé les 110 % de diffusion de cartes SIM par rapport à la population.

- Que doit-on attendre comme évolution de notre utilisation des téléphones portables ?

- Les téléphones vont concentrer beaucoup plus de fonctions. Déjà, il existe de nombreuses applications, le téléphone aspire tout. C'est un outil qui aura sans cesse plus de prérogatives. Demain, les paiements sans contact pourront être réalisés par ce biais, et c'est avec le téléphone qu'on pilotera la domotique. Cette concentration aura une conséquence importante : la peur de perdre son téléphone va continuer à grandir !

Propos recueillis par Aurélie Delmas.

Journée sans mobile : C'est le moment de s'interroger sur son propre rapport au téléphone portable
http://www.20minutes.fr/societe/1095525-journee-mobile-cest-moment-sinterroger-propre-rapport-telephone-portable

Exercice 2

Une chienne a été retrouvée par ses propriétaires quatre ans après sa disparition grâce à la puce électronique qu'elle a sous la peau, a-t-on appris mardi auprès d'une clinique vétérinaire. [...]

Bella, une border collie de six ans et demi, s'était lancée à la poursuite d'un chevreuil dans un bois de l'Yonne en juin 2008 et n'était pas réapparue, malgré d'intenses recherches de ses propriétaires.

Ils n'y croyaient plus jusqu'à ce qu'ils soient appelés par une clinique vétérinaire de la Loire, à 350 km de là, en décembre. « Ils ont été très surpris qu'on les appelle, c'est là qu'ils nous ont dit qu'elle était partie depuis plusieurs années », a indiqué une vétérinaire de la clinique. Un passant avait amené la chienne au cabinet après l'avoir trouvée « sur le bord de la route ».

http://www.rtl.fr/actualites/info/insolite/article/bella-la-chienne-miraculee-retrouvee-quatre-ans-apres-sa-disparition-7758505641

Exercice 3

Pour les quelque 30 000 pèlerins qui s'y rendent chaque année, Le Puy-en-Velay est d'abord le point de départ du plus bel itinéraire vers Saint-Jacques-de-Compostelle, la *via Podiensis*. Mais bien des randonneurs s'y arrêtent volontiers, tant la cité, née sur une géologie tourmentée et riche d'un somptueux passé, comble tous les imaginaires. [...]

Fichée sur un plateau à 600 m d'altitude, agrippée à la roche volcanique, la ville déploie ses trésors au détour de ruelles étroites où s'entremêlent les époques – fresques gallo-romaines, tourelles médiévales, linteaux Renaissance, hôtels particuliers du XVII^{e} siècle... - avec une formidable désinvolture. Le sacré côtoie le paillard des bas-reliefs de la rue des Cornards et le bucolique qui règne dans les nombreux jardins, comme celui de l'Évêché. Les quartiers anciens ont été ravivés à coups de teintes pastel ou acidulées, qui conviennent à ces bâtisses étroites. Hommage aux « marcheurs de Dieu » prêts à emprunter le *camino* et premier test pour aiguiser les mollets, la ville bâtie sur les flancs du mont Anis alterne montées et descentes, pavés inégaux et escaliers de traverse. Une statue de Saint-Jacques, du XV^{e} siècle, a été installée dans la cathédrale vers 1990 pour leur souhaiter bonne chance. Un avant-goût des 1 552 km qui mènent à Compostelle !

Béatrice d'Erceville - Dossier familial n° 471 – avril 2014 - page 70.

ACTIVITÉ 2

Exercice 1

Qu'ils reprennent une tradition ancestrale ou explosent de manière improvisée, ces moments de joie partagée portent toujours en eux la contestation de l'ordre établi. Jean Hurstel, auteur et metteur en scène répond aux questions d'Andréina de Bei.

- Qu'est-ce que la fête aujourd'hui ?

- Vaste question ! Au-delà de la reprise de formes anciennes, souvent amendées, la fête prend des configurations nouvelles. Lorsque les gens se rassemblent de manière improvisée par le biais de Facebook pour écouter de la musique, manger et boire ensemble, est-ce une fête ? Sans doute... Un peu détournée. La fête est une œuvre d'art collective, qui sert à recréer du lien et à réinvestir l'espace public. Dans le cadre de la Biennale de la danse de Lyon, par exemple, cinq mille personnes travaillent durant dix-huit mois pour défiler pendant deux heures devant deux cent mille spectateurs. Pour en tirer quel bénéfice ? Tout simplement pour exprimer ensemble le besoin essentiel d'être reconnus par la collectivité et se réapproprier la ville. Ce lien entre la fête et l'espace dans lequel elle se déploie vient de très loin.

- Nous continuons de toute évidence à suivre le fil ininterrompu de la fête ancienne.

- Bien sûr. Le caractère ancestral de la fête se manifeste encore souvent aujourd'hui dans la reprise pure et simple de rites anciens. En France, il existe de très nombreux exemples de cette continuité. Pour n'en citer qu'un, en Alsace, lors de la Schieweschlawe, on perpétue des rituels de fertilité remontant aux fêtes non chrétiennes de l'Antiquité : des disques en bois de hêtre tenus au bout de bâtons flexibles sont enflammés à un bûcher et lancés vers les champs. Jadis, ces moments festifs servaient surtout d'exutoire au sein d'un quotidien très normatif. Cette caractéristique majeure a persisté à travers les siècles, souvent sous la forme de libations et autres repas monstrueux. Lors du carnaval de Limoux, on fait le tour de la place de la ville en alternant deux pas en avant et un en arrière : cela prend plus d'un après-midi parce que, naturellement, on s'arrête pour boire à tous les bistrots que l'on croise !

- Quelle autre fonction la fête remplit-elle dans la société actuelle ?

- Je pense, comme l'a écrit le sociologue Roger Caillois[1], que la fête est égalitaire. Qu'elle sert à la fois à ressouder une communauté et à remettre en cause les puissants, en détruisant les règles établies. Elle est par essence transgressive, dotée d'une force dionysiaque caustique et contestatrice. Celle-ci subsiste encore de nos jours, sous sa forme la plus proche des origines, dans le carnaval. Je vais vous donner deux exemples. Le premier est tiré de mon activité personnelle. Lorsque nous avons créé le carnaval de Montbéliard, vers la fin des années 1970, j'ai eu de longs échanges avec des gens d'origines très diverses : tous exprimaient le vif désir d'inventer ensemble une fête. Nous avons fait défiler des figures géantes portant les noms des quartiers de la ville, qui commentaient l'actualité. La participation collective et l'ancrage dans la culture populaire, le dépassement des frontières spatiales et communautaires, la contestation de l'ordre établi, la pratique de l'humour triomphaient de tous les stéréotypes.

Je prends mon deuxième exemple à Belfast, où une manifestation annuelle fantastique reprend tous les caractères ancestraux de la fête. Organisé par des catholiques et des protestants, dans une ville très segmentée par la religion, ce carnaval s'oppose au défilé officiel orangiste – chapeau melon, bannières et musique militaire – dans un déchaînement de rythmes africains et caribéens sur fond de figures celtiques. Voilà un exemple réussi de dépassement des clivages, où la contestation crée du lien social. Nous avons affaire ici à ce que j'appelle un exercice de démocratie.

- Mais ne sommes-nous pas dans une époque d'hyper-festivité instrumentalisée, conduisant à la perte du sens de la fête ?

- Non, je crois que la fête telle que je viens de la définir reste une nécessité pour une ville, car elle ouvre la voie à une autre manière de vivre ensemble, qu'elle reprenne ou non une tradition ancestrale. Néanmoins, il existe en France pléthore de fêtes qui se résument à des spectacles, des célébrations religieuses ou politiques, des inventions commerciales. Créées en général après 1945, elles rassemblent plutôt des consommateurs et des spectateurs que des acteurs. Parfois, elles ne font que servir une volonté de « notoriété » urbaine, comme c'est le cas pour la Fête de la musique, parfait exemple de détournement d'une certaine idée de la fête ! Imaginée au départ comme une manifestation spontanée, avec trois musiciens descendant jouer en bas de chez eux, elle a évolué vers une profusion de concerts plus institutionnels, avec estrade à tous les coins de rue. Quant à la Nuit blanche, ce foisonnement de présentations artistiques à découvrir en déambulant, elle répond aussi à la nécessité qu'a une ville de se manifester. Ce devrait être le contraire ! Il ne s'agit pas là de l'élaboration collective d'un projet artistique, mais uniquement d'un « spectacle ».

- Les « raves » ou « free-parties » contemporaines sont-elles des fêtes, selon vous ?

- J'ai beaucoup réfléchi à cette question : pour moi la rave est bien une fête. D'un type particulier, car elle se rattache, par sa composante musicale obsédante, la consommation d'alcool et de drogues, aux fêtes qui ont la transe pour finalité. Cela dit, ces événements réunissant des foules immenses n'ont jamais lieu dans l'espace public urbain, mais dans des endroits peu fréquentés, à l'écart des villes, choisis au dernier moment, et où l'on se retrouve en communiquant par internet. Ils sont l'expression d'une génération plus que celle d'une collectivité urbaine. L'espace public n'y tient plus de rôle essentiel.

- Ne serait-ce pas une protestation contre le manque d'espace pour vivre librement la fête ?

- Je suis convaincu, au contraire, que la liberté de manifester dans l'espace public existe toujours, même sous des formes totalement improvisées. Regardez ce qui se produit après un match de football, une victoire quelconque : le déploiement irrépressible d'une foule, le désir de jouir du présent, de faire l'expérience d'une explosion de joie disruptive et corrective. C'est cela le sens de la fête : son incontournable dimension de plaisir partagé.

- Que sera la fête du futur ?

- Je vais vous dire une bêtise : la fête du futur, ce sera un défilé de robots ! Et nous, nous nous déguiserons en robots pour transgresser la fête des robots !

1. Roger Caillois, *L'Homme et le sacré*, Folio Essais

Hors-série *SCIENCES ET AVENIR*. Janvier-Février 2013.

Exercice 2

On l'ignore souvent, mais la vanille est une orchidée sauvage originaire du Mexique, dont la gousse est le fruit, gorgé de précieux petits grains noirs renfermant l'arôme. Pendant des siècles, les Aztèques se servaient de cette épice pour casser l'amertume de leur boisson cacaotée. Il a fallu attendre que Christophe Colomb découvre l'Amérique pour que cette petite gousse brune parfumée traverse l'Atlantique et, c'était inévitable, séduise toutes les cours d'Europe. Des plants de vanille furent très vite introduits sur le Vieux Continent. Seulement voilà, pour obtenir ce fruit, la fleur de l'orchidée ne pouvait être fécondée que par une espèce d'abeille spécifique au Mexique portant le nom de *Melipona*. Mais toutes les tentatives d'exiler *Melipona* hors de son pays natal se soldèrent par de cuisants échecs. Ainsi, pendant plus de deux siècles, faute de pouvoir la reproduire, on acheminait la vanille par bateau, jusqu'en Europe.

Mais alors, qu'est-ce qui fait que tout a basculé ? Nous sommes en 1841, aux antipodes du Mexique, sur l'île de La Réunion, proche des Comores. Edmond, un jeune esclave d'à peine 12 ans passe son temps à observer son maître passionné de botanique. Et là, Edmond a la géniale idée de féconder manuellement la fleur de la vanille, c'est-à-dire qu'à l'aide de son pouce il va faire se rencontrer le pistil et le pollen, point de départ de toute naissance de fruit, en l'occurrence la fameuse gousse. Bingo ! Ce simplissime procédé de pollinisation manuelle se répand comme une traînée de poudre chez les planteurs voisins. *Melipona* est détrônée, le Mexique perd son monopole au profit de Madagascar, Maurice, La Réunion et, bien sûr, des Comores.

Air France Magazine, avril 2014, page 143 (encart dans l'article « L'île aux trésors », article sur les Comores).

Exercice 3

Quand vous achetez des œufs, pour savoir s'ils sont de qualité, il y a un moyen infaillible. Au salon de l'agriculture, les éleveurs de poules expliquent au public comment lire les coquilles et comprendre les étiquettes.

Sur la coquille de chaque œuf, c'est obligatoire, il y a un numéro imprimé, assez long. Il suffit de regarder le premier chiffre. Si c'est 0, c'est un œuf bio, si c'est 1, un œuf élevé en plein air. Ensuite, vous avez 2 et 3. Là, on se rapproche de l'industriel. Le pire, c'est le 3 : ce sont des œufs de poules enfermées dans des cages minuscules qui ne voient jamais le jour, qui n'arrivent même pas à se retourner.

Donc le mieux, ce sont les numéros 0 et 1. Là, les poules ont de l'espace, gambadent, mangent des vers de terre. Et visiblement, les consommateurs commencent à savoir lire les coquilles. [...] Des grandes marques ou des grandes surfaces - *Monoprix* vient tout juste de l'annoncer - retirent de leur rayons les œufs de poules élevées en cage.

Les consommateurs commencent à comprendre le message. Ils ont visiblement le souci du bien-être animal. Ces œufs, ils ne sont pas forcément meilleurs au goût, c'est difficile de faire la différence. Mais les labels rouges ou biologiques rassurent en cette période où on ne sait plus trop ce qu'on mange.

Les fermiers de Loué, qui sont les premiers producteurs d'œuf de qualité en France, ont vu leurs ventes grimper de 17 % les deux derniers mois. Ce sont des œufs pourtant plus chers. Mais la crise, sur ce marché-là, ne se ressent pas.

ENVIRONNEMENT VIE PRATIQUE - Savez-vous lire la coquille d'œuf ?
http://www.rtl.fr/actualites/info/environnement/article/savez-vous-lire-la-coquille-d-oeuf-7758912040

ACTIVITÉ 3

Exercice 1

- Bonjour Sylvie Brunel, géographe, bien sûr mais aussi évidemment une militante, *Action contre la faim* notamment, et là vous publiez complètement iconoclaste. Vous dites que finalement la géographie amoureuse du monde, ça veut dire que les hommes ont rendu la terre encore plus belle alors que chaque jour, on nous dit le contraire...

- C'est justement parce que j'en avais assez de cette espèce de dramaturgie dont je trouve qu'elle est profondément démobilisatrice, que j'ai voulu prouvé que si la terre est belle, si nous pouvons être 7 milliards sur cette terre et si nous vivons globalement bien mieux que nos ancêtres contrairement à ce qu'on dit, c'est parce que ce sont les hommes qui aménagent la terre, qui la rendent habitable. Nous vivons dans un immense agrosystème.

- La beauté de la terre, mais les hommes, évidemment que dans le monde on va vous répondre, mais enfin y a quand même de la misère, y a quand même de la faim, vous le savez bien...

- Ah mais ça, bien sûr, j'ai consacré une grande partie de ma vie à la lutte contre les famines, aux problèmes de sous-développement, mais ça ne veut pas dire que nous ne progressons pas, ça ne veut pas dire que le bilan que nous avons à tirer de deux millénaires ou plusieurs millénaires d'occupation humaine sur la terre est un bilan négatif. Vous savez on vit deux fois plus longtemps qu'il y a 50 ans, les enfants meurent deux fois moins, les mamans en mettent deux fois moins au monde. Donc il faut arrêter de nous dire que tout va de mal en pis, que le ciel va nous tomber sur la tête, et surtout, alors qu'on fête en ce moment le septième, le sept-milliardième humain sur la terre, il faut arrêter de dire que la terre ne peut pas porter cette humanité, c'est faux.

- Ce petit humain dont vous parlez, qui arrive là aujourd'hui, il trouve une terre en meilleur état que ses parents, que ses grands-parents ?

- Oui, ce petit humain, il peut espérer vivre 70 ans, s'il est dans un pays du sud, 80 ans s'il est dans un pays développé. Il peut espérer aller à l'école, il peut espérer se nourrir. On parle toujours, vous savez, de la faim dans le monde, mais la faim dans le monde c'était un tiers de la population des pays en voie de développement quand ils étaient 4 milliards et aujourd'hui c'est moitié moins, 17 % de la population des pays en voie de développement alors que nous sommes 7 milliards. Alors attention Patrick, je ne dis pas que les choses sont...

- ...idéales, idylliques.

- Voilà, je ne dis pas nous vivons dans un paradis. Je dis juste que l'intelligence des hommes, que la capacité organisatrice des hommes a fait que ce que nous prenons pour la nature n'est qu'une construction de sociétés qui ont aménagé l'espace, qui ont réécrit les rivières, qui ont construit des ponts, qui ont construit Notre Dame et l'opéra de Sydney, qui ont fait le viaduc de Millau, qui ont permis que nous avons une nourriture variée, de bonne qualité, à bas prix, et ça on l'oublie. On oublie d'où nous venons.

- C'est-à-dire, c'est lutter contre cette espèce de nostalgie, de dire « c'était mieux le bon temps, c'était mieux avant. »

- Le coup de c'était mieux avant, mais attendez moi, je suis une femme, j'ai 50 ans, comment elle vivait mon arrière-grand-mère, à 50 ans ? D'abord est-ce qu'elle arrivait à 50 ans ? Est-ce qu'elle pouvait espérer ? Elle n'avait pas de mobilité, elle travaillait toute la journée, elle était ensevelie sous les tâches domestiques. On oublie ça, la libération de l'être humain par le progrès, par, comment dire, la machine, par la mobilité. Nous pouvons choisir aujourd'hui d'aller où nous voulons en France ou dans le monde. Alors bien sûr...
- À condition d'en avoir les moyens.
- Voilà, alors c'est ça et vous avez raison. Le problème, c'est la création de revenus mais il y a 3 milliards d'êtres humains sur la terre qui vivent dans les campagnes, et le problème de ces êtres humains, c'est là-dessus que le livre s'achève parce que c'est important, il faut qu'ils soient rémunérés pour leur travail. Et aujourd'hui ce qui se passe, c'est que nous montrons du doigt les paysans de nos campagnes comme si ils nous empoisonnaient alors qu'ils nous ont permis justement de vivre longtemps en bonne santé. Et nous oublions dans le sud, il y a des millions de personnes qui, si on ne prend pas en compte leur nécessité d'être correctement rémunérées pour leur travail, vont aller grossir les mégapoles et vont provoquer des problèmes accrus. Donc il y a aussi cette idée « pas de planète sans paysan ».
- Et aussi l'inégalité à travers la planète. Vous en parlez, Sylvie Brunel, parce qu'on dit beaucoup ces inégalités se sont creusées dans le monde. Les plus pauvres sont encore plus pauvres.
- Alors c'est pas tout à fait ça. En fait ce qui s'est passé c'est que les pauvres sont moins pauvres qu'avant mais les riches sont plus riches. Donc vous pouvez dire, si vous prenez le très pauvre, globalement, la masse des très pauvres, je parle pas des situations individuelles, la masse des très pauvres a vu globalement ses conditions d'accès à la santé, à l'alimentation s'améliorer mais il y a un petit nombre de personnes qui sont extraordinairement riches. Pour résumer, hier, on était tous des paysans et il y avait quelques princes et quelques marchands. Aujourd'hui, il y a beaucoup moins de paysans et il y a beaucoup de princes et de marchands. Et entre les deux, eh bien il y a des situations qui sont extrêmement variées avec ce qu'on appelle l'émergence des classes moyennes. Aujourd'hui il y a 300 millions de personnes qui font partie des classes moyennes en Afrique, 300 millions en Inde, encore plus en Chine. Le monde change, et le monde change dans le bon sens. C'est pour ça qu'il faut faire du développement durable parce que le développement durable, c'est essayer de faire en sorte qu'on puisse tenir compte de ces inégalités.
- Oui, mais ça c'est une nécessité, Sylvie Brunel, parce qu'évidemment on parle du réchauffement climatique, on parle des catastrophes écologiques, on voit évidemment cette situation engendrée aussi par l'action des hommes.
- Alors effectivement, la croissance économique sans préoccupation de l'environnement, l'environnement, vous savez, ce qui entoure l'homme, provoque des catastrophes écologiques. Il s'agit pas de les nier, mais il faut pas dire que Fukushima remet en question la maîtrise de l'énergie, il faut pas dire que Katrina remet en question l'aménagement des villes au bord de, au bord des littoraux. Nous savons que nous sommes entrés dans l'ère des incertitudes, c'est-à-dire que nous savons que nous sommes confrontés à un changement climatique, à une élévation du niveau des mers et on pense à la multiplication des épisodes violents parce qu'il y a de plus en plus de monde sur les littoraux. Si on dit « les choses vont de mal en pis, la terre va se venger », on n'arrivera à rien. Si on dit, « nous avons les solutions dans l'aménagement du territoire, dans la capacité d'aménager les littoraux », je donne l'exemple de la Camargue, je donne l'exemple de pays qui étaient des régions épaves, des régions misérables du Nordeste du Brésil qui sont en train de devenir de nouvelles Californies, je montre que l'homme par son ingéniosité peut vaincre le froid, la pente, la sécheresse, la chaleur extrême et qu'il a su trouver des solutions pour occuper la terre. Alors évidemment, pas les pôles absolus, pas les montagnes absolues, mais il n'a cessé de transformer la terre pour pouvoir y vivre plus nombreux et en bonne santé.
- Ça veut dire qu'il faut changer de regard ?
- Il faut changer de regard.
- Parce que vous parlez de cette espèce de dysnelidisation du monde, c'est-à-dire de tourisme de masse, les gens ne voient plus la réalité.
- Les gens ne voient plus que ils ont la chance de vivre dans un monde qui est en sécurité, où ils peuvent se déplacer, où ils peuvent avoir accès à la culture, à l'alimentation, à la santé. Alors il faut bien sûr des étapes qui font leur boulot, il faut de la bonne gouvernance.
- Il faut plus de solidarité mondiale ?
- Plus de solidarité, plus de justice sociale, plus de redistribution, il faut surtout pas faire confiance aux marchés, ça on l'a compris, mais il faut du marché.
- Il faut faire confiance aux politiques ?
- Il faut réhabiliter la noblesse de la fonction politique, parce que la fonction politique, celui qui accepte de travailler au service du bien commun et qui sait qu'il n'en prendra que des coups, parce que s'il fait bien tout le monde trouvera ça normal, et s'il fait mal, tout le monde lui tapera dessus. Les démocraties...
- Il y a une vraie recherche du bien commun ?
- Alors le développement durable c'est...
- On parle beaucoup de corruption, on parle beaucoup sur la planète dans l'ensemble...
- Alors quand l'argent se mêle des choses, quand on voit son intérêt à court terme au détriment de l'intérêt général, c'est pour ça qu'il faut des contre-pouvoirs, c'est-à-dire des ONG, des syndicats, des coopératives, une presse libre pour pouvoir...
- De la démocratie, en gros...
- ...de la démocratie parce que la démocratie ça permet de remplacer des dirigeants quand ils ont failli.
- Oui. Et Sylvie Brunel, ce message-là, vous pensez qu'il peut faire, en tout les cas, avancer les choses ?
- Oui parce que je donne des solutions. J'explique dans ce livre comment on peut résoudre des problèmes, comment on peut ne pas être le jouet des éléments, comment nous, pauvres animaux sans poils et sans défenses, nous pouvons arriver à survivre dans un environnement hostile en créant des paysages qui sont des paysages agréables à vivre. Il faut savoir regarder la beauté du monde.
- Merci pour ce message optimiste en tous les cas, Sylvie Brunel, il n'est pas commun, c'est pour ça que nous avons eu plaisir à vous recevoir. « Géographie amoureuse du monde » est publié chez Lattès. C'est grâce aux hommes, dites-vous, que la terre est belle. En tous les cas ça fait bien plaisir à entendre. Merci d'avoir été là.
- Merci, merci beaucoup.

Sylvie Brunel, *TV5 Monde*, 11/11/2011.
http://www.dailymotion.com/video/xm9h78_sylvie-brunel-la-destruction-de-la-planete-n-est-pas-une-fatalite_news#.USovefIx2KG

Exercice 2

Arnaud Donckele, jeune chef de 35 ans à Saint-Tropez, dans le Var, a rejoint l'élite de la cuisine française lundi, en étant sacré « trois étoiles » par le guide *Michelin*, qui récompense ainsi une cuisine célébrant les produits de la Méditerranée et de l'arrière-pays. [...]
Arrivé en 2005 au restaurant « La Vague d'or », qui se trouve dans l'hôtel de luxe la Résidence de la pinède à Saint-Tropez, Arnaud Donckele devient le 27ème chef (et le plus jeune) aux « trois macarons » en France, confirmant les nombreuses rumeurs et indiscrétions de ces derniers jours.
Il rejoint le club des cuisiniers qui proposent « une cuisine remarquable, valant le voyage », selon les termes du célèbre guide rouge. « Il est jeune, mais il a un passé exceptionnel », souligne Michael Ellis, directeur international des guides *Michelin*. [...]
Arnaud Donckele a « fait l'unanimité » chez les inspecteurs du *Michelin*, assure Michael Ellis. Il met en avant « une vraie personnalité », « un équilibre des saveurs remarquable », sa maîtrise des produits locaux. À sa carte, l'agneau de Sisteron, la liche, la sériole, des poissons de Méditerranée, des fromages de terroir « passionnément fleuris par des éleveurs bien de chez nous ». Sur son site, il rend hommage aux « hommes qui cultivent, élèvent ou pêchent ». [...]
Le chef de « La Vague d'or » incarne ainsi la tendance du *Michelin 2013*, qui récompense des cuisiniers mettant à l'honneur les produits du terroir. [...]

Arnaud Donckele, nouvelle étoile filante du *Michelin*.
http://www.rtl.fr/actualites/info/article/arnaud-donckele-nouvelle-etoile-filante-du-michelin-7758353923

Exercice 3

Situé à Abu Dhabi, *Yas Waterworld* occupera une surface équivalente à quinze terrains de football. 43 attractions et toboggans en tout genre divertiront les visiteurs. Construit sur l'île de Yas Island, où se situe également le parc d'attractions dédié à *Ferrari*, ce parc aquatique géant proposera des activités uniques. Parmi elles, le *Dawwama*, présenté comme le plus grand toboggan tornade au monde, mesurera 238 mètres de long. Il pourra transporter jusqu'à six personnes simultanément dans un entonnoir de 20 mètres de haut.
Autre record : les vagues artificielles les plus hautes du monde seront recréées pour permettre aux surfers, amateurs ou confirmés, de pratiquer l'activité nautique. Au *Bubble's Barrel*, elles s'élèveront à trois mètres de hauteur.
Huit restaurants et des boutiques permettront aux visiteurs de faire de petites pauses gourmandes et shopping durant leur journée.
Le parc pourra accueillir jusqu'à 6 000 personnes par jour et sera ouvert en hiver de 10 h à 18 h (jusqu'à 20 h en été). Le billet d'entrée est fixé à environ 46 € pour les adultes et 37 € pour les enfants.
À noter, situé à proximité du parc *Ferrari World*, le *Yas Waterworld* proposera aussi un « Yas Park Pass » donnant accès aux deux sites de loisirs pour 66 € pour les adultes et 54 € pour les enfants.

Copyright 2013 *AFP Relaxnews*.
http://fr.euronews.com/voyages/1794406-le-parc-aquatique-geant-dabu-dhabi-ouvre-le-24-janvier/

ACTIVITÉ 4

Exercice 1

Directeur de recherche émérite au CNRS, l'anthropologue Jean-Pierre Digard est spécialiste en Anthropologie de la domestication animale. Il explique à Catherine Vincent pourquoi la tourmente que connaît actuellement la filière viande aurait été moins violente si l'on avait trouvé de l'agneau plutôt que du cheval dans des plats cuisinés que l'on croyait au bœuf.

- Quelle réflexion vous inspire le scandale qui secoue la filière de la viande ?

- Le sentiment d'horreur que provoque l'idée d'avoir mangé du cheval sans le savoir, en Grande-Bretagne - où l'espèce est sacrée -, mais aussi en France et ailleurs, rappelle que dans toute société, on ne mange pas indistinctement tous les animaux. De ce point de vue, le cheval a un statut d'entre-deux particulier. Dans des pays ou régions comme la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse romande ou le nord de l'Italie, la consommation de cheval est bien installée dans les mœurs alimentaires. Mais ce n'est pas le cas en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, en Allemagne ou en Suisse alémanique.

- Et en France ?

- Comme l'Église réprouvait cette habitude alimentaire considérée comme une survivance païenne, on n'a pas mangé de cheval jusqu'au XIXe siècle, où s'est produite, par convergence d'intérêts, une alliance improbable entre deux personnages : un savant positiviste, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont le souci était d'améliorer l'alimentation du prolétariat dans les villes, alors en pleine expansion, et un ancien vétérinaire militaire, Émile Decroix, qui voulait adoucir le sort des chevaux. À l'époque, les charretiers les usaient jusqu'à la corde. Decroix pensait, avec raison, que la perspective de leur vente pour la boucherie inciterait leurs propriétaires à les maintenir « en état » et à les ménager dans leurs vieux jours. Ces deux argumentations n'ont pas suffi à emporter la conviction générale. Ni même le siège de Paris, en 1870, durant lequel on mangeait tout ce qui était disponible, même du rat.

Autorisée en 1866, la consommation de viande de cheval continua à se heurter jusqu'à la fin du siècle à de vives résistances, émanant pour l'essentiel des deux extrémités de l'échelle sociale : paysans et ouvriers, dont le cheval était le compagnon de travail ; aristocrates et cavaliers militaires, qui voyaient dans l'hippophagie une trahison envers un compagnon d'armes. Progressivement, la consommation de cheval devint cependant de plus en plus régulière dans les classes intermédiaires. Jusqu'à atteindre, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, 10 % à 12 % de la consommation carnée de l'ensemble des Français.

- Cette proportion est tombée à 2 %. Pourquoi ce revirement ?

- Du fait de la motorisation définitive de l'agriculture et des transports civils et militaires, survenue vers 1950. Le cheval a quitté la sphère de l'utilitaire pour entrer dans celle des loisirs. Les sports équestres se sont popularisés et féminisés. Tout cela a entraîné une élévation du statut culturel du cheval. Et le retour, malgré une politique de soutien de la boucherie chevaline, du tabou de l'hippophagie. Mieux que tout autre, l'exemple du cheval montre ainsi que les animaux que l'on mange varient dans le temps, en fonction de divers facteurs sociaux et également culturels.

- Justement, ne mange-t-on pas, avant tout, les animaux qu'on a domestiqués ?

- C'est plus compliqué. Depuis l'aube de l'humanité, il y a eu trois vagues de domestication.

D'abord celle du chien, il y a 15 000 à 13 000 ans. Or, toutes les civilisations qui ont utilisé cet animal n'en mangent pas, mais certaines, comme la Chine, le font de façon courante. Ensuite, celle du porc et des ruminants, il y a 9 000 à 8 000 ans. Là encore, on constate que si tous les peuples qui en disposent mangent de la chèvre, du mouton et du bœuf, certains consomment du porc, mais d'autres non. Même chose pour le bœuf. La troisième vague de domestication, survenue il y a 3 000 ans, concerne le cheval, le dromadaire et l'âne : des animaux qu'il n'est globalement par recommandé de consommer, mais qui restent une source d'alimentation envisageable. Pourquoi ces distinctions ? La première condition pour consommer largement une espèce animale, c'est qu'elle soit disponible, et qu'on puisse l'élever facilement, en groupe et en grand nombre. Mais on ne mange pas ce qui nous apparaît - à tort ou à raison - comme étant proche de nous. Le tabou absolu, c'est de manger nos semblables.

- Quelle est, dans ces choix alimentaires, la part des interdits religieux ?

- Elle est assez faible dans la civilisation occidentale moderne, puisque la religion chrétienne qui y domine n'impose aucune restriction alimentaire, à la différence de ses homologues juive et musulmane. Un interdit ne s'explique qu'au regard de l'ensemble du jus culturel dans lequel il trempe. Prenons le porc. Pourquoi les juifs n'en mangeaient-ils pas ? On ne le sait pas très bien. Mais si les Chrétiens en ont mangé, c'était pour se distinguer des juifs : c'est du moins la raison la plus plausible parmi celles qui ont été examinées. Et les musulmans en ont interdit la consommation pour se distinguer des chrétiens.

- Peut-on invoquer un facteur universel pour distinguer les animaux que l'on mange de ceux que l'on ne mange pas ?

- Le facteur déterminant, c'est la distance, socialement construite, qui sépare les humains de certains animaux. Ceux que nous admettons dans notre environnement proche ne sauraient être tués ni mangés. Toutes les sociétés, sous des formes et à des degrés divers, pratiquent ce traitement différencié. Y compris celles des chasseurs-collecteurs *[personnes vivant principalement de la chasse et de la cueillette]*, dont l'exemple est éclairant. Qu'il s'agisse des Amérindiens, des Inuits ou des Pygmées, ces sociétés vivent dans la crainte que le gibier se ligue contre eux pour les attaquer ou leur échapper, réduisant ainsi les humains à la famine. Pour conjurer ce danger, les chasseurs s'appliquent à ne pas froisser la susceptibilité des animaux, à adoucir leur mort, à s'excuser quand ils les tuent. Et quand ils trouvent des petits devenus orphelins par leur faute, ils les ramènent au campement et les confient aux femmes. Celles-ci les élèvent presque comme leurs propres enfants : elles les nourrissent au sein s'il s'agit de mammifères, leur recrachent de la nourriture pré-mastiquée dans le bec s'il s'agit de perroquets. Dès lors, ces animaux deviennent tabous : consommer leur chair serait assimilé à un acte d'anthropophagie. Cet interdit a une fonction rédemptrice. Il représente un rachat des méfaits dont les hommes se rendent coupables envers les animaux en les chassant. Mais il ne touche pas une espèce dans son ensemble, seulement des individus. La même chose se produisait chez nous, dans les sociétés paysannes, lorsqu'un chasseur rapportait à la maison un marcassin ou un faon. Dès lors qu'on a nourri un animal et qu'on l'a pris en charge personnellement, on hésite à le tuer pour le manger.

- Dans l'élevage intensif, la relation directe avec l'animal est rompue. Que devient alors cette fonction rédemptrice ?

- Elle s'est déplacée sur les animaux de compagnie. La France en compte près de 62 millions (26 millions en 1988, 45 millions en 1999), qui génèrent un chiffre d'affaires de plus de 4,5 milliards d'euros par an. Parmi eux, 10,7 millions de chats et 7,8 millions de chiens, dont le statut familial est devenu proche de celui des enfants. La France est le pays d'Europe qui en possède le plus. Elle est aussi celui qui a le plus grand nombre d'animaux de rente. Mais à la différence de nos animaux familiers, ces derniers, élevés presque à seule fin d'être mangés, sont devenus quasiment invisibles. Ils sont produits en batterie, abattus à la chaîne, découpés et conditionnés de manière à aboutir dans l'assiette sous des formes qui éloignent le souvenir des animaux vivants. Le statut privilégié que nous accordons à « nos amis les bêtes » représente un antidote à la culpabilité que provoque en nous le traitement que nous infligeons aux animaux de rente. Loin d'être contradictoires, élevage intensif de certains animaux et surprotection à l'égard d'autres sont deux faces inséparables d'une même réalité.

Le Monde. Culture et idées. 2 mars 2013, page 6.

Exercice 2

Selon l'enquête, 67 % des actifs mettent moins de 30 minutes à faire l'aller-simple pour aller travailler, 10 % entre 30 et 45 minutes et 10 % au-delà, les autres n'étant pas concernés (travail à domicile, travail itinérant...).

La durée moyenne varie légèrement en fonction du statut des actifs, les cadres supérieurs mettant 26,9 minutes en moyenne pour se rendre au bureau, les professions intermédiaires 28 et les ouvriers 22,7.

Mais elle varie surtout selon les régions, les actifs de la région parisienne mettant 36 minutes en moyenne pour aller travailler, là où ceux du Sud-Ouest, les plus privilégiés en la matière, ne mettent par exemple que 20,7 minutes. [...]

Par secteur, les salariés de l'industrie sont aussi un peu plus vite arrivés au travail (22,7 minutes), devant ceux du commerce (23,9) ceux du BTP (28,6) et ceux des services (29,5).

Selon le sondage, les salariés sont 78 % à se dire satisfaits de leur temps de trajet, 17 % se disant « plutôt pas satisfait » et 5 % « pas satisfait du tout». Mais près de la moitié (46 %) seraient tout de même prêt à changer de travail pour réduire leur temps de trajet.

Pour les usagers des transports en commun franciliens, le trajet est un vrai handicap
http://www.rtl.fr/actualites/transports/article/les-salaries-mettent-en-moyenne-25-minutes-pour-se-rendre-sur-leur-lieu-de-travail-7758395469

Exercice 3

De plus en plus de Français, à l'âge de la retraite, se retrouvent seuls. En cause, le divorce, le veuvage et les enfants qui quittent le foyer familial. Ainsi, le taux de divorces des personnes âgées de 50 à 65 ans a augmenté de 42 % entre 2001 et 2011. *« Entre 50 et 65 ans, on fait le point sur ce qui est essentiel pour soi et on vérifie qu'on ne s'est pas trompé*, analyse Hervé Sauzay, président de l'Institut français des seniors et organisateur du Salon des seniors. *Si c'est le cas, on a encore un tiers de sa vie devant soi pour reconstruire quelque chose. Car le couple ne sort pas toujours indemne du passage à la retraite. »*

Pour lutter contre la solitude, les jeunes retraités s'inscrivent désormais sur les sites de rencontres en cherchant à s'engager dans la durée. Mais beaucoup sont réticents. Pourtant c'est un outil statistiquement plus puissant qu'une agence matrimoniale : au lieu d'une seule ligne, c'est un filet qu'on lance à l'eau ! Toutefois, des précautions s'imposent : utiliser un pseudo, échanger par courriel ou par téléphone avant de programmer la première rencontre, plutôt dans un lieu public. Enfin, n'envoyez jamais d'argent si on vous le demande.

Laurence Fritsch - « Dossier familial » n° 465. - Octobre 2013, page 60.

ACTIVITÉ 5

Exercice 1

- C'est notre invité de l'aube *Entre chien et loup*, il est là en vrai, en direct, bonjour Charles Pépin.
- Bonjour.
- Vous êtes philosophe, on vous connaît bien, on vous a déjà reçu plusieurs fois ici même. Heu... « Quand la beauté nous sauve », c'est votre dernier essai chez Robert Laffont. Vous êtes beau, ce matin, je trouve.
- Ah bon, mais vous savez ce qui compte vous savez, c'est pas la beauté, c'est le plaisir qu'elle donne, le plaisir esthétique qui est important.
- L'émotion esthétique, on va en parler avec vous. Éloge de la beauté ou l'utilité de la beauté, heu, naturelle, pas naturelle, esthétique ou pas. C'est un gros sujet.
- Oui, toutes les beautés...

- Toutes les beautés, c'est un grand sujet philosophique, ça.
- Oui, c'est un sujet philosophique assez classique mais que j'ai abordé de manière complètement différente parce que je supportais pas ce qu'on y trouvait tout le temps dans la philosophie classique à savoir que le plaisir esthétique qu'on a devant un paysage n'entretient aucun rapport avec celui qu'on a en écoutant de la musique ou de la peinture. Et moi le début de mon livre, c'est d'expliquer qu'il y a un rapport, il y a quelque chose de commun dans ce plaisir esthétique, peu importe ce qui nous donne ce plaisir esthétique que ce soit un paysage ou David Bowie ou Bach ou une peinture de Rembrandt, il y a quelque chose qu'on retrouve tout le temps à savoir : quand j'ai du plaisir esthétique, j'apprends à m'écouter, j'apprends à accueillir ma complexité, j'apprends au fond à me faire confiance, il y a une sorte de gain en estime de soi dès que j'ai du plaisir esthétique.
- On verra que ça nous rend peut-être meilleur. Alors justement dans votre livre, c'est vrai, on croise Freud, David Bowie, Bach, Kant, Platon, Nietzsche, vous-même, on croise aussi une femme dépressive qui écoute Michel Berger dans sa voiture, on croise un séducteur compulsif...
- Mais ça va mieux après.
- Oui, elle, elle va mieux, le séducteur compulsif, il est moins compulsif d'ailleurs. On croise un paysage corse. L'idée étant de dire que quoi, le beau, les beaux, les émotions esthétiques des uns ne sont pas forcément celles des autres, ça c'est sûr, et aussi que vu de loin, si on dit que la beauté c'est un sujet qui a inspiré bien des philosophes, que vu de loin, ça a une réputation un peu superficielle aussi.
- Voilà, je pense que la beauté n'est jamais superficielle. Enfin, du moins, le plaisir qu'elle nous donne n'est pas superficiel. Pourquoi ? Parce que la beauté véhicule des valeurs, elle a du sens. On prend l'exemple de ce séducteur compulsif, donc, voilà, il est dans l'addiction à la drague et puis à la sexualité, et là quand il a une émotion esthétique en regardant une belle femme, il a justement plus envie de coucher avec elle, il a plus envie de la posséder, il a plus envie de la séduire, il apprend le plaisir de simplement contempler, et alors, il découvre une autre facette de lui-même, quelque chose qui était enterré, qui était enfoui et qui resurgit à l'occasion du plaisir esthétique. Donc ça fait beaucoup de bien et c'est surtout une manière d'arrêter de se fuir. Et c'est une manière de se découvrir autre, de se découvrir, j'allais dire, plus complexe, et de s'accueillir comme ça.
- Et cette femme-là que vous mettez en scène ? Qui a la petite larme qui a priori a l'air débordée, un peu dépressive, un peu...
- Voilà et puis elle écoute Michel Berger dans sa voiture par hasard alors que ses doigts font glisser le bouton de l'auto-radio. Et effectivement, cette mélodie très simple, c'est la « minute de silence » de Michel Berger qui chante avec Daniel Balavoine, cette mélodie très simple, heu.., quelques paroles en apparence banales, ça a le pouvoir de l'apaiser, de la réconcilier avec elle-même, et c'est ça que j'essaye de questionner. Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qu'on a, nous les animaux humains, comme étrange relation avec la beauté pour que la beauté qui ressemble à quelque chose de superficiel nous fasse tant de bien en profondeur. Alors dans le cas de cette femme, ce qu'on peut penser, c'est ce que ce qui lui arrive, c'est qu'enfin elle apprend à être au présent au fond, le présent lui suffit, elle n'est plus dans l'anticipation de ce qui va arriver demain, elle n'est plus dans la crainte par rapport à ce qu'elle pourrait réussir ou pas à l'avenir, elle apprend finalement que le simple fait que ce soit beau, ça suffit déjà. Ne demandons rien de plus. Et puis surtout, heu..., ce qui est très fort dans le plaisir esthétique, c'est que c'est très personnel et en même temps on a envie de le partager.
- Le fameux subjectif, c'est à la fois perso-subjectif et universel ? Hein ?
- Voilà c'est la phrase de Kant : « le jugement de goût est subjectif mais universel » et ça c'est très intéressant. Qu'est-ce que ça veut dire ? Que quelque chose, j'ai l'impression que cette musique, elle est faite pour moi, que ce tableau me parle à moi, que ce paysage, il me parle à moi.
- Ou il ne me parle pas...
- Intimement, oui, mais quand il me parle, j'ai l'impression que c'est pour moi. Et en même temps, au fond de mon moi, je sens une promesse de partage, de communion, c'est pour ça par exemple que je dis « c'est beau », je ne dis pas « moi je trouve ça beau », je dis « c'est beau », ça veut dire que je parle que c'est beau pour les autres. J'ai envie que ce soit beau pour les autres, et surtout j'ai envie de partager ce qui me touche. Et c'est pour ça qu'il y a une promesse de bonheur partagé. En fait, il y a un élan vers les autres qui est très intéressant dans le plaisir esthétique, alors évidemment, tous les goûts sont dans la nature, on ne sera pas d'accord, mais ce qui compte, c'est qu'on en ait l'envie, c'est qu'il y ait cette promesse de partage qui réchauffe l'âme et qui fait tellement de bien.
- Vous, vous êtes vraiment persuadé que concrètement la beauté peut nous rendre non seulement meilleur même meilleur avec soi-même mais meilleur avec l'autre ?
- Non non pas du tout.
- Ah bon d'accord !
- Elle ne rend pas meilleur au sens où elle n'induit pas de modifications profondes et durables. Par contre dans le moment du plaisir esthétique, elle offre une parenthèse où on envisage qu'on pourrait être meilleur, on envisage qu'on pourrait partager, et c'est une promesse, mais cette promesse, elle sera trahie, c'est-à-dire qu'au fond, ce n'est qu'une promesse, ce qui compte c'est la promesse, ce qui compte c'est cette intensité du plaisir esthétique, où soudain je vois plein de choses, j'entrevois plein de choses, mais évidemment quand l'émotion esthétique sera terminée, on redeviendra en gros le même. Si je vous prends un exemple, heu..., je voyais encore avec mes élèves un film il y a trois jours au lycée, qui est « Ordet » de Dreyer, c'est un film mystique qui raconte l'histoire de Jésus. Et moi, moi je ne crois pas en Dieu, je suis plutôt athée et rationaliste. Mais le temps du plaisir esthétique, c'est tellement beau ce film, la mise en scène, les couleurs, la musique, etc... que je découvre en moi une part mystique. Heu... et je me rapproche, moi, le rationaliste, grâce au plaisir esthétique.
- Mais ça ne dure pas, oui.
- Je me rapproche du mystique qui est en moi. Donc je me découvre plus grand que je ne le pensais. Le plaisir esthétique c'est l'agrandissement de l'intériorité. Mais une fois que le film est terminé, je ne crois toujours pas en Dieu. Simplement, c'est ça qui est beau, c'est que le temps de l'émotion, ma vie intérieure a bougé, je me suis agrandi puis refermé, je me suis découvert un peu autre et c'est ça qui est important. Parce que dans la vie sociale d'aujourd'hui, on passe sa vie à se réduire, à se présenter par son nom, son prénom, sa fonction sociale, on passe sa vie dans la réduction identitaire. Et le plaisir esthétique nous apprend que nous sommes plus grand que ça, plus complexe que ça et c'est ça qui fait un bien fou.
- Et puis ça nous apprend aussi à redécouvrir tout ce qui nous fait peur, c'est-à-dire l'inattendu, le mystère.
- Exactement.
- On aime bien les trucs qui rentrent dans les cases, dans les cadres, se projeter et là on accepte ce trou.
- Tout à fait. Et c'est ce que j'explique quand, ça justifie le titre, quand je dis quand la beauté nous sauve, le plaisir esthétique nous sauve de la passion explicatrice et elle nous aide à accueillir le mystère. Prenons un exemple : vous regardez un incroyable paysage avec le ciel qui scintille sur l'océan, en fait vous savez pas tellement pourquoi c'est beau, vous savez pas tellement si ça vous parle de Dieu qui aurait créé tout ça ou plutôt de l'absence de Dieu qui est fascinante. Si la beauté existe et que c'est pas Dieu qui l'a créée, c'est encore plus fascinant. Donc, c'est mystérieux. Mais ce mystère, dans le plaisir esthétique vous apprenez à l'aimer, à l'accueillir, alors que dans la vie on le fuit,
- Il fait peur...
- On a peur, on a peur de ce qu'on ne comprend pas. Pourquoi telle personne qui m'aimait ne m'aime plus ? C'est mystérieux mais c'est atroce. Pourquoi le monde, y a du mal dans le monde ? C'est mystérieux mais c'est atroce. Et en fait, ça nous fait souffrir parce qu'on voudrait expliquer mais on ne pourra pas tout expliquer. Le défaut de l'époque, au niveau mondial, c'est qu'il y a une sorte d'idéologie scientiste liée notamment aux neurosciences, on voudrait nous faire croire qu'un jour on expliquera tout. Mais ça ça nous condamne au malheur parce que l'âme humaine, c'est pas explicable, il y aura toujours une partie de mystère. Eh bien, chaque émotion esthétique nous apprend à accueillir ce mystère et donc à être plus grand face à ce mystère, à être vraiment plus humain profondément.

Jacques Gamblin, Charles Pépin, samedi 23 février 2013. - *France Inter, ça décape, Entre chien et loup*
http://www.franceinter.fr/emission-le-57-du-week-end-ca-decape

Exercice 2

Trois rocades, neuf radiales, 130 km de pistes cyclables sécurisées : c'est le réseau *Vélostras* que veut déployer d'ici à 2020 l'agglomération de Strasbourg. Objectif : inciter les habitants à choisir le vélo pour des trajets un peu plus longs, en leur garantissant une vitesse de croisière d'au moins 20 km/h. Et, pour cela, opérer un vrai changement d'échelle, passant du quartier ou de la commune à une vision d'agglomération Le projet *Vélostras* ressemble à une toile d'araignée posée sur la communauté urbaine (CUS), qui regroupe 28 communes et environ 482 000 habitants. Trois « périphériques » y sont dessinés. Le plus resserré, « l'ellipse », ceint la Grande-Ile, centre historique de Strasbourg: le deuxième, la « petite rocade », contourne les quartiers limitrophes ; le troisième, la « grande rocade », les communes de la première couronne. Neuf « radiales » convergentes croisent les deux plus larges rocades pour rejoindre les quais. L'une d'elles franchit le Rhin, pour aboutir à la petite ville allemande de Kehl - que doit aussi rejoindre d'ici à 2015 le tramway strasbourgeois - et, au-delà, au réseau cyclable allemand. *Vélostras* doit être un réseau prioritaire pour assurer aux cyclistes une vitesse garantie. Cela passe par une signalétique spécifique. Les pistes seront prévues assez larges pour que deux cyclistes puissent y circuler de front. Les carrefours seront aménagés pour assurer la plus grande sécurité, raccourcir les temps d'attente aux intersections, et éviter les zones de conflit, notamment avec les piétons. Enfin, la CUS prévoit un système d'éclairage par détection et promet le déneigement prioritaire des pistes en hiver. [...]

http://abonnes.lemonde.fr/planete/article/2013/02/20/strasbourg-deploie-son-peripherique-pour-velos_1835324_3244.html

Exercice 3

Le Comité olympique japonais a exprimé son indignation après la décision du CIO de supprimer la lutte du programme des Jeux de 2020, qui pourraient se dérouler à Tokyo. La lutte est un sport dans lequel le Japon excelle. Ses athlètes avaient glané pas

moins de quatre médailles d'or aux derniers Jeux de Londres, soit le meilleur palmarès à égalité avec la Russie.
Le président de la fédération japonaise se dit choqué par la décision du CIO : « La salle du lutte était pleine de spectateurs aux Jeux Olympiques de Londres. Je ne comprends pas pourquoi le CIO a décidé de supprimer ce sport. »
Outre le Japon, l'Iran, la Turquie, la Grèce ou encore la France ont exprimé leur incompréhension. Le président du CIO Jacques Rogge a tenu à leur répondre : « Nous savions, avant de prendre cette décision, qu'elle allait entraîner de nombreuses critiques, et ce quel que soit le sport qui allait être retiré du programme. Mais le vote du CIO n'est pas une suppression de la lutte des Jeux Olympiques. Je veux être très clair là-dessus. La lutte sera au programme des prochains Jeux de Rio de Janeiro. »
La lutte peut encore espérer être présente aux Jeux Olympiques de 2020. Mais elle sera en concurrence avec sept autres sports dont le squash, l'escalade, le karaté ou le wakeboard. La décision finale sera prise le 7 septembre.

http://fr.euronews.com/2013/02/13/l-exclusion-de-la-lutte-des-jo-met-le-japon-en-colere/

ACTIVITÉ 6

Exercice 1

***« Le débat 60 millions de gastronomes ?* est à écouter sur : http://www.france24.com/fr/20101118-fr-debat-france-Unesco-patrimoine-immat%C3%A9riel-gastronomie-repas-nourriture-part1/#./?&_suid=1415813009748086951013987208 16**

Si vous ne parvenez pas à trouver la source, écoutez le texte enregistré par des comédiens. »

- On va prendre tout de suite une question qui nous vient de Côte d'Ivoire, de Zouan-Hounien, c'est Alain Sevyhno qui nous dit : « Je voudrais savoir ce que la France peut gagner à avoir sa gastronomie inscrite dans le patrimoine de l'Unesco ? », Pierre Sanner.
- Écoutez c'est la question effectivement qui est au cœur à la fois de la démarche et ça demande de préciser un tout petit peu quelle est cette convention mais on va faire très vite. Objectivement, heu..., il y a la nécessité de mieux faire prendre conscience à l'ensemble des Français, et on va être humble, mais plus largement, de l'importance des patrimoines gastronomiques. Donc de notre patrimoine gastronomique, en quoi il faut effectivement mieux le connaître, mieux le mettre en valeur et mieux le transmettre. Premier objectif et qui, chacun le sait on sera d'accord n'est-ce pas, n'est pas des moindres, compte tenu de l'attention qu'on en a. Mais cette reconnaissance internationale, incontestablement va stimuler encore plus cette nécessité de mise en valeur. Donc ça c'est essentiel. Et ensuite la convention de l'Unesco qui nous a permis d'inscrire au patrimoine culturel et immatériel demande aux États et donc à la France de faire la démonstration de sa volonté de mettre en œuvre des politiques publiques en faveur de la transmission. Donc c'est un honneur, une distinction qui nous engage et qui nous engage pour l'avenir et sur lequel il faudra rendre compte dans différents domaines et les années de travail que nous avons pu faire pour concevoir ce dossier ont permis de développer quatre axes qu'on développera peut-être par la suite.
- Mais moi, j'ai une question ou remarque. Ce n'est pas tant ce qu'il y a dans les assiettes que l'Unesco veut préserver ou valoriser mais plutôt finalement, l'enchaînement, la façon qu'on a, Français, de se retrouver autour d'une table.
- Alors comme ça avait été très très bien lancé en début de sujet, effectivement c'est plus la pratique coutumière ritualisée, on peut expliquer, mais effectivement disons-le...
- Mais ça veut dire quoi ?
- C'est la bonne bouffe, c'est la bonne bouffe. C'est le gueuleton.
- C'est le moment de partage.
- Et c'est ce moment où on se réunit, où on partage un petit peu de temps avec un minimum, je dirais, d'attention. Oui...
- Et de mise en scène, il faut une table, il faut de la belle vaisselle, il faut des accords de plats.
- Des mets...
- Des vins... oui, c'est une fête. Évidemment, c'est pas le repas au quotidien, je crois qu'on a voulu...
- C'est pas le repas au quotidien, c'est le repas festif, c'est le repas qui est un peu exceptionnel mais qui est abordable par tous.
- Alors, je voudrais comprendre. Vous avez monté un dossier comme on monte une candidature pour les Jeux Olympiques ou je ne sais quoi et vous êtes allés à l'Unesco en disant « Moi, ce que je veux, c'est faire gagner le gueuleton et la bonne bouffe » ?
- Obstruction Votre Honneur ! Contrairement, heu..., aux Jeux Olympiques, il ne s'agit pas de classer la gastronomie française contre, comme j'ai pu le lire malheureusement un petit peu, contre la culture culinaire péruvienne ou les pratiques alimentaires coréennes ou la gastronomie italienne ou .... donc, il ne s'agissait pas... c'est pas le CIO, à plusieurs titres l'Unesco, on le saurait, premièrement. Donc c'est pas une compétition, et permettez-moi, c'est pas la course aux échalotes, c'est pas parce que la France est arrivée première, il y a une certaine fierté à ouvrir la voie à une reconnaissance des cultures culinaires qui sont essentielles, ça c'est vrai, vraiment clair.
- Ça ne veut pas dire qu'on a la meilleure des gastronomies du monde, soyons clairs, même si on en est très fier.
- Ça n'est pas une médaille d'or. On est quand même les premiers à....
- Nous sommes les premiers, et il y a une vraie fierté, effectivement, à manifester. Il n'y a pas à mettre son drapeau dans sa poche pour un tel sujet. Il y a une vraie fierté. Je pense qu'il y aussi, comme j'ai dit tout à l'heure, un engagement, une responsabilité à l'avenir à honorer cette reconnaissance avec le respect des valeurs de l'Unesco.
- Irène Karsenty...
- Pour être modeste, il faut dire aussi que la Croatie a eu une reconnaissance, je crois, pour son pain d'épices et on a aussi inscrit au Patrimoine la cuisine mexicaine.
- Alors, pour être précis effectivement...
- Soyons un peu modestes...
- Pour être effectivement précis, et tant mieux, je pense que cette chaîne ici se prête effectivement à réaffirmer certain nombre de convictions que nous avions en présentant ce dossier, et notamment, heu, oui, la diète méditerranéenne, donc quatre pays du pourtour méditerranéen ont eu cette reconnaissance et vraisemblablement, ils ont appelé à ce que d'autres pays les rejoignent. Pour l'instant, c'est l'Italie, l'Espagne, la Grèce et le Maroc. Et d'autre part, comme vous l'avez effectivement dit, et nous le savions puisque dès 2005, ils avaient postulé, c'est le Mexique sur un aspect très spécifique qui est une cuisine, malheureusement, je ne suis pas spécialiste, vous me pardonnerez, vous m'excuserez, d'un territoire, d'une province particulière du Mexique qui a également été inscrit. Heu... pour le pain d'épices, oui, le pain d'épices en Croatie, mais je crois que c'est sur un autre rituel.
- J'avoue que j'ai jamais entendu parler du pain d'épices de Croatie et je suis curieuse de le goûter.
- Il y a quand même une réflexion qu'on a... bon, c'est très bien parce que ça peut permettre de transmettre des choses, de préserver des savoir-faire, un savoir-faire culturel, en même temps, le mot « gastronomique » tout de suite, on en parlait avant le début de l'émission avec Irène Karsenty, ça peut faire peur entre guillemets, enfin peur, moi je trouve ça très bien la gastronomie, mais il y a un côté un peu, peut-être, ampoulé, il y a plein de gens qui peuvent se dire « moi, je me sens exclu, de ça finalement » alors que la gastronomie n'est pas forcément compliquée. Mais finalement pourquoi avoir voulu mettre...
- Gastronomique, repas gastronomique me dérange un petit peu, c'est vrai..., il n'y a pas d'autre mot effectivement.
- Alors voilà, c'est effectivement... moi, pour moi, cela ne me pose aucun problème. Je pense qu'on doit plutôt faire preuve peut-être de pédagogie, un peu comme une croisade, de rappeler ce qu'est la gastronomie, et que très sincèrement et sans démagogie, la gastronomie, c'est aussi une culture populaire. Si il y a eu une culture populaire, on va dire bourgeoise, ou alors à un moment donné même plus familiale, paysanne, qui a inspiré la culture de cour, là-dessus je renvoie à un spécialiste, cet aller-retour existe toujours, et à travers ce dossier, effectivement, certains communiquants à un moment donné nous ont dit « attention à gastronomie, il vaut mieux peut-être inventer un autre mot plutôt que de détourner ce mot » qui a déjà fait l'objet d'un détournement. Donc non, la gastronomie, c'est l'art du bien manger et du bien boire de notre point de vue.
- Est-ce que vous diriez, comme c'est le titre de notre émission, et c'est la question que nous posons, qu'il y a en France 60 millions de gastronomes ?
- 64,7 et même peut-être, et même probablement plus.
- Ça veut dire donc pour vous, tous les Français sont des gastronomes ?
- Pour moi tous les Français sont des gastronomes, après, ça a donné lieu à des... non mais gastronomes dans le sens où oui, s'ils en ont la possibilité et notamment en terme de temps à y consacrer, chacun aime à se retrouver autour d'une bonne table et je serais curieux de voir le contraire. Après, il faut le manifester, il faut être un peu, effectivement, volontaire.
- Lionel Bobot.
- Oui, je voudrais aussi rajouter par rapport à ce débat, c'est que dans l'histoire et dans l'histoire de la diplomatie, ce qui est spécifique à la France, c'est que dans les naissances des ambassades françaises, il y a eu des auteurs, Callières*, Hotman de Villiers, Callières 1715, Hotman de Villiers 1603, qui sont des auteurs qui étaient là pour préparer des livres pour former des ambassadeurs. Ce qui est spécifique, c'est que dans chaque livre, il y avait un chapitre sur l'art de la table, l'art de la table dans les ambassades, comment on pouvait mettre un cérémonial en place et quelle utilité ça avait. Et c'est là où même dans la négociation, et la négociation diplomatique qu'il y a une vraie tradition française et de ce lien-là aussi entre la gastronomie et la diplomatie.
- Moi, je crois que ce qui est très important, c'est que justement cette inscription elle va donner aux Français une légitimité et ils vont prendre conscience que c'est un patrimoine, la cuisine, c'est un patrimoine culturel au même titre que la musique ou que la mode et que peut-être, qu'ils vont en être fiers et et qu'ils vont faire des efforts pour abandonner, en tout cas peut-être pas au quotidien, mais tous les jours, le fast-food, la junk-food, la street-food, et qu'enfin on va se mettre autour d'une table et manger une entrée, un plat et un dessert.

* François de Callières, ou Caillières.

Exercice 2

Ce n'est pas l'homme qui valait 3 milliards mais c'est l'androïde qui valait 750 000 euros. Le rêve d'Isaac Asimov se réalise : voici l'homme bionique.
Au-delà de ses prothèses de bras et de jambes, cet humanoïde est équipé d'organes artificiels. Il a des poumons, un foie, une rate, un pancréas, des reins, une trachée... Et un cœur qui bat et qui fonctionne comme une pompe avec du sang, lui aussi artificiel, qui circule dans des tuyaux en guise de veines et d'artères.
C'est le Suisse Bertolt Meyer qui a servi de modèle pour cet androïde. Et pour ce socio-psychologue, lui-même équipé d'une prothèse de main depuis l'âge de 19 ans, cet alter ego bionique est tout simplement incroyable. [...]
"Rex", c'est son nom, est actuellement présenté au *Science Museum* de Londres jusqu'au 11 mars. Il voit les milliers de visiteurs qui défilent devant lui grâce à des implants rétiniens.
Il ne lui manque qu'une chose : un cerveau. Facile ou presque d'imaginer de remplacer un foie par un foie artificiel. Mais la recherche est loin de pouvoir remplacer un cerveau humain par un cerveau conçu par les humains. [...]

http://fr.euronews.com/2013/02/12/l-homme-qui-valait-750-000-euros/

Exercice 3

68 % des Français déclarent partir systématiquement en vacances avec leur moitié, selon le Tripbarometer de Tripadvisor, publié mercredi 6 mars. D'après les résultats de cette vaste enquête internationale, les Français sont les premiers voyageurs au monde à préférer les voyages en duo.
À titre de comparaison, la moyenne internationale se situe à 58 % et celle européenne à 61 %. Les Français sont ainsi, avec les Anglais et les Sud-africains, ceux qui aiment le moins partir en voyage seuls (1 %).
16 % des Français interrogés partent eux entre amis contre 15 % qui optent pour des vacances plus familiales.
Découvertes culturelles (23 %), séjours à la mer (17 %), mais aussi d'aventure (16 %) constituent le Top 3 de leurs vacances préférées.
Lorsqu'ils se décident pour un hébergement, le prix (76 %) arrive en tête des critères de choix, devant la situation géographique (68 %) et les avis des autres voyageurs (44 %).
D'ailleurs, les opinions des autres touristes sont importantes aux yeux des Français. 84 % d'entre eux ont déjà utilisé des sites d'avis pour planifier leurs vacances l'an dernier, soit un score bien supérieur à la moyenne mondiale (69 %) ou européenne (76 %).
Quelques petits avantages pourraient inciter les touristes à réserver un hébergement plutôt qu'un autre comme des promotions sur le tarif de la chambre (75 %), des nuits gratuites (56 %) et la connexion wifi gratuite (44 %).

Le TripBarometer par *TripAdvisor* a été mené en ligne de décembre 2012 à janvier 2013, par *StrategyOne*, auprès de 35 042 personnes dans 26 pays répartis sur sept régions géographiques. Plus de 500 voyageurs français ont participé à l'enquête.
Euronews. Voyages. 6 mars 2013.

ACTIVITÉ 7

Exercice 1

Kate Darling n'aime pas torturer Pleo, un petit dinosaure robotique, mignon, du genre à n'avoir jamais fait de mal à une mouche. Pourtant, au cours de l'atelier que la chercheuse en propriété intellectuelle et en politique de l'innovation au Massachusetts Institute of Technology (MIT) *de Boston organisait début février à Genève, lors de la conférence sur les nouvelles technologies Lift 13, elle a demandé aux participants de maltraiter la créature jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le but était de sonder ensuite le ressenti de chacun. C'est du malaise provoqué chez elle par les mauvais traitements infligés au petit engin qu'est née sa réflexion sur le droit des robots. Kate Darling répond aux questions de Lucia Sillig.*

- Pour beaucoup, la question d'accorder des droits aux robots reste de la science-fiction. Pensez-vous que nous soyons déjà arrivés à un niveau technologique qui soulève ce genre de question ?

- La loi est toujours très en retard sur la technologie, les deux domaines ne se parlent pas. Les gens qui développent ces technologies ne pensent pas aux implications légales et éthiques de leur travail. Je ne parle pas de robots futuristes qui seraient aussi intelligents que nous, mais de robots qui existent déjà.
Nous sommes toujours davantage entourés par une technologie qui interagit avec nous au niveau social, qui essaie de se « brancher » sur nos émotions. Cela va des jouets pour enfants aux robots de compagnie, comme ceux qui sont utilisés à des fins médicales ou dans des foyers pour personnes âgées. Ils vont devenir beaucoup plus sophistiqués, et il y a des questions qu'il faut que nous nous posions dès maintenant.

- Lesquelles ?

- Des études montrent que, bien que sachant que ces robots sont des objets, nous avons tendance à les traiter comme s'ils étaient vivants, en projetant des émotions sur eux et en créant des liens affectifs avec eux. On observe que les gens ont beaucoup plus de peine à éteindre ce type de robot que les autres. Cette technologie pourrait être utilisée de manière abusive. Si les compagnies exploitent cet attachement à des fins de marketing, par exemple. La protection de la vie privée pourrait aussi être menacée. On peut imaginer que ces robots amènent leurs utilisateurs à divulguer des choses. Certaines personnes estiment que l'on devrait restreindre la recherche dans le domaine des technologies qui jouent avec nos émotions.

- Et vous ?

- Je ne crois pas que ce soit responsable. Cette technologie est utile pour beaucoup de choses, dans le domaine éducatif ou de la santé, notamment. Et puis : nous aimons nous attacher à ces robots, penser que leurs émotions sont réelles, que ce sont nos amis. De toute façon, je ne pense pas que ce serait possible, l'industrie du jouet a trop de pouvoir.

- Quels droits devrions-nous donner à ces robots ?

- Je pense que les projections que nous faisons sur les robots sociaux et les liens que nous créons avec eux pourraient nous amener à vouloir leur donner une forme de protection juridique. Je ne parle pas d'une sorte de droit à la vie, qu'on n'ait pas le droit de les éteindre, etc. Je parle plutôt de quelque chose comme les lois qui protègent les animaux. À eux non plus, on n'accorde pas le droit à la vie, mais on a édicté des lois pour les protéger contre la maltraitance. À mon avis, pas tant à cause de la douleur qu'ils peuvent ressentir qu'en raison de la réaction que leur douleur suscite chez nous. Ce n'est pas pour rien que nous protégeons beaucoup plus les animaux que nous trouvons attachants ou auxquels nous pouvons nous identifier. Lorsque Pleo est sorti, des gens ont mis en ligne des vidéos où ils le torturaient : ils testaient ses limites. Les réactions ont été extrêmes, les internautes étaient bouleversés, bien que - comme moi-même d'ailleurs - ils sachent très bien qu'il s'agit d'un robot. Regarder cette chose se tordre de douleur provoque en nous des réactions qui vont bien au-delà de ce qu'il y a dans l'engin. D'où l'idée de donner aux robots des droits de « second ordre », dans le sens où ils ne leur sont pas vraiment inhérents. Ils existent plus pour notre bien et celui de la société.

- Comment cela ?

- La loi a tendance à réguler aussi notre comportement d'un point de vue éthique et à décourager des agissements qui peuvent se révéler nocifs dans un autre contexte. En décourageant la maltraitance des robots sociaux, on promeut des valeurs que l'on juge bonnes pour notre société, comme bien traiter toutes les choses et tous les êtres. Si un enfant donne des coups de pied dans son jouet robotique, il le fera peut-être aussi à un chat ou à un autre enfant. Dans certains pays, lorsqu'un cas de maltraitance d'animaux est découvert, cela déclenche automatiquement une enquête sur d'éventuelles maltraitances envers les enfants. Parce que ce genre de comportement a tendance à se transférer.

- Mais les animaux sont des êtres vivants, pas les robots.

- Comment définit-on la vie ? Et pourquoi est-ce important ?

- Est-ce que la réponse ne varie pas selon les cultures ?

- En effet. Dans la tradition shintoïste japonaise, chaque objet a une âme. Et cela explique dans une certaine mesure pourquoi la culture japonaise accepte mieux les compagnons robotiques. Elle ne divise pas les choses entre « vivant » et « non vivant », comme dans la culture occidentale.

- Comment définit-on le périmètre ? Est-ce que mon toaster serait aussi protégé ?

- La ligne de séparation sera de toute façon floue et arbitraire. Mais les systèmes légaux sont habitués à ça. Des études ont montré que ceux qui suscitent le plus de réaction émotionnelle chez nous sont les robots qui combinent plusieurs facteurs : ils doivent être incarnés, autonomes, et interagir socialement avec nous. On pourrait se baser là-dessus.

- Il y a des gens qui sont attachés à leur voiture.

- C'est vrai. Les militaires américains ont testé un robot qui désamorçait les mines. Il avait l'air d'une araignée géante, à six pattes. Chaque fois qu'il passait sur une mine, il en perdait une. Le colonel qui était en charge du projet l'a interrompu en arguant que c'était inhumain, qu'il ne pouvait pas supporter la vue de ce robot qui se traînait sur ses pattes restantes. Cela montre que la ligne est floue, que l'on s'identifie même à des choses qui ne sont pas anthropomorphes. Le fait que ce robot ressemblait vaguement à un animal, même s'il n'avait pas été conçu pour, suffit. Et donc, lorsque c'est fait à dessein, cela va beaucoup plus loin.

- Dans les films de science-fiction, les robots prennent le contrôle de la planète. Pensez-vous que si nous leur accordons des droits, ils nous en accorderont en retour ?

- C'est mon plan. Sérieusement, je pense que nous sommes très loin d'atteindre ce niveau technologique.

Propos recueillis par Lucia Sillig. *Le Temps*.

Exercice 2

Imaginer la pollution marine engendrée par les balles de golf peut sembler anodin. Pourtant, la pratique de cette activité en bord de mer produit quantité de déchets. Si les balles égarées dans les buissons, plans d'eau et herbes hautes des greens peuvent être récupérées, celles perdues dans la mer ou l'océan sont abandonnées, même si certains golfs font appel à des plongeurs professionnels pour les récupérer. Elles mettent alors entre cinq cents ans et mille ans à se désintégrer. Pour diminuer l'impact de ces détritus, l'entreprise catalane *Albus Golf* a mis au point des balles biodégradables, dont l'enveloppe se dissout dans l'eau en trente-six heures et libère un cœur composé de nourriture pour poissons. Une vraie friandise

pour la faune aquatique locale et un atout écologique pour les golfs. Vendues 0,82 € pièce, ces Eco-bio-balls ont déjà conquis 27 pays et obtenu 3 éco-certifications.

Air France Magazine. Mars 2013, page 102.

Exercice 3

De plus en plus populaire chez les jeunes, le piercing buccal est une pratique loin d'être banale et sans risques, qui préoccupe la profession dentaire et médicale. La bouche est un endroit humide contenant énormément de bactéries. Le problème majeur est donc l'infection locale. Mais d'autres complications à plus long terme peuvent apparaître : usure anormale ou fractures dentaires, récession de la gencive, perte d'os, déchaussement des dents...

Le frottement de l'attache des tiges dans la lèvre ou de la langue peut user la gencive et exposer une partie de la dent, qui devrait normalement être recouverte. Si le déchaussement est trop important, une greffe de gencive peut être nécessaire afin de recouvrir la partie exposée. Il faut éviter de jouer avec le piercing, car cela peut prolonger le traumatisme causé aux gencives et à la bouche, et penser à le faire contrôler régulièrement par un dentiste. Toutefois, l'idéal est de le retirer, pour le bien des dents et des gencives !

Family prix – Groupe Plus Pharmacie – n° 15 février/mars 2014 - info@pluspharmacie.fr

ACTIVITÉ 8

Exercice 1

Radioethic vous propose une info durable réalisée par Pascale Margacci

- Il est préfet de la République et depuis un an, le voici représentant l'État français sur un territoire qui a une petite particularité.
- C'est d'abord une collectivité qui a la particularité de pas avoir d'habitant.
- Des territoires avec plus d'une particularité en réalité. Pascal Bolot, malgré une légère intonation du sud dans la voix, doit sans nul doute se sentir franchement au nord et même nettement plus sur le plancher des vaches quand il revient chez lui.
- Parfois ça m'est arrivé de rembarquer en *zodiac* et non en hélicoptère parce que tout simplement il y avait trop de brouillard et que l'hélicoptère ne pouvait pas voler. À ce moment-là on peut se retrouver confronté effectivement à des situations exceptionnelles, ce qui a pu m'arriver lorsque le *zodiac* est tombé en panne et que la houle nous ramenait à grande vitesse vers les falaises de l'île de la Possession. Heureusement, l'histoire se termine bien puisque à quelques dizaines de mètres des récifs, le *zodiac* a enfin pu redémarrer et regagner tant bien que mal le navire amiral le *Marion Dufresne*.
- On les appelle selon leur acronyme, les TAAF, les terres australes et antarctiques françaises, pas d'habitant et parmi les autres particularités de ces îles françaises du bout du monde, les latitudes qu'elles couvrent.
- Il y a en réalité 5 districts. Des districts subantarctiques qui sont à la limite de l'océan australe, qui sont les archipels de Crozet, de Kerguelen, de Saint-Paul et d'Amsterdam. Ensuite, il y a la terre Adélie qui est sur le continent antarctique et qui fait 432 000 km² c'est-à-dire presqu'aussi grand que la France qui fait 550 000, et enfin depuis 2006, il y a des îles qui, elles, ne sont pas froides, qui sont des îles tropicales dans le canal du Mozambique et qu'on appelle les îles Éparses. Donc les terres australes et antarctiques françaises c'est une collectivité qui regroupe en réalité donc des archipels, des îles qui vont de l'équateur jusqu'au pôle sud.
- Dans la région subarctique, le *Marion Dufresne* ravitaille les stations scientifiques [...] travaille avec l'institut Paul-Émile Victor et n'échappe pas non plus aux conditions extrêmes.
- Ça fait partie des aléas. Notre bateau lui-même, le *Marion Dufresne*, qui est un bateau de ravitaillement, qui est un bateau également de recherches océanographiques a eu donc des ennuis au mois de novembre puisqu'il a talonné, c'est-à-dire touché également des récifs, donc, tous ces éléments confortent l'idée que aller dans ces îles n'est pas aussi simple que cela peut paraître sur une carte de la planète. Cela représente un certain nombre de risques pour le matériel mais également de risques pour les femmes et les hommes qui décident de consacrer une partie de leur existence à ces endroits à la fois touchants, émouvants et qui marquent évidemment lorsqu'on y séjourne.
- Le *Marion Dufresne* qui a une double coque et a ainsi pu partir en cale sèche avant de reprendre récemment du service. La France est présente de très longue date en Antarctique.
- La France, j'allais dire, est presque depuis toujours en Antarctique puisque dès 1840, monsieur Dumont d'Urville a découvert ou participé à la découverte de ce continent. Ensuite, la France s'est énormément implantée physiquement à travers des bases sur place, juste après la Seconde Guerre mondiale, dans ce qu'on appelait la période héroïque, dans les années 50. Et depuis on est présent continûment en terre Adélie où on a une base qui s'appelle Dumont d'Urville justement avec une annexe à côté à Cap Prud'Homme et on a, avec les Italiens, une base qui est au milieu du continent antarctique à 1100 km à l'intérieur du continent qui s'appelle *Concordia* et la France est un état dit possessionné, c'est-à-dire que elle revendique une partie de ce territoire, 430 000 km² mais cette revendication est gelée depuis que certain nombre de pays, dont la France, une douzaine ont gelé toutes les revendications territoriales en 1959 au moment du traité de l'Antarctique.
- Le traité de l'Antarctique qui gèle, sans jeu de mots, les convoitises. Les TAAF, c'est pour grande partie, le froid, mais aussi et si on le veut bien, la subtilité du pinceau du peintre.
- Alors effectivement, ce sont des paysages, j'allais dire, assez exceptionnels, d'une part parce qu'ils ont pas été, quasiment pas du tout, touchés par l'homme, donc, ils sont dans leur état originel, si je peux dire. D'autre part, c'est également intéressant du point de vue chromographique, parce qu'il y a beaucoup de couleurs qui ne sont pas présentes. On travaille surtout sur les gris, les marron, les vert kaki, il y a des couleurs vives auxquelles notre œil est habitué sous nos latitudes, on a une gamme de couleurs plus réduites. Également au niveau de l'odorat, il y a moins d'odeurs, et ce sont des odeurs plus particulières qui sont liées à la flore évidemment endémique de ces îles qui est composée d'énormément de lichens, de mousses. Donc il y a pas d'arbre, à part un seul arbre qui existe de façon endémique à Amsterdam, qui s'appelle le *Phylica*. Mais dans les autres îles, il n'y a pas d'arbre. Donc, j'allais dire, si on devait faire une comparaison, ça peut ressembler à certains paysages d'Écosse auxquels on peut être habitué.
- Autre particularité encore pour le préfet des TAAF, il représente non seulement l'État mais assure par lui-même l'exécutif.
- Nous sommes à la fois le représentant de l'État dans ces territoires et également l'exécutif, c'est-à-dire que c'est nous qui prenons des décisions financières ou les décisions juridiques réglementaires pour administrer ces territoires au mieux de l'intérêt général.
- Une fonction qui n'empêche pas de troquer le costume-cravate pour la tenue de rigueur.
- Grosso modo, on est en tenue, des tenues qui permettent de supporter la pluie et donc qui permettent de pas trop être mouillé parce qu'entre la mer, le vent, la pluie qui sont quand même des éléments assez constants sous ces latitudes, il faut être équipé avec du matériel quasiment de montagne.
- Quant au travail, une partie consiste aussi dans la gestion des hommes, à veiller à ce que l'isolement ne prenne jamais le pas.
- Le facteur important, c'est l'isolement. Les personnes qui partent sur place y vont pour un certain nombre d'entre eux pour une année sans rentrer, sans avoir de contact avec leurs proches, ils vivent là en communauté. Ceux qu'on appelle les hivernants y passent toute l'année, les estivants, c'est-à-dire ceux qui vont faire les campagnes d'été y passent entre un mois et 4 mois voire 4 mois et demi. Pour les uns et pour les autres, c'est souvent une expérience marquante. Il faut aussi reconnaître que l'évolution des technologies modernes, notamment d'Internet, les liaisons par satellite et MARSAT font que cette impression d'isolement est quand même moins fort que ce qu'il était il y a 20 ans 25 ans où on avait droit à un télégramme de 150 mots par semaine.
- Internet jusque dans l'Antarctique, cela peut paraître le bout du monde. Les satellites sont bien là aussi pour surveiller l'état de la fonte des glaces.

Les Terres australes et antarctiques françaises - Pascale Margacci, Pascal Bolot 14 février 2013.
http://www.radioethic.com/les-emissions/art-de-vivre/loisirs-et-voyages-responsables/les-terres-australes-et-antarctiques-francaises.html

Exercice 2

Jamais un astéroïde aussi gros n'avait été observé si près de la Terre. Baptisé 2012 DA14, cet astéroïde, filmé vendredi soir par la Nasa, est passé à 27 000 kilomètres au-dessus de nos têtes, soit une distance inférieure à celle de certains satellites géostationnaires. Contrairement à la pluie de météorite tombée quelques heures plus tôt sur l'Oural, l'objet céleste n'a engendré aucun dégât. Mais il pourrait nous causer encore quelques frayeurs dans les prochaines décennies. « Il semblerait qu'il puisse s'approcher de la Terre en 2046 mais il ne pourra pas la percuter », indique Paul Chodas, scientifique à la Nasa. « Nous connaissons, avec précision son orbite sur l'ensemble du 21e siècle, et il y a une possibilité, mais très faible, qu'il puisse toucher la terre à l'horizon 2080. On s'attend toutefois à ce que cette probabilité disparaisse, donc nous serons encore en sécurité pendant longtemps. »

Cet astéroïde est aussi grand qu'un demi-terrain de football. Il ressemble à celui qui était tombé en 1908 sur Toungouska en Sibérie centrale. L'onde de choc avait rasé la forêt sur un rayon de 20 kilomètres, détruisant des millions d'arbres.

http://fr.euronews.com/2013/02/15/un-asteroide-frole-la-terre/

Exercice 3

5 ans, 5 mois et 5 jours après avoir quitté Caen, [...] Jérémy Marie, un jeune normand de 29 ans achève ce mardi à Caen son tour du monde en autostop débuté le 7 Octobre 2007 de Caen. Parti alors que Jacques Chirac était encore Président, il a parcouru plus de 180 000 kilomètres et est monté à bord de 1 750 véhicules pour faire son tour du monde « uniquement en stop». Il a aussi fait du « bateau-stop » pour traverser les océans. [...]

Ce voyage a été pour lui une véritable aventure humaine où tout ne fut pas facile. Il a été braqué au revolver et volé par la police au Venezuela, il a fait du camion-stop assis sur des bidons d'acide sulfurique au Pérou, il a échappé aux troupes rebelles du Darfour mais il a surtout rencontré sa fiancée indonésienne sur l'île des Dieux à Bali. Jérémie terminera son périple mardi après-midi devant une école primaire de Caen qui a suivi son tour du monde pendant cinq ans.

http://www.rtl.fr/actualites/info/insolite/article/plus-de-5-ans-apres-son-depart-il-boucle-un-tour-du-monde-en-stop-7759353466

ACTIVITÉ 9

Exercice 1

« À l'heure actuelle, nous ne savons pas pourquoi un enfant est autiste » constate la psychanalyste Catherine Vanier. Depuis la découverte de la maladie en 1943, le nombre de diagnostics a explosé, tandis que les moyens consacrés à sa compréhension et à sa prise en charge restent cruellement insuffisants. Sans oublier les querelles de spécialistes, comportementalistes et psychanalystes, qui ne font que rajouter au désarroi des parents. Entretien.

- Qu'est-ce que l'autisme ?

- C'est une question difficile. On ne sait pas exactement ce qu'est cette maladie. Le terme est apparu pour la première fois en 1911 : on a parlé de troubles autistiques à propos de formes particulières de schizophrénie repérées chez certains patients adultes. Mais la première vraie tentative de définition remonte à 1943. Elle vient du docteur Léo Kanner qui a isolé l'autisme infantile comme une maladie présentant les symptômes suivants : l'enfant ne se développe pas du tout ou très peu, souffre de déficience intellectuelle, le plus souvent ne parle pas, se balance toute la journée, n'acquiert pas les mécanismes de propreté, ignore tout ce qui vient de l'extérieur. Voilà, ça, c'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'autisme de Kanner. Un an plus tard, un pédiatre nommé Hans Asperger a découvert qu'il existait des autistes de « haut niveau », c'est-à-dire des enfants et des adultes capables de parler mais dans un langage pas forcément compréhensible, et dotés de capacités extraordinaires, de connaissances dans un domaine très précis. Pour Asperger, cela peut être, par exemple, des enfants qui extraient des racines carrées toute la journée ou répètent en boucle les noms de tous les départements, communes et chefs-lieux français. Kanner et Asperger sont les deux grandes formes d'autisme qui constituent la référence historique.

- Quelle différence y a-t-il entre autisme et psychose ?

- L'autisme n'a jamais été rangé dans la catégorie des psychoses. Il a toujours été considéré à part. À juste titre. Car la psychose consiste en une coupure avec la réalité : le psychotique se prend pour Napoléon, croit que les Martiens vont attaquer, etc... Tandis que l'autiste, lui, est coupé des autres, éprouve une impossibilité ou une difficulté énorme à entrer en relation avec autrui.

- Comment pose-t-on le diagnostic de la maladie ?

- Depuis les années 40, la définition de l'autisme a considérablement évolué dans les manuels psychiatriques internationaux comme par exemple, le « Manuel Diagnostic et statistique des troubles mentaux » dit « DSM », publié par l'Association Américaine de Psychiatrie. Sous cette influence, la maladie est devenue progressivement une espèce de grosse enveloppe dans laquelle ont été placés tous les enfants « à problèmes ». Le terme de psychose infantile a d'ailleurs disparu. Dans le dernier opus du DSM, il est question de Troubles du Spectre Autistique (TSA), dans lesquels est notamment classée la grande timidité infantile. À ce rythme-là, dans moins d'une dizaine d'années, tous les enfants seront considérés comme atteints de troubles autistiques.

- Mais le DSM5 est aujourd'hui très critiqué et peu utilisé, non ?

- Oui. Il est critiqué de plus en plus aux USA et en France, mais ce n'est pas gagné. Regardez comme le nombre de diagnostics d'autisme a explosé en quelques années. En cinquante ans, nous sommes passés de un cas pour 10 000 à un cas pour 100 ! Il est aujourd'hui possible d'étiqueter autistes des enfants normalement développés, capables de parfaitement s'exprimer, parce qu'ils ont l'air déconnectés des autres ou sont inquiets de la présence d'autrui. En principe, ce diagnostic devrait être fait par des psychiatres mais c'est maintenant la maîtresse d'école, la grand-mère, l'oncle qui le posent ! Si vous vous en tenez aux définitions de Kanner et d'Asperger, ce que je fais personnellement, il y a très peu d'enfants autistes. En quarante ans de clinique, et selon mes critères qui sont classiques, j'ai dû en voir douze, en travaillant avec vingt petits patients par jour à l'hôpital, en service de pédopsychiatrie.

- Existe-t-il des médicaments qui traitent efficacement les formes d'autisme comme Kanner ou Asperger ?

- Non. L'autisme reste un mystère. À l'heure actuelle, nous ne savons pas pourquoi un enfant est autiste. Difficile de trouver, puis de donner un médicament, quand vous ne connaissez pas les causes d'une maladie. La piste génétique est sans doute la plus probable : dans 25-27 % des cas, on pourrait penser qu'un certain agencement génétique serait à l'origine d'une prédisposition autistique. Mais les généticiens restent encore très prudents. Ce qui est certain, c'est qu'aucun gène de l'autisme n'a été trouvé pour l'instant. Dire à des parents : « votre enfant est autiste » relève de la subjectivité et de la seule observation, car nous ne pouvons pas faire une prise de sang, pas faire un IRM et déclarer : « C'est de l'autisme ! » La science ne nous a pas encore révélé ce que c'est. Très honnêtement, je rêve que les chercheurs trouvent.

- De nombreux traitements comportementalistes, psychanalytiques, pharmaceutiques sont évoqués ; le dernier étant l'antibiothérapie, qu'en pensez-vous ?

- En regardant les études un peu sérieuses sur l'antibiothérapie, rien n'a été prouvé. Les chercheurs explorent toutes les directions possibles mais quand vous cherchez, vous trouvez toujours des corrélations dont la presse, le grand public s'emparent. On entend, on lit donc qu'avec les antibiotiques, on va guérir l'autisme, qu'avec les diurétiques, on va guérir l'autisme, que c'est une question de saison climatique, qu'il faut éliminer le gluten de l'alimentation, etc... Résultat : les parents ne savent plus à quel saint se vouer. Ils se disent que s'ils passent à côté de tel ou tel truc, ils vont empêcher leur enfant de guérir. Les médecins de leur côté sont très embêtés : c'est désagréable de ne pas savoir ce qu'est une maladie ni comment la soigner. Les parents viennent avec une terrible souffrance, un enfant qui ne va pas bien. Mais ce n'est pas parce qu'à six mois, un bébé ne pointe pas « bien » le doigt qu'il est autiste !

- À partir de quel âge peut-on repérer et diagnostiquer un syndrome de Kanner ou d'Asperger ?

- Pas avant six-sept ans. Avant, lorsqu'il y a des signes inquiétants, il faut essayer de comprendre ce qui se passe en consultation et de prévenir un éventuel développement de la maladie. Malheureusement, si nous repérons des troubles du développement et/ou de communication chez un enfant, nous n'avons pas forcément la possibilité d'aider les parents. Les pouvoirs publics ne prennent rien en charge et nous sommes contraints de leur conseiller de trouver une orthophoniste, des établissements dans le privé ou d'expliquer que nous les mettons sur liste d'attente dans les hôpitaux de jour si l'école ne veut plus de l'enfant. Dans la plupart des cas, les parents essaient à tout prix de maintenir leur petit en classe avec l'Assistant de Vie Scolaire (AVS). Le plus souvent, les maîtresses disent que, malgré cela, elles ne s'en sortent pas. Et les rares établissements spécialisés qui se sont ouverts récemment n'ont plus de place depuis longtemps. 2012 avait été décrétée année de l'autisme mais en terme de places, rien n'a été créé ! Entre des diagnostics qui explosent en raison d'une définition beaucoup plus large de la maladie et des fonds publics mis au service de la pédopsychiatrie, et particulièrement de l'autisme, qui ne bougent pas voire diminuent, nous nous retrouvons dans une situation totalement aberrante.

- Dans votre livre, vous écrivez : « Pour moi, l'autiste n'est pas handicapé. C'est un sujet désespérément occupé à calmer une angoisse monstrueuse. »

- Quand vous travaillez avec des autistes, vous vous apercevez tout de suite qu'ils sont terrorisés par le monde qui les entoure. La seule chose commune à tous, c'est cette peur panique qui les submerge. « Ce n'est pas parce que les autistes ne parlent pas qu'il n'y a pas quelque chose à leur dire. » dit le psychanalyste Jacques Lacan. Cela signifie qu'il est possible de s'adresser à eux, de leur parler. Ils nous entendent. Nous pouvons effectivement essayer de les socialiser par des méthodes uniquement comportementales. Mais les guérisons viennent la plupart du temps parce que l'enfant n'est pas autiste, parce que les parents n'ont pas été pris dans cette chose monstrueuse qui leur a été promise. Et ce qui me met très en colère, c'est que le gouvernement décide de favoriser les méthodes purement comportementales. Il n'est plus question de soins pour eux mais juste de rééducation. Aucune méthode isolée ne guérit les autistes. Ce qui compte, c'est non seulement de les éduquer mais aussi de prendre en charge l'enfant en tant que « sujet », et d'écouter sa souffrance. Au lieu d'entretenir des querelles stériles, il faudrait mieux unir nos efforts pour les aider. Ni les méthodes comportementales, ni la psychanalyse à elles seules ne guérissent l'autisme. Ces enfants-là ont besoin de gens qui les aident à faire des choses concrètes et d'autres aussi pour s'intéresser à leur angoisse. Ils ont aussi surtout besoin d'être à plein temps dans des lieux de vie qui leur permettent de s'épanouir. Or, ces lieux n'existent pas en France, parce que cela coûte trop cher et que ce n'est pas à la psychiatrie que le gouvernement donne des moyens.

Mars 2014.
http://www.psychologies.com/Moi/Problemes-psy/Troubles-Maladies-psy/Articles-et-Dossiers/L-autisme-reste-un-mystere

Exercice 2

Le poète, critique littéraire et professeur franco-britannique Michael Edwards, a été élu, jeudi 21 février, à l'Académie française, au fauteuil de Jean Dutourd. Né en 1938, expert de Shakespeare et de Rimbaud, Michael Edwards a enseigné le français, l'anglais et la littérature comparée à l'université de Warwick, en Grande-Bretagne, jusqu'en 2002. Professeur au Collège de France, à Paris, il a occupé la chaire d'étude de la création littéraire en langue anglaise de 2002 à 2008. Dans ses chroniques au *Times Literary Supplement*, il s'est toujours efforcé de créer des passerelles entre les poésies française et anglaise.

Le Monde, samedi 23 février, page 21.

Exercice 3

35 % des Européens se disent disposés à payer plus cher pour une voiture plus respectueuse de l'environnement, selon un sondage de l'institut *The Futures Company* réalisé pour Ford. L'étude montre que 57 % des sondés souhaiteraient adopter un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Parmi les personnes interrogées, 71 % considèrent la consommation de carburant comme un critère de choix majeur dans l'achat d'une automobile. Ils sont également 60 % à préférer investir dans une marque qui s'est engagée à réduire son impact environnemental.

Pour Ford, ce sondage démontre donc que même en période de crise, il existe une demande pour des véhicules plus respectueux de l'environnement même s'ils sont plus chers à l'achat.

Cette étude a été réalisée par *The Futures Company* en juillet et août 2012 auprès de 6 028 personnes en Allemagne, au Danemark, en Espagne, en France, en Italie et au Royaume-Uni.

Morgane Solignac.
http://auto.rtl.fr/article/plus-d-un-tiers-des-europeens-prets-a-investir-dans-une-voiture-plus-ecolo-7756885981

ACTIVITÉ 10

Exercice 1

Le philosophe Emmanuel Jaffelin montre que dans le monde actuel, dominé par l'économie, les chefs d'entreprise ne peuvent plus ignorer leur rôle de « tisserands » de liens sociaux entre les individus.
Il estime que les entreprises sociales font figure de vigies, montrant qu'on peut être solidaire et pas solitaire.

- Pourquoi un philosophe s'intéresse-t-il au monde de l'entreprise ?

- Je ne suis pas le premier ! Tous les philosophes depuis Aristote, pour ne pas dire Platon, se mêlent d'économie, mais il est vrai que nous sommes peu nombreux à écrire sur ce sujet. J'ai un précurseur, Alain Etchegoyen, qui a publié *Les entreprises ont-elles une âme ?*, un titre qui a été repris pour une table ronde lors de l'université d'été du Medef en 2012.

Cela dit, je ne m'y suis pas intéressé philosophiquement, c'est l'entreprise qui s'est intéressée à moi. Après la parution de mon premier livre, *Éloge de la gentillesse*, plusieurs grands groupes - y compris anglo-saxons -, sont venus vers moi pour s'approprier mon discours. Je me suis alors dit que je devais aller voir de plus près ce qui se passait dans ce monde-là.

- Qu'avez-vous appris sur les dirigeants d'entreprise ?

- Je suis régulièrement invité par des cercles de réflexion patronaux, comme le Medef ou le Centre des jeunes dirigeants. Quand je m'adresse à eux, je sens bien qu'ils sont intéressés par ce que je dis sur les rapports entre les individus et par la possibilité qu'ils ont de s'élever, de s'anoblir. Je m'aperçois aussi qu'ils sont beaucoup moins fermés que ce que la société prétend. Cet écart vient du besoin d'égalitarisme viscéral qui traverse la société française depuis la Révolution.

Sartre prend l'image du garçon de café dans *L'Être et le Néant*, pour montrer qu'il est l'image du « pour-soi », de la liberté qui virevolte. Je vois plutôt dans la difficulté du serveur à être serviable un exemple de ce qu'il y a viscéralement dans le ventre des Français : un refus de servir. C'est aussi ce que nous pensons de l'entrepreneur : il est celui qui asservit. Or, ce n'est pas ça du tout, en tout cas, ça ne devrait pas l'être.

- Que voulez-vous dire ?

- Pour moi, les entrepreneurs sont les nouveaux hommes politiques. L'homme politique, c'est celui qui tisse du lien social, ce que Platon appelle en grec *sunploké*, « l'entrelacement ». Mais ce tisserand, les élus ne peuvent plus l'être : ils sont décrédibilisés, plus personne ne les écoute, à part les journalistes, parce qu'ils n'ont plus le manche entre les mains.

Celui qui le tient, dans un monde dominé par l'économie, c'est celui qui crée de la richesse. À lui, donc, de prendre le temps de servir, de rétablir le geste gratuit, de se faire tisserand. Car s'il y a une mauvaise ambiance dans les entreprises, elle se répand partout, la porosité de l'entreprise aux autres formes sociales étant désormais plus grande que celle d'un parti politique - on le voit en ce moment !

- Les relations sont-elles différentes dans les entreprises sociales ?

- L'entreprise a deux finalités. Une première, sur laquelle elle ne doit pas mégoter, qui est de produire de la richesse ; et une seconde, qui est humaniste, parce qu'elle est la matrice des relations humaines. Or, l'entreprise sociale a inversé la hiérarchie, mettant au premier plan la finalité humaniste et reléguant au second la finalité économique.

Je ne dis pas que tout y est parfait, mais en tout cas, ce type d'entreprise fait au moins figure de vigie, de piqûre de rappel pour les entreprises classiques. Elle dit : *« Regardez, on peut intégrer des personnes éloignées de l'emploi, on peut travailler sans forcément chercher à faire le maximum de plus-values, on peut être solidaires et non pas solitaires. »* J'ai le sentiment que cela fonctionne et que ces pratiques se diffusent, en particulier auprès des jeunes générations.

- Est-ce que les jeunes que vous côtoyez sont intéressés par la création d'entreprise ?

- D'abord, ils me semblent trop longtemps coupés du monde de l'entreprise. Je pense qu'ils doivent devenir des agents économiques plus tôt, au lieu de passer des années sur les bancs de l'école. J'estime même que notre société est suffisamment mûre pour rétablir le travail des enfants, mais ni sur le mode chinois ni sur celui du XIX[e] siècle.

Cela dit, les jeunes me semblent aujourd'hui animés d'une logique « participative », tout à fait compatible avec la création d'entreprise. Ils aiment butiner, ne pas se donner entièrement mais s'impliquer par petits bouts, dans une entreprise, une association, auprès de la famille...

Je rencontre beaucoup de jeunes qui créent des entreprises sociales, qui partent s'impliquer dans des projets à l'autre bout du monde, puis reviennent et passent à autre chose. Ils sont participatifs, intégristes de rien. Ils s'intéressent aux individus par moments, par parenthèses. C'est exactement ma théorie de la gentillesse.

- Vous avez écrit deux livres sur la gentillesse. Elle aurait donc sa place en entreprise...

- J'en ai même écrit trois puisque *Petite philosophie de l'entreprise*, c'est l'application du concept de gentillesse au monde du travail. La gentillesse, c'est une dévotion par morceaux. À la différence de la charité, qui est abandon de soi et relève d'une morale du sacrifice, la gentillesse est don partiel de soi et morale du service.

Elle n'est pas acceptée d'emblée en entreprise, ni par les employés ni par le patron. Elle n'est pas un mode de rapport systématique mais vient en complément : elle est ce que l'on fait en plus, quand on est à l'écoute d'autrui et qu'on va lui rendre le service qu'il demande.

Alors, on s'aperçoit que là, on est fécond, on s'enrichit autrement que matériellement. Je pense que le monde du travail va être envahi par cela. Ce ne sera pas le grand soir, mais ce sera peut-être très productif.

http://www.la-croix.com/Solidarite/Dans-l-economie/Emmanuel-Jaffelin-L-entreprise-sociale-met-au-premier-plan-la-finalite-humaniste-2014-02-06-1102313

Exercice 2

Les pays du Golfe, exportateurs d'or noir, veulent réduire leur consommation intérieure de pétrole, rapporte [le journal espagnol] *El Pais*. Créé à cet effet, l'Institut de recherche sur l'énergie et l'environnement du Qatar, accueille universités américaines et centres de recherche. Installé sur le campus de Doha, il a notamment pour mission de trouver des alternatives à la désalinisation de l'eau sans utilisation d'hydrocarbures. À terme, l'énergie solaire remplacerait les combustibles fossiles ; quelque 15 milliards d'euros seront investis dans une centrale photovoltaïque de 1 800 mégawatts. L'Arabie Saoudite débloquera en outre 76 500 euros pour ouvrir le plus grand centre de production de panneaux solaires du monde. À l'horizon 2030, le royaume envisage d'implanter l'équivalent de 14 réacteurs nucléaires sous forme de panneaux photovoltaïques. De son côté, Abu Dhabi poursuit la construction de Masdar, éco-cité fonctionnant aux énergies renouvelables, située à quelques encablures de l'aéroport.

Air France Magazine, mars 2013, page 46.

Exercice 3

Les habitants de Tcheliabinsk, dans la région russe de l'Oural, s'en souviendront toute leur vie. Ils ont vu ce vendredi une boule incandescente traverser le ciel, et projeter une très vive lumière blanche. La météorite, car c'en était une, s'est ensuite désintégrée, provoquant de fortes explosions. De nombreuses fenêtres de Tcheliabinsk ont été soufflées, et près de 1 150 personnes ont été blessées.

« La place que je traversais a été illuminée intensément pendant deux à trois secondes. Ensuite, il y a eu des explosions » *raconte un Russe*. « Quelque chose comme une boule de feu m'a aveuglée, dit cette Russe. Et c'était très très chaud ! » Ce sont surtout des bris de verre qui ont blessé les habitants, dont au moins 200 enfants. Une cinquantaine de personnes ont dû être hospitalisées. Près de 3 000 bâtiments de Tcheliabinsk ont subi des dommages plus ou moins importants. Un morceau de cette météorite a percé la glace du lac de Tchebarkoul. Le trou fait six mètres de diamètre.

http://fr.euronews.com/2013/02/15/russie-fait-tres-rare-une-meteorite-blesse-plus-d-un-millier-de-personnes/

ACTIVITÉ 11

Exercice 1

Un univers abyssal « majestueux », d'une beauté à « couper le souffle », riche d'une vie hors du commun... C'est ainsi que Marie-Anne Cambon-Bonavita, chef de la mission Bicose *(Biodiversité, interactions, connectivité et symbioses en milieux extrêmes), décrit les sites sous-marins explorés par la campagne océanographique en cours dans l'océan Atlantique.*
Le 11 janvier, trente scientifiques de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), de l'université Pierre-et-Marie Curie et du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, ont appareillé à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, à bord du navire Le Pourquoi Pas ?, pour une expédition d'un peu plus d'un mois. Après quatre jours de traversée, le navire s'est positionné au-dessus de la dorsale (chaîne volcanique de montagnes sous-marines) médio-atlantique, à mi-chemin entre la Guadeloupe et les îles Canaries. C'est là que nous avons joint par téléphone Marie-Anne Cambon-Bonavita.

- Quel est l'objectif de cette campagne ?

- Le but principal, le cœur de la mission *Bicose*, est de caractériser la diversité géologique et biologique ainsi que le fonctionnement des écosystèmes ultra-profonds.

Nous allons étudier plus particulièrement deux sites, Snake Pit et TAG, à 3 500 mètres de profondeur, sur la ride médio-atlantique, en plein milieu de l'Atlantique.

- Comment accédez-vous à ces milieux ultra-profonds ?

- Sur le *Pourquoi Pas* ? le plus grand navire scientifique de l'Ifremer, nous disposons du Victor 6000, un robot télé-opéré doté d'instruments scientifiques, capable de travailler par 6 000 mètres de fond. Il a déjà effectué trois plongées et il y en aura dix en tout, de longue durée (entre vingt-cinq et quarante-cinq heures).

Au cours de ces plongées, il peut réaliser des prélèvements de roches, d'animaux et de fluides, des relevés de la topographie des fonds marins, ainsi que des relevés photographiques, pour avoir une vue d'ensemble des habitats et des faciès géologiques. Il nous envoie en permanence, par câble, des images du fond que nous recevons en direct sur nos écrans.

- Vos premières impressions ?

- Ce qui nous a coupé le souffle, c'est l'aspect majestueux de ces sites. C'est absolument grandiose, avec des jeux de lumière magnifiques et beaucoup de contrastes de couleurs sur les cheminées hydrothermales, qui vont du blanc au gris et au noir,

rehaussés par de l'orange. Tout autour nagent des crevettes blanches et orangées. C'est vraiment de toute beauté.

- Que vous apprennent les plongées déjà effectuées sur la géologie des fonds marins ?

- Les derniers relevés effectués dans ce secteur et les dernières cartes datent d'une vingtaine d'années. L'emprise de la zone hydrothermale au fond était mal connue. Un travail de cartographie très fine doit être fait. Nous avons découvert de nouvelles zones d'activité hydrothermales le long de la faille de la dorsale.

Il ne s'agit pas de gros « fumeurs », ces grandes cheminées qui crachent des fluides chauds pouvant atteindre 400° C, mais de « diffuseurs », dont les fluides, qui sortent à une température d'environ 50° C, se mélangent à l'eau de mer. C'est un milieu d'aspect moiré, avec des anémones de mer, une profusion de crevettes et de moules, ainsi que des colonies microbiennes.

- Qu'en est-il des ressources minérales ?

- On connaissait déjà un peu la composition des roches de la zone hydrothermale, mais un gros travail d'inventaire est à faire. Nous prélevons des échantillons de roches et de sédiments que nous ne pouvons pas analyser à bord, mais que nous conditionnons et que nous préparons pour des études ultérieures en laboratoire.

Les zones hydrothermales ultraprofondes sont aujourd'hui très convoitées pour leurs ressources minérales : des sulfures métalliques - c'est-à-dire des mélanges de soufre et de minéraux présents dans la croûte océanique - riches en cuivre, en zinc, en cadmium, en plomb, éventuellement en or et en argent. Les concentrations peuvent être dix fois supérieures à celles des gisements terrestres.

- S'agit-il d'ouvrir la voie à une exploitation de ces minéraux ?

- Notre campagne a pour objectif une reconnaissance scientifique, dans la perspective d'un éventuel dépôt de permis minier par la France dans cette zone. Ce qui pourrait permettre d'y réaliser une exploration régulière dans les prochaines années, avant de passer peut-être - mais pas avant quinze ans - à une phase d'exploitation des ressources minérales. Il y a actuellement une forte pression des pays pour poser des jalons pour dans vingt ans.

- Quelles sont les formes de vie dans cet environnement extrême ?

- Quand nous avions fait les dernières plongées, voilà vingt ans, nous n'avions échantillonné que les sites actifs, c'est-à-dire les cheminées hydrothermales. Nous devons à présent étudier la faune des zones périphériques, inventorier les espèces et leur distribution, de manière à cartographier au mieux les habitats. Car ce sont ces zones périphériques qui seront impactées en cas d'exploitation minière. Outre des anémones de mer, on y trouve des crabes, des poissons de la famille des maquereaux, blancs et sans yeux... Et, dans les sédiments, il y a plein de petits vers, de petits crustacés. Sur les sites hydrothermaux actifs eux-mêmes, on trouve quantité de crevettes et de moules, qui vivent en symbiose avec des bactéries. À ces profondeurs, il n'y a pas de lumière, pas de photosynthèse, donc aucune vie végétale. Ce sont des micro-organismes qui, par chimiosynthèse, apportent des composés nutritifs aux animaux. L'un des volets de notre travail est de chercher à comprendre comment la vie s'est installée dans cet environnement sous pression, obscur, où se mélangent des eaux froides (2 °C) et ultrachaudes. Malgré des doses massives de sulfures, de métaux lourds, de mercure ou de plomb qui, ailleurs, seraient mortelles et élimineraient toute vie, ces espèces se sont parfaitement adaptées.

- Avez-vous fait des découvertes ?

- Dès la première plongée du robot sous-marin, nous avons trouvé, dans un site actif, des crevettes de l'espèce *Rimicaris exoculata* dont les femelles portaient des œufs.

En quinze ans, c'est la deuxième fois seulement que je fais une telle observation. Et l'un de mes collègues à bord, qui travaille sur ces sujets depuis vingt-cinq ans, n'en avait jamais vu dans ces milieux. On imaginait jusqu'ici que les femelles s'éloignaient des sites actifs pour protéger leurs œufs. Il n'en est rien. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur le cycle de vie, la reproduction et la dispersion de ces espèces.

- Ces écosystèmes ne sont-ils pas menacés par les projets d'exploration et d'exploitation des gisements minéraux ?

- Le but de cette campagne est de mieux connaître ces environnements extrêmes, de mieux les faire connaître, pour mieux les protéger. Voilà pourquoi nous avons établi un relais avec des écoles, qui nous suivent à travers notre blog (http://blogs.ifremer.fr/bicose) et qui vont mener des activités scolaires autour de cette campagne. Nous voulons faire partager au grand public la beauté, pleine de vie, des grands fonds marins.

LE MONDE, 24.01.2014. Propos recueillis par Pierre Le Hir.

Exercice 2

C'est le principal enseignement d'une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) : le salaire moyen des femmes cadres était en 2012 inférieur de 20,6 % à celui des hommes. [...]

L'année dernière, le salaire moyen des femmes cadres s'est établi en moyenne à 47 500 euros bruts annuels, contre 57 300 euros pour leurs homologues masculins. En 2008, l'écart était un peu plus fort (22 %). Si l'on considère le salaire annuel médian (la moitié gagnant plus, l'autre moins), l'écart est de 16,3 % (contre 17,1 % en 2008), avec 43 000 euros pour les femmes, contre 50 000 euros pour les hommes.

L'écart du salaire médian « augmente avec l'âge ». Peu élevé chez les cadres les plus jeunes (2 %), il croît entre 30 et 34 ans (7 %), puis entre 40 et 44 ans (16 %) pour se stabiliser à un niveau élevé (22 %) à partir de 45 ans. Ces différences de salaires « s'expliquent en grande partie par des effets de structure », explique l'Apec. Certains écarts sont ainsi liés aux secteurs d'activité et à la taille des entreprises où hommes et femmes évoluent dans des proportions différentes. [...]

http://www.rtl.fr/actualites/info/article/salaires-les-femmes-cadres-gagnent-20-de-moins-que-les-hommes-7759239168

Exercice 3

À Nairobi, de plus en plus d'écoles accèdent aux technologies de l'information et notamment aux tablettes constate *The Economist*. Une expérience pilote menée dans l'une de ces écoles, *Amaf School*, en lien avec une start-up de l'environnement numérique baptisée *eLimu*, vise à remplacer les livres, inaccessibles à nombre d'élèves, par des tablettes connectées à Internet. Selon ses initiateurs, les notes moyennes des enfants en sciences sont passées de 58 à 73 sur 100 en un seul trimestre. Cet outil pédagogique a déjà fait ses preuves : en Éthiopie, par exemple, des enfants ont appris à lire seuls, faute d'enseignant, grâce à de mini-ordinateurs mobiles offerts par le programme *One Laptop per Child* (un portable par enfant) fondé en 2005 aux États-Unis.

Air France Magazine, mars 2013, page 46.

ACTIVITÉ 12

Exercice 1

Docteur en sciences de gestion, titulaire de la chaire de recherche sur les réseaux sociaux à l'Institut Mines Telecom, Christine Balagué a réalisé sa thèse de doctorat sur les mécanismes qui régissent les phénomènes de diffusion de l'information dans les réseaux sociaux (« buzz »). Dans un article de juin 2012 accordé à 01.net, elle montrait comment ces réseaux modifiaient les comportements des patients dans leur relation avec leur médecin. Elle revient pour l'ASIP Santé sur les mutations, les promesses, la prudence aussi, qu'impose l'usage au quotidien de ces technologies numériques.

- Dans votre article publié en juin sur 01.net, vous décrivez la manière dont les réseaux sociaux ont modifié les comportements des patients et professionnels de santé. En retour, ces nouveaux médias s'adaptent-ils aux particularités induites par cet engouement pour les questions de santé ?

- À ma connaissance, non. Sur tous les réseaux sociaux dits « publics » (c'est-à-dire ouverts à tous comme le sont facebook, twitter, google + etc.) aucune stratégie particulière de ces réseaux n'a été menée dans le secteur de la santé. D'ailleurs le cadre ne change pour aucun des contextes, que ce soit la grande consommation, l'industrie ou la santé. C'est là à la fois la force de ces réseaux et ce qui pose problème parfois : ils imposent une plateforme donnée pour un usage, et les usages imposent à leur tour la plateforme. Celles-ci ont une telle audience que les organisations quelles qu'elles soient s'y intéressent de facto. D'ailleurs rien n'est fait en particulier pour la protection des données personnelles qui pourraient être diffusées dans le cadre d'échange sur la santé sur ces plateformes, en tout cas pour l'instant. En effet, la santé dans les réseaux sociaux est un domaine émergent. Il est évident que s'il y a une régulation ou une réflexion autour de ces questions, peut-être que les réseaux sociaux feront évoluer leur modèle. Mais pour l'instant ce n'est pas le cas, ils se contentent de faire en sorte que leur plateforme soit utilisée partout dans le monde.

- Comment va évoluer selon vous la santé après l'arrivée des médias sociaux et du web collaboratif ? Peut-on comparer cette évolution à ce qui s'est passé dans d'autres secteurs, tels que le commerce ou le journalisme, dans lesquels les contenus générés par les utilisateurs ont pris une place prépondérante ?

- Comme je l'avais mentionné dans mon article, aujourd'hui il existe déjà des *user generated contents* dans le domaine de la santé. Cela est dû au caractère essentiellement asymétrique de l'information médicale : il y a asymétrie d'information lorsque l'on va voir un médecin, car lui possède une connaissance médicale qu'en général le patient n'a pas. Regardez l'engouement pour *Doctissimo*, qui n'est pas un réseau social à proprement parler mais un forum d'échange, c'est l'une des communautés virtuelles les plus actives en France, car les gens sont à l'affût de l'information pour combler cette asymétrie. Ils n'ont pas la connaissance du médecin, mais il s'agit de leur corps, de leur propre santé et donc ils vont à la recherche d'information. Les réseaux sociaux et les forums représentent donc l'outil idéal aux yeux du profane de la santé pour combler ce manque d'information précise.

On retrouve d'ailleurs en santé un phénomène propre aux réseaux sociaux constaté dans d'autres domaines : l'individu a plus confiance dans une information qui est vécue par ses pairs qu'une information portée par une institution, même officielle et reconnue. Dans la santé, ce phénomène est en train de se développer très fortement, et se traduit par exemple par la recherche et la lecture de récits de patients atteints d'une même maladie. [...]

Ce phénomène est comparable à l'influence sociale dans l'achat en ligne, exploitée par les sites de e-commerce à travers des systèmes de recommandations et de notation par les acheteurs eux-mêmes. Ce sont devenus des outils standards dans le domaine du e-commerce, ce n'est pas encore le cas dans la santé. Cela évolue plus lentement, mais on sent que les gens ont envie de ça.

Ce n'est rien d'autre que la traduction à travers les outils et services numériques du bouche-à-oreille, autrement dit du phénomène de réputation.

- Les médecins vont-ils selon vous utiliser ces réseaux sociaux à leur tour pour s'intéresser au point de vue des patients ? Peut-il favoriser un meilleur échange ?

- J'ai justement été étonnée récemment sur ce point : les hôpitaux s'intéressent à l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de gestion de la relation avec le patient. Si vous allez sur Twitter, *la Poste* et *Air France* utilisent le réseau social pour gérer leur relation client : s'il y a des réclamations ou un commentaire l'entreprise va y répondre directement. Les hôpitaux se demandent si ces plateformes peuvent servir à améliorer l'accueil des patients, au moment de leur visite ou même pendant la visite. De ce point de vue-là les réseaux sociaux peuvent apporter un progrès très simplement en améliorant le vécu des patients dans un endroit où ils n'ont généralement pas envie d'aller ni de rester des heures.

Parallèlement à cela, vous avez aujourd'hui un certain nombre de médecins présents sur Twitter, et qui utilisent la plateforme essentiellement pour de la veille. Ils se parlent entre eux, vont regarder ce qui se dit sur un sujet, voire réfléchir avec des pairs sur un sujet donné, via le réseau social. Le patient peut également trouver une source d'accompagnement dans les réseaux sociaux, entre les visites médicales ponctuelles. Le succès des sites web d'associations de patients et des communautés virtuelles (forums) peut s'expliquer par le fait qu'ils rassurent et réconfortent, en permettant de poser des questions à des pairs qui connaissent la maladie, ce même au beau milieu de la nuit.

Il y a enfin un effet générationnel : si l'utilisation des réseaux sociaux n'est pas très répandue chez les médecins de l'ancienne génération, pour beaucoup de jeunes internes, Twitter et Facebook faisaient déjà partie de leur vie avant qu'ils ne soient médecins. Cet usage perdure, en s'adaptant, dans leur vie professionnelle.

En revanche, un problème se pose quant à l'utilisation de ces plateformes dans le cadre d'une consultation ou d'un suivi entre médecin et patient, même par messagerie privée. En effet, l'information personnelle et les données divulguées sur ces réseaux sont de fait stockées, sans qu'on ne sache trop où et sans respecter les règles qui régissent le stockage des données de santé à caractère personnel. On sait aujourd'hui par exemple que le droit à l'oubli n'est pas respecté par ces plateformes, et il est très difficile d'aller supprimer définitivement une information. Prudence donc.

- Vous parlez d'une régulation nécessaire. La puissance publique doit-elle et peut-elle selon vous réguler efficacement la santé dans les médias sociaux ?

- Il y a selon moi plusieurs niveaux : il revient aux Ordres d'encadrer ce qui a trait aux pratiques médicales et à la consultation en elle-même, mais cette régulation doit être faite en collaboration avec des institutions étatiques, de manière à encadrer plus efficacement la question majeure et hautement sensible des données de santé personnelles échangées. Je le répète : quel que soit l'endroit où l'on met une information sur Internet, cette dernière est stockée quelque part, et sans régulation elle peut être récupérée et réutilisée sans le consentement de la personne. Le web et les réseaux sociaux peuvent représenter un vrai progrès pour la santé, à condition toutefois de garantir la sécurité et la confidentialité de ces données. Or pour l'instant, Twitter et Facebook ne sont pas du tout dans cette optique-là. Ils doivent donc rester des moyens d'échange et de veille sur des pratiques médicales, voire de constitution de communautés de patients, mais sûrement pas un lieu de divulgation de données de santé à caractère personnel.

http://esante.gouv.fr/tribunes/christine-balague-le-web-et-les-reseaux-sociaux-peuvent-representer-un-vrai-progres-pour-la

Exercice 2

75 % des Européens partiront en vacances en 2013, selon l'Eurobaromètre, publié mercredi 6 mars. Malgré cette écrasante majorité, 34 % admettent avoir changé leur projet cette année en raison du contexte économique.

41 % déclarent ne pas avoir remis en question leurs projets de vacances malgré la crise. Globalement, dans l'ensemble de l'Europe, la majorité des habitants de chaque pays ont indiqué qu'ils partiraient en voyage cette année.

Les Turcs (44 %) et les Maltais (48 %) sont les moins nombreux à envisager s'offrir quelques jours de vacances. À l'inverse, les Norvégiens (92 %), les Autrichiens (91 %), les Allemands et les Islandais (90 %) sont les plus nombreux.

Concernant la destination, les répondants ont indiqué qu'ils resteraient dans leur propre pays (41 %). 27 % visiteront un autre pays de l'union tandis que 18 % franchiront les frontières de l'UE.

En moyenne, 42 % des Européens s'octroieront un break de quatre à treize nuits loin de chez eux. Un peu plus du quart (29 %) se tourneront vers les courts séjours (trois nuits maximum) quand seulement 16 % comptent excéder les deux semaines de vacances.

En Europe, l'Espagne reste la destination la plus populaire (12 %), devant l'Italie (8 %) et la France (7 %). L'Autriche, l'Allemagne, la Grèce et le Royaume-Uni séduisent chacun 4 % des voyageurs européens contre 3 % pour la Croatie.

Cette étude a été menée par *TNS Political & Social* du 24 au 30 janvier. 30 628 Européens ont été interrogés.

Euronews. Voyages. 6 mars 2013.

Exercice 3

Les analyses de composition nutritionnelle des végétaux issus de l'agriculture biologique indiquent des teneurs parfois un peu plus élevées, mais rien de déterminant par rapport aux apports conseillés en micronutriments. Si la présence de nitrates dans les légumes bio peut être, à l'inverse, plus basse, cette teneur dépend essentiellement de la nature des végétaux, de l'ensoleillement et de la partie de la plante analysée. Il est intéressant de noter que globalement, les consommateurs qui ont les apports les plus élevés en nitrates sont les végétariens.

Reste la question des résidus de pesticides. Ceux-ci, études à l'appui, sont à la fois peu nombreux et présents à un niveau très inférieur à la dose journalière admissible. En revanche, les produits bio peuvent contenir davantage de mycotoxines (hautement toxiques) issues des moisissures !

Conclusion ? Manger des produits qui ne sont pas issus de l'agriculture biologique n'est pas dangereux pour la santé, le consommateur doit être rassuré. Quant à manger bio, il s'agit bien sûr d'un choix tout à fait respectable et qui peut être encouragé, car son impact sur l'environnement est moins néfaste. L'irruption du bio a d'ailleurs contribué à faire évoluer les pratiques agriculturales.

Mais tout n'est pas blanc ou noir : des pesticides « naturels » longtemps autorisés dans l'agriculture biologique, tels la roténone, étaient particulièrement toxiques. Alors oui, on peut manger bio, mais on ne « doit » pas manger bio pour être en bonne santé. Les questions de nutrition et de santé sont beaucoup trop complexes pour être réduites à ce simple dilemme.

Dr Jean-Michel Lecerf - Service de Nutrition – Institut Pasteur de Lille.

http://onmangequoi.lamutuellegenerale.fr/dossiers/658-aliments-bio--que-faut-il-en-penser-?tab=faut-il-manger-bio-

ACTIVITÉ 13

Exercice 1

Le jeu de société, qui connaît une renaissance depuis les années 1980, a le choix entre plusieurs manières de s'adapter à la nouvelle donne numérique. Mais une partie de l'industrie n'est pas encore prête pour le grand saut.

Alors que les jeux vidéo génèrent désormais des ventes comparables à celles des *blockbusters* d'Hollywood et que leur qualité technique ne cesse d'augmenter, un autre secteur du divertissement entreprend, avec plus ou moins de réticences, le virage numérique, celui des jeux de société.

Adapter le jeu de société à l'écran est pour le moment la forme la plus répandue de prise en compte des nouvelles technologies par l'industrie. Le *Monopoly* par exemple, qui détient la palme du jeu le plus vendu dans le monde depuis des décennies, est disponible sur console, PC, iPhone, Androïd, ou encore directement en ligne avec le jeu par navigateur.

Les jeux à succès se prêtent naturellement à ces adaptations sur des supports numériques. Pour les maisons d'édition, sortir une application sur Smartphone ou tablette est un outil de marketing pour séduire un pan du marché, avec l'espoir d'entraîner ensuite l'achat du jeu dans sa version traditionnelle. Vincent Goyat, responsable marketing d'Asmodee qui a publié les jeux d'ambiance « Jungle Speed » ou « Time's Up », confirme qu'il s'agit là d'un vecteur de notoriété en plus.

L'argument est similaire chez Sylvaine Gomez, responsable du groupe de Jeux de Société pour *Hasbro* France. Selon elle, en développant des applications gratuites pour faire connaître les jeux, c'est une façon contemporaine de les promouvoir. C'est aller là où le consommateur est aujourd'hui.

Mais le jeu de société, dont l'offre se diversifie considérablement (plus de 1 400 jeux nouveaux sur le marché en 2011) et qui connaît une renaissance depuis le milieu des années 1980 avec l'essor des jeux de stratégie où les choix individuels des joueurs conditionnent en grande partie l'issue du jeu, a un autre moyen de s'adapter au numérique, à travers ce qu'on appelle des *« jeux hybrides »*, où les objets physiques et numériques coexistent. Comme dans cette nouvelle version du jeu « Les Colons de Catane », inventée par deux professeurs du centre canadien *Human Media Lab* où un projecteur diffuse sur des pièces de forme hexagonale des mini-vidéos installées sur un plateau.

En France, la société *ePawn* a misé sur le credo de la réalité augmentée en brevetant une technologie de jeu de plateau : un écran connecté qui interagit avec des objets comme les pions. *Hasbro*, leader mondial du jeu de société, a également signé un accord avec les éditions françaises *Volumique* pour développer une ligne de jeux de société adaptés à des tablettes, comme « Monopoly zAPPed » où les billets et les cartes chance sont remplacés par une tablette ou un Smartphone configurés pour remplir le rôle de la banque.

Ces exemples pourraient symboliser la révolution numérique de l'industrie du jeu de société, entre produit culturel et produit de grande consommation, si une partie de l'industrie n'était pas insensible, voire réticente, à cette évolution. Antoine Bauza, auteur de jeux de société français qui reste très sceptique sur les jeux hybrides annonce ainsi clairement que, lorsqu'il conçoit un nouveau jeu de société, il ne veut pas qu'il soit adapté en version numérique.

Les jeux hybrides où les applications numériques ont pourtant un potentiel indéniable pour les acteurs de l'industrie. Ils permettent par exemple de remédier à certains défauts du jeu de société traditionnel comme la mise en place du jeu, le calcul des points gagnés à chaque partie, la compréhension des règles, l'attente de son tour ou encore l'avantage de disposer de plusieurs jeux de société quel que soit le temps et l'endroit.

Certains jeux peuvent contenir des livrets de règles d'une quinzaine de pages, rendant difficile la concentration, sans compter le temps que prendrait une explication à d'autres joueurs. Antoine Bauza explique que dans le jeu de société, il faut lire, comprendre puis expliquer la règle alors que le numérique est didacticiel, avec des tutoriels.

Yoshiaki Mimura, chargé de communication au Centre national du jeu, une initiative associative principalement financée par la mairie de Boulogne-Billancourt qui possède près de 12 000 jeux, cite en exemple le jeu « Clash of Cultures » pour lequel il faudrait près de trois heures pour lire la règle, « à la différence du jeu vidéo où l'on entre directement dans le jeu ». Sylvaine Gomez confirme le problème des règles du jeu. Selon elle, le jeu de société, comme son nom l'indique, est aussi un reflet de la société. Quand on interroge les gens, ils adorent jouer mais évoquent leur bête noire qui est la lecture d'une règle de jeu, hormis pour un public très averti de gamers. Soit ils continuent avec les grands classiques, soit des jeux qui sont rapides à jouer.

Bruno Faidutti, concepteur de jeux de société comme *Citadelle*, qui partage son temps entre la création de jeu et l'enseignement, aime comparer l'industrie du livre à celle du jeu de société. Pour mieux les dissocier. Le livre sur tablette va détruire le livre papier en offrant la même expérience alors que les jeux de société traditionnels et les jeux informatiques ne sont pas le même objet.

La manipulation du matériel est une limite que soulignent nombre d'acteurs de l'industrie du jeu de société. Éric Zimmermann, professeur de design de jeu au Game Center de l'université de New York, explique que lorsqu'on prend un jeu de cartes par exemple, si on arrive à la moitié du jeu de cartes, on le sent en touchant ce qu'il reste du paquet. Sur un ordinateur, on perd l'aspect physique, on ne s'en rend pas directement compte.

Face à la multiplicité des écrans et à la segmentation d'un temps de loisirs toujours plus important, les auteurs et les éditeurs misent sur l'aspect proprement social de leur industrie. Avantage aux jeux plus épurés et simples. Bruno Cathala qui est venu à la conception de jeux après 18 ans d'ingénierie en science des matériaux argue que si les gens se tournent vers le jeu, c'est pour l'expérience sociale.

Une expérience sociale qui peut également être présente dans les jeux en ligne où « l'expérience peut rester très sociale via Skype ou une autre forme de messagerie instantanée ». Pour Éric Zimmermann, le regain de succès des jeux de société s'explique par « une nostalgie croissante pour l'interaction en face-à-face ».

Les jeux qui font coexister tangible et numérique sont ceux qui intéressent le plus l'industrie, mais l'offre et la demande restent embryonnaires à ce stade et souffrent d'un déficit de visibilité.

Jim Gaudin, chargé de communication auprès d'Asmodée et ancien rédacteur du magazine « Jeux sur un plateau » estime qu'à l'heure actuelle, pour avoir une visibilité sur un jeu qui n'a pas de notoriété, c'est quand même assez compliqué.

Selon lui, il n'est pas forcément viable de lancer une structure en se fondant sur l'attrait du numérique.

- Sylvaine Gomez d'*Hasbro*, un des géants du jeu de société pour enfants, rajoute que le jeu de société a une connotation éducative pour certains jeux avec un accent mis sur la concentration, le respect des règles, la manipulation de lettres ou de chiffres, que l'on peut rencontrer un attachement des parents à ne pas mettre forcément les enfants devant un écran de plus. Vincent Goyat qui ne se dit pas *« fermé »* mais attend toujours qu'on lui prouve le *« plus indéniable »* qu'une réalité augmentée apporterait au jeu estime que sa société ne se forcera pas à inclure du numérique dans ses jeux si cet aspect ne leur apporte pas un réel bénéfice.

- Mathilde Spriet, de la société d'édition *Gigamic*, pour qui les jeux numériques sont « un autre métier » résume ainsi qu'ils ne cherchent pas la révolution technologique, qu'ils cherchent à s'adapter à ce que veulent les clients. Le syndrome du jeu hybride les interpelle en n'étant pas tout à fait sûrs toutefois que le public soit prêt à recevoir ce type de jeux.

Pour autant, les personnes qui jouent en ligne ne sont pas nécessairement différentes des personnes qui achètent des jeux de société dans les magasins des chaînes de grande distribution ou les boutiques spécialisées. Sylvaine Gomez ajoute que ce n'est pas exclusif : plus on a envie de jouer, plus on a envie de faire des expériences différentes.

Pour l'instant, compte tenu du coût des objets tels que les tablettes numériques, les maisons d'édition estiment que ce type de jeux ne pourrait s'adresser qu'à une partie infime de la clientèle généralement visée. Si Bruno Faidutti est convaincu « qu'il y aura des croisements avec le numérique », il envisage tout de même le futur des jeux de société « avec des boîtes, avec des cartes ».

Et avoue sa préférence pour les jeux d'ambiance avec des règles plus légères comme dans *Speed Dating*, un de ses derniers jeux publiés. Pour lui, c'est même malgré et peut-être à cause des jeux informatiques que les jeux de société se développent.

La crainte de voir le numérique s'installer dans l'industrie des jeux de société fait écho à une autre crainte : la comparaison avec l'industrie du jeu vidéo, « le géant et le minipouce » pour reprendre l'expression d'Antoine Bauza, qui avait initialement suivi une formation en jeu vidéo.

Une crainte que réfute Eric Zimmermann. Selon lui, la logique des jeux numériques ressemble de plus en plus à celle des jeux de société avec l'augmentation du nombre de joueurs et la volonté de rendre les supports « plus physiques, plus manipulables, plus participatifs », comme sur la Wii. Sans trop redouter le phénomène de vases communicants.

– Sylvaine Gomez se rappelle que vers 2005, avec la Wii, la DS, les éditeurs de jeux se demandaient à quelle sauce ils allaient être mangés mais qu'ils se sont rendu compte au final qu'il y avait eu une cannibalisation du marché des jeux de société d'à peu près 5 %, donc assez faible.

Les jeux de société ont encore des jours pleins de carton et de pions devant eux.

Judith Chetrit. - http://www.slate.fr/story/66785/jeux-societe-numerique

Exercice 2

Selon une étude du cabinet Deloitte, plus de 90 % des mots de passe utilisés par accéder à différents services [...] via un ordinateur, une tablette ou un téléphone, sont vulnérables en raison de leur répétition. [...]

Publié mardi au Panama, le rapport assure qu'avec les 1 000 mots de passe les plus communs pour les utilisateurs (parmi les six millions observés pour l'étude), il est possible d'accéder à 91 % des services théoriquement protégés. [...]

En outre, 79 % des utilisateurs concentrent 500 des mots de passe les plus courants, 40 % les 100 plus répandus et 14 % les 10 plus communs. Les mots de passe les plus courants sont les noms de membres de la famille conjugués avec les dates de naissance, des informations très faciles à obtenir sur les réseaux sociaux par les hackers, qui ensuite, à travers des programmes, introduisent massivement des séries de mots de passe hypothétiques, jusqu'à tomber sur la bonne combinaison. [...]

Selon cette étude, 9,8 % des usagers utilisent la combinaison « password 123456 ou 12345678», 8,5 % « password ou 123456 » et 4,7 % « password». Le rapport signale également que les mots de passe créés sur des terminaux mobiles ont tendance à être moins sûrs que ceux créés sur ordinateur, en raison de la différence d'accessibilité aux caractères spéciaux. En outre, il faut 4 à 5 secondes pour taper un mot de passe sûr sur un ordinateur de bureau, contre 7 à 30 secondes sur un écran tactile. [...]

http://www.rtl.fr/actualites/info/internet/article/nos-mots-de-passe-sur-internet-sont-beaucoup-trop-vulnerables-7758910673

Exercice 3

De la colle pour soigner un os fracturé, cela peut sembler étonnant mais une équipe de l'Institut Royal de Technologie de Stockholm, en Suède, vient de mettre au point une glu qui pourrait révolutionner la chirurgie.

Les chercheurs suédois sont convaincus que leur innovation est beaucoup plus efficace que le plâtre. Grâce à cette colle, finies les vis, les broches et les plaques de métal. Les opérations deviendraient plus rapides et plus sûres.

"Si on utilise de la colle, plus besoin d'anesthésie générale pour les patients. On peut se contenter d'une anesthésie locale. Cela veut dire que l'opération sera plus courte, avec moins de risques de complications, notamment pour les personnes âgées".

Une fois appliquée sur la fracture, la glu se confond avec la matière osseuse. Pas besoin de métal en guise de tuteur.

Quatorze années de recherche ont été nécessaires pour élaborer cette colle, présentée comme un produit-miracle, grâce auquel les béquilles et les bâtons de marche pourraient rester au placard.

"De nos jours, un adulte opéré pour une fracture peut rester une semaine à l'hôpital et ensuite il doit rester chez lui pendant parfois 3 mois. Dans l'avenir avec notre glu, les patients pourront quitter l'hôpital le jour-même de l'opération ou dès le lendemain et retourner ensuite à leur travail après 2 ou 3 jours", se félicite Hans Von Holst.

Mais il faut encore mener d'importantes analyses de toxicologie pour être certain que la colle ne soit pas dangereuse. Si les résultats sont encourageants, la glu pourrait être essayée sur des animaux dès cette année avant, peut-être, de faire son entrée dans les salles d'opération.

http://fr.euronews.com/2013/01/17/de-la-colle-pour-les-os-fractures/

ACTIVITÉ 14

Exercice 1

« L'entretien de Pascal Chabot, auteur de Global burn-out, est à écouter sur : http://www.france24.com/fr/20130130-lentretien-pascal-chabot-burn-out-stress-surmenage-productivite-epuisement-professionnel/#./?&_suid=14158130480250272071957332974 4

Si vous ne parvenez pas à trouver la source, écoutez le texte enregistré par des comédiens. »

- Le terme *burn out* apparaît dans les années 80 à New-York, c'est un psychiatre qui s'appelle Freudenberger qui a constaté sur lui-même un état d'épuisement après des années dans une *free-clinic*, donc dans une clinique où on soignait les toxicomanes, il se dévouait énormément à son travail et un jour, il n'en pouvait plus. Il n'en pouvait plus. Il s'est enregistré lui-même dans une sorte d'auto-analyse, car il était formé à la psychanalyse et il a entendu dans sa voix de la fatigue, du cynisme également et puis par rapport à son travail, il sentait aussi qu'il y avait une perte d'efficacité assez assez importante. Et en y réfléchissant, en parlant avec ses collègues également, il s'est dit que la meilleure manière de le nommer, c'était par cette métaphore d'incendie, puisque *burn out* en anglais, c'est une combustion,

- C'est *être cramé* en fait.

- C'est vraiment *être cramé*, ce serait une des meilleures manières de le traduire en français. Avoir tant donné, finalement, et surtout dans une profession comme celle de médecin qui était dévoué aux services des autres. Avoir tant donné et puis à un moment, être vidé de son, être vidé de de l'intérieur.
- Oui, mais alors cette, ce *burn out*, on constate aussi qu'il est, comment dire, qu'il a eu peut-être des... justement vous parliez de médecin, c'est plutôt ça concerne des métiers où il y a une mission, où un idéal ? Comment expliquer ça aussi ?
- À l'origine très fort. À l'origine, ce sont les médecins, les infirmières, également les enseignants, qui sont thématisés dans le livre de Freudenberger de 1980, par la suite, de nombreux autres cadres professionnels vont se servir du terme. Mais pourquoi les professions d'aide ? Pourquoi ces professions à forte composante idéaliste ? Pourquoi ces professions dont finalement Freud disait qu'elles étaient impossibles, puisque Freud dit il y a trois métiers impossibles avec la modernité : soigner, gouverner, ainsi qu'éduquer ? Eh bien, d'abord parce que le résultat n'est jamais entièrement satisfaisant, on ne peut pas être tout à fait sûr d'arriver à ses fins quand on éduque par exemple, ou quand on soigne, surtout pas pour un psychiatre. Et puis aussi, peut-être parce que dans notre société qui est une société à composante techonologique extrêmement forte et qui valorise tout de même l'efficacité, la puissance et la rentabilité. Eh bien ces métiers, ce n'est pas qu'ils soient dévalorisés, mais que, c'est qu'ils sont attachés à l'humain, ils sont attachés à la fragilité humaine, ils sont attachés à une chose qui dans notre société n'est peut-être pas ce qui est le plus valorisé.
- Oui, alors vous parlez de trouble miroir, en parlant du *burn out*. Expliquez-nous ce qu'est cette expression, pourquoi trouble miroir ? Ça reflète quelque chose ? Pourquoi cette... miroir ?
- Tout à fait. Tout à fait. Je vais... euh... chercher une analogie avec la dépression. Pour moi, l'analogie heu... la dépression n'est pas un trouble miroir, puisqu'elle peut être un sentiment qui envahit l'être, suite à une perte par exemple, ou qui est assez général. Le trouble miroir au contraire, c'est un trouble qui naît directement d'un rapport à un certain type de civilisation. Le trouble est miroir d'un excès, d'un trop, d'une composante vraiment sociale, comme la mélancolie l'était au XIX^e^ siècle, comme la neurasthénie...
- Le spleen.
- Comme le spleen baudelairien qui est vraiment une réaction à l'époque.
- À la modernité.
- Réaction à la modernité. La neurasthénie également chez Proust, elle est vraiment la convergence entre l'idéal romantique d'une part et puis modernisation de plus en plus importante au moment de la Première Guerre mondiale. Et trouble miroir, le *burn out* de, de 2012, de 2013 dans notre civilisation.
- Oui, absolument. Et ça fait penser justement, ça reflète comme un malaise de notre civilisation post-moderne et ça me faisait penser à un livre d'un romancier canadien, qui s'appelle Douglas Coupland qui a décrit *Génération X* où c'était une génération de personnes qui étaient un peu coincées entre les hippies et les yuppies, c'est-à-dire que c'est des gens qui n'avaient plus du tout envie d'être dans, ils étaient lucides par rapport à la société de consommation, ils l'avaient intégrée, ils avaient plus les utopies des années 60, ils étaient revenus de ça, parce qu'il faut dire que beaucoup de hippies sont devenus quand même plutôt yuppies, et puis ils avaient envie, comment dire, de devenir des requins. Et ça me fait penser tout à fait à ça dans cette civilisation de la performance.
- Tout à fait, tout à fait. Nous sommes dans une époque profondément ambiguë. Heu... personnellement, je l'aime énormément et je la redoute aussi énormément. Y a un rapport du ni-ni à l'époque. C'est-à-dire que nous ne pouvons adhérer aux valeurs du progrès ou de la rentabilité pour la rentabilité qui sont plutôt les valeurs yuppies dont vous parliez, et les idéaux radicalement anti-progrès sont impossibles à suivre également. Nous devons au progrès certainement des aspects les plus considérables, les plus misérabilistes aussi de notre société, par exemple la médecine de pointe. Donc on est dans cet entre-deux, dans cette ambivalence par rapport au progrès, et peut-être le *burn out* est-il une perte de sens, est-il une maladie du sens, finalement qui affecte certaines personnes qui donnent tout à un système...
- Alors, comme vous expliquez dans votre livre aussi, en parlant des personnes qui donnent tout. Souvent vous parlez... vous avez un chapitre qui est dédié au *burn out* féminin. Pourquoi ça touche beaucoup les femmes ?
- Il m'a semblé en effet que les femmes pouvaient être plus concernées par ce trouble. D'abord parce que les métiers où le *burn out* est le plus souvent diagnostiqué, par exemple des métiers d'aide comme les infirmières sont les métiers souvent plus féminins, où il y a toute une série de pièges, par exemple le piège de la compassion, qui est très bien documenté par Pascale Molinier qui... où on voit bien qu'on demande aux femmes d'être plus compassionnelles, comme s'il était naturel à une femme d'être compassionnelle alors que la compassion est une compétence professionnelle qui est construite. Je pense également...
- Elles prennent sur elles en fait...
- Elles prennent sur elles. Mais elles ne le font pas naturellement.
- Absolument, comme tout être humain.
- Tout à fait, tout à fait.
- Il n'y a pas de raison qu'elles soient plus compassionnelles que les hommes ?
- Mais évidemment.
- C'est la société qui projette ça.

Exercice 2

Plus de quatre Français sur dix (42 %) admettent une dépendance à leur téléphone portable, un pourcentage qui bondit à 78 % chez les moins de 25 ans, indique un sondage Ifop rendu public mercredi.
Selon l'enquête, 9 % des sondés se disent « très dépendants » et 33 % « assez dépendants », tandis que 42 % se disent « peu dépendants » et 16 % « pas du tout dépendants ». Chez les possesseurs de smartphones, le pourcentage de personnes dépendantes atteint 58 %.
Si 54 % des sondés consultent leur mobile deux fois par jour, voire moins, un peu plus d'un quart (27 %) déclarent le faire au moins une fois par heure, une proportion qui grimpe à 40 % chez les possesseurs de smartphones.
Ils sont aussi 39 % à consulter souvent ou de temps en temps leur téléphone en regardant la télévision, dans leur lit le soir (34 %) ou le matin (31 %) et... même aux toilettes (24 %), la proportion de sondés concernés sur ce dernier point passant à 37 % chez les possesseurs de smartphones.
L'enquête confirme également la porosité accrue entre vie privée et vie professionnelle via le téléphone, un Français sur deux (52 %) rapportant consulter son téléphone professionnel en dehors de son temps de travail ou avant de se rendre au travail (49 %). La pratique est particulièrement répandue chez les possesseurs de smartphones (respectivement 55 % et 56 %).

http://www.rtl.fr/actualites/info/technologie/article/quatre-francais-sur-dix-avouent-etre-accros-au-portable-7758489824

Exercice 3

Mauvaise nouvelle pour les dinosaurophiles : les chances de voir un jour un "Jurassic Park" avec de vrais dinosaures viennent de s'évanouir dans les limbes du temps. Selon une étude très sérieuse de la revue *Proceeding of the Royal Society B*, menée sur des os de moa, oiseau de Nouvelle Zélande dont l'espèce est aujourd'hui éteinte, des chercheurs montrent que l'ADN ne peut survivre pendant des millions d'années. En réalité, il se dégrade de moitié après exactement 521 ans, puis la moitié de ce qu'il en reste met aussi 521 ans à disparaître, et ainsi de suite... Au final, l'information génétique est illisible à partir de 1,5 million d'années et complètement détruite après 6,8 millions d'années. Or, 65 millions d'années nous séparent de la disparition des dinosaures...
Impossible, donc de cloner un jour un diplodocus ou autre charmant mastodonte. Ainsi, pas la peine de conserver les précieuses gouttes d'ambre contenant des moustiques préhistoriques qui contiendraient, eux, d'hypothétiques gouttes de sang de dinosaure. On ne verra pas non plus le clone d'un "Pegomastax africanus", ce croisement entre un oiseau, un vampire et un porc-épic, âgé de 100 à 200 millions d'années, découvert récemment par un scientifique américain.

http://fr.euronews.com/

ACTIVITÉ 15

Exercice 1

« L'entretien de Stéphane Hessel, auteur du livre Indignez-vous, est à écouter sur : http://www.france24.com/fr/20111206-stephane-hessel-indignez-vous-revolutions-arabes/#./?&_suid=141581308490609467159341150949
Si vous ne parvenez pas à trouver la source, écoutez le texte enregistré par des comédiens. »
- Bonjour et bienvenue dans « L'entretien » de France 24. J'ai le grand plaisir de recevoir dans « L'entretien » un écrivain, un activiste politique, un ambassadeur de France, un ancien résistant, un survivant de Buchenwald aussi, un militant de nombreuses causes orphelines au fil des années, Stéphane Hessel merci beaucoup d'être notre invité aujourd'hui. Tout d'abord, à 93 ans, votre histoire finalement est un petit peu celle du XX^e^ siècle. Vous avez été témoin survivant de ces horreurs. Vous vous dites pourtant aujourd'hui porté par l'audace de l'espoir. D'où vient cet espoir ?
- Je pense que quand on est tellement vieux, 94, ma chère...
- Excusez-moi !
- Encore un an de plus depuis la parution de mon petit livre. Quand on est tellement vieux, on se rend compte que beaucoup de problèmes qui paraissaient insolubles ont été résolus. J'ai assisté à la défaite du fascisme, du nazisme, du stalinisme, à la fin de l'apartheid, à la décolonisation pas forcément réussie mais quand même, donc des progrès énormes ont été faits. Ça me rend confiant, les gros problèmes, très gros, devant lesquels nous nous trouvons aujourd'hui, eh bien il n'y a pas de raisons que nous ne les surmontions pas avec la même confiance et le même courage que celui qui a permis à ma génération, par exemple, de construire l'Europe. C'est formidable une Europe, qui, il y a encore un siècle, était le lieu de tous les conflits, de toutes les confrontations, aujourd'hui on vit ensemble. C'est pas encore parfait mais d'énormes progrès ont été faits. C'est pourquoi je pense que dans d'autres domaines qui nous préoccupent, que ce soit la relation Israël - Palestine, que ce soit la dégradation de la terre à laquelle les écologistes doivent apporter enfin une solution, ou que ce soit la très grande pauvreté face à une immense richesse d'un tout petit nombre, c'est également révoltant, scandalisant et on a raison de s'indigner.

- Alors justement, votre appel à l'indignation, donc publié l'année dernière sous le titre « Indignez-vous » et qui a visiblement répondu à quelque chose puisqu'on voit des mouvements d'indignation un peu partout. On a l'impression pourtant qu'il s'agit vraiment, presque d'un cri de désespoir que vous avez... on a l'impression que vous appelez les gens de se mettre, à côté, en dehors de la politique puisque justement on ne peut pas y trouver de réponse à l'intérieur. N'est-ce pas plus de désespoir que d'espoir ?
- Alors non. Et vous voyez il y a, je crois, derrière moi le petit livre que nous venons de publier avec Edgar Morin et que nous avons justement appelé exprès « Le chemin de l'espérance ». Nous pensons en effet, lui, il est beaucoup plus calé que moi là-dessus, mais nous pensons ensemble, que les actes à mener, les plans à développer aujourd'hui ne sont pas plus difficiles à développer que ne l'étaient les attaques contre le totalitarisme dans notre jeunesse. Et par conséquent, l'espérance est là à condition de prendre au sérieux, de ne pas se laisser, se laisser rendre indifférent, « pour moi ça va pas mal, alors je me fiche pas mal du reste ». Ça c'est très dangereux. Il faut savoir s'indigner mais il ne faut pas en rester là. Après s'être indigné, il faut s'engager pour que les grands problèmes qui sont devant nous puissent être abordés avec confiance.
- Alors ce livre dont nous parlions à l'instant, « Indignez-vous », 4 millions d'exemplaires traduits en plus de 35 langues, il était aux mains des manifestants en Tunisie, on en parlait à l'instant, on a vu ces mouvements d'indignation à New-York, à Madrid, à Londres, un petit peu à Paris. Est-ce que vous êtes étonné de ce que cela a déclenché ?
- Je vous dirais qu'au début, ça m'a complètement estomaqué. Je pensais que nous avions, avec la merveilleuse Sylvie Crossman, mon éditrice à laquelle je dois beaucoup, que nous avions écrit 30 pages qui pourraient intéresser nos compatriotes qui n'étaient pas tellement heureux de la façon dont le président Sarkozy menait les affaires et que ça les intéresserait de savoir que les valeurs auxquelles nous nous rattachions, les valeurs du conseil national de la résistance, il y a 66 ans maintenant, les valeurs de la déclaration universelle des droits de l'homme, il y a 63 ans maintenant, que ces valeurs-là intéresseraient quand on montre qu'elles sont violées et qu'il y a raison donc de se... protester contre leur viol, on pensait que ça intéresserait nos compatriotes. On a été content de voir qu'en effet, rapidement plusieurs centaines de milliers d'exemplaires en langue française et peu à peu c'est arrivé à 1 million 700 000 en français. Et ce qui nous a totalement surpris, c'est que notre éditeur ait eu des relations avec trente maisons d'éditions dans le monde entier et que ce petit livre, 30 pages, ait été traduit dans une quarantaine de langues, en coréen du sud, en argentin, en brésilien, en portugais, en espagnol... et que ce petit message, au fond c'est un petit message, qu'il faut se garder d'ailleurs d'interpréter n'importe comment attention ! Si on dit s'indigner, ça veut dire il faut balancer des bombinettes contre les gouvernements, non ! Nous disons non-violence, mais indignation nécessaire car de l'inacceptable est en train de se passer un peu partout.
- Mais donc indignation par rapport à plusieurs choses, un système économique, un système politique, des problèmes sociaux. Vous parliez à l'instant des problèmes entre Israël et Palestine, on y reviendra dans un petit moment. Est-ce que le danger n'est pas que finalement c'est dans son sein que le mouvement porte, germe finalement de sa propre, de son propre essoufflement, que finalement trop de revendications font que ces mouvements d'indignation ne peuvent pas durer, ne peuvent pas peser en vérité sur le système électoral, ne peuvent pas se traduire en quelque chose de plus durable ?
- C'est en effet le danger. Mais c'est aussi en même temps l'espoir. Regardez par exemple. À New-York, ils ont été dispersés par la police, un peu brutalement, le surlendemain, ils étaient de nouveau là. En Égypte, ils pensaient pouvoir faire confiance à l'armée, ils ont eu l'impression de ne pas pouvoir faire confiance à l'armée, mais on les a brutalement dispersés, ils reviennent sur la place Tahrir. Ça veut dire que ce besoin de changement, ce besoin de ne pas accepter la dictature d'un capitalisme mondial sorti de toute régulation, devenu un peu fou, et pesant sur tous les gouvernements, c'est quelque chose d'inacceptable contre quoi il est bon de s'indigner autant que possible de façon non violente, mais en tout cas, de façon déterminée et durable.

Exercice 2

Une voiture sans pilote, les projets abondent entre science-fiction et déplacement autonome dans un futur de plus en plus proche. À l'université d'Oxford des chercheurs ont mis au point une voiture robot contrôlée par une tablette. La voiture se comporte comme un avion sous pilotage automatique.
Un pilotage conçu pour fonctionner dans des conditions de circulation surchargée ou sur des parcours habituels.
Dénommée la *RobotCar*, elle a été mise au point sur la base d'une *Nissan Leaf*, une voiture électrique. Son chassis est équipé de caméras et de lasers. Un laser à l'avant scanne la route 13 fois par seconde pour détecter les obstacles.
Et s'il en détecte un la voiture ralentit et s'arrête.
Reste le problème de l'assurance...
"Il est déjà assez difficile de trouver une assurance alors que l'on n'a pas eu d'accident. Imaginez-vous devoir contacter un site de comparaison de compagnies d'assurance en leur expliquant que vous ne voulez pas vraiment conduire vous-même alors que la voiture conduit toute seule..."
Pour les chercheurs d'Oxford, la technologie sera au point et installée d'ici 15 ans.

http://fr.euronews.com/2013/02/20/voitures-sans-pilote/

Exercice 3

Elles représentent 25 % des chefs d'exploitation, avec une présence plus forte dans l'élevage.
Les agricultrices ne se sentent pas assez reconnues. Pourtant, elles représentent un quart des chefs d'exploitation en France - elles dirigent ou codirigent 167 000 d'entre elles - et 30 % de salariés de ce secteur. C'est l'un des enseignements du sondage de BVA pour le *Crédit agricole*, publié lundi 25 février.
Les deux tiers des femmes interrogées déclarent être issues d'une famille d'agriculteurs. [...] Selon BVA, 30 % des sondées disent pratiquer la vente directe aux consommateurs et 10 % développer une activité de tourisme rural.
Principal intérêt du métier aux yeux des agricultrices : l'indépendance.
Elles sont 43 % à le dire. Elles sont également 28 % à se féliciter de s'occuper des animaux. Il est vrai qu'elles sont plus représentées dans l'élevage que dans les exploitations céréalières. Enfin, elles sont 33 % à déclarer, [...] *« C'est une passion avant tout. La partager à deux, c'est encore mieux. »*

Laurence Girard, *Les femmes creusent leur sillon en agriculture*. *Le Monde*, 25 février 2013, page 15

Transcriptions des documents oraux des 4e Épreuve TYPE DALF C1

Exercice 1

- Bonjour Marc Levy, 27 millions d'exemplaires vendus, 14 livres, en 13 ans et voici en 45 langues traduit le nouveau best-seller annoncé c'est « Un sentiment plus fort que la peur » publié comme toujours chez Robert Laffond, c'est un livre qui nous amène sur les hauteurs et c'est un livre dans lequel il y a un grand mystère. Et qui part finalement de quelque chose que vous avez découvert un jour dans un journal ?
- C'est exact. L'article est né de la lecture de deux articles différents, euh le roman est né pardon de la lecture de deux articles différents, un premier article qui relatait que le glacier du Mont-Blanc avait restitué, quarante-six ans après le crash d'un avion euh de la compagnie *Air India*, qui s'était écrasé en en 1966, un sac postal et que à l'intérieur de ce sac postal, les secouristes avaient trouvé un courrier diplomatique qui avait été remis aux autorités indiennes.
- Et qu'il ne fallait pas ouvrir, puisque c'était un courrier diplomatique... donc c'est une histoire incroyable !
- J'avais trouvé ça incroyablement romanesque et je m'étais dit, « Mais c'est un départ d'histoire... »
- Alors, vous avez imaginé, alors, une héroïne, c'est Suzie Baker, et alors, elle va aller, ça commence comme ça d'ailleurs, elle va remonter sur le Mont-Blanc, accompagnée évidemment par quelqu'un qui est, dont elle est amoureuse, et, finalement, essayer de redécouvrir quelque chose enfoui dans les glaces...
- Pour des raisons que je ne peux pas dévoiler parce que ce serait trop dévoiler l'histoire du roman, Suzie Baker sait que ce que ce sac postal se trouve à cet endroit-là et elle sait que ce courrier concerne sa vie à elle, concerne sa famille et concerne un secret de sa vie, de famille, puisque sa grand-mère, en 1966 a été accusée de haute trahison et abattue par les services secrets américains, elle n'a jamais connu cette grand-mère, qui était une femme qu'elle a admirée qui a eu des...
- Et qui avait quarante ans quand elle est morte finalement ? C'est une jeune grand-mère finalement ?
- Oui, oui, en fait, elle n'est de grand-mère que par filiation, elle n'a jamais été... euh... elle n'a jamais connu non plus sa petite-fille, elle est morte trop jeune, mais, cette Suzie Baker, dont dont dont la mère a été sacrifiée, de la même façon, par la disparition de sa propre mère, veut prouver l'innocence de sa grand-mère, et donc mène une enquête à partir de cette enveloppe qui a été retrouvée. Qui apporte un indice de plus. Elle va mener une enquête, mais, cette enquête qui pourtant concerne des faits qui se sont passés il y a longtemps réveille des choses du présent, réveille les services secrets américains et... mettent à jour un complot géo-politique assez important...

- Oui, une grande conspiration, alors, comme toujours, on n'en dira pas beaucoup plus. Mais, le titre est là, c'est « Un sentiment plus fort que la peur » ! C'est ça, qui lui donne envie, j'allais dire de de franchir les montagnes ?
- Oui parce que, le le fond du roman, c'est un roman sur le courage de trois femmes. Et sur le courage tout court. Le courage de Liliane Baker qui a sacrifié sa vie euh pour cette question de haute trahison, le courage, euh de sa propre fille qui a tout perdu, son nom, son honneur, sa... sa mère, et le courage de Suzie Baker, qui est cette femme qui va prendre des risques extrêmement importants pour essayer de rétablir une vérité... Et puis c'est un aussi un livre sur le courage des femmes en général...
- Oui, c'est ça, ce sont des personnages féminins... Quand vous dites ce sentiment plus fort que la peur, on comprend qu'il s'agit du courage... mais en fait il y a une prise de risque, il y a une forme d'humilité dans ce courage ?...
- Mais, je je ce que je trouve de très beau dans le courage c'est que le courage est indissociable de l'humilité. Le le... être... le courage et l'héroïsme sont deux choses différentes. On peut être courageux toute sa vie sans devenir un héros et on peut faire acte d'héroïsme sans pour autant avoir eu du courage, mais parce que la circonstance vous a projeté. Euh... donc c'est c'est... Euh... Je suis très admiratif du courage de... du courage dans le quotidien. Élever les enfants, c'est courageux, aimer, c'est courageux, être le gardien de sa dignité et de la dignité des autres c'est être courageux...
- Mais être fier de sa filiation... C'est-à-dire que cette jeune femme qui va se battre pour la dignité de sa grand-mère, c'est-à-dire finalement une forme de filiation d'amour à travers des générations... pour quelqu'un qui est mort, finalement...
- Oui. Et pour l'honneur d'un nom. Pour l'honneur d'un nom, pour l'honneur d'une famille...
- C'est gratuit, quoi. C'est c'est l'honneur pour l'honneur...
- C'est... euh... non, gratuit n'est pas le mot, dans la mesure où... c'est la question de la dignité qui est en cause... et puis c'est... à travers à travers ce roman c'est le parcours de de deux gueules cassées... qui sont Andrew Stillman qui est le journaliste...
- Qui revient, qui était dans le précédent roman...
- Qui revient, qui revient avec, avec ses défauts, avec sa vie sentimentale qui est en lambeaux, avec ses fragilités, euh... mais qui va se... mais qui va se passionner pour cette enquête, parce qu'il sent que derrière il y a une matière très lourde, et je dois vous dire que..
- Ça va plus loin parce que sans révéler le livre... On y parle aussi d'environnement, on y parle de cette banquise qui fond... on y parle de choses qui concernent toute l'humanité...
- Non. Je vais... alors anecdotiquement, euh ... quand j'ai, quand j'ai imaginé ce roman et quand j'ai imaginé ce complot, euh, je me trouvais presque trop euh, je le trouvais un peu trop improbable et donc, je m'étais dit que, pour renforcer la fiction il fallait que je me documente énormément et j'ai commencé un travail de documentation très important de recherches, de rencontres et à ma grande surprise j'ai découvert que ce que j'avais imaginé, euh avait existé et que ce complot avait existé et là je je quand j'ai quand j'ai appris que cette chose que je jugeais moi-même tellement improbable, que je n'osais pas la raconter sous la forme de fiction avait été une réalité et que, les conséquences sont à venir, je je, je me suis embarqué dans cette histoire avec ferveur et passion et je me suis passionné pour cette histoire.
- Oui. Vous avez dit un jour dans une interview, « c'est le courage qui fait avancer et c'est la peur qui retient. » Finalement on est toujours partagé dans ces deux extrêmes.
- Toujours, on est toujours on est toujours tiraillé entre la peur et le le courage. Et c'est d'ailleurs pour ça que je touve que c'est le le c'est une définition très juste le courage le courage ce n'est qu'un sentiment plus fort que la peur.
- Oui. Face à des choses plus grandes que soi... En effet vous parlez des services secrets, vous parlez de ces services de la CIA qui auraient pu torturer cette femme pour trahison. On est devant finalement plus fort que soi dans le monde d'aujourd'hui ?
- Mais aussi je crois dans le quotidien face à des choses très simples. Par exemple je trouve qu'aujourd'hui, le courage en politique, euh c'est de c'est de s'interdire toute tout populisme...
- C'est pas ce qu'on entend la plupart du temps hein ?
- Non mais, voilà. Le courage, aujourd'hui ça engage des grands débats dans la société. J'entendais des députés euh euh par exemple reprocher l'existence de ces débats au nom de la crise qui occuperait toute la société.
- Vous parlez du du débat sur le mariage homosexuel par exemple ?
- Par exemple. Voilà. Et donc indépendamment de la nature du débat en elle-même, on reprochait que le débat était. Or je trouve que le le débat c'est le l'oxygène d'une démocratie. Et je trouve qu'il faut du courage politique pour engager un débat. Et qu'en revanche, céder au populisme ou à l'excès de popularité et ne pas engager un débat c'est est est une lâcheté politique. On a besoin d'avoir une classe politique courageuse puisqu'elle a elle a moins de pouvoir que dans le temps. Le courage dans notre vie de tous les jours euh c'est d'être chacun gardien non seulement de notre dignité mais de la dignité des autres... Donc le courage c'est aussi des petites choses du quotidien...
- C'est le sentiment qui est plus fort que la peur. Je disais 27 millions d'exemplaires vendus, euh, c'est aussi pour eux que vous faites tout cela, Mary Levy c'est pour ce public qui vous attend à chaque fois. Ça vous touche ce succès ? D'être l'auteur de best-sellers, comme on dit ?
- Ce qui me touche énormément c'est la confiance que m'accordent les lecteurs et je sais que c'est à mes lecteurs, c'est aux lecteurs que je dois tout ce bonheur d'écrire aussi librement que je peux écrire. C'est à eux que je dois... euh euh voilà ma ma vie d'écrivain, et bien sûr que ça me touche énormément, oui.
- Merci, Marc Lévy. Depuis *Et si c'était vrai* en l'an 2000, voici « Un sentiment plus fort que la peur », toujours publié chez Robert Laffond. Merci.
- Merci mille fois.

http://www.dailymotion.com/video/xxosbt_marc-levy-je-connais-un-sentiment-plus-fort-que-la-peur_news#.USox8vIx2KG

Exercice 2

Un galion espagnol, sans doute daté du 18e siècle, a été mis au jour au sud de la Sicile. Une découverte d'autant plus exceptionnelle que le navire semble avoir été conservé dans son intégralité. Tout indique qu'il pourrait s'agir d'un des bateaux échoués lors de la bataille de Capo Bassero, qui avait opposé Britanniques et Espagnols en 1718.

http://fr.euronews.com/2012/10/11/un-navire-du-18eme-retrouve-dans-les-profondeurs-en-sicile

Exercice 3

Et si le Machu Picchu n'avait pas encore livré tous ses secrets ?

L'archéologue français Thierry Jamin et son équipe de chercheurs pensent avoir repéré, derrière ses murs, la tombe de l'empereur inca du XVe siècle, Pachutec... Et son trésor.

Il pourrait s'agir de la plus grande découverte jamais faite sur le site péruvien. Mais voilà, les autorités locales s'opposent à des fouilles. Elles mettent en doute l'intégrité de l'équipe.

"En ce qui concerne Thierry Jamin, il nous fait plus l'effet d'un aventurier en quête de trésor, que d'un chercheur scientifique."

Pour Thierry Jamin, les autorités locales cherchent simplement à s'approprier la découverte.

Selon lui, les radars pénétrants révèlent la présence de plusieurs cavités reliées par des escaliers ainsi qu'une importante quantité d'or et d'argent.

http://fr.euronews.com/2013/02/20/machu-picchu-le-tresor-de-pachutec-repere/

Transcriptions des documents oraux de la Compréhension ORALE DALF C2

ACTIVITÉ 1

- L'un est l'intello du football, celui qui a propulsé avec une surprenante sérénité l'équipe des Zidane, Deschamps et Djorkaeff en finale de la Coupe du monde 1998 et qui aujourd'hui lit Platon et Lao-tseu, écrit des livres, anime une fondation de lutte contre le racisme qui porte son nom et monte des expositions au musée du Quai-Branly sur l'histoire de l'esclavage. L'autre est le plus grand connaisseur du ballon rond parmi les philosophes, un fan de la Juventus de Turin et de Platini, qui ferraille dans ses essais contre le retour du nihilisme, mais voit dans le football la religion d'après la mort de Dieu, la dernière œuvre d'art totale au sens de Wagner. L'un a découvert le racisme personnellement à 9 ans lorsqu'il a débarqué de sa Guadeloupe natale en métropole avec sa mère, venue faire des ménages. L'autre, élevé en Tunisie, dans l'arabe et le Coran, a fait à 13 ans le choix de la France, de la langue et de la philosophie française, avant de découvrir que le racisme le plus pernicieux sévissait dans les hautes sphères intellectuelles. Ils appartiennent à la même génération, celle dont la conscience politique s'est formée entre la chute du mur de Berlin et le 11-Septembre et qui a vu, quatre ans après que l'équipe « black, blanc, beur » a rallumé l'idéal de la fraternité issu de la Révolution de 1789, la France placer au second tour de l'élection présidentielle un certain Jean-Marie Le Pen. Bref, ces deux-là étaient faits pour se rencontrer. Ce qu'on n'imaginait pas cependant, c'est que leur dialogue débouche, au-delà d'un partage d'expérience, sur une réflexion des plus percutantes à propos des deux grands spectres qui hantent notre temps, le racisme et le communautarisme. Face aux discriminations en tous genres qui les visent, les « minorités visibles » sont tentées par le repli communautaire. Face aux accusations répétées de xénophobie, les Français « de souche », comme on les appelle, sont tentés par la réaffirmation de leur identité nationale. Ce sont deux pièges qui se soutiennent l'un l'autre, affirment avec vigueur Lilian Thuram et Mehdi Belhaj Kacem. Seules l'intelligence de l'histoire et la confiance réitérée dans les destins individuels peuvent nous faire échapper à ce duel mortifère. Voilà une belle leçon !

- Laissez-moi vous dire en deux mots, Lilian Thuram, pourquoi j'ai un réel plaisir à vous rencontrer aujourd'hui. Avant d'être écrivain et philosophe, j'ai d'abord été et je reste un fan absolu de football. [...] je suis frappé par la continuité de votre positionnement. Comme joueur autant que comme citoyen, sur le terrain comme dans l'espace public, votre responsabilité semble mise en jeu. Mais de façon naturelle.

[...]

- Je ne parle pas pour faire reconnaître les grandeurs et misères de l'histoire noire, car l'histoire noire comme l'histoire blanche n'existe pas. Je lutte pour qu'on prenne conscience que l'on ne naît pas raciste et qu'on peut le devenir, car le racisme est avant tout culturel. Pour la majorité des personnes, l'histoire des populations noires commence par l'esclavage. Est-ce alors étonnant dans ce contexte que certains mettent encore en doute leurs capacités intellectuelles ?

- Cela rejoint un geste très répandu dans la philosophie contemporaine qui consiste à faire l'archéologie de notre savoir. Pour des philosophes tels que Nietzsche ou Foucault, il ne s'agit pas de se plonger de manière nostalgique dans un passé révolu mais de remonter le cours du temps pour comprendre notre propre présent.

- Pourquoi ai-je écrit *Mes étoiles noires* ? Je voulais qu'à la question « pouvez-vous citer un scientifique noir, un explorateur noir, un pharaon noir ? », tout un chacun puisse donner une réponse. Car la meilleure façon de lutter contre le racisme et l'intolérance, c'est d'enrichir nos connaissances et nos imaginaires. Je n'avais moi-même admiré à l'école que des étoiles blanches. On décrypte souvent ce qui se passe dans la tête des racistes. On se demande moins souvent ce qui se passe dans la tête d'un petit garçon noir qui grandit dans une société qui ne lui renvoie que trop de messages infériorisants et aucun repère intellectuel qui lui ressemble. N'y a-t-il pas là une grande violence ? Peut-il développer le sentiment le plus important pour un être humain, l'estime de soi ?

- Cette position archéologique est d'autant plus légitime de votre part que vous n'avez jamais « joué au black ». J'insiste, mais il y a une tendance très dangereuse qui consiste à intégrer le racisme en renvoyant à l'ennemi l'image qu'il demande qu'on lui renvoie.

- Historiquement, seuls ceux qui ont fait ce que l'on attendait d'eux ont été plus facilement acceptés. Dans le spectacle, par exemple, seuls les artistes de couleur noire qui renforçaient les stigmates furent reconnus plus rapidement : c'est Joséphine Baker qui danse nue avec des bananes autour de la taille ou le clown Chocolat, artiste noir français originaire de Cuba] qui se laisse frapper en silence sur scène. Je m'intéresse beaucoup à la société antillaise pour comprendre ma propre famille. Alors qu'elle aurait dû rejeter cette classification par la couleur de peau, elle l'a en réalité intégrée. Pour la génération de ma mère, par exemple, mieux valait se marier avec un homme à la peau claire pour que l'enfant ait la peau *« chapée »*, échappée du noir. Tout cela inconsciemment pour se rapprocher de la soi-disant perfection, l'homme blanc.

[...]

- Serge Daney, le penseur du cinéma, a écrit qu'il y a un vrai problème pour la communauté arabe de France de renvoyer aux autres Français l'image raciste qu'ils s'en font. On se présente toujours en groupe. C'est la culture banlieue. On ne dit jamais « moi, je », « je suis né là », « j'ai grandi là », « j'ai fait cela ». On dit toujours « nous ». C'est *a contrario* ce que j'ai particulièrement apprécié dans *Mes étoiles noires*, qui est une suite de destins individuels, singuliers. Cela n'efface pas la question de la communauté. Mais l'affirmation de l'individu est essentielle pour échapper au piège communautaire. C'est comme cela que la révolution en Tunisie a commencé en 2010. Il a fallu que des individus se lèvent en nom propre et disent : « Moi, j'en ai marre de Ben Ali. » Si, aujourd'hui, les islamistes trouvent la force de revenir, c'est parce que les archaïsmes communautaires ont de nouveau pris le dessus. Personne n'ose plus aller parler en son nom propre sur la place publique.

- Un jour, à l'université de Bruxelles, un jeune garçon m'avait interpellé ainsi : *« Monsieur Thuram, merci pour tout ce que vous faites pour le peuple noir. »* Je lui ai répondu : *« Jeune homme, le peuple noir n'existe pas. Vous êtes en train d'intégrer le discours qu'on vous renvoie. Vous ne pouvez pas fondre dans un seul et même collectif Nelson Mandela et Mobutu. À moins de vous fonder sur le seul critère de la peau, qui est raciste. »* Il était très perturbé. Il m'a suivi jusqu'à la gare. Je lui ai dit : *« Mais alors, vous croyez aussi qu'il y a un peuple blanc ? »* Il était déboussolé. Il y a quelques années, un magazine français a fait un numéro spécial avec des intellectuels noirs intitulé : « La pensée noire ». Imagine-t-on un seul instant un magazine traitant de « la pensée blanche » ? Pourquoi s'étonner alors que les jeunes finissent par fonctionner sur la base des réflexes collectifs dans lesquels on les a préalablement enfermés ?

- Il n'y aura pas d'émancipation des « minorités dites visibles » s'il n'y a pas une assomption du destin individuel.

- Le problème est de savoir qui peut casser ces modèles ?

- Seuls les principaux concernés peuvent le faire. C'est pour cela que j'en veux aux très nombreuses personnalités issues des « minorités visibles », les comiques notamment, qui surjouent leur identité collective au lieu de s'affirmer individuellement. Cette attitude est magnétique. Elle confirme les individus dans leur place assignée. On a retrouvé cela au moment des émeutes en banlieue, en 2005. Des intellectuels comme Alain Finkielkraut se sont crus alors autorisés à ramener ces événements à des comportements identitaires qui seraient le fait exclusif des Noirs et des Arabes. J'ai écrit mon livre *La Psychose française* en réaction à ces discours délirants.

- Je me suis senti extrêmement blessé par les paroles de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, traitant les jeunes de banlieue de *« racailles que l'on va nettoyer au Kärcher »*. Je me suis retrouvé dans la situation qui était la mienne lorsque j'étais enfant et que j'étais confronté à des préjugés négatifs du fait du lieu où j'habitais. Pour moi, les politiques sont des éducateurs. Leur parole conditionne la société. Ils sont donc tenus de livrer une parole intelligente qui permette de dépasser et non pas de renforcer les préjugés. Venant d'en haut, ce type de parole ne peut que susciter de la violence de la part de ceux qu'elle blesse. Elle est d'ailleurs formulée dans cet objectif.

- En regard, l'idée de fraternité que vous avez incarnée à travers l'équipe de France « black, blanc, beur » fournissait un pôle d'identification positive. On a même pu voir en vous le grand frère auquel on peut s'identifier parce qu'il n'incarne pas un pôle d'autorité...

- Je me demande s'il ne faudrait pas bannir cette idée de « grand frère ». Pourquoi certaines personnes auraient-elles besoin de « grands frères » ? Quand on en parle, c'est toujours avec une certaine condescendance, en stigmatisant et en infantilisant les personnes concernées. Ce n'est pas aux jeunes de Neuilly ou d'ailleurs qu'on pense. Mais sur le fond, vous avez raison, ce qui manque à ces jeunes – et moins jeunes –, ce sont des modèles d'identification dans tous les domaines qui pourraient leur suggérer une chose toute simple : pour moi aussi tout est possible.

- Soit. Mais vous m'accorderez que l'équipe de France a fourni un pôle d'identification qui s'est ensuite perdu. Du fait du comportement de certains joueurs. Mais aussi du fait des polémiques autour des quotas, par exemple. Il était pour le moins surprenant de voir Laurent Blanc, l'ex-défenseur de l'équipe championne du monde devenu sélectionneur national, soutenir cette idée. Il faut dire qu'il a un nom prédestiné...

- J'ai dénoncé avec vigueur cette affaire qui ne pose pas seulement un problème éthique, mais d'abord politique. On nous dit qu'on envisage sereinement de prendre un nombre limité de jeunes enfants français d'origine africaine parce que ce seraient eux qui créeraient des problèmes. Mais ces jeunes enfants, vous savez à quel âge ils quittent leur famille pour les centres de formation ? À 13 ans. C'est bien sûr plus facile de les accuser que d'interroger l'éducation qu'ils reçoivent dans les centres de formation... Le football, deuxième lieu d'éducation après l'Éducation nationale, a pourtant une capacité extraordinaire de tisser du lien. C'est là-dessus qu'il faudrait miser.

- On l'a complètement oublié, mais les Grecs considéraient les jeux Olympiques, et donc le sport, comme la forme supérieure de l'art. Or, quelle est la fonction oubliée et pourtant première de l'art ? C'est une fonction politique, celle de créer du lien. La société grecque était essentiellement participative, dans la politique évidemment, mais dans tous les autres domaines de la vie aussi. Tous les arts étaient participatifs. Même les poètes solitaires qui travaillaient dans leur coin poursuivaient une tâche d'expression collective. Aujourd'hui, il faudrait rappeler au sport sa fonction d'art politique, faire un travail archéologique et pédagogique à destination des sportifs eux-mêmes. La fonction du sport est cathartique. C'est une épuration des passions, une canalisation de l'agressivité qui ailleurs se transformerait en violence guerrière. Le terrain se substitue au champ de bataille pour mettre en scène la violence. Tout cela s'est effacé au moment du triomphe du christianisme : le sport cesse alors d'être un spectacle artistique de masse. L'art chrétien est contemplatif : c'est la messe, la peinture et la musique. Il faudra attendre l'époque de la Révolution française pour retrouver cette dimension perdue. Avec l'éclipse du monothéisme, il y a une exigence que l'art redevienne un art participatif. Le retour historique du sport comme spectacle est le produit de la mort de Dieu. Marx disait que la religion, c'est l'opium du peuple. Moi, je soutiens que le sport, c'est l'opium des peuples sans dieu. Je ne le dis pas négativement, parce que toute religion est un mélange de politique et d'art. Aujourd'hui, la seule œuvre d'art totale, au sens de Wagner, c'est le football. Il offre aux nations un reflet de leur esprit. Chaque équipe raconte, en miroir, aux nations ce qu'elles sont, ce qu'elles deviennent. Mais c'est surtout une œuvre d'art centrée sur l'idée de jeu qui est une idée très philosophique. Le jeu est expression de notre liberté, de notre détachement par rapport au réel. L'homme, disait l'historien néerlandais Johan Huizinga, se définit comme *« Homo ludens »*.

- Il y a deux dimensions du foot que l'on confond trop souvent : ce qui se passe sur le terrain, pour les enfants comme pour les adultes, est une métaphore de la vie – se surpasser, faire don de soi en vue d'un objectif commun, écrire son histoire personnelle en ayant l'intelligence de la tramer dans celle des autres... – et ce qui vient du système capitaliste qui nous gouverne : l'argent, l'égoïsme, l'exaltation du plus fort pour ancrer au plus profond des esprits que la vie est avant tout compétition et non entraide.

d'après LilianThuram/Mehdi Belhaj Kacem, *Frères d'âmes*
Propos recueillis par Alexandre Lacroix et Martin Legros - 17 janvier 2013. Philomag

ACTIVITÉ 2

- Du saladier à la bouilloire et aux biberons, en passant par les boîtes de conserve, les canettes de soda et la poêle à frire, nous utilisons chaque jour une multitude d'objets en plastique, ou enduits de plastique. Les composés chimiques qu'ils renferment sont-ils vraiment inoffensifs ?

Les plastiques alimentaires soulèvent beaucoup de questions. Les phtalates et le bisphénol A, deux familles d'agents chimiques qui sont utilisés dans la fabrication de plusieurs plastiques, ont une configuration voisine de celle des hormones.

Ils peuvent donc interagir avec le récepteur de certaines d'entre elles, modifiant ainsi notre équilibre hormonal – on parle alors d'activité hormonomimétique et de perturbateurs endocriniens. Normalement, une fois polymérisées, ces molécules sont censées rester à l'intérieur du matériau. Sauf que, sous l'action de la chaleur par exemple, elles migrent dans les aliments. Même si des seuils de migration sont fixés par la réglementation européenne et respectés par les industriels, on peut se demander si la multi-exposition à ces perturbateurs endocriniens ne nous met pas en danger. D'autant que le débat scientifique sur leurs effets délétères fait rage et que le législateur serait sur le point de faire évoluer sa position. Alors, qu'en est-il exactement ?

Nos intervenants du jour vont donc tenter de répondre à cette question. Je vous les présente :

Michel Loubry, vous êtes directeur de la région ouest de l'Europe de *PlasticsEurope* qui est l'association européenne des producteurs de matières plastiques

- Bonjour.

- Éric Houdeau, bonjour, vous êtes chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) à Toulouse, et vous avez mis en évidence les effets perturbateurs du bisphénol A sur les intestins.

- Bonjour.

- Benoît Lefebvre, bonjour, vous êtes responsable des affaires réglementaires d'*Elipso*, l'organisation professionnelle des entreprises de l'emballage plastique et souple.

- Bonjour.

- Bernard Petit, bonjour, vous êtes expert des plastiques au Réseau environnement santé, qui recommande plutôt de diversifier les sources d'approvisionnement en eau.

- Bonjour.

- Sont également présents autour de cette table : Lionel Villain, directeur qualité Europe de *Tupperware*. Olivier Draullette, délégué général du Syndicat national des fabricants de boîtes, emballages et bouchages métalliques, la SNFBM. Bénédicte Simond, responsable de recherche pour les articles culinaires de *Tefal*.

- On va commencer par les phtalates, qui servent principalement à assouplir le polychlorure de vinyle, c'est-à-dire le PVC. Mais ils semblent très peu employés dans le PVC destiné à entrer en contact avec des aliments. ... Oui, Michel Loubry...

- L'industrie n'utilise plus de phtalates au contact alimentaire depuis plus de 15 ans, y compris dans les films alimentaires.

- Effectivement, les marques de films alimentaires *Alfapac* et *Albal* nous ont confirmé qu'elles n'en utilisaient pas. Des études réalisées chez l'animal ont, notamment, prouvé les effets de ce perturbateur endocrinien sur l'appareil reproducteur mâle et femelle, sur la fertilité et le développement de cancers hormonodépendants.

On peut aussi préciser que les phtalates les plus dangereux ont été presque interdits. Depuis février 2011, le règlement *Reach* range le DEHP et le DBP qui sont deux phtalates réputés très nocifs, parmi les six substances classées hautement préoccupantes et conditionne leur utilisation à une autorisation pour leur usage. Au nom du principe de précaution, les députés français ont aussi, de leur côté, adopté en première lecture, en mai 2011, une proposition de loi qui vise à interdire la fabrication, l'importation, la vente ou l'offre de produits contenant des phtalates. Pour l'instant, le texte n'a pas été présenté au Sénat, où il pourrait être retoqué. Certains phtalates peuvent donc pour le moment toujours être utilisés pour ramollir le PVC destiné à entrer en contact avec des aliments.

On lit souvent, à propos des produits fabriqués à partir de polyéthylène de téréphtalate, le PET, notamment les bouteilles d'eau du commerce, qu'ils contiennent des phtalates susceptibles de migrer dans les liquides. Éric Houdeau, oui ?

- Je voudrais préciser que le PET contient bien un phtalate, le téréphtalate, qui entre dans la composition du polyester des bouteilles, mais son activité hormonomimétique, s'il est libéré dans l'eau, est très faible, et aucun effet délétère n'a, à ce jour, été démontré chez l'animal.

- Benoît Lefevbre, vous voulez ajouter quelque chose, il me semble ?

- Oui, je voudrais ajouter que le PET, malgré son nom ambigu, ne contient pas de phtalate en tant que substance libre. Il ne s'agit en aucune façon des phtalates dont on parle couramment, qui sont utilisés comme additifs à certains plastiques. Aucun phtalate n'est donc présent dans les contenants en PET.

- Est-ce que l'on est moins exposé quand on boit l'eau du robinet ? Bernard Petit ?

- En fait, pas vraiment. Les canalisations en fonte peuvent être protégées à l'intérieur par des résines époxy, qui contiennent du bisphénol A. Tout comme les citernes des châteaux d'eau, qui sont enduites de ces mêmes résines pour améliorer la qualité de stockage de l'eau.

- Et le bisphénol A ? Que l'on appelle aussi BPA. Il est préoccupant pour la santé humaine. Chez l'homme, il est suspecté d'affecter la reproduction, le métabolisme des sucres et des graisses, de provoquer des maladies cardio-vasculaires et des cancers hormonodépendants. Chez l'animal, ses effets sur la reproduction, le métabolisme, sur la glande mammaire, le cerveau, les intestins et le foie sont avérés. La réglementation européenne a établi une dose journalière admissible, c'est-à-dire la quantité de BPA qu'un individu peut, théoriquement, absorber quotidiennement tout au long de sa vie, sans risque pour sa santé. Cette dose journalière admissible est fixée à 0,05 mg/kg de poids corporel par jour. Pour protéger encore plus les bébés et les jeunes enfants, la France a adopté la loi du 30 juin 2010, qui interdit la vente de biberons contenant du BPA. L'Union européenne a suivi et a interdit, à son tour, depuis le 1er mars 2011, la fabrication de biberons renfermant du bisphénol A.

En plus des nombreuses études qui incriminent, chaque jour un peu plus, le BPA, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a, dans son rapport de septembre 2011, relancé le débat sur "les effets sanitaires, avérés chez l'animal et suspectés chez l'homme, même à de faibles niveaux d'exposition de BPA". Elle a également préconisé de limiter l'exposition des femmes enceintes et des jeunes enfants à cette substance. Dans la foulée, les députés français ont adopté une proposition de loi visant à interdire, en janvier 2013, l'utilisation de BPA dans tous les contenants alimentaires destinés aux enfants de moins de 3 ans et, en janvier 2014, dans tous les autres. Ce texte n'a pas encore été adopté par le Sénat. La France a, néanmoins, déjà demandé à Bruxelles d'interdire les exportations vers l'Hexagone de récipients alimentaires contenant du BPA. La Commission européenne a refusé et a prié Paris d'apporter des éléments de preuve des risques courus par la population. L'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) n'a pas, elle non plus, suivi l'Anses pour ses recommandations. Pour l'Efsa, l'Anses a fait un rapport d'évaluation des dangers de la substance, mais n'a pas établi de relation entre ce danger et l'exposition de la population à celle-ci. Cette seconde partie d'analyse est, en effet, attendue encore en attente.

Mais il n'y pas que les biberons, la plasturgie cherche elle aussi une alternative au polycarbonate puisque devant les réticences de l'opinion publique, les plasturgistes se préparent à supprimer le BPA du plastique. Mais cela implique de trouver un remplaçant au polycarbonate, ce plastique rigide, transparent et brillant, qui contient près de 100 % de BPA. Or, d'une part, l'aspect haut de gamme du polycarbonate est plébiscité par les services marketing des industriels ; d'autre part, sa surface ne présente pas d'aspérités sur lesquelles les bactéries pourraient s'accrocher. D'où son utilisation massive pour les biberons en plastique jusqu'en 2010, année de leur interdiction. Ceux-ci sont aujourd'hui en polypropylène, le PP ou en polyethersulfone, le PES.

Éric Houdeau, vous souhaitez réagir ?

- Oui, le PP, le polypropylène, est, certes, réputé sans danger, mais il n'est ni transparent ni très solide. Le PES, le polyethersulfone, lui, est un plastique très rigide à base essentiellement de bisphénol S ou BPS, qui est, lui aussi, un œstrogénomimétique, quoique beaucoup moins puissant que le BPA. Le BPS permet de fabriquer un plastique plus résistant aux fortes températures et à l'acidité que le polycarbonate.

- Si les biberons en polycarbonate sont désormais interdits en France, on peut encore trouver ce plastique – ainsi que du polysulfone, composé de 50 % de BPA et 50 % de BPS –, dans nombre d'appareils de puériculture ; par exemple, dans ceux qui associent un cuit-vapeur et un mixeur. Cela dit, lors d'une visite dans un magasin *Darty*, nous avons constaté que les modèles de *Béaba*, *Tefal* et *Philips Avent* destinés aux petits sont estampillés "BPA free".

Mais côté vaisselle ? Qu'en est-il de la classique boîte de conservation *Tupperware* ? Lionel Villain ?

- Le bol est, en règle générale, en polypropylène et le couvercle en polyéthylène. La marque n'a jamais eu non plus recours aux phtalates pour l'ensemble de ses gammes. Nous avons décidé de supprimer complètement le polycarbonate de notre catalogue dès ce mois d'avril. Il était encore présent dans environ une quinzaine de produits, soit de 5 à 6 % du catalogue. Il s'agissait surtout d'ustensiles de préparation (hachoirs, presse-ail...) et de plats de service (bols, saladiers...). Cette vaisselle en polycarbonate n'a jamais porté le logo "micro-ondable". Par ailleurs, il était précisé sur l'emballage que ces récipients ne devaient pas être réchauffés. Et puis, nous avons remplacé le polycarbonate par un copolyester, qui est sans bisphénol, et presque aussi transparent et rigide.

- Michel Loubry ?

- Oui, j'aimerais souligner que le polyester a, cependant, une résistance aux chocs bien inférieure au polycarbonate.

- On incrimine aussi les boîtes de conserve puisque le BPA est également un composant des résines époxy, comme l'a précisé Bernard Petit tout à l'heure. Ce vernis souple est appliqué par chauffage à l'intérieur des boîtes de conserve métalliques et garantit leur étanchéité et la sécurité microbiologique des aliments. On trouve également cette résine sous le couvercle en métal des pots en verre (comme les petits pots pour bébé ou les conserves en verre), dans les capsules de bouteilles en verre, à l'intérieur des canettes de boisson et des bouilloires dites en aluminium. Le problème est de taille, car il n'existe pas encore d'équivalent aux résines époxy et sans elles l'aliment pourrait corroder le métal. Olivier Draullette, une précision peut-être ?

- Oui, il faudra encore au moins 2 ou 3 ans pour trouver une solution de substitution. Nous travaillons déjà sur des résines en polyester, mais nous devons procéder à des contrôles de sécurité sur le plan industriel. Sans compter que l'Anses doit valider l'innocuité de ces nouvelles résines.

- Est-ce que les résines à base d'oléorésineux, notamment de sève de pin, utilisées, par exemple, dans le bio, pourraient-elles être une alternative aux résines époxy ?

- Ces résines étaient employées dans les années 1960. Elles sont beaucoup moins performantes que les résines époxy, qui présentent une meilleure fiabilité pour la

sécurité microbiologique de l'aliment et sont aussi plus résistantes dans le temps. Les résines époxy permettent aux industriels de la conserve de proposer sans crainte des dates limites de consommation assez longues, ce qui n'est pas le cas des résines à base d'oléorésineux.

- L'autre plastique qui soulève aussi un problème c'est le téflon. L'utilisation du polytétrafluoroéthylène, le PTFE, un plastique non recyclable, est également préoccupante. Ce polymère fluoré, plus connu sous le nom de téflon, est un revêtement antiadhésif approprié à une cuisine pauvre en matière grasse. Le PTFE est stable jusqu'à 260° C, mais au-delà, il se dégrade. Ses propriétés antiadhésives sont alors altérées, et cette dégradation entraîne une émanation de gaz fluorés toxiques inquiétante pour les organismes fragiles.

L'autre crainte des consommateurs tient au fait qu'au cours de sa fabrication de l'acide perfluorooctanoïque, le PFOA, est parfois utilisé. Or, ce dernier est soupçonné d'être un perturbateur endocrinien qui provoquerait cancer de la prostate et troubles de la fertilité chez l'homme. Cela dit, cet acide n'aura bientôt plus sa place dans la fabrication du PTFE. Si sa suppression n'est pas une exigence réglementaire, huit fabricants mondiaux se sont engagés auprès de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis à renoncer à l'emploi de ce composé d'ici à 2015. Bénédicte Simond ?

- De nombreuses marques, dont *Tefal*, garantissent, depuis plusieurs années, l'absence de cet acide dans leurs poêles. 80 % de nos fournisseurs ont banni le PFOA. Les 20 % restants l'auront bientôt supprimé.

- Retrouve-t-on des traces de l'acide perfluorooctanoïque dans nos poêles ? Les tests de toxicité réalisés par l'Institut national de la consommation - publiés en mars 2010 dans *60 Millions de consommateurs* -, comme ceux de *l'UFC-Que Choisir* - parus en septembre 2011 dans la revue éponyme -, sont a priori plutôt rassurants sur les migrations de PFOA. Pourtant, on peut se poser la question de l'innocuité de l'additif de polymérisation qui remplace le PFOA dans le processus de fabrication des poêles en PTFE. Les fabricants de PTFE opposent le secret industriel et ceux de poêles refusent de se prononcer sur le sujet, préférant laisser aux premiers la liberté de communiquer sur leur produit.

On peut donc penser que les consommateurs méfiants pourraient privilégier les poêles en céramique, présentées comme des alternatives saines au téflon. Mais, même si les fabricants s'abritent derrière le secret industriel, on peut imaginer que ce matériau est issu de la silice, de l'alumine ou de la zircone. Le système d'accroche sur le métal de la poêle fait parfois appel aux nanotechnologies. Dans ce cas, les nanoparticules peuvent grossir sous l'effet du traitement thermique, et donc changer de structure, ce qui annule le danger. Si elles restent à l'état de nanoparticules, normalement, elles ne se libèrent pas. Cela dit, on peut s'interroger sur leur devenir lorsque la céramique est abîmée.

- Les propriétés antiadhésives de la céramique sont certes moindres que celles du PTFE. Mais *Tefal* va lancer un modèle en céramique. En fait, le téflon s'adresse à des personnes qui veulent cuisiner sans matière grasse ; la céramique est plutôt destinée à celles qui acceptent d'ajouter un peu de matière grasse et qui savent qu'elles devront passer plus de temps à nettoyer leur poêle. Nous ne vendrons, d'ailleurs, pas notre nouvelle poêle en céramique comme une alternative antiadhésive au PTFE, car ce n'est pas le cas.

d'après *Bisphénol A, phtalates et autres plastifiants : les plastiques alimentaires sont-ils dangereux*, Christine Riste, avril 2012. *Le Particulier Pratique* n° 378. http://www.leparticulier.fr/jcms/p1_1421737/bisphenol-a-phtalates-et-autres-plastifiants-les-plastiques-alimentaires-sont-ils-dangereux

ACTIVITÉ 3

Laurent Delmas (Cinémathèque française)
Patrice Hoffmann (directeur littéraire et des droits audiovisuels aux éditions Flammarion)
Philippe Grimbert (psychanalyste, écrivain)
Alain Absire (président de la Société des gens de lettres, écrivain)

- Est-ce qu'on peut dire un peu plus sur l'importance dans le cinéma français des lettres en quelque sorte et sur le rapport peut-être qu'entretiennent les écrivains français avec le cinéma. Est-ce qu'il y a, est-ce qu'il y a une spécificité française, une particularité ? Est-ce que c'est un ramour un amour de haine entachée de relations incestueuses ? Comment est-ce que vous, romanciers, vous voyez les choses en la matière ?

- Alors de haine sûrement pas. Je crois que ce sont des métiers différents de toute façon. Au cinéma, je dirais que... en l'occurrence tout commence par des histoires. Il faut bien que quelqu'un invente des histoires. Mais l'adaptation littéraire n'est pas la seule voie possible comme chacun sait. Je crois que beaucoup d'écrivains, beaucoup d'auteurs ont eu diverses expériences. Bon, je crois que là nous avons le cas d'une expérience réussie. Elle a été réussie, je dirais, artistiquement, humainement à tous points de vue. Effectivement, ça marche pas toujours comme ça. Le problème, c'est qu'il y a de la part des auteurs un sentiment réel de jalouse possession de leur œuvre, de leur bouquin. Et il est vrai que passé peut-être le premier mouvement d'euphorie de se dire « voilà je vais être adapté, j'ai peut-être une chance d'être au cinéma ou à la télévision » les choses après se compliquent un petit peu. Moi je crois que en fait ce sont deux univers qui doivent se rencontrer voire trois à la limite. Il y a l'univers de l'écrivain, il y a l'univers du cinéaste et entre les deux, il doit y avoir l'univers de du scénariste qui peut être ni l'écrivain de départ bien sûr ni le cinéaste à l'arrivée. Et je crois que ce qui est important c'est que ces univers à ce moment-là se rencontrent. Moi, je crois qu'on a tort de penser, et c'est souvent le cas, là je vais peut-être critiquer un petit peu mes confrères, c'est très rare donc faut saisir l'occasion. Je crois que le but n'est pas forcément de reconnaître à tout prix le livre dans ce qu'il est lorsqu'il est transféré, lorsqu'il passe, lorsqu'il y a cette transmutation au cinéma. Je crois que ce qui est important avant tout, c'est c'est l'atmosphère, c'est l'état d'esprit du livre, c'est son essence. Vous savez que, et je crois que ça introduira bien le débat, il existe en France, en plus vient se greffer là-dessus des questions de droit, de droit d'auteur. Vous savez qu'en France, il y a un droit d'auteur qui a deux deux facettes, il y a le droit patrimonial, c'est-à-dire l'argent issu de la vente des livres, et puis il y a ce qu'on appelle le droit moral. Et le droit moral consacre, ce qui n'est pas forcément le cas dans le droit anglo-saxon, consacre *ad vitam aeternam* en quelque sorte la propriété de l'esprit de l'œuvre sur l'auteur lui-même. C'est-à-dire que l'auteur, l'œuvre, le contenu de son œuvre est son bien. Et a priori, nul n'a le droit ni aujourd'hui ni demain ni plus tard de se l'approprier, de la modifier, etc. Et à partir de ça, qui part d'un très bon sentiment et bien sûr, nous auteurs, nous sommes tout à fait partisans de ce droit moral, à partir de ça, je crois qu'il y a un certain nombre d'incompréhensions qui se font jour. Alors je voudrais simplement citer un ou deux exemples qui qui me viennent tout de suite à l'esprit quand on parle d'adaptation littéraire. Est-ce qu'il faut qu'au cinéma un livre soit restitué en quelque sorte tel quel ou pas. Alors il y a un exemple qui me vient tout de suite à l'esprit et qui concerne un cinéaste que tout le monde connaît et qui s'appellait Luchino Visconti. Il se trouve que Visconti à trois ou quatre années d'écart a adapté deux immenses romans de la littérature. D'abord *le Guépard*, il a adapté extrêmement fidèlement *le Guépard* à part la dernière scène du livre qui n'était pas cinématographique du tout. Et puis trois ou quatre ans plus tard, en 1967 je crois, il a adapté extraordinairement fidèlement *l'Étranger* d'Albert Camus. Il se trouve qu'il y a un film, *le Guépard* qui est absolument célébrissime et dont tout le monde s'accorde à dire que c'est un chef d'œuvre et qu'il prolonge en quelque sorte le livre, alors que qui voit encore aujourd'hui *l'Étranger* et qui se souvient de *l'Étranger* qui est d'une fidélité, si je peux m'exprimer, pour parler un peu plus populaire, c'est un marquage à la culotte en quelque sorte hein ! C'est-à-dire que c'est exactement le livre et en réalité ce qui est troublant, c'est que c'est pas du tout réussi. Pourquoi ? Parce que, enfin moi, c'est c'est mon mon idée, parce que dans *le Guépard*, c'est à la fois l'esprit du livre et c'est à la fois l'esprit de Visconti, c'est-à-dire qu'on retrouve dans toute sa splendeur, oui, l'esprit, l'œuvre, l'œuvre de Visconti. Vous savez d'ailleurs que Visconti avait pensé jouer le prince Salina lui-même avant de confier le rôle, je pense qu'il a bien fait, à à Burt Lancaster. Alors que dans *l'Étranger*, on retrouve pas Visconti, on retrouve même pas le Visconti je dirais, de ses films quasi néo-réalistes comme *Rocco et ses frères*. Il s'est complètement effacé devant Camus et très sincèrement, ben très sincèrement c'est raté ! Alors moi je serais, évidemment Camus n'est pas là pour le dire, mais au fond, d'une certaine façon, je me sentirais plus trahi à l'arrivée par la fidélité de Visconti sur *l'Étranger* que si Visconti avait pu y injecter quelque chose de lui. Je crois que c'est ça qui est important, que deux univers doivent se rencontrer et ce n'est pas pour autant forcément une trahison, bien au contraire. Mais l'un doit sublimer en quelque sorte l'autre, il peut s'en écarter, il peut en être proche, mais malgré tout, on doit retrouver un tronc commun et l'expression de deux ou de trois grands grands talents, grandes personnalités. Voilà c'est ce que je voulais dire en introduction, mais je pense qu'on y reviendra.

- Merci. Euh... Patrice Hoffmann, est-ce que, je sais que les éditeurs n'aiment pas qu'on parle d'argent, mais est-ce qu'on peut quand même un tout petit peu savoir ce que recouvre la réalité en terme financier de l'adaptation littéraire d'un ouvrage ? Est-ce que c'est important financièrement pour un éditeur et pour un auteur ? Et est-ce que ça devient un enjeu ? C'est-à-dire au fond concrètement, est-ce que le fait qu'un livre soit adapté, c'est pour l'éditeur et l'auteur, plus beaucoup plus qu'une nouvelle vie financière, mais presque une vie ? C'est-à-dire que il peut se bâtir des choses autour d'une adaptation et du fait qu'un livre est acheté ?

- Oui, en plus je crois qu'il y a tous les cas de figure possibles. C'est-à-dire que il y a des projets qui sont extrêmement réussis qui représentent des sommes faramineuses, il y a eu quelques exemples récemment de romans importants et même en France qui se sont vendus pour, on va dire 500 000 € ou même 1 million d'euros, en minimum garanti plus les royalties qui peuvent tomber derrière, donc ça ce sont des cas qui sont certes complètement exceptionnels, mais qui sont quand même importants avec là des films qui ont un avenir plus ou moins important selon les cas ou selon les réussites variables. Euh... il y a beaucoup d'autres cas où on est dans, il y a quand même des normes, on est sur des normes... les films de cinéma sont d'abord traités entre 50 000 et 100 000 €, un petit peu plus, etc, la télé on est plutôt vers 30-50, etc. Ça c'est une espèce de minimum garanti sachant que les recettes ne se limitent pas parfois à ce minimum garanti mais, c'est assez complexe, mais il y a donc, pour une œuvre de cinéma, toutes sortes de guichets, il y a beaucoup de de formes d'exploitation et évidemment, l'auteur de l'œuvre

originale est intéressé aussi bien par l'exploitation vidéo que par l'exploitation VOD que l'exploitation... que toutes les exploitations possibles. Et que dans certains cas, il y a comme ça des exemples de films qui, 20 ans 30 ans après, rapportent encore à l'auteur original. Encore une fois, c'est assez marginal. Bon. Ça c'est pour le plan financier, je dirais. Sur le plan de l'importance que ça peut avoir, je crois que c'est ça peut être très très important, ça peut même être dans certains cas extrêmement stressant, je pense, pour un auteur de de voir le véritable intérêt de de beaucoup de gens parce qu'il y a beaucoup de questions qui se posent à ce moment-là. Je crois que c'est un c'est à la fois perçu par beaucoup de gens comme une chance extraordinaire et après la chance vient l'angoisse très clairement, se dire « oui mais alors qu'est-ce qu'on va faire quand même de mon texte, qu'est-ce qu'on va faire de mon œuvre, etc » et ça, alors là il y a de gens qui sont beaucoup mieux placés que moi pour en parler. Derrière ça, et là encore une fois, alors là, on pourrait en parler pendant des heures et des heures en donnant des exemples, je pense que c'est de toute manière une grande chance, mais nous on est là en vendant les droits aussi, en essayant de créer ce dialogue dans de bonnes conditions. C'est là qu'il faut essayer, on essaye nous en tout cas, comme d'autres, de faire un travail un peu pédagogique auprès des auteurs parce qu'il faut voir que souvent un auteur est quelqu'un qui pendant des mois, des années a mûri un texte dans la plus grande intimité, la plus grande solitude et d'un seul coup il se retrouve en face d'équipes, des fois d'équipes de scénaristes et puis après qui vont travailler avec un réalisateur et beaucoup de gens. Donc on essaye de de faire un petit effort pédagogique, un peu dans le sens que vous disiez tout à l'heure, c'est-à-dire qu'il va falloir peut-être lâcher le bébé à un moment ou un autre et c'est ce moment ou à un autre sur lequel on va peut-être revenir dans quelques instants parce qu'il y a beaucoup à en dire.

- Volontiers. Mais euh... on va le faire... euh... simplement... est-ce que par rapport à l'importance des enjeux que vous venez de décrire, est-ce qu'on peut imaginer ou est-ce que c'est déjà peut-être en cours, que certains éditeurs font écrire leurs auteurs des romans mais pour le cinéma, pour la télévision ? Est-ce qu'il y a pas cette tendance-là en sachant que c'est important économiquement, est-ce qu'il y a pas une tendance à dire « hé ben écoutez, faites-moi de futurs bons scénarios de cinéma ou de télé » ?

- Oui et généralement c'est pas très réussi quand on part de ce point de vue là. Mais évidemment...

- Pourquoi, pourquoi c'est pas réussi ? Qu'est-ce qui se passe ou qu'est-ce qui ne se passe pas pour que ça ne soit pas réussi ?

- Ben, c'est-à-dire que... je pense que... comme le disait Alain Absire tout à l'heure, ce sont quand même deux objets radicalement différents. Un scénario, c'est un objet qui, c'est vraiment une œuvre pour moi, on s'est défendu pendant des années pour le faire valoir, mais c'est une œuvre de passage, de travail qui s'appuie sur vraiment un travail d'experts dans beaucoup de domaines, de structures narratives, de dialogues, de beaucoup de choses avec des règles qui n'ont rien à voir avec la littérature. L'économie des personnages, l'économie de la structure narrative n'a vraiment rien à voir dans bien des cas, je crois qu'on a des exemples vraiment importants. Et donc vouloir... demander à un auteur dans son intimité, dans son travail d'écriture, parce qu'il y a aussi un travail de style etc, d'emblée de se mettre dans la situation de dire être adapté, c'est presque brûler une étape. Je pense qu'en effet qu'il faut bien au contraire avoir une œuvre qui soit authentiquement, une œuvre littéraire qui soit authentique en elle-même et c'est après, quelqu'un de là, ça pourrait être la même personne, d'ailleurs on le voit dans certains cas, mais de dire qu'est-ce que je vais faire pour adapter Proust, pour adapter Grimbert, pour adapter... Dumas.

- Philippe Grimbert, le psychanalyste que vous êtes n'a pas de tabou. Donc vous allez nous dire très simplement si pour vous l'adaptation de votre livre a été une bonne affaire.

- Financière ?

- Pardon ? Oui par exemple !

- Financière, vous voulez dire ? En tout cas... Bien sûr... on commence d'une façon drôlement prosaïque...

- Bien sûr mais on passera à l'art après ne vous inquiétez pas !

- Vous me rassurez ! Oui oui oui bien sûr. En tout cas, il est évident que le film a relancé l'intérêt pour le livre. J'ai eu la chance avec ce livre qu'il y ait eu une série d'étapes comme ça qui ont fait que ce livre qui est, j'aime pas le terme, j'aime pas le terme en tant que tel parce que il est un terme anglo-saxon qui est très commercial *best-seller* on m'a dit que non, c'était un *long-seller*, je connaissais pas encore...

- C'est encore mieux, c'est encore mieux

- C'est encore mieux paraît-il. C'est-à-dire que l'aventure du livre a été relancée par le prix Goncourt des lycéens alors que le livre commençait à marcher déjà, par le grand prix des lectrices de *Elle* et puis par l'adaptation cinématographique qui à nouveau a donné un élan qui est peut-être le plus important à en juger par par les ventes en poche qui vraiment ont explosé à ce moment-là. Donc il n'y a aucun doute oui oui, mais je crois que c'est dû pas seulement au fait qu'un film a été réalisé d'après mon roman, c'est aussi aussi dû, je pense, à l'alchimie qui s'est produite et à la correspondance indépendamment de l'aspect du film lui-même, qu'il y a eu entre Claude et moi. Claude n'a jamais effacé le le... enfin y a des films qui font oublier complètement qu'ils sont tirés d'un livre, on se souvient pas qu'un roman a été l'origine du film, alors que le travail de Claude, le travail de communication je dirais même simplement a toujours toujours placé le livre à l'horizon de son travail cinématographique. Et je crois que le film n'a pas bouffé le livre du tout, bien au contraire, et l'inverse non plus. C'est-à-dire que je crois ils se sont épaulés mutuellement ce livre et ce film et je crois que c'est aussi pour ça que beaucoup de gens qui ont vu le film sans avoir lu le livre se sont ensuite dirigés vers le livre. Ça c'est une aventure formidable de ce point de vue là. Oui oui un intérêt évident, ça je ne peux que le noter. De même que quand on dit les prix, le prix Goncourt des lycéens a été aussi un coup d'accélérateur incroyable chez le public adulte, pas seulement chez les lycéens bien sûr.

* *Un secret*, 2004, Editions Grasset, adapté au cinéma par Claude Miller en 2007.

ACTIVITÉ 4

[...] Depuis quelques années, il existe un engouement certain de nombreuses personnes issues de milieux sociaux variés pour les jardins collectifs. Également appelés « jardins communautaires » ou « jardins partagés », ils correspondent à une forme de gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants d'un même quartier. L'existence d'un jardin collectif repose donc sur une dynamique participative. Les habitants le cultivent ensemble en vue de récolter fruits et légumes. En plus de l'espace potager, il n'est pas rare que des zones naturelles y soient créées en vue de favoriser l'accroissement de la biodiversité en flore et faune (insectes, oiseaux...).

De nombreux bienfaits sont reconnus aux jardins collectifs urbains : ils permettent à des personnes de récolter des fruits et des légumes plus frais, de meilleur goût et de qualité biologique. L'anthropologue Manon Boulianne[1] explique que les jardins peuvent aussi représenter une réponse économique ou encore un moyen de lutter contre la « malbouffe ». Produire par soi-même une partie de son alimentation offre donc l'opportunité de s'écarter ou de sortir des logiques de marché, de consommer de la nourriture saine que certains ne pourraient s'offrir autrement. Ils économisent en même temps qu'ils prennent soin de leur santé.

Les jardins collectifs peuvent aussi avoir des vertus thérapeutiques : considéré comme un « loisir vert », leur culture permet aux jardiniers d'allier l'exercice physique, la détente en plein air et la contemplation de la nature. Le contact et le plaisir procurés par le travail de la terre permettent à des personnes (tant des « anciens ruraux » que des citadins) de répondre à leurs aspirations d'un contact avec la « nature ». Les jardins collectifs représentent des espaces de liberté, d'autonomie et de créativité. Produire quelque chose par soi-même, montrer à d'autres ce que l'on a produit, partager avec le collectif des fruits et des légumes ou en donner à des amis ou à la famille peuvent être source de valorisation et d'estime de soi. En parlant des ouvriers français du 20e siècle, Florence Weber note qu'en jardinant, les « hommes cultivent en même temps leurs légumes et leur dignité personnelle »[2].

Ne correspondant aucunement à des parcelles individuelles démarquées, les jardins collectifs contribuent à renforcer les liens sociaux entre des personnes de générations, de conditions, de classes sociales et d'ethnies différentes. Les jardins collectifs sont aussi des lieux au sein desquels les jardiniers ont la possibilité de partager et de renforcer des valeurs telles que la solidarité, la convivialité, la tolérance ou encore la bonne entente. Il n'est pas rare que ces lieux puissent être le point de départ d'initiatives favorisant la cohésion sociale (organisation de fête, de tables d'hôtes ou encore création d'une chorale, d'une fanfare...). Pour certains, les jardins collectifs sont une réponse à l'anonymat de la ville. Ils contribuent également à éveiller l'esprit d'entraide auprès des personnes et des collectivités qui les avoisinent.

Avoir un impact écologique sur l'espace urbain, voilà encore une autre fonction que les jardins collectifs urbains peuvent revêtir. Les pratiques respectueuses de l'environnement y sont, en effet, favorisées : culture de plantes indigènes, redéfinition de la notion et de la liste des « mauvaises herbes », prohibition des fongicides, des pesticides ou des désherbants chimiques, valorisation des eaux de pluie, fabrication et utilisation du compost sur place à partir de déchets organiques. Des zones naturelles y sont créées en vue d'accroître la biodiversité en flore et en faune locale. La présence de jardins peut même contribuer à améliorer les microclimats urbains, assainir des zones insalubres, participer au recyclage de certains déchets, etc.[3]

Par ailleurs, ces espaces représentent aussi des lieux d'apprentissage et de réappropriation de savoirs, de savoir-faire et de culture : ils assurent la perpétuation des traditions agricoles à travers les générations, la transmission des connaissances ou encore la mise en pratique de savoirs et de goûts. Ils promeuvent la découverte de la nature en ville, la transmission d'une connaissance du monde végétal par la pratique du jardinage, l'éducation de l'éducation à l'environnement et la sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

Reposant sur une dynamique participative, les jardins collectifs s'appuient sur une volonté d'implication des habitants dans la réflexion associée non seulement aux premiers aménagements d'un jardin, mais aussi à son animation régulière (plantations nouvelles, entretien, gestion de l'association, fêtes, activités annexes...). En effet, toutes les décisions d'aménagement, de plantations, d'animation et de gestion du jardin sont prises par l'ensemble des jardiniers.

Enfin, les jardins collectifs démontrent à des personnes que des friches urbaines sans usage spécifique prévu à court terme peuvent être (re)conquises par les habitants de quartiers à l'habitat dense. Pour certains jardiniers, cette démarche représente un moyen de conquérir leur droit à la terre et/ou à la ville : un droit à une qualité de vie urbaine. Ces espaces deviennent alors de véritables leviers d'insertion sociale, de

participation citoyenne, d'appropriation de l'espace public et de réflexion quant au devenir de ce dernier. Par conséquent, les jardins collectifs peuvent constituer les pierres de touche de revitalisation des quartiers.

[...] En Occident, la composante paysanne des villes a toujours été présente mais elle a été négligée, voire ignorée par les pouvoirs publics et par les scientifiques au cours du 20e siècle[4]. Or, des formes de gestion collective de la terre existent depuis longtemps. Ce phénomène était déjà observé lors de la première révolution anglaise, époque au cours de laquelle des intellectuels chrétiens, nommés piocheurs (*diggers*, en anglais) ou bêcheux, développèrent un processus d'auto appropriation des terres pour une gestion agraire en commun. Le style de vie strictement agraire adopté par ces personnes représentait, à l'époque, une tentative de réforme de l'ordre social mais aussi un refus de « l'enclosure act ». Elle désigne l'appropriation privée des prés communaux et des terres communales, qui étaient auparavant mises en commun par les paysans et les habitants qui s'organisaient en petites communautés rurales autonomes et égalitaires.

L'appropriation de friches pour leur transformation en jardins potagers pendant les périodes de crises économiques tels que les « Potato Patches » de la fin du 19e siècle, les « Liberty Gardens » de la Première Guerre mondiale, les « Reliefs Gardens » des années trente ou encore les « Victory Gardens » de la Seconde Guerre mondiale sont autant d'autres phénomènes historiques déjà observés où des habitants des villes s'approprient l'espace public pour y cultiver ce qui faisait défaut dans les magasins[5].

Ces jardins ont germé à travers l'Europe au tournant du vingtième siècle. Ils sont appelés « allotment gardens » dans les pays anglophones et « Kleingärten » dans les pays germanophones. En France, des jardins collectifs, nommés « ouvriers », sont nés avec la révolution industrielle. Ils constituaient un moyen de cultiver quelques légumes par les nouveaux travailleurs des villes, contraints de quitter leur campagne. Ils leur offraient une possibilité de s'approprier un espace sur un petit terrain laissé à l'abandon[6]. Encore aujourd'hui, ils permettent à des familles, aux revenus modestes, de se procurer des légumes et des fruits frais.

Au début des années 1970, aux États-Unis, Liz Christy, une artiste, et quelques-uns de ses amis créent les « Green Guerillas » (Guerilleros verts). Leur objectif consiste à lutter contre le désolement engendré par la multitude de terrains vagues présents dans leur quartier du Lower East Side à Manhattan. Ils décident alors de transformer ces espaces en jardins. Pour y parvenir, ils décident de lancer des « bombes de graines » (*seed bombs*) par-dessus les grilles de terrains laissés à l'abandon. Aujourd'hui, il existe plus de 600 « community gardens » à New York, et des milliers de jardins communautaires à travers l'Amérique du Nord. L'objectif de cette époque n'est pas seulement de produire de la nourriture, mais également de permettre à des habitants d'un quartier de se retrouver sur un terrain commun et de développer des projets collectifs[7].

En Russie[8], les jardins collectifs apparaissent dès la fin des années 30 parallèlement à l'essor d'un habitat collectif urbain et rural. Les parcelles sont alors destinées aux ouvriers et aux petits employés des villes. Au cours des années 1950-70, face à une demande croissante de la population et une faillite du système planifié de production et de distribution des biens alimentaires en URSS, une extension du dispositif des jardins collectifs est décidée. Depuis les années 90, les jardins collectifs se diversifient et s'étendent. Comme ailleurs, ils sont intimement corrélés aux crises économiques et agricoles. La possession de ces jardins est avant tout liée à une stratégie de production et de diversification alimentaire mais aussi à d'autres aspects : lien social, développement et renforcement de réseaux (échanges, du troc...), source de prestige social, espace de loisirs et de détente...

[...] Comme le note Aline Dehasse, membre associée de l'association « Le Début des haricots »[9], les jardins collectifs naissent tant de l'initiative directe de groupes de citoyens que celle d'institutions publiques issues du secteur social et culturel [...]

La création et la pérennisation de jardins collectifs urbains conduisent leurs adeptes ou leurs porteurs de projets à recourir à l'intervention d'associations spécialisées telle que le « Début des Haricots ».

Leurs demandes d'intervention sont diverses. Elles peuvent consister en un appui technique et logistique pour la création et le développement d'un potager biologique, l'installation des bacs, la création de compost organique, la culture de fruits et de légumes biologiques, des conseils en alimentation biologique, ou encore le développement de la lactation fermentée. Elles peuvent être aussi des animations et une coordination comme la stimulation d'une dynamique du groupe entre les jardiniers, la mise en commun des idées, la transmission de savoir-faire (pour des préparations médicinales, des sirops, des dentifrices aux herbes...), l'animation d'ateliers de jardinage (théorie et pratique) ou de stages de cuisine biologique, l' organisation de tables d'hôtes, la stimulation de l'esprit autodidacte des jardiniers, ou l'organisation de bourse aux semences. Elles peuvent porter sur la stimulation d'un réseau autonome entre les membres des jardins collectifs mais aussi avec les associations locales en vue de développer les échanges de savoirs et de connaissances, de porter des revendications exprimées communément par des groupes de jardiniers auprès des instances politiques, mais aussi de soutenir et d'accompagner les nouveaux projets émergents.

L'appui direct offert par une association comme « Le Début des haricots » permet également de montrer aux citoyens qu'il est possible d'avoir une vie active tout en produisant une partie de son alimentation. De plus, elle lui donne la possibilité de conscientiser les membres des jardins collectifs aux mécanismes de la consommation marchande, aux logiques de marché, à la souveraineté alimentaire, à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme ou encore à des alternatives concrètes telles que les groupements d'achats solidaires en ville... Ces derniers ont pour objectifs de stimuler de nouvelles synergies entre les consommateurs et les agriculteurs locaux.

À ce jour, de plus en plus d'institutions publiques et d'associations identifient les jardins collectifs urbains comme des outils non négligeables de conscientisation et d'éducation auprès de publics précarisés par rapport aux questions environnementales, à une alimentation saine et durable. Elles le voient comme des vecteurs qui permettent de sortir de l'isolement. Certains de ces organismes investissent des sommes considérables pour aménager des terrains en jardins collectifs (création de verger, creusage de marre, analyse de sols, apports de terre...).

Malgré l'importance de moyens qui sont parfois alloués par ces organismes pour créer des jardins collectifs, il n'est pas rare que la pérennité de ces projets soit mise à mal. Comme le révèle Aline Dehasse, les personnes qui en bénéficient éprouvent souvent des difficultés à adhérer à un projet commun. Elles sont davantage en demande d'une parcelle individuelle. L'aspect collectif les rebute. L'intervention du « Début des haricots » consiste alors à créer le collectif, à accompagner les personnes investies dans le projet dans la définition de manière à travailler en commun, à répartir les tâches et à gérer les conflits.

La précarité de l'occupation des terres est un autre élément qui freine actuellement le développement des jardins collectifs bruxellois. Les terrains sur lesquels sont aménagés des jardins collectifs sont la propriété des CPAS, des institutions publiques, des paroisses, des privés, des communes ou de la Région Bruxelloise. La pérennisation et la longévité de ces projets sont généralement limitées par des conventions définissant le temps d'occupation des terres mais aussi déterminées par les mandats des politiciens.

Au regard de l'inscription historique des jardins collectifs, il est tout à fait logique de penser que leur développement actuel est une réponse momentanée à un temps de crise économique. Se limiter à cette seule perspective semble toutefois insuffisant. À leur mesure, les jardins collectifs sont davantage des projets concrets qui tentent de redéfinir les limites de notre modèle de société dominé par le productivisme économique.

Espaces d'inventivité et de créativité, ils sont des alternatives réelles et concrètes qui donnent la possibilité à des personnes de retrouver une autonomie alimentaire et d'en définir les modes de production. Ils reflètent une volonté évidente de la part de nombreux citoyens de vivre l'espace urbain de manière moins individualiste, moins excluante et plus solidaire. Ils illustrent leur besoin d'apprendre à mener un projet ensemble mais aussi de se reconnecter avec le vivant. En prônant une volonté d'accéder à des connaissances en productions alimentaires perdues et d'accéder à une agriculture urbaine, les jardins collectifs remettent aussi en question l'agriculture industrielle de masse et subventionnée. Ils affirment une volonté d'une agriculture plus proche des besoins des citoyens.

Les jardins collectifs représentent une réponse de s'écarter de l'économie de marché. Ils s'inscrivent dans la lutte contre la globalisation, dans une volonté de penser et d'expérimenter une économie plus solidaire. L'autoproduction qu'ils visent démontre que l'économie ne se limite pas aux transactions effectuées sur le marché et qu'il n'y a pas que les économistes qui ont quelque chose à dire sur la question[10]. Au contraire, ils concourent à une économie non monétaire, qui ne se compte pas nécessairement en argent sonnant, mais en dons, en temps ou en services. Les jardins collectifs démontrent que l'amélioration de qualité de vie des citoyens ne passe pas nécessairement par l'expansion de l'économie de marché capitaliste.

Ces projets soutiennent un modèle sociétal prônant une humanité libérée de l'économisme qui se donne comme objectif la justice sociale, la relocalisation de l'économie, la réduction des charges environnementales, la qualité plutôt que la quantité, la coopération plutôt que la compétition.

Cet intérêt pour l'agriculture en milieu urbain mériterait d'être davantage pris en considération et soutenu par les politiques publiques régionales.

1. Boulianne M., « Faire pousser la solidarité : les jardins communautaires et collectifs au Québec », Musée de la civilisation, 16 septembre 2006.

2. Weber F., *L'honneur des jardiniers. Les potagers dans la France du XXe siècle*, Belin, Paris, 1998, p. 287.

3. Mansourovna Boukharaeva L., Kauark Chianca G., Marloie M., Toledo Machado A., Torres de Toledo Machado C., *L'agriculture urbaine comme composante du développement humain durable : Brésil, France, Russie*, Cahiers Agricultures, Volume 14, n° 1, janvier-février 2005, p. 156.

4. Bairoch P., *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*. Gallimard, Paris, 1985, p. 706.

5. Saldivar-Tanaka L., Krasny M., *Culturing community development, neighborhood and open space, and civic agriculture : the case of Latino community garden in New-York City*, Agriculture and Human Values, n° 21, p. 399.

6. Bonnavaud H., *Des jardins ouvriers aux jardins familiaux : un siècle d'évolution*, Sites et monuments, Paris, n° 194, 2006, pp. 8-10

7. Pasquali M., *I giardini di Manhattan. Storie di guerrilla gardens*, Milano, Bollati Boringhieri, 2008.

8. Ortar N., *Les multiples visages de la datcha des jardins collectifs*, Anthropologie et sociétés, 2005, volume 29, n° 2, pp. 169-185.

9. Pour plus d'information, veuillez consulter le site du Début des Haricots : www.haricots.org

10. Boulianne M., op. cit.

D'après *Les jardins collectifs urbains : effet de mode ?*
Emmanuel BOUTON, Le GRAIN asbl, 19 janvier 2011.
http://www.legrainasbl.org/index.php?option=com_content&view=article&id=209:les-jardins-collectifs-urbains-effet-de-mode-&catid=54:analyses

ACTIVITÉ 5

Je passe au second point, la presse numérique. Je vais parler de trois problèmes avant de vous laisser la parole. Trois problèmes euh... le second est la presse numérique. Je dirais que le web, le web2 est en train de révolutionner, vous le savez, les médias et la presse parce que le web2 remet en pratique un modèle traditionnel, celui des journaux et celui des télévisions, des chaînes généralistes c'est-à-dire d'une information diffusée de haut en bas par des journalistes professionnels. Comme avec le web2, chacun peut devenir un publilecteur, vous connaissez sans doute cette expression, hein, et même à la limite chacun peut devenir quelque chose ou rêver de devenir un citoyen-journaliste, bien, euh... au moins il peut interagir avec les journalistes et on voit, euh... , on voit euh... on voit évoluer complètement les pratiques. Les pratiques des lecteurs de la presse, mais aussi les pratiques des journalistes, les pratiques des lecteurs qui changent considérablement, j'en parlerai tout à l'heure avec les agrégateurs de *news*, que vous connaissez *google news*, etc., qui sont des agrégateurs modulables par chacun. On en parlera. Et puis il y a les pratiques journalistiques qui changent, hein, euh... on voit des rédactions en ligne fusionner avec des rédactions traditionnelles, ça s'est passé il y a pas longtemps dans le journal « Les Echos ». On voit apparaître des journaux comme « le Monde », « le Figaro », « Libération » en France, hein, où, euh... il y a une une interaction importante entre l'information en ligne et l'information papier. On voit arriver aussi quelque chose, on n'a pas de nom en français pour en parler, qui s'appelle les *pure players*, les *pure players*, ce sont ces journaux qui sont payants ou non payants, souvent payant comme « Médiapart », comme « Rue 89 », etc., ce sont des journaux qui sont entièrement sur Internet, euh... y a plus de support papier. Alors, c'est un mouvement passionnant, c'est quelque chose qui est en train de naître sous nos yeux, on sait pas trop où ça va aller, mais c'est un mouvement qui comporte des risques mais qui comporte aussi des espoirs, qui fait naître des espoirs.

Je voudrais très rapidement parler des risques. Trois problèmes liés à la presse : l'éclatement d'abord de l'espace public. Qu'est-ce que je veux dire par là ? C'est que la presse en Europe, elle a été liée depuis le début à la démocratie. Elle est encore une institution essentielle de la démocratie car elle permet de créer, vous connaissez l'expression, un espace public, c'est-à-dire un lieu où des citoyens, qui ont des intérêts divers, des valeurs diverses, des croyances diverses, peuvent s'informer, peuvent débattre, peuvent se forger progressivement une opinion sur des questions qui relèvent de l'intérêt commun. Or, or avec les blogues, avec la multiplication des réseaux sociaux, des sites de toute nature, vous savez qu'on assiste actuellement à un éclatement assez impressionnant, hein, un éclatement de l'espace public comme si l'élargissement du public allait de pair avec une fragmentation. Et on le voit bien en particulier, je donnerais qu'un exemple de cela, avec la fin des journaux par paquets. Vous savez ce qu'on appelle un paquet ? Quand vous achetez au kiosque du coin un journal, vous achetez tous les articles à la fois. Ça ne veut pas dire que vous allez les lire tous. Il se peut que vous sélectionnez et généralement c'est le cas. Mais vous les aurez vus au moins. Vous aurez vu qu'il y a quelqu'un qui n'est pas de votre avis. Or, vous savez que maintenant avec ce qu'on appelle les agrégateurs de news dont j'ai parlé tout à l'heure, chacun se fait son journal. C'est-à-dire que chacun choisit ses articles. Aller sur quelque chose qui s'appelle « Netvibes » vous verrez, c'est un site français remarquable, c'est un agrégateur de *news*, vous verrez comment chacun peut se faire son propre son propre journal à tel point qu'il y a un sociologue américain qui s'appelle Sunstein qui a fait un jeu de mots qui est amusant en anglais, un peu moins en français, il a dit chacun se fait son *Daily Me* , c'est-à-dire son quotidien du moi. Alors, ça peut être très bien, ça vous donne une grande liberté. Mais en même temps vous voyez, vous voyez l'inconvénient. C'est que si vous choisissez vous-mêmes vos articles, si vous êtes de gauche vous allez choisir des articles de gauche, si vous êtes de droite, vous allez choisir des articles de droite, si vous êtes un fana du foot, il n'y aura que du foot dans votre information. Et puis au total qu'est-ce que vous écouterez, qu'est-ce qui va vous revenir ? L'écho de votre propre voix. C'est-à-dire que vous allez être en quelque sorte enfermés en vous-mêmes, or l'intérêt d'un journal, je l'ai dit tout à l'heure c'est de créer un espace public, c'est de créer un journal où vous puissiez rencontrer d'autres opinions que la vôtre. C'est un véritable problème.

Le deuxième problème, c'est euh... je l'ai mis sous forme d'interrogation : la fin du journalisme ? La fin du journalisme, qu'est-ce que je veux dire par là ? Que on assiste à l'affaiblissement. Vous savez que la presse est dans un triste état actuellement, la presse écrite. On assiste à l'affaiblissement des euh... journalistes traditionnels qui filtraient l'information, donc un journaliste, c'est un métier particulière particulier, il filtre l'information, ce qui assure une certaine objectivité de de l'information, il met en forme, il hiérarchise l'information, ils garantissent une une investigation sérieuse par le recoupement des sources en particulier, ils assurent le secret des sources, la maîtrise de la diffusion, et puis la protection des droits d'auteurs aussi puisque ils sont responsables juridiquement de leurs écrits. Or tout cela est en train de se modifier considérablement avec Internet, puisqu'il suffit d'avoir une petite expérience d'Internet pour voir que on a l'impression quelques fois d'être devant un espace où règnent l'anarchie, l'agressivité des débats, regardez les forums, certains forums, la fausseté des informations, la diffusion des rumeurs en quelques minutes sur toute la planète, le pillage des œuvres protégées, ou simplement des propos anecdotiques, des propos, des émotions, euh... des jugements de valeur à l'emporte-pièce, sans la moindre vérification, sans la moindre justification. Et bien sûr, un tri se fait dans toute cette énorme masse, cette énorme masse, mais vous savez par quelle méthode ? Par la méthode de l'audimat en quelque sorte. Plus de gens sont intéressés, mieux vous êtes classés. J'en ai parlé tout à l'heure. Alors on peut résumer cela en un mot, le risque c'est de remplacer l'élitisme qui existait dans la presse ancienne ou dans les télévisions traditionnelles, remplacer l'élitisme qui est une conception souvent un peu paternaliste de la communication, souvenez-vous par exemple du courrier des lecteurs, courrier des lecteurs, vous aviez le droit à écrire 4 ou 5 lignes, ça n'existe plus le courrier des lecteurs aujourd'hui vous remplissez un commentaire, vous remplissez un blogue, etc. Bon, donc une conception élitiste un peu paternaliste et on risque de la remplacer par quelque chose qu'on pourrait appeler populiste. Qu'est-ce que je veux dire par populiste ? C'est croire, ce qui est une illusion un peu dangereuse, que chacun peut être journaliste, croire que chacun peut être prof, croire que chacun peut être médecin, hein, euh... etc., qu'il n'y a plus de de spécialistes en quelque sorte. Et je dirais une dernière chose enfin, ce que j'ai appelé le *freemium*, c'est un mot que vous ne connaissez pas, c'est un un néologisme, un mot qui a été forgé en Amérique. Qu'est-ce qu'on appelle le *freemium* ? Je vais le résumer très rapidement. C'est que de plus en plus, le web2.0 a donné naissance à d'énormes groupes euh... d'énormes groupes de de presse, euh... au niveau international, et que dans ces groupes, l'information l'information gratuite, parce qu'elle est presque toujours gratuite, hein, cette information gratuite n'a plus qu'une place secondaire, elle est une des dimensions, si vous voulez, du divertissement. Et cette information en plus, j'imagine que vous le savez, elle est extrêmement soumise à la publicité mais à une publicité d'un type tout à fait nouveau. Euh... je pense que vous savez comment fonctionne la publicité sur Internet. C'est-à-dire dans un journal traditionnel, la publicité n'est pas liée à un article, la publicité elle est dans le journal. Par contre sur Internet, imaginez que vous ayez une publicité pour les antidépresseurs, une euh pardon, un article sur les antidépresseurs, pas en France, parce que en France, la publicité pour les antidépresseurs n'est pas autorisée, mais partout ailleurs là où la publicité pour les antidépresseurs est autorisée, vous allez avoir énormément de pubs qui vont financer l'article sur les antidépresseurs. Donc l'article, il va passer en première page. Et à la limite, d'autres articles, par exemple, sur une maladie rare en Afrique, ou même sur une maladie africaine tout simplement, n'attirera pas la publicité et donc risque purement et simplement de disparaître. C'est ce qu'on appelle le *freemium*, alors pourquoi *free* ? *Free* comme *libre*, donc une information libre, gratuite, gratuite mais de mauvaise qualité et puis en plus une information très subjective, biaisée par ce rapport à la publicité dont j'ai parlé puis de l'autre côté, *freemium* comme *premium*, *premium* signifie excellent, donc par ailleurs une information payante, donc une information à deux vitesses. Voilà ce que c'est que le *freemium*, une information payante réservée à ceux qui peuvent se payer un abonnement à tel journal où vous avez une information plus objective, plus développée, réservée donc à une certaine élite, à des décideurs économiques, politiques, des chercheurs, etc.

Voilà les trois problèmes. Ceci dit, je voudrais aussi présenter pour en terminer avec ce deuxième volet, vous présenter des raisons d'espérer.

Les raisons d'espérer, j'ai repris les trois problèmes. La première raison d'espérer, c'est l'extension de la démocratie. L'extension de la démocratie parce que il faut rappeler que même si l'élargissement de l'espace public s'est accompagné d'une fragmentation, j'en ai parlé tout à l'heure, hein, aujourd'hui on voit que les réactions des citoyens face au à l'information, face aux décisions des états, bien, ces réactions peuvent entrer directement dans l'espace public. Autrefois, les réactions elles existaient mais au sein de la famille, au café du coin, on parlait de ce qui se disait à la télévision, mais maintenant ça peut être publié directement par les blogues, par les réseaux sociaux, etc. et c'est une formidable extension de la démocratie puisque le public prend la parole sans qu'on lui demande de le faire, sans attendre l'autorisation, et il la prend, dans quelquefois dans le langage de tous les jours, c'est-à-dire même en ne respectant pas beaucoup la syntaxe et la langue française, et le public sui... définit lui-même les sujets dont il veut débattre. Là je crois que c'est vraiment quelque chose de fondamental. C'est ce que j'ai appelé l'extension de la démocratie.

Deuxièmement, un nouveau journalisme. J'aurais dû mettre un point d'interrogation, hein, puisque j'ai parlé tout à l'heure de l'affaiblissement progressif des journalistes, mais euh... il ne faut pas oublier aussi que ce modèle des journalistes traditionnels, c'était un modèle un peu paternaliste, avec un contrôle de l'information, et puis un public relativement passif, hein. J'ai parlé du courrier des lecteurs tout à l'heure ou de celui qu'on interviewe pendant 30 secondes dont on ne saura même pas le nom dans une radio. Or, aujourd'hui on voit apparaître une sorte de journalisme nouveau qui est une synthèse, une complémentarité, entre le journalisme professionnel et puis les interventions actives des citoyens. Alors ça prend des formes diverses, par exemple vous avez les commentaires au bas des articles de journaux. Et puis même quelquefois, les journalistes reprennent, pas seulement des commentaires, mais des blogues, euh... entiers qui deviennent qui deviennent quasiment professionnels, qui se professionnalisent grâce à l'aide des journalistes. Et inversement, donc la pratique des journalistes se transforme mais aussi la pratique des blogueurs, les blogueurs

deviennent plus professionnels. On assiste en particulier dans ces journaux que j'ai appelés les *pure players*, cette presse nouvelle, « Médiapart », « Rue 89 », il y en a beaucoup... il y a aussi... il y en a d'autres qui sont pas payants par exemple un journal, je ne sais pas si on peut l'appeler un journal comme « Doctissimo » ou bien « Au féminin.com », etc., il y a une collaboration extrêmement étroite entre d'une part des experts, ça peut être des médecins, ça peut être des journalistes, etc., et puis le public qui n'est pas réduit à un rôle purement passif. Et il me semble qu'on est en train, dans ce nouveau journaliste, d'éviter les deux écueils dont j'ai parlé tout à l'heure, celui, donc... l'élitisme euh... qui qui réduit le public à l'état de passif mais ni le populisme, la croyance fausse que chacun peut devenir journaliste.

Enfin, je terminerai sur le nouveau modèle économique pour la presse. Là j'irai vite, hein, en disant que le danger du *freemium* existe mais qu'on voit apparaître des formes intéressantes, intelligentes de *freemium*, c'est-à-dire, prenez des journaux comme par exemple « le Monde » en France ou comme « Libération » ou comme « le Figaro », eh bien, vous avez là une partie gratuite, de bonne qualité mais qui est un produit d'appel. Si vous voulez plus, si vous sentez le besoin de davantage de de d'informations, hé bien vous allez passer au payant... mais euh..., c'est un modèle très très très intéressant parce que chacun peut dépenser ce qu'il veut, accorder l'intérêt qu'il veut au au média, il a le choix là. Donc je crois que c'est quelque chose qui se met en place et il me semble que pour terminer, on peut être euh... on peut être relativement optimiste sur l'évolution de la presse.

L'avenir de l'Internet, Serge Champeau.
http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/l_avenir_de_l_internet_serge_champeau.6570

ACTIVITÉ 6

François Hollande inaugure aujourd'hui le Louvre à Lens, dans le Nord-Pas-de-Calais, le plus grand musée de France au cœur du bassin minier. Un projet culturel mais aussi économique et social, dans une ville qui a souffert de toutes les crises, des guerres mais aussi de la crise du charbon. Rares sont les projets culturels aussi attendus par une société, c'est le cas des habitants de Lens, fiers d'accueillir le Louvre et nourris d'espoir de voir leur ville renaître et attirer touristes et visiteurs grâce à ce musée prestigieux. Grand reportage signé Muriel Maalouf, Muriel que l'on retrouve pour en parler dans un quart d'heure.

- Quand on parle du Nord, souvent c'est pour les Ch'tis et c'est pour se moquer de nous, mais là quand on a le Louvre ici, ils vont parler bien. Non, mais c'est vrai. Hein ?
- Écoutez, on est fier. Déjà fiers d'être Lensois, et pis ben avoir le Louvre sur Lens, c'est quelque chose de formidable.
- Vous allez venir en famille ?
- Oui, bien sûr. Donc en famille, et puis ben accompagner l'école encore une fois, ça serait pas mal.
- Les Lensois ont de quoi être fiers. Le Louvre, le plus grand musée de France est enfin là. Magnifique monument d'architecture qui s'étend dans un grand parc et ce n'est pas n'importe quel projet culturel. L'implantation du Louvre à Lens dans le Nord-Pas-de-Calais, au cœur du bassin minier sinistré, se veut le fer de lance d'un renouveau économique. L'idée a germé en 2003, il aura fallu près de 10 ans pour la concrétiser. Henri Loyrette, président du Louvre, remonte à la genèse du projet.
- Le musée du Louvre est un musée national, c'est-à-dire que ce n'est pas uniquement un musée parisien. C'est un musée dont les collections, dont le savoir-faire, dont les compétences, s'adressent à l'ensemble de la nation. Et c'est vrai que tout au long des XIX^e^ et XX^e^ siècles, on avait une politique quelquefois un peu indolente, je dirais, vis-à-vis des régions. Et puis, il y a eu cette volonté de l'État, du ministre de la culture alors de renouveler aussi une politique de décentralisation. Ça correspondait aussi au lancement du Centre Pompidou à Metz. Et puis la rencontre aussi avec avec avec les élus de la région Nord-Pas-de-Calais et plus précisément le président Daniel Percheron.
- Ici on est vraiment dans un musée-parc. On est sur un site de 20 ha, un parc de 20 ha, donc les stationnements se font à l'extérieur du site, et euh on arrive au musée à pied en fait.
- Bruno Capelle s'occupe de la communication et fait partie de la toute nouvelle équipe du Louvre-Lens. Une architecture signée par l'agence japonaise Sanaa, dirigée par Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa. Le bâtiment bas, étendu est découpé en plusieurs volumes, il suit les courbes du terrain et s'intègre tout naturellement au site minier. Louis-Antoine Grego, architecte.
- Ici, on est à l'entrée Nord, c'est la c'est la, je dirais, l'entrée historique. C'est par la rue de la Rochefoucauld. Vous voyez ces deux grandes maisons, là ? Qui étaient la maison du contremaître et de l'ingénieur derrière l'école, et c'est encore un peu le cas. Donc on est vraiment dans ce modèle, je dirais, typique d'une ville industrielle basée sur la mine. Ici, on a le puits n° 9. Donc, cette cité-là s'appelle la cité 9, après là-bas c'est la cité 9bis. Ici c'est le puits n° 9, c'est là que les gens descendaient. Vous voyez la plaque ici. C'est là que les ouvriers descendaient dans les mines de manière très profonde et allaient récolter le charbon donc sous nos pieds. Donc c'est pour ça qu'on a traité comme vous voyez ici de manière paysagère ce puits n° 9 de manière particulière pour vraiment garder cette idée de souvenir puisque le site est quelque chose de de très important pour ce pour ce projet.
- Le site est important pour le Louvre-Lens mais aussi pour le public peu rompu à la culture que le musée cherche à sensibiliser par différents moyens. Un gros travail a été fait en amont avant l'ouverture. 17 000 foyers ont été visités et informés du projet artistique. Le hall d'accueil, premier espace dans lequel entre le visiteur se veut convivial avant tout. Juliette Guépratte, responsable des publics.
- C'est plus qu'un hall d'accueil, c'est un lieu de vie à part entière où vous avez bien sûr les services nécessaires à la vie du musée, la billetterie, l'accueil, la librairie, une cafétéria. Mais on a aussi des des services supplémentaires, notamment un espace pour le pique-nique qui va être très pratique pour les enfants ou pour les groupes qui qui se déplacent. Et surtout un centre de ressources qui est juste derrière nous, là, que vous voyez, qui est un lieu où on peut consulter, on peut chercher, euh... où on peut discuter aussi ben des œuvres qui sont accrochées dans le musée, mais aussi de d'histoire de l'art en général. C'est un lieu qui fait peur, le musée, pour certains publics. Et j'espère que vous le sentez ici, euh... tout est mis en œuvre justement pour mettre les gens à l'aise, dès l'accueil, dès le parc. C'est la raison pour laquelle l'architecture de ce musée est si belle et si réussie par rapport au projet qu'elle porte, ce qui est par exemple la transition entre l'intérieur et l'extérieur est très douce. Là ici, vous ne vous sentez pas enfermés, justement c'est un espace qui respire, on voit le parc, on voit le stade Bollaert. On parle d'accompagnement plutôt que d'accueil. Tout ça est mis en œuvre pour mettre les gens à l'aise et pour qu'ils se sentent bien, euh... bien dans le musée.
- Le stade Bollaert qu'on voit à travers les vitres du musée est un symbole de Lens. Des footballeurs vedettes qui se sentent concernés par l'arrivée du Louvre dans leur région.
- C'est vrai qu'à Lens, euh on entendait surtout le racing club de Lens, maintenant on va pouvoir entendre parler aussi du Louvre. Donc c'est important que nous, on soit aussi engagés dans ce projet.
- Ce qui est bien, c'est que moi, j'ai jamais eu la chance d'aller à Paris pour voir le Louvre. Donc là, c'est maintenant dans ma région, donc euh on va plus hésiter, on va aller voir.
- Les collégiens, eux aussi, se félicitent de l'arrivée du Louvre dans leur ville.
- Ça va être moins loin que d'aller à Paris.
- Parce que c'est la première fois que je vais dans un musée. Je suis impatient d'aller dans le musée pour voir comment c'est, vu que j'ai jamais été. Pas *la Joconde*, parce qu'elle est pas là on nous a dit, mais des autres tableaux de Léonard de Vinci, des des peintres comme ça, bien connus.
- Non, *la Joconde* ne sera pas à Lens, mais des œuvres majeures, il y en a certainement. Jeunes et moins jeunes ne devraient pas être déçus de leur visite. C'est en quelque sorte un condensé du Louvre qui leur est proposé, des chefs-d'œuvre sortis des salles du musée parisien. Vincent Pomarède, commissaire.
- Nous avons volontairement cherché à ce que tous les points forts du Louvre soient représentés. Par exemple le XVII^e^ siècle européen est extrêmement riche au Louvre et il est très fortement représenté ici, au Louvre-Lens. En revanche, le Moyen-Âge qui est très riche au Louvre d'œuvres monumentales, de grands morceaux provenant d'architectures qui pouvaient difficilement être déplacés. Le Moyen-Âge a été traité différemment avec des objets de petite dimension, avec de la petite statuaire qui permet de bien montrer les styles mais évidemment qui ne reflète pas complètement la richesse des collections du musée du Louvre où le monumental est beaucoup plus présent.
- Et là on a un petit peu un Louvre en échantillon ?
- L'idée en fait n'est pas de de d'être totalement exhaustif en se disant chaque département doit être représenté en quantité équivalente avec les autres. L'idée est d'essayer de représenter l'esprit, de de montrer comment est-ce que le Louvre est le reflet de l'histoire du goût et le reflet de de d'une histoire de des collections nationales qui ont été commencées par les rois et qui ont été continuées ensuite par toutes les générations de de conservateurs. Nous sommes dans une sorte de démonstration d'histoire de l'art qui s'appuie entièrement sur les collections de du musée du Louvre et sur leur histoire finalement.
- Alors Xavier Dectot vous dirigez donc ce nouveau Louvre à Lens, dans le Nord-Pas-de-Calais, qui s'ouvre aujourd'hui 4 décembre. Alors, là, on est on est où exactement ? C'est un très grand espace d'exposition.
- On est dans la grande galerie, donc, qui abrite une exposition qui s'appelle la Galerie du temps, qui est une exposition qui est composée d'œuvres du Louvre donc réparties sur 3 000 m², c'est un grand espace de 120 m de long par 25 m de large, où l'on présente des œuvres du Louvre selon deux axes, un axe longitudinal qui est un axe chronologique. Vous voyez qu'on commence en 3500 av. J.-C. avec l'invention de l'écriture et qu'on va jusqu'aux années 1850. Et dans le sens de la largeur, on a une répartition qui est géographique avec au début, la Mésopotamie au centre parce que c'est vraiment le berceau des de notre civilisation, l'Égypte à droite, les mondes méditerranéens, donc la Grèce et Rome à gauche puis petit à petit la romanisation du monde puis son explosion entre les mondes de la Chrétienté de l'Occident que l'on a mis à gauche, la Chrétienté d'Orient et l'Islam que l'on a mis à droite et au centre l'Italie en tant que point de contact entre ces différents mondes.
- Xavier Dectot, on rentre là dans le pavillon de verre, hein, qui fait suite à la Galerie du temps.
- Oui. En fait c'est une très belle idée des architectes qu'il y ait que au bout, au bout de la Galerie du temps on ait un espace pour se reposer l'œil, pouvoir contempler le

paysage environnant en sortant de cette Galerie du temps qui est très belle mais en même temps très confinée pour la conservation des œuvres. Il y a pas de regard sur l'extérieur. Donc au bout, on a le pavillon de verre, un espace entièrement vitré où on peut d'abord découvrir les paysages environnants, ces paysages qui sont aussi bien des paysages de la cité minière, ici on est à la cité 9bis, donc découvrir vraiment tout cet environnement du Louvre-Lens, se reposer l'œil aussi en découvrant le parc et en même temps, nous avons voulu que ce soit un espace un peu spécial, un espace où finalement on confronte les œuvres du Louvre à des œuvres des musées de la région.

- Le pavillon de verre et la grande galerie sont les deux espaces d'exposition permanente, ils sont complétés par l'espace d'exposition temporaire aujourd'hui sur la Renaissance. Mais au Louvre-Lens, on ne se contente pas, comme dans tous les musées d'accéder aux expositions, on peut aussi entrer dans le ventre du musée. Là où se trouvent les réserves et c'est au sous-sol. Louis-Antoine Grego, architecte.

- Là, on est dans ce qu'on appelle l'espace découverte. C'est un espace important puisqu'en fait c'est une prolongation du hall. Donc en sous-sol, on a tout cet espace pédagogique ici, qui est vraiment centré sur l'explication de qu'est-ce que c'est une œuvre, comment comment comment elle arrive dans les réserves, etc, etc. Et là, j'ai cette grande baie vitrée qui permet d'avoir une vue plongeante sur toutes les réserves avec des toiles magnifiques qui sont comme ça à la portée de tout le monde. Donc, les peintures se trouvent ici, au fond, on a les petits objets que vous voyez donc dans le mur du fond, et ici à notre gauche tout ce qu'on appelle les objets lourds qui sont effectivement en général donc des gros bustes et toutes les sculptures.

- Xavier Dectot.

- La ligne générale du Louvre-Lens c'est vraiment l'ouverture, le côté humain, le fait d'être en lien direct avec le public, en contact permanent avec celui-ci. Donc il y a une dimension pédagogique, je dirais plus largement, qu'on a vraiment une dimension humaine, cette volonté d'être un musée ouvert.

- Pourquoi cette volonté ? Parce que votre public est un public qui n'a pas trop l'habitude de fréquenter les musées ?

- Voilà. Parce que un de nos publics, en tout cas, qui est le public du territoire, le public du bassin minier, est un public qui est, ce qu'on appelle, éloigné de la culture, c'est-à-dire pour des raisons économiques, pour des raisons historiques, pour des raisons sociales, il n'a pas l'habitude de fréquenter les musées, il n'a pas l'habitude d'aller au théâtre. Et donc pour lui, ça peut être quelque chose d'un petit peu intimidant. Il nous paraissait essentiel justement d'avoir cette dimension extrêmement accueillante et extrêmement ouverte pour aider ces publics-là à passer par- dessus leur angoisse et à venir découvrir le musée, surtout ce que l'on veut, c'est qu'ils découvrent qu'un musée, c'est un lieu de plaisir, c'est un lieu de bonheur, qu'ils y viennent et qu'ils y reviennent.

- Rares sont les entreprises culturelles qui trouvent une raison sociale et économique aussi forte que l'implantation du Louvre à Lens. Henri Loyrette.

- Quand vous accolez ces deux mots Louvre et Lens, il y a une espèce de déflagration absolument extraordinaire. Lens, c'est une ville qui a subi toutes les crises, toutes les guerres, qui a été complètement ravagée par la guerre de de de 14-18, qui ensuite a subi cette crise très lourde de de de du charbon dans les années 60 et 70, et c'est un territoire, le bassin minier, qui essaye, je dirais, de de de se revitaliser. Et c'est un instrument, je pense, important que de pouvoir implanter ce ce musée. Alors on a souvent en tête le modèle de de de Bilbao, c'est un peu ça, mais c'est pas uniquement ça. En tout cas, c'est quelque chose qui manquait en quelque sorte à à à ce territoire et je pense que l'implantation du Louvre est quelque chose, pour nous, et je l'espère, pour le bassin minier de particulièrement important et je dirais de glorieux.

- En tout cas, les habitants de Lens attendent beaucoup de l'implantation du musée chez eux. Béatrice travaille au café « Le sporting » tout près de la gare.

- Espérons que ça va faire bouger un petit peu les commerces parce que c'est d'une tristesse, c'est affolant, quoi. Il y a plus de cinéma, y a pas de bowling, y a pas de y a rien, y a absolument rien. Les cafés sont fermés à 21 h, forcément y a personne, donc y vont pas rester ouverts jusqu'à minuit. Là on est vraiment mal quoi ! On attend après ça depuis des mois et des mois. Alors on pense que, on pense, nous on pense qu'en décembre, ça va redémarrer pour tous les commerçants de Lens.

- Mais pour l'instant l'infrastructure de la ville ne répond pas vraiment aux ambitions du musée qui vise 500 000 visiteurs la première année. Pour se loger, il faut aussi aller dans les villes avoisinantes. Bernard Macé, délégué général d'*Euralens*, une association créée par les collectivités afin d'encourager les investissements autour du Louvre.

- Tout n'était pas fait à Bilbao au moment de l'ouverture du musée, tout n'était pas fait à Metz hein, tout n'était pas fait à Lille au moment de l'ouverture du Palais des Congrès. Donc les choses vont se faire progressivement, les touristes qui viendront et qu'on essaiera de retenir trouveront aujourd'hui un hébergement un peu à Lens, sûrement à Arras, peut-être encore plus sûrement à Lille. Mais progressivement, Lens va offrir de nouvelles possibilités qui n'existent pas aujourd'hui. Par exemple, le Louvre va créer de l'hôtellerie. Un hôtel 4 étoiles va être créé à Lens juste à côté du musée voilà quelque chose qui était impensable sans le Louvre. Un hôtel 3 étoiles va être créé place de la gare. Voilà quelque chose qui était impensable sans le Louvre. Donc, vous voyez à défaut de grandes entreprises, dans les services, dans le tertiaire, dans le tourisme, tout un tas de choses sont déjà en train de se préparer et les premières retombées économiques vont être de nature touristique.

Le Louvre-Lens : un musée au cœur du bassin minier, Muriel Maalouf, 4 décembre 2012. http://www.rfi.fr/emission/20121204-musee-louvre-lens

ACTIVITÉ 7

- Fascinant, pacifique et monogame.

Presque toutes les civilisations ont rendu hommage à l'hippocampe.

Pourtant, il est en train de disparaître.

Symbole de la menace qui pèse sur la biodiversité marine et les ressources halieutiques ?

Sylvie Brunel est géographe, économiste et écrivain, professeure à l'université Paris-IV, où elle dirige le master « Mondialisation, développement durable et pays du Sud ». Son dernier ouvrage publié chez Lattès en 2012 s'intitule : *Géographie amoureuse du maïs*.

- Une cargaison d'hippocampes séchés (a été) saisie à l'aéroport de Lima. Pour les douaniers péruviens, ce genre de prises est banal : bien que protégé et interdit de pêche dans le pays depuis dix ans, l'hippocampe fait partie de ces espèces que l'on s'arrache en Asie pour leurs supposées vertus thérapeutiques ou aphrodisiaques, comme la corne de rhinocéros ou l'aileron de requin. Les quartiers chinois des grandes métropoles les vendent par caisses entières. On en fait non seulement des soupes et des médicaments, mais aussi des boucles d'oreille et diverses « natures mortes », comme ces cuvettes de WC à inspiration marine, où ils sont coulés dans de la résine.

Pourquoi s'intéresser à l'hippocampe ? Parce qu'il est omniprésent dans notre imaginaire. Que les portes sculptées de l'institut océanographique de Paris, rue Saint-Jacques, en arborent de superbes effigies, rien de plus normal. Mais on ne compte pas les hôtels, les restaurants, les entreprises qui l'ont choisi comme emblème, les tableaux, les sculptures et les fresques qui le représentent, dans tous les pays du monde. Mayotte se qualifie d'île hippocampe. Agde en a fait son totem, tout comme Granville, en Normandie. Il fut longtemps le sigle d'*Air France* comme de la marine britannique...

[...]

Souvent stylisé, figuré de façon elliptique comme une clé de sol, paré de couleurs fabuleuses, l'hippocampe appartient au patrimoine culturel de l'humanité. Il entre de façon si prégnante dans l'imaginaire des civilisations qu'on le retrouve partout. En Asie, il est considéré comme un animal bénéfique, un porte-bonheur, particulièrement pour les femmes enceintes et les enfants (ce qui lui vaut d'ailleurs d'être porté en sautoir ou sous forme de boucle d'oreille...). En Amérique latine, il guérirait l'asthme, ailleurs la calvitie. Ces croyances ont traversé les siècles et les continents : on les trouve déjà dans le traité de Pedanius Dioscoride, le botaniste turc qui fut médecin de Néron, qui fera autorité jusqu'au XVI^e^ siècle ! Elles n'ont jamais pu être scientifiquement prouvées.

Si la créature a tant fasciné les hommes, c'est d'abord en raison de son aspect, si reconnaissable que les enfants se l'approprient immédiatement, qu'il soit *Pokémon* ou gentil compagnon de *la Petite Sirène*. Avec sa tête de cheval, ses yeux multidirectionnels de caméléon, sa trompe d'éléphant, la courbure si spécifique de son corps, enfermé dans une armure d'insecte, et ses nageoires vibrionnantes comme des ailes de colibri, qui le conduisent à se mouvoir avec grâce dans l'eau, comme s'il glissait, l'hippocampe a l'allure d'un petit dragon, qu'un dieu facétieux aurait doté d'une poche de kangourou et de la queue préhensile du singe. Incarnation de l'étrange mais aussi de la beauté, il fait partie de ces animaux improbables que l'on dirait tout droit sortis d'un bestiaire fantastique. Créature d'autant plus irréelle qu'elle est extrêmement difficile à observer en liberté tant elle a poussé à la perfection l'art du camouflage et de la dissimulation, l'hippocampe exauce ainsi notre fascination pour le bizarre et le merveilleux. Pour Pline le Vieux, chaque animal vivant sur terre possédait son double aquatique. Ainsi, dans bien des langues, l'hippocampe est tout simplement désigné comme le cheval de mer.

On en oublierait presque qu'avant d'être la projection de nos fantasmes, l'hippocampe est d'abord un animal. [...] Il existe ainsi une trentaine d'espèces d'hippocampes, qui vont du minuscule pygmée - moins de deux centimètres - à son cousin géant du Pacifique, quinze fois plus grand !

[...]

Pourtant, alors qu'il est représenté et vénéré à travers toute la planète, la survie de l'hippocampe est menacée. Sa population aurait diminué de moitié en une décennie. Les raisons en sont multiples. Son habitat, les fonds sableux, les récifs coralliens, les mangroves, souffre d'une dégradation massive. Il est victime de la surpêche, mais aussi mal armé face au changement climatique : si certaines espèces peuvent s'adapter en migrant, pas l'hippocampe. Incapable de nager, il est le poisson du monde le plus lent à se mouvoir car il se propulse par ondulations. Le plus souvent, il vit immobile, à la verticale, la queue enroulée sur une algue ou un corail, agitant frénétiquement ses petites nageoires rayonnées pour se maintenir sur place, happant dans son museau tubulaire les minuscules crevettes et le plancton qui passent à sa

portée sans jamais s'arrêter car son tout petit estomac le contraint à une alimentation continue.

[...]

Hélas, malgré la réglementation stricte de la CITES, qui en limite le commerce à l'échelle mondiale depuis 2004, des bassines pleines d'hippocampes issus essentiellement du Pacifique continuent de garnir les rayons des épiceries, des pharmacies et des vendeurs de souvenirs dans de trop nombreux pays : on estime que, chaque année, plus de 20 millions de sujets sont prélevés dans toutes les mers du globe, la plupart involontairement, comme prises auxiliaires d'autres pêches, mais une part importante volontairement, pour être déshydratés, pilés et consommés, en pure perte d'ailleurs, car les vertus médicinales de l'animal n'ont jamais été prouvées. Comme souvent en pareil cas, cette réglementation confère à l'hippocampe une valeur de rareté qui le rend plus attractif encore. Les sujets sont prélevés de plus en plus petits.

L'aquariophilie, en progression constante, y contribue : élever des hippocampes attire un nombre croissant d'amateurs, fascinés par leur beauté étrange, leurs permanents ballets, leurs multiples couleurs - car l'hippocampe a aussi emprunté au caméléon sa capacité de mimétisme. Des fermes d'élevage se sont développées, à Hawaï notamment, expédiant leurs sujets dans le monde entier. Mais elles ne suffisent pas à répondre à l'engouement mondialisé qu'il suscite. [...]

S'intéresser au destin de l'hippocampe va bien au-delà de l'anecdote : il est une espèce signal qui nous alerte sur les tragédies en train de se dérouler sous la surface opaque des océans, perçue dans l'antiquité comme une frontière entre la vie et la mort. Rendu vulnérable par son mode de vie et son absence totale de défense, l'hippocampe peut être vu comme le symbole de notre impéritie, qui nous conduit à vider les mers de leurs populations, pourtant encore largement inconnues, à pratiquer une surpêche irresponsable qui épuise ce que nous avons longtemps pris pour un garde-manger inépuisable.

Donner un coup de projecteur au petit cheval des mers, c'est donc interroger le destin de ce gigantesque continent liquide qui occupe les quatre cinquièmes de notre planète bleue. C'est, à travers une espèce emblématique, nous poser la question de nos relations aux océans. C'est aussi plonger au cœur du développement durable dans ce qu'il a de plus ambigu.

La mondialisation passe par la littoralisation : plus de la moitié de l'humanité vit aujourd'hui à moins de cent kilomètres d'un rivage. Partout, les littoraux sont des espaces convoités, soumis à de multiples tensions. L'urbanisation accélérée des côtes, le tourisme balnéaire, avec sa fascination pour les plages, l'industrie de la pêche et les exigences du transport maritime, qui assure la majeure partie des échanges internationaux, font de cet interface étroit entre la mer et la terre le territoire de tous les affrontements. L'hippocampe vit précisément dans cet espace interstitiel. Il le paie cher, aspiré par les gigantesques dragueuses qui collectent le sable avec lequel nous bâtissons nos villes et construisons nos routes, étouffé lorsque les lagons et les mangroves servent de déversoir aux déchets des villes et aux eaux de ruissellement chargées de produits chimiques, ratissé par les chaluts de pêche à la crevette.

[...]

La biologiste marine Helen Scales explique que pour 1 kg de crevettes sauvages pêché, les chalutiers rapportent cinq à dix fois plus d'espèces auxiliaires, éponges, étoiles de mer, coquillages, poissons minuscules..., parmi lesquelles nombre d'hippocampes. Elles sont rejetées à la mer, mortes ou mourantes, ou finissent comme engrais. Elle estime que la moitié des plateaux continentaux de la planète sont ainsi ratissés au moins une fois chaque année, en toute indifférence car à l'abri des regards. Si les forêts du monde subissaient le même sort, si elles étaient entièrement rasées par de monstrueuses machines juste pour capturer quelques écureuils, le scandale éclaterait à la face de l'humanité, remarque-t-elle, mais les bulldozers des mers agissent en toute impunité. Le destin du petit cheval marin va ainsi bien au-delà de sa seule perpétuation : sauver les hippocampes, c'est sauver les mers.

Initié par des biologistes de l'université de Colombie britannique, un programme spécifique de conservation (*Project Seahorse*) a été lancé à l'échelle mondiale en 1996, il réunit un réseau d'universités, d'ONG et d'équipes de recherche. Ces dernières ont identifié certaines zones considérées comme des lieux de reproduction privilégiée de colonies d'hippocampes, comme la baie de Manly, en face de Sydney en Australie, le bassin d'Arcachon en France ou le parc naturel portugais de Ria Formosa, près de Faro. Certains aquariums se sont spécialisés dans l'élevage et la reproduction des hippocampes, comme celui de Londres, qui se flatte d'aménager des alcôves intimes à leurs ébats amoureux. En Malaisie, un groupe de biologistes a lancé en 2004 un cri d'alerte pour sauvegarder l'estuaire de la rivière Pulaï : SOS... comme *save our seahorses*.

La réponse principale apportée par la communauté internationale consiste en la création de réserves naturelles, à la protection plus ou moins poussée. On les désigne globalement sous le terme d'aires marines protégées (AMP). Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, au cours duquel fut adoptée la Convention pour la diversité biologique, la conservation gagne du terrain. En 2010, la conférence de Nagoya sur la biodiversité a acté le principe d'étendre les AMP de 1 % à 10 % des superficies marines d'ici 2020 (de 13 à 17 % des superficies terrestres). *Greenpeace* milite même pour la création d'un réseau mondial de réserves marines qui couvrirait 40 % de la surface des océans ! Le processus de classement est déjà très avancé dans certains pays, comme l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.

Mais la multiplication des AMP ne résout pas tous les problèmes, et elle pose la question essentielle du sort des pêcheurs qui vivent dans les zones côtières. Les campagnes de sensibilisation, comme la dernière en date, *Fishlove*, qui met en scène des stars posant nues avec des poissons et crustacés (mais, étrangement, pas d'hippocampes) en vue d'alerter contre la surpêche, aboutissent en effet à incriminer les pêcheurs, comme s'ils portaient seuls la responsabilité des atteintes aux fonds marins. Or la question est plus complexe.

[...]

L'expérience montre que la création d'AMP ne protège que partiellement les fonds marins car elle a souvent pour conséquence de spolier les communautés de pêcheurs locaux et de déplacer le problème aux périphéries de la zone, qui courent le risque de surexploitation.

Les pêcheurs forment souvent de petites communautés disséminées le long des littoraux, qui veillent à préserver les ressources marines qui les font vivre depuis toujours. Mais leur situation ne cesse aujourd'hui de se détériorer : ils souffrent à la fois de la création des AMP, qui les excluent de l'accès à ces ressources, de la concurrence des pêcheries industrielles, qu'elles soient clandestines ou qu'elles bénéficient au contraire de quotas de pêche alloués par leurs gouvernements, mais aussi du manque de moyens qui les empêche de s'organiser et de se faire entendre. Le collectif *Pêche et développement* de Lorient, présidé par Danièle Le Sauce, s'insurge contre le « *charity blue business* », qui aboutit à placer les mers (comme les forêts tropicales) sous le contrôle de puissantes ONG de l'environnement, très puissantes à Washington ou Bruxelles, qui se montrent assez peu soucieuses de la question sociale. Les pêcheurs déplorent la conservation pure et dure, parce qu'elle les dépossède de leurs moyens de subsistance.

Et la réglementation qui consiste à leur assigner le strict respect de quotas par espèces leur semble peu appropriée à l'évolution permanente des écosystèmes marins. Ils défendent au contraire une gestion souple, polyvalente et concertée des milieux, qui parte du bas au lieu d'être initiée d'en haut. Le *bottom-up*, plutôt que le *top- down*, la démocratie participative sont bien deux piliers du développement durable. Cette position a été confortée par Elinor Ostrom, première femme à recevoir, en 2009, le prix Nobel d'économie : ses recherches mettent en évidence la capacité collective des communautés traditionnelles à utiliser avec efficience leur bien commun.

Grande figure de l'altermondialisation halieutique, Alain Le Sann défend l'approche géosystémique, chère aux géographes, qui associe les communautés locales autour de plans d'aménagement globaux tenant compte de leurs savoirs anciens. Il déplore la « *vision minimaliste de la pêche artisanale* » de l'Union européenne, qui compromet sa perpétuation en la limitant à de petits bateaux en zones côtières, réservant les ressources du large aux pêcheries industrielles.

Il est évident que concilier la protection des espèces marines emblématiques avec celle des centaines de millions d'êtres humains qui vivent en symbiose avec la mer est le seul moyen d'agir de façon efficace et durable. En les marginalisant ou en les excluant, on aboutit à l'effet inverse. [...]. D'autant que les interdictions qui sont opposées aux pêcheurs se révèlent souvent à géométrie variable : ni le tourisme balnéaire de masse, pourtant source de multiples destructions et pollutions, ni le développement d'industries extractives, qu'il s'agisse du sable ou de l'exploitation du pétrole *offshore*, ni les champs d'éoliennes, ni l'extension des territoires conquis sur la mer par le remblaiement des platiers littoraux et la destruction des mangroves et des coraux ne se voient aussi sévèrement réglementés... Question d'influence politique et économique sans doute. Pourtant, ils sont beaucoup plus nocifs et destructeurs pour la faune et la flore littorales qu'une pêche artisanale bien menée.

[...]

Il existe pourtant de multiples exemples encourageants. La division halieutique de l'AFD, la grande agence de développement française, en recense quelques-unes, comme l'archipel des Quirimbas au Mozambique, la crevetticulture durable à Madagascar, ou encore le parc national du Banc-d'Arguin, lieu d'élection de Théodore Monod, immortalisé par Théodore Géricault dans son *Radeau de la Méduse* : sur 12 000 km^2, le tiers des côtes de Mauritanie, un immense programme, initié en 1976 par le gouvernement mauritanien, vise à concilier la biodiversité marine avec le développement économique local des communautés autochtones. De même au Sénégal, où les pêcheurs se voient dépossédés de leur gagne-pain au profit des grandes pêcheries, ce qui influence la réorientation des pirogues vers le transport des candidats à l'immigration, avec tous les drames qu'il engendre, des associations de femmes essayent aujourd'hui de mettre en place des programmes de pêche responsable, qui leur permettent de retenir leurs fils.

En anatomie humaine, il existe une partie essentielle du cerveau que l'on appelle l'hippocampe en raison de sa ressemblance avec le petit cheval des mers. Elle est considérée comme le siège de la mémoire. Pour préparer au mieux l'avenir, nous ne devons pas sacrifier l'hippocampe.

d'après *Océans : le syndrome de l'hippocampe*, Sylvie Brunel.
Sciences Humaines, août-septembre 2013, N° 251.

ACTIVITÉ 8

- Eldorado économique pour les uns, fléau écologique pour les autres... Au lendemain du grand débat sur la transition énergétique de la France, nous allons aujourd'hui faire le point sur les enjeux économiques et les risques pour l'environnement, d'une source d'énergie très controversée... le gaz de schiste. Mais d'abord, le gaz de schiste, qu'est-ce que c'est ?

- Le gaz de schiste tire son nom d'une mauvaise traduction du terme anglais « shale gas » puisque ce gaz naturel n'est pas contenu dans des schistes, au sens tectono-métamorphique, mais dans des argiles sédimentaires, c'est-à-dire des roches qui sont à la fois compactes et imperméables. Cette spécificité en fait un gaz non conventionnel, puisqu'il n'est pas situé dans des réservoirs classiques mais contenu à une faible densité, entre 1 et 3 kilomètres de profondeur.

Son extraction est plus complexe que dans le cas des réserves de gaz naturels. Il est nécessaire de le rendre perméable à la roche mère qui le contient. Le procédé qui est utilisé pour extraire ce gaz combine des techniques de forage directionnel horizontal et d'hydrofracturation. Par un conduit spécifique, on injecte sous haute pression, à plus de 600 bars, un mélange d'eau, de sable et de détergents pour créer des micro-fissures dans la roche mère et libérer ainsi le gaz qui remonte à la surface.

Mais le forage du gaz de schiste par hydrofracturation est fortement remis en cause parce qu'il présente davantage de risques pour l'environnement que l'exploitation du gaz conventionnel, selon le cabinet de conseil AEA chargé du rapport sur les incidences environnementales et la santé par la Commission européenne.

L'hydrofracturation nécessite des millions de litres d'eau. Chaque puits peut être fracturé plusieurs fois, engloutissant entre 10 à 15 millions de litres d'eau. Cette technique utilise également des centaines d'additifs chimiques. Seule une partie de l'eau utilisée lors du forage est récupérée, le reste de l'eau, qui est important peut alors se répandre dans la nappe phréatique et risquer de polluer l'eau potable.

Selon *l'Association santé environnement (Asef)*, qui rassemble 2 500 médecins, l'exploitation des gaz de schiste serait dangereuse, non seulement pour l'environnement mais aussi pour la santé, avec la présence dans les puits d'extraction d'agents « hautement cancérigènes ». De plus, les roches souterraines fracturées libèrent elles aussi des substances toxiques comme des métaux lourds ou encore de la radioactivité naturelle.

Dans le monde, les ressources en gaz de schiste seraient du même ordre de grandeur que celles en gaz conventionnel. Près de 450 000 milliards de mètres cubes de gaz de schiste seraient répartis partout dans le monde, ce qui représente 140 ans de la consommation actuelle de gaz naturel. Plus de la moitié des réserves serait en Asie et en Amérique du Nord. Selon les chiffres de l'Agence américaine d'information sur l'énergie, l'EIA, le sous-sol français disposerait de près de la moitié des ressources potentielles en Europe de l'Ouest.

Les États-Unis ont relancé leur industrie grâce, notamment, à l'exploitation du gaz de schiste qui a renversé l'équilibre énergétique du pays. Les Américains sont ainsi devenus le premier producteur mondial de gaz. L'industrie du gaz de schiste a créé directement et indirectement 600 000 emplois en 2010 et ce nombre pourrait atteindre 1,6 million en 2035.

Alors, en Europe le débat n'est pas encore tranché. Plusieurs études publiées récemment par la Commission européenne remettent désormais en cause l'exploitation des gaz de schiste. Le rapport publié par la DG environnement de la Commission européenne montre que son exploitation s'avère plus polluante que l'exploitation avec les méthodes traditionnelles. De plus, selon le rapport du Centre de recherche commun (JRC), qui a planché sur la sécurité énergétique européenne, l'exploitation des gaz non-conventionnels ne procurerait pas à l'Europe l'indépendance en gaz naturel.

La Pologne, par exemple, qui a accordé des licences d'exploitation, en espérant se libérer de sa dépendance au gaz russe, a vite déchanté. Les gisements polonais se sont révélés plus de deux fois moins prometteurs que prévus par l'EIA.

La France, elle, a interdit la fracturation hydraulique en 2011. En plein débat sur la transition énergétique du pays, le président de la République a clos le débat sur les gaz de schiste lors de son discours d'ouverture de la conférence environnementale de septembre. François Hollande a annoncé le rejet de sept demandes de permis déposés auprès de l'État. Il a souligné que « dans l'état actuel de nos connaissances, personne ne peut affirmer que l'exploitation des gaz et huiles de schiste par fracturation hydraulique (...) est exempte de risques lourds pour la santé et l'environnement », en ajoutant « entendre les arguments économiques et les considérations souvent exagérées sur les gisements ».

- Le principal argument invoqué par les anti-gaz de schiste, est donc l'impact potentiel sur l'environnement de son mode d'extraction, la fracturation hydraulique. Cette technologie, la seule qui permette aujourd'hui d'extraire pétrole et gaz de schiste, est devenue l'objet de toutes les peurs. Interdite en France depuis une loi de juin 2011, comme vous l'avez précisé, cette technique est pourtant pratiquée par l'industrie pétrolière depuis la fin des années 1940. On lui reproche donc l'immense quantité d'eau nécessaire : de 10 000 à 15 000 m^3 par puits - l'équivalent de 4 piscines olympiques, mais aussi les risques de pollution des nappes phréatiques et des rivières. Ou encore, le nombre important de puits nécessaires et leur impact sur les paysages. À cela, il faut ajouter le manque de transparence sur les additifs chimiques utilisés.

- Effectivement. Critiquée pour son impact potentiel sur l'environnement, la fracturation hydraulique reste pourtant la seule technologie disponible.

Objet de toutes les peurs et interdite en France depuis une loi de juin 2011, cette technique est pourtant pratiquée par l'industrie pétrolière depuis la fin des années 1940. D'après François Kalaydjian, d'IFP Energies Nouvelles, c'est une technologie standard, utilisée pour la géothermie ou pour stimuler des puits classiques d'hydrocarbures. En quoi consiste cette technologie ? Il s'agit d'injecter de l'eau à très forte pression dans la roche, afin d'y provoquer des microfissures. Au lieu d'être confinés dans un réservoir comme les hydrocarbures classiques, les gaz et huiles de schiste sont emprisonnés dans de la roche très compacte, la roche mère et les microfissures permettent de les libérer. Pour qu'elles ne se referment pas lorsque l'eau est retirée lors de la production, on y ajoute du sable. On adjoint également au mélange des produits chimiques, 0,5 % du total. Cela permet d'éviter que le sable, plus lourd que l'eau, ne forme des bouchons, d'éliminer l'activité bactérienne dans les puits ou encore de faciliter l'évacuation de l'eau.

Ce sont ces produits chimiques qui concentrent une bonne partie des réticences. D'autant que les opérateurs, aux États-Unis, n'ont pas toujours dévoilé la composition exacte du fluide injecté. Des études menées outre-Atlantique ont ainsi clairement montré que des nappes phréatiques avaient été polluées. François Kalaydjian nous a affirmé que certains ont pu avoir recours à des produits inappropriés. Mais on peut tout à fait utiliser des produits de la vie quotidienne comme des viscosifiants, des détergents, ou des bactéricides... Par ailleurs, les industriels affirment que la fracturation est réalisée à une profondeur comprise entre 1 500 et 3 000 mètres, bien supérieure à celle des nappes phréatiques et des aquifères potables qui est réalisée à 500 m, et puis comme les fissures n'excèdent pas 30 mètres de long, la contamination liée à la fracturation elle-même est impossible. Les pollutions observées aux États-Unis seraient donc liées à des défauts d'étanchéité des puits, forés par de petits opérateurs peu scrupuleux sur la sécurité. Pour François Kalaydjian, les pétroliers savent traverser les nappes aquifères depuis longtemps sans les polluer. Bien entendu, les puits doivent être forés dans les règles de l'art, tout comme la récupération de l'eau et des hydrocarbures produits, afin d'éviter la contamination des sols en surface. Mais ces techniques sont déjà très encadrées en France. Quant aux images impressionnantes du film « Gasland », qui montrent de l'eau du robinet s'enflammant, elles n'auraient rien à voir avec la fracturation hydraulique, mais seraient dues au méthane naturellement présent dans la nappe phréatique, selon une étude menée par la *Colorado Oil and Gas Conservation Commission*. D'autres critiques sont formulées à l'égard de cette technique, notamment l'immense quantité d'eau nécessaire : de 10 000 à 15 000 m^3 par puits. Ou encore, le nombre important de puits nécessaires et leur impact sur les paysages. François Hollande a mentionné que la recherche sur des technologies alternatives n'était pas interdite. Pour autant, les technologies à l'étude sont encore embryonnaires. L'injection de propane, à la place de l'eau, est testée aux États-Unis. D'autres pistes, comme la fracturation électrique, l'injection d'air comprimé, que l'on appelle la fracturation pneumatique, ou de gaz comme l'hélium ou le CO, restent au stade des laboratoires.

- Plusieurs études publiées par la Commission européenne remettent en cause l'exploitation des gaz de schiste. Le rapport publié par la DG environnement de la Commission européenne montre que son exploitation s'avère plus polluante que l'exploitation avec les méthodes traditionnelles. Et selon le rapport du Centre de recherche commun (JRC), qui a planché sur la sécurité énergétique européenne, l'exploitation des gaz non-conventionnels ne procurerait pas à l'Europe l'indépendance en gaz naturel. Une étude américaine a également récemment révélé une contamination des puits d'eau potable à proximité de sites de forage de gaz de schiste aux États-Unis.

- Oui, une nouvelle étude révèle une contamination des puits d'eau potable à proximité de sites de forage de gaz de schiste aux États-Unis, ce qui pourrait relancer le débat sur l'impact environnemental de cette technique d'extraction. Des chercheurs de l'Université Duke, en Caroline du Nord, ont analysé des échantillons d'eau provenant de 141 puits privés alimentant des maisons réparties dans le bassin de gaz de schiste particulièrement riche de Marcellus, dans le nord-est de la Pennsylvanie et le sud de l'État de New York.

Les résultats ont révélé que les concentrations en méthane étaient en moyenne six fois supérieures, et celles en éthane 23 fois plus grandes dans l'eau potable des maisons se trouvant à moins d'un kilomètre des sites de forage que dans celles situées au-delà de cette distance. Les teneurs en méthane dépassaient largement dans la plupart de ces puits le niveau considéré comme le maximum acceptable par les autorités sanitaires américaines. Du propane a aussi été détecté dans dix échantillons d'eau de ces puits provenant tous d'habitations se trouvant à moins d'un kilomètre des sites d'extraction.

Pour Robert Jackson, professeur de sciences environnementales à l'Université Duke et principal auteur des travaux parus dans les comptes rendus de l'Académie

américaine des sciences (PNAS) qui datent du 24 au 28 juin. Les résultats sur le méthane, l'éthane et le propane ainsi que de nouvelles indications de traces d'isotopes d'hydrocarbone et d'hélium permettent de penser que les forages de gaz de schiste ont affecté les sources d'eau potable des habitations les plus proches. Ces données sur la contamination de ces puits sont nouvelles et difficiles à réfuter. Selon lui, il n'y a pas de source biologique d'éthane et de propane dans la région or, le bassin de gaz de schiste de Marcellus est riche en ces deux gaz...

Les scientifiques de l'université Duke ont ainsi examiné tous les facteurs qui pourraient expliquer cette contamination, dont la topographie et les caractéristiques géologiques. Leurs recherches montrent que certains facteurs majeurs comme la distance des sites de forage, les variations dans la géologie locale et régionale, devraient être pris en compte pour déterminer le risque possible de contamination des eaux souterraines avant de forer.

Des études précédentes menées également par des chercheurs de l'Université Duke avaient déjà révélé des indications de contamination au méthane de l'eau de puits situés près des sites de forage dans le nord-est de la Pennsylvanie. Par contre, une troisième étude, effectuée par des scientifiques de l'Institut américain de géophysique (USGC), n'a trouvé aucun indice de contamination des sources d'eau potable provoquée par la production de gaz de schiste en Arkansas. Aucune de toutes ces recherches n'a, de plus, été en mesure de détecter de contamination par les fluides, un mélange d'eau et de produits chimiques, qui sont injectés à de fortes pressions pour fracturer les roches et libérer les gaz de schiste.

Les gaz et le pétrole de schiste connaissent un véritable boom en Amérique du Nord qui bouscule la donne énergétique dans le monde en donnant accès aux pays occidentaux à d'importantes réserves d'hydrocarbures bon marché restées jusqu'alors inexploitées. L'Amérique du Nord dispose d'un siècle d'approvisionnement en gaz tandis que pour le monde ces réserves sont estimées à 250 ans. La France ne permet pas l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste sur son territoire en raison des inquiétudes environnementales. Mais de nombreux industriels poussent dans le sens d'une exploitation pour réduire la dépendance énergétique du pays.

- Pour les pro gaz de schiste, l'exploitation du gaz de schiste ouvre des perspectives économiques immenses, en terme d'emplois et d'impact sur les prix de l'énergie notamment.

En effet, le secteur des hydrocarbures non conventionnel est un grand générateur d'emplois. Un organisme spécialisé dans la prédiction économique, *IHS Global Insight*, rapporte que le développement des gaz de schiste aux États-Unis a contribué à la création en 2010 de 600 000 emplois directs, indirects et induits, et devrait générer quelque 900 000 emplois à l'horizon 2015. En France, on peut estimer à environ 62 000 le nombre de création d'emplois pour ce secteur.

D'autre part, d'après l'Agence américaine d'informations énergétiques (EIA), la France recèlerait pas moins de 5 100 milliards de mètres cubes de réserves récupérables de gaz de schiste. Ce qui représente plus de 100 fois sa consommation annuelle. Avec une production de 20 milliards de mètres cubes par an, la France disposerait de 17,2 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), c'est-à-dire 12 % de notre production d'énergie (168 TEP). Des éléments à ne pas négliger. En 2011, la facture des importations de gaz et de pétrole a atteint un record à plus de 61 milliards d'euros. Et puis, il faut aussi prendre en considération l'éventualité d'une baisse des prix de l'énergie. La production de gaz de schiste a été multipliée par douze sur le sol américain depuis 2000. L'exploitation des gaz de schiste aux États-Unis a entraîné un effondrement des prix et offert aux industriels un gaz trois à quatre fois moins cher qu'en Europe. Du coup, l'Amérique regagne une compétitivité importante.

d'après *Gaz de schiste : les vrais enjeux*, Julie Carceller. *Tout comprendre sur le gaz de schiste*, Carole Bibily. *La fracturation hydraulique, une technologie ancienne mais controversée*, Anne Feitz. *Gaz de schiste : l'exploitation contaminerait bien l'eau potable*. http://www.lesechos.fr/

ACTIVITÉ 9

- [...]

On sait aujourd'hui que l'homme et les grands singes ont un ancêtre commun. Les orangs-outans ont été les premiers à diverger vers 15 millions d'années, puis les gorilles et les chimpanzés. Hormis quelques scientifiques, la plupart pensaient, jusque dans les années 90, que la lignée des grands singes africains s'était séparée de celle de l'homme vers 5 millions d'années. Or, au début des années 2000, la découverte en Afrique de nouveaux fossiles des plus anciens représentants de la lignée humaine fait reculer de manière irréfutable l'âge du dernier ancêtre commun : la séparation pourrait avoir eu lieu il y a 7 à 10 millions d'années.

En effet, le plus vieux fossile d'hominidé connu à ce jour, *Sahelanthropus tchadensis* (Toumaï), accuserait déjà 7 millions d'années[1]. Il serait suivi par *Orrorin tugenensis*, 6 millions d'années, puis par *Ardipithecus kadabba*, 5,2 à 5,8 millions d'années. Toutefois, certaines caractéristiques, notamment au niveau de la dentition, font planer un doute sur le statut d'hominidé de l'*Ardipithecus*. Pour les plus vieux fossiles, le débat entre paléontologues est vif sur le statut plus ou moins humain de chaque prétendant. Est-ce si étonnant ? Pas vraiment. Plus on s'approche chronologiquement de la séparation entre hommes et singes, plus les fossiles présentent des caractères mélangés, propres aux deux lignées.

[...]

Le paléoanthropologue dispose de peu d'indices pour comprendre l'origine et l'évolution de nos ancêtres. Au-delà des outils taillés, des restes de foyers ou des stries retrouvées sur les ossements d'animaux consommés par les hominidés, c'est surtout le fossile qui constitue la matière première indispensable aux chercheurs. Or, la probabilité pour qu'un hominidé parvienne jusqu'à nous sous forme de fossile est infime.

Premier obstacle : la fossilisation elle-même. Pour que ce processus puisse se dérouler, l'individu à sa mort doit être rapidement enseveli sous une couche de sédiments, avec le risque sinon d'être dévoré ou décomposé. Seules les parties dures, os et dents, vont se minéraliser car les tissus mous se désintègrent la plupart du temps trop vite. De plus, certains phénomènes peuvent interrompre la fossilisation. Ainsi, les sols forestiers, trop acides, ne permettent pas une conservation suffisante des os pour qu'ils se minéralisent. Enfin, pour nous parvenir, le fossile doit se trouver découvert par l'érosion ou par le jeu hasardeux des « basculements tectoniques »... Encore faut-il qu'un chercheur passe à proximité du site d'affleurement !

Résultat : les espèces d'hominidés connues grâce aux fossiles ne représentent qu'une infime partie de celles qui ont vécu, un « enregistrement fossile » estimé à 2 000 individus découverts environ... Bien peu, au regard des millions d'années que représente l'histoire évolutive des hominidés.

[...]

Si les fossiles de plus de 5 millions d'années sont rares, le registre fossile des hominidés africains s'enrichit considérablement entre 4 et 1 million d'années. Ce sont ainsi neuf espèces d'hominidés fossiles qui apparaissent et disparaissent, de la Tanzanie au Tchad, en passant par le Kenya et l'Afrique du Sud, cohabitant parfois. Parmi elles, trois espèces de *Paranthropus* (*aethiopicus*, *boisei* et *robustus*), caractérisées par la robustesse de leur appareil masticatoire et de leur crâne, une espèce de *Kenyanthropus* (platyops) et cinq espèces d'*Australopithecus* (*anamensis*, *afarensis*, *africanus*, *bahrelghazali* et *garhi*), genre plutôt gracile, dont la célèbre Lucy qui, avec ses 3,2 millions d'années, a longtemps été le plus ancien fossile d'hominidé. Découverte à 10 kilomètres du site de Lucy et appartenant à la même espèce (*Australopithecus afarensis*), Selam, une enfant de trois ans, détient le record du plus jeune hominidé exhumé à ce jour. Elle a été à tort surnommée dans les médias « bébé de Lucy » alors qu'elle évoluait 100 000 ans avant elle ! Tous ces hominidés sont dotés d'une bipédie, plus ou moins affirmée, certains étant encore très arboricoles, et ils possèdent des cerveaux dont les volumes varient presque du simple au double (de 380 cm^3 pour *Australopithecus afarensis* à 600 cm^3 pour *Paranthropus boisei*).

[...]

Il y a environ 2,5 millions d'années, dans les savanes d'Afrique de l'Est et du Sud peuplées par les Australopithèques et les Paranthropes, des hominidés d'un genre nouveau font leur apparition. Ce sont les premiers représentants du genre humain. Leurs noms : *Homo habilis* et *Homo rudolfensis*, dont la capacité crânienne, de 550 à 750 cm^3, et la mâchoire plus réduite, les distinguent des autres hominidés. Ils sont également inventeurs de la première technique de taille de pierre, dite « oldowayenne », du nom du site d'Olduvai où elle a été décrite. Et surtout, ils sont les premiers hommes à quitter le berceau africain, pour se disperser à travers l'Europe et l'Asie. On les retrouve ainsi sous des formes différentes en Géorgie, sur le site de Dmanissi. Encore plus proches de nous d'un point de vue évolutif, les *Homo ergaster*, suivis de près par les *Homo erectus*, dont la présence est avérée autour de 1,9 million d'années. Ils se ressemblent tellement qu'ils sont parfois regroupés au sein de la même espèce, *Homo erectus*. Ces hominidés sont les premiers à acquérir une bipédie permanente comparable à la nôtre, abandonnant définitivement le monde des arbres.

[...]

Premier hominidé fossilisé découvert en Europe, *Homo neandertalensis* est apparu il y a au moins 300 000 ans et a mystérieusement disparu il y a 30 000 ans, après avoir longtemps cohabité avec les hommes modernes. On pensait que l'homme de Neandertal était confiné dans les territoires de l'Europe, du Proche-Orient et des plaines ouzbèkes d'Asie Centrale mais, grâce à l'analyse récente d'une partie de son matériel génétique à l'Institut Max-Planck (Allemagne), on sait désormais que sa répartition s'étend jusqu'aux montagnes de l'Altaï (Sibérie).

[...]

Les premiers fossiles appartenant de façon certaine à notre espèce, *Homo sapiens*, datent d'environ 195 000 ans et proviennent d'Éthiopie [...]. Les *Homo sapiens* se caractérisent par un squelette plus léger que celui des autres *Homo*, une taille moyenne d'1,70 m, un menton marqué et un crâne rond dont le bourrelet sus-orbitaire a tendance à disparaître. La face et les dents continuent, elles, à diminuer de taille, tandis que le volume crânien dépasse parfois 1 600 cm^3. Au-delà des différences anatomiques, *Homo sapiens* se distingue surtout par ses pratiques culturelles et symboliques. Il enterre ses morts et réalise des parures corporelles. À partir de 40 000 ans, il fabrique des pointes de pierre et d'os ligaturées à l'extrémité de lances en bois très dur, obtenant ainsi des armes redoutables. *Homo sapiens* se sert, pour confectionner ses vêtements, d'aiguilles et de boutons. Enfin, il invente l'art, dont l'expression la plus aboutie a pour cadre l'obscurité magique des cavernes. Là, en peignant des bisons, des chevaux et des rhinocéros au réalisme saisissant, *Homo*

sapiens s'extrait en grande partie des contingences de l'adaptation et de la survie, pour entrer de plain-pied dans la culture et la civilisation.
[...]
En octobre 2004, la revue *Nature* publie la découverte, dans l'île indonésienne de Flores, d'un hominidé fossilisé daté de 18 000 ans à peine, appartenant à une nouvelle espèce : *Homo floresiensis*. Petite taille, cerveau réduit [...], ses mensurations modestes n'empêchent pas le nouveau venu de justifier de capacités cognitives évoluées, comme en attestent les outils découverts à proximité des fossiles, et les traces de feu maîtrisé. Depuis, son statut d'espèce à part entière est régulièrement remis en cause. Récemment, une étude australienne propose que l'Homme de Flores soit en réalité un *Homo sapiens* atteint d'une carence en iode, expliquant ainsi sa petite taille.
[...]
Douze années ont passé depuis la publication de « *L'Origine des espèces* » lorsque Charles Darwin expose sa vision des origines de l'homme dans un ouvrage intitulé « *La Filiation de l'Homme* » (Le titre original est *The Descent of Man, and Selection in relation to Sex*). Pour le naturaliste anglais, l'émergence de l'homme correspond à l'apparition de caractéristiques nouvelles à partir d'un ancêtre singe : bipédie, fabrication d'outils, augmentation de la taille du cerveau et acquisition de l'intelligence. La quête du fameux chaînon manquant, mi-homme, mi-singe, censé confirmer la théorie, peut commencer. Les paléoanthropologues vont traquer ce fossile successivement en Europe, en Asie, puis en Afrique. Mais en vain. Avec la multiplication des espèces fossiles découvertes depuis un demi-siècle, la notion de chaînon manquant perd son sens. Elle sous-entend en effet un schéma linéaire de l'évolution humaine.
À ce scénario se substitue aujourd'hui une vision plus complexe et contrastée de nos origines : plusieurs espèces humaines et pré-humaines auraient évolué dans le temps et l'espace, parfois en cohabitant. Et une seule d'entre elles a survécu, la nôtre : Homo sapiens. Une espèce que le paléontologue américain Stephen Jay Gould définissait comme « un petit rejet à peine émergé sur un arbre généalogique gigantesque et ancien ». Quant aux grands singes, il est peut-être bon de rappeler qu'ils ont eux aussi poursuivi leur évolution depuis leur séparation d'avec la lignée humaine.
[...]
En 2008, la datation du crâne de Toumaï (*Sahelanthropus tchadensis*), entre 6,9 et 7,2 millions d'années [...], fait grand bruit. Toumaï se situe en effet autour d'un moment clé de l'évolution humaine : celui de la divergence entre la lignée des hominidés, conduisant à la nôtre, et celle des chimpanzés. Conséquence de l'annonce : cette divergence se serait produite entre 7 et 10 millions d'années. Depuis quelques années, la découverte au Kenya et en Éthiopie de fossiles (essentiellement des dents) de grands singes dans des niveaux datés de 6, 10 et 12,5 millions d'années permet d'affirmer que la séparation entre grands singes et hommes a bien eu lieu en Afrique.
Si les fossiles ne cessent de reculer la date de notre « naissance », la génétique, elle, se charge de compliquer le tableau. En comparant le génome des hommes et des grands singes actuels, des biologistes ont en effet conclu que nous ne serions pas issus, comme on le pensait, d'une unique séparation avec nos cousins chimpanzés.
Bien au contraire, notre lignée serait le fruit de multiples et complexes métissages entre « pré-humains » et « proto-chimpanzés » ! Mais cette conclusion est peu prise en considération dans le monde naturaliste des paléoanthropologues.
[...]
Comment expliquer l'apparition de la marche sur deux pattes ? Les paléoanthropologues savaient depuis longtemps que la réponse était à chercher du côté des économies d'énergie permises par ce mode de locomotion. Hypothèse confirmée par une récente expérience qui a consisté à entraîner cinq chimpanzés à se déplacer - à deux ou à quatre pattes - sur des tapis roulants, tout en mesurant leur consommation d'énergie, grâce à des masques analysant la teneur en CO2 de l'air expiré, puis en la comparant à celle d'hommes et de femmes réalisant la même tâche. La conclusion est sans appel : la bipédie humaine représente une économie d'énergie de l'ordre de 75 % par rapport à la locomotion simienne !
Autre enseignement fourni par les recherches récentes, et en particulier par la reconstitution virtuelle des modes de locomotion de différents hominidés fossiles : il n'a pas existé une, mais de multiples formes de bipédie. Les Australopithèques, par exemple, avaient une démarche instable et chaloupée, qui ne leur permettait pas de courir. Alors que les *Homo ergaster*, apparus il y a 1,9 million d'années, ont été les premiers à adopter une bipédie de type moderne, le balancement des bras et des jambes permettant un équilibre dynamique autour du centre de gravité. Ils ont également été les premiers à pratiquer indifféremment la marche et la course... ouvrant la voie à la bipédie qui est aujourd'hui la nôtre.
[...]
Lancés sur la trace de nos ancêtres, les paléoanthropologues espèrent pouvoir répondre, dans les prochaines années, à plusieurs questions cruciales. Quels sont les caractères anatomiques qui ont prévalu à la naissance de la lignée humaine ? Selon quel scénario paléo-environnemental ? Pour cette étude, les chercheurs ne disposent que de restes fragmentaires de trois ancêtres : Toumaï, Orrorin et *Ardipithecus kadabba*. Il leur faudra bien d'autres fossiles d'hominidés anciens... mais aussi de grands singes. Car en identifiant les caractères qui leur étaient propres, et ceux que nous avons partagés avec les grands singes, ces fossiles permettront de mieux définir les contours de « l'humanité des origines ». Autre chantier : préciser les conditions de la naissance du genre humain, quelque part entre l'Afrique de l'Est et du Sud. *Homo habilis*, qui vivait il y a environ 2,5 millions d'années, est-il son premier représentant, comme on l'admet généralement ? Ou s'agit-il d'*Homo ergaster*, apparu il y a 1,9 million d'années, comme le pensent d'autres chercheurs ? Un saut évolutif majeur semble bien s'être produit entre ces deux espèces. Reste à savoir s'il marque la limite entre humains et non-humains. Enfin, il faudra aussi qu'un consensus émerge sur la définition même du genre *Homo*, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

d'après *De Toumaï à Sapiens : la ruée vers l'Homme*, Isabelle Bousquet et Alain Labouze.

http://www.universcience.fr/fr/science-actualites/articledossier-as/wl/1248100528470/origines-de-l-homme-nouveaux-scenarios-et-debats-en-cours/packedargs/currentPosGdid/packedvals/3&1248100547944

ACTIVITÉ 10

Réaliser un cerveau artificiel, oui, mais pour faire quoi ? Faudra-t-il s'en méfier ? Aura-t-il une conscience ?... Les questions sont légion.

- Son intelligence sera-t-elle supérieure ?

- On serait tenté de le croire, si l'on se rappelle qu'en 1997, l'ordinateur Deep Blue de la firme IBM battait aux échecs le champion Garry Kasparov. Ou si l'on songe au super calculateur Watson (IBM encore), qui en 2011 étrilla tous ses concurrents humains au jeu télévisé *Jeopardy* !, dans lequel il s'agit, à partir de réponses formulées en langage courant, de retrouver la question correspondante. Watson démontrait ainsi qu'il avait su saisir le sens des montagnes de données qui lui avaient été injectées.
Bien que remarquable, cette prouesse sémantique se situe encore loin d'une pleine intelligence humaine. À savoir, « cette capacité qui nous est propre d'inventer des solutions face à un problème inédit », décrit Frédéric Alexandre, du Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications. Ainsi, complète le neuro-éthicien Bernard Baertschi (université de Genève), que « notre faculté à développer des intentions ou notre capacité à l'oubli : toutes sortes de propriétés quasi impossibles à modéliser. D'où l'intérêt de partir du modèle du cerveau pour concevoir un ordinateur qui lui ressemble et voir émerger ces phénomènes ».
Comme le confirme Chris Eliasmith, du projet *Spaun*, « nos recherches visent à façonner un cerveau avec les mêmes forces que le nôtre, mais aussi les mêmes faiblesses : nous parviendrons donc à produire une intelligence à bien des égards similaire à celle des humains - si tant est que ces machines disposent aussi de l'équivalent d'un corps ». Similaire, mais pas tout à fait identique... « En effet », poursuit-il, « pour des raisons de limites de capacités de calculs, nos systèmes ne parviendront certainement pas à reproduire toute la gamme de fonctionnement de nos neurones ». Le résultat n'en serait pas moins bouleversant. « Cela pourrait donner lieu à une autre manière de penser, d'où jaillirait une musique ou une littérature que nous n'aurions même pas pu imaginer », s'enthousiasme Paul Thompson du projet Connectome.
Différente sans doute, un peu étrange, cette intelligence finira-t-elle par surpasser la nôtre ? « Ce n'est pas exclu, car notre cerveau montre aussi des limites évidentes », analyse Frédérique Alexandre. « Par exemple, notre cortex préfrontal ne peut traiter, à un instant donné, plus de deux stratégies en parallèle. Si l'on maîtrisait ce mécanisme, on pourrait programmer une troisième couche, une quatrième, ainsi de suite... Même chose pour la profondeur de notre raisonnement, qui plafonne à '7 coups d'avance'. »
D'ici là, la mesure de l'intelligence de ces cerveaux-machines promet d'être épineuse. Le cerveau *Spaun* a beau avoir réussi dernièrement certaines épreuves de Q.I., ce fameux test fait l'objet de critiques nombreuses. Sans parler du « test de Turing », organisé pour les robots chaque année dans le cadre du prix Loebner : le but étant de se faire passer pour un humain lors d'une conversation écrite avec un jury, les participants font étalage de duperie, mais sûrement pas d'intelligence - pour un résultat souvent risible. D'où deux questions tout aussi épineuses que l'accès des cerveaux artificiels à l'intelligence : s'ils rivalisent un jour avec le nôtre, saura-t-on même s'en rendre compte ? Et si leur intelligence dépasse largement la nôtre, comment les comprendrons-nous ?

- Ressentira-t-il des émotions ?

- Ce serait presque la moindre des choses ! Et pour cause, relève Frédéric Alexandre, chercheur en neurosciences computationnelles, « les émotions sont essentielles à nos prises de décisions. À l'heure d'opérer un choix entre deux éléments difficilement comparables – comme de l'argent et de la nourriture –, ou de se demander si telle récompense vaut la peine de faire un effort, nous faisons appel au souvenir de sensations telles que le plaisir ou la douleur ». Tandis que, renchérit Dominique Longin, de l'Institut de recherche en informatique de

Toulouse, « dans les situations d'urgence, les émotions permettent de mobiliser toutes ses ressources afin de trouver au plus vite une solution ». Une machine qui n'aurait pas d'émotions aurait donc le plus grand mal à résoudre un problème ; le comble pour un cerveau !

Certains proposent donc d'implanter d'emblée dans les circuits de neurones de silicium toute la richesse d'une émotion. On parle même d' « informatique affective ». Sachant que la complexité des cerveaux artificiels pourrait fournir le terreau d'où jailliraient spontanément des émotions. Le neurobiologiste Michel Baudry (*Western university of Health Sciences*) y croit, particulièrement « s'agissant d'une émotion aussi basique et primitive que la peur » - une question universelle de survie. Ce qui est nettement moins sûr « pour la culpabilité, une émotion très sophistiquée faisant appel à la conscience de soi », soulève Dominique Longin.

Seulement voilà : l'émotion étant une expérience intime, « nous ne pourrons déterminer ce que ressentent ces machines, quand bien même elles présenteraient des activités neuronales proches de celles liées aux émotions », estime Richard Walker, du *Humain Brain Project*. Ces cerveaux-machines éprouveront-ils des émotions ou ne feront-ils qu'en donner l'illusion ? Le doute risque de planer encore longtemps.

- Aura-t-il besoin de dormir ?

- Une chose est sûre, le sommeil est indispensable au bon fonctionnement du cerveau... humain. Sans lui, les fondements de la mémorisation sont en danger. Troubles de l'attention et de la mémoire surviennent très rapidement en cas de privation. Car le sommeil est le moment privilégié par le cerveau pour consolider et trier les informations emmagasinées pendant la journée, voire en oublier certaines, afin de ne pas saturer les neurones avec des informations inutiles. Pour autant, les avis divergent quant à savoir si un ordinateur qui mimerait un cerveau humain aurait lui aussi besoin de se reposer pour fonctionner correctement... et quelle forme prendrait alors ce repos.

En 2004, Laurent Signac et Jean-Denis Fouks (université de Poitiers) associés notamment à Joël Paquereau (Centre du sommeil du CHU de Poitiers), ont travaillé sur les mésaventures d'un petit robot, simulé informatiquement pour apprendre à distinguer des sources de nourriture « bonnes » ou « dangereuses ». Les chercheurs se sont vite aperçus qu'ils devaient absolument modéliser des plages de repos pour leur robot... sous peine de le voir accumuler trop d'informations sans parvenir à les organiser et de perdre en efficacité.

Plus étonnant encore, sans le prévoir, ils ont modélisé une sorte de « sommeil paradoxal », comparable sur certains points à celui des humains. En effet, leur robot devait s'abstenir de bouger pour revivre et trier ses informations. Une attitude assez semblable à celle du corps humain. Bloqué par des fonctions cérébrales précises en phase de sommeil paradoxal, l'un des moments les plus intenses pour la mémorisation. Pour un cerveau artificiel, dépourvu de corps et donc de fonctions motrices, le sommeil paradoxal semble superflu... Il lui faudrait cependant se ménager des périodes de « compression » (pour réduire la taille des informations) ou de « défragmentation » (pour réorganiser les informations stockées dans ses unités de mémoire). Sachant qu'il reste possible d'imaginer qu'il ne dorme jamais, un peu à la manière d'Internet : certaines machines sont éteintes, mais le réseau veille toujours. Une insomnie d'autant plus crédible que le projet du cerveau artificiel s'appuie justement sur un réseau de plusieurs machines assez comparable au Web. Certaines apprendraient tandis que les autres, en alternance, trieraient. À défaut de ne dormir que d'un œil, on pourrait alors dire que le cerveau artificiel, lui, ne dormirait que d'un circuit...

- Pourra-t-il remplacer un cerveau endommagé ?

- La transplantation d'un cerveau artificiel sur un corps humain devrait relever encore longtemps de la science-fiction. Car à supposer qu'un tel organe existe et que les interdits éthiques soient levés, encore faudrait-il que les chirurgiens parviennent à relier le cerveau-machine avec l'organisme chargé de le porter. Or, sans préjuger des progrès à venir, ce geste chirurgical paraît pour l'instant très hypothétique, pour ne pas dire hors de portée, tant devront être grandes la précision et la minutie permettant de rétablir sans la moindre fausse note des connexions entre le corps et les millions de fibres nerveuses qui partent ou arrivent au cerveau. Et ce n'est pas tout : une batterie d'outils de mesure et de production des hormones devrait être mise au point et placée sous le contrôle tout puissant du cerveau greffé.

Pas de greffe en perspective, donc. Pour autant, les projets les plus avancés aujourd'hui devraient contribuer à la naissance d'une nouvelle génération de prothèses cérébrales. Autrement dit des bouts de cerveau artificiel conçus pour être implantés dans un cerveau humain endommagé ! Jusqu'à présent, les seuls implants nerveux disponibles sont des cochléaires (chez les malentendants, ils transforment le son en message électrique), rétiniens (chez les malvoyants ils font de même avec la lumière) ou en surface du cortex moteur (chez les tétraplégiques, ils traduisent un influx nerveux en geste effectué par un bras robotisé). « Bien que très innovants, il ne s'agit que de récepteurs ou émetteurs vers le monde extérieur, explique le neurobiologiste Michel Baudry. « Aucun d'entre eux n'est réellement intégré dans le fonctionnement cérébral, ni ne capte directement une information transmise par des neurones pour la transmettre à d'autres neurones. »

Mais les recherches avancent. En tête de pont des découvreurs, Théodore Berger et son équipe du département de neuro-ingénierie de l'université de Californie du Sud, avec laquelle Michel Baudry a souvent collaboré. Depuis dix ans, ces scientifiques n'ont de cesse d'améliorer leurs puces de silicone implantables, financées en grande partie par la *Darpa*, l'agence de développement technologique de l'armée américaine. Objectif ? « Compenser les circuits lésés de la mémoire ou accroître les capacités de mémorisation d'un cerveau sain, explique le neurobiologiste. Créer des circuits dérivatifs vers lesquels les informations passent et sont modifiées avant d'être réintroduites dans le cerveau biologique. »

L'une de leurs premières prouesses en 2006 : la fabrication d'une puce reproduisant une partie de l'hippocampe, région cérébrale indispensable à la formation des nouveaux souvenirs. En 2011, leurs premiers tests sur des rongeurs ont montré que la puce s'intègre parfaitement. Grâce aux programmes informatiques qu'elle contient, elle est capable d'analyser puis de relayer les influx nerveux au milieu de la boucle d'informations qui entrent et sortent en temps réel de l'hippocampe de l'animal. Il devient même possible de s'en servir comme d'un « interrupteur à mémoire ». L'éteindre ? Les souvenirs ne se forment plus. La rallumer ? La mémoire peut de nouveau s'enrichir. Ainsi équipés, les rats ont même obtenu de meilleurs scores aux tests de mémorisation.

Ce n'est pas tout. En septembre 2012, ces prothèses cérébrales ont franchi un nouveau cap. Cette fois ce sont des singes rhésus qui les ont reçues, tandis que la zone implantée se situait dans le cortex préfrontal, là où se joue en partie la prise de décision. Et les premiers résultats apparaissent tout aussi impressionnants. Pour l'expérience, les singes ont dû répondre à un jeu simple de mémorisation d'images. Une première sonde a transmis l'information neuronale correspondant à la « bonne décision » jusqu'à un ordinateur, chargé de l'analyser et de la modéliser. Puis cette information modélisée a été redirigée vers le cerveau du singe à chaque fois qu'il s'apprêtait à prendre une décision. Verdict : les scores des singes aidés par cette prothèse se sont améliorés !

Ces tâches sous-traitées par des prothèses peuvent sembler primaires par rapport au grand projet de modélisation intégrale d'un cerveau. Mais la rapidité des progrès devrait faire émerger des projets plus incroyables encore de cerveau humain augmenté.

- Sera-t-il doué de conscience ?

- Rien ne l'interdit *a priori*. En effet, « les théories en vigueur suggèrent que tout système présentant une complexité suffisamment élevée fera émerger un état de conscience », expose le neurobiologiste Christof Koch, directeur du *Allen Institute for Brain Science* (États-Unis). La conscience naîtrait de la prodigieuse synergie d'une multitude d'informations parcellaires en perpétuelles interactions. Et peu importe que ce réseau complexe soit constitué de chair humaine ou de silicium ! Selon un nombre croissant de chercheurs, nul besoin de la chimie d'une matière vivante pour se forger une perception du monde ou ressentir la beauté d'un ciel bleu. « La conscience serait comme une propriété physique fondamentale des systèmes complexes, à l'instar de la masse ou de la charge électrique d'une particule », résume Julien Dubois, du *California Institute of Technology*. Ces concepts théoriques sont encore assez spéculatifs, et le débat n'est pas tranché. « Seule une forme de vie humaine peut donner lieu à ces épisodes de conscience », continue de penser Daniel Andler, philosophe des sciences à la Sorbonne. La seule complexité d'un organe artificiel ne suffira sans doute pas. Créer les conditions de l'émergence d'une conscience nécessitera des connexions pertinentes et une certaine organisation cérébrale - une complexité organisée, en somme. « La synthèse de l'information dans le cerveau humain semble exiger des câblages spécifiques », observe Christof Koch. Frédéric Alexandre, chercheur en neurosciences computationnelles, pense qu' « à force d'essayer de reproduire les mécanismes du cerveau, comme les circuits neuronaux de l'attention, les scientifiques pourront alors faire apparaître tôt ou tard la conscience – tel un épiphénomène ». Pour Richard Walker, impliqué dans le *Human Brain Project*, « nous serons capables un jour de reproduire des motifs d'activité neuronale proches de ceux associés à l'état de conscience. Mais cela sera-t-il pour autant la preuve d'une conscience ? »

Le problème c'est qu'il est pour l'instant impossible de statuer sur l'état conscient d'un humain autrement qu'en le lui demandant. Chris Eliasmith, du projet *Spaun*, estime que « le comportement de ces machines devrait nous indiquer si nous devons les traiter comme "quelque chose" de conscient ». Mais de quelle forme de conscience s'agirait-il ? « Le spectre est large entre la plus primitive, qui correspond aux besoins essentiels de tout animal, le niveau intermédiaire des êtres capables d'attention, et le stade le plus élevé, qui correspond à la présence d'un langage, d'un récit autobiographique l'apparition d'un langage au sein de ces machines est d'ailleurs déjà un sujet de recherche », énonce Frédéric Alexandre. De quoi y réfléchir à deux fois avant d'éteindre, chaque soir, son cerveau-machine...

d'après *Un cerveau qui pose question*, « Sciences et vie », février 2013.

Transcriptions des documents oraux des Épreuves TYPES DALF C2

Lettres et sciences humaines

Pour commencer, le commerce équitable pourquoi ? Pourquoi à un moment donné, on a éprouvé le besoin de parler de commerce équitable ? Eh bien tout cela découle d'un constat très simple, d'un constat très simple : c'est qu'il y a des petits producteurs dans les pays du sud qui vivent sur des exploitations de 2 à 3 ha, 2 à 3 ha, c'est c'est pratiquement 6 stades, 6 terrains de foot pour vous donner une idée. C'est à la fois beaucoup et pas beaucoup lorsque vous cultivez du cacao, du caca... du café ou du thé, etc. C'est pas c'est pas énorme mais en même temps... heu.... comment... quand vous êtes confrontés à la concurrence internationale. Et le constat c'est que ces petits producteurs sont appauvris par le commerce équit... heu... le commerce international. C'est que le fait d'exporter, de s'engager dans le commerce équit... heu... international heu les entraîne dans une logique dans une spirale de de paupérisation. Ce qui est un vrai paradoxe parce qu'il y a d'abondantes théories qui ont prétendu que justement le commerce international pouvait contribuer à l'enrichissement des des nations justement en les incitant à se spécialiser. Or comment expliquer ce paradoxe ? Eh bien parce que nos petits producteurs isolés sont dépendants des cours mondiaux qui sont fixés par les grandes compagnies et les bourses spécialisées dans le négoce du café installées à New York ou du chocolat, etc. Et puis une concurrence, une exposition à la concurrence de l'indus... heu de l'agro... de l'agriculture industrielle. Nos petits producteurs sont démunis face au au au grand système de plantations. Et puis heu... il y a une théorie de l'échange inégal qui explique l'appauvrissement par le fait que heu... comment... heu... ce qu'ils exportent, ils l'exportent à des prix qui ne sont pas fixés par eux alors que ce qu'ils importent, les produits manufacturés, les les engrais, etc., sont déterminés par les pays producteurs, les pays du nord. D'où un échange inégal qui contribue à cet appauvrissement. Et la conséquence, elle est toute simple. C'est des ventes à perte, une dépendance de nos petits producteurs à l'égard de ce qu'on appelle les usuriers. Faute de trésorerie, ils doivent emprunter, s'endetter, certains doivent finir par vendre une partie de leur parcelle voire de leur cheptel, etc. Bref, ils entrent dans un cycle de paupérisation.

Alors face à ce constat, le commerce équitable repose sur un principe tout simple. C'est de créer les conditions permettant à nos petits producteurs d'exporter en pouvant vivre de leur production, donc en exportant à un coût qui couvre à un... les prix, pardon, qui couvre les frais de production. Vous allez me dire « Mais c'est la moindre des choses ! ». Sauf que ce n'était pas la situation et ce n'est toujours pas la situation de la majorité de nos petits producteurs à travers le monde. Alors un exemple, le café. Hé bien le cours mondial en 2008, je prends cet exemple, était fixé à 150 $ les 100 livres. Donc, si vous vouliez du du 100 livres de café sur le commerce international, hé bien il vous en coûtait 150 $. Eh bien, dans le cadre du commerce équitable, on va assurer ce ce niveau de rémunération aux petits producteurs. C'est le cas de la société *Ethicable* sur laquelle je reviendrai, elle est spécialisée dans la conception des produits issus du commerce équitable. Donc elle assure en fait un achat à un prix supérieur, vous ne le voyez pas sur l'écran, c'est 190 $ les 100 livres, heu... qui comprennent en fait, les 150, le cours mondial, plus une prime de développement, 10 $, et puis un supplément de 30 $ pour aider à, comment... heu..., la société, le petit producteur à... comment... heu... se développer davantage. Le commerce équitable, c'est ça. On assure, comment... un prix d'achat supérieur. Je pourrais prendre un autre exemple, celui du cacao mais bon, je préfère qu'on y revienne tout à l'heure éventuellement. Mais le commerce équitable, ça n'est pas que ça, ça n'est pas que ça. C'est aussi, l'assurance donnée aux petits producteurs de s'inscrire dans un engagement durable, dans une transaction durable. Et ça c'est très important pour les petits producteurs qui sont confrontés en permanence à l'incertitude : « Quand est-ce que le lendemain sera fait ? ». Là, le le... la société comme *Ethicable* s'engage à lui acheter régulièrement une partie, tout ou une partie de sa production. Ce qui change pas mal de choses, ce qui permet à notre petit producteur de se projeter dans l'avenir. Vous allez me dire encore une fois « Mais c'est la moindre des choses ! ». Sauf que ce n'est pas la situation que connaissent la majorité de nos petits producteurs à travers le monde. Donc on va, on s'engage à leur acheter tout ou partie de la production, ce qui leur permet de se projeter, de planifier leur activité. Mieux encore, mieux encore, pardon, on préachète cette cette production. C'est-à-dire on leur avance, ce qui change tout, ce qui leur permet d'éviter de recourir à nos fameux aux fameux usuriers qui leur faisaient des prêts mais à un taux excessif et qui donc contribuaient à leur endettement. Et puis, on les accompagne dans leur développement en les aidant, en leur permettant d'accéder à de l'équipement moderne, des méthodes agronomiques plus plus élaborées. Et puis, c'est aussi des apports essentiels de du commerce équitable, on les incite à se regrouper dans des coopératives. Enfin parce que tout simplement parce que plus on est nombreux, plus on est fort, plus on arrive à se faire entendre des autorités locales, voire des autorités inter... heu... nationales. Et ça, c'était un enjeu majeur pour ces petits producteurs qui, isolés, n'arrivaient pas à se faire entendre de leur autorité, du pouvoir qui n'entendait que les que les positions au demeurant légitimes hein des grands opérateurs des industries agro-alimentaires ou des grands systèmes de plantations.

Donc vous voyez, le commerce équitable c'est bien plus que ce à quoi on le résume le plus souvent, c'est-à-dire l'achat à un prix supérieur aux cours mondiaux, en tout cas à un prix qui assure, qui couvre au moins les frais de production.

Alors je passe sur d'autres choses parce que le temps passe mais disons que c'est encore bien d'autres choses. C'est d'aider, ça consiste à aider ces producteurs à avoir aussi une vraie aptitude professionnelle, entrepreneuriale, à essayer de comprendre les marchés, les demandes, les attentes du consommateur. Donc c'est un apprentissage économique. L'idée n'est pas d'acheter des produits issus du commerce équitable pour faire plaisir, par charité mais vraiment en tant que consommateur, et on doit assumer, nous autres consommateurs, des exigences et pour pousser ces petits producteurs à se professionnaliser et à améliorer la qualité de leur production. Et c'est l'un des objectifs aussi du commerce équitable. Un autre objectif du commerce équitable, c'est de les accompagner sur le plan technique et organisationnel, je l'ai évoqué, ce que je dis là, c'est une autre manière de dire ce que j'ai dit précédemment, en les professionnalisant, en améliorant la qualité des produits utilisés, en leur permettant aussi, alors là c'est une formule qui peut paraître un peu énigmatique, heu... les aider à accroître la valeur ajoutée, c'est-à-dire que ça consiste concrètement à les aider à produire sur place, à transformer sur place les matières premières, c'est-à-dire par exemple, à produire des confitures sur place et à les exporter, afin de réaliser une valeur ajoutée plus importante, des gains financiers plus importants que s'ils vendaient la matière brute. Le commerce équitable a aussi cette finalité-là.

Alors, il y a aussi un accompagnement sur le plan social avec l'idée de faire du commerce équitable un levier d'amélioration du cadre de vie pour les producteurs et leur famille en aidant au financement d'équipement pour améliorer l'accès à l'eau potable, heu... la qualité des routes, heu... la construction de fours, etc etc. Donc il y a des implications multiples, sans oublier bien sûr les implications environnementales. Le commerce équitable, on y reviendra sans doute à travers vos questions, vise aussi à accompagner les producteurs vers des modes de production d'agriculture, d'agronomie plus respectueuses de l'environnement. Alors, cela dit, on aura l'occasion d'y revenir, nos petits producteurs qui produisent sur 2 à 3 ha, eh ben ils ont pas forcément les moyens de s'équiper en moyens... en machines polluantes et n'ont pas non plus les moyens d'utiliser les engrais chimiques. Donc contrairement à ce qu'on croit, l'effort qu'ils ont à faire sur ce plan-là n'est pas si important. En soi, les produits issus du commerce équitable, parce que issus d'agriculture traditionnelle, sont déjà des produits intéressants, des produits bio à leur façon. Mais je reviendrai sur cet aspect des choses.

Alors, je viens de rappeler les principes, on pourra y revenir plus en détail à travers vos questions. Ce sur quoi je voudrais insister parce que pour moi, ça a été aussi un sujet d'étonnement, je vous ai dit que j'ai découvert le commerce équitable, il y a quoi... une dizaine d'années, mais en fait c'est une vieille histoire le commerce équitable. C'est une très vieille histoire qui commence en fait, heu... comment... heu... dès l'après-guerre. Alors... Moi, en tant que journaliste, je m'intéresse beaucoup à l'apparition des mots dans les débats publics, mondialisation, développement durable, commerce équitable, je me dis toujours que ça signifie quelque chose, qu'il y a pas de fumée sans feu. Quand un mot nouveau ou ancien revient à la surface, revient dans les débats publics, c'est que ça traduit des changements de mentalité, heu... dans la manière d'aborder les enjeux de société. Eh bien, il faut savoir que le commerce équitable fait partie de ces mots nouveaux qui est apparu à la fin des années 80 en France en tout cas, dans la langue française, et qui a permis d'éclairer rétrospectivement toutes sortes d'initiatives auxquelles on ne prêtait pas attention mais qui à leur façon étaient déjà des contributions à ce qu'on appelle aujourd'hui le

commerce équitable. En espérant ne pas avoir été confus. Toujours est-il que dès l'après-guerre vous avez des communautés religieuses qui se mobilisent aux États-Unis pour secourir les réfugiés, non pas en leur donnant l'aumône mais toujours dans l'idée de faciliter l'accès de leurs produits, en l'occurrence là c'était des produits essentiellement artisanaux. Les produits alimentaires ne seront concernés par le commerce équitable que bien plus tard. C'est le cas par exemple de l'association qui existe toujours, qui est une puissante organisation d'inspiration chrétienne, hein, d'obédience chrétienne aux États-Unis et au Canada, *Ten Thousand Villages* et qui a apporté dès le lendemain de la guerre des broderies de bois ciselé de Palestine, de Haïti, etc. Donc, on parlait pas de commerce équitable, de *Fairtrade*, mais on retrouve déjà le principe, c'est de faciliter l'accès de nos marchés à ces petits producteurs en leur assurant un prix qui couvre les frais de production. D'accord ?

Mais la véritable histoire, la véritable histoire du commerce équitable débute en fait dans les années 60 avec un moment fort, c'est que... dont on a peut-être dû vous parler dans vos cours d'histoire, c'est la conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, ça fait partie de ces nombreuses enceintes qui comment... permettent aux états de débattre d'enjeux, en l'occurrence la CNUCED est spécialisée dans les débats autour des questions de commerce et de développement et en 64, se tient donc la première conférence de ce type. Et il y a ce constat que j'évoquais en préambule, c'est les effets pervers du commerce international qui pénalise les petits producteurs des pays du sud. Force est de constater que de toute une tradition de penseurs qui remontent jusqu'à Montesquieu qui parlait de tout commerce, qui considérait que le commerce était une manière de pacifier les relations entre les nations, ce en quoi il n'avait pas forcément tort. Mais de là est née toute une tradition de pensée qui a considéré que le commerce ne pouvait que faciliter l'épanouissement, l'enrichissement des nations qui s'y engageaient. Eh bien non, force est de constater au milieu des années 60 que ça contribue au contraire, pour les raisons que j'ai expliquées, à l'apprau... l'appauvrissement de petits producteurs. Plus ils s'engagent dans le commerce équit... international plus ils s'appauvrissent.

Alors c'est une réaction contre ce constat mais aussi contre un autre constat, c'est que dans ces conditions, l'approche carit... caritative, pardon, l'approche humanitaire qui a sa raison d'être, qui a son importance, auquel on doit tout notre respect, toute notre attention, n'empêche cette approche n'est pas forcément la mieux adaptée pour sortir les petits producteurs de la pauvreté. Si on veut les sortir de la pauvreté, il faut leur permettre tout simplement de vivre de leur travail.

Sylvain Allemand, 9 Février 2011.
http://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs_au_lycee/le_commerce_equitable.6622

Sciences

- Les cellules souches offrent d'immenses possibilités thérapeutiques, mais rencontrent de nombreux obstacles ; la biologie synthétique ouvre la voie à la production de biocarburants, mais cela reste spéculatif ; les avancées dans les neurosciences sont énormes mais posent la question même des mécanismes du cerveau et la robotique peut aider à effectuer des percées majeures, explique le physicien, Pierre Papon. Il préconise pour le futur de repérer les domaines où des ruptures, des changements de paradigme, pourraient se produire, voire de les encourager. Pierre Papon insiste par ailleurs sur la nécessité de prendre le temps parce que le progrès n'est pas aussi rapide qu'on le pense et que les développements techniques sont de plus en plus lourds. Entretien avec Pierre Papon.

- Dans votre dernier livre, vous dressez plusieurs scénarios du futur, où l'évolution ou les révolutions des sciences et des techniques jouent un rôle capital, il s'agit d'un exercice de prospective, qui se donne pour horizon 2050. Mais qu'est-ce que la prospective ?

- Tout d'abord, il faut préciser ce qu'elle n'est pas. La prospective, qu'il s'agisse de science, de technologie, d'économie, ce n'est pas de la prévision : on explore des sentiers possibles vers l'avenir, qui sont chaotiques, totalement incertains. Et donc on fait des hypothèses sur des évolutions, ou des scénarios à vingt, trente, quarante, cinquante ans, voire le siècle.

- Comment procède-t-on ?

- Il n'y a pas de méthode scientifique. Pour faire de la prévision technologique, il y a ce qu'on appelle les *Delphi*, où vous interrogez des experts, vous leur posez par exemple la question suivante : « Quand pensez-vous que la fusion thermonucléaire va pouvoir être appliquée ? » Alors certains disent 2030, 2040, 2050. Moi, j'ai tendance à dire « probablement jamais ». Vous êtes sur une question un peu fermée, prisonnier d'une technique.

Ces méthodes étaient souvent utilisées par les Américains ou les entreprises qui travaillaient notamment pour la défense ou l'aviation, là où l'avenir est, disons, à peu près programmable, même si vous savez que vous avez des verrous à faire sauter au plan technique.

Mais, dans la plupart des domaines, ce genre de méthode ne marche pas. Alors, comment est-ce que je procède ? Eh bien, je pars des publications scientifiques, de livres, j'interroge un certain nombre de scientifiques. C'est un peu l'équivalent du travail d'un géologue ou d'un sismologue qui détectent des failles dans l'écorce terrestre, qui pourraient, dans quelques années, être le point focal de déclenchement d'un tremblement de terre... L'idée est de repérer où des ruptures, des changements de paradigme, pourraient se produire.

- Comment distingue-t-on la vraie prospective d'exercices que vous qualifiez de « spéculations pseudo-futuristes » ?

- Je suis peut-être un peu sévère, mais très souvent vous trouvez, dans des rapports, ou des articles de scientifiques ou d'ingénieurs, des visions un peu futuristes, mais qui ne sont pas fondées sur un état des lieux et une évaluation des verrous qu'il faut faire sauter dans tel ou tel domaine de la science ou de la technique. C'est pour cela que je dis que c'est parfois un peu fumeux.

- Êtes-vous aussi sévère vis-à-vis de la science-fiction ?

Depuis un bon siècle et demi, elle a donné une certaine vision de la place de la science, de la technologie dans l'avenir. Et certaines de ces visions se sont avérées complètement justifiées, cinquante ou cent ans après. Je pense bien sûr à Jules Verne, mais aussi à un écrivain et caricaturiste français, Albert Robida qui, à la fin du XIX^{e} siècle, a donné une vision de la ville au XX^{e} siècle, et des moyens de communication qui était anticipatrice.

Il y a surtout un exemple historique, celui de l'écrivain de science-fiction Herbert George Wells. En 1914, il publiait un livre baptisé bizarrement *La Destruction libératrice* où, après les travaux d'Einstein - il démontre la relation $E = mc^2$ en 1905 -, la découverte de la radioactivité en 1896, les premières hypothèses sur le noyau atomique qui datent des années 1912-1913, il fait carrément un exercice de prospective où il annonce que l'on va découvrir la fission des atomes - il parle du bismuth -, qu'on va extraire l'énergie des noyaux de ces atomes, produire de l'électricité et fabriquer la bombe atomique. Ce qui est quand même un exercice à la fois de science et de politique-fiction, et de prospective, étonnamment réussi. Nous sommes en 1914 ! La découverte de la fission de l'uranium, c'est 1938, la bombe atomique 1945 et les premières centrales nucléaires, 1955. Donc, c'était un mélange à la fois de science-fiction et de prospective...

Un autre exemple, cette fois purement prospectif, c'est un article dans le journal *Le Monde*, en 1948, du Dominicain Dominique Dubarle, bon connaisseur de la logique, qui décrit le rôle futur des ordinateurs et de la cybernétique, qui sont encore très peu connus. Il a des phrases prémonitoires, sur la bibliographie automatique, il anticipe, à la limite, *Google*. Ce n'est pas de la science-fiction, c'est de la prospective à partir de faits identifiés et considérés, un peu, comme des signaux annonciateurs.

- Aujourd'hui, quelles sont les failles, les zones de rupture que vous explorez ?

- Eh bien, d'abord, il y a tout le chantier de la physique, de la matière et de l'énergie. Ce que j'appelle le triangle des Bermudes, dont le premier sommet est le modèle standard pour les particules, théorie de plus en plus compliquée, qui n'explique pas tout - notamment ce que sont la masse et l'énergie. Deuxième sommet du triangle, le problème matière noire/énergie noire, qui constitueraient 95 % de l'univers, sans qu'on sache ce qu'elles sont. Et enfin l'écart entre l'approche relativiste et l'approche quantique des phénomènes physiques. Et là on sent bien qu'il y a une insatisfaction générale, chez bon nombre de physiciens. Ça tient mais il y a quand même, là, toute une zone, un chantier avec des ébranlements possibles. Quand ? Je suis incapable de le dire.

- Faut-il en attendre des conséquences pratiques ?

- Sur la relation matière-énergie, on mettrait peut-être en évidence, dix ou vingt ans après la découverte d'un nouveau paradigme, des phénomènes de désintégration de la matière, d'interaction entre celle-ci et la lumière, qui ouvriraient des voies nouvelles au nucléaire, voire à l'énergie solaire. Mais je ne me hasarderai pas plus loin sur ce terrain, sinon je ne serais pas là, j'aurais des valises dans le couloir pour aller chercher le prix Nobel à Stockholm.

Deuxième champ, lié au premier par la physique quantique, c'est l'informatique quantique. Techniquement c'est assez compliqué, il faut exciter un atome, il ne faut pas qu'il y ait décohérence, c'est la difficulté majeure. Le Prix Nobel de physique 2011 Serge Haroche paraît sceptique sur l'application des concepts d'information quantique à l'informatique, alors que son collègue américain David Wineland, son co-lauréat, pense, lui, qu'on peut y arriver.

- Et dans les autres secteurs ?

- Les cellules souches à pluripotence induite de Shinya Yamanaka, qui a eu le prix Nobel l'année dernière, ouvrent la possibilité de reprogrammer complètement des cellules adultes pour pouvoir appliquer des thérapies. C'est un chantier majeur où il peut y avoir des percées, mais il y a quand même un certain nombre d'obstacles.

Il y a aussi la biologie synthétique, qui permettrait de reprogrammer complètement des génomes, comme l'a fait l'Américain Craig Venter. On pourrait ainsi produire des biocarburants à partir de bactéries, de levures, voire d'algues.

En neurosciences aussi se fait sentir le besoin d'un nouveau paradigme. La question est la suivante : y a-t-il un mécanisme unique dans le cerveau qui expliquerait la conscience, ou plusieurs ? il n'est pas certain qu'on puisse même y répondre, car, comme le soulignent parfois les neuroscientifiques, il y a peut-être une aporie à vouloir comprendre le cerveau, à sortir de soi-même et faire abstraction des idées que l'on peut avoir sur la conscience pour l'expliquer. C'est un peu le principe d'incertitude d'Heisenberg appliqué au cerveau : l'expérimentateur interfère avec la particule dont il veut mesurer la vitesse ou la position... Avant de répondre à cette question difficile, les neurosciences auront probablement fait une percée majeure en s'associant à la robotique, pour mettre au point des machines, des prothèses commandées par la pensée. Dans ce domaine, on voit déjà apparaître des jeux vidéo, des bras artificiels, des chaises roulantes pilotées par la pensée. Et puis il y a la vague des robots humanoïdes, sur lesquels les Japonais travaillent pour faire face aux problèmes liés à une population vieillissante, qui a besoin d'aide à domicile, d'infirmiers. Cet effort est le résultat de la prospective et de la prévision appliquées à la société - un aspect méconnu car très peu de ces travaux sont publiés en anglais.

- Est-ce que d'autres enjeux, comme la question climatique et la transition énergétique, ne sont pas des facteurs de ruptures technologiques majeurs, guidés par l'aval ?

- Bien sûr. Sans attendre les éventuelles découvertes liées à une révolution dans la physique, on peut peut-être substituer 15 à 20 % de carburant pétrolier par des carburants produits par voie synthétique. Sur l'énergie solaire, c'est plus compliqué, car on est arrivé à la limite de rendement que la technologie sur silicium peut donner. Et là, il y a une incitation, comme vous le disiez, par l'aval, sur la recherche en physique, en physique des matériaux notamment, etc.

Par ailleurs, la rupture en physique nucléaire, sans aller chercher des nouveaux phénomènes, aura-t-elle lieu ou pas ? La quatrième génération, celle des réacteurs surgénérateurs, qui ont déjà fonctionné en France avec Phénix et Superphénix. Le problème est de savoir si on pourra faire marcher cette filière au plutonium, voire au thorium, avec des conditions de sûreté excellentes. Là, le point de rendez-vous c'est vers 2030, 2035...

La fusion thermonucléaire est, elle, beaucoup plus lointaine et aléatoire, d'ailleurs même les partisans actuels n'estiment pas qu'en 2030 l'affaire sera réglée. Le réacteur ITER en construction à Cadarache donnera des résultats au mieux à cette date.

- Vous évoquez aussi le thème de la « sûreté »...

- C'est le problème de la santé en général. On n'est pas à l'abri, sans faire du catastrophisme, d'épidémies, de résurgences de maladies connues comme la tuberculose, ou liées à des mutations de virus comme cela pourrait intervenir avec la grippe aviaire. Est-ce qu'on va trouver des parades ? Des moyens de diagnostic rapides de mutation de virus en début d'épidémie avec des parades, et partout ? Il s'agit d'une préoccupation mondiale. L'alimentation est une question connexe. Peut-on, comme le disent les agronomes, nourrir les 9 milliards d'habitants de la planète en 2050, avec des rendements satisfaisants, sans pour autant utiliser massivement des engrais, etc. ? Pourra-t-on mobiliser des terres arables facilement irrigables, dans des endroits où il n'y a pas de risque de sécheresse, exemptes de maladies ? Ce n'est pas évident. Les OGM trouveront leur heure de vérité dans dix à quinze ans, en fonction des réponses qu'ils apporteront ou non à ces questions.

- Peut-on prendre au sérieux les prophètes de la singularité qui voient un point d'inflexion possible, dans les prochaines décennies, où les machines prendraient les commandes ?

- Je pense que ça relève de la science-fiction. Le débat n'est pas récent. De telles prophéties abondent depuis quarante ou cinquante ans, de la part d'un certain nombre de biologistes d'ailleurs, d'informaticiens aussi, où on « prévoit » une fusion entre l'homme et la machine. Je parlerais à ce propos de syndrome cartésien, avec l'idée de l'homme-machine présente chez Descartes. Certes, on peut réparer cette machine, par la médecine, les prothèses, etc. Mais pousser plus loin, c'est assez grave, parce que assimiler l'homme complètement à la technique, c'est le déshumaniser. Un philosophe comme Jean-Michel Besnier en France prend fait et cause contre cette idée, le transhumanisme, qui participe d'une autre vision de l'homme, considéré comme une nouvelle espèce transformée par la technique.

- Sans aller aussi loin dans ce sens, est-ce que néanmoins on ne manque pas un peu de visionnaires en France, de gens capables de porter des projets ambitieux, comme le fait un Craig Venter aux États-Unis ?

- Pour les sociétés occidentales et en particulier européennes, manquer d'une vision mobilisatrice sur la société de demain, dont la science et la technique sont des dimensions, est un problème de fond, il y a une méfiance de nos sociétés, française en particulier, vis-à-vis de la science. Ce n'est pas une position scientiste que je prends là. Une partie de l'opinion est inquiète à l'égard du progrès scientifique et technique, et conteste même la vision que peuvent avoir des scientifiques de l'avenir. Il y a une attitude, sinon d'hostilité, du moins de retrait critique par rapport au développement de la science et son incidence sur la vie de nos sociétés. On le trouve beaucoup moins aux États-Unis me semble-t-il. Encore moins en Chine ou au Japon, qui sont des puissances scientifiques ou techniques importantes, et pas du tout, mais ça, c'est un autre problème, dans des pays moins développés comme les pays africains. Louis Gallois, dans son rapport récent sur la compétitivité, parle du problème que pose le regard un peu négatif qu'a la société française sur la science et la technologie, il a raison d'affirmer que c'est un handicap pour le développement industriel. Nous sommes par ailleurs aussi un peu prisonniers d'une vision à court terme, un effet de l'économisme ambiant.

- Comment y remédier ?

- Quand j'étais plus jeune, dans les années 1970, le Commissariat général du Plan était un lieu de débats sur l'avenir de la société française en général, de l'agriculture, de l'industrie, etc., mais aussi sur la science et la technologie. Dans ses rapports, on parlait beaucoup du rôle de l'informatique, de l'électronique, de l'énergie pour l'économie et la société française. Aujourd'hui, cela manque alors que le Japon et la Chine publient beaucoup de travaux de prospective sur quarante-cinquante ans, avec une place pour la science et la technologie... La prospective devrait être importante pour les décideurs, non pas pour essayer de prévoir, ce qui est strictement impossible, les découvertes ou les innovations, mais pour identifier là où il y a des risques d'ébranlement. Et là où il faut investir et faire des paris.

Il faut savoir faire des paris scientifiques, mais on ne sait plus le faire.

Bien sûr la prospective suscite du scepticisme. On nous interpelle: « Est-ce que les économistes ont su prévoir la crise financière de 2008 ? ». Aussi je cite souvent John Maynard Keynes, qui a dit, vers 1935, « l'inévitable n'arrive jamais, mais l'inattendu arrive toujours ». On peut y voir aussi une critique de la prospective, mais je pense que cela signifie qu'il est envisageable de voir des zones d'ébranlement possibles, comme je l'ai fait en physique, en biologie...

- La recherche elle-même, sa géopolitique, peut-elle être décrite de manière prospective ?

- On peut certainement se tromper, mais c'est peut-être un peu plus facile parce qu'on part de faits. J'ai été longtemps président de l'Observatoire des sciences et des techniques, et avec les indicateurs qu'il publie on peut suivre l'évolution du panorama mondial de la science et des techniques. On voit clairement, depuis vingt ans, une montée en puissance de la science et de la technique chinoises. Cette croissance est liée à la volonté des dirigeants chinois d'en faire ce qu'ils appelaient une des « quatre modernisations ». Ce sont des facteurs de développement et du bien-être de la Chine.

Sauf accident financier, il est probable que cela va continuer et que donc, dans une vingtaine d'années la Chine sera en technologie, et probablement en science, un des pays majeurs avec une force d'attraction pour les scientifiques du monde entier, en particulier de ceux des pays en développement, africains par exemple.

Le Monde – Hors-Série, FUTUR
Les avancées technologiques, février-avril 2013, pages 8 à 11.

N° de projet : 10193479
Achevé d'imprimer sur les presses de Clerc à Saint-Amand-Montrond en janvier 2015.

A1	A2	B1	B2	C1	C2

Grands adolescents et adultes

CD mp3 inclus

abc DALF C1/C2

ABC DALF C1/C2 est destiné aux grands adolescents et adultes préparant les épreuves du **Diplôme approfondi de langue française (DALF)**. Il couvre les niveaux C1 et C2 du **Cadre européen de référence pour les langues (CECR)**.

ABC DALF C1/C2, c'est une préparation complète et efficace aux épreuves du **DALF C1/C2**.

Le niveau C1 est organisé autour des quatre compétences évaluées par le DALF C1 :
- Compréhension de l'oral ;
- Compréhension des écrits ;
- Production orale ;
- Production écrite.

Le niveau C2 est organisé autour des deux compétences évaluées par le DALF C2 :
- Compréhension et production orales ;
- Compréhension et production écrites.

ABC DALF C1/C2 propose un parcours permettant d'aborder les épreuves avec les meilleures chances de réussite :
- Présentation et explication du **déroulement des épreuves** ;
- **110 activités** type DALF C1 et **40 activités** type DALF C2 ;
- **Épreuves blanches** DALF C1 et DALF C2, pour se placer en situation d'examen ;
- Rappel des points de **grammaire** et du **lexique** essentiels pour ces niveaux.

Les « plus » d'*ABC DALF C1/C2* :

- Un **CD mp3** inclus avec près de six heures d'enregistrements sonores pour le travail oral, avec des documents authentiques ;
- Les **corrigés et transcriptions inclus** pour un travail en autonomie.

À utiliser seul(e) ou en classe.

ISBN 978-209-038179-5

9 782090 381795

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C022030

CLE INTERNATIONAL

DANGER LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE